7. 6. 126
PL 20618
BI
//

DE LA

DÉCADENCE

DE

L'ANGLETERRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Z.6 : 126
II

DE LA

DÉCADENCE

DE

L'ANGLETERRE

PAR

LEDRU-ROLLIN.

TOME I.

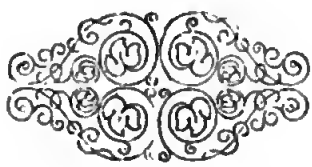

BRUXELLES
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE

M DCCC L

1850

Google

..... Et les devoirs de l'hospitalité, dira-t-on? — L'hospitalité a des devoirs, en effet, mais pour ceux qui la donnent aussi bien que pour ceux qui la reçoivent.

Étrangers, jetés par le sort des révolutions sur le sol de l'Angleterre, nous devions obéissance à ses lois. — Y avons-nous manqué?

Proscrits, nous portions avec nous ce droit sacré du malheur qui, chez les barbares même, était reconnu comme une espèce de religion publique. Comment l'a-t-on respecté?

Nous avons eu, chaque jour, à subir l'insulte, et l'aristocratie anglaise nous a fait traîner sur toutes les claies de son journalisme, nous dénonçant à son peuple comme *des forçats échappés du bagne, comme de misérables bandits, comme les immondices des égoûts de Paris.*

La Grande-Bretagne était plus humble, il est vrai, quand son ambassadeur, — le peuple étant debout, — venait flatter les membres du Gouvernement Provisoire ou de la commission exécutive.

Aussi, forts de ce souvenir, avons-nous dédaigné de relever tant de cyniques outrages, assaisonnés de calomnies odieuses. Cependant, comme on ne jetait l'insulte à ses fondateurs que pour mieux atteindre et souiller la République elle-même; comme on accusait, ainsi qu'au temps de Pitt, la Révolution et ses défenseurs d'avoir ruiné la France en la déshonorant, je me suis demandé si cette aristocratie qui, depuis huit cents ans gouverne l'Angleterre, avait rendu son peuple tellement heureux et fait à sa patrie de si durables destinées, qu'elle eût acquis le droit de toutes les insolences à l'égard de citoyens, investis par un peuple libre de plus de suffrages que n'en obtint jamais tout un parlement d'Angleterre, à l'égard de citoyens qui avaient traversé le pouvoir suprême, la dictature, sans laisser derrière eux une tache de sang ou même une violence?

J'ai donc étudié, j'ai vu, j'ai comparé; les faits ont répondu.

Je viens, maintenant, livrer ces témoignages à l'opinion et provoquer son arrêt souverain.

Quant à ce mot sinistre: *décadence*, qui va, pour la première fois, frapper l'Angleterre dans son orgueil, je ne me dissimule pas à combien de passions, d'intérêts, de préjugés, de colères jalouses, il doit se heurter.

Qu'importe? Retiré dans les profondeurs de ma conscience, je ne me suis pas même inquiété des lieux où j'écrivais; ému à l'aspect d'indicibles souffrances, je n'ai vu que des frères dans ceux qui souffraient.

Ce que je puis affirmer, c'est que ce mot n'est pas tombé de ma plume comme une rancune, comme une haine, ou comme une fantaisie. Je n'ai voulu ni tirer, ainsi qu'on l'a prétendu, une balle morte contre le lion de Waterloo, ni venger de plus récentes injures trop petites, en vérité, pour compter dans une pareille cause. — Ma pensée a plané plus haut; — ce n'est point, en effet, quand de redoutables problèmes, comme ceux du paupérisme, du salariat, du capital, de la liberté absolue du commerce et des échanges se posent dans le monde, qu'il est permis de se laisser aller à de misérables satisfactions personnelles. On verra bientôt comment, pendant que je suivais l'étude de ces problèmes au milieu du grand mouvement de la

société anglaise, ce mot *décadence* est sorti tout naturellement des faits; s'il sert de titre à mon livre, c'est qu'il est de ces faits le résumé vivant.

A ceux qui me liront, en probité d'esprit et de cœur, le soin de vérifier et de constater mon impartialité.

Je dois l'avouer, pourtant, lorsque tant d'intérêts égoïstes et tant de passions aveugles essaient de remonter le cours du temps et de restaurer le passé, ce m'est une heureuse fortune d'avoir trouvé, chez une des grandes nations de la terre, une preuve nouvelle et décisive contre les sociétés féodales, contre les gouvernements d'aristocratie et contre l'individualisme.

La décadence de l'Angleterre, d'ailleurs, — la décadence de cette commanditaire des rois, — n'est-ce pas l'affranchissement du monde? — n'est-ce pas l'affranchissement du peuple anglais lui-même?

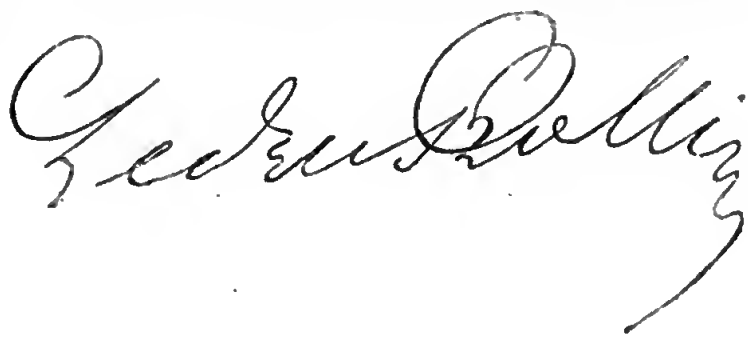

Digitized by Google

EXPOSITION.

Ce livre est-il un paradoxe, ainsi qu'on l'a dit, avant même de le connaitre?

Est-ce un pamphlet, est-ce de l'histoire?

Aveuglé par un esprit étroit de nationalité, ai-je fermé les yeux au spectacle imposant des grandeurs de l'Angleterre? — Non, sans doute.

Et qui pourrait nier, en effet, qu'elle n'ait acquis, depuis l'Acte de navigation, la suprématie sur les mers, et que sa puissance navale, militaire ou marchande, ne soit aujourd'hui la première du monde?

Qui pourrait nier que l'Angleterre, industrielle et manufacturière, ne soit devenue, sous ses lois, le plus grand pays de production du globe, et le premier intendant, l'agent universel, le peuple-roi du crédit, de la circulation et de la vente?

Qui pourrait nier que l'Angleterre agricole, à valeur égale de travail et de sol, ne donne un rendement plus

élevé que les terres les plus tourmentées par la charrue, et les plus favorisées du soleil?

Qui pourrait nier, enfin, que ces îles britanniques, point chétif et perdu sur la carte de l'univers, ne soient, depuis des siècles, montées dans la famille des grands empires, et ne tiennent une place illustre parmi les puissances de l'histoire et de la terre?

Autant vaudrait nier la lumière, que d'oser la contradiction sur toutes ces choses; car, pour écraser les rivalités impuissantes, l'Angleterre n'aurait qu'à montrer ses flottes, ses ports, ses domaines, ses banques, ses fabriques et ses usines cyclopéennes, ses marchés, ses arsenaux, son riche écrin de comptoirs ou de forteresses, et ces colonies vassales ou tributaires qui lui font un monde plus grand que l'univers romain.

Pour ne parler que de sa capitale, que de merveilles, en effet, que de richesses accumulées entre ces deux rives de la Tamise, que peuplent des forêts de mâts, et qu'agitent, que pressent avec fureur toutes les activités humaines!

Ici, des docks profonds et tranquilles comme des baies abritent, dans leurs eaux fermées, des milliers de navires et depuis la jonque chinoise, jusqu'au vaisseau de haut-bord, goëlette ou brick, trois-mâts ou frégate, chaque bâtiment a sa place dans ce bazar flottant, où se marient en faisceaux tous les pavillons de la terre. Les tributs infinis des peuples divers s'amoncellent avec ordre, avec symétrie, dans des magasins gigantesques qui sont à eux seuls une ville entière.

Là, ce sont les chantiers de réparation, les ateliers de gréement, les forges, où, sous la flamme et le marteau, le fer et l'acier se tordent. C'est le travail s'acharnant à tout, donnant toutes ses sueurs; et ce n'est rien encore près de Sheffield, de Birmingham, de Manchester, de Leeds et des forges de Merthyr et du pays de Galles.

Oh! alors au milieu de cette création incessante et tumultueuse, l'esprit troublé, confondu, frappé comme d'hallucination, croit voir ressusciter devant lui la grande fable des Titans.

Plus loin, c'est le vertige de la circulation qui vous saisit: d'un de ces ponts hardis jetés sur la Tamise, l'œil se fatigue, la tête tourne à suivre, au milieu d'une atmosphère fantastique de vapeur et de fumée, ces centaines de bâtiments qui passent sous vos pieds, intelligents, dociles comme un être humain, luttant de vitesse, s'arrêtant tout court à la voix d'un enfant, se touchant, se caressant presque, sans jamais se heurter; battant sans cesse de leurs ailes les eaux troublées et fangeuses du fleuve qui, comme son peuple, ne se repose que le dimanche. Dans la cité, des milliers de chariots, d'omnibus attelés de chevaux puissants, des phaëtons rapides comme la flèche; tout se croise, se précipite, s'entremêle, se sépare sans un mot, portant dans la ville aux deux millions d'habitants l'homme ou la denrée; tandis que sur les trottoirs, vastes allées latérales, un peuple affairé marche à flots pressés en tous sens, impassible comme les chiffres, silencieux comme les ombres, et c'est ainsi depuis les docks jusqu'aux grands parcs, jusqu'aux squares splendides de la ville nouvelle qui font ceinture à cet enfer de l'ardeur et du travail, comme les champs Elysées au Ténare.

Non, jamais peuple, dans le domaine du monde matériel, n'a développé son activité sur une plus incommensurable échelle. La plume serait impuissante à décrire les mouvements de ses ports, de ses manufactures, de ses travaux rustiques; les chiffres seuls peuvent en donner la mesure.

Ainsi la Grande-Bretagne, qui n'a que deux cents lieues de long, et dont le sol est loin de valoir la terre aragonaise ou lombarde, tire, chaque année, de sa pro-

duction agricole, par une culture habile et l'élève des bestiaux, un revenu qui se monte à plus de trois milliards six cents millions, et ce revenu de la métropole est presque doublé par la valeur de la production similaire dans ses annexes et colonies.

Son industrie, son commerce et ses manufactures lui font une liste civile supérieure à cette première dotation terrienne, et cela, grâce à ses mines inépuisables, à ses richesses naturelles, à son admirable système de circulation que facilitent quatre-vingt-six canaux et soixante-dix lignes de chemins de fer.

Le revenu total de l'Angleterre s'élève donc à plus de douze milliards!

Sa puissance parmi les nations se manifeste par le nombre et la grandeur de ses flottes et de ses domaines. — En Europe, elle possède, outre les îlots qui l'avoisinent: Héligoland, Gibraltar, Malte et les îles Ioniennes; — En Asie: l'Indoustan anglais avec ses tributaires: Ceylan et ses alliés forcés du Pendjab et du Scinde, c'est-à-dire presque un monde; — en Afrique: Sierra-Leone avec ses dépendances, l'Ile-de-France, Seychelles, Fernando-Pô, le cap de Bonne-Espérance et Sainte-Hélène; — en Amérique: le haut et le bas Canada, le cap Breton, les petites Antilles, les Bermudes, Terre-Neuve, Lucays, la Jamaïque, la Dominique, la Guiane, la baie de Honduras et l'île du Prince-Edouard; — enfin, dans l'Océanie: elle a la terre de Diémen, l'île de Norfolk, la Nouvelle-Écosse, l'Australie du sud, et ces cent peuples lui font plus de 150 millions de sujets, en y comprenant les 27 à 28 millions de ses trois royaumes métropolitains.

Quant à sa marine marchande, deux détails suffiront pour la faire connaître: elle a près de trente mille navires soit à voile, soit à vapeur, sans compter les huit mille vaisseaux des colonies, et, dans un an, elle exporte

pour six ou sept cents millions de cotonade, ce qui fait pour un seul détail, un compte de vente plus élevé que tous les comptes réunis de l'exportation manufacturière de la France!

Telle est l'Angleterre à première vue. — Que seraient Carthage et Tyr, et l'ancienne Venise elle-même, à côté de ce géant des mers, dont les grands bras pressent les deux pôles?

La puissance de Carthage cependant, la puissance maritime de Venise, de l'Espagne, de la Hollande, ont passé vite. Pourquoi? Montesquieu l'a dit: « La fortune des empires maritimes ne saurait être longue, car ils ne règnent que par l'oppression des peuples, et tandis qu'ils s'étendent au dehors, ils se minent à l'intérieur.

D'un autre côté, il a été écrit par Adam Smith:

« Sous l'influence des principes du laissez-faire et de « la concurrence, sous la domination du capital, qui ont « donné, sous nos yeux, une si vigoureuse impulsion à « la création de la richesse, un jour viendra où le pro- « grès devra fatalement s'arrêter et décroître ensuite. A « partir de cette époque, nous verrons une diminution « progressive dans la rémunération du travail, une gêne « croissante, puis le déclin! »

Le problème n'est donc pas de savoir si l'Angleterre est grande, mais si sa grandeur peut durer.

Sans doute, cette grandeur est sans bornes, mais songeons que c'est à l'apogée de sa puissance extérieure et de sa richesse, que Rome fut saisie par la mort.

Tertullien ne faisait-il pas de Rome cette magnifique peinture, qui offre une frappante ressemblance avec l'état de l'Angleterre:

« Certes, disait-il, le monde devient de plus en plus no- « tre tributaire; aucun de ses recoins n'est resté inacces- « sible; tous sont connus, fréquentés, tous sont le théâtre

« ou l'objet d'affaires. Qui redoute encore une île? Qui « frémit devant un écueil? On est sûr de trouver par- « tout un de nos navires, partout un peuple, un État, « partout la vie. Nous écrasons le monde de notre poids! « *Onerosi sumus mundo.* »

Et Tertullien avait à peine achevé sa phrase, que cette grandeur matérielle, minée au cœur, s'affaissait sur elle-même; on entendait, dans le lointain, le pas des barbares.

Ce n'est pas de la même façon que finissent tous les empires. Les barbares, pour l'Angleterre, ce sont ces tribus d'hommes qui élèvent vers le ciel des bras décharnés en demandant du pain; c'est tout un peuple dont la vie dépend des chances d'un marché universel qui se fermera demain: soit par la paix, soit par la guerre, car la guerre tue le commerce, et la paix élève des fabriques rivales; c'est le salaire qui, comme le dit Adam Smith, baisse et baissera sans cesse, jusqu'à ce qu'il ne reste plus, d'un côté, que des monceaux d'argent, et de l'autre, des monceaux de morts. Voilà les plaies béantes, invétérées, inguérissables de l'Angleterre, plaies dont aucune nation n'offre à l'heure qu'il est un plus lamentable tableau.

Mais n'anticipons pas sur les preuves; on verra se dérouler plus tard des scènes terribles de désespoir et d'agonie, dont le sombre génie de Dante n'a pas su trouver les traits dans le récit des tortures d'Ugolin. L'Angleterre, en ce moment, se peint elle-même dans une enquête fidèle où l'on entend retentir d'un bout à l'autre le cri lugubre de la faim. Je traduirai simplement: il est des accents de la nature qui vont au cœur, sans que rien au monde puisse les imiter ni même les reproduire. Seulement, je demande, en passant, aux véritables penseurs de ce pays, à ceux dont l'intelligence est assez haute pour ne pas croire au dogme stupide et fatal de

la perpétuité du mal en ce monde, je leur demande s'ils auraient jamais cru que les deux féodalités, terrienne et financière, eussent épuisé à ce point les forces sociales, et creusé, sous un luxe incomparable, d'aussi effroyables abîmes.

Cette consciencieuse et redoutable enquête se résume, dès à présent, en un mot: l'impôt ne peut monter davantage ni le salaire descendre plus bas, à peine de trouver aux deux extrémités: la mort, non plus, comme aujourd'hui, la mort lente, partielle, inaperçue, mais la mort fauchant à pleine moisson dans tout un peuple.

Qu'importe alors la culture savante qui fait rendre à la terre tout ce qu'elle peut donner? qu'importent les moissons fécondes, les gras pâturages, les bestiaux modèles, aux laines longues et fines, si le peuple des campagnes, le salarié de la glèbe meurt de faim? Je ne parle pas seulement de l'Irlande retournant à l'état sauvage, de l'Irlande, où l'animal, ô dégradation! est préféré à la créature humaine, où le troupeau du seigneur chasse l'homme impuissant et nu; non, je parle des contrées les plus riches de l'Angleterre.

Et pourquoi cette misère du peuple des campagnes toujours croissante? Parce que la terre, régie par le droit féodal, appartient, en fiefs héréditaires, à quelques centaines de familles privilégiées; parce que le loyer des immeubles et des instruments de culture absorbe, à peu près, les produits de la terre et du travail, parce que la rente à payer au land-lord, sans compter les charges de la paroisse, la dîme des prêtres et l'aubaine du fisc, dépouille le fermier et le force à baisser le salaire jusqu'à la faim.

Qu'importe encore que l'Angleterre ait des mines à fouiller jusqu'aux entrailles de la terre, des usines nuit et jour haletantes, des produits manufacturés à inonder

le monde, si le peuple des villes n'est pas moins misérable que celui des champs; si la ferme est aussi avare que la fabrique ou l'atelier, et s'il est fait aux serfs de la machine, aux esclaves de l'industrie, une vie non moins affamée, et plus courte qu'à ceux de la glèbe?

Or, comment se produit cet étrange et cruel phénomène? où vont s'engloutir toutes ces richesses, fruit d'un labeur sans relâche? Dans les coffres sans fond du capital exploitant la science et les bras, dans la caisse des banques et des commandites organisées en famille de féodalité commerciale, et par la puissance du crédit, par l'accumulation des forces, se rendant maîtresses des salaires, de la circulation et de la vente.

Ainsi le monopole des capitaux fait ici le jeu du privilége féodal dans la production agricole; il aspire toute la richesse de l'industrie, du commerce et des manufactures, comme le droit du fief aspire tous les sucs du domaine terrien et toutes les sueurs de ses prolétaires: des deux côtés, partout et toujours, c'est Shylock, grand seigneur ou bourgeois, qui suce le sang des travailleurs.

Qu'on ne se révolte point à cette comparaison qu'on retrouvera mille fois plus énergique dans l'enquête, quand je ferai la preuve de cette terrible institution de la faim, organisée dans les industries comme dans les terres; car ici, je ne pose encore que les faits et les problèmes.

Voilà donc le résultat suprême de ce grand système de l'aristocratie britannique, de ce puissant mécanisme social, fondé sur le droit exorbitant de la terre, sur le droit absolu de l'argent, deux priviléges inexorables voyant s'agiter au-dessous d'eux des myriades de générations qui disparaissent dans le combat à mort d'une concurrence sans frein.

Et ce n'est pas seulement le prolétariat de l'Angleterre qui souffre de ce régime mis en œuvre par ses deux

aristocraties; non, la cupidité britannique a ses terres de plaisance, ses peuples vassaux, ses comptoirs dépendants, ses innombrables colonies au delà des mers, et là ses lèvres avides épuisent avec fureur les trésors de la terre, les forces de l'homme, toutes les richesses de la nature et du travail, toutes les énergies du sang et du sol.

Depuis que la Grande-Bretagne a perdu l'Amérique, elle s'est jetée sur les Indes, qu'elle a saccagées en un siècle, et la voilà qui cherche maintenant à s'ouvrir les ressources d'un monde nouveau, la Chine; car elle a stérilisé ses anciens domaines par la prodigalité de ses administrations et par la voracité de ses monopoles. Les colonies nous ruinent, s'écrie-t-on de toutes parts, il nous faut des marchés, il nous faut des débouchés, et non des royaumes mendiants à gouverner, à nourrir!

En effet, vos compagnies souveraines ont fait l'œuvre de la pompe à haute pression; le travail de vos millions d'esclaves ne paye plus le budget de vos armées et de vos flottes; tout est dévoré par vos états-majors de guerre et de comptoir, par les chenilles maigres de votre arbre féodal, comme a dit un poëte, par les cadets de vos deux noblesses. Mais qu'y faire? C'est la loi fatale de l'aristocratie et du privilége, c'est le droit anglais qui le veut ainsi.

Et que deviendraient les déshérités de vos familles patriciennes, que deviendraient les fils de vos riches juiveries bourgeoises, s'il n'y avait plus, là-bas, de forteresses à garder, d'administrations à conduire, de tributs à lever, de populations à tenir asservies, s'il n'y avait plus de fonctionnaires civils ou politiques, de capitaines de place ou de haut-bord, de nababs et de gouverneurs?

Ce mot de l'Angleterre: « Les colonies nous tuent, » n'est que trop vrai, pourtant, et contre le régime écrasant et fastueux de l'occupation politique et militaire une

révolution se prépare dans les intérêts comme dans les intelligences.

Ainsi, ces possessions qu'elle n'avait pour la plupart acquises que par une série de crimes sans nom et qu'elle n'a conservées, par la violence et la perfidie, que pour les tarir, ces possessions qui faisaient sa puissance parmi les peuples et son orgueil dans l'histoire, les voilà devenues à charge aux maîtres et le tombeau des populations aborigènes.

Or, si les colonies ne peuvent plus nourrir la métropole et ne lui payent pas le revenu qu'elles lui coûtent, à quoi se résoudre? à quoi conclure?

Les abandonner, c'est démembrer la puissance anglaise, c'est l'avilir dans la majesté de ses forces extérieures, c'est la faire tomber au second et peut-être au dernier rang. Essayer d'y introduire des réformes sérieuses, est-ce possible sans déposséder l'aristocratie, et c'est l'aristocratie qui gouverne. D'une autre part, conserver les colonies, c'est aller aux deux cataclysmes de la banqueroute et des jacqueries, car la dette inscrite est de 22 milliards; jusqu'en 1849, le budget n'a cessé d'augmenter, et l'enquête dit à chaque page: « L'impôt ne peut plus monter ni le salaire descendre, sans que les bras de l'agriculture et de l'industrie ne succombent épuisés. »

Ne sait-on pas, de plus, pour l'avoir entendu de la bouche de tous les hommes d'État, que le pain du peuple, c'est-à-dire la vie de l'Angleterre, est à la merci d'une journée de chômage?

La politique la plus implacable s'arrête et prend peur, quand elle se voit ainsi face à face avec une famine régulière. — Une dernière larme du peuple, en effet, et le vase des révolutions déborde. — Aussi la vieille Angleterre, qui ne veut abdiquer ni la richesse ni l'empire, cherche-t-elle, depuis quelques années, à sauver l'un et

l'autre par des modifications partielles, par des lois de détail qui font brèche à quelques monopoles, mais qui laissent entier l'édifice féodal, ses institutions, ses priviléges.

Ainsi, sir Robert Peel a fait accepter la libre entrée dans son pays des céréales étrangères, pour aider et favoriser l'atelier industriel qu'affamait le monopole intérieur. Ce fut une victoire des seigneurs de la manufacture sur les seigneurs de la terre; mais cette mesure ne fit que déplacer et même généraliser le malaise et la souffrance, car la propriété féodale n'ayant pas dégrevé la ferme, l'entrepreneur de culture n'a pu payer la rente qu'en abaissant le prix des journées, et le peuple des villes, d'un autre côté, n'a tiré qu'un mince profit de ce bill d'allégeance. C'est un fait constant que vient de confirmer l'application de la nouvelle loi: le prix de la main-d'œuvre baisse toujours avec le prix du pain, et la concurrence des capitaux tenant à merci la concurrence de la faim, on ne règle jamais au-dessus de la mercuriale du boulanger.

Faire baisser le salaire des campagnes, c'est-à-dire affamer leurs travailleurs, et cela sans profit pour leurs frères des villes, — avilir la production nationale par la concurrence étrangère, c'est-à-dire ruiner le fermier, — et frapper le land-lord lui-même, en livrant sa rente aux aventures: telles devaient être les conséquences d'une mesure partielle, et tels ont été les résultats de la loi des céréales, cette *grande révolution* à laquelle s'est usé sir Robert Peel.

Mais voici de nouveaux pionniers qui viennent défricher le vieux domaine du monopole et qui, sans entamer l'antique droit féodal, ni toucher à aucun privilége de l'aristocratie ou de l'église, prétendent tout aplanir, tout sauver par une simple évolution de système. Ce n'est plus la politique de la guerre ou des perfidies, c'est la

politique de la paix universelle et de la fraternité; ils disent:

« Vos colonies fastueusement gouvernées vous ruinent. Coupez le câble d'or de ces administrations dispendieuses; laissez vos vassales se gouverner elles-mêmes, sous la haute bienveillance de la métropole, et la liberté suffira pour vous assurer les riches marchés de ces terres affranchies.

« Le système des armées et des flottes permanentes vous écrase. N'occupez point militairement des rochers stériles, des royaumes épuisés, des îles infécondes, et vous pourrez réduire vos états-majors et vos cadres. Qu'avez-vous besoin de tenir forteresse au milieu des tombeaux? Mieux ne vaut-il pas chercher au ballot anglais de nouveaux débouchés et de libres issues?

« De libres issues et de nouveaux débouchés, voilà toute la science de l'avenir, toute la politique anglaise, s'écrient les Pierre l'Hermite de la croisade marchande. — Ne sommes nous pas les premiers fabricants du globe, et les fabricants à meilleur marché, grâce à l'habileté de nos méthodes, à l'accumulation de nos capitaux, à nos voies de communication, et surtout à nos prix de main-d'œuvre, qui se mesurent au cri de la faim?

« N'avons-nous pas les plus incomparables moyens de transports, grâce à nos flottes que la vapeur et la voile emportent sur toutes les mers, à notre crédit qui relie les îles et les continents aux baies qui nous sont ouvertes dans les deux mondes?

« Demandez donc que tous les ports soient libres, laissez vous-mêmes tomber vos douanes qui vous affameraient comme en un terrier sans issues: prêchez, en un mot, et faites pratiquer la sainte loi du libre échange entre toutes les nations de la terre, et vous serez bientôt non-seulement le premier producteur, le premier in-

dustriel du globe, mais l'intermédiaire obligé, le colporteur opulent de l'univers: là, sont les profits et la richesse et la puissance. Par là, vous sauverez vos lords, votre Église, vos bourgeois et votre monarchie: car vous leur donnerez pour liste civile l'exploitation du monde, et de cette riche aubaine, il vous restera bien quelques deniers pour nourrir vos millions de pauvres. »

Telle est la pensée réfléchie de M. Cobden, le chef de l'école du *libre échange*, et si les vieux lords, si les représentants de l'ancienne politique hésitent au seuil de la voie nouvelle, craignant que l'Angleterre ne tombe avec ses colonies, ses monopoles et ses forteresses, ses flottes et ses armées, l'opinion bourgeoise est, d'instinct, favorable aux missionnaires aventuriers du commerce libre. Son ambition s'allume au rêve de ces spéculations hardies, aux lueurs lointaines de ces vastes horizons, et déjà, — deuxième phase de l'expérience nouvelle, — ses ports s'ouvrent à toutes les marines du monde.

L'expérience est commencée; mais à quoi pourra-t-elle aboutir et quels seront ses fruits?

L'Angleterre, maîtresse des mers, avec ses royaumes tributaires, ses traités de faveur, ses marchés réservés, ses ports fermés à la concurrence, l'Angleterre de la rente et du monopole était portée, pour les deux tiers, au grand livre du commerce ouvert entre les nations; eh bien! cette haute fortune, on a vu comment elle se liquidait: vingt deux milliards de dettes, un budget des pauvres officiel ou privé de près de 400 millions, l'effrayante augmentation des crimes, l'exportation forcée de la population valide, mais défaillante, l'incertitude du travail, et souvent l'inanition pour ceux qui restent. Oui, voilà le bilan de l'Angleterre ayant aux deux tiers l'exploitation du monde!

Maintenant, donnez-lui la curée tout entière, réalisez la chimère de ses bourgeois, qu'arrivera-t-il? Il y aura

quelques nababs de plus dans l'oligarchie britannique et pas un malheureux de moins dans la classe prolétaire. N'est-il pas, en effet, dans la loi du capital, dans la logique du privilége, d'absorber tous les profits et de ne laisser au travail que le salaire de la faim? Ce résultat surtout n'est-il pas plus que jamais fatal dans la condition du libre échange et dans l'économie des concurrences effrénées, où il faut produire à meilleur compte que le reste de l'univers?

Oui, le monopole universel lui fût-il acquis par ses pacifiques victoires sur tous les marchés, l'Angleterre ne saurait nourrir son peuple, et son utopie réalisée serait impuissante à la sauver des révolutions dont le germe est dans ses lois, dans ses institutions, dans ses priviléges.

On a parlé de fraternité! Mais quel est le peuple qui voudrait et qui pourrait s'immoler dans le repos éternel, afin de permettre au commerce anglais de s'enrichir, en entretenant son obèse et lente agonie? Quel est le gouvernement monarchique ou républicain qui consentirait jamais à détruire, au profit de l'étranger, non-seulement ses forces maritimes et ses ressources financières, mais ses industries, son commerce, ses cultures et toutes ses richesses intérieures de production ou d'échange? Aujourd'hui, la pratique de la liberté commerciale universelle serait à la fois l'arrêt de mort du peuple anglais, condamné à travailler à plus bas prix que le reste de la terre, et l'arrêt de mort de tous les pays inférieurs par la science, l'habileté du travail et l'organisation du crédit. Singulière fraternité vraiment!

Or, puisque le travail est la condition absolue de la prospérité comme de la puissance des peuples, n'est-il pas évident qu'à moins de suicide ou de folie, chacun gardera ses frontières formées ou protégées par les hauts tarifs, tant que les forces ne seront pas égales, des deux côtés, pour le jeu des libres concurrences?

Voilà donc la pensée de M. Cobden en cours d'exécution, et quand elle se réalisera complètement, si ce grand jour arrive jamais, l'éducation des peuples étant achevée, les conditions étant égales pour tous dans l'atelier, devant le crédit et par les voies de communication, — au libre concours des forces équilibrées, — chacun aura sa part de vente et gardera ses avantages.

L'Angleterre seule y perdra; car elle ne fera plus comme aujourd'hui les affaires de l'univers, et dans cette crise extrême, voulût-elle même se rajeunir, en se retrempant dans les eaux vives du droit, elle n'en perdrait pas moins toutes les suprématies qu'elle s'est acquises, en pillant le monde: car son activité trouvant, comme son génie, sa limite et sa concurrence dans le génie et l'activité des autres peuples, comment pourrait-elle conserver la part du lion?

J'ai analysé les systèmes, j'ai suivi toutes les perspectives, toutes les évolutions possibles, j'ai sondé toutes les issues, et partout j'ai trouvé écrits ces mots fatidiques: *Décadence de l'Angleterre!*

Il me reste maintenant à porter ma thèse devant l'opinion publique, à l'exposer dans ses détails, à faire la preuve, en un mot, et, cette preuve, je la trouve dans l'histoire des institutions de ce pays, de ses lois, de son gouvernement, dans ses annales mortes et ses statistiques les plus vivantes. Je ne dirai rien de l'Angleterre qu'elle ne l'ait dit elle-même: car, c'est au tribunal de sa presse, de ses assemblées, de son peuple que je l'appelle, et c'est elle-même qui fera l'autopsie de sa grandeur.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Opinion du XVIIIe siècle sur l'Angleterre.

Les premiers penseurs qui nous parlèrent avec autorité de ce pays comme d'une société modèle et d'un type à suivre, furent les philosophes grands seigneurs du XVIIIe siècle: Voltaire et Montesquieu.

Génie patient, d'une pénétration extrême, mais sans audace, homme de droit avant tout, Montesquieu fut principalement frappé du respect de la loi dans les mœurs anglaises; il avait écrit: « Je crois que l'excès même de la raison n'est pas toujours désirable et que les hommes s'accommodent presque mieux des milieux que des extrémités. » Dès lors, ce prétendu équilibre des institutions qui semblent faire place à tous les intérêts majeurs, fonder l'ordre social sur la garantie des droits et donner à l'autorité suprême le caractère sacré de la souveraineté collective, avait dû naturellement séduire Montesquieu.

Quant à Voltaire, l'apôtre immortel du libre examen et de la raison, réfugié à Londres, pour les avoir courageusement servis, il dut être émerveillé à la vue d'une controverse indépendante et d'une tribune sans contrôle. Le sarcasme acéré de Bolingbroke, la méthode rapide et concluante de Locke, la parole souveraine du premier Pitt, c'était autant qu'il en fallait à Voltaire. Avait-il à chercher s'il y avait un peuple au fond de cette société légale, des maux inouïs sous les tréteaux du sénat, lui qui ne soupçonnait pas même l'existence d'un peuple en France, Rousseau n'ayant point encore parlé.

Le gouvernement de la loi, la pratique de la liberté, telles furent donc les deux inspirations de cette active propagande qui s'ouvrit sur le continent vers le milieu du dix-huitième siècle, en faveur de l'Angleterre constitutionnelle.

Et quand ce long prêche commença, où en était la France? — A la rude école de toutes les servitudes; son corps appartenait à la Bastille et son intelligence à la Sorbonne; les états-généraux, ces chœurs lointains de notre histoire, avaient disparu depuis un siècle et l'édit royal, dicté par le caprice des courtisanes, était la règle de l'impôt. Dans l'administration, une hiérarchie de déprédateurs affranchis de tout contrôle; sur les côtés de la pyramide, deux corps privilégiés s'étayant jusqu'au plateau souverain; — à la base, deux cariatides écrasées, le peuple et la bourgeoisie; — au sommet, une idole, un homme, un pouvoir absolu, le roi. — Tel était le système social et le gouvernement politique de la France, lorsque s'ouvrit, chez nous, la croisade des idées.

On comprend facilement combien un tel peuple dut aspirer avec passion les premières brises qui lui portaient la parole libre, et combien la propagande constitutionnelle, bien que sous pavillon britannique, trouva, les

cœurs sympathiques et bien préparés. Oui, telle fut la cause de cet élan soudain qui, vers 1780 éclata dans les livres et les correspondances en l'honneur de l'Angleterre et de ses institutions politiques; telle fut l'origine de la première *anglomanie*.

Mais, de cette aspiration vague vers un idéal supposé meilleur, peut-on conclure à la consécration scientifique, à la glorification raisonnée et définitive d'une grande oligarchie? Le code féodal peut-il trouver sa preuve de droit radical, de légitimité sociale dans les acclamations d'un peuple encore esclave? Poser la question, c'est la résoudre.

Aussi, la pensée française, si éminemment philosophique, ne s'y est-elle pas trompée longtemps, et le dix-huitième siècle, qui a éclairé notre histoire comme un soleil lumineux, n'avait pas achevé son cours que, dans la conscience publique ensemencée, défrichée par les encyclopédistes, le droit primordial avait germé. La France avait épuré sa raison par la forte analyse de ses philosophes, et voyait, à la fois, le fond des principes et le fond des choses. Dans la logique de son génie, elle proclama donc la justice absolue, le droit entier pour l'homme et pour les peuples, pour chacun et pour tous. Débarrassée des brumes étrangères, elle reprit sa tradition originale et vigoureuse du seizième siècle, et conclut à sa grande, à son immortelle révolution.

Les droits naturels, imprescriptibles de l'homme furent enfin proclamés.

Tout ce qui faisait obstacle à l'égalité, aboli; plus de noblesse, plus de priviléges, plus de corporations, plus de clergé prédominant, plus de biens de main-morte.

Une assemblée souveraine, une France indivisible, un pouvoir politique centralisé, une administration, un système de finances unitaires.

L'incarnation de la révolution politique dans le droit civil, une codification simple et logique des lois; égalité de partage, égalité de succession, division infinie de la propriété.

Tels furent les principes de notre grande émancipation, principes que la Révolution de février 1848 avait pour mission et aura pour effet de compléter, d'organiser et de faire pénétrer dans les faits.

Quoi qu'on en dise, la France est persévérante, car deux fois, en trente ans, les aristocraties liguées lui ont imposé la forme anglaise; mais le génie des deux peuples ayant des fins différentes, la société française est toujours restée, dans ses institutions civiles, la contradiction flagrante de l'Angleterre, et deux fois les pouvoirs politiques créés à l'image de celle-ci ont disparu, de notre sol, sous la colère du peuple et le souffle des idées.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Aristocratie foncière.

Dans le chemin des idées, en effet, les deux nations marchent en sens diamétralement opposé. La France, par ses trois révolutions, s'élançant vers l'avenir de l'égalité; l'Angleterre se fortifiant plus que jamais dans les priviléges du passé.

On a dit que la distribution de la propriété foncière était si capitale dans le régime des peuples, qu'elle suffirait presqu'à elle seule pour déterminer la forme de leurs institutions.

Cette règle est vraie pour les deux pays:

Ainsi, la France compte plus de quatre millions de propriétaires, et son sol se divise en 140 millions de parcelles;

En Angleterre, les cinq sixièmes du sol appartiennent à trente mille propriétaires à peine.

Chez nous, la *vingtième* partie des propriétés immobilières change, annuellement, de mains par ventes, héri-

tages, donations ou échanges. — Tous les vingt ans, la terre entière de France paye droit de mutation au gouvernement.

En Angleterre, les mutations de la propriété n'ont lieu, une année dans l'autre, que pour la cinq centième partie du sol.

Si l'on en croit même l'auteur du *Blak book*, depuis 1780, la propriété foncière se serait encore resserrée sur elle-même, et le nombre des propriétaires aurait de beaucoup diminué.

La législation y pousse, du reste; ainsi, de 1760 à 1832, il a été disposé, par bills du parlement, de beaucoup de terres communales: environ cinq millions huit cent mille acres ont été partagés. Bien loin de les répartir entre tant de malheureux dont ils auraient été la fortune, on distribua mille acres à celui qui en possédait déjà mille, cent acres à celui qui était propriétaire de cent acres.

Oui, l'on peut affirmer, sans exagération, que depuis Guillaume, c'est-à-dire depuis plus de huit cents ans, la propriété anglaise est restée asservie aux mêmes lois, et que, loin de s'étendre, elle s'est plutôt concentrée dans un plus petit nombre de mains.

L'histoire nous apprend que, vers la fin de l'année 1086, il y eut à Salisbury, d'autres disent à Winchester, un rendez-vous général de tous le conquérants, ou fils de conquérants. Chaque personnage en dignité, laïque ou prêtre, vint à la tête de ses gens d'armes et feudataires de ses domaines. Ils se trouvèrent *soixante mille*, tous possesseurs au moins d'une portion de terre suffisante pour l'entretien d'un cheval et d'une armure complète.

Et l'Angleterre ne renferme point aujourd'hui plus de *trente mille* propriétaires, pouvant, par leur revenu *foncier seulement*, défrayer un homme d'armes dans les mêmes conditions.

Quel était le principe de cette époque? que toute terre appartenait au roi :

« De cette fois, en avant, je suis votre homme-lige de ma vie et de mes membres; honneur et foi vous porterai en tous temps, pour la terre que je tiens de vous : ainsi, Dieu me soit en aide. »

Tel fut le serment prêté à Guillaume par ses soixante mille compagnons, après l'établissement du grand rôle qu'il avait fait dresser.

La science a constaté quelle exactitude minuticuse avait été apportée à la rédaction de ce monument précieux, conservé jusqu'à nos jours, dans les archives de l'Échiquier. Ce sont deux volumes d'inégale grandeur, non altérés par le temps et parfaitement lisibles. Ils contiennent la description de toutes les terres d'Angleterre, excepté les comtés de Northumberland, de Cumberland, de Westmoreland, de Durham et une partie du comté de Lancashire, qui n'ont pas été cadastrés. Le plus petit volume est spécialement affecté aux comtés d'Essex, de Suffolk et de Norfolk.

On ne voit pas, sans émotion, les pages où sont inscrits tant de noms de nos pères, car la conquête ne fut pas ce que l'on croit communément : une invasion des hommes de Normandie dans la Grande-Bretagne. — On y prit part de toutes les régions de la France. — Quand arrivèrent de Rome la bannière consacrée et la bulle qui autorisait l'agression contre l'Angleterre, Guillaume fit publier son ban de guerre dans les contrées voisines ; il offrit une forte solde et le pillage de l'Angleterre à tout homme robuste et de haute taille qui voudrait le servir de la lance, de l'épée ou de l'arbalète. Il en vint par toutes les routes, de loin et de près, du Nord et du Midi. Il en vint du Maine et de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne, de l'Aquitaine et de la Bourgogne, de l'Ile de France, de la Flandre et des bords du Rhin.

Les commissaires qui préparèrent le grand rôle se transportèrent dans chaque district ou centurie, comme disaient les Saxons. Là, ils faisaient déclarer, sous serment, par les hommes d'armes français de chaque seigneur et par les habitants anglais de la centurie, ce que tout domaine avait été au temps du roi Edouard, ce qu'il avait été quand le roi Guillaume l'avait donné, et ce qu'il était au moment présent. Au dessous de chaque recensement particulier, on inscrivait cette formule: « Voilà ce qu'ont juré tous les Français et tous les Anglais du Canton. » — *Omnes Franci et Angli de hundredo juraverunt.*

Ce livre, où la conquête fut enregistrée pour que le souvenir, disent les historiens du temps, ne pût s'en effacer, les Français l'appelèrent le *Grand rôle*, le *Rôle royal*, ou le rôle de *Winchester*, parce qu'il était déposé dans le trésor de la cathédrale de cette cité; les Anglais l'appelèrent d'un nom solennel et terrible: le livre du dernier jugement, *Domesday book*, parce qu'il contenait la sentence d'expropriation irrévocable. — *Vocatur Domesday, quia nulli parcit sicut nec magnus dies judicii.*

Vainement, Meyer prétend-il qu'il n'est pas nécessaire de supposer que Guillaume ait dépossédé tous les propriétaires et vassaux de l'Angleterre, pour investir de leurs biens ses hommes d'armes normands.

Delolme a dit, mais Augustin Thierry a surtout prouvé, dans son ouvrage si attachant, si complet, que la conquête de 1066 n'était pas un simple changement de régime, mais l'intrusion de tout un peuple au sein d'un autre peuple dissous par le premier, et dont les fractions éparses ne furent admises dans le nouvel ordre social que comme propriétés personnelles, que comme *vêtement de la terre*, pour parler le langage des anciens actes.

Eh bien! ce principe de la féodalité pure, posé il y a huit siècles, régit, à l'heure qu'il est, l'Angleterre dans toute sa rigueur.

Les jurisconsultes anglais, dit Meyer, sont unanimes sur ce point: que la propriété des biensfonds ne peut y être allodiale, et que tous les propriétaires ne les tiennent qu'à titre de fief médiat ou immédiat de la couronne.

Elles ne peuvent être possédées qu'à titre de *foi et hommage* envers le roi, ajoute Rey, et à la charge de payer une rente féodale ou de rendre un service quelconque; aussi, est-il toujours censé qu'on ne jouit d'une propriété que sous le bon plaisir du seigneur de la terre (*the lord of the manor*), et le symbole lui-même de la translation du domaine en est la preuve la plus éclatante: strictement, le tenancier qui jouit de la propriété (*copyholder*), ne peut la vendre directement; il n'a qu'un droit: celui de désigner son successeur en remettant la terre au seigneur. Il se présente à la cour foncière et place une baguette entre les mains du seigneur ou du sénéchal (*steward of the manor*), indiquant, par cette cérémonie, qu'il rend le domaine, et le seigneur donne la baguette à l'acheteur en signe d'une nouvelle cession de la propriété. Ces deux vieux us s'appellent *surrender* (reddition) et *admission* (admission).

Ainsi donc, pas une parcelle de terrain qui ne fasse partie d'un fief, à l'exception de cent quatre-vingt-trois villes incorporées, et même le sol sur lequel elles sont bâties est-il toujours la propriété du seigneur voisin?

Et aujourd'hui encore, pour décider si une terre est un ancien domaine ou non, a-t-on recours au livre du Domesday, qui juge sans appel.

La loi anglaise pousse à ce point l'amour du sol ou plutôt de la féodalité dont il est l'inébranlable base, que pour elle la terre est tout, l'homme rien.

En France, quand une succession s'ouvre, ce qui excite l'intérêt, c'est le sort de ceux entre lesquels l'héritage va se partager. En Angleterre, ce n'est pas l'héritier qui attire l'attention, c'est l'héritage. Ce qui importe, c'est de donner à la terre un possesseur digne d'elle, et qui soit capable de la conserver entière et indivise.

De là, toutes ces lois qui défendent la propriété foncière comme une arche sainte, et lui font un inexpugnable rempart. Tels les substitutions, le droit d'ainesse absolu, en l'absence de dispositions testamentaires. Tel le principe que les priviléges féodaux suivent tout propriétaire, même roturier, d'une terre primitivement seigneuriale. Telles ces faveurs du fisc qui ne fait *rien* payer au fils héritant de son père, tandis qu'il accable de si énormes frais celui qui achète, que le fractionnement du sol a une limite impossible à franchir. Et indépendamment des lois rigoureuses de prohibition, les terres même aliénables sont d'un difficile écoulement; car un nouvel obstacle à la mutation de propriété nait des ténèbres qui couvrent ordinairement les titres de transmission. Là, rien de patent, rien d'ostensible; le désir de regarder le sol comme *immuable*, le besoin de ménager, par des actes privés et secrets, l'amour-propre des riches a fait repousser, de tout temps, la publicité des contrats translatifs de propriété. Aussi, quelles garanties! La propriété foncière jouit, enfin, d'un dernier privilége: celui d'être peu imposée, relativement, et de pouvoir expédier ses débiteurs, d'une façon sommaire et presque à la turque, au milieu de cette procédure anglaise d'habitude si lente, qu'elle peut épuiser plusieurs vies d'homme.

Que résulte-t-il de tout ceci?

D'un côté, quelques revenus en terre tellement exorbitants, tellement scandaleux, que nous n'avons pas conscience de ces fortunes sur le continent, et de l'autre, des populations agricoles dans une détresse indescriptible.

Un auteur vous établira, par exemple, que quatre cents familles environ se partagent entre elles un produit annuel d'un milliard quatre cent deux millions cent soixante francs, et vous pourrez lire, également dans l'Enquête que, chez les travailleurs des champs, la mortalité augmente avec l'abaissement de plus en plus tyrannique du salaire, qu'ils mangent non pour se nourrir, mais pour ne pas succomber, et qu'ils ne peuvent même plus renouveler un vêtement que par la charité publique; que le vol supplée fatalement à l'insuffisance de la nourriture; que la misère allume les incendies; qu'ils se tuent entre eux pour toucher une prime sur la mort!

Au quatorzième siècle, les vilains, leurs ancêtres, chantaient:

« Les propriétaires sont vêtus de velours et de cramoisi, fourrés de vair et de gris; ils ont les viandes, les épices et les bons vins, et nous, nous avons le rebut de la paille et de l'eau à boire. Ils ont le repos et les beaux manoirs, et nous avons la peine et le travail, la pluie et le vent aux champs. Pourquoi nous tiennent-ils en servage? car nous sommes tous venus des mêmes père et mère; Adam et Ève. »

Cette ballade, quelque temps répétée, d'esclaves les fit libres.

Voilà quatre cents ans que ce premier pas a été fait, et cependant, leur misère, sous une autre forme, est toujours aussi grande.

Quand donc viendra le cri de ralliement, précurseur de l'emancipation définitive?

CHAPITRE TROISIÈME.

Aristocratie commerciale.

Strabon raconte qu'un pilote carthaginois, voyant arriver un vaisseau romain, se fit échouer pour ne lui pas apprendre la route d'Angleterre, et qu'il en fut généreusement récompensé par le sénat africain.

Ces deux fières rivales: Rome et Carthage, qui en étaient venues à s'envier une contrée déserte, ne se doutaient guère qu'un jour où il ne resterait d'elles que le nom, sortirait d'une île inconnue: l'Angleterre, le peuple navigateur et marchand, héritier de leurs grandeurs.

Sur cette scène des sociétés où tout change, d'où sortira le pavillon appelé à remplacer, à son tour, le pavillon anglais?

C'est là un problème qu'il est peut-être dans les destins de l'Amérique de résoudre prochainement. Bon nombre d'hommes sérieux de l'Angleterre le pensent ainsi, malgré l'assurance un peu présomptueuse que vient de témoigner leur pays, en ouvrant librement ses ports à

toutes les marines du monde, et par conséquent à l'ardeur entreprenante des États-Unis. Mais, je l'ai dit, c'est par ses plaies intérieures que l'Angleterre, de loin si florissante, est surtout épuisée.

Il y aurait du reste cela d'étrange que l'Amérique aurait été, à la fois, le point de départ et le terme des prospérités maritimes de l'Angleterre, car c'est à dater de la découverte du Nouveau-Monde, que le commerce et les flottes de la Grande-Bretagne ont principalement pris une prodigieuse extension.

Si l'on peut fixer, en effet, à la première moitié du quinzième siècle, l'époque à laquelle la langue des vaincus remplaça celle des vainqueurs, où l'anglais redevint officiel; si le règne de Henri VII doit être assigné comme le moment où la distinction des rangs cessa de correspondre à celle des races, on peut dire que la découverte du Nouveau-Monde, développant tout à coup les richesses commerciales, permit à la bourgeoisie de contre-balancer les forces de l'aristocratie foncière.

Sous quels principes économiques, va se constituer cette puissance nouvelle de la bourgeoisie? Sera-t-elle une démocratie, sera-t-elle une aristocratie?

Elle était, à cette époque, enchaînée, pour l'exploitation de son commerce intérieur, dans les liens des corporations et des jurandes, et il y a cela d'incroyable, qu'aujourd'hui encore la ville de Londres est, comme en plein quinzième siècle, sous le joug de ces gênes surannées. Le bill de 1838 n'a pas osé s'attaquer à elle, et les jours d'apparat, vous pouvez voir se dérouler solennellement, dans les rues de la cité, les représentants des douze grandes corporations *(livery companies)*, avec leurs costumes éclatants, leurs officiers, leurs bannières, leurs écussons, leurs devises du moyen âge. Si elles n'avaient retenu des vieux jours que ces pompes innocentes, il serait

puéril de le mentionner; mais leurs revenus sont considérables, elles forment des associations d'une grande richesse, souveraines par là-même dans les questions de salaire et de travail, et puissantes à ce point, que le gouvernement recule devant elles et devant les priviléges séculaires de la cité.

La bourgeoisie, dont l'industrie intérieure vivait à l'abri de chartes et de concessions, va développer, à l'extérieur, sa grandeur commerciale sous la protection des priviléges. Le système du dedans aura contribué à aristocratiser le système du dehors, il faut même ajouter que l'éloignement et l'importance de ses colonies naissantes lui aura presque fait, au début, une nécessité d'encourager les capitaux.

Ainsi, les monopoles concédés aux compagnies coloniales, le fameux acte de navigation de Cromwell vont la féodaliser et la façonner à l'instar de la noblesse. Entre elle et le peuple, Cromwell, qui peut choisir, penchera pour elle. Et cependant, ce tueur de roi, qui l'a faite si grande, n'obtiendra pas même de la bourgeoisie un tombeau! Liguée plus tard indissolublement avec l'aristocratie, elle jettera au vent le simulacre du Protecteur, impuissante qu'elle était à y jeter ses cendres. Cromwell se sera préservé de cette profanation, en ordonnant, selon les uns, qu'on l'ensevelit mystérieusement sur son dernier champ de victoire, Naseby, selon les autres, au fond de la Tamise, comme pour présider encore, du sein du fleuve, aux futures grandeurs de son pays.

Maîtrises pour l'industrie intérieure, monopole pour l'exploitation de l'Amérique, monopole pour l'exploitation des Indes-Orientales, par conséquent, accumulation inouïe de capitaux, telle fut la loi économique qui tendit essentiellement à concentrer en un petit nombre de mains les nouvelles richesses apportées en tribut à la métropole.

Sans doute, dans un pays où les valeurs mobilières ont une aussi grande importance qu'en Angleterre, on se rend difficilement compte comment, avec le partage égal entre tous les enfants de ces sortes de valeurs, les capitaux ont pu ainsi s'agglomérer sans cesse. La loi qui régit la succession mobilière étant, en Angleterre, le contre-pied de celle qui préside à la succession foncière, il semblerait que les fortunes commerciales, au moins, auraient dû tendre à s'égaliser. Il n'en est rien cependant, et le capital, comme la terre, a obéi au principe d'attraction. D'où vient ce phénomène? On se l'expliquera peut-être, si l'on réfléchit à l'insuffisance d'une simple règle de droit civil en conflit avec une loi économique basée sur des priviléges tellement gigantesques, que l'histoire n'en a jamais connu de semblables.

Quel peuple, par exemple, a eu rien de comparable, en monopole et en puissance, à l'institution de la compagnie des Indes, qui forme certainement un des plus grands gouvernements du monde.

Cette compagnie s'est fondée par actions, au capital primitif de 1,500 millions, réparties entre 5,573 personnes.

Les propriétaires de 25,000 francs ont une voix. Les directeurs sont nommés par les actionnaires; pour être directeur, il faut posséder au moins 500,000 francs d'actions. Il y a vingt-quatre directeurs, et toutes les affaires sont distribuées en douze départements; chaque département est dirigé par un comité.

Le gouvernement a revêtu la compagnie du pouvoir de la haute administration, à condition qu'elle présenterait tous ses actes importants au contrôle d'un conseil particulier, composé de commissaires du roi, pour les affaires des Indes, et présidé par un ministre.

Le gouvernement des Indes reçoit ses instructions de la Cour des directeurs, et c'est elle qui a le droit pres-

que exclusif de nommer aux emplois dans toutes les branches du gouvernement indien. L'État s'est simplement réservé le choix du gouverneur général des Indes et du général en chef, ainsi que la faculté de sanctionner ou de rejeter les nominations faites dans l'Inde par le gouverneur général.

Les recettes officielles de la compagnie se sont montées, pour 1847, à 482,694,875 francs;

Ses dépenses, à 448,310,478 francs.

Le département des affaires indiennes coûte un million de francs par an, et la totalité des appointements de tous les employés de la compagnie 300 millions.

Elle entretient 342,000 hommes de troupes; 30,000 de l'armée anglaise régulière, 12,000 d'Européens, le reste de troupes indiennes, commandées le plus souvent par des officiers anglais.

Son budget de la guerre, en 1842, a dépassé 340 millions, sans comprendre les dépenses spéciales de la guerre de Chine, qui ont été payées par les vaincus. Le territoire anglais, *propriété* de la compagnie, est de 500,000 milles carrés; le territoire sous sa protection de 600,000 milles; la population qu'elle gouverne, d'environ 150 millions d'habitants.

Révoltant et immoral contraste! Ce sont en définitive, quelques actionnaires régnant, du fond d'une boutique, sur 150 millions d'hommes qu'ils ne connaîtront jamais et pour lesquels ils ne peuvent sentir aucune pitié. — Moins que cela encore, c'est ce qu'il y a de plus impitoyable au monde, l'écu, venant à la fin d'un trimestre toucher son dividende à la hâte, et ne se demandant point si son esclave vit ou meurt, mais combien il rapporte. Aussi quel sentiment de surprise n'éprouverait-on pas, si je racontais, dès à présent, par quels exécrables moyens, cette compagnie est parvenue, en bâtissant quelques for-

tunes scandaleuses, à s'endetter, cependant, et à endetter l'État. Nous verrons plus loin cette curieuse et triste histoire; il me suffit de constater que l'essence même du système colonial anglais, que l'établissement de compagnies exclusives ont allumé, dans les classes commerciales, non cette ambition légitime qui aspire à une modeste aisance, mais cette avidité insatiable qui ne connait plus d'autre divinité que celle de l'or. C'est sous l'empire de ces passions égoïstes, qu'un peuple en arrive à contempler, d'un œil indifférent, l'épouvantable famine de l'Inde, fléau factice, créé par l'atroce cupidité de la compagnie, et qui fit périr *dix millions* d'habitants, en peu de mois.

Le système du dedans, ai-je dit, avait contribué, à aristocratiser le système du dehors; eh bien! le spectacle de fortunes soudaines et immenses dans les colonies, l'esprit d'entreprise et d'aventure des pays lointains réagiront à leur tour sur le commerce de la métropole.

De là, ces entreprises formidables pour les diverses branches d'industrie, qui sont, ailleurs, disséminées dans une multitude de mains: par exemple, quelques brasseries de Londres dont l'assurance seulement est de 12 à 13 millions de francs. De là, ces sociétés de capitaux unis *(jointstock)* si favorisées par la législation, et qui se forment même pour des spéculations de mince importance; de là, enfin, cette tendance de la loi anglaise à amener indirectement de vrais monopoles dans plusieurs espèces de commerces où elle n'a point établi directement de privilége.

D'où la conséquence que tout petit capitaliste est presque assuré de sa ruine;

Que la société est partagée en deux camps, sans intermédiaire en quelque sorte; les capitaux ligués d'un côté, les bras exténués et sans défense de l'autre;

Qu'il y a, dans Londres, vingt neuf banquiers faisant, dans une seule année, 24 milliards et 50 millions d'affaires, et que, le niveau du salaire baissant sans cesse, il y a aussi, en Angleterre, chaque année, un cinquième de la population qui languit et meurt de consomption, un nombre d'aliénations mentales deux, trois fois plus grand que dans les autres pays de l'Europe, trois cent mille affamés qui fuient le sol de la patrie, cent mille autres qui se font inscrire, en plus, au livre officiel de la misère.

Ainsi, l'écu devenu, s'il est possible, plus féodal, plus tyrannique que la terre, l'écu éblouissant, au dehors par ses flottes, par ses comptoirs, par ses conquêtes toujours nouvelles, mais tuant froidement à l'intérieur, poussant un troupeau d'hommes à ces deux termes: consomption ou folie! Voilà ce que, par une profanation de mots, on est convenu d'appeler *puissance de l'association!*

Puissance maudite, fais donc entonner, dans les mers lointaines, du haut de tes mâts victorieux, le *Rule britannia*, pour qu'il te soit répondu, de la métropole, par des cris de misère et de faim!

Google

CHAPITRE QUATRIÈME.

Aristocratie politique.

L'opinion qu'on se forme généralement de la constitution de la Grande-Bretagne, c'est qu'elle est un gouvernement de contrépoids, où les trois éléments politiques du pays, aristocratie, bourgeoisie et peuple, se balancent et se font équilibre; *Ponderibus librata suis constitutio*, dit Delolme, et il ajoute même que, par l'élection, *le peuple est le maître final des ressorts de l'État.*

Il est difficile d'avoir moins vu le fond des choses ou d'avoir poussé plus loin la partialité que ne l'a fait Delolme; c'est ce qui explique la haute estime dont jouit cet auteur en Angleterre. Son livre fut un long dithyrambe en faveur des prétentions de la métropole contre les projets de l'indépendance américaine, et l'on peut croire qu'il n'obtint pas la récompense qu'il espérait, si l'on en juge par les paroles amères qu'il laissa échapper contre l'Angleterre, dans une seconde édition de son

ouvrage: « *Combien peu*, dit-il, *je connaissais encore ce pays!* »

Ce n'est pas comprendre l'Angleterre, en effet, que d'y reconnaître, dans la sphère d'action officielle, autre chose qu'une oligarchie, sous trois faces diverses: aristocratie de la couronne, aristocratie de la terre, aristocratie du comptoir; toutes trois, unies par un même intérêt, asservies l'une à l'autre, enlacées dans la résistance contre le flot qui pourrait tout submerger. Ainsi, la couronne dépend aujourd'hui des lords et des communes. Mais, à leur tour, les lords dépendent de la couronne qui peut augmenter leur nombre et les tient suspendus au hochet de ses faveurs, de ses emplois, de ses pensions, comme aussi les lords étendent leurs racines jusque dans la chambre des communes, où parviennent à pénétrer, sur six cent cinquante-huit membres, cinq cent soixante et onze fils, frères, petit-fils, oncles, gendres, neveux, cousins de pairs ou officiers, fonctionnaires, avocats dépendants des pairs ou de la couronne.

Dans tout cela, où est le peuple, où sont ses représentants? — Ce gouvernement n'est donc bien qu'une trinité aristocratique, indivisible, bien que séparée en trois personnes, dont chacune a, pour la scène du monde, son rôle et ses attributs différents.

Ainsi, je vois d'abord l'influence de la couronne. Bien qu'ils soient depuis longtemps passés, les jours où Elisabeth pouvait impunément faire dire aux communes, par la bouche du chancelier Bacon: « La volonté de sa majesté est que vous ne vous mêliez pas des affaires de l'État, » il n'en est pas moins vrai que la couronne conserve encore d'énormes prérogatives.

Le souverain préside à l'administration de la justice, en sa qualité de magistrat suprême. Par une fiction de la loi, il est regardé comme le propriétaire universel du

royaume; il est censé directement intéressé dans tous les délits. Il a droit de faire grâce. — Il est *la fontaine d'honneur*, c'est-à-dire le distributeur des titres et des dignités. — Il est le surintendant du commerce; il a seul le droit de battre monnaie, et il peut donner cours à la monnaie étrangère. — Chef de l'Église, il nomme aux évêchés et aux archevêchés, et il convoque l'assemblée du clergé. — Il est le généralissime des armées de terre et de mer. — En face des nations étrangères, il est le représentant et le dépositaire de toute la puissance et de toute la majesté de la nation; il contracte les alliances, il a le droit de faire la paix et de déclarer la guerre. — Enfin, il est hors de l'atteinte des tribunaux et sa personne est inviolable. — Joignez à cela une liste civile de 9,635,000 fr., plus 2,500,000 fr. en revenus des domaines de l'État et de l'amirauté, sans compter 2,500,000 fr. qu'il tire de la principauté de Galles et du duché de Cornouailles; voilà certainement des moyens prodigieux d'action, d'autorité, de puissance qui frappent les yeux et qu'on ne saurait contester.

Je vois clairement aussi la part d'autorité inhérente aux représentants de l'aristocratie foncière. La chambre des lords est presque aujourd'hui ce qu'elle était à la seconde moitié du quinzième siècle, quand le parlement d'Angleterre se divisa d'une manière permanente en deux assemblées: l'une, composée du haut clergé, des comtes et des barons, convoqués par lettre spéciale du roi; l'autre, des petits feudataires ou chevaliers des comtés réunis à des bourgeois des villes, élus par leurs pairs, ou convoqués arbitrairement par les schériffs.

On ne connait de noble ou de pair, dans une famille, que l'héritier revêtu du titre de duc, de marquis, de comte, de vicomte ou de baron. Depuis la réunion des deux royaumes, celui d'Écosse, sous la reine Anne, et ce-

lui d'Irlande, sous Georges III, la noblesse de ces deux États envoie à la chambre des pairs ses députations. Les pairs d'Irlande sont élus à vie, les pairs d'Écosse ne le sont que pour un parlement. Il y a trois cent soixante-seize pairs d'Angleterre, tous, comme on vient de le voir, princes du sang royal, ducs, marquis, comtes, vicomtes ou barons; seize pairs d'Écosse, élus en 1841, vingt-huit pairs d'Irlande nommés à vie, vingt-six archevêques et évêques anglais, quatre archevêques ou évêques irlandais, au total quatre cent cinquante membres. Le costume est le même pour tous, sauf pour les évêques, et la robe rouge, aux longs plis, est plus ou moins fourrée d'hermine, l'épitoge ou les revers sont plus ou moins larges, suivant la dignité du titre.

Tout bill qui a pour objet d'affecter les droits de la pairie ne peut prendre sa source que dans la chambre des pairs, et la chambre des communes ne saurait le modifier. Les lords ont la faculté de voter par procuration; il suffit de la présence de quarante membres pour l'expédition des affaires. Ils ont le privilége de n'être jugés que par leurs pairs; ils ne sont point soumis à la contrainte par corps, dans un pays où elle est prodiguée d'une façon effrayante; leur domicile ne peut être fouillé qu'en vertu d'un warrant royal. Ils peuvent s'asseoir au banc d'une cour de justice et donner leur opinion au juge, de même qu'ils peuvent exercer les fonctions de juge de paix partout où ils se trouvent. Ils rendent leur verdict sur l'honneur seulement et non sous serment. Enfin, la cour des lords est la suprême judicature du pays: elle ne décide que comme tribunal d'appel, ou sur les causes d'erreur; après sa décision, plus de recours. Combien cette branche de la puissance aristocratique sent encore la conquête et porte l'empreinte de son origine; dans la plupart de ses coutumes, de ses vieilles formules, de ses locutions, partout vous retrouvez le français.

Quant à la chambre des communes, il serait superflu d'en montrer l'énorme prépondérance dans les affaires de l'État. Malgré l'espèce d'infériorité dans laquelle l'usage la tient placée, à l'égard de la chambre des lords, bien que, par exemple, dans un comité particulier, composé de lords et de députés, les membres des communes doivent se tenir debout et découverts en présence des lords assis et couverts, on n'en sait pas moins quelle extension la puissance de la chambre des communes prend chaque jour sur les destinées du pays. Elle embrasse toutes choses, non-seulement comme agent législatif, mais comme *administrateur suprême* des provinces et ce pouvoir est né de la nécessité des circonstances, au milieu de la confusion de tous les autres pouvoirs.

En trois *bills*, par lesquels commence ordinairement la session, son omnipotence peut tout atteindre. Le premier de ces bills est celui de l'impôt; il ordonne que toutes les différentes branches des taxes soient perçues, comme l'année précédente, jusqu'à ce que la chambre ait examiné, sur la présentation du budget, quelles sont les suppressions ou les augmentations à faire. Le second bill continue, pendant l'année qui va s'écouler, l'armée de terre et de mer sur le pied des années antérieures; si ce bill n'était pas rendu, l'armée serait licenciée de droit, et les hommes qui la composent seraient déclarés rebelles, s'ils restaient en armes. On appelle ce bill *bill of mutiny*, parce qu'il réputé mutins et déserteurs ceux qui quitteraient leurs drapeaux, le maintien de l'armée étant décrété. Le troisième bill est connu sous le nom de bill d'*indemnité*; si pendant l'absence ou la prorogation du parlement, les ministres ont employé des sommes plus fortes que celles qui leur avaient été allouées; s'ils ont étendu des mesures de sûreté ou d'administration qu'ils avaient été autorisés à prendre, ils exposent leur conduite

et ne peuvent être absous que par un bill spécial; ils sont, sinon, mis en accusation.

Comme *administrateur suprême*, c'est le parlement qui est appelé à prononcer sur tous les règlements concernant l'agriculture, le commerce, l'industrie, la construction des églises et même le pavage et l'éclairage des villes.

On se fait, en France, une idée exacte des pouvoirs de la chambre des communes, mais on ne sait point assez combien son essence est éminemment aristocratique. Rey n'a rien exagéré, en disant qu'elle est simplement la *succursale* de la chambre des lords, et d'après l'exposé rapide qu'on vient de lire, il est permis de conclure qu'il n'y a, en Angleterre, sous trois formes distinctes en apparence, qu'une aristocratie royale, foncière, ou marchande; oui, dans le passé, ces divers éléments se sont livré de rudes combats, mais ils ne forment plus aujourd'hui qu'un seul tout, abrités derrière le même rempart.

Encore un coup, dans ce prétendu gouvernement d'équilibre, où le peuple a-t-il sa place?

Le peuple, peuple trois fois libre! il a, dit-on, pour manifester son opinion, pour faire respecter ses vœux, la puissance de la presse, l'élection, le jury, le droit de réunion; il a, par dessus tout, la garantie de sa personne, dans le fameux acte d'*habeas corpus*.

A distance, ces choses peuvent faire illusion; de près, on va voir ce qu'il faut en penser.

Qui donc ose dire sérieusement, en effet, que la presse, en Angleterre, existe pour le peuple? Sans doute, bien que régie par la loi la plus draconienne, la presse ne laisse pas que d'être libre par le fait, dans les temps calmes. Mais il faut reconnaître aussi que le gouvernement n'a point à la redouter, car ses luttes ne s'enga-

gent guère que dans le camp des aristocraties, lesquelles font des passes d'armes bien plus pour le pouvoir que pour les principes. Certes, le numéro d'un journal, dont le prix équivaut presque à une journée de travail, ne peut point agiter le peuple. C'est dans ce but que la législation a chargé la presse de si lourdes entraves, qu'elle est devenue forcément un monopole, une source vive de revenus et de faveurs entre les mains de quelques familles millionnaires. Ses enseignements ne descendent que bien accidentellement dans les profondeurs du peuple. Généralement parlant, il y a cela de remarquable que la presse est, en France, un apostolat, tandis qu'en Angleterre, elle n'est qu'un métier. Vous trouverez des hommes honorables, écrivant quelquefois autrement, mais toujours d'une façon bien moins avancée qu'ils ne pensent. Pour être employé dans les cadres existants, il n'y a qu'une moyenne de vérité possible. Et c'est là ce qu'on appelle l'opinion du peuple!

Mais cette institution si sainte et si démocratique du jury! — Le jury, il n'y a qu'un mot à répondre: la loi même de son organisation en rend les fonctions inaccessibles au peuple. Le jury est, par ses conditions d'aptitude, — propriété ou possession, — le patrimoine de la petite aristocratie. Elle s'en fit, autrefois, une arme redoutable contre les grands et la couronne; mais elle tournerait également cet instrument contre le peuple, du moment où, sortant de sa léthargie, il s'efforcerait, par des tentatives isolées, de conquérir sa part de puissance. Aux yeux de l'étranger, le jury anglais est un objet d'admiration et d'envie; seulement, l'étranger ignore que l'empire souverain des précédents a admis, en matière civile, à côté du jury ordinaire, la co-existence d'un jury *spécial*, jury qu'on peut, sur des motifs plus ou moins frivoles, imposer à toute partie, en tous genres

de cause, jury de choix, jury d'élite, presque permanent. On ignore aussi, avec quelle partialité, le schériff, fonctionnaire désigné par la couronne, peut composer la liste des jurés, en matière criminelle ou politique. Bentham, effrayé d'un danger que n'atténue point, à ses yeux, le droit de récusation, a fait un livre exprès pour le dénoncer au pays; Rey, dans son excellent ouvrage, a cité, à cet égard, de notables abus, et le temps, loin de les affaiblir, leur a donné sa sanction. Au surplus, quel est, dans cette société d'immobilité morale, le novateur, le véritable défenseur du peuple, qui ait été acquitté par le jury?

Le peuple est-il assuré, du moins, d'un droit inappréciable, celui de libre réunion? Ce droit, dira-t-on, ne saurait être nié, en présence de ces *meetings* innombrables dont le récit a étonné parfois le lecteur du continent.

Eh bien, il faut qu'on le sache, cette faculté, dont le peuple a usé encore hier, il peut en être privé demain, car elle dépend du caprice; c'est une tolérance, un fait, non un droit. On ne me croirait pas, laissons parler la loi.

« Toute assemblée *publique* peut être réputée séditieuse. »

Notez que Blackstone et les jurisconsultes les plus en crédit déclarent que la sédition n'est pas définie par la loi.

Le texte ajoute: « Les discours proférés ou les écrits « lus pour critiquer d'une façon immoderée ou indé- « cente les mesures prises par le souverain ou les mi- « nistres, en leur imputant des motifs corrompus ou in- « convenants, sont séditieux. Inculquer au peuple une « mauvaise opinion sur le gouvernement et le dénigrer « dans l'esprit public, est considéré comme une grave

« offense, que le moyen employé soit la médisance ou le « ridicule. »

A la lecture de ce passage, on se rappelle involontairement Beaumarchais et sa définition satirique de la liberté de la presse.

Mais voici qui va plus loin encore, car la loi se résume ainsi :

« La règle, en ce qui concerne les meetings publics, est celle-ci : le nombre constitue la force, — la force, la terreur, — la terreur, l'illégalité.

En d'autres termes : la loi ne déterminant pas le nombre, on n'est jamais assuré de rester dans la légalité.

Et pour le droit de pétition lui-même, il ne peut être exercé, à Londres, dans une réunion excédant cinquante personnes qu'à plus d'un mille de distance du siége du parlement ou de la cour de Westminster.

Ajoutez que l'amende et l'emprisonnement encourus dans ces cas, n'étant pas limités non plus, l'application en est laissée à l'arbitraire du juge.

Dira-t-on que les mœurs sont plus fortes que la loi ? Soit, tant que la lutte n'existe qu'à la surface et dans la bourgeoisie. Mais que le peuple revendique ses droits, la loi est là pour le frapper.

Ne croirait-on pas voir les tyrannies cauteleuses et effrayées du Bas-Empire ?

Que penser maintenant de ce droit de *libre* réunion qui fait, dans le monde, une des gloires de l'Angleterre ?

Et il n'est pas jusqu'à l'acte tant vanté de l'*habeas corpus*, qui n'ait reçu une rude atteinte dans la dernière session. Mais que fait cette brèche au peuple ? L'*habeas corpus* était un palladium politique, et le peuple est laissé en dehors de la sphère politique.

Ce qui l'intéresse, c'est une autre nature d'arrestation ; et ne sait-on pas que, dans cette ville de Londres,

si fière de sa liberté individuelle, il y avait, selon Tapiés, cent mille prises de corps exercées annuellement sur présomptions de dettes ou de créances; ce qui faisait dire à un auteur anglais que, nulle part autant qu'en Angleterre, on ne se joue de la liberté personnelle? Ne sait-on pas qu'avec de l'argent et la loi des cautions, cette loi des temps barbares, où l'homme est moins que l'écu, tout citoyen peut être incarcéré? Ne sait-on pas qu'annuellement, — M. Rubichon l'a établi, — quinze cents créanciers, avant même d'avoir formé leur demande en justice, faisaient emprisonner leurs débiteurs, en vertu de ce droit terrible, oui terrible, car, dans aucun cas, le créancier n'était tenu de nourrir son débiteur, et il est de ces infortunés qui sont morts de faim? Sans doute, une loi qui date d'hier a étendu une ombre de protection sur les petits débiteurs, mais que l'on visite les prisons, et l'on verra quelles atteintes peut subir la liberté de l'individu.

Est-il vrai, du moins, comme le prétend Delolme, que le peuple reste, par l'élection, le maître final des ressorts de l'État?

Ceci est, plus que tout le reste, hypocrisie et dérision. Comment le peuple voterait-il, dans un pays où l'on ne compte qu'un million d'électeurs sur vingt-huit millions d'habitants? N'y a-t-il pas, pour les privilégiés, des conditions de cens que le peuple ne saurait remplir; puis, que serait pour lui le droit de suffrage, tant qu'il demeurerait asservi, par le vote public, aux seigneurs de la terre et du capital, aux seigneurs de l'Église et de l'État? Et même pour le petit nombre de privilégiés, qu'est-ce que le vote, sous une loi, qui accorde encore à quinze bourgs, composés de cent mille habitants, autant de représentants qu'à des villes importantes réunissant entre elles six millions d'ames? Aussi, les élections sont-elles, aujourd'hui

comme avant le bill de réforme, la proie des influences et de la richesse.

Avant la réforme, on a pu dire au sein du parlement: « Vos siéges se vendent comme les bestiaux en foire. »

Et, depuis les révélations pleines de scandales, faites à la dernière session sur les élections d'Alesbury, de Carlisle, de Lancaster, de Yarmouth, de Lyme Regis et d'Harwich, où l'argent acheta des populations entières, il a pu être répété par un homme d'État considérable: « La corruption a été semée à la volée comme le blé sur la terre. »

Aussi ce parlement, issu d'une réforme arrachée après un siècle de lutte, qu'a-t-il produit?

La loi contre les étrangers, la loi de suspension de l'*habeas corpus*, la loi sur la sédition et sur de nouveaux cas de trahison, plusieurs lois enfin dignes des mauvais jours de l'Angleterre. — Rien pour le peuple.

Tel est donc, en abrégé, le véritable tableau des droits dont jouit ce peuple libre sous son aristocratie.

Cette aristocratie, dit-on, fait la grandeur et la force de l'Angleterre. — Après la paix de Westphalie, on en disait autant du vieil empire d'Autriche et sa sécurité excitait l'envie; qu'est-il devenu aujourd'hui sous le souffle de Février?... Répondra-t-on que l'Angleterre est défendue contre la contagion des idées par un fossé profond? — Impuissante sera cette barrière, car les secousses des révolutions se transmettent comme les tremblements de terre sous le lit de l'Océan; il n'y a pas de remparts contre la justice et le droit.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Aristocratie cléricale.

A ce nom de religion *réformée*, sur laquelle planent je ne sais quels souvenirs sombres et austères, à la vue de ce culte presque sans pompe, de ces prêtres-époux, ayant à la fois un pied dans l'église et un pied dans le monde, il semblerait que le clergé dût être dépourvu de ces grandes richesses et de cette forte action qu'enfantent ordinairement l'unité traditionnelle et la discipline vigoureuse des corps isolés. Il n'en est rien, cependant, car le clergé de l'empire britannique est à la fois le plus opulent et le plus politique de l'univers. Ceci n'est point un sophisme; son action politique est partout, dans les lois, dans les tribunaux, dans les universités. L'explication est naturelle pour quiconque lit attentivement l'histoire. On y voit que la religion anglicane, séparée seulement, du catholicisme comme du luthéranisme, pour dire qu'elle en diffère, tour à tour adoptée, puis abandonnée, puis reprise avec fureur, a été bien moins un

dogme qu'un instrument politique aux mains des rois et des partis. Qu'on demeure donc bien convaincu de cette vérité, que les annales de l'Église, en Angleterre, sont, dès le principe, exclusivement politiques. Sous masque de religion, c'est pour le pouvoir qu'elle a constamment combattu.

Quelle a été, en effet, l'origine de l'exorbitante autorité des évêques de la Grande-Bretagne? On la trouve dans une loi politique de Guillaume. Pendant que les guerriers maintenaient la conquête par l'épée, Guillaume donna à ses gens d'église la mission de la maintenir par l'adresse politique et l'influence religieuse. Il brisa donc pour eux les anciennes pratiques d'égalité civile, et donna à ses prêtres normands, devenus membres du haut clergé, le pouvoir de tenir un tribunal dans leurs propres maisons et de disposer de la force publique, pour y traîner les justiciables. Il soumit ainsi la puissance royale à l'obligation de faire exécuter les arrêts rendus par la puissance ecclésiastique, en vertu d'une législation qui n'était pas celle du pays. Sa raison d'agir fut bien la raison d'état et non la dévotion ou la crainte de ses évêques parfaitement soumis à sa volonté. Il ne redoutait guère, en effet, les foudres de l'Église, celui qui répondait à Grégoire VII se plaignant de quelque retard dans l'envoi du denier de saint Pierre, payable aux termes du traité d'alliance conclu à Rome, en 1066 :

« Ton légat m'a requis, de ta part, d'envoyer de l'ar-
« gent à l'Église romaine et de jurer fidélité à toi et à
« tes successeurs : j'ai admis la première de ces demandes,
« pour la seconde, je ne l'admets ni ne veux l'admettre.
« Je ne veux point te jurer fidélité, parce que je ne te
« l'ai point promis, et qu'aucun de mes prédécesseurs
« n'a juré fidélité aux tiens. »

Guillaume qui avait voulu placer son invasion en Angleterre sous la protection de la tiare, était prêt à rompre avec elle, une fois qu'il eut sa proie sous la main. Il préparait ainsi les voies à Henri VIII, qui devait à son tour, dans un intérêt purement mondain, secouer le joug de Rome et embrasser le protestantisme, après l'avoir vigoureusement persécuté dans son propre royaume. Le pape refusant de souscrire à son divorce, il se fit tout simplement chef d'une église nouvelle. La passion l'animait, non la foi; aussi retint-il du catholicisme l'épiscopat et la plupart des cérémonies extérieures; ce fut quelque chose de relatif et de bâtard, bien plus approprié aux circonstances qu'à la rigueur d'une raison absolue. Ses nouveaux évêques furent investis d'une partie des biens immenses qu'il avait arrachés aux prêtres romains. De cette richesse du clergé anglican et de la conservation de la hiérarchie épiscopale, naît la profonde différence qui a continué d'exister entre l'église de la Grande-Bretagne et l'église protestante des autres parties de l'Europe.

Sous la cruelle et fanatique Marie, le clergé d'Angleterre redevient catholique; puis avec Élisabeth, restaurant le protestantisme, fixant la lithurgie, il retourne à l'église anglicane, et chaque capitulation de conscience est payée par des dispenses et des libéralités nouvelles. A travers ses apostasies, il poursuit un but unique, l'accroissement de sa prépondérance. De sa dîme, dans le principe, il était fait trois parts, une pour lui, une pour l'entretien des églises, la troisième pour le soulagement des pauvres. Des trois parts, il est arrivé à n'en faire qu'une: la sienne. Temples et pauvres sont entretenus par les paroisses, et, tandis qu'une partie des revenus du pays s'abîme dans le gouffre ouvert par la loi des pauvres, il touche paisiblement, sur sa dîme affranchie, 162 millions par an.

Du reste, un regard rapide sur son organisation pourra seul faire comprendre à quel degré de puissance il a su parvenir.

Le clergé de l'Angleterre et du pays de Galles se compose de onze mille quatre cent soixante dix-huit membres, deux archevêques, vingt-cinq évêques, vingt-neuf doyens, cinquante-huit archidiacres, trois cent cinquante-cinq prébendiers, deux cent quatre-vingt-onze chanoines, dix mille sept cent quinze curés. Les évêques ont, à leur disposition, douze cent quatre-vingt-dix nominations; les doyens et les chapitres onze cent huit; les universités d'Oxford et de Cambridge, cinq cent trente; la couronne mille quinze; les laïques propriétaires de fiefs, six mille huit cent cinquante-huit.

Il gouverne six millions cinq cent mille ames, et ses revenus, qui sont en totalité de 240 millions, dépassent ceux de tous les clergés réunis du monde chrétien, qui renferme deux cent trois millions sept cent vingt-huit mille ames. Ce clergé absorbe donc, à lui seul, plus que les églises de France, d'Espagne, de Portugal, d'Italie, d'Autriche, de Hongrie, de Suisse, de Prusse, d'Allemagne, de Hollande, de Belgique, de Danemark, de Suède, de Russie, d'Asie, des États-Unis d'Amérique et de l'Amérique méridionale.

Et ce monceau de richesses, arrachées par la dîme, en grande partie, au travail et à la faim, comment est-il partagé? Ici encore, nous retrouverons une aristocratie et un prolétariat. Le personnel de l'Église anglicane se divise en deux classes: le clergé *passif*, qui, sans remplir d'emplois, jouit de grands revenus; et en laisse tomber quelques miettes sur les desservants; le clergé *actif*, chargé de famille, et qui languit dans un état voisin de la misère. D'un côté, des prélats qui, comme celui de Cantorbéry, se font plus de trois millions de rente, qui, comme

ceux de Dublin, de Hawkins, de Cashel, laissent en mourant un patrimoine de 3,950,000 fr., de 6,250,000 fr., de 10,000,000, et de l'autre, de pauvres ministres, dont les enfants, trop fiers pour apprendre un état, peuplent souvent les cités de voleurs, de vagabonds et de prostituées. C'est le capital remontant toujours vers les hautes sphères; ce sont les marchands deux fois chassés du temple par Christ, par Luther, et qui y sont rentrés plus insatiables que jamais.

J'ai dit que le clergé de la Grande-Bretagne était législateur, juge, instituteur.

Comme législateurs, tous ses évêques, sauf un seul, siégent de droit dans la chambre des lords, et souvent leurs suffrages ont fait pencher la balance en faveur du gouvernement.

Juges, leur importance est immense; ils décident en matière de mariage et de testament, c'est-à-dire qu'ils sont maitres des deux plus grandes transactions sociales: l'alliance des hérédités et leur transmission. Beaucoup d'entre eux sont juges de paix dans les comtés.

Sans doute, à première apparence, l'Université est libre en Angleterre, mais, de fait, elle se traine sous la tutelle absolue du clergé. L'Université n'a-t-elle point réglé qu'elle ne recevrait dans son sein que des membres de l'Église anglicane; l'Église, de son côté, n'a-t-elle pas résolu que, pour être appelé à un office ecclésiastique quelconque, il faudrait avoir été élevé dans l'Université? N'y a-t-il pas même, entre ces deux branches de l'aristocratie, un indissoluble contrat: l'Université nommant, pour sa part, à près de 600 bénéfices ecclésiastiques, et le clergé tirant annuellement, pour la sienne, près de 25 millions de l'Université?

Un clergé dont la rétribution, dont l'avancement dépendent du caprice de la couronne ou de la fantaisie in-

dividuelle de sept mille propriétaires de fiefs, dont le sort, modeste ou brillant, peut être fixé par un noble, par un chevalier de la jarretière, par la veuve d'un pair, par un ministre ou même par un juge qui ont le droit de le dispenser, ou non, de l'obligation de résider; un clergé ainsi constitué manque nécessairement d'indépendance. Sa croyance, c'est la politique: asservi lui-même, il doit tendre à asservir les autres.

De là, selon quelques-uns, l'habitude de *lire* les sermons dans l'église anglicane, pour que le prêtre puisse toujours représenter son discours devant le magistrat, dans le cas où il serait soupçonné d'avoir répandu une doctrine contraire aux lois établies. De là encore cet usage, attaqué en plein parlement, d'après lequel les évêques, dans les circonstances graves, envoient aux ministres des discours préparés, avec ordre de les lire fidèlement.

Que peut devenir la parole de mansuétude, sous les tyranniques injonctions de la politique?

Ne se rappelle-t-on pas ces excitations farouches, faites du haut de la chaire par les ministres du Saint-Évangile, à l'époque où nos compatriotes, prisonniers de guerre, étaient jetés sur les pontons de l'Angleterre: « tuer « un Français, partout où on le rencontrerait, était une « œuvre agréable à Dieu? »

Et l'orateur était à peine descendu de la chaire, que des Français étaient assaillis, assassinés quelquefois par des hommes du peuple sortant de l'église.

Ne se rappelle-t-on pas cette prière publique adressée par l'archevêque de Cantorbéry, à toutes les paroisses, avec l'ordre de la lire chaque dimanche, afin d'appeler la bénédiction du Très-Haut sur les armes de la Grande-Bretagne contre la France?

« O Seigneur tout-puissant! donne-nous le pouvoir de « détruire, jusqu'au dernier, ce peuple perfide, qui a juré « de dévorer, *tous vivants*, tes fidèles serviteurs. »

Du reste, si le clergé anglican sert aveuglément la politique et l'aristocratie, c'est à titre d'échange, car elles le protégent avec acharnement, de leur côté, contre tout ce qui peut faire ombrage à ses intérêts ou à sa prépondérance.

Voici comment s'expriment les organes de l'oligarchie, sur les progrès du catholicisme:

« Les sectes ne sont pas plus à craindre pour une re-
« ligion, que ne le sont, pour un bon navire, les vagues
« écumeuses de l'Océan. Mais le *papisme*, le catholicis-
« me, c'est un récif de corail qui s'accroît sans cesse. C'est
« *Satan*, sous les traits d'un ange de lumière, dont le tra-
« vail souterrain s'exerce au détriment de notre organi-
« sation vitale et de la foi de nos pères. Contre ce *papisme*
« dévorant, nous ne craindrons pas de sonner l'alarme,
« et de réveiller *l'énergie* endormie de la vieille Angle-
« terre, au cri bien connu de: *plus de papisme!* Désor-
« mais, ce sera là notre but. Des chapelles, semblables
« aux taches livides de la peste, souillent notre territoire,
« et surgissent avec une rapidité de sinistre augure. Ce
« simoon dévastateur a commencé déjà sa course meur-
« trière; aussi, nous nous plaçons entre le protestantisme,
« cette mère nourricière de tant de femmes chastes et pu-
« res, et de tant d'hommes grands parce qu'ils sont ver-
« tueux, et le papisme, ce père de *toutes les malédictions*,
« au sein desquelles l'Irlande hurle et agonise. Nous de-
« meurerons les descendants des Latimer, des Cran-
« mer, des Ridley, et les loyaux compatriotes d'un Wel-
« lington et d'un Nelson, avec la mémorable devise:
« L'Angleterre s'attend à *ce que tout le monde fasse son*
« *devoir!...* »

Un pareil langage est-il de ce siècle? N'est-ce point ainsi que parlaient les fanatiques qui firent les Vêpres siciliennes et la Saint-Barthélemy?

Dans la séance de la chambre des communes, du 1er août 1843, M. Ward fit une motion, dans le but de pacifier l'Irlande; il proposa que l'immense revenu de l'église anglicane, en Irlande, fût réparti dans la proportion des croyants anglicans presbytériens et catholiques, et que le parlement réglât souverainement la distribution à faire entre les trois Églises.

Lord Elliot, *au nom du gouvernement*, se leva et dit: « Il « ne s'agit pas de savoir si l'Église romaine d'Irlande « sera plus ou moins dotée, mais bien de sanctionner un « manque de foi, en aliénant la propriété de l'Église an- « glicane. Quant à moi, je déclare que je ne vois aucune « différence, entre l'existence d'une Église protestante « et celle d'un souverain protestant. Ces deux principes « ne se séparent pas dans ma pensée (applaudissements). « Tant que le souverain de cet État devra être protestant, « en vertu de la Constitution, on pourra dire que les ca- « tholiques sont une *secte proscrite et dégradée!* Je suis « autorisé à déclarer, de la part du gouvernement, qu'il ne « peut donner aucun appui à la proposition de M. Ward. »

Cette sortie sauvage a été faite, en plein parlement, à la face de huit à neuf millions de catholiques qui forment le tiers de la population du Royaume-Uni.

De cette intolérance officiellement prêchée, de ce lien étroit d'intérêt qui soude à l'aristocratie politique l'aristocratie cléricale, que résulte-t-il?

Que la religion anglicane cesse d'être la religion de la majorité; que, semblable à ces fleuves qui se perdent dans les sables, en ruisseaux imperceptibles, elle se divise à l'infini en sectes, dont la mémoire se fatigue à retenir les noms bizarres; que le catholicisme fait des progrès qui effrâient sérieusement ses ennemis.

La cause de ce phénomène, on la connaît: c'est que l'idée, religieuse ou philosophique, politique ou sociale, grandit sous la persécution.

Du reste, il y a cela de remarquable, que c'est en haine de l'intolérance et des extorsions du clergé que la réforme s'est entée sur le catholicisme et que c'est en haine des mêmes abus, que le catholicisme se greffe à son tour sur la réforme; avec cette particularité, cependant, que, dans tout autre pays, de telles énormités pousseraient dans des voies inexplorées, vers des perspectives nouvelles, tandis que, dans celui-ci, qui n'a point eu son Voltaire, où la philosophie a peu de prise, et la pensée moins de mouvement que la matière, l'esprit semble condamné à tourner incessamment sur lui-même, et ne trouve d'issue qu'en se replongeant dans le passé.

Google

CHAPITRE SIXIÈME.

Aristocratie universitaire.

Les universités sont libres de droit, en Angleterre; mais, dans ce pays où le droit, espèce de Prométhée, est sans cesse enchainé sous le fait, elles ne sont libres vis-à-vis de l'État, que pour tomber sous la domination absolue de l'Église. *For the better service of the Church and the State*, pour servir le mieux possible l'Église et l'État: telle est leur devise. Et comme l'Église est aristocratique, aristocratiques sont les universités. Elles le sont même, à un autre titre; car l'État qui ne les dote point, pas plus qu'il n'entretient d'académies ni de facultés des lettres ou des sciences, ne leur permet cependant d'exister, qu'à la condition de respecter les principes politiques du gouvernement, essentiellement anglicans et aristocratiques.

Cette limite générale, qui est celle assignée à tous les autres pouvoirs, une fois posée, le gouvernement n'a pas le droit d'intervenir, ni dans leur enseignement ni dans leur administration.

Pour avoir une idée exacte des universités de l'Angleterre, il faut donc oublier l'université de France. Rien de commun entre elles que le nom. Point d'institution hiérarchique qui s'étende, comme chez nous, de la capitale à tous les points du royaume. Point de foyer général d'où s'épande partout le même enseignement, pas de procédés uniformes, au moyen d'écoles subalternes dont un conseil supérieur est le pivot.

Les universités anglaises ne sont elles-mêmes que des écoles dont toutes les autres écoles sont indépendantes; et pour bien comprendre leur organisation, il faut admettre, par la pensée, que l'école de droit, l'école de médecine, la faculté des lettres et la faculté des sciences existent réunies en un seul établissement, mais sans subir aucune autorité ni en exercer aucune; alors on aura quelque chose d'analogue aux universités d'Oxford, de Cambridge et de Dublin. Une foule de colléges se rattachent à chacune d'elles et lui servent de satellites, mais, tout aussi libres dans leur allure, tout aussi maîtres chez eux que les universités dans leur propre sein. Les universités sont politiques, en ce sens seulement qu'elles possèdent exclusivement le droit de conférer des grades et des diplômes, tels que ceux de bachelier, de maître-ès-arts, de docteur en droit, en médecine, en théologie. Les études peuvent se faire autre part qu'aux universités, mais si l'on n'obtient pas d'elles un brevet, on est soumis à des conditions d'admission plus sévères pour devenir avocat, médecin, magistrat ou ministre de l'Église.

En un mot, c'est un monopole de haut enseignement, fondé par des chartes, à des époques reculées, celle d'Oxford, par exemple, en 1382, celle de Dublin, en 1591.

Les universités sont exclusivement protestantes. Elles n'accordent de grades qu'aux candidats déclarant, par écrit, qu'ils sont membres de l'Église d'Angleterre, *telle*

que la loi l'a établie. Les agrégés devant également appartenir à l'Église anglicane, le clergé s'est ainsi assuré un enseignement orthodoxe et a formé un véritable séminaire où vient se façonner la jeunesse riche du royaume. L'intolérance de l'Église est aujourd'hui ce qu'elle était au temps de Locke, qu'elle a fait chasser honteusement des rangs de l'université. Comment, sous ce joug, les universités ne seraient-elles point immobiles? Peuvent-elles s'élancer dans la voie du progrès, quand l'Église, surveillante ombrageuse, y rogne constamment les ailes à la libre pensée? Tous les auteurs sont d'accord sur ce point, que c'est à cet ascendant exclusif qu'est dû le dépérissement de l'enseignement en Angleterre. L'un d'eux même, rappelle, à cette occasion, le langage d'Omar devant la bibliothèque d'Alexandrie: « Les sujets traités, dans ces innombrables volumes, ne sont-ils point compris dans l'Alcoran, ces livres sont sans valeur; y sont-ils compris, ils deviennent inutiles. Brûlez-les donc, l'Alcoran suffit aux vrais croyants. » Et l'auteur ajoute: Ce que le calife disait de l'Alcoran, l'Église le pense de l'Évangile. La Bible ne suffit elle point à tout?

« Lorsqu'on visite les universités, dit un autre écri-
« vain, à la vue de ces édifices vénérables, de ces cours
« cloitrées, de ces vastes jardins, de ces pelouses moel-
« leuses, de ces arbres séculaires où tout respire le calme
« et le recueillement, on dirait l'asile de l'étude, de la
« sagesse et du savoir. — Rien de tout cela n'est vrai, ce-
« pendant. Maitres et élèves, richement rentés vivent au
« sein des plaisirs et de la dissipation. L'enseignement des
« langues classiques déchoit, la science est sans essor, et
« les hommes éminents de l'Angleterre sortent rarement
« des universités. »

On serait étonné, si je rapportais ici un programme et que je montrasse dans quel sentier étroit, piétinent

encore aujourd'hui les universités anglaises. C'est un enseignement perdu dans les détails, sans ensemble, sans gradation philosophique. L'étudiant ne franchit pas, pour ainsi parler, une colline où les horizons s'étendent successivement devant lui, jusqu'à ce que, du sommet il embrasse, dans sa généralité, le vaste tableau des connaissances humaines. Qu'il y a loin de là, à l'arbre des sciences de Bacon ou de Leibnitz, aux magnifiques rapports des hommes d'état de la révolution française, sur la science dans ses ramifications infinies et sur l'universalité de l'enseignement! Dans les universités anglaises, l'esprit et les yeux ne sont entretenus que du passé. Aussi, n'est-on pas surpris de rencontrer, dans les rues, professeurs et étudiants revêtus du même costume que portaient, il y a plusieurs siècles, avec ses couleurs bizarres et tranchantes, les respectables fondateurs de ces établissements. Combien vigoureux et indépendant doit être l'esprit dont la sève parvient à se faire jour, sous ces compressions et ces servitudes!

J'ai dit que tout était caste et aristocratie dans leur sein, tout, depuis leurs chefs suprêmes jusqu'au dernier de leurs étudiants. Leurs chanceliers nommés à vie sont de grands seigneurs. Oxford a pour chancelier le duc de Wellington; Cambridge, le duc de Northumberland et Dublin, le duc de Cumberland, prince de sang royal. Les élèves y sont classés en trois catégories bien distinctes: d'abord les *noblemen*, ensuite les *gentlemen-commoners*, puis les *fellow-commoners*. La supériorité de la naissance est reconnue dans la classe des *noblemen*; ils portent des galons d'or à leurs robes; c'est l'aristocratie titrée; celle de la fortune sépare les *gentlemen-commoners* des simples *fellow-commoners*. Et, comme l'argent est toujours l'étalon de l'importance dans ce pays, l'étudiant noble paye 12,000 fr. de pension, le gentleman-

commoner 3,700 fr., et le commoner 2,500 fr.; de même aussi, le droit d'entrée à l'université est réglé sur une échelle de proportion; pour les premiers, il est de 1,250 fr., pour les seconds de 625 fr., et de 375 fr. pour les troisièmes. Ces détails ne sont pas inutiles; on peut y voir le prototype de la société anglaise; ils prouvent que, dès l'université, la hiérarchie politique est inflexible, à la différence de notre institution universitaire, où les classes diverses se trouvent confondues sous le même niveau. Dans ce simple contraste, il y a toute l'épaisseur d'une révolution. L'université anglaise, ai-je entendu répéter sans cesse, fait des citoyens *libres;* oui, libres chacun dans sa servitude, libres, une fois la catégorie admise de se mouvoir dans cette prison sans chaine au pied, libres enfin d'être aristocrates; quelle liberté!

Quant à son organisation, elle est puissante; chaque collége fournit à cette confédération littéraire un certain nombre de membres qui forment les pouvoirs exécutifs et législatifs de son gouvernement. Le lieu où s'assemblent les membres élus s'appelle l'hôtel du sénat. Toute personne ayant le titre de *Master of arts*, ou celui de docteur dans une des trois facultés de théologie, de droit ou de médecine, dont le nom a été inscrit, pendant un certain temps, sur les registres de l'université, a le droit de voter à l'assemblée.

Le sénat se divise en deux chambres: la première appelée *Regent's house*, et l'autre *non Regent's house*. Il faut avoir été docteur depuis deux ans au moins pour faire partie de la première; tous les autres agrégés, attachés à l'Université peuvent être nommés membres de la seconde.

Outre ces deux chambres, il y a aussi un conseil connu sous le nom de *Caput*, composé de quinze membres, présidé par le vice-chancelier de l'Université.

Chaque Université a deux cours de justice: la première est *la cour du consistoire du chancelier*, la seconde *le*

consistoire de la cour du commissaire. Elles ont une juridiction privilégiée pour les étudiants et les membres de la corporation. On y plaide comme dans les cours de justice ordinaire, et on y suit la loi civile. Elles ne peuvent cependant connaître de ce qui concerne les francs-fiefs. On a le droit d'appeler de leur jugement au sénat.

Les universités n'ont pas seulement leurs tribunaux, elles ont leur représentation directe dans le parlement. Cambridge et Oxford envoient chacune deux membres élus par le sénat réuni.

Presque tous les fondateurs des colléges qui composent les universités recommandent d'abord l'étude de la religion, ensuite la culture de la belle littérature et des sciences qui doivent, disent-ils, servir à montrer, dans toute leur magnificence, la gloire de Dieu dans ses œuvres de création et de rédemption.

C'est bien. — Mais le peuple?

Le peuple, qu'a-t-il besoin d'enseignement pour apprendre à contempler les œuvres de Dieu? N'a-t-il point, dans ses incessantes douleurs, conscience suffisante de son néant?

Jusqu'en 1839, on le croirait à peine, la charité seule distribuait au peuple quelques lumières. En cette année, le gouvernement intervint, pour la première fois, dans la grande question de l'enseignement du peuple. La proposition faite au parlement ne passa qu'à une majorité de deux voix, à la chambre des communes. Trente mille livres sterling furent votées, et cela après un débat de trois jours. La chambre des pairs ne fut pas moins hostile à cette mesure. Dans cette Angleterre si prodigue envers son aristocratie *sept cent cinquante mille francs* sacrifiés par le gouvernement pour l'éducation de tout un peuple! Singulière largesse!

C'est logique; l'oligarchie, qui conduit fatalement à la misère, ne peut régner que sur l'ignorance.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Aristocratie judiciaire.

Le corps de judicature, en Angleterre, a une influence énorme dans les affaires du pays. C'est un auxiliaire puissant de l'aristocratie et le vaste réservoir où elle va puiser des forces nouvelles. Pas d'hommes éminents au barreau, qui ne soient bientôt absorbés et ne fassent ainsi défaut à la cause de l'opposition sérieuse. C'est une espèce d'échelle de Jacob par laquelle, après un long temps d'épreuves, montent les élus de l'oligarchie.

Cette influence provient de deux causes ; elle résulte, d'abord, de l'extrême étendue de pouvoirs que la Constitution et l'usage ont conférée aux juges; puis, de l'immense arbitraire dont ils sont armés, par suite de l'obscurité profonde qui règne dans la législation.

L'autorité judiciaire est en effet, dans ce pays la fin de tous le pouvoirs, car c'est à elle que la Constitution a confié le dernier mot de la puissance exécutive :

Il n'y a pas, en Angleterre, cette grande séparation qui existe chez la plupart des autres peuples, entre l'adminis-

tration et le tribunal; le contrôle supérieur de tous les corps administratifs est remis aux mains des cours de justice.

C'est là un élément de force incontestable, mais ce n'est rien encore auprès de l'omnipotence qu'ils se sont créée, au milieu d'un dédale de lois dont ils tiennent seuls les fils. « Les juges sont les maîtres, » s'écriait le chancelier Bacon, il y a trois siècles; et depuis trois siècles, cette parole a été vainement répétée par les Romilly, les Bentham, les Mackintosh, les Taylor. Blackstone, ce grand apologiste des lois anglaises, ne peut s'empêcher de reconnaître, à chaque pas, qu'elles sont couvertes de ténèbres épaisses.

Lord Hale les comparait au vaisseau des Argonautes qui, retournant au port, était le même qu'à son départ, quoique, dans son long voyage, il eût éprouvé tant de vicissitudes qu'il avait à peine conservé quelques-uns de ses matériaux primitifs. « Cette appréciation n'est « point exacte, écrivait un autre savant jurisconsulte, « car dans les lois anglaises, rien n'a cessé de vivre et « c'est là qu'est la difficulté. On peut croire que cette « malédiction du prophète: *Il pleuvra sur eux des filets*, « s'est réalisée pour nous, par cette multitude de lois « mal définies, de coutumes contradictoires, espèce de « forêt vierge, où la nature morte et la nature vivante « co-existent étroitement enlacées et forment un impénétrable séjour, accessible seulement à quelques initiés. »

Droit, juridictions, procédures, c'est un chaos où la vie de l'homme le plus laborieux suffit à peine pour apprendre à se diriger.

Comme la terre qui porte, en ses couches profondes, la preuve des cataclysmes successifs qui l'ont bouleversée, le droit anglais conserve l'empreinte ineffaçable des différentes conquêtes qui ont passé sur le pays. Ce n'est

point un détritus de lois qui dans une transformation philosophique et savante, a engendré des principes nouveaux; non, ce sont des règles sorties, au jour le jour, d'une circonstance, d'une nécessité, d'une tyrannie victorieuse, et demeurées en vigueur comme il y a huit cents ans. Au milieu de ces *méotides*, on a essayé de tracer deux courants, mais la distinction qu'on a faite en *loi écrite* et en *loi commune* est elle-même arbitraire.

La loi *écrite* ou *statutaire* comprend les décisions du parlement et les décisions réglementaires des juges; c'est la loi la plus récente, et bien loin qu'une rédaction nette et logique proscrive de ces actes les ambiguïtés, on dirait que le corps des légistes, nombreux dans le parlement, a pris à tâche d'en rendre les textes vagues et obscurs.

« L'indéterminé, l'indéfini, dit M. Ensor, n'est point « particulier à la Constitution; il est applicable aussi « bien à la législation et aux pouvoirs des juges, qu'à la « couronne, à la chambre des lords et à celle des com- « munes. Nous trouvons un avantage à ce que la Con- « stitution et les lois restent inconnues. Les membres de « la chambre des communes peuvent parler, durant l'é- « ternité de la Constitution ainsi que de son génie et de « son esprit, comme les gnostiques parlaient des *Éons* « et des *Emanations*. C'est là une raison sans réplique « pour que la loi, comme la Constitution demeure per- « due dans le vague. » De là sans doute, tant de nombreux statuts, où ne règne aucune division de matières; des règles de droit sur des sujets incohérents, absolument étrangers les uns aux autres, y sont jetées pêle-mêle, ou plutôt y sont cachées, sous un titre qui ne rappelle rien à l'esprit. Les praticiens les baptisent, du reste, du nom significatif de (*hotchpot-acts*) salmigondis.

Quant à la loi *commune* ou *non écrite*, que de sources différentes! On y reconnaît la loi *galloise*, vestige des

coutumes des anciens Bretons; la loi *west-saxonne*, la loi *mercienne*, mélange des coutumes saxonnes et bretonnes; la loi *danoise*; la loi *normande*, avec son mélange de droit romain; le droit *romain*, qui s'est infiltré par les cours ecclésiastiques, la cour de l'amirauté et celles des universités; le droit *canon* appliqué par les cours ecclésiastiques; la *jurisprudence des cours* qui introduit de même des maximes et pose des principes de législation.

Ajoutez autant de langues que d'origines distinctes, car la loi a successivement et officiellement passé du gallique au danois, du danois au saxon, du saxon au normand français et au latin, du français et du latin à l'anglais. On a bien essayé d'effacer ces traces du temps sous une couche uniforme, mais l'effort a échoué. Blackstone nous apprend que la traduction ajouta au désordre et que ces phrases étrangères furent trouvées si ridicules dans leur travestissement, qu'il fullut, par un statut du règne de Georges II, retourner à la confusion des langues.

L'on comprend bien maintenant qu'au sein de cette Babel, l'Angleterre ait cru devoir créer des cours *d'équité*. Où la science devient impuissante, il faut recourir aux simples lumières du bon sens. Mais comme on ne parvient aux cours d'équité, qu'après avoir parcouru un labyrinthe de procédures dispendieuses, c'est prendre le plus long chemin, pour retourner à l'enfance de l'art. Qu'est-ce en effet, que cette opposition entre le fait et le droit? qu'est-ce que cette cour d'équité, placée au sommet de toutes les juridictions, sinon la substitution du fait au droit, sinon l'arbitraire poussé à la plus haute puissance? Comment cette cour d'équité qui, dans le silence de la loi commune, devient législatrice suprême, n'offre-t-elle pas même, comme les autres tribunaux, la

garantie de l'inamovibilité? Qu'est-ce que ce chancelier, — dernier terme de la raison de tout un peuple, — dont les fonctions sont politiques et cessent obligatoirement avec le ministère qui tombe? Voilà cependant ce qu'on appelle le pays, par excellence, du droit et de la légalité! comme s'il y avait droit sans règle fixe, justice quand le juge fait la loi, à l'occasion d'un procès particulier. Sans doute les mœurs sont un palliatif, mais au point de vue scientifique, une telle institution n'a pas dépassé le niveau des lois de la Turquie, qui comptent au moins pour elles l'avantage de la célérité.

Aussi, l'observation stricte de la loi n'est-elle qu'apparente en Angleterre; la loi n'est respectée que pour les formes et les subtilités de la procédure; inexpugnable forteresse, derrière laquelle la classe des légistes abrite son influence et son avidité.

On lit dans Rey: « Certains auteurs ont pensé juste-« ment que la conquête de l'Angleterre n'avait été bien « cimentée, que lorsque les légistes y eurent introduit « leurs usages, et qu'ils eurent ainsi réduit l'esclavage « en système; » et il ajoute que le même reproche de distinctions métaphysiques, d'inventions et de détours, est adressé aux légistes du royaume de Naples, où l'on sait que les Normands s'établirent également, vers la fin du moyen âge.

Loyal, ce type immortalisé par la verve comique de Molière, a donc eu d'illustres ancêtres.

« Ces réformateurs scolastiques, s'écrie Blackstone, en « transmettant leurs dialectes et leurs finesses à la pos-« térité, en ont tellement imprégné le corps de nos lois, « qu'il est maintenant impossible de les en dégager, sans « nuire à leur substance. »

Il dit encore: « La procédure de la loi commune ou « fictive est le système le plus embrouillé, le moins

« naturel, et le moins fait pour un peuple éclairé et libre. »

Blackstone a raison ; un peuple libre marche droit au but, dans sa politique comme dans ses lois ; et, loin de là, la procédure anglaise n'est semée que de mystères et de fictions.

Le nom seul de ses deux grandes divisions prouve que la logique et la raison en sont exclues :

Procédure *technique, artificielle* ou *fictive*, et procédure *naturelle*.

Cette opposition de mots n'est-elle point, à elle seule, une condamnation ?

Pourquoi distinguer entre le naturel, le vrai et le mensonge ?

Pourquoi ce mensonge, qui a engouffré des fortunes depuis tant de siècles, n'est-il pas impitoyablement répudié ? c'est qu'il y a une corporation, étroitement unie, redoutable, utile aux yeux des classes aristocratiques, qui vit de ces monstrueux abus. Mais on souscrirait difficilement à la sévérité de cette appréciation, si je ne rapportais ici quelques exemples des supercheries incroyables de la procédure *artificielle :* Ainsi, un procès ne peut être intenté, si le demandeur n'a obtenu de la chancellerie un bill, ou *writ original*, qui indique l'espèce d'action qu'il a choisie : il donne caution, pour la forme, et l'on désigne, comme garants, deux êtres fictifs, *John Doe* et *Richard Roe*, qui sont les mêmes pour tous les demandeurs. — Le procès est ensuite porté à la cour que l'on veut choisir. — Le demandeur en remboursement d'un prêt, veut-il plaider à l'*Echiquier*, tribunal originairement institué pour les seules questions de finances ? Il se transforme en fermier ou en débiteur du roi ; il prétend que le tort qu'on lui a fait diminue ses moyens pour payer au roi sa ferme ou sa dette, et il ob-

tient *writ de quo minùs sufficiens existit.* — Veut-il plaider à la cour du banc du roi, pour le recouvrement d'une dette? Il suppose que son débiteur est sous le poids d'une accusation criminelle et qu'il se cache, quoiqu'on sache que tout cela est faux; le débiteur est censé mis sous la garde de l'officier de la cour; dès lors, il peut être poursuivi pour toute espèce de réparation; à ce moment, les voiles tombent, et l'affaire se poursuit. — La cause arrivée devant la cour, commencent d'éternelles discussions par écrit, sur les exceptions dilatoires, les imperfections du *writ original*, les incapacités, les priviléges et les innombrables incidents qui naissent de chaque genre d'action: c'est là un vaste champ pour la recherche des précédents. — Il y a l'exposition de la demande, l'exception du défendeur, la réplique du demandeur, la réplique de la défense, *rejoinder;* le *sur-rejoinder* du demandeur; puis, vient le *rebutter* du défendeur, et le *sur-rebutter* du demandeur. — On arrive enfin à *l'issue générale, conclusion* sur le fait et sur le droit. Si le fait est contesté, un jury est appelé à le constater. — Mais le verdict du jury peut être attaqué et cassé à Wetsminster; on ordonne la formation d'un autre jury dont le *vere dictum* n'est pas non plus à l'abri de l'annullation; ces déclarations du jury peuvent être attaquées par toute espèce de moyens; c'est donc une nouvelle carrière à plaidoiries et à involutions de procédure. — Parmi les nombreux *writs* qui contiennent des formules sacramentelles, on remarque le *writ de capias* qui enjoint au schériff d'arrêter le défendeur pour le garder et le représenter à la cour; afin de l'obtenir, on suppose un rapport du schériff, constatant que le défendeur se cache; puis, on fait rendre un *writ d'attachement,* qui autorise à saisir et à prendre des gages: un second rapport *de nihil* constate qu'on n'a rien trouvé; alors on délivre le

writ de capias. — Un moyen plus prompt d'obtenir le *capias*, c'est de commencer le procès par un *writ original* de délit, en supposant que le défendeur s'est introduit de force dans l'enclos du demandeur, *clausum fregit*, sauf à entretenir la cour de toute autre chose, quand les débats sont engagés.

La nature de ce livre ne me permet pas de parler, au long, de la fiction employée pour le recouvrement de dettes contractées sur simples promesses, appelée le plus souvent *of trespass on the case*, et par laquelle on suppose que le défendeur a commis une offense envers le demandeur, offense pour laquelle ce dernier réclame des dommages-intérêts équivalant au montant de la dette, ni de l'action en réintégration d'une propriété à laquelle on a substitué une action *personnelle* appelée *of ejectement*, action qui conduit au même but sous forme de dommages-intérêts, ni de la fiction nommée *fine of lands*, qui est, à elle seule, tout un long drame.

Quant aux simples mots sacramentaux, imposés à peine de voir défaillir le droit le mieux fondé, Blackstone en cite des centaines, en matière criminelle; Tidd et Ensor en comptent de nombreux exemples, au civil. Souvent, c'est une *syllabe*, une *lettre*, qui fait annuler une procédure, du reste parfaitement intelligible. Rey, en relatant toutes ces subtilités dans son consciencieux ouvrage, déclare qu'il est pris de dégoût.

C'est plus qu'il n'en faut, pour répéter, avec Blackstone, que de tels artifices sont plus dignes des sauvages que d'un peuple libre, et pour s'associer à la légitime indignation de Bentham attaquant avec tant de courage ces abus scandaleux.

Mais ce n'est rien encore auprès de la nomenclature sans fin des *juridictions*. Dans cette matière, que tout législateur délimite avec tant de soin, l'Angleterre n'a ni

vue d'ensemble ni plan général. L'histoire des juridictions ne serait rien moins que l'histoire des quatre peuples qui ont opprimé le pays; elles se jalousent et s'attaquent l'une l'autre, avec tant d'acharnement, qu'on dirait que chacune d'elles représente encore une nationalité. Depuis la cour des *lords* jusqu'à celle des *pieds poudreux*, depuis la cour du *banc du roi*, des plaids communs, jusqu'aux cours de *comtés*, depuis les cours de *la chancellerie*, de *l'amirauté*, de *l'échiquier*, jusqu'aux cours ecclésiastiques, jusqu'aux cours des *requêtes* ou de *conscience*, c'est une longue série d'empiétements. Les quatre grandes cours de Westminster, par exemple, ne doivent leur juridiction immédiate sur tout le territoire du royaume qu'à des usurpations manifestes. Ainsi, la cour du banc du roi qui n'avait, dans le principe, que la juridiction criminelle, a maintenant absorbé presque toutes les affaires. De son côté, la cour de l'échiquier, qui n'était instituée que pour les causes fiscales, juge, aujourd'hui, plusieurs matières civiles. Ainsi, encore, la cour de chancellerie qui n'avait, à l'origine, qu'une juridiction d'équité, s'est créé un domaine immense, au préjudice des cours de la loi commune. Il n'est pas jusqu'aux tribunaux ecclésiastiques qui ne se soient, au milieu du désordre général, attribué la connaissance de nombreuses matières temporelles. Et, comme si le vaste empire de l'Angleterre ne suffisait pas à la curée, une fiction peut l'étendre : supposez, en effet, qu'un contrat ait été passé en pays étranger, mais qu'on veuille en saisir les tribunaux anglais, eh bien, on allègue que Bordeaux ou Madras *est situé dans le comté de Middlessex*, et, alors, les tribunaux anglais deviennent compétents. De la multiplicité de ces juridictions et de l'incertitude qui règne autour d'elles, il suit naturellement qu'il existe peu de causes qui ne soient susceptibles de deux, quelquefois de trois ou de quatre appels.

Avec tant de détours et de superfluités, comment croire encore à cette simplicité tant vantée du mécanisme judiciaire anglais et au personnel si restreint de sa judicature ! Il y a cela de certain, que si, en dehors des douze fameux grands juges de Westminster, on compte tous les légistes qui, sans prendre le nom de juges, en exercent cependant les fonctions, on trouvera plus de magistrats et d'officiers participant à l'administration de la justice en Angleterre, qu'il n'en existe en France. Et il n'est pas moins vrai que la justice de la Grande-Bretagne est, malgré tant de magistratures gratuites, plus lourde à la nation que ne l'est à la France sa justice partout rétribuée. Le lord-chancelier d'Angleterre, par exemple, touche, à lui seul, dit un auteur, en revenus fixes ou casuels, plus que ne coûtent quinze de nos cours d'appel.

Comment croire également à ces séduisantes peintures, où l'on nous montre la magistrature anglaise, humble et nomade, allant porter les bienfaits de sa justice jusqu'à la porte du pauvre, lorsqu'il est démontré que des envahissements successifs ont acheminé vers Londres tous les procès de l'Angleterre ; que, par une bizarrerie sans exemple, la capitale est devenue le point de départ des actions et le centre où elles viennent aboutir. Peu de litiges, en effet, qui ne puissent être ramenés à ce foyer commun, et pour peu qu'on calcule les distances, on doit voir au prix de quels sacrifices ! La Cité est donc un gouffre judiciaire qui attire dans son tourbillon le pays tout entier, et sur lequel plane, épaisse et profonde, une nuée de légistes.

Se figure-t-on, maintenant, la puissance formidable de ce corps, dont la tête est à Londres, et dont les membres, étroitement unis, sont partout ?

« Nombreux et compactes, dit Bentham, ils se meuvent avec une facilité et une force d'influence qui n'appartient

à aucune corporation, si l'on en excepte celle qui a le monopole des passeports dans l'autre monde. »

Aussi, n'est-ce pas sans raison qu'on a comparé les légistes anglais au patriciat judiciaire romain. Il y a quelques points de ressemblance. En Angleterre, les jeunes gens appartenant à des familles fort riches, dit Cottu, peuvent seuls embrasser la profession d'avocat, à cause des grandes dépenses qu'elle entraîne au début. Avec le succès, pas de rêves que leur ambition ne puisse former. Les fonctions de juges, de présidents des cours de justice, de chancelier, de membres des communes, de ministres, sont le prix presque assuré de leur réputation au barreau, et ils recueillent d'avance, jusqu'à un certain point, l'hommage dû aux grandes dignités dont ils portent en eux les espérances. Aussi, combien peu parmi eux, qui soient les défenseurs du peuple! Avocats, moyennant une gratification annuelle de 200 livres et le titre de *king's sergent at law*, on leur impose l'obligation de ne plaider ni contre le souverain, ni contre l'intérêt des ministres. C'est le premier degré de corruption. Magistrats, ils ne sont choisis comme présidents des cours de justice, qu'autant qu'ils ont donné aux ministres toute sécurité. « Le gouvernement, dit encore M. Cottu, est sans miséricorde sur ce point. Présidents, on fait briller à leurs yeux l'expectative de la pairie, qui les place incessamment sous la main du pouvoir. »

Comme à Rome, la magistrature et le barreau anglais forment presque un collége d'initiés, car leur influence est fondée sur la confusion des lois, sur les distinctions subtiles entre le droit et l'équité, sur les formules, les fictions, les symboles, sanctuaire inaccessible aux regards des profanes.

Comme à Rome, ils vivent d'abus; leurs intérêts, leurs traditions les rendent hostiles au progrès; ils sont un des contreforts de l'aristocratie.

Dans un ouvrage récent, un Anglais disait d'eux : « Ils « sont une plaie universelle; ils lèsent tout le monde, « tourmentent tout le monde, ruinent tous ceux qui tom- « bent dans leurs trames; ils sont le plus grand obsta- « cle à toute amélioration; ils agissent contre le public, « avec la supériorité que possède une armée discipline « sur les habitants désarmés de la campagne. »

Il y a vingt siècles, Salluste en écrivait autant des juristes de Rome.

CHAPITRE HUITIÈME.

Du rôle de l'Angleterre dans l'ordre des idées.

L'étoile qui marchait, au ciel d'Orient, devant les mages, l'étoile des traditions bibliques, n'est qu'un mythe au fond, un symbole expliquant que chaque peuple a son génie et sa loi particulière à suivre, dans les destinées générales.

Tous les peuples, en effet, ont eu leur étoile, c'est-à-dire leur idéal, et le sentiment collectif se retrouve partout, quoiqu'à divers degrés, dans l'histoire, aussi bien sous les tentes de la tribu, qu'au grand foyer des anciennes républiques. L'étoile qui brillait au ciel de la Grèce s'appelait Vénus: la beauté; celle de Rome, Mars ou Jupiter: force ou domination; et celle qui depuis cinquante ans, est montée au ciel de France, s'appelle la justice, le droit éternel, l'*Égalité*.

L'Anglais seul a grandi dans son île et s'est développé dans sa fortune, sans lumière ascendante, sans philosophie progressive et générale, *sans idéal*, et, malgré ses

Digitized by Google

hypocrisies puritaines, il n'a jamais élevé son regard ni son cœur au-dessus des mâts et des cargaisons: il n'a pas d'étoile à suivre, lui, de vocation à remplir, comme les peuples serviteurs de l'humanité. Athènes, ce point imperceptible, a marqué son étape d'une lumière immortelle, dans la route de la pensée; quelles traces y laissera l'Anglais, ce possesseur du monde? Il est à lui-même son Dieu, son principe et sa fin: le succès est sa morale, l'intérêt sa logique; et ses institutions en font foi comme son histoire, il n'a d'autres principes, d'autre philosophie, d'autres règles de devoir que les avantages ou les nécessités de sa fortune. C'est, par excellence, le peuple *du fait* et des traditions immobiles.

Qui lui a donné sa législation sur la propriété, en coupant, d'un coup, la chaîne de ses origines? La conquête normande, *le fait* sauvage, la force, et, depuis qu'il l'a reçu, son code féodal n'a pas subi la moindre modification, quoique le niveau du droit soit monté partout d'âge en âge.

D'où lui vient sa religion? D'une fantaisie de roi, d'un caprice princier, d'une révolte lubrique de Henri VIII, c'est-à-dire du *fait*, et du fait le plus misérable, de la cause la plus indigne pour un établissement aussi auguste parmi les hommes.

Et cette religion, qui porte le nom de réforme, s'est-elle du moins épurée dans sa doctrine, sa morale, son dogme, en traversant les siècles et les philosophies? Non, certes: elle est restée sourde, fermée, individuelle, comme la loi de Guillaume, s'immobilisant, dans son adultère, entre le papisme et l'esprit humain.

Quant à l'organisme de son gouvernement, à ses puissances ou fonctions d'état, quel est le principe qui les relie? Y a-t-il, dans cet assemblage, une doctrine qui relève, de près ou de loin, de la science et du droit? Non;

il y a des *faits* consacrés par la tradition, ou qui se sont dégagés, comme intérêts, dans la lutte des temps. Il y a la monarchie, la noblesse, la bourgeoisie, c'est-à-dire une oligarchie des formes constituées et liguées pour la commune défense des priviléges; mais le droit humain, le droit philosophique, général, il n'y est point reconnu; les titres de la personne, ou ses richesses, c'est-à-dire les faits, donnent seuls puissance; il y a des citoyens anglais, mais tout Anglais n'est pas citoyen.

Dans l'économie sociale, il en est de même: celui qui, dans la famille générale, ne représente pas une valeur, une possession, un revenu, celui-là n'a pas de droits, même à la vie; c'est un esclave inutile; il n'y a pas de place, au banquet, pour lui, comme l'a dit Malthus, qui n'a fait que déduire la légitime conséquence du principe anglais, en proclamant sa loi fratricide, en portant son arrêt de mort.

Ce principe de l'*utilité*, de la valeur de l'homme par les choses, est, à tel point, entré dans la conscience et les mœurs anglaises, qu'on dit ici, pour estimer un citoyen: « Combien vaut-il? » c'est-à-dire: quel est le taux de ses rentes, quelle est la force de son commerce, l'étendue de ses domaines? Le grand poëte Milton ne *vaudrait* pas encore aujourd'hui le dernier des marchands.

Dans la philosophie et l'enseignement, c'est un respect aveugle, absolu pour la tradition morte, c'est la même logique subordonnant toujours le principe au fait et pétrifiant l'intelligence. Les universités, on l'a vu, sont des séminaires pour l'État et la haute Église, fermés à la libre pensée, des serres chaudes pour l'*anglicanisme*.

Un génie vigoureux et transcendant s'était élancé vers le spiritualisme et la généralisation, car l'Angleterre a eu Bacon, ce grand encyclopédiste du seizième siècle; mais le fait, toujours le fait devait réagir contre l'idéal,

et Bacon a été renié pour Locke, l'anatomiste de la sensation; de même qu'on renia Thomas Morus et ses aspirations généreuses pour les chiffres de Malthus. Et c'était justice vraiment : à la politique du *fait*, à la religion du *fait*, à l'économie sociale du *fait*, quelle philosophie pouvait mieux se marier que la philosophie du *fait* ou de la sensation ?

Il n'est pas jusqu'à sa langue, qui ne porte l'empreinte matérialiste et qui n'ait subi l'anarchique loi du fait dans ses formations. Elle n'a point, à vrai dire, de grammaire, point de construction logique, point de nuances ordonnées pour les classifications diverses les plus essentielles; et le service de la pensée, dans ses évolutions infinies, se fait par la proposition et le verbe auxiliaire. Empruntées au celte, au saxon, au français, au latin, ses racines sont riches et nombreuses ; mais sur ces tiges, elle n'a greffé que des désinences mortes, et quand elle s'assimile des mots nouveaux, ce n'est pas le travail des analogies qui la guide, c'est le succès, c'est la mode; elle adopte les néologismes heureux et les fait *lords* avec leurs noms étrangers. N'est-ce pas encore dans les formes comme dans les institutions, dans les mots comme dans les choses, la même tendance, la même religion, la religion du *fait?*

Mais, ce caractère distinctif de la société britannique éclate surtout dans les lettres, dans les sciences et dans les arts. Certes, il y a eu de beaux génies en Angleterre ; — Newton, entre autres, qui l'a, à jamais, illustrée dans la science; — et la haute littérature y compte aussi plus d'un chef-d'œuvre en tout genre; Shakspeare a jeté sur cette île un éclat dont le rayonnement, au lieu de s'effacer, s'agrandit, de siècle en siècle, et gagne de nouveaux horizons, comme fait la lumière du soleil, quand elle se dégage des vapeurs et monte au plein des cieux.

Milton, à son tour, a laissé une des grandes épopées que l'histoire des lettres ait recueillies, et ce siècle est encore plein de la voix de Byron.

Mais ces puissants esprits ont passé sur leur île comme des météores. Les générations ne les ont pas suivis, et leur gloire n'a pas engendré. Quel est, en Angleterre, le génie qui, surprenant comme Voltaire, comme Rousseau, les secrets trésors de la raison humaine et du droit éternel, les ait frappés à son empreinte, pour les jeter en monnaie au reste du monde? Où sont les héritiers de Shakspeare, où est son école? Qu'a-t-on fait de son théâtre, libre et tout grand ouvert à l'humanité, comme la scène antique? — Le théâtre anglais, aujourd'hui, n'existe pas; il est mort avec Sheridan; il n'est plus qu'un écho monotone et grossier des vaudevilles ou des mélodrames du continent, et si Shakspeare, oublié si longtemps, est en honneur, il ne le doit pas à son immortel et franc génie: c'est le client abrité sous la pourpre d'Élisabeth, c'est le chroniqueur partial des guerres nationales, c'est le grand poëte glorifié par toutes les sanctions du dehors, par toutes les idolâtries de l'Europe, que l'Angleterre encense; elle se mire dans le cristal de ces poëmes divins, mais elle n'en sait pas les profondeurs, et dans son culte, il n'y a que l'orgueil d'elle-même.

Milton, lui, n'a pas même de lampe en son sépulcre: la *protestante* Angleterre n'a jamais eu que des rancunes pour cet austère et beau génie qui, voilà trois siècles, vint prendre sa place entre Shakspeare et Dante. Elle admire moins *le Paradis perdu*, qu'elle ne se souvient de l'arrêt de mort de Charles Ier.

Quant à Byron, les grandes révoltes de son intelligence et les saintes audaces de sa pensée ne lui seront jamais pardonnées par les hypocrisies de ses compatriotes. Sa vie et sa mort furent, pour elles, un scandale, comme ses

œuvres ; et proscrit aujourd'hui, comme de son temps, *Manfred* est encore sous l'anathême. Que ne chantait-il Pitt ou Wellington, au lieu de pleurer sur la tombe de Marceau? La *religieuse* Angleterre, alors, l'aurait déïfié, même dans ses vices.

Ainsi, point de tradition suivie, respectée, développée par le travail incessant des générations; d'illustres génies et de grandes œuvres, mais point d'école nationale, pas plus dans les arts que dans les lettres.

Les arts, en effet, que sont-ils en ce pays, et quel est l'appoint de l'Angleterre dans ce trésor commun, alimenté par toutes les races et tous les peuples? Elle dessine le chien et le cheval, elle peint le portrait, elle grave avec habileté; l'individu, le fait et la copie servile, voilà son lot, voilà sa part au grand œuvre. Les compositions sérieuses, elle en ignore les lois ou les dédaigne; elle n'a pas de galerie nationale, et si ses musées sont riches, elle le doit au caprice de ses lords, à la violence de ses Verrès, qui ont pillé la Grèce et l'Italie; toutes ses richesses sont des dépouilles volées aux tombeaux.

Dans ses villes, où sont les monuments dignes de ce nom? et quelles sont les statues qui peuplent ses places publiques? Nelson, Pitt, Wellington, et tout un monde de ducs ou de rois taillés en grotesque, voilà le musée vivant de l'Angleterre!

Dans ses fêtes nationales, ses grandes cérémonies commémoratives, que voit-on? Des processions masquées sous la livrée des ordres et des hiérarchies, des corporations groupées sous bannières comme au moyen âge, des phalanges, des clans de famille, mais jamais un peuple, un peuple en pleine communion d'unité, d'égalité, de patrie.

J'en ai dit assez pour qu'il reste établi que toute philosophie générale, toute synthèse, toute loi sérieuse et puissante manque à ce peuple, dans ses diverses manifestations.

Or, quand un pays se gouverne ainsi par *les faits* et *selon les faits*, quand sa croyance n'est qu'une habitude, un calcul des intérêts, une tradition aveugle, ce pays n'est pas dans la vie générale. Il ne saurait grandir en aucune fonction sociale, car on ne monte qu'avec le flot, avec les idées. Il est condamné, malgré ses forces natives et ses prospérités apparentes, à vieillir dans toutes les stérilités de la servitude, et si les fortes disciplines qui pèsent sur lui tombaient, son génie troublé, comme celui de l'esclave, ne comprendrait d'abord et ne suivrait que la liberté des vengeances ; juste expiation, d'ailleurs, des longs crimes et de la corruption savante de l'aristocratie.

Digitized by Google

LIVRE DEUXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

L'Irlande.

Étudiée dans ses lois et dans ses mœurs, l'Angleterre nous a révélé toutes les iniquités du privilége et toutes les corruptions de l'intelligence; l'histoire de ses conquêtes et de ses guerres va nous faire connaître les perfidies de sa politique, nous donner le nombre et la mesure de ses crimes.

Sa première victime, parmi les nations, fut l'Irlande, sa voisine du canal Saint-Georges, et depuis 1108, date de la première invasion, jusqu'à nos jours, sept cents ans se sont écoulés, sans que cette Pologne des siècles ait eu trève ni répit un jour, une heure, sur sa roue. Voici les phases principales de ce long martyrologe.

En plein douzième siècle, à la voix d'un roi félon, chassé de Leinster, l'une des quatre provinces irlandaises, les Anglo-Normands accourent, armés de la lance et tout

bardés de fer; ils relèvent le trône, mais ils font le roi vassal, et s'emparent de ses domaines, chassant devant eux, vers l'ouest, les propriétaires du sol, ou les enchaînant comme serfs à la glèbe patrimoniale. C'est ainsi que les Anglais du moyen âge protégeaient les alliés qui leur faisaient appel, et pratiquaient le devoir de chevalerie. On verra que les fils n'ont pas trahi la politique des pères.

Ce premier champ du vol fut entouré, fermé comme une forteresse, par les Anglo-Normands, et pendant quatre siècles, l'Irlande de l'ouest et du nord vint se ruer en vain contre ces palissades de l'étranger. Mais que pouvaient la flèche et le bouclier de bois, contre ces phalanges et ces murailles hérissées de fer?

Des luttes sans fin, l'incendie, la dévastation, le pillage, l'assassinat, tels étaient les doux passetemps des réitres d'Étienne et de Robert, dans cette longue période de la première occupation. Montés sur leurs grands chevaux de bataille, ils harcelaient nuit et jour les seigneurs irlandais leurs voisins; ils détruisaient les récoltes, enlevaient les bestiaux, rasaient les villages, tuaient jusqu'aux enfants, et cette zone qui servait de champ de bataille aux deux partis fut tellement saccagée, que les clans irlandais qui l'occupaient offrirent de se soumettre et de passer, comme sujets, à la couronne d'Angleterre.

Mais le gouvernement britannique refusa de les recevoir à ce titre, qui leur aurait garanti la protection de la loi: les suppliants de la servitude furent donc repoussés; on défendit même à tout Anglo-Normand, sous des peines terribles, de contracter avec l'Irlandais aucune relation d'affaires ou d'alliances, et pendant qu'on les mettait ainsi non-seulement hors la loi, mais hors la famille, hors la vie, un décret de Henri IV, roi d'Angleterre, dé-

fendait à tous *ennemis irlandais de quitter le royaume.* Telle fut la politique de la première invasion; elle se résume ainsi : *extermination et vol.*

La seconde période de cette tragédie du sang, comme l'appelle un grand poëte, s'ouvre à la *réforme religieuse* inventée par Henri VIII. Les *ennemis irlandais* étaient déjà retranchés de la communion politique et sociale; ils n'étaient ni citoyens ni sujets, dans les domaines de leurs ancêtres; ils étaient esclaves ou bêtes fauves, la chose du maître ou le gibier des guerres : mais, jusque-là, du moins, on leur avait laissé leur Dieu, leur foi, leur ciel catholique semé de patries heureuses: arrive l'apostasie libidineuse de Henri VIII, et la nouvelle persécution commence, plus terrible, plus sauvage, plus implacable, en ses supplices et en ses fureurs, que la guerre de la conquête et la politique de l'occupation par le guet-apens.

Élisabeth, la grande Élisabeth des Anglais, ordonne que les rebelles à l'hérésie soient traqués, par le fer et par le feu, jusqu'au dernier. Elle entreprend la pacification, à la manière d'Attila, par le désert, et dans trois provinces habilement soulevées par la politique des provocations, dans l'Ulster, le Munster et le Leinster, elle fait la guerre, non-seulement à l'homme, à *l'Irlandais ennemi*, mais à la ferme, à la cabane, à la récolte, à l'arbre, à la plante, à l'herbe qui pourrait donner pâture à la faim.

En quelques mois, ces contrées fertiles sont dépeuplées et nues comme un cimetière. « Plus de blé dans les « champs, dit un auteur contemporain, plus de bestiaux « dans les pâturages, plus d'oiseaux dans les airs, plus « de poissons dans les rivières: d'un bout de la province « à l'autre on rencontrerait à peine un homme, une femme, « un enfant. »

« Cette terre était si désolée, s'écrie Spenser, qu'on « voyait ses malheureux habitants sortir des forêts et

« du creux des vallées pour chercher quelque nourri-
« ture, rampant sur leurs mains, car leurs jambes ne
« pouvaient les porter. Ils avaient le regard de la mort
« et la voix des spectres. Ils dévoraient les carcasses d'a-
« nimaux sur les chemins, heureux quand ils en trou-
« vaient, car ils étaient souvent réduits à déterrer les ca-
« davres pour s'en repaître. »

Élisabeth, comme on le voit, n'avait oublié que le cadavre dans sa destruction universelle et dans sa guerre d'extermination par l'incendie, le glaive et la famine. Mais à quoi pouvait aboutir cette politique atroce? A la dévastation, à la stérilité du sol, à l'entier épuisement de la population celtique, et c'est ce que voulait la reine de la *réforme*, c'est ce qu'a toujours voulu, poursuivi la politique de l'Angleterre. — « Avec l'ordre et la civili-
« sation, disait un des conseillers d'Élisabeth, ce pays
« acquerrait bientôt du pouvoir et des richesses. Les ha-
« bitants pourraient alors avoir l'idée de se rendre indé-
« pendants. Notre politique est donc de maintenir le dé-
« sordre en ce royaume, car tant que l'Irlande sera dé-
« chirée par les dissensions intestines, elle n'essaiera pas
« de se détacher de la couronne d'Angleterre. »

Fidèle à ce principe que Machiavel nous a dénoncé comme la politique des rois, Élisabeth remplit sa tâche jusqu'au bout, et les terres confisquées par sa royale justice furent distribuées à ses serviteurs anglais sous cette expresse et formelle condition, pourtant, que les propriétaires nouveaux ne laisseraient, sur leurs domaines, aucun fermier ou cultivateur d'origine ou de race irlandaise.

On voit que la politique anglaise de la *réforme* est en progrès sur le douzième siècle : elle ne veut plus de l'*Irlande ennemie*, même à titre de serf.

Et que font les Stuarts à leur avénement? Écossais et fils de Marie Stuart la catholique, Jacques Ier ouvre son

règne, par un édit dans lequel Sa Majesté déclare à ses *bien-aimés* sujets d'Irlande, qu'elle n'admettra ni la liberté de conscience, ni le libre exercice de leur religion, et les prêtres de ce culte sont traqués comme des ennemis publics, et les fidèles sont par lui condamnés à l'apostasie publique, au parjure officiel de l'exercice protestant, et l'on établit jusque dans les familles, entre la femme et l'époux, entre la mère et l'enfant, une police permanente d'inquisition et de délation contre les tièdes ou les rebelles à l'orthodoxie de l'Église anglicane.

Cette politique du sectaire couronné, sacrifiant au système de l'oppression traditionnelle, n'indique-t-elle pas la pensée toujours présente de l'Angleterre, cette pensée qui est la mort de l'Irlande? Et comme tous les actes sont conformes, il ordonne une enquête générale des titres de propriété dans les trois provinces, avec vérification à l'anglaise: les propriétaires n'ayant pas les pièces régulières selon le droit britannique, leurs titres sont contestés par les légistes, annulés par les juges, et leurs domaines confisqués reviennent à la couronne ou sont attribués aux colons écossais, qui partagent avec l'Anglais ces riches dépouilles. A la conquête par les armes et la violence, a succédé la spoliation par la fraude et par la chicane des justiciers: les chevaliers ont fait place aux procureurs.

Jacques poursuit ses bien-aimés sujets jusque dans les âpres montagnes du nord, leur dernier refuge. Il les fait traquer par ses nouveaux colons, et quand la proie est forcée par sa meute, il parque ce troupeau dans les plaines, afin que la garde en soit facile et sûre.

Enfin, le parlement anglo-irlandais lui fait-il ombrage, comme défenseur et représentant du droit national? Il crée des bourgs-pourris et l'achète.

Qu'aurait fait de mieux Henri VIII ou sa fille Élisabeth?

Sous Charles Ier, c'est lord Strafford qui gouverne l'Irlande, et, cette fois, la dernière province indépendante, le Connaught est exproprié par les armes et par les procès juridiques. Les jurés et les tribunaux refusent-ils de prononcer ou de sanctionner l'arrêt? On emprisonne les jurés, on les écrase, ainsi que les magistrats, d'amendes léonines, véritable confiscation de la force et de l'hypocrisie liguées.

L'administration de cet intendant du *roi catholique* est tellement odieuse et cruelle dans son oppression jalouse, qu'au sein du parlement anglais lui-même, elle devient un chef d'accusation contre ce bourreau devenu ministre.

Mais ce n'était là qu'une manœuvre de guerre: la tête de Strafford, en tombant, entraîne la couronne et la tête de Charles Ier; et ce roi qui, dans ses derniers jours, s'était tourné vers l'Irlande avec ses *cavaliers*, ce roi précipite sur ce malheureux pays les colères de Cromwell et le fanatisme des puritains.

L'appel de Charles Ier et l'alliance de ses *cavaliers* avec les Irlandais avaient soulevé l'Irlande, et dans le mois d'octobre 1641, une insurrection générale éclata, qui mit en ligne une véritable armée dans les quatre provinces.

A ce nouveau cri de guerre de l'Irlande, l'Angleterre répondit par l'envoi de cinquante mille hommes et par un décret de son parlement qui formulait ainsi l'extermination:

« Ordre d'attaquer, tuer, massacrer, *anéantir* tous les « rebelles, leurs adhérents et leurs complices: de brûler, « détruire, dévaster, piller, consumer, démolir toutes pla- « ces, villes, maisons où les rebelles ont été secourus ou

« reçus, toutes les moissons, blé ou foin, qui s'y trou-
« vent, tuer, anéantir tous les individus mâles et en état
« de porter les armes, qu'on trouvera dans les mêmes
« lieux. »

Ce programme de cannibales fut exécuté dans tous les points : l'Irlande, fauchée par la guerre, redevint le désert d'Élisabeth, à ce point, dit la tradition populaire : « *Qu'il n'y avait pas d'eau pour noyer un homme, de* « *bois pour le pendre, ni de terre pour l'ensevelir.* »

Aux derniers jours de cette lutte furieuse, et quand toutes les forteresses étaient encore au pouvoir des Irlandais unis aux cavaliers, arrivèrent Cromwell et la peste. Ces deux fléaux achevèrent l'œuvre de destruction, et l'Irlande fut de nouveau *pacifiée*.

Les corbeaux, comme toujours, s'abattirent sur les champs de bataille; on paya les dettes de l'expédition, en distribuant aux usuriers les terres conquises, et pour que la population irlandaise ne pût se relever de longtemps, on déporta cent mille ames dans les colonies, où les filles furent vendues comme esclaves, rejetant le reste au delà du Shannon, dans le Connaught, où tous les catholiques devaient s'établir, sous peine de mort, au milieu des ruines.

Quand le trône fut relevé derrière l'échafaud de Charles Ier et le tombeau de Cromwell, Charles II sanctionna toutes ces proscriptions, tous ces vols, ainsi que l'avait fait, avant lui, le roi Jacques; et Guillaume III, le *protestant*, se serait montré plus favorable que les Stuards aux Irlandais qui le combattirent jusqu'à la chute de Limerik, si l'aristocratie britannique n'avait forcé le nouveau roi constitutionnel à suivre, comme ses devanciers, l'éternelle politique de l'Angleterre : *Delenda Hibernia!*

Depuis la reine Anne, jusqu'à l'acte de l'union, période qui comprend un siècle, la persécution ne cessa pas un

seul jour, et le fanatisme anglican inventa, dans ce temps néfaste, sa dernière infamie, son dernier crime, en instituant, jusque dans la famille, la prime de l'apostasie: tout fils *converti* fut déclaré l'héritier immédiat et légal de son père vivant; ainsi, après la terre l'Église, après l'Église le foyer; il ne restait rien à l'Irlandais catholique, ni la tombe de ses aïeux, ni le cœur de son enfant, ni la terre, ni la prière, ni l'espérance!

Cette politique de l'inquisition invisible, universelle et toujours menaçante, fut si terrible, exaspérée qu'elle était, d'ailleurs, par les révoltes écossaises, qu'à son ombre tout dépérit: production, travail, commerce, et que les vieux Anglo-Normands, les colons du Leinster, se liguèrent avec les catholiques, pour ramener un peu d'air au fond de cette cale où tout un peuple gémissait sous le bâillon du négrier. Le champ de bataille, cette fois, fut le parlement irlandais, seule institution jusque-là restée debout, parce qu'elle avait été le tribunal d'initiative ou de sanction pour toutes les iniquités de la métropole.

Ce fut un grand scandale pour l'Angleterre, que cette énergique résistance légale, organisée par les Irlandais protestants, et qui pouvait relever la vieille Érin, la victime des siècles. Aussi Georges II, son gouvernement et sa cour firent-ils de leur mieux pour désunir et corrompre. On acheta toutes les voix vénales, toutes les peurs furent exploitées et toutes les cupidités assouvies. En vain, Gratan s'écriait: « Vous avez empoisonnée jusqu'aux sources de la législation; des majorités vendues peuvent bien décréter la loi, mais elles ne peuvent donner autorité, force morale à la loi. » Le gouvernement comptait ses votes sans daigner répondre, et les mesures sanctionnées s'exécutaient.

Un terrible orage, pourtant, s'amassait sur le vieux monde: la révolution française venait de naître, et son

premier souffle allait, au loin, caresser les terres esclaves, réveiller les nations endormies. L'Irlande, entre toutes, fut remuée par l'esprit nouveau. Des meetings populaires agitèrent ses villes: l'opposition se développa dans le parlement, jusqu'à parler la grande langue des guerres nationales, et, dans le pays, une vaste association se forma, sous le nom des *Irlandais unis*.

Pitt, qui se trouvait alors au gouvernail, n'osa pas heurter de front cette redoutable marée des colères irlandaises: en pilote habile, il manœuvra pour diviser les vagues. Il accorda le *relief bill*, qui donnait le droit de vote aux catholiques, celui du verdict et le libre concours au barreau; plus tard, l'émancipation complète fut promise, et quelques chefs irlandais furent appelés dans la haute administration du pays. Alléchés par ces prémisses de la délivrance, les catholiques ne s'allièrent point aux *Irlandais unis;* ils se tinrent à l'écart, et le gouvernement anglais ayant traversé les années les plus orageuses de la Révolution sans que l'Irlandais prît feu, Pitt rentra tout à coup, à la première nouvelle de nos désastres, dans la politique traditionnelle de la violence et de l'extermination: les chefs de l'opposition appelés au pouvoir ne furent pas même installés, et l'on envoya, pour les remplacer, de véritables commissaires de guerre civile, au nombre desquels lord Castelreagh.

Indignée, l'Irlande catholique se jeta tout entière dans la ligue et fit cause commune avec les protestants *unis*, qui s'inspiraient des principes fraternels de la Révolution française. Un comité supérieur de propagande et d'action fut institué sous le nom de directoire, et un de ses membres, Wolfe Tone, se rendit à Paris pour solliciter le concours de la grande République. Hoche, en effet, partit bientôt avec quinze mille hommes et quarante-cinq vaisseaux; mais cette flotte, battue par des vents terri-

bles, fut dispersée, anéantie, perdue, et l'Angleterre échappa, grâce à la tempête, à la lutte la plus formidable qui l'ait jamais menacée.

Ne vit-on pas, en effet, deux ans plus tard, le général Humbert débarquer dans l'ouest, avec quinze cents hommes, prendre la ville de Killala, mettre en déroute un corps régulier de quatre mille soldats, et tenir tête, avec un bataillon, aux trente mille hommes de lord Cornwallis, qui reçut, à très-honorable capitulation, cette poignée de héros? Que n'aurait donc pas fait l'habile général de la Vendée, ayant pour corps de bataille quinze mille hommes de vieilles troupes, et pour auxiliaire, pour réserve profonde, une patrie soulevée, un peuple en révolution?

Aussi l'Angleterre comprit-elle parfaitement à quel danger elle venait d'échapper, et sa terreur se manifesta, comme toujours, par le massacre et les vengeances. Elle acheta les secrets de l'association des *Irlandais unis*, et livra les chefs, les uns au poignard, les autres aux bourreaux; elle les poursuivit par la confiscation jusque par par de là la tombe, et voulant en finir avec cette conspiration redoutable qui se recrutait jusque sous les échafauds, elle détermina l'insurrection par ses cruautés infâmes.

Cette dernière lutte de l'Irlande fut terrible, entre toutes les luttes de son histoire. « Nous nous battons la corde au cou, disaient les insurgés. » En effet, dans cette guerre provoquée par le viol, le pillage, l'assassinat, l'Anglais ne faisait pas de prisonniers; ceux qu'il ne tuait pas dans la bataille, il les jetait aux juges, c'est-à-dire au supplice, et dans cette boucherie, dit un auteur contemporain, « pas un révolté n'obtint sa grâce. » Mais l'incendie des fermes et des villages, le massacre des prisonniers, les tortures exercées sur les suspects, le meur-

tre des enfants et des femmes, l'expropriation des terres, la mort des chefs, toutes les fureurs de la vengeance assouvies ne suffisaient pas à la politique anglaise; il restait encore un dernier attentat à commettre contre la nationalité de l'Irlande; il fallait abolir son parlement, dernière forme effacée de sa triste indépendance.

Pitt, voyant le peuple écrasé, frappa ce dernier coup; il acheta les bourgs-pourris à beaux deniers comptant; il paya les votes avec des pensions et des places, et l'acte d'*union*, c'est-à-dire de confiscation nationale, fut acclamé, dans la première année du siècle, par la majorité du parlement irlandais.

L'Angleterre avait enfin cloué l'Irlande au sommet de son calvaire; depuis, la malheureuse crucifiée n'en est pas descendue: qu'est-ce, en effet, à voir le fond des choses, que cette émancipation catholique, si long-temps appelée par tous les tocsins de l'Irlande, et que la peur arracha, voilà quelques vingt ans, à la politique de Wellington? Quelques milliers d'Irlandais ont le droit de voter comme les bourgeois de Londres et d'envoyer au parlement un petit groupe de députés desquels on s'écarte, comme de maudits, dans le camp des vainqueurs! Impuissants et réprouvés, ils sont là comme une dérision vivante de la patrie, car la loi se fait devant eux et contre eux; ils n'ont pas une seule influence dans l'administration, et toujours esclave, leur terre irlandaise ne porte de fruits que pour l'étranger!

O'Connell, qui fut le grand promoteur de cet affranchissement catholique, se garda bien de pousser son peuple dans les voies sérieuses de l'émancipation; après avoir condamné, trahi, répudié la grande tradition révolutionnaire des Wolfe Tone et des Fitz-Gerald, ces martyrs restés sans vengeance, il nourrit de ses ballades l'Irlande affamée, et lui jeta pour dernière espérance un nouveau rêve, le *Rappel de l'Union*.

Il savait bien, cet ami des wighs, ce tribun courtisan, qui tant de fois humilia l'Irlande aux pieds de *sa reine gracieuse*, il savait bien que sa promesse, à tous les vents semée, n'était que mensonge; que l'Angleterre, sans un coup de révolution, ne laisserait jamais se rouvrir les portes du parlement irlandais, et que, dans tous les cas, ce parlement ne rendrait pas à la patrie ses biens, son indépendance, sa nationalité. Mais il savait aussi que les grands malheurs sont faciles à tromper, et richement entretenu sur la rente des pauvres dont les guenilles lui faisaient cortége, il leur montrait à l'horizon qui fuyait toujours, les portes resplendissantes de leur Jérusalem.

Le nom de cet homme, qui fut grand par l'intelligence, mais lâche de cœur, sera marqué par l'histoire de la croix des traîtres, et un jour viendra où l'Irlande affranchie par sa démocratie révolutionnaire rejettera, maudira sa mémoire.

En quel état, en effet, l'a-t-il laissée, cet homme qu'elle a nourri trente ans de sa sueur sanglante, elle qui l'aurait suivi, tordant en épée le dernier fer de ses charrues, jusqu'au milieu des citadelles ennemies, jusqu'au cœur de l'Angleterre?

Le peuple irlandais aujourd'hui ne possède pas un pouce de terre en Irlande. Il est ou mendiant ou vagabond, ou valet de culture sur les domaines de l'*étranger*.

Sa police s'appelle l'*étranger*, son administration l'*étranger*, sa justice l'*étranger*, et comme il n'a rien, ni la propriété ni le travail libre, ni la rente ni le salaire, il meurt de faim sur les routes ou va tourner la meule dans les workhouses; ceux-là seulement que la maladie de la faim n'a pas épuisés, partent et s'en vont aux terres lointaines, ce qui faisait dire, il y a quelques jours à l'Anglais Braïd: *l'Irlande n'exporte plus que l'Irlande!*

Et que fait le gouvernement? Il assiste impassible au spectacle de cette terrible agonie, il fait respecter la loi... Ses constables font sentinelle autour des huttes et des cabanes que les seigneurs font démanteler pour chasser l'homme.... Ses juges font saisir, au profit des créanciers, les workhouses, les dernières maisons des pauvres!

On exproprie jusqu'à la charité... Voilà bien, je crois le drame fini.

CHAPITRE DEUXIÈME.

L'Amérique.

Le fanatisme insensé des Stuarts avait produit, en Angleterre, comme la révocation de l'édit de Nantes, en France, une forte émigration de protestants : presbytériens d'Écosse, puritains de Cromwell, quakers de Guillaume Penn étaient partis par centaines pour l'Amérique septentrionale, et dans moins d'un siècle, treize colonies, sorties de ces familles éparses, s'étaient presque élevées aux proportions d'un royaume qui aurait pu devenir la richesse et l'orgueil de la métropole.

Les treize États, divisés en comtés comme la mère-patrie, lui constituaient déjà, vers 1760, un débouché, pour ses marchandises, de six millions de livres sterling. L'Angleterre avait le monopole du commerce et de la navigation dans ce nouveau monde qui venait d'éclore au delà des mers, et les taxes qu'elle y percevait annuellement sur les hommes et sur les choses, lui formaient un véritable trésor d'empire.

Les sujets américains payaient, en effet, dix-huit pences par livre sterling de revenu sur leurs biens et sur leurs personnes. Pour les professions, offices, et trafics de toutes sortes, la taxe s'élevait à une demi-couronne par livre, sans compter les impôts extraordinaires pour les circonstances difficiles, et les droits qu'ils acquittaient au fisc anglais sur les denrées d'importation.

L'Amérique était donc une véritable terre de labour pour la Grande-Bretagne, et fort précieuse à conserver; mais l'insatiable avidité du gouvernement anglais l'entraîna, comme toujours, aux convoitises extrêmes, et la scission éclata bientôt.

Sous le nom d'*acte du timbre*, la métropole essaya d'abord d'astreindre les treize États américains à se servir, pour toutes leurs transactions, d'un papier marqué, délivré par le fisc et portant impôt.

Réunis en congrès dans la ville de New-York, les députés des colonies déclarèrent, en 1765, qu'ils ne se soumettraient jamais à la taxe du timbre; ils en appelèrent à la couronne dans une pétition remarquable, et, joignant l'action à la parole, par une ligue de *non-importation* entre eux arrêtée, ils mirent le commerce anglais au ban de ses colonies.

L'Angleterre marchande eut peur: elle céda: mais trois ans après, elle renouvela sa tentative par un impôt indirect sur les objets de consommation qui venaient de la métropole, tels que le verre, le papier, le cuir, les couleurs et le thé. Nouvelle résistance de l'Amérique du Nord. Le Massachussets convoque une assemblée extraordinaire sous le nom, si célèbre depuis, de *Convention*. La ligue nationale contre l'importation anglaise se relève, et des fabriques américaines sont fondées par souscription, préparant ainsi le dernier affranchissement et les rivalités futures.

L'Angleterre hésita de nouveau quelques instants; elle retira toutes ses prétentions, excepté sur le thé; mais la trêve de son orgueil ne fut pas longue, et, déclarant que le droit de la métropole à taxer ses colonies était absolu, souverain, afin d'assurer l'exécution de ses arrêts fiscaux et de ses vengeances, elle s'inféoda la justice américaine; elle la plaça, comme la haute administration, sous sa dépendance, en se réservant l'investiture et le traitement.

C'était là fonder la servitude, toute la servitude; car le principe de la spoliation par l'impôt à taux facultatif étant posé d'une part, comme le droit de la métropole, et la justice étant, d'autre part, à la solde et à la volonté de l'Angleterre, l'Amérique du nord, qui n'avait pas de délégués au parlement métropolitain, était condamnée, comme l'esclave, à travailler pour ses maîtres, sans droit et sans recours.

Cette usurpation monstrueuse fut la cause véritable de la grande révolte américaine. Ainsi, c'est encore un crime qui sert ici de préface à cette guerre infâme de l'Angleterre contre des colonies sorties de son flanc et qui la nourrissaient dans sa fastueuse indigence.

Et quels furent les caractères de cette expédition impie, fille d'un orgueil stupide et des plus basses concupiscences? Ouvrez l'histoire du dix-huitième siècle: l'Angleterre ne cherche pas d'alliés parmi les grandes nations, pour consommer son attentat; elle va recruter en Allemagne, dans les bas-fonds des tavernes et des corps de garde, des assassins à gages, des condottieri qu'elle achète, à prix débattu, dans les cours des petits princes besogneux et dans les villes libres. Il y a pour ce commerce de forbans, des bazars publics où la marchandise humaine est exposée, comme le ballot, aux enchères, et pour intéresser les chefs de maison, les princes, devenus mar-

chands, on stipule d'avance, en leur faveur, vingt livres sterling par chaque tête de soldat qui *resterait* en Amérique, ce qui faisait dire à l'un d'eux, le landgrave de Hesse-Cassel, après l'affaire de Trenton : « Vous ne pouvez-vous figurer la joie que j'ai ressentie, en apprenant que, de mille neuf cent cinquante Hessois qui se sont trouvés au combat, IL N'EN EST ÉCHAPPÉ QUE TROIS CENT QUARANTE-CINQ; CE SONT JUSTEMENT MILLE SIX CENT CINQUANTE HOMMES DE TUÉS... ET PARTANT SIX CENT QUARANTE-TROIS MILLE FLORINS QUE LA TRÉSORERIE ME DOIT, SUIVANT NOTRE CONVENTION. La cour de Londres objecte qu'il y avait une *centaine de blessés qui ne doivent pas être payés comme morts;* mais j'espère (ceci s'adresse au général en chef hessois) que vous vous serez souvenu des instructions que je vous ai données à votre départ de Cassel, *et que vous n'aurez pas cherché à rappeler à la vie,* PAR DES SECOURS INHUMAINS, les malheureux dont vous ne pourrez sauver les jours qu'en les privant d'un bras ou d'une jambe. *Ce serait leur faire un présent funeste,* et je suis sûr qu'ils aiment mieux mourir avec gloire que de vivre mutilés et *hors d'état de me servir*... Rappelez-vous que de trois cents Lacédémoniens qui défendaient le défilé des Thermopyles, *« il n'en revint pas un seul; que je serais heureux si j'en pouvais dire autant de mes braves Hessois!! »*

Ces enrôlements à la traite, ces primes du sang payées aux princes, marchands d'hommes, indignèrent l'Europe, et dans le parlement anglais lui-même, une voix s'éleva pour les flétrir.

« Des bouchers de la Basse-Saxe, des Homwas, les plus cruels des hommes, voilà donc, s'écriait lord Chatam, les alliés de l'Angleterre! des brigands qui ne respectent ni le sexe, ni l'âge, et qui aiment à plonger leurs mains dans le sang de la faiblesse désarmée! Ah! nous

« avons imprimé sur nos armes une tache que toutes les « eaux de l'Océan ne laveront jamais, en mêlant ainsi le « tomewack à l'épée, le scalpel au fusil. »

Ces dernières paroles de lord Chatam ont besoin d'être expliquées pour être bien comprises: il faut qu'on sache, en effet, que l'Angleterre, non contente d'embaucher les bandits de l'Europe contre ses fils du nouveau monde, lançait sur eux les Indiens les plus féroces, et leur payait une prime de salaire ou d'encouragement pour chaque chevelure américaine, d'enfant ou de vieillard, de soldat ou de femme: la preuve en est acquise à l'histoire par des lettres officielles, et dans une de ces lettres — du capitaine Crawford, au colonel Aldemond, — nous trouvons les détails qui suivent:

« Conformément à la prière des chefs sauvages de Sen- « néka, j'envoie à Votre Excellence, à la garde de Dieu, « et sous la conduite de James Bloyd, huit ballots de *pé-* « *ricrânes* ou chevelures préparées, séchées, garnies de « cerceaux, peintes et décorées de toutes les marques « triomphales des Indiens. »

« Je ne doute pas que Votre Excellence ne juge à pro- « pos *de donner quelque encouragement ultérieur à ces* « *honnêtes gens!*

« Voici la facture et l'*explication* du contenu de huit « ballots dont les Indiens vous demandent de faire hom- « mage, en leur nom, à sa Majesté. »

L'explication se trouve, en effet, à la suite de la dépêche, et quelque hideux que soit ce procès-verbal de cannibales, nous en extrairons quelques lignes, pour la gloire éternelle de l'Angleterre, payant l'assassinat de ses propres enfants.

« *Ballot*, n° 5. — Cent deux chevelures de fermiers; « dix-huit, seulement, marquées avec une petite flamme « jaune, indiquant qu'ils ont été *brulés vifs*, après avoir

« eu les ongles arrachés et subi d'autres tortures. Un des « péricrânes désigne un ecclésiastique, par son rabat sus- « pendu au cerceau de la chevelure: on remarque, dans « ce lot, soixante-sept têtes *grises* (têtes de chefs de fa- « mille), ce qui rend le service plus essentiel. »

« *Ballot*, n° 6. — Quatre-vingts chevelures de fem- « mes; les cheveux longs tressés à la manière indienne, « pour dénoter *qu'elles étaient mères.* »

« *Ballot*, n° 8. — Deux cent onze chevelures de filles « de différents âges, et pour le n° 9, avec cent vingt- « deux chevelures, une petite boite décorée de bouleau, « contenent les péricrânes de vingt-neuf petits enfants: « point de larmes peintes parmi les marques, mais un « petit couteau noir indiquant *qu'ils ont été arrachés du « ventre de leurs meres!* »

En voyant son pays prendre de tels auxiliaires dans une guerre fratricide et payer de tels trophées, lord Chatam n'avait-il pas raison de dire, que toutes les eaux de l'Océan ne laveraient jamais la tache que l'alliance du tomewack venait d'imprimer aux armes anglaises?

Ce n'est pas là tout, pourtant, et sans parler des nègres auxquels on mettait la torche et le poignard à la main, sauf, après les incendies et les assassinats, à les embarquer, comme esclaves, pour les Indes-Occidentales, les annales de l'expédition anglaise proprement dite, les hauts faits de ses chefs et de leurs troupes régulières, suffiraient amplement, dans cette guerre comme en toute autre, pour assurer à la Grande-Bretagne la suprématie du crime et la palme des infamies.

Veut-on savoir comment on traitait les chefs ennemis, les plus braves officiers américains, trahis par le sort des combats?

Le général americain Mercer, vingt fois blessé dans l'affaire de Prince-Town, rend les armes au dernier sang,

et devient prisonnier des Anglais : on le porte sous les tentes ennemies, et là, les soldats l'achèvent à coups de crosse, sous les yeux de leurs officiers !

Le colonel américain, Isaac d'Haines, fait prisonnier dans la Caroline du sud, est jeté dans la geôle de Charles-Town. Le lendemain, une cour martiale, instituée par le major de la ville, le fait comparaître pour la forme, et sans discussion, sans témoignages entendus ni reçus, sans aucune formalité judiciaire ou de défense, on décide qu'il sera fusillé dans les quarante-huit heures; deux jours après, ce jugement ou plutôt cet assassinat avait eu son cours.

Quant aux sous-officiers ou soldats, la justice, à leur égard, était encore plus expéditive, et la fusillade réglait le compte des vaincus, sur les champs de bataille.

Fort heureusement, en Amérique, ce n'était pas comme en Irlande, où les forces accumulées et renouvelées ont toujours fini par écraser les plus saintes révoltes : les *insurgents* tenaient tête, partout, aux troupes royales; ils leur faisaient essuyer de sanglantes défaites, et les bourreaux n'eurent pas souvent l'occasion de déshonorer leurs victoires par de lâches hécatombes. Mais comme ils se vengeaient sur les faibles, sur les villages désarmés, sur les fermiers inoffensifs ! Il y a, dans cette page de l'histoire américaine, trois ou quatre figures de généraux anglais que le sang a marquées entre toutes, et les Tarleton, les Brown, les Fergusson sont condamnés, comme leurs subalternes policiers : Ningham, Pivengton et Cardonel, à l'éternité du mépris et de la haine.

Ces derniers travaillaient, l'un dans les cachots à torturer les victimes, l'autre dans les maisons à déterrer les suspects, et le troisième, dans les campagnes à piller, dévaster et brûler, au nom du roi : quant au chef de ce triumvirat d'assassins, il s'appelait lord Clinton, et la

ville de New-York, qui fut le théâtre de ses exploits, gardera, bien avant dans les siècles, le souvenir de sa domination abhorrée.

J'ai analysé rapidement les divers caractères de cette expédition ouverte et conduite contre les Anglais de l'Amérique du nord, par leurs bons cousins du vieux royaume : les Anglo-Normands. Les détails sont riches et l'on a pu voir que, dans les guerres de famille, comme dans les guerres de conquête, à la politique anglaise, tous les moyens sont bons.

Quand elle ne peut pas diviser et corrompre les frères, au dedans, elle appelle contre eux les bandits du dehors, et les sauvages, leurs voisins, ces barbares artistes en péricrânes! Mais, la violence a ses mauvais jours comme la ruse. L'or et le tomewack furent impuissants contre la jeune Amérique du nord, que protégeaient le grand cœur de Washington et l'épée de la France : l'Angleterre vaincue fut humiliée dans son orgueil, en même temps qu'elle était frappée dans sa puissance, par la perte d'un si riche et d'un si beau royaume.

« Je me suis demandé, — disait un membre du parlement, dans la session de 1782, lors de la dernière apuration des comptes qui s'élevèrent à la somme énorme de 2,500,000,000 de francs : — « je me suis demandé « ce que l'on avait fait, avec ces 100,000,000 de livres « sterling, et j'ai vu qu'on les avait employées à perdre « cent mille hommes, et les deux tiers des domaines les « plus précieux de l'empire britannique. »

Telle était, en effet, la balance de l'expédition, sans compter la honte qui s'attache à toutes les défaites méritées, et l'exécration de l'histoire.

CHAPITRE TROISIÈME.

L'Inde.

Vers les premières années du dernier siècle, quelques marchands de Londres, spéculateurs à l'aventure, s'établissaient modestement sur les côtes de l'océan Indien, et y jetaient, sans le savoir, les premiers jalons de ce vaste empire qui, depuis, a, tour à tour, absorbé tant de beaux royaumes, depuis Calcutta jusqu'à Delhi.

Ces humbles commencements d'une fortune, aujourd'hui si haute, furent protégés et favorisés par les guerres d'extermination que se faisaient les deux peuples, alors maîtres du pays et qui n'y pouvaient vivre en paix, étant profondément séparés par la race, par la tradition, par des cultes ennemis.

Les pâles héritiers d'Aurengzbeig et leurs rahjahs amollis étaient partout en lutte avec les successeurs de Thamas Koulikan, musulman venu de la Perse et vainqueur de l'Inde. Il n'y avait plus que des tronçons d'empire, dans ces contrées à l'infini divisées, et ce fut grâce à tous ces morcellements, à toutes ces luttes intestines,

que les aventuriers anglais purent planter leur tentes sur quelques points des côtes et des rives.

Que demandaient-ils, d'ailleurs? Un peu de place au soleil pour y élever leurs chétifs comptoirs, et la protection des chefs, nababs et rahjahs, pour leur petit commerce à l'intérieur des terres!

Mais laissez s'élever ces comptoirs inaperçus et le fort montera bientôt derrière la boutique, et, bientôt la frégate anglaise viendra s'amarrer au fort. Laissez les relations commerciales se nouer, s'étendre dans le pays, et fussiez-vous empereur, grand mogol, roi des rois, vos ministres, dans peu, deviendront rétifs, vos officiers insolents, vos conseillers prévaricateurs. Vous garderez encore les honneurs officiels du commandement, mais vous aurez cessé d'être le maître dans votre empire. L'invisible main de l'étranger écrira tous vos ordres, toutes vos volontés, jusqu'à votre testament.

C'est ainsi que les Anglais procèdent quand ils ne sont pas en force pour la conquête insolente, violente, sauvage, et dans l'Inde, comme ailleurs, tels furent leurs premiers débuts.

En moins de trente ans, ils avaient relié tous leurs comptoirs en une fédération puissante; par l'intrigue, ils touchaient à tout dans le pays: ils étaient un gouvernement, et ils rêvaient déjà la domination absolue.

Leur ambition fut merveilleusement servie par deux hommes dont la cupidité savante ne recula jamais devant le crime, et dont il suffira de résumer ici l'histoire, en quelques traits saillants, pour donner à tous une preuve nouvelle et décisive de l'immoralité britannique.

Le colonel Clive commandait les établissements anglais des bords du Gange, et convoitait les riches provinces du Bengale, où régnait un soubah, feudataire, à peu près indépendant du grand Mogol. Que fait le com-

mandant pour assouvir son ambition et celle de ses marchands? Il invente un prétendant légitime qu'il tenait en fourrière, il achète le premier ministre du soubah régnant; il se fait livrer sa capitale, et le vol consommé, le prétendant installé, l'honnête lord Clive, maître d'un royaume, refuse d'acquitter le contrat de la trahison; il nie sa signature, n'oubliant pas toutefois de se faire compter cinq millions de francs pour ses honoraires personnels par le soubah nouveau, sa créature de la veille et son esclave du lendemain.

Autre expédition à la Carthaginoise: Un des nababs du Bengale ayant refusé de reconnaître le nouveau chef, le colonel Clive se jette sur sa province avec ses troupes, et le condamne à céder à la compagnie le revenu de trois districts, se réservant, sur cette riche aubaine, une annuité personnelle de près d'un million. Pour ceux qui connaissent les manœuvres commerciales de la politique anglaise, il est inutile d'ajouter ici que le colonel Clive avait stipulé, pour première condition, dans son contrat avec le prétendant vassal, que tous les articles de commerce seraient soumis à des taxes énormes, avec *exemption et privilége pour les seuls négociants anglais*. Ainsi, l'on avait, à la fois, par les tributs et par les marchés, tous les revenus du royaume. Il n'y avait plus que la terre à prendre, et cette dernière spoliation s'accomplit bientôt.

De pareils hauts faits étaient d'excellents titres à la reconnaissance de la compagnie, qui encaissait les plus gros bénéfices de ces vols. Aussi le colonel Clive s'étant rendu dans la métropole, y fut-il investi, par le haut conseil, du pouvoir supérieur avec toutes ses attributions, et, de retour à Calcutta, le puissant gouverneur put reprendre, en maître absolu, la direction des affaires.

Le grand Mogol, chassé de son trône, renié par ses puissants vassaux, et presque prisonnier de l'un d'eux,

n'était plus qu'une ombre impériale. Dans cette détresse, *le soleil du monde* vint un jour s'abattre au milieu des établissements anglais et demander protection au gouverneur.

Quelle admirable fortune pour lord Clive et ses commettants! Le gouverneur s'empresse autour *du roi des rois;* il lui tient l'étrier d'une main, et, de l'autre, il lui montre un traité stipulant, au profit de la compagnie, la perception à perpétuité des revenus de trois provinces: Orissa, le Bengale et Bahar.

Le *soleil* donne sa signature; son vassal le plus puissant, le Nabab d'Oad, cède aussi les revenus de sa riche province, après avoir payé 12 millions, pour frais de la guerre; ces traités conclus sous l'épée de Clive leur gouverneur, les agents de la compagnie prennent, pour la première fois, *cette splendide signature sociale pour leurs ballots et correspondances:*

« Les *magnifiques* Marchands de la compagnie des Indes Orientales, percepteurs des magnifiques provinces « du Bengale, de Bahar et d'Orissa, *serviteurs* du *magnifique* empereur Sahah-Alum! »

Les excellents *serviteurs* que ces *magnifiques* marchands! Ils venaient de s'assurer, *par leur perception*, 50 millions et demi de revenus annuels.

Et cela, pourtant, ne devait pas suffire à leur insatiable cupidité. Récolter l'impôt n'était qu'une des formes, un des moyens pratiques de leur exploitation savante: il leur fallait le monopole des marchés, il leur fallait les terres. Les articles de consommation les plus répandus, le sel, le tabac et le bétel, furent soumis, à des droits énormes, dans les provinces de leur perception; les Anglais seuls ne payaient point de taxes et ruinaient, ainsi, toute concurrence. Quant aux propriétaires du sol, ils furent expropriés comme ceux d'Irlande, par une vérifi-

cation de titres qui n'était jamais qu'une annulation, et les domaines du Zémindars furent livrés à la folle enchère.

La spoliation étant complète, et le riz ayant manqué, par une mauvaise récolte, la famine sévit sur l'Inde. Les Hindous, qui ne mangent pas de viande par esprit de religion, périrent par millions, après avoir donné leur dernier or, et le pays étant ruiné, la perception ne trouva rien à récolter. Après le pillage et la famine, on venait de tomber en plein paupérisme.

Les *magnifiques* marchands de Calcutta s'émurent alors, et les directeurs de Londres prirent l'alarme. On s'oublia même jusqu'à porter une accusation contre lord Clive qui avait, disait-on, des coffres pleins d'or et du sang à ses mains.

L'intègre gouverneur se disculpa facilement; ses richesses n'étaient que des *présents* des Nababs, et n'avait-il pas donné des terres et des priviléges immenses à la compagnie, un royaume à l'Angleterre!

On ferma l'accusation par la proposition suivante: « Lord « Clive a rendu à son pays des services signalés; il a bien « mérité de l'Angleterre! »

Et l'histoire, que dira-t-elle? Elle a déjà répété les énergiques paroles prononcées alors par un membre du parlement:

« Sans doute, disait ce dernier, les fortunes immenses « amassées par les officiers de la compagnie ont toutes une « origine honorable. Les propriétés des indigènes sont « enlevées par la violence; on vous dit *que c'est un droit* « *de la guerre.* — Sont-elles extorquées par la ruse? *C'est* « *une compensation pour d'illustres services.* — Sont-elles « ravies par le monopole? *C'est un acte de commerce!* « Toutes ces subtiles distinctions entre des exactions et « des présents, entre un pillage et une récompense, peu-

« vent satisfaire les *magnifiques marchands*, de la com-
« pagnie, mais elles sont indignes d'être écoutées par des
« législateurs. »

Voilà le jugement de l'histoire et l'éternelle condamnation de lord Clive, dont les iniquités s'effacent pourtant devant les crimes du nouveau Verrès de Warren-Hastings.

Warren-Hastings fut le premier officier-général publiquement investi par la couronne du gouvernement des Indes. Les *magnifiques marchands* avaient gardé, jusque-là, toutes les attributions du pouvoir souverain, et c'est à peine s'ils payaient une redevance de quelques millions à la métropole, quand la banqueroute imminente les força d'implorer la grâce d'un empruut et de subir la haute initiative de la couronne dans la distribution des emplois publics, y compris l'éminente charge de gouverneur-général.

Warren-Hastings allait donc engager directement l'honneur de son pays, et le délégué de la métropole entraînait, cette fois, dans sa responsabilité, tous les pouvoirs royaux ou parlementaires.

Eh bien, voici comment fut représentée la mère-patrie:

1° Deux ministres indiens, jadis les clients des Anglais, mais tombés en disgrâce depuis qu'ils étaient riches, furent accusés de malversations par le proconsul et jetés dans les fers jusqu'à rançon payée.

2° Les Mahrattes, qui sont les Arabes de l'Inde, ayant envahi la province d'Oude et le territoire des Rohillas, ces derniers appelèrent les Anglais et le plus puissant des nababs voisins s'engageant à payer 10 millions pour cette alliance. Le danger passé, ils oublièrent leur parole ou ne purent s'exécuter, ayant trop souffert dans la lutte. Que fit Warren-Hastings? Il fit exterminer les Rohillas par le nabab d'Oude et exigea de lui les 10 millions, ne

laissant à son allié que les joies du sang. C'était ainsi, du reste, qu'entre eux avait été réglé le contrat des vengeances.

Ainsi, pour quelques sacs d'argent, le gouverneur anglais livra tout un peuple à la destruction, et l'exécution fut telle, que les officiers anglais employés dans ces boucheries, avaient horreur d'eux-mêmes! Qu'importait au proconsul?

« Je veux, écrivait-il aux directeurs de la compagnie, « faire tomber dans votre caisse des sommes vraiment « royales, et amener le nabab plus près de la frontière « des Mahrattes, ses ennemis, afin que la terreur qu'ils « lui inspirent le mette encore plus dans votre dépen- « dance. »

Meure donc ce peuple innocent et malheureux; que les enfants, les femmes le vieillards se tordent dans l'agonie des tortures; que la flamme dévore les maisons et que les animaux eux-mêmes périssent, il faut de l'argent et des otages à Warren-Hastings pour ses marchands de Calcutta!

3° Le grand Mogol, déjà pensionnaire des Anglais, avait mis deux de ses dernières provinces sous leur patronage. Hastings les confisque à son profit, les vend au nabab, exterminateur des Rohillas, et non content de voler deux fiefs au Mogol, il lui supprime son traitement.

4° Le nabab d'Oude étant mort, Hastings fait liquider l'héritage au profit de la compagnie, déclare au successeur que tous les engagements à titre onéreux sont nuls, reprend au fils les deux provinces qu'il venait de vendre au père, et ne les concède de nouveau, que moyennant cession de souveraineté sur le territoire de Benarès; le prince de cette contrée est par lui soumis à payer un tribut annuel, en sus de trois réquisitions forcées et successives qui remplissent les coffres d'Hastings, sans

assouvir sa faim, car pour dernière infamie, il envahit Benarès, dépose le prince, investit de l'autorité un de ses clients et sous son nom, dévaste, ruine le pays, à tel point qu'il ne laisse derrière lui que la misère, entre le percepteur et le bourreau.

Il n'a garde d'ailleurs, de s'oublier dans ce partage de dépouilles. Ainsi, la veuve du nabab d'Oude, instituée par lui régente, lui paie, à titre de don grâcieux, 180,000 roupies; il en touche 40,000 sur la perception du d'Hougley; son secrétaire a, comme le chef, un compte ouvert sur tous les livres de perception ou d'intendance, et les primes soldées par la corruption ou la peur font aux simples officiers du gouvernement britannique la fortune d'un roi.

Que si quelques-uns l'accusent dans le conseil des directeurs ou parmi les indigènes, il répond aux premiers, en annulant leurs décisions, et il traduit les autres devant ses tribunaux où des délateurs subornés leur imputent des crimes imaginaires, et les font condamner par cette justice vassale, ruinant ainsi la preuve et le témoin, à la grande gloire et au profit du vice-roi prévaricateur.

C'est ainsi que fut pendu le rahjah Nundiomar coupable d'avoir accusé Warren-Hastings devant le conseil et d'avoir prouvé que ce concussionnaire avait volé plusieurs millions, par vente de places et trafic d'influences.

Le Verrès anglais avait, du reste, des agents qui le secondaient à merveille et qui sont dignes de partager sa renommée: Voici ce que disait Burke des excès commis par un des subalternes de Hastings.

« Ceux des laboureurs auxquels on soupçonnait de l'ar-
« gent caché étaient soumis à d'atroces tortures: on leur
« serrait les doigts avec des cordes, jusqu'à ce que les
« quatre doigts de la main fussent pour ainsi dire sou-

« dés ensemble et ne fissent plus qu'une seule masse de « chair: on les séparait ensuite avec des coins de fer et « de bois.

« D'autres étaient attachés deux à deux par les pieds « et jetés à travers une barre de charpente où ils res- « taient suspendus les pieds en l'air. Puis on les frap- « pait à coups de bâton sur la plante des pieds, jusqu'à « ce que leurs ongles fussent enlevés: on les frappait « ensuite sur la tête jusqu'à ce que le sang sortit par le « nez, la bouche et les oreilles: ils étaient aussi flagellés « avec des épines, des cannes de bambou et des verges « vénéneuses qui les brûlaient à chaque coup, comme des « lames ardentes.

« La cruauté du monstre qui ordonnait ces supplices « savait tourmenter l'esprit ainsi que le corps; il faisait « souvent lier ensemble le père et le fils: on les fouet- « tait ensuite jusqu'à ce que leur peau tombât en lam- « beaux, et il avait cette satisfaction infernale de savoir « que chaque coup aurait son effet, car si le fils ne le « recevait pas, il n'en souffrait pas moins, en sachant « qu'il était tombé sur son père, et le père souffrait les « mêmes angoisses, en sentant que chaque coup auquel « il échappait retombait nécessairement sur son fils.

« Il est impossible de décrire les souffrances des fem- « mes arrachées des retraites les plus secrètes de leurs « habitations, que la religion du pays respectait comme « des sanctuaires. Elles étaient exposées nues aux yeux « du public: les vierges étaient traînées dans les cours « de justice, et, là, violées à la face des magistrats, à la « face des spectateurs épouvantés, à la face du ciel et de « la terre!

« D'autres femmes eurent l'extrémité des mamelles « mises dans un bambou fendu et cruellement arrachée « de leur sein: ce que la pudeur prend soin de cacher

« chez toutes les nations, ce monstre le dévoilait à tous « les yeux et le consumait par un feu lent. Bien plus, « quelques uns des valets de ce bourreau ont poussé « l'infamie, la profanation, jusqu'à boire dans les sour- « ces mêmes de la vie! »

Ainsi parlait Burke, en pleine chambre des communes, et ce misérable dont il dénonçait les crimes était un agent officiel, un serviteur exécutant les volontés du gouverneur général des Indes, et ce gouverneur était lui-même l'agent officiel, le serviteur investi, le représentant de la couronne, et le parlement, au nom de l'Angleterre outragée, déshonorée, ne brisait pas, ne rappelait pas l'instrument de ses hontes!

Non: il fallait d'autres crimes, sans doute, et la mesure n'était pas comble. Mais la cupidité de Warren-Hastings et des *magnifiques marchands* ne pouvait pas être arrêtée pour si peu; cependant, à force d'énormités, la coupe fut bientôt pleine.

Épuisée jusqu'à la dernière obole et jusqu'à la dernière goutte de sang, la province d'Oude se révolta; les Begums du précédent nabab furent accusées (il leur restait des trésors et des domaines) d'avoir fomenté la révolte et de la servir. Le fils de l'une de ces femmes, nabab au compte des Anglais, prit parti contre elles sous la menace d'Hastings, et les deux princesses, livrées sans défense à leurs ennemis, furent condamnées pour crime de trahison contre le prince et ses alliés. Elles avaient ouvert elles-mêmes, protestant tout haut de leur innocence, les portes de la ville qui leur servait de refuge; mais il fallait qu'elles fussent coupables. Hastings convoitait leurs richesses, et les deux victimes, dépouillées, nues, frappées à coups de bâton, comme des esclaves, virent leurs trésors confisqués et furent chassées de leurs domaines.

Digitized by Google

Cette sauvage et dernière exécution contre des femmes réveilla cependant l'opinion publique en Angleterre, et, malgré la protection de Pitt, qui défendait dans le parlement son exécuteur des Indes, le procès d'Hastings fut enfin résolu.

« Qui de nous, s'écriait Burke, ne se sent pénétré d'in-
« dignation, à cette froide indifférence du gouvernement?
« N'est-ce pas, de sa part, une véritable sanction du cri-
« me, et ne s'avoue-t-il pas complice de toutes les ini-
« quités qui se commettent par de coupables fonction-
« naires? Quant à moi, j'ai déploré le jour funeste où tant
« d'horreurs m'ont été dévoilées, sans que je pusse en
« faire justice. Sans cesse, je me représente les cités dé-
« solées, les provinces dépeuplées, les nations anéanties
« par le monstrueux abus d'un pouvoir que nous avons
« fait; les cris des malheureux Hindous retentissent à
« mon oreille, et mes nuits sont troublées par leurs san-
« glantes images.

« On conteste la réalité des faits de l'accusation. Pour-
« quoi donc ceux qui les nient, reculent-ils devant le dé-
« bat? Oh! quelles actions de grâces je leur rendrais, s'ils
« pouvaient me démontrer que toutes ces scènes d'hor-
« reur ne sont que des fictions! Cette découverte serait
« pour moi plus précieuse que celle d'un nouveau monde,
« et je bénirais ceux qui pourraient enlever à mon pays
« cette tache d'infamie.

« Je conjure donc le gouvernement de provoquer une
« enquête; quand le sang des Hindous crie et demande
« justice, je m'étonne de rencontrer, chez notre premier
« ministre, une si froide indifférence, à un âge surtout
« où tous les sentiments généreux ont coutume de se ma-
« nifester! »

Ce fut cette éloquente catilinaire qui décida le rappel du gouverneur-général, et Burke ayant, à la session sui-

vante, renouvelé, dans les détails cette fois, sa terrible accusation, force fut à Pitt, qui cherchait d'ailleurs une diversion à la politique de la réforme, d'obéir à l'indignation publique et de consentir au jugement. Quatre orateurs de premier ordre: Burke, Erskine, Sheridan et Fox se partagèrent les rôles dans cette accusation gigantesque, et la cause fut par eux éclairée dans tous ses secrets, dans toutes ses iniquités.

Mais le procès traînant en longueur, grâce à d'incroyables subtilités, à l'influence qu'exerçait le coupable, ami de la plupart des juges, et grâce surtout à la complicité du gouvernement, l'émotion publique tomba bientôt, et l'opinion fut entraînée ailleurs, par les grandes crises révolutionnaires qui marquèrent la fin du siècle; alors, loin des événements, au milieu des ardeurs d'une lutte devant laquelle tout s'effaçait, car elle n'avait pas eu son égale dans l'histoire, après la trahison de Burke, après *sept ans* de débats toujours repris et toujours interrompus, la cour des pairs prononça son jugement: elle acquitta Warren-Hastings, engageant ainsi la complicité du gouvernement dans tous les crimes de ce misérable.

Quant aux *magnifiques marchands* de Londres et de Calcutta, jaloux sans doute de la solidarité que leur gouvernement venait d'assumer devant la postérité, ils accordèrent à leur gouverneur une pension annuelle de 100,000 francs, avec paiement des arrérages, pour tout le temps de son administration, ce qui fit tomber 3 millions de plus dans le trésor du bourreau des Indes.

Voilà la justice de l'Angleterre!

Je n'ai pu qu'esquisser, en courant, les machinations et les cruautés de la politique anglaise, envers les populations indolentes et dégénérées de l'Hindostan. Que s'il m'avait été possible de développer ici toutes les phases de ce long drame qui a donné tant de cadavres au Gange

et tant de crimes à l'histoire, la conscience des peuples aurait entendu des monstruosités que la société romaine elle-même n'a pas connues.

Tout rapide qu'il est, je ne puis cependant clore ce récit, sans dire un mot de la politique de la Grande Bretagne dans ses rapports avec les colonies françaises de l'Inde, et les chefs des populations musulmanes.

En 1750, sous Dupleix et le commandant Jussy, du sud au nord indien, nous possédions cent-cinquante lieues de côtes sur vingt lieues de profondeur, et dans nos villes de Chandernagor, Karibal, Mahé, Pondichéry, se concentrait un commerce florissant qui donnait des richesses à la métropole et lui ouvrait un monde. Les comptoirs anglais, alors, étaient loin de rivaliser avec les nôtres; mais lord Clive ayant pris pied dans le Bengale par la bataille de Plassey, l'intrigue britannique pénétra dans notre gouvernement des Indes, et Lally-Tollendal eut l'habileté de perdre, en deux ans, le vaste empire que Dupleix nous avait laissé. Il ne sut pas même garder Pondichéry que défendaient des fortifications puissantes, et livra tout à la discrétion d'un colonel assiégeant: la ville, son armée, sa personne, et l'honneur de la France. Après avoir vu raser et démolir, jusqu'à la dernière pierre, cette ville opulente, et partir, pour l'intérieur des terres, tout son peuple ruiné, il embarqua ses malheurs, pour ne pas dire ses trahisons.

Chandernagor, Mahé, Karibal n'étaient plus également qu'un désert, comme Pondichéry, tant l'Anglais jaloux avait hâte d'effacer partout la vigoureuse empreinte de la nation française.

Pondichéry, pourtant, sortit de ses ruines après la paix, et se releva dans sa force, grâce aux gouverneurs Lauriston et Bellecombe, officiers habiles d'un gouvernement au déclin.

Mais l'Anglais, que ce retour de la fortune française inquiétait, profita des hostilités que la révolte de l'Amérique avait fait naître, et vint assiéger notre ville capitale des Indes par surprise, par guet-à-pens, *avant que la guerre fût déclarée.* Pondichéry fut pris de nouveau, non sans une opiniâtre résistance de Bellecombe, et de nouveau rasé, jusqu'en son plus petit mamelon, *à la manière anglaise.*

Cinq ans plus tard, cette expédition de pirates aurait pu coûter cher à l'Angleterre, car le bailli de Suffren, après avoir écrasé ses escadres en cinq ou six rencontres, enlevé les plus fortes positions de la côte indienne, et mis ses comptoirs en blocus, était sur le point d'en finir avec la dernière flotte anglaise dans ces parages, quand l'amiral Hughen, qui la commandait, lui dénonça la paix d'Amérique non encore officiellement ratifiée. Suffren, fidèle à l'honneur, accorda la trève, et la puissance anglaise fut sauvée.

Je dis *sauvée,* car Hayder-Aly, chef musulman et maître de Maïssour, opérait, par terre, avec autant de bonheur que le bailli de Suffren sur mer, et si celui-ci avait frappé son dernier coup, Hayder et Bussy, qui marchaient ensemble, fussent entrés en vainqueurs à Madras et même à Calcutta.

Mais le prince de Maïssour, ayant désormais à lutter seul, succomba. Les Anglais, par la corruption, suscitèrent contre lui le soubah de Décan et les Mahrattes. Il eut la guerre à soutenir sur tous les points de ses frontières, et il mourut de douleur, laissant à son fils Tippoo-Soultan le soin de sa vengeance.

« L'Inde, lui disait-il, dans son testament, a, depuis le « règne d'Aurengzbeig, perdu son rang parmi les empi- « res de l'Asie : ce beau pays est morcelé en provinces « qui se font la guerre, et le peuple est à l'anarchie des « sectes.

« Les Hindous, amollis par leurs habitudes pacifiques, « sont peu capables de défendre leur territoire qui de- « vient tous les jours la proie des étrangers. Les musul- « mans sont plus nombreux et plus aguerris que les fai- « bles Hindous. C'est à eux qu'appartient la gloire de « sauver l'Hindostan. Mon fils, réunissez tous vos efforts « pour faire triompher le Coran, et si le ciel seconde « cette noble entreprise, le jour n'est pas loin peut-être, « où le glaive de Mahomet vous placera sur le trône de « Timour-Senk.

« Le plus grand obstacle que vous ayez à vaincre, c'est « la jalousie des Européens. Les Anglais sont aujourd'hui « tout puissants dans l'Inde, il faut les affaiblir par la « guerre. Les ressources de l'Hindostan ne suffisent pas « pour les expulser des terres qu'ils ont envahies. Met- « tez les nations de l'Europe aux prises, les unes avec « les autres: c'est par l'aide des Français, que vous pou- « vez vaincre les armes britanniques. »

Ces conseils habiles et qui révèlent un homme d'état supérieur, furent religieusement suivis par le fils et l'héritier du chef du Maïssour. Mais, les *alliés* firent défaut à Tippoo-Soultan. L'intrigue anglaise, un moment humiliée par le Barbare, rallia contre lui ses voisins jaloux ou pillards, entre autres les Mahrattes, et les Français n'ayant pas relevé leur influence depuis la paix de Versailles qui les avait désarmés au milieu de leurs victoires, le Soultan fut condamné, par la défaite, à signer, en 92, un traité qui le faisait vassal, comme le grand Mogol, *cette ombre des ombres*. Ce dernier traité leur donna le Carnatic et le Macabar.

Tippoo-Soultan vaincu, Pondichéry, qui grâce à Bussy s'était relevé, succomba pour la troisième fois, et les Anglais, au lieu de chasser les colons dans les terres, les firent juger comme suspects, par des tribunaux d'excep-

tion, et les jetèrent sur leurs pontons flottants, comme des prisonniers de guerre.

Une dernière étoile, pourtant, parut bientôt à l'horizon. Bonaparte, vainqueur de l'Égypte, annonçait à Tippoo que la vengeance française arrivait, par la voie de Suez, à la côte de Malabar, et le chef du Maïssour recommença la guerre. Mais l'idée de Bonaparte fut tuée par Nelson à la bataille d'Aboukir. Le Directoire ne fit rien, et Tippoo-Soultan fut écrasé, plus heureux pourtant que son père, car il resta parmi les morts sur son dernier champ de bataille: avec lui, tomba la puissance musulmane dans l'Inde.

Quant à la colonie française, elle n'existe plus que par tronçons, et ces tronçons, enclavés dans les vastes lignes anglaises, sont là, non comme des possessions sérieuses, mais comme des monuments funèbres qui racontent à l'Orient nos terribles désastres de 1815, et les orgueilleuses victoires de la perfidie britannique.

Les Français dépouillés, les Rahjahs achetés ou vaincus, les musulmans écrasés, l'Angleterre n'avait plus d'ennemis sérieux à combattre, et dans l'empire d'Aurengzbeig, toutes ses cupidités pouvaient désormais s'assouvir à l'aise.

Aussi, pendant trente ans, a-t-elle donné carrière à ses concupiscences, par la perception savante des impôts, par le monopole exclusif du commerce et des industries, par les confiscations légales; elle a concentré toutes les richesses de ce vaste territoire, dans ses mains; elle a ruiné la terre, affamé le laboureur, créé des millions de pauvres comme en Irlande, et quoiqu'elle ait étendu, jusqu'au delà du Penjab, son influence sinon ses domaines, son armée, ses administrations, ses comptoirs lui coûtent si cher, que l'Inde, bientôt dévastée, n'a pu lui suffire, et qu'elle s'est jetée sur la Chine, ce marché merveilleux et

lointain, où, depuis des siècles, campe et vit, en dehors de notre civilisation et de notre histoire, une population plus nombreuse que toutes les nations de l'Europe ensemble.

Quels furent les prétextes sous lesquels les Anglais, déjà maîtres du Gange, entrèrent dans les eaux de Canton?

Depuis 1796, le libre commerce de l'opium par les étrangers était interdit en Chine. Les princes du céleste empire avaient prohibé la vente de ce poison, dont l'usage, pour leurs peuples, était une cause active et permanente de dépérissement.

Les Anglais, qui cultivaient le pavot dans les plus riches de leurs possessions indiennes, en tiraient, avant l'édit, des revenus considérables, et, pour ne pas perdre une source si riche de profits, ils organisèrent une vaste contrebande qui s'infiltra par toutes les frontières, sut trouver des alliés jusque parmi les gouverneurs, et comme elle ne vendait qu'au comptant, réalisa des bénéfices que le commerce libre ne lui aurait jamais donnés. La contrebande, d'ailleurs, savait agir ouvertement et par la force: elle avait ses docks jusqu'à l'entrée des ports et, lorsque les jonques de surveillance gênaient ses opérations et ses mouvements, elle les écartait ou les coulait bas avec ses barques armées en guerre, comme des briks de pirates. Le gouvernement chinois, effrayé des progrès de cet empoisonnement clandestin, promulgua des mesures sévères contre la contrebande, et donna l'ordre à ses mandarins de la traquer partout avec vigueur. Mais les habitudes étaient contractées: le poison était devenu nécessaire à ce peuple enfant qu'enivrait la sensualité des rêves, et les Chinois se firent les complices de leurs empoisonneurs. De quoi, d'ailleurs, se plaint-on à Pékin, disaient les Anglais des colonies et du continent? l'opium ne tue pas et, si l'on en prohibe la vente par contrebande,

c'est parce qu'on veut empêcher le numéraire de sortir: il ne s'agit ici que d'une querelle de finances. Or, voici pour juger la question, quelques extraits d'un ouvrage sur la campagne de Chine: *c'est un lord qui parle:* « Une « rue située au milieu de la ville est complètement en- « vahie par les boutiques destinées à la vente de l'opium. « Là, le soir, lorsque les travaux sont terminés, on voit « une foule de malheureux Chinois accourir, pour satis- « faire leur abominable passion. Les chambres où ils s'as- « seoient et fument sont entourées de canapés de bois « pourvus d'un dossier pour reposer la tête. A un no- « vice, une ou deux pipes suffisent, mais un habitué « peut fumer pendant des heures entières.

« Quelques jours de ce redoutable plaisir, surtout s'il « est pris avec excès, suffisent pour donner à la face une « pâleur maladive, et aux yeux un air hagard. En quel- « ques mois, et même en quelques semaines, l'homme « fort et bien portant sera changé en une créature idiote « qui ne vaudra guère mieux qu'un squelette.

« La langue n'a pas de mots pour exprimer les angois- « ses que ces malheureux souffrent, si, après une longue « habitude, on veut les priver de ce poison; et c'est seu- « lement lorsqu'ils sont, jusqu'à un certain point, sous « son influence, que leurs facultés vitales semblent se ré- « veiller. A neuf heures du soir, dans les maisons où se « consomme leur ruine, on peut voir ces tristes victi- « mes plongées dans tous les états qui résultent de l'i- « vresse de l'opium. Les uns entrent à moitié fous. Ils « viennent satisfaire le terrible appétit qu'ils ont dû vain- « cre, à si grand'peine, pendant la journée. Les autres, « encore sous l'effet d'une première dose, rient et par- « lent sans raison, tandis que sur les canapés voisins gi- « sent d'autres malheureux, immobiles et languissants, « avec un sourire hébété sur la face, trop accablés par

« l'influence du poison, pour faire la moindre attention « à ce qui se passe autour d'eux, et complètement ab- « sorbés dans leur affreuse volupté. La dernière scène « de cette tragédie s'accomplit dans une pièce écartée, « véritable chambre des morts où sont étendus, raides « comme des cadavres, ceux qui sont arrivés à cette pleine « extase, que les fumeurs d'opium recherchent follement, « image du long sommeil où leur aveugle passion les jet- « tera bientôt. »

Nous l'avons dit déjà, ce tableau n'est pas une esquisse crayonnée à plaisir, par un quaker morose, ou par un étranger passionné. C'est l'œuvre d'un Anglais, d'un lord peignant sur place, en plein amphithéâtre et, pour ainsi dire, sur le cadavre. On ne saurait donc, sans mauvaise foi, contester les terribles effets de l'opium qui sont l'affaiblissement des facultés, l'abrutissement, la mort, résultats signalés d'ailleurs et vingt fois dénoncés par les mandarins, dans leurs rapports officiels à l'empereur.

Enfin, des statistiques étudiées ont prouvé qu'en Chine, la vie moyenne des fumeurs ne dépassait pas *quatre ans*. Or, dans les dernières années, avant la guerre, le chiffre de l'importation annuelle s'élevait à trente mille caisses d'opium qui servaient à l'approvisionnement d'un million d'hommes. Calculez, sur ces bases, la mortalité probable, et cherchez une guerre, une peste, un fléau de la terre ou des cieux qui laisse, après lui, de pareilles hécatombes!

Mais, qu'importe au gouvernement anglais? Depuis des siècles, il s'est fait la main au meurtre, en Irlande, en Amérique, dans les deux Indes, et puisqu'il y a riches profits à recueillir, il faut que la Chine soit empoisonnée.

N'est-il pas sage, d'ailleurs, d'affaiblir et d'énerver un empire qui a pour provinces des royaumes et que peuplent quelques cents millions d'habitants? Donc, malgré les remontrances, les édits et les lois, les Anglais pour-

suivent activement leur commerce clandestin; leurs navires tiennent magasin dans la rivière de Canton, et, pour se faire livrer les caisses qui donnent la mort, le commissaire chinois est forcé de mettre aux fers le résident anglais: sir Elliot.

Mais, les Anglais, honnêtes commerçants, crient au vol, à la violation du droit des gens, comme si le gouvernement chinois n'avait pas le droit de faire la police dans ses eaux, surtout contre des empoisonneurs publics. Leurs marins pénètrent dans les villages qu'ils dévastent et, parce que les Chinois n'ont pas voulu se laisser empoisonner sans protestation, le 3 avril 1840, le gouvernement anglais, épousant la querelle de ses contrebandiers provocateurs, déclare « que tous les bâtiments, vaisseaux « et cargaisons, appartenant à l'empereur de la Chine ou à « ses sujets, seront retenus et conservés en garde jus- « qu'à réparation complète, pour les intérêts et les griefs « des nationaux. » — Stipulant, par surplus, que lesdits vaisseaux, bâtiments et cargaisons, amenés ou retenus dans les ports, seront confisqués et vendus, si pleine satisfaction n'est donnée !

Locuste elle-même, cette reine des poisons, aurait-elle mieux fait que l'Angleterre marchande demandant réparation pour saisie de marchandise prohibée, et réclamant, sous peine de confiscation et de guerre, une indemnité de 78 millions, pour vingt mille caisses homicides, méchamment séquestrées par ceux auxquels elles portaient la mort !

Les Chinois refusèrent d'acquitter ces traites du crime, et quelques mois après, une flotte anglaise, de trente voiles, mouillait à l'entrée de la mer Jaune, en rade de Chusan. Bombarder la ville, l'envahir, la mettre à sac, et massacrer les vieillards qui n'avaient pu fuir avec la garnison mise en déroute, après un simulacre de combat, telle

fut l'opération rapide de la première journée. Les malheureux Chinois, pour toute résistance, avaient mis en batterie sur le rivage, en guise de chevaux de frise, quelques tableaux de monstres, de dragons ailés, de griffons bizarrement enluminés, et les braves anglais, au lieu d'être désarmés par une si facile victoire, dévastaient et pillaient cette ville ouverte, comme une redoute qui tombe après vingt assauts désespérés: vainqueurs héroïques, ils s'amusaient à tuer des enfants!

Mais, ce ne fut pas là leur seul exploit, dans cette guerre: la ville d'Amoï fut écrasée, ravagée de fond en comble, comme la capitale de Chusan, et le gouvernement anglais ayant refusé de ratifier un traité des plus favorables signé par son représentant, sir Elliot, une flotte nouvelle, partie du Bengale, incendia les forts de la Bogue, châtia Canton et parut devant Pékin, la capitale du céleste empire.

La nullité militaire des Chinois rendait toute résistance impossible. Ils durent céder et subir les rudes conditions de l'étranger, c'est-à-dire payer les 75 millions, les frais de la guerre et toutes les dimes de la défaite.

Depuis cette mémorable campagne, l'Angleterre a pris pied en Chine; elle y a des iles, des baies, des ports, un traité de commerce, et des relations directes, des influences organisées qui travaillent l'empire. Dans quelques années, si l'Europe n'y songe, et si l'Amérique ne pousse pas ses concurrences, la Chine, comme l'Inde, ne sera plus qu'une ferme anglaise. Ce sera pour l'Angleterre une acquisition de prodigue, car elle en est arrivée aujourd'hui à ce que ses guerres et ses administrations lui soient plus dispendieuses que profitables. Qu'importe l'avenir? l'Angleterre ne peut que l'escompter; ce qu'il lui faut, aujourd'hui c'est placer et produire.

Pour échapper à la responsabilité de cette politique sauvage qui défend le privilége du poison par la guerre, le

gouvernement anglais et la compagnie des *magnifiques marchands* ont prétendu qu'ils ne patronaient pas l'homicide, et qu'ils ne défendaient que le droit de commerce et de propriété. Vains mensonges, misérable hypocrisie! comme si la culture du pavot, dans le Bengale, n'était pas un monopole indirect au profit de la compagnie des Indes; comme si une des autorités de la Grande-Bretagne, lord Wellington, n'avait pas publiquement encouragé le commerce de l'opium, déclarant qu'il était nécessaire à la prospérité britannique. Voici ses paroles: « J'ai « fait partie d'un comité chargé de diriger une enquête « sur les diverses branches du commerce anglais, et en « particulier sur celle de l'opium, et je déclare que l'un « des principaux objets que le gouvernement avait en « vue, c'*était la continuation de ce commerce.* » Dans le rapport fait à la chambre des communes par son comité, il fut expressément énoncé qu'il était à désirer *que le commerce de l'opium fût continué.*

Cet abominable trafic, d'ailleurs, n'est-il pas toujours en plein exercice, et ne sait-on pas que l'Angleterre, toujours féconde en prétextes, prépare sourdement une lutte nouvelle?

CHAPITRE QUATRIÈME.

Coalitions.

Le récit qui précède, quelque riche qu'il soit en forfaits, est loin de relater tous les crimes du gouvernement britannique, dans ses guerres ou ses relations de long cours. Ainsi, je n'ai rien dit de ses hauts faits dans le Canada, cette grande et belle colonie que nos pères appelaient la France *antarctique*, et que l'Angleterre nous a enlevée, lambeaux par lambeaux, grâce à une longue suite de perfidies. Certes, j'aurais pu mentionner cet infâme traité signé par Louis XV (1763) et qui livra vingt mille Acadiens à la proscription. J'aurais pu, sur cette terre jadis française, recueillir, comme en Irlande et comme aux Indes, des milliers de témoignages dénonçant au monde un demi-siècle de dilapidations effrénées et de vengeances atroces. J'aurais pu raconter la confiscation des terres déclarées *vacantes* au profit de quelques familles anglaises, ainsi que les actes de ce gouvernement de satrapes personnifié dans sir James Craig et lord Dalhousie, qui s'est appelé dans l'histoire canadienne *le ré-*

gime de la terreur, et qu'ont pu seules faire oublier les exécutions sauvages de la dernière guerre (1837-1840).

Mais tous ces drames lointains, fragments détachés de la grande tragédie anglaise, nous mèneraient trop loin, si je voulais en signaler toutes les péripéties ; j'aime mieux concentrer cette étude, qui ne finirait pas, sur un point décisif et fondamental, sur le duel ouvert entre la France et l'Angleterre, depuis la Révolution.

De l'assemblée des États-Généraux à la journée du 10 août, quelle fut la conduite du gouvernement anglais envers la France ? Officiellement, dans les actes publics et les rapports internationaux, le gouvernement anglais ne prit pas, à notre égard, une attitude agressive, et nulle attaque ouverte n'eut lieu contre l'indépendance de notre pays ou l'exercice de sa souveraineté. L'esprit constitutionnel, en Angleterre, nous était favorable, et les sympathies du peuple nous étaient acquises. L'opinion publique n'aurait donc pas permis une déclaration violente, encore moins une levée de boucliers, contre une révolution qui rappelait aux vieux Anglais leurs grandes luttes nationales. Aussi, le premier ministre de la couronne qui fut, plus tard, l'homme d'État de la contre-révolution, William Pitt se garda-t-il bien, d'abord, de manifester publiquement ses haines et d'irriter l'esprit d'indépendance dans son pays, en attaquant ou menaçant le nôtre ; mais, ce qu'il n'osait tenter au grand jour, il le prépara dans l'ombre, en organisant la conspiration des calomnies.

Les écrivains les plus habiles de la presse anglaise furent embrigadés et payés, pour le service de cette propagande, et chaque jour, ces empoisonneurs publics inventaient un crime, un mensonge nouveau sur les faits ou sur les espérances de la révolution, contre ses hommes ou contre ses idées.

Or, tandis que par la presse, le pamphlet et le club, le venin s'étendait et s'infiltrait partout dans les masses, le gouvernement anglais ordonnait à ses consuls, à ses espions, à ses diplomates, de battre le rappel contre nous sur le continent. Il faisait cesser les querelles qui divisaient les forces; il accordait la Suède et la Russie, la Turquie et l'Autriche, ralliait toutes les puissances, rappellait ses flottes de l'Inde, jetait la révolte dans nos colonies, racolait l'Espagne, la Hollande elle-même, et par les intrigues de son ambassadeur à Naples, lord Elgin, qui s'était fait le courrier de la coalition, il amenait le traité de Pavie, ou *traité de partage*, et cette fameuse convention de Pilnitz qui remua, jusque dans son tombeau, la France de nos pères.

Ainsi, mettre la France révolutionnaire au ban des nations, préparer contre elle une vaste organisation de forces avant de les précipiter, et par des calomnies, habilement entretenues ou renouvelées, la perdre dans l'opinion du seul peuple qui la pût comprendre et suivre dans ses voies nouvelles, telle fut la tâche de Pitt. Dans notre affranchissement, il voyait la ruine plus ou moins prochaine de l'Angleterre féodale et l'émancipation du monde :

« La France, avait dit lord Roth, nous a porté un coup « terrible, en nous faisant perdre l'Amérique : elle nous « prépare encore une perte nouvelle, celle de l'Inde ; il « faut que nous fassions la paix, et que nous employions « tous les moyens qui sont en notre pouvoir, pour occu- « per la France au dehors d'elle-même. »

Si la monarchie, caduque et pleine d'ulcères, avait pu porter de si rudes coups à l'Angleterre, rongée elle-même par la corruption et les priviléges, que n'avait-on pas à redouter de la Révolution, puissance enthousiaste et jeune, qui s'annonçait, dans le monde, comme le soldat du droit, et qui servait le plus grand peuple de l'histoire ?

Pitt avait deviné juste; voilà pourquoi, dans sa haine, il employa trois années à préparer le siége de la révolution et par ses alliances et par ses calomnies.

Dès 1792, ses alliances étaient toutes formées; elles venaient d'éclater à Pilnitz; quant à l'autre besogne, il l'avait si bien remplie, que Brissot disait, dans les premiers jours de la République, en parlant de l'Angleterre:

« Il s'est fait dans ce pays, contre nous, une coalition « rapide et nombreuse de toutes les créatures de la cour, « des hommes en place, des nobles, des prêtres, des ri- « ches propriétaires, de tous les capitalistes, des gens qui « vivent des abus; ils ont inondé les gazettes de leurs « protestations de dévouement pour la constitution an- « glaise, d'horreur pour notre révolution, de haine pour « les anarchistes, et la secousse qu'ils ont imprimée à « l'opinion publique a été telle qu'en moins de quelques « jours, l'Angleterre s'est trouvée aux genoux de ses mi- « nistres, et que la haine la plus violente a succédé, dans « le cœur de presque tous les Anglais, à la vénération « que leur avait inspirée la Révolution française. »

Appuyé par cet énergique mouvement de l'opinion publique qu'avait créé le mensonge, Pitt, enfin, donna libre cours à ses haines et leva tout à fait le masque, après le 10 août. Il entretenait des agents à Coblentz, cette Vendée du dehors, et le manifeste insolent du duc de Brunswick était, dit-on, sorti de ses conseils; mais il avait, plus ou moins, gardé jusque-là la réserve des neutres dans les formes officielles, tandis que, après le 10 août, qui n'était pourtant qu'une expiation légitime de la trahison flagrante, il rappela son ambassadeur de Paris, invita les Anglais à quitter la France, et cessa toute relation avec notre plénipotentiaire Chauvelin.

Il fit plus: comme saisi d'horreur au spectacle de nos crimes, et ne voulant pas sans doute que l'Angleterre fût

souillée, l'ami, le défenseur de Hastings, fit rendre, par le parlement, un bill de rigueur contre les étrangers (*alien bill*). Cette loi, si contraire à l'esprit anglais, livrait tous les étrangers à l'arbitraire du gouvernement qui les pouvait emprisonner ou chasser du royaume à son bon plaisir, et pas une exception ne fut accordée, même aux agents officiels de la République; Pitt ne voulait garder que les otages et les traîtres.

C'est ainsi qu'infidèle à la religion de son père comme aux inspirations de sa jeunesse, le fils de lord Chatam préludait à ses grandes campagnes contre la Révolution : l'hypocrisie, le guet-à-pens, le mensonge d'abord, et puis, l'insulte publique, la violence, la guerre ouverte et déclarée.

La France, pourtant, ni dans ses résolutions, ni dans sa propagande, n'avait commis de provocation contre l'Angleterre. Au lieu d'être hostile à ce peuple qu'elle respectait comme son aîné dans les voies de la révolution, elle avait sollicité son alliance morale, provoqué ses sympathies, et le gouvernement nouveau ne cessait de protester, auprès du *foreign office*, de ses intentions pacifiques et loyales, oubliant même de relever et de venger les publiques injures qui venaient le frapper dans sa majesté souveraine.

Mais la politique de Pitt rejetait toutes les explications et ne voulait entendre à rien; ses desseins depuis longtemps mûris, avaient hâte d'aboutir. Aussi, dès que Louis XVI, tombé du trône, eut porté sa tête sur l'échafaud, Pitt se voila la face; il donna contre l'ambassadeur républicain un ordre formel d'expulsion dans trois jours, et partout, dans les clubs, dans la presse, dans le parlement, il fit annoncer la grande croisade contre l'infâme révolution qui voulait dévaster le monde, renverser tous les gouvernements, détruire la sainte constitution britannique, et, sur les ruines de la société, bâtir un temple au néant, à l'anarchie!

La République française qui savait, pourtant, châtier les rois, ne répondit encore à ces nouveaux outrages, que par de bienveillants appels au bon voisinage, à la concorde, à l'amitié franche entre les deux peuples, et Robespierre, surtout, insistait, dans les conseils du gouvernement, pour que les voies de la patience fussent épuisées avant la guerre; espérant toujours que les nécessités de la révolution seraient enfin comprises et que l'évidence du droit national ramènerait l'opinion.

Le peuple anglais, en effet, n'avait-il pas le premier traîné la monarchie aux assises d'une convention? N'avait-il pas cimenté par le sang d'un roi parjure ses libertés trahies, et fait asseoir une révolution, au milieu des royautés séculaires et légitimes, sans que l'étranger eût mis la main dans ses querelles?

Vaines espérances! Les nouveaux envoyés de la République furent ignominieusement chassés, comme Chauvelin; on fit saisir, dans les ports, les offrandes et les dons envoyés par les comités patriotiques des trois royaumes; on jeta dans les fers, à Douvres, un courrier de France porteur de dépêches de la République au gouvernement anglais, et l'on offrit, seulement, de négocier, en secret, avec Dumouriez qui demandait l'ambassade de Londres, avant de consommer sa trahison arrêtée dès longtemps et payée.

Tant d'insultes, chaque jour renouvelées, et cette opiniâtre persistance dans la mauvaise foi, dans les calomnies, lassèrent, enfin, la Convention, et, du haut de cette tribune où s'allumaient les foudres, la déclaration de guerre fut lancée.

C'était là ce qu'attendait Pitt qui n'osant encore prendre, devant l'opinion et l'histoire, la responsabilité redoutable d'une rupture officielle, l'avait provoquée par tous les moyens et l'avait rendue fatale.

« Nous avons épuisé, s'écria-t-il, toutes les voies pos-
« sibles d'accommodement, mais la France veut la guerre :
« eh bien ! on aura la guerre, et, comme on l'a dit, une
« guerre à mort, une guerre d'extermination : on prétend
« qu'il ne tenait qu'à nous de vivre en paix avec les
« Français, de vivre en frères : non, c'est en ennemis
« que la prudence nous conseille de vivre avec eux. »

A cette explosion de la haine implacable, comme on sent que Pitt est à l'aise, et qu'il peut, enfin, parler tout haut !

Mais, dans les deux chambres, quelques voix s'élèvent. qui dénoncent au peuple anglais les intrigues du ministre, les perfidies et les ruses de sa politique.

« Ce pays, s'écrie lord Stanhope, n'a jamais couru un
« aussi grand danger, et jamais plus importante question
« ne vous fut soumise. Il s'agit de savoir si la chambre
« va s'engager à soutenir une guerre *préparée par nos*
« *ministres, et dans laquelle nous sommes les agresseurs,*
« *oui, les agresseurs !*

« Vous savez que le second article du traité de com-
« merce de 1786 porte expressément, qu'en cas de mal-
« entendu entre les deux nations, *le renvoi de l'ambas-*
« *sadeur sera regardé comme une rupture:* or, c'est nous
« qui avons renvoyé M. de Chauvelin, de la façon la plus
« ignominieuse. Voilà donc la rupture de notre côté, et
« je ne puis voir une agression sans motif, dans la déclara-
« tion de la France; l'agression est, au contraire, du fait
« de nos ministres. Ils ont voulu la guerre; ils l'ont com-
« mencée, puisqu'ils ont fait précisément ce qu'il fallait
« pour l'amener, précisément ce qu'avait prévu le traité. —

« Oui, répétait lord Lauderdale, en s'adressant à Pitt,
« cette guerre est votre œuvre: vous l'avez préparée vous-
« même, et, l'un de vos plus puissants moyens, ce sont
« les libelles atroces contre les Français, dans lesquels
« l'absurdité marche de front avec la perfidie. Ne les ac-

« cuse-t-on pas d'avoir empoisonné les eaux, et d'être « coupables d'autres crimes épouvantables? N'ose-t-on pas « mentir impudemment au peuple anglais, en lui disant « que plusieurs Français ont été arrêtés, pour un exécra- « ble complot qu'ils allaient exécuter?

« Quels sont les agresseurs de ceux qui entretiennent « un chargé d'affaires, ou de ceux qui le chassent, de « ceux qui s'efforcent de s'expliquer, ou de ceux qui re- « fusent d'entendre, de ceux qui ne demandent qu'à con- « tinuer un commerce paisible et amical, ou de ceux qui « défendent l'*exportation des grains* pour cette nation, « tandis qu'ils la laissent libre pour tout le monde. »

Ces paroles, empruntées à des orateurs anglais, ne sont-elles pas décisives, et ne prouvent-elles pas contre Pitt, et malgré ses audacieux subterfuges, que la rupture fut amenée, provoquée, nécessitée par son gouvernement? Or, il importe au peuple anglais, comme à la France, de savoir sur qui doit retomber la responsabilité de cette initiative terrible, car, s'il en est sorti pour nous de longues calamités, elle a coûté l'honneur et cinquante milliards à l'Angleterre; elle lui a valu les impôts énormes sous le poids desquels elle finira par succomber; elle a grevé sa propriété foncière d'une hypothèque écrasante qui ne sera jamais remboursée; elle a autorisé ces lois de famine *(corn-laws)* qui, en mesurant au peuple sa nourriture, de 1815 jusqu'en 1846, ont fondamentalement altéré les conditions de la fortune publique et jusqu'aux conditions de la vie.

Le défi de Pitt, le cartel d'extermination, de guerre à mort fut soutenu par l'éloquence passionnée de Burke, le renégat de l'Irlande: sa patrie, et de sa religion première: la liberté.

« Si jamais, dit-il aux communes, si jamais puissance « met le pied sur le sol de la France, elle doit y entrer,

« comme dans un pays d'assassins; on n'y aura aucun « égard aux procédés que les nations policées ont entre « elles, en se faisant la guerre; la France n'a pas le droit « de s'y attendre: toute la guerre doit y être réduite *à* « *l'exécution militaire.* »

C'est ainsi que parlaient de la France, les hommes d'état, les esprits les plus éminents d'un pays libre; c là le destin qu'ils lui promettaient, *l'exécution par les armes*, et l'on s'étonne, l'on s'indigne, l'on se révolte au souvenir des mesures terribles, ordonnées sous de pareilles menaces, par un comité révolutionnaire de salut public, qui, seul, avec un peuple sans pain et sans armes, avait à lutter contre le monde! Ah! que nos pères soient à jamais glorifiés et bénis de n'avoir pas désespéré de la France!

La guerre officiellement déclarée, Pitt ouvrit la campagne maritime, en donnant l'ordre à tous les capitaines sous pavillon anglais *de brûler, couler bas et détruire les bâtiments français qu'ils pourraient rencontrer.* Il força l'Espagne, les Deux-Siciles et le Portugal à se mettre en guerre contre la République; il détermina la Russie, et le Sthatouder de Hollande reçut, de ses mains, cinq cent mille livres sterling pour entrer dans la coalition avec ses flottes. Le Danemark, la Suisse et Gênes ayant résisté, eurent à subir les avanies britanniques. La Toscane, qui voulait rester neutre, fut entraînée, derrière l'Autriche à l'assaut général.

La coalition ainsi formée, l'inter-course régularisée sur toutes les mers, à la manière des forbans, et les calomnies anglaises affluant partout, comme ses navires, Pitt, non content d'affamer la République, par l'interdit contre les assignats, par le haut prix du change, et par la séquestration de toutes les voiles marchandes couvrant des céréales à destination de France, Pitt organisa le vol,

l'incendie, l'assassinat contre la patrie de la Révolution qu'il avait juré d'exterminer.

Un réseau de conspirations s'étendit sur les départements; en différents lieux, des magasins d'armes sautèrent ou furent dévorés par les flammes. Ainsi du château de Bayonne, de la voilerie de Lorient, de l'arsenal de Valenciennes, des parcs de Saumur et de Chemillé. Des mains invisibles allumaient les mèches, lançaient les pétards, distribuaient les guinées, et les intrigues de Pitt étaient si flagrantes, même au fond des campagnes, que son nom, en moins de six mois, était devenu le nom de *l'ennemi*. Le peuple, dans son exécration, le citait avant celui de Cobourg.

Au dehors, le mot d'ordre avait été donné par le gouvernement anglais, contre tous nos agents officiels, et même contre les simples citoyens retenus par les soins de leur commerce. Ainsi, Bourgoing, ministre en mission auprès du Portugal, était forcé de fuir devant la populace ameutée de Lisbonne. Le représentant français à Hambourg, Lehoc, n'échappait que par miracle, à pareille démonstration organisée dans la ville libre. Beurnonville et quatre députés de la convention, étaient livrés par Dumouriez, que pensionnait le Foreign-office; et la cour d'Autriche, qui recevait ses instructions de Londres, faisait arrêter, sur son territoire, Sémonville et Maret, *deux ambassadeurs*, pillait leurs bagages, assassinait leur famille et les jetait dans ses cachots, au mépris de toute foi publique.

Telles furent les manœuvres de l'Angleterre dans cette première coalition, qui, d'après le traité de Pavie, devait donner la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine à l'empereur d'Autriche; à la Sardaigne, la Bresse, le Bugey, le Dauphiné, le pays de Gex et le Roussillon; la Corse et le Béarn au roi d'Espagne; Pitt se réservant de prendre sa part, et de choisir parmi nos plus belles colonies.

Cette coalition insolente, le comité de salut public l'écrasa sous le poids de la France révolutionnaire, et l'intrigue de Pitt échoua, malgré les armées, malgré les trésors, malgré les premières trahisons.

Sur un point, pourtant, il n'avait que trop bien réussi; dans cette terrible année de 93 où la France fut un camp, le 27 août, notre plus grand arsenal militaire, la ville de Toulon, lui fut livré par les royalistes, et, quelques trois mois plus tard, le 19 décembre, après avoir décimé la ville par le massacre des républicains, par les exécutions martiales, par la transportation, les Anglais, que menaçait une armée victorieuse, accomplirent, avec une joie sauvage, l'horrible destruction qu'ils avaient tant de fois rêvée. Ils brûlèrent l'arsenal, les magasins de matières et les principaux bâtiments du port.

« Des trente-un vaisseaux de ligne, dit un document, et des vingt-cinq frégates qui se trouvaient à Toulon, au moment où les Anglais y entrèrent, seize vaisseaux et cinq frégates furent entièrement brûlés ou fortement endommagés; trois vaisseaux et six frégates tombèrent en partage aux Anglais, neuf frégates aux Sardes, aux Espagnols et aux Napolitains. »

Quant à l'incendie qui consomma la ruine de notre grand port de guerre, voici comment il en est rendu compte dans le rapport officiel du capitaine-commandant à son chef d'escadre, l'amiral Hood.

« Conformément à vos ordres, Mylord, je me suis rendu « à l'arsenal de Toulon, et j'ai fait tous les préparatifs « nécessaires, pour incendier les vaisseaux et les appro- « visionnements.

« Le lieutenant Tupper a été chargé de brûler le grand « magasin et le magasin de poix, goudron, suif et huile; « il y a réussi parfaitement, et le magasin à chanvre a « été enveloppé dans les mêmes flammes. Un temps très-

« calme en a *malheureusement* arrêté l'effet: mais deux « cent cinquante tonneaux de goudron ont bientôt pro- « pagé l'incendie dans tout le quartier, dont le lieutenant « Tupper s'était chargé.

« L'atelier des mâts a été, aussi, livré aux flammes par « le lieutenant Middleton, et le lieutenant Pater bravait « l'incendie pour compléter l'ouvrage, partout où le feu « n'était pas en bonne activité.

« J'avais recommandé aux officiers espagnols de brû- « ler les vaisseaux du bassin, devant la ville; ils furent « bientôt de retour, et m'ayant dit les obstacles qui avaient « empêché l'exécution, nous renouvelâmes la tentative « ensemble.

« Après l'explosion spontanée de deux navires, ayant « mis le feu à tous les objets qui se trouvaient à notre « portée, et après avoir épuisé nos matières combustibles « et nos forces, à tel point que nos hommes tombaient « de fatigue, nous dirigeâmes notre route vers la flotte.

« Je puis vous assurer que le feu a été mis à dix vais- « seaux de ligne, au moins; la perte du grand magasin, « d'une grande quantité de poix, de goudron, de résine, « de chanvre, de bois, de cordages et de poudre à canon, « rendra très-difficile l'équipement du peu de vaisseaux « qui restent. *Je suis fâché d'avoir été obligé d'en épar- « gner quelques-uns;* mais j'espère que Votre Seigneurie « sera contente de ce que nous avons fait, avec notre peu « de moyens, dans un temps circonscrit et pressés par « des forces supérieures aux nôtres. »

L'histoire ne dit pas si l'amiral Hood accorda grâce à l'agent qui, dans la destruction, avait épargné quelques vaisseaux; mais, ce qu'elle constate, à la honte éternelle de l'Angleterre, c'est qu'il abandonna ses alliés, les traîtres de la ville, aux représailles du vainqueur, et qu'il en repoussa dix ou douze mille de ses vaisseaux, à pleine mitraille.

« Un grand nombre d'habitants ont péri, lisons-nous « dans un rapport officiel du temps. Beaucoup s'étaient « jetés à la nage pour gagner les vaisseaux, mais on était « forcé de les repousser, et des milliers d'entre eux fu- « rent abandonnés à la vengeance de leurs compatriotes. « Une centaine, à peu près, a trouvé place sur nos ponts « encombrés, et le reste a été laissé par la flotte anglaise. »

Juste expiation du plus grand des crimes: la trahison envers la patrie, mais exécrable perfidie de la part de l'Angleterre qui livrait, comme toujours, ses complices, après s'en être servie pour son guet-à-pens. Cette expédition sauvage coûta 38 millions au gouvernement britannique, mais il avait ravagé le premier de nos ports militaires.

Les mauvais jours, cependant, étaient arrivés pour la coalition battue sur tous les points par nos jeunes phalanges républicaines: Bonaparte semait ses victoires en Italie, nous étions au cœur de l'Espagne; la Prusse, qui touchait 40 millions de l'Angleterre et de la Hollande, avait subi de rudes coups. L'un des commanditaires, le sthatouder, était chassé de ses provinces; les États Germaniques du Rhin nous faisaient frontière, et devant nous étaient ouverts la Saxe, le duché de Brunswick, le Hanôvre. L'Autriche, enfin, demandait à négocier.

Pitt, qui voyait la coalition se dissoudre, fit un effort suprême; il envoya 125 millions au cabinet de Vienne, dont les intentions pacifiques lui avaient été dénoncées par le portefeuille du baron de Gortz, négociateur officiel, mort *du poison* à Bâle, et grâce à ce convoi d'or, il retint l'Autriche dans son alliance. Mais la Prusse, cruellement atteinte, signa la paix; et non contente de se détacher de la coalition, l'Espagne lança contre le cabinet de Saint-James une déclaration de guerre, où se trouvent ces lignes significatives: « que la mauvaise foi de l'An-

« gleterre avait été manifeste pendant tout le cours de « la guerre précédente, et qu'à Toulon, notamment, l'a- « miral anglais avait détruit tous les vaisseaux qu'il n'a- « vait pu emmener. »

Afin de paralyser cette diversion puissante, Pitt chercha de nouvelles armes, de nouveaux foyers à la contre-révolution, et résolut d'activer, plus que jamais, les propagandes royalistes et la guerre civile dans la Vendée.

Cette Vendée qui s'attachait au flanc gauche de la République, tandis qu'elle faisait face à l'Europe liguée, cette Vendée, Coblentz du dedans, avait déjà reçu de riches aumônes du cabinet de Saint-James, et les incendiaires de Toulon avaient essayé, quand ils occupaient cette ville, d'organiser, dans le midi royaliste, un vaste ralliement de forces insurrectionnelles entre l'Océan et la Méditerranée; cette fois, Pitt concentra tous ses efforts dans le rayon de l'ouest. Il inonda d'assignats, à l'écusson royal, les départements révoltés; il tint fabrique ouverte de fausse monnaie, et ses présidents de justice déclaraient, en pleine cour, qu'une telle fabrication n'avait rien qui fût contraire aux lois.

Pitt, voulant frapper un coup décisif, ne se contenta pas de faire le pirate et le faux-monnayeur; en vertu d'un acte parlementaire, il forma quatre régiments d'émigrés qui faisaient un corps de vingt-sept mille hommes, et la séduction, la menace, la faim, tout fut employé dans les pontons de Plimouth et de Porstmouth, pour forcer les prisonniers républicains à s'enrôler sous cette bannière de la trahison.

A l'aide de cette levée, fortifiée par une division d'Allemands que l'Angleterre avait recrutés pour son compte, une armée de quarante mille soldats destinée à l'attaque, débarqua bientôt sur la presqu'île de Quiberon, attendant une dernière division de dix mille Anglais, que Pitt

allait expédier, disait-il, pour servir de réserve. Mais les dix mille Anglais restèrent dans leur île, et lorsque l'armée républicaine, commandée par Hoche, se fut précipitée sur les émigrés qui luttaient, quelques-uns avec courage, au moment de la dernière débâcle, les Anglais, du haut de leurs vaisseaux, foudroyèrent leurs alliés vaincus et les rejèterent entre les vagues et les baïonnettes.

« Ce fut, dit un auteur, M. Elias Regnault, dans son « livre sur les crimes de l'Angleterre, ce fut un spectacle « plus horrible peut-être que celui de l'incendie de Tou- « lon. Une foule compacte, souillée de sang et de boue, « était répandue sur le rivage et tendait des mains sup- « pliantes aux Anglais, qui leur répondaient à coups de « canon. Les hommes les plus vigoureux se jetaient à la « nage, pour atteindre les vaisseaux anglais, mais, quand « ils se cramponnaient au bord des chaloupes, on leur « coupait les mains à coups de sabre. D'autres s'avan- « çaient dans l'eau, pour échapper aux baïonnettes des « patriotes, mais ils ne tardaient pas à disparaître dans « les flots, frappés par les boulets et la mitraille de leurs « loyaux protecteurs : cette scène épouvantable dura plus « d'une heure. »

Ainsi finit la première expédition anglaise dans la Vendée. Pitt, en se défendant aux communes, disait : « du « moins, le sang anglais n'a pas coulé ; » — On connaît l'accablante réponse de Sheridan : « Non, non le sang an- « glais n'a pas coulé : mais l'honneur anglais a coulé par « tous les pores. »

La guerre civile étant tombée, comme la coalition, sous l'énergique et persévérant effort de la République, Pitt changea ses moyens et demanda sa vengeance à la famine, à la conspiration, à la machine infernale, au guet-à-pens.

L'année 1796 avait été maigre en récoltes. Pitt fit la chasse, sur toutes les mers, aux vaisseaux d'approvision-

nement qui se dirigeaient vers la France. Il empêcha le commerce des neutres, et la France, bloquée, eut à subir, au milieu de ses victoires, les tortures de la faim.

Le 9 thermidor, en emportant Robespierre et le comité de salut public, avait décapité la Révolution. Pitt tendit la main aux compagnies royalistes du midi qui avaient organisé, comme les Chouans, la politique de l'assassinat, et la conspiration Duverne-Depresle vint prouver au comte d'Artois, que le cabinet de Saint-James ne lui gardait pas rancune, pour son expédition avortée de l'Ile-Dieu.

Nos victoires en Italie avaient condamné l'Autriche à la paix, nous avaient valu le traité de Campo-Formio. Pitt ne garda ni trêve ni cesse qu'il n'eût profondément troublé le grand congrès régulateur, celui de Rastadt, et nos plénipotentiaires: Jean Debry, Bonnier et Robergeot furent assassinés par l'Autriche, aux applaudissements de l'Angleterre.

Kléber, après avoir consenti l'évacuation de l'Égypte, se voyant trahi par les Anglais, avait châtié leur mauvaise foi à Héliopolis et relevé l'influence française en Orient; Kléber fut assassiné par un fanatique. Quelle main dirigeait le poignard? Ce que je puis dire, c'est que l'Égypte, perdue pour la France, devint la proie de l'Angleterre.

La seconde coalition, qui s'était formée contre la France, derrière la victoire d'Aboukir, menaçait de se dissoudre, sous l'heureux effort de nos armées en Italie, et Bonaparte, nommé premier consul, conviait l'Autriche, la Russie, l'Angleterre elle-même, à cesser cette affreuse boucherie d'hommes qui, depuis sept ans, désolait l'Europe. Pitt refusa tout accord, et pour répondre à la bataille de Marengo qui avait accablé l'Autriche, il lança Georges Cadoudal et sa machine du 3 nivôse, sur les pas du premier consul.

Mais il ne fut pas plus heureux dans l'assassinat que dans la guerre civile, et, toutes les armes s'étant émous-

sées dans ses mains, l'Europe écrasée ne pouvant plus tenir la campagne, il fallut bien consentir à la paix qu'avaient commandée nos victoires, et signer le traité d'Amiens.

Pitt, vaincu, tomba du ministère, mais non pour longtemps, car les intrigues, les manœuvres, les insultes du gouvernement anglais ne furent pas interrompues, et Bonaparte ayant formé son armée de Boulogne, tant pour répondre à toutes ces provocations, que pour forcer l'Angleterre à rendre l'île de Malte qu'elle retenait et qu'elle a gardée depuis, malgré les traités, on rappela aux affaires l'embaucheur des Cadoudal et des Puysaic, le ministre et le caissier de la contre-révolution depuis 92; Pitt redevint premier ministre.

Et le duel recommença plus terrible, plus acharné jusqu'à 1815, année fatale du dénoûment.

Ainsi, en 1806, Pitt, avant de mourir, organise et lance une troisième coalition contre nous.

En 1807, le gouvernement anglais bombarde et brûle, à la face des nations, au mépris de toute loi, de tout honneur, Copenhague et *sa flotte*, parce que le Danemark avait refusé de s'associer aux haines de l'Angleterre.

En 1810, il repousse l'échange des prisonniers espagnols, ses alliés, contre des prisonniers français mourant sur ses pontons, et il livre au hasard des événements, au caprice des ennemis, cinq ou six mille autrichiens, Prussiens et Bavarois, invalides hors de service, qu'il ne veut plus nourrir et fait jeter sur la côte.

En 1812, il met encore son or et sa main dans la dernière coalition formée contre nous: il reconcilie la Porte ottomane et la Russie, pour qu'il n'y ait pas une seule diversion du Bosphore à la Tamise, et quand le drame est achevé, quand l'homme vaincu va demander une place au foyer de l'Angleterre, elle lui répond par l'exil et par les geôliers de Sainte-Hélène.

Ainsi, pendant cinquante ans, toutes les grandes guerres que nous avons eu à subir, parce que nous voulions être libres et maîtres chez nous, c'est à l'Angleterre que nous les devons: elle les a toutes fomentées, servies et payées, et c'est à elle que revient le compte des torrents de sang répandus sur les champs de bataille, et des lourdes charges qui, depuis ce temps, ont épuisé tous les peuples de l'Europe.

En 1840, ne l'avons-nous pas retrouvée, comme au temps de Pitt, à la tête d'une coalition contre la France?

Sera-ce la dernière?

L'esprit infernal de Pitt n'est point encore éteint dans l'aristocratie qui pourrait espérer de ressaisir, par la guerre, la puissance qui chaque jour lui échappe; mais les intérêts prépondérants du commerce sont à la paix. En tout cas, si jamais coalition se renouvelait, ce n'est pas seulement dans les champs de la Belgique ou de l'Allemagne qu'il faudrait la combattre, — avec la vapeur aujourd'hui, plus d'île inaccessible. — L'Angleterre n'a pas d'armée. — Et lord Wellington, lui-même, disait naguère: « Dans l'état de défense où nous sommes, notre matériel n'ayant point été suffisamment entretenu, depuis 1818, nos flottes seules étant impuissantes à nous protéger, nous ne pourrions pas tenir une semaine après une déclaration de guerre. »

« J'ai soixante-dix-sept ans, passés dans l'honneur: fasse la Providence que je ne vive point assez pour être témoin d'une tragédie, dont j'aurai vainement engagé mes contemporains à conjurer, par des mesures de salut, le honteux dénoûment! »

Aveu non moins grave: l'amiral Napier n'a-t-il pas, récemment, déclaré que les forces navales de l'Angleterre ne sauraient la défendre efficacement contre les périls d'une invasion?

CHAPITRE CINQUIÈME.

Politique extérieure du gouvernement anglais.

Depuis les premiers temps historiques, jusqu'à notre période de civilisation, la scène du monde ne fut guère, à vrai dire, que la scène du meurtre, et la force était la seule règle comme la seule sanction des empires.

La communauté des origines et l'identité des natures n'étaient pas plus reconnues entre les peuples qu'entre les personnes, et de même qu'il y avait des esclaves dans les domaines privés, de même il y avait, dans la famille sociale, des nations ilotes, des espèces déshéritées et condamnées fatalement. La diversité des races et des religions était le prétexte et la hiérarchie des forces la véritable cause de cette profanation de l'humanité, qui livrait le faible au fort, et parquait des peuples entiers dans la servitude.

Certes, dans ces siècles de fer où l'inégalité des conditions et des rangs, où le préjugé des castes et la religion de la force étaient, dans les institutions, dans les mœurs,

Digitized by Google

dans le sang, l'historien moraliste ne saurait s'étonner de rencontrer, à chaque pas, dans le mouvement des empires, les violences sauvages de la conquête armée, les drames sanglants de la politique, toutes les perfidies de la ruse et toutes les cruautés de la guerre.

Mais que dire d'un gouvernement qui, ayant reçu la lumière chrétienne, l'enseignement progressif de la science et l'initiation philosophique dont le dernier terme est l'égalité dans l'unité, a cru devoir, cependant, s'immobiliser dans les aristocratiques traditions et ressusciter, au dehors, la politique d'iniquités de Carthage et de Rome!

Voilà pourtant ce dont déposera, contre le gouvernement anglais, l'histoire de tous les peuples!

Le monde est grand et l'Anglais a mis le pied partout: eh bien, depuis le canal Saint-Georges jusqu'à la rivière de Canton, depuis l'Euphrate et le Gange jusqu'à la mer Suédoise, cherchez une race, une nation qui porte témoignage, devant ses Dieux, en l'honneur de l'Angleterre; cherchez une côte, une île, un port, qu'elle n'ait point inquiétés, souillés, ravagés; trouvez-lui, sur toute la surface du globe, non pas un gouvernement serviteur, elle a des clientèles partout, mais une alliance de cœur, une relation fraternelle, si ce n'est peut-être celle des peaux rouges qu'elle a si souvent embrigadés contre ses fils dans les guerres d'Amérique.

Non, l'Angleterre n'a pas de sœurs parmi les nations; elle compte des vassaux par millions, des sujets ou des pupilles, mais elle n'a pas d'amis. L'Angleterre, c'est le vautour isolé dans son aire.

Et comment en serait-il autrement? Dans les relations internationales, quel est le principe qui l'inspire et la gouverne? Est-ce le respect des droits, la protection et la pitié pour les faibles, la justice pour tous, et la hiérarchie des forces? Non, certes; sa justice et toute sa

politique sont dans son intérêt mercantile, territorial ou militaire. L'autonomie des races, la souveraineté des peuples, l'indépendance des nationalités, ne sont, à ses yeux, que des abstractions vaines, et le droit international, pour elle, se mesure à la puissance des gouvernements.

A quel moment de l'histoire, et dans quel pays l'a-t-on vue s'arrêter, avec ses flottes et ses canons, devant un principe sacré, devant un droit évident, quand il y avait, à pousser la querelle, succès facile et bénéfice certain? Tous ses empiétements, depuis qu'elle est sortie de son île, après avoir lentement assassiné l'Irlande, toutes ses conquêtes, au dehors, ne sont-elles pas marquées au coin de la violence ou du vol; et ne l'a-t-on pas vue tenir les dés, à cette table de 1815, où quelques rois, ses complices soudoyés, se partagèrent les royaumes comme un domaine, et les peuples comme un troupeau, sans aucun respect pour les nationalités, pour les races, pour les affinités historiques, sociales ou naturelles? A cette fournée du grand butin, c'est la libérale, c'est la religieuse Angleterre qui dictait les conditions et tenait la plume. Que les peuples s'en souviennent!

Mais, si, dans ses relations avec les pays étrangers, elle a toujours violé sans pudeur, selon les nécessités ou les avantages de sa fortune, le droit absolu des souverainetés populaires et des nationalités indépendantes, a-t-elle, du moins, respecté, dans ses guerres, le droit relatif, c'est-à-dire le texte des traités, la lettre des contrats, la garantie des neutres, et ces lois intermédiaires, ces chartes de la civilisation que tous les peuples ont consenties, pour enlever à la lutte ses violences sauvages, pour sauvegarder les vaincus, les prisonniers et les faibles?

Pour l'Angleterre, — mille exemples le prouvent, — il n'y a pas de traité sacré, s'il n'est fait à son profit

comme celui de Methuen qui dure encore, après un siècle de spoliations incessantes, et quand elle a quelque intérêt à rompre, l'interprétation savante de ses diplomates, ou l'habile et rapide intervention de ses amiraux a bientôt fait justice de tous les contrats qui n'ont pas pour eux la haute sanction de la force.

Quant aux droits des neutres, la mer a vu, sur tous ses rivages et sous tous ses vents, les brigandages de l'Angleterre; ports incendiés, vaisseaux capturés, pavillons insultés, cargaisons pillées ou mises en séquestre, équipages surpris et jetés en cale quand ils n'étaient pas massacrés; tels furent, en tout temps, ses exploits. Comme la mer, l'histoire est pleine des ruines qu'elle a faites. Il n'est pas jusqu'à ses alliés qu'elle n'ait dépouillés en les servant: ainsi de l'Espagne, pendant ses guerres contre l'Empire. Que faisait la légion anglaise, au milieu des armées de l'Indépendance? Elle rasait les fortifications, dans ses retraites, elle détruisait les moulins, elle ruinait les métiers, démolissait les usines, les fabriques, les manufactures, et depuis cette *fraternelle* exécution de ses bons *alliés*, la pauvre Espagne, impuissante à relever ses industries, végète et meurt sur ses marchés, en se drapant dans les cotonnades de l'Angleterre.

C'est là, dans son vrai jour, la politique constante, je pourrais dire fatale du gouvernement anglais, dans ses relations extérieures.

Quand ce n'est plus la force brutale, insolente qui vous aborde de haut pavillon, c'est la ruse, c'est l'hypocrisie, c'est la trahison boiteuse et masquée qui vous mine, vous énerve ou vous livre.

Ainsi, l'Angleterre qui s'est faite missionnaire au long cours veut, dit-elle, ouvrir le grand empire des Chinois à l'Europe, afin de le rattacher à la civilisation commune, et, pour commencer, elle empoisonne les habitants du cé-

leste empire, elle spécule froidement sur l'assassinat, comme sur une denrée de légitime échange. Elle ne s'est emparée, dit-elle toujours, de l'Amérique, des Indes et de ses cent colonies, dans les deux mondes, que pour y souffler l'esprit nouveau, pour y implanter les institutions libres de son île; et l'on sait avec quelle fureur elle a lutté contre l'Amérique, qui ne demandait d'abord que les immunités de la métropole, et l'on sait dans quel état de misère et de servitude, elle tient encore l'Irlande, l'Irlande qui a de son sang dans les veines; et depuis un siècle qu'elle a le vieux monde indien en sa puissance, sous le sceptre de ses gouverneurs, elle n'a pas même daigné lui accorder une seule de ses parodies représentatives!

L'Angleterre se glorifie d'avoir, la première, affranchi ses nègres, et cet acte tardif d'émancipation, acte accompli dès 92 par la France républicaine, l'Angleterre ne l'a décrété, dans sa vertu si lente, que pour désorganiser tout à coup les colonies rivales des siennes, et l'histoire du droit de visite qui lui donna la police des mers, nous a bientôt appris ce qu'il y avait au fond de cette largesse britannique!

L'Angleterre, enfin, s'arroge, en Europe, le titre sacré de gouvernement protecteur, à l'endroit des peuples opprimés qui travaillent à leur affranchissement, et lorsque la France, il y a soixante ans, au prix de son sang et de ses trésors, ouvrit sa croisade universelle contre tous les despotismes, l'Angleterre fit alliance avec tous les despotismes contre la France, contre le droit, contre les peuples. Et, cette ligue des rois, elle l'a reconstituée de toutes pièces, soldée pendant vingt ans, et c'est elle qui, après la dernière bataille, est venue présider à la distribution des patries, à la vente des peuples!

Liberté, religion, progrès, civilisation, droits sacrés de la conscience ou de la souveraineté, ce ne sont là, encore

un coup, que des mots, des prétextes pour l'hypocrisie britannique. Lorsque sa langue les prononce, l'Angleterre blasphème; car elle n'a, dans le cœur, d'autre sentiment, d'autre loi, que la passion du lucre et l'intérêt de sa grandeur. Son histoire elle-même prononce, à chaque page, ce jugement.

N'est-il pas logique, d'ailleurs, qu'un peuple qui, du *fait*, a tout tiré, ses institutions, ses mœurs, ses pouvoirs, et qui subordonna tout au *fait*, l'idée progressive, le droit éternel, le droit vivant, les enseignements de l'humanité, semant au vent les principes d'égalité et de fraternité, n'est-il pas logique qu'un tel peuple ne comprenne et ne pratique que la ruse ou la force?

Que les nations et les gouvernements y songent, ceux-là, du moins, qui ne veulent pas se résigner, soit à la servitude, soit à l'éternelle exploitation des marchands!

Avec l'Angleterre, il n'y a pas de droit absolu, ni pour l'indépendance ni pour la souveraineté.

Avec l'Angleterre, il n'y a jamais de droit relatif bien certain, ni pour les contractants, ni pour les alliés, ni pour les neutres.

Quant à la France, je ne devrais pas avoir besoin de l'avertir; car elle n'a pour s'éclairer, pour se tenir en défiance, qu'à relire ses annales.

Sous la monarchie, les ministres de la France la vendaient à l'Angleterre, à beaux deniers comptant, témoin cet exécrable traitant: Dubois, dont la caisse de Walpole payait les trahisons. — Et sous la République, ne pouvant plus l'acheter, Pitt appelait sur la France la famine et tous les glaives des rois.

Ainsi, assassinat ou corruption, voici, depuis que les temps de la conquête sont passés, la politique de l'Angleterre envers la France. — Le régent ou l'armée de Brunswick, c'est à choisir. Eh bien, entre la trahison et la guerre, que fera la France, quand elle sera libre?

Ella devra se préparer pour la guerre, et si elle garde la paix, en tout cas, ella ne devra pas garder l'alliance.

Jusqu'ici, j'ai raconté les institutions de l'aristocratie britannique et ses crimes au-dehors.

Pourra-t-elle, devant la postérité, atténuer ses forfaits contre les autres nations, en invoquant, comme excuse, l'état de prospérité, de bien-être, assuré au peuple dont elle s'est arrogé la tutelle?

Le livre qui suit va répondre à cette question.

LIVRE TROISIÈME.

PREMIÈRE PARTIE. — LA MÉTROPOLE.

CHAPITRE PREMIER.

Londres, la nuit.

« Ceux qui n'ont vu Londres que de jour, avec ses flots vivants, s'élançant à travers d'immenses artères jusqu'à son cœur toujours agité, ceux là ne connaissent pas Londres sous son aspect le plus saisissant. Ce n'est ni dans le bruit, ni dans les mugissements de la cataracte marchande inondant ses rues, ni dans ses forêts de navires, ni dans ses docks gigantesques, que Londres est vraiment solennel. Contemplez-le de loin, du haut d'une éminence, par une soirée d'hiver. Les étoiles scintillent au ciel; au-dessous, à vos pieds, resplendit un autre firmament étincelant de millions de feux. Ce sont des lignes de lumières, semblables aux traînées laissées par les météores, qui se coupent, se croisent et semblent courir, jusqu'à ce qu'elles se perdent dans les brumes de l'espace, en formant un nuage rougeâtre et embrasé, comme si la ville-monstre était en flammes.

« Descendez; la nuit s'avance, les bourdonnements de la vie ont cessé. Les *lodging-houses* ont jeté dans la rue leurs hôtes déguenillés et squalides. Oui, c'est maintenant que Londres se livre à vous, dans toute sa solennité! — Sur les bancs des parcs, dans les niches des ponts, sur la litière des marchés, arrive, se presse, s'entasse pêle-mêle, un peuple entier de malheureux sans asile, sans pain, sans vêtements.

« Sous le vestibule des palais, sous le péristyle des maisons, se groupent, se pelotonnent de pauvres enfants demi-nus, qui, dans la journée, n'ont pu obtenir le sou que coûte le lit des plus infâmes taudis. Plus loin, d'autres cherchent à réchauffer leurs membres glacés, auprès de la flamme qui éclaire les pierres empilées au milieu du chemin. Le silence des rues n'est plus troublé que par la marche d'un peuple innombrable de mendiants et de ces pâles et misérables créatures qui, grelottant de froid, espèrent arracher un morceau de pain au vice attardé.

« Pendant ce temps, des milliers de jeunes filles luttent contre le sommeil, la maladie, le froid et la faim, pour tenir encore leur aiguille dans leurs doigts raidis par quinze heures de travail. — Pendant ce temps, des vieillards frappent vainement à la porte du work-house, leur dernière ressource. — Pendant ce temps, des hommes et des femmes succombent d'inanition ou s'arrachent la vie pour échapper au besoin. — Pendant ce temps, des mères remercient la mort d'avoir enfin mis un terme aux privations et aux tortures de leurs enfants. — Oui: l'aspect de Londres est vraiment solennel alors, — quand la faim s'y promène et tue hommes, femmes, enfants à la porte des palais de l'aristocratie. »

Qu'on ne s'y trompe pas, cette désolante peinture n'est point un tableau tracé de fantaisie, pour agir sur l'imagination du lecteur. Hélas! il est pris sur le fait, par l'au-

teur d'une Enquête dont les révélations émeuvent en ce moment les hommes honnêtes de l'Angleterre et effraient même jusqu'aux plus téméraires.

Il me faut, avant d'entrer dans le récit des faits, dire quel esprit a présidé à cette laborieuse et infatigable information. Elle est dirigée par des hommes d'état, chargés naguère des destinées de leur pays. Le gouvernement parlant, sans cesse, de prospérité et refusant d'ouvrir les yeux aux misères croissantes et intolérables du peuple, ils ont pensé qu'il fallait enfin mettre à nu ces plaies hideuses. Ils ont confié à des publicistes éprouvés la tâche difficile et redoutable de sonder le mal. L'exploration s'est étendue à la métropole, aux manufactures, aux campagnes. Bien des choses encore sont restées dans l'ombre; loin de forcer les couleurs, on les a adoucies, surtout en ce qui concerne les classes ouvrières des manufactures. Plus tard, je dirai pourquoi. Mais qu'on sache, dès à présent, que ces travaux, appuyés sur des documents officiels, basés sur de minutieux interrogatoires, ont été, pendant six longs mois, publiés chaque jour dans une feuille éminemment aristocratique et conservatrice, le *Morning-Chronicle*, sans que jamais un détail, un fait aient pu être contestés. Cette Enquête est acceptée aujourd'hui comme un monument national. — La cause qui l'a fait entreprendre a pu être petite, mais le résultat sera grand. Ainsi vont les destinées du prolétariat et de la démocratie. Dans le cercle étroit où s'agitaient peut-être de simples rivalités de pouvoir, une main supérieure et invisible peut jeter demain le dé des révolutions. Ce sont les auteurs eux-mêmes de l'Enquête qui le disent : « L'état de misère et de mendicité où se trouve une grande partie du peuple, est devenu si effroyable que, *si l'on n'y porte promptement remède, notre société, rongée jusqu'au cœur, croulera tout entière avec un épouvantable fracas!* »

Laissons maintenant parler les faits.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Les ouvriers des docks.

« Les docks de Londres, dit l'auteur de l'Enquête, sont le véritable foyer de l'opulence métropolitaine. Les grues crient sous le poids des précieux fardeaux qu'elles enlèvent. Les magasins regorgent de marchandises rangées comme des lingots d'or. Au-dessus et au-dessous du sol, sont entassés, piles sur piles, des trésors dont l'œil ne peut mesurer l'étendue, infinis comme la mer qu'ils ont traversée. Certes, il y a là plus de productions qu'il n'en faudrait, pour satisfaire la faim du monde entier, — et cependant, à côté de cet effrayant excès de richesses, on peut voir le même effrayant excès de pauvreté. Si, par son incompréhensibilité, cette richesse est sublime, la misère qui co-existe avec elle ne l'est pas moins assurément, car jamais cerveau humain ne pourra la concevoir. — De ces quais et de ces magasins, passez, en effet, dans les cours et les allées qui les environnent, et votre esprit sera aussi affligé du dénûment de celles-ci que de la surabondance des autres.

« Chaque matin, des milliers d'hommes vont demander aux rudes travaux des docks le morceau de pain de la journée; mais que, la nuit, le vent d'est ait soufflé, ces milliers d'hommes devront vivre d'air, comme le caméléon. Leur subsistance et celle de leur famille est aussi incertaine que le vent lui-même. Pour eux, la girouette est l'index des souffrances ou du bien-être du jour!

« Il n'y a pas moins de douze mille ouvriers dans les docks. Mais le nombre de gens dont la subsistance quotidienne dépend de la quantité de navires entrant dans le port de Londres, est bien plus considérable. Aux ouvriers des docks proprement dits, il faut ajouter les gabariers, les agréeurs, les tangueurs, les charpentiers de navires, les calfats, les forgerons d'ancres, les porteurs de grains, les mesureurs de fruits et de charbon, en un mot, tous les métiers tributaires de la marine; — Alors, on atteint le chiffre formidable de trente mille individus dont le travail se trouve complètement arrêté, pour peu que durent les vents d'est. — Maintenant, si l'on songe que, parfois, ils soufflent pendant quinze jours ou trois semaines sans discontinuer, on pourra se faire une idée de l'immense somme de privations qu'ils infligent à tant de pauvres travailleurs. A peine, ces vents contraires ont-ils cessé de régner, qu'une nuée de navires encombre le port de la métropole, et que des troupes innombrables d'ouvriers accourent de tous les quartiers où il y a plus de bras que de travail. Après un temps d'arrêt, il arrive fréquemment de cinq à huit cents navires à la fois. Mais, pour se servir de l'énergique expression d'un employé des docks, deux ou trois semaines suffisent pour casser le cou à la besogne, et l'énorme quantité de bras attirés par la surabondance d'ouvrage restant sans emploi, accroît le nombre des vagabonds et des pauvres du voisinage et entraîne l'élévation des taxes dans les paroisses adjacentes.

« Si l'on veut connaître la population des docks et, en même temps, être témoin de l'un des spectacles les plus extraordinaires de la métropole, il faut se rendre, à sept heures et demie du matin, à la porte du London-Dock. Alors, sont réunies des masses d'hommes de toutes conditions, banqueroutiers de tous états, bouchers, boulangers, cabaretiers ou épiciers, anciens soldats, marins, gentlemen ruinés, clercs renvoyés, commis du gouvernement destitués, indigents, invalides, domestiques sans place, voleurs, en un mot, tout homme ayant besoin d'un morceau de pain. — Aussitôt que vous voyez cette foule aux costumes bigarrés se précipiter comme un torrent, vous pouvez être certain que les contre-maîtres sont arrivés. Ici commencent la mêlée, les efforts, la lutte pour attirer l'œil de celui dont la voix peut donner de l'ouvrage. Comment oublier jamais l'aspect de cette multitude d'êtres faméliques, se livrant pour obtenir le travail d'un jour, d'une heure, à un combat d'autant plus acharné qu'ils savent que des centaines d'entre eux doivent rester, jusqu'au soir, jusqu'au lendemain, sans ouvrage, c'est-à-dire sans ressources. Que de gens, pendant des semaines entières, sont venus là, chaque matin, livrer en vain la même bataille, pousser inutilement les mêmes cris! Et cependant elle est rude, cette besogne que se disputent tant de malheureux! — Elle se divise principalement en deux branches: le travail de la roue et celui du camion. — Pour le travail de la roue, six ou huit hommes entrent dans un cylindre de bois garni de marches à l'intérieur, qu'ils font tourner en piétinant sans relâche. La roue a généralement seize pieds de diamètre, et huit ou neuf pieds de large. Les six ou huit hommes qui la mettent en mouvement, enlèvent de seize à dix-huit cents livres, et souvent même une tonne (2000 livres) jusqu'à quarante fois dans une heure, et à vingt-sept pieds de

hauteur en moyenne. D'autres déchargent, en un jour et demi, huit à neuf cents pièces de vin, chaque pièce pesant cinq cents livres et s'élevant environ à dix-huit pieds de hauteur. — Au travail du camion, chaque homme parcourt, en moyenne, trente milles par jour, et porte, les deux tiers du temps, un poids de cent cinquante livres, à la vitesse de six milles et demi par heure.

« La plupart des ouvriers des docks ne gagnent, par semaine, que l'insuffisant salaire de cinq sh. (6 f. 25 c.) et encore cette maigre rétribution est-elle rendue plus misérable par l'incertitude du travail. Si elle était régulièrement de cinq shillings par semaine, d'un bout de l'année à l'autre, l'ouvrier saurait exactement combien il a pour subsister, et on pourrait lui demander de déployer un peu de prévoyance. Mais lorsque les moyens de subsistance s'élèvent, par intermittence, pour tomber à zéro, il est absurde de compter sur l'économie et la sobriété. »

L'intempérance extrême de l'ouvrier des docks est due, ajoute l'auteur de l'Enquête, non à une prédisposition personnelle, mais au caractère précaire de son métier: « Ses vices sont les vices de la nature humaine. Quatre-« vingt dix-neuf hommes sur cent, placés dans les mê-« mes circonstances, commettraient les mêmes énormi-« tés. Si un coup de vent venait balayer la nourriture « de nos femmes et de nos enfants, il est fort douteux « qu'après une semaine ou un mois de privations et de « souffrances, beaucoup d'entre nous fussent assez forts « pour ne pas tomber dans les mêmes excès. Il est fa-« cile de moraliser, après un bon repas. Mais endurons « pendant un mois la faim et le froid, et nous serons « pleins d'indulgence pour ces pauvres gens. »

Il n'est donc pas étonnant que la grande majorité de la population du port de Londres appartienne à l'une de ces classes: mendiants ou voleurs. Du reste, le crime et

la misère, dont cette partie de la ville est infestée, ne peuvent être mieux connus qu'en suivant, dans une de ses excursions, l'auteur de l'Enquête.

« Je fus, dit-il, conduit par un guide expérimenté, dans un des lodging-houses les plus fréquentés du voisinage. C'était un hangar de la dimension d'une petite grange et d'une construction tout aussi grossière. Les murailles n'étaient point crépies, et les tuiles protégeaient à peine l'intérieur. La pluie y tombait, comme à travers un crible. Autour de la chambre, courait une longue et sale table à laquelle étaient assis une vingtaine de malheureux littéralement couverts de haillons.

— J'ai travaillé aux docks une demi-journée, cet après-midi, me dit l'un; — hier, toute la journée; lundi, une demi-journée, — et jamais plus de deux ou trois jours par semaine, pendant les neuf dernières semaines. — Cet homme était un de ceux qui avaient été le plus heureux.

« Lorsque je demandai aux autres ce qu'ils faisaient, quand ils se trouvaient complètement sans ouvrage, leur réponse fut qu'ils étaient obligés de courir les rues toute la nuit et de mourir de faim.

— Il y en a terriblement parmi nous, s'écria l'un, qui, pendant la nuit, n'ont d'asile que la rue, quoique les lits ne coûtent ici que deux pence.

« Je demandai à ceux qui disaient avoir passé la nuit dans les rues, ce qu'ils avaient fait pour se nourrir.

— J'ai été deux jours sans rien manger, cria l'un.

— Et moi, j'ai été trois jours sans une miette de nourriture, dit un autre qui se tenait dans un coin, tête baissée, le menton appuyé sur sa poitrine.

— Ah! l'hiver est pour nous un maudit rude temps, soupira un jeune homme qui pouvait n'avoir pas plus de dix-sept ans.

— A prendre la moyenne de toute l'année, ajouta un grand garçon, vêtu d'un mauvais sarrau de toile, — et voilà onze ans que je travaille dans les docks, — on ne gagne pas plus de cinq shillings par semaine. Oui, oui, nous sommes souvent, bien souvent, trois ou quatre semaines, sans rien gagner du tout, et dans l'hiver encore!

— Mais vous devez cependant gagner quelque chose, dis-je.

— Sans doute, nous trouvons à gagner une pièce de deux ou trois pence du côté de Billingsgate; sans cela, nous n'aurions rien pour nous loger, rien qu'à marcher et à mourir de faim.

— C'est ce que j'aurai à faire cette nuit, cria l'homme assis dans le coin de la chambre avec son menton sur la poitrine.

— Et moi aussi, — et moi aussi, firent un second et un troisième.

— J'ai eu aujourd'hui deux ou trois croûtes dures, dit l'homme assis solitairement au bout de la chambre.

— C'est là ce que nous avons presque tous, ajoutèrent-ils.

« Je leur demandai combien ils avaient gagné d'argent dans la journée.

— J'ai gagné quatre pence, dit l'un; — et moi un shilling et trois pence, dit un autre; — moi juste assez pour payer mon lit; — moi un penny et demi; — moi un penny.

— Et moi pas un seul demi-penny, dit l'homme du bout de la chambre; — moi de même, reprit un second, et celui-là non plus, continua un troisième. Ah! si vous reveniez ici demain soir, vous trouveriez que la moitié de nous n'a pas gagné une obole. — Ah! certainement oui, la moitié!

« Je leur demandai s'ils passaient là ordinairement la nuit.

— J'en connais beaucoup qui y ont passé six nuits, sans coucher dans un lit, telle fut la réponse.

— De tout le long de l'hiver, je n'ai pas dormi dans un lit, me dit un jeune homme imberbe. Pendant trois grands mois entiers, j'ai couché sur les pierres de Billingsgate. Il y en a qui vivent en demandant l'aumône; mais cela ne me va pas.

« Je désirai avoir quelques détails sur leur nourriture. Je demandai à l'un ce qu'il faisait bouillir; il me dit que c'était un farthing (un liard) de café, et que cela formait son souper.

— Il y a ici près une boutique où l'on débite de tout pour un farthing. Un farthing de café, de sucre, de poivre, de tabac, un demi-penny de pain; mais toutes ces choses à un farthing ne valent rien du tout.

« Je m'enquis ensuite de l'état de leurs vêtements.

— J'ai une chemise propre à mettre demain matin; c'est la première que j'aurai eue depuis huit mois, dit l'un. — Je n'ai pas de chemise du tout, dit un autre.— Ni moi non plus, — et celui-là n'en a pas davantage, dit un troisième, en désignant l'homme du bout de la chambre.

« Je cherchai à savoir combien d'entre eux avaient été en prison.

— J'y ai été, cria l'un; et moi aussi, dit un autre; — et comme les réponses se suivaient trop rapidement, je priai ceux qui avaient habité la prison de lever la main; — ils y consentirent, et dix-huit mains sur vingt-neuf se levèrent.

— Je ne sais pas combien de fois j'y ai été — plus d'une douzaine de fois pour sûr, me dit, en s'avançant vers moi, un enfant couvert de haillons et âgé de treize ans environ.

« Je leur demandai pourquoi ils préféraient le vol au travail.

— Nous ne préférons pas au travail le vilain métier des rues, je puis vous l'assurer; mais nous ne pouvons trouver rien à faire. Regardez-moi. — L'homme qui parlait ainsi était littéralement une masse de haillons et de fange. — Regardez-moi; qui voudrait me donner le travail d'un jour, dans l'état où je suis? Le meilleur ouvrage que je peux obtenir me vaut trois pence (six sous), et je ne fais pas plus de deux shillings six pence par semaine, en travaillant honnêtement. — Nous ne pourrions pas vivre, avec ce que nous gagnons, et cependant nous vivons avec terriblement peu. — Un repas pour cinq farthings! (cinq liards): un farthing de café, un farthing de sucre, et trois farthings pour une demi-livre de pain. — Pour un penny (deux sous), nous pourrions avoir un dîner ordinaire. Souvent, nous sommes forcés de nous contenter d'un penny de pommes de terre, et d'un hareng d'un demi-penny. Voici là un garçon qui, de la journée, n'a eu qu'un demi-penny de pommes de terre. Toute cette nuit, probablement, il courra les rues et mourra de faim. —

« Avant de m'éloigner, j'allai voir les lits à deux pence. J'en trouvai *cent vingt*, dans un espace double environ de la grandeur d'une écurie à quatre chevaux. Je fis le tour de la chambre, et j'aperçus plusieurs hommes, sans chemises, étendus comme des cadavres sur une planche aussi étroite qu'un cercueil. »

Ce tableau, il ne faut pas l'oublier, représente les misères d'un métier exercé à Londres par près de trente mille hommes.

Quel doit être le sort des femmes et des enfants de ces infortunés!

CHAPITRE TROISIÈME.

Charbonniers. — Débardeurs de charpente. Lesteurs.

On lit dans l'Enquête: « Presque toutes les professions du port de Londres sont dans le dénûment. On devrait supposer que le commerce du charbon, qui a pris une si grande extension, fait à ses ouvriers une condition meilleure, et cependant, elle est presque aussi malheureuse que celle des hommes des docks. On va en juger. Il y a trois cents ans, en 1550, un ou deux navires suffisaient à transporter le charbon que Londres consommait; aujourd'hui, il est employé à cette opération deux mille sept cent dix-sept bâtiments et vingt et un mille marins. En 1805, Londres recevait treize cent cinquante mille tonnes de charbon; en 1848, il lui en a fallu trois millions quatre cent dix-huit mille trois cent quarante tonnes. Sept mille quatre cents hommes sont occupés au déchargement et au transport du charbon; deux mille déchargeurs (*coal-whippers*), trois mille porteurs (*coal-backers*), deux mille quatre cents charretiers.

« Avant la loi rendue, en 1843, par le Parlement, tous ces ouvriers étaient embauchés et payés par les taverniers demeurant dans le voisinage de la rivière, depuis Tower-Hill jusqu'à Limehouse; on ne saurait croire à quelle dégradation ils étaient obligés de se condamner pour obtenir de l'ouvrage. On comptait soixante-dix taverniers, sur la rive nord de la Tamise, qui faisaient de rapides fortunes prélevées sur les salaires des pauvres gens. Dès qu'un navire arrivait pour être déchargé, les hommes s'assemblaient autour des comptoirs, et luttaient entre eux à qui boirait davantage, afin d'engager le tavernier à leur donner du travail. Si l'un demandait de la bière, l'autre commandait du rhum, car à celui qui dépensait le plus revenait la plus grande chance d'être employé. Le matin, on les astreignait à prendre, à la taverne, un quart de pinte de gin ou de rhum, et, de plus, à emporter au navire une bouteille contenant neuf pots de bière de la plus détestable espèce. Bref, le déchargement fini, loin d'avoir quelque chose à toucher, ils se trouvaient, au contraire, endettés de plusieurs shillings. C'était le seul moyen de s'assurer de l'ouvrage, à la première occasion. Tel tavernier avait jusqu'à quinze navires, tel autre davantage encore, — à peine un seul parmi eux qui n'en possédât au moins deux ou trois. Cette cruelle exploitation produisait d'énormes bénéfices aux taverniers; un calcul exact a prouvé que les ouvriers charbonniers étaient entraînés à dépenser annuellement, en boisson, 54,000 livres sterling (1,350,000 francs) ou 27 livres (675 francs) par tête. — Et les femmes et les enfants de ces hommes! oh! ils étaient dans la plus horrible misère, — les filles se prostituant avant la puberté, — cinq cents petits malheureux aboutissant à la déportation, — et les mères finissant toujours par aller grossir le nombre des indigents secourus par l'aumône de la paroisse. » —

Cet état de chose continua jusqu'en 1843, époque à laquelle, grâce aux efforts de trois *coal-whippers*, le parlement essaya de prohiber cet intolérable système. Des commissaires furent chargés d'enregister les *coal-whippers* du port de Londres, et d'établir un office pour la distribution du travail et le paiement des salaires. C'était une tentative d'amélioration trop superficielle pour produire un résultat sérieux. Le vice de toute réforme partielle est de ne pouvoir remédier à un mal, sans en faire naître un autre. La loi, en effet, se prêtait d'elle-même à être facilement violée, en permettant à tous propriétaires ou acheteurs de charbon d'employer au déchargement leurs propres serviteurs, pourvu qu'ils fussent à leurs gages depuis quatorze jours. Ces serviteurs que la loi appelle: *servants bonâ fide*, en premier lieu, firent baisser les salaires, en second lieu, portèrent à la taverne la plus grande partie de leurs gains, et ramenèrent ainsi l'ancien système, cause du profond dénûment, de l'horrible misère de l'ouvrier.

A l'appui de cette assertion, je ne saurais mieux faire que de citer quelques témoignages consignés dans l'Enquête:

« — J'ai environ quarante ans, dit un ouvrier, je suis marié et j'ai six enfants. J'ai travaillé sous l'ancien système et cela pour mon malheur. La conséquence de ce système était que tout notre salaire devait être dépensé à boire; chez moi, je ne rencontrais que la misère. Bien des fois j'aurais autant aimé aller à la prison de Newgate que de rentrer. Ma santé souffrait peu, parce que je m'abstenais de boire la liqueur que j'étais forcé de payer. Je la jetais, la plupart du temps. C'était de la bière, du rhum et du gin, tout cela affreusement falsifié, mais nous n'osions ni refuser, ni même murmurer. Lorsque le nouveau système commença à être mis en vigueur, je

me trouvai comme dans un autre monde. Je me sentis un homme libre; Je n'étais pas forcé de boire. — Le grand mal, c'est l'incertitude du travail qui vient de ce qu'il y a trop de bras. Alors, nous sommes forcés de vivre à crédit. Parfois, nous recevons 19 shillings, et puis il nous faut rester les bras croisés pendant une semaine. Conséquemment, nous allons trouver le marchand qui nous fait crédit. Un revendeur me fournit mon pain. Il me fait crédit jusqu'au soir de la paie, moyennant une surcharge d'un sou par miche. Un homme comme moi, avec une femme et six enfants, consomme seize ou dix-sept miches par semaine; c'est donc 20 sous à payer extrà, à cause de l'irrégularité ou de l'incertitude du travail. Je chômerais moins, si ce n'étaient les *boná fide*. Je paye aussi au boucher, pour le crédit, un sou ou deux sous extrà, quand ma famille a besoin de viande, — tantôt un petit morceau de mouton, tantôt un petit morceau de bœuf. Ainsi, je paye 6 pence extrà par semaine au boucher. Il m'en coûte encore 6 pence pour les autres articles, fromage, beurre, savon, etc., que j'achète à crédit. Tout cela ensemble monte, par an, à 3 livres 18 shillings. La vie du *coal-whipper* est une vie de dettes et d'angoisses. Nous avons rarement un sou dans la poche, quand nous recourons au crédit. Si l'on pouvait trouver un moyen pour rendre notre travail et notre salaire plus certains et notre paye plus fréquente, on nous rendrait un signalé service. »

Autre charbonnier: « On nous reproche de boire; l'excès sans doute est condamnable, mais je défie bien qu'on fasse notre travail sans boire: ah! c'est qu'il est des plus durs. J'ai travaillé, bien souvent, jusqu'à ce que ma tête semblât vouloir se fendre. Lorsque je vais au lit, je sens encore la charge sur mes épaules, et je me réveille, comme si quelque chose me broyait et m'aplatissait le

dos sur la poitrine. Voyez-vous, il faut d'abord que nous portions de charbon, du fond de la cale sur le pont du navire; parfois il fait horriblement chaud, pas un souffle d'air, — et la poussière de charbon est aussi épaisse qu'un brouillard. Vous l'aspirez, et votre gorge devient comme un tuyau de cheminée, de sorte que vous êtes bien obligé de boire quelque chose. Ce sac de charbon, qui pèse plus de deux cents livres, il faut le porter sur vos épaules, au haut d'une mauvaise échelle qui a vingt pieds. Du haut de l'échelle, il faut aller sur des planches jusqu'au wagon, et si vous n'y regardez pas de près, surtout quand il fait glissant ou qu'il pleut, vous tombez, et l'hôpital ou le workhouse seul vous attend. La semaine dernière, nous avions à traverser des planches de soixante pieds de long au moins. Ce travail vous fait saigner au nez et à la bouche. Quelquefois, nous nous mettons un petit morceau de charbon dans la bouche, pour nous empêcher de nous mordre la langue; mais ça ne vaut guère mieux, car, lorsque la charge devient de plus en plus pesante sur vos épaules, vos dents broient le charbon, vous en avalez, vous êtes à moitié étouffé, — alors il n'y a pas à dire, il vous faut de la bière. »

Femme de charbonnier. « Mon mari est mort, il y a quinze jours. J'ai deux enfants. J'en ai eu quatre autres, qui sont morts. Je ne puis dire comment nous vivions. Je ne puis exprimer ce que j'ai souffert. Mon mari était obligé de boire, pour avoir de l'ouvrage; sa boisson m'a donné vingt ans de misère, et quelle misère, bon Dieu! Des jours, nous n'avions ni une bouchée, ni une gorgée. Le pauvre peuple aide le pauvre peuple, vous savez çà, monsieur; sans nos pauvres voisins, on nous aurait trouvés morts quelque jour. Il ne s'inquiétait de rien. Bien souvent, je n'avais pas un morceau de pain à donner aux enfants. Était-il bon pour eux au moins, demandez-vous, Mon-

sieur? Non. Ils tremblaient lorsqu'ils entendaient son pas, ils avaient peur d'être tués; il les battait tant! La boisson faisait de lui un sauvage. La boisson tuait le père en lui. » — Cela fut dit d'un ton rapide et fiévreux, qui contrastait vivement avec l'air habituellement humble et résigné de la pauvre femme. Elle continua ainsi: « Vingt années de misère, à cause de la boisson! Mais sans boisson, pas d'ouvrage, ainsi le voulaient les taverniers, ses maîtres. »

L'auteur de l'Enquête, désirant connaître à fond la position des charbonniers, un meeting fut réuni sous ses auspices. Voici en substance la déclaration des ouvriers:

« Dès que le nouveau système fut introduit, les taverniers se liguèrent étroitement pour le briser. Il leur suffit, pour éluder la loi, d'avoir l'air d'employer chez eux des hommes, comme serviteurs, pendant quatorze jours, et alors ils acquièrent le droit de les faire travailler au déchargement du charbon. Le nombre des *bonâ fide* augmente sans cesse, et cependant ils ne sont pas plus heureux que nous, car, bien qu'ils aient plus de travail, ils sont payés moins cher par tonne, et ils sont obligés, comme nous l'étions autrefois, de tout dépenser à la taverne. La protection que nous croyions trouver dans l'acte du parlement devient presque nulle. Si cela continue, on verra revenir le mauvais état de choses qui était en vigueur, sous le système absolu des taverniers. La prostitution attend encore nos filles, la déportation nos garçons, et une mort prématurée est réservée à nous et à nos femmes. Les marchands, avec leur argent, sauront toujours échapper à la loi. On dit qu'on peut faire passer une voiture à travers un acte du Parlement, mais les marchands, voyez-vous, y feraient bien passer une flotte entière. »

Les *lumpers* (ouvriers employés à débarquer les bois de charpente) sont, d'après l'Enquête dans un état encore plus dégradé que tous les autres ouvriers des ports. Ils ne sont pas moins exploités par le tavernier, et l'ivrognerie à laquelle celui-ci les excite les abrutit au point de ne pas leur faire regarder comme un ennemi, l'homme qui les dépouille de leur salaire. — Pendant six mois de l'année, les *lumpers* ne gagnent pas moins de 24 shillings par semaine; durant les autres six mois, ils ne gagnent rien du tout. Des 24 shillings qu'ils devraient recevoir à l'époque du travail, 20 shillings sont dépensés dans le *public-house* (cabaret). Un maître *lumper*, en même temps tavernier, emploie jusqu'à 20 hommes qui à 20 shillings par tête, dépensent chez lui, chaque semaine, 100 livres (2,500 francs) en boisson. Afin de fixer les hommes au cabaret de leur maître, il y a deux payes de nuit par semaine. Le même système qui donne aux plus grands buveurs la meilleure chance de travail prévaut donc aussi parmi les *lumpers*. »

Les *ballastmen* (ouvriers dont le travail consiste à lester les navires), afin d'être occupés, sont obligés de se livrer, comme les charbonniers, comme les déchargeurs à la cupidité des marchands. La déposition d'un de leurs contre-maîtres ne retrace que trop fidèlement leur déplorable situation.

— « Je travaille sous un homme qui est à la fois tavernier et boucher. Il me renverrait, si je prenais d'autres ouvriers que ceux qui sont ses pratiques régulières. Bien des fois il m'a dit: Tel individu est un rude buveur, faites tout ce que vous pourrez pour l'embaucher. L'épicier et le boucher agissent de même. Ce système est la cause de la détresse et de la misère des ouvriers. Les taverniers les rendent ivrognes, en les forçant à boire. Je connais bien des femmes et des enfants qui meurent

de faim, la moitié du temps, à cause de cela. Ils sont sans souliers, sans habits, — tout cela parce que le tavernier oblige les hommes à dépenser leur salaire en boisson. Quand l'escouade est payée, trois sur quatre au moins s'enivrent et souvent tous les quatre. Bien des fois, j'ai vu tous les hommes trébuchant regagner leur maison, sans un sou pour soulager la famille qui attendait du pain. Voilà ce que je puis affirmer, car je le sais malheureusement par ma propre expérience. » —

« Il faut reconnaître, dit ici l'auteur de l'Enquête, que la démoralisation du travailleur dérive, non pas d'un profond égoïsme ou d'une coupable indifférence pour les siens, mais d'un complot organisé de la part des maîtres. Prêcher la tempérance au pauvre, que la société laisse placé sous d'aussi impérieuses nécessités, n'est-ce pas une cruelle ironie? Ce qu'il faut, c'est réformer le système économique qui autorise d'aussi scandaleuses exploitations. » — Et pour preuve des misères et des crimes qu'enfante cette tyrannie du capital, il rapporte les témoignages remarquables de deux femmes:

— Je suis mariée depuis onze ans, dit la première et j'ai eu cinq enfants: quatre sont encore vivants. Nous sommes bien malheureux, car mon mari boit beaucoup. Quand je le connus, quand nous étions des amoureux, en Irlande, il était garçon de ferme. Moi, j'étais fille d'un paysan. Alors, c'était un homme sobre et de brave conduite. Nous nous mariâmes, et pendant deux ans, il resta encore sobre. Ensuite, nous vînmes à Londres, pour améliorer notre sort. Malédiction du ciel! le premier ouvrage qu'il trouva fut de tirer du lest. Il fut donc obligé de boire sous peine de n'avoir pas de travail; — et depuis, la plupart du temps, nous sommes à moitié morts de faim. Les enfants n'ont rien à manger. Ce serait pourtant assez de mettre en pièces le cœur d'une pauvre femme. Ce

qui est allé à la taverne aurait donné aux enfants du pain, un lit, des habits. Ce n'est pas autre chose que le travail du lest qui a fait de lui un ivrogne, car il est ivrogne maintenant. Souvent, quand il est rentré à la maison, il me maltraite horriblement; qu'importe s'il ne maltraite pas les enfants?... Ah! quand il était sobre, c'était un tendre et bon mari, — et maintenant, quand il est sobre, — pauvre homme! — c'est un tendre et bon mari encore. Aussi, quand il n'a pas bu et qu'il se met à réfléchir, il désire être délivré de cette dégoûtante nécessité de boire. Il le désire réellement, car il aime sa famille, mais, dès qu'il sort pour travailler il oublie tout. C'est la boisson qui fait cela. Je ne puis, je n'ose espérer rien de mieux, tant que le système actuel de travail continuera. Mon mari est un esclave, esclave de l'ivrognerie, parce qu'il est esclave du maître, et nous en souffrons tous! » —

L'autre femme, dont l'Enquête consigne les paroles, était connue de tous ses voisins, comme une active et industrieuse ménagère. Ses vêtements, ceux de son mari et de ses enfants, si misérables et si vieux qu'ils fussent, étaient tenus avec le plus grand soin.

« Il y a quelques années, dit-elle, un peu après Noël, moi et mon mari nous avions été dehors toute la journée, sans avoir trouvé un sou à gagner. Je nourrissais alors mon premier enfant qui n'était âgé que de deux mois. En rentrant dans notre petite chambre, je me sentis défaillir. La seule chose que nous avions, et dont il fût possible de faire ressource pour un penny, était un verre, — ce même verre que vous voyez sur la table. Tout excepté cela, était allé en gage. — Il avait coûté cinq pence et demie. J'essayai vainement de le vendre. J'allai alors chez ma voisine, et je lui dis: « Mistress B..., pour l'amour de Dieu, prêtez-moi deux pence sur ce verre, car

nous mourrons de faim. » — Je n'ai pas même un demi-penny, répondit-elle. Là dessus, je m'en allai. Il était nuit; mon mari s'était couché tout habillé, car nous n'avions ni couvertures, ni draps pour nous couvrir, — il s'était couché, n'ayant pas d'autre moyen pour tâcher d'oublier la faim et le froid. Nous n'avions ni feu, ni chandelle, mais un petit rayon de lumière nous venait de la rue. Je m'assis pour donner le sein à mon enfant, — pauvre petit Willy! c'est un gentil garçon maintenant: — je trouvai que j'avais à peine une goutte de lait. Qu'allait devenir l'enfant? Tout à coup, une horrible idée me traversa la tête, et je me dis: oui, plutôt que de le voir souffrir ainsi, je vais tuer le petit Willy, ensuite je me tuerai. — J'y étais résolue, mais je pensai: non, non, je me couperai bien le cou à moi, mais je ne pourrais pas couper le cou de mon enfant... me tuer seule ne servirait à rien. Je vais aller à la rivière et je m'y jetterai avec mon enfant dans mes bras. Je me levai dans cette intention. Mais une autre inspiration me survint: je mis l'enfant sur la chaise et je secouai mon mari, en lui criant: « je veux te couper le cou, je veux te couper le cou! » — Il sauta à terre, me saisit les bras, et alors je sentis combien j'avais été criminelle. Je tombai à genoux, et je pleurai comme un enfant, car j'étais reconnaissante à Dieu de m'avoir sauvée! »

« Ce récit, dit l'Enquête fut fait avec une simplicité parfaite: il vint incidemment, et la pauvre femme n'avait aucune raison de croire qu'il serait publié. »

Quel type que ces deux femmes du peuple: l'une admirable de résignation angélique; l'autre de tendresse maternelle, poussée jusqu'au crime; et dire que c'est par hasard, que les souffrances de ce monde souterrain percent jusqu'à nous! Dans les profondeurs de cette société, que de tortures dont la mort seule a le secret!

CHAPITRE QUATRIÈME.

Tisseurs de Spitalfields.

Le sort des infortunés tisseurs de Spitalfields mérite l'intérêt du lecteur. C'est toute une population française, que le *bigotisme* du *grand Roi* et les violences de la Révocation de l'édit de Nantes ont poussée sur la terre étrangère. On ne saurait croire à quel point les souvenirs du berceau se sont conservés parmi eux; tout y est encore français. Sous le vernis d'une langue nouvelle, on reconnait le tour concis et clair, l'image colorée de la nôtre; même goût des sciences, des arts, des fleurs : ce qui les distingue surtout, c'est le sentiment politique, je pourrais même dire révolutionnaire; c'est le besoin d'égalité dans le pays de l'inégalité; c'est la nécessité de se voir, de se réunir, de causer, dans le pays du silence et de l'isolement. Exilé comme eux, on souffre doublement à l'aspect de leur profonde misère : comme homme et comme Français.

« Jadis, dit l'Enquête, les tisseurs étaient presque les seuls botanistes de la métropole; et la passion des fleurs

est restée un de leurs traits caractéristiques. Il y a quelques années, ils passaient leurs heures de loisir et dînaient en famille le dimanche, dans les petits jardins des environs de Londres.

« Ils étaient comptés au nombre des plus habiles entomologistes du royaume. A la même époque, il y avait une société d'horticulture, une société historique et une société de mathématiques, toutes soutenues par les ouvriers tisseurs. — Le célèbre Dollond, l'inventeur du télescope achromatique, était tisseur, ainsi que les mathématiciens Simpson et Edwards, avant qu'ils ne fussent enlevés à leur métier par le gouvernement, pour enseigner les mathématiques aux cadets de Wolwich et de Chatham.

« Tels étaient les tisseurs de Spitalfields au commencement de ce siècle. Ils brillaient d'un double lustre, à une époque où les amusements de la société étaient presque tous marqués au cachet de la grossièreté et de la brutalité.

« D'après une enquête faite par le gouvernement, les tisseurs de Spitalfields étaient, en 1838, au nombre de vingt mille, et formaient ainsi la dixième partie des tisseurs de l'Angleterre qui sont évalués à deux cent mille. Cette même année, les produits de leur seul district s'élevèrent à plus d'un million de livres sterling (25,000,000 fr.) et leurs salaires à 370,000 liv. st. (9,250,000 fr.). Les enquêtes faites récemment, parmi les ouvriers, ont prouvé que les salaires ont subi une baisse de 15 à 20 pour 100 depuis 1839, de sorte que la moyenne du salaire, qui était alors de 7 shillings (8 fr. 75 c.) par semaine, n'est plus aujourd'hui que de 5 shillings 6 deniers (6 fr. 87 c. 1/2) environ. Aussi peut-on hardiment affirmer que les ouvriers de Spitalfields, pris en corps, ont, comparativement à 1839, vu diminuer leur nourriture, leur habil-

lement et leur confort de 50,000 liv. st. (1,250,000 fr.) par an. »

Un rapprochement entre l'état des tisseurs en soie en 1839 et son état actuel, fera mieux comprendre leur horrible condition.

« Thomas Heath, dit un rapport du gouvernement de 1839, est représenté par nombre de personnes, comme un des meilleurs ouvriers de Spitalfields. Il produit un compte fidèle et détaillé de tout ce qu'il a gagné, pendant quatre cent trente semaines, en plus de huit années, avec les noms des manufactures et des fabriques qui l'ont employé. Après avoir montré que la moyenne de son salaire était de 11 shillings 6 deniers (14 fr. 37 c.) par semaine, il subit l'interrogatoire suivant :

— Avez-vous des enfants ?

— Non ; j'en avais deux, mais ils sont tous deux morts, grâce à Dieu !

— Êtes-vous donc satisfait de la mort de vos enfants ?

— Oh ! oui, j'en rends bien grâces à Dieu ; je suis délivré du fardeau de les soutenir, et eux, pauvres et chères créatures, sont délivrés des souffrances de cette vie ! »

Si tel était le découragement dans lequel était tombé un des plus habiles ouvriers, il y a dix ans, gagnant 11 shil. 6 p. par semaine, quel ne doit pas être le désespoir de l'artisan, aujourd'hui que les gages sont diminués de 15 à 20 pour 100 !

Nous l'apprendrons, en suivant l'auteur de l'Enquête dans une visite qu'il fit chez quelques tisseurs, en compagnie d'un des principaux et des plus intelligents ouvriers du district.

« Nous gravîmes, dit-il, un escalier des plus raides, au haut duquel une trappe nous donna entrée dans l'atelier. L'homme était le type de sa classe, — petite stature, corps chétif, visage décharné et joues osseuses.

« Dans la chambre, il y avait trois métiers et quelques rouets, auprès de l'un desquels était assis un enfant occupé à dévider de la soie. Une fille de bonne mine faisait sur un métier une étoffe unie. Le long de chaque fenêtre, étaient rangés de petits pots de fuchsias avec leurs longues clochettes écarlates, se balançant gracieusement à droite et à gauche, à chaque ébranlement imprimé à la chambre par le battage des métiers. — L'homme faisait alors un velours de couleur foncée pour collets d'habits. Nous nous assîmes sur un siége de bois à côté de lui, et il nous parla tout en travaillant.

« — Cette étoffe, nous dit-il, m'est payée 3 shillings 6 deniers (4 fr. 37 c. et demi) par yard. Je peux faire à peu près un demi-yard par jour. — Nous sommes six dans la famille, et nous avons trois métiers. Le travail de cinq de nous rapporte de 20 à 25 shillings, mais seulement lorsque tous sont employés; et généralement, un métier chôme. Jusqu'à 1824, le même ouvrage que je fais maintenant était payé 6 shillings (7 fr. 50 c.) La réduction vient de la concurrence entre les maîtres. Les ouvriers sont obligés de subir les bas prix, parce qu'ils n'ont pas les moyens de tenir bon, et ils savent que s'ils ne prennent pas l'ouvrage, d'autres le prendront. Il y a quantité d'ouvriers inoccupés. La cause de cela est le bas prix et la nécessité où les gens sont de faire, pour vivre, double d'ouvrage qu'autrefois. Je me suis opposé à la réduction du salaire, et j'ai perdu mon travail pour avoir refusé le prix offert. La nécessité nous force de l'accepter à la fin. Le buffet se vide et le propriétaire vient réclamer le loyer de la semaine. Hélas! les maîtres, pour se faire concurrence, nous écrasent, car ç'a été une série de réductions pendant les 26 dernières années, et une série de souffrances pendant juste le même temps. Jamais un mois ne se passe sans qu'on n'entende parler de quelque baisse nouvelle. »

Dans la maison voisine un ouvrier envisageait son métier, d'une manière plus sombre encore. — Il fabriquait de la soie pour les parapluies. Sa femme l'aidait habituellement, mais alors elle soignait un enfant mourant.

Il avait fait le même ouvrage que celui auquel il était occupé, moyennant 1 shilling (1 fr. 25 c.) par yard, moins de six mois auparavant. On ne le lui payait plus que 10 deniers (1 fr.), et il ne savait pas si on ne lui retrancherait pas encore 1 denier (10 c.) la prochaine fois. — « Les tisseurs, dit-il, sont tous de plus en plus pauvres, et les maîtres achètent plus que jamais des maisons de campagne. Mon maître est un terrible *diminueur* de salaire, et il vient justement d'acquérir un nouveau bien. — Oh! non, c'est trop travailler quinze heures et souvent davantage pour mourir de faim!

« Quand je quitte mon métier, la nuit, à dix heures, brûlent autour de moi les lumières des ouvriers qui travaillent. — Tout ce que je sais, c'est que je ne peux en faire autant. — Ils sont, sans doute, plus forts que moi. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'au milieu de la nuit, je ne puis ouvrir les yeux, sans voir quelque lumière qui brille, c'est-à-dire quelque malheureux qui travaille. — Je m'éveille à cinq heures, et toujours, toujours j'entends des métiers qui marchent. Les bas prix viennent uniquement de la concurrence effrénée entre les maîtres. Le parapluie de soie que je fais sera probablement vendu une guinée. — Qu'est-ce que six deniers extrà seraient pour l'acheteur? Pour moi, ce serait trois ou quatre shillings par semaine et ça payerait une bonne partie de mon loyer!

« Je ne peux pas dire exactement quelle est la cause de la baisse. Je sais seulement que j'en souffre; — oh! oui, j'en souffre, j'en souffre et j'en souffrirai cruellement toujours, dit-il en frappant de son poing crispé, la

soie qui était devant lui. L'homme qui faisait ordinairement cet ouvrage est mort du choléra. Mille fois heureux! Il avait, hier, onze deniers pour ce qui m'est payé dix aujourd'hui.

« Et encore, — si au moins nous pouvions compter sur l'ouvrage, mais je ne sais si j'en aurai d'autre, quand ma pièce sera finie. Mes enfants, je n'ai plus ni cœur ni courage pour eux. Il faut qu'ils deviennent, n'importe quoi. Le ciel seul le sait. Ah! cela me torture; qu'arrivera-t-il, de nous tous, de neuf mille de nous ici, sans compter les femmes et les enfants? — puis-je le dire? Que leur importe, que nous mourions de faim? —

« Ces deux exemples, dit l'auteur de l'Enquête, donneront au lecteur une idée des sentiments et de l'état des autres tisseurs de cette rue. — Chez tous, il y avait le même désespoir, — la même amertume et le même dégoût de leur destinée. Tous s'accordaient, pour attribuer leur misère à l'esprit de concurrence qui pousse les maîtres, les uns contre les autres. »

Autre tisseur. — « Je brûle, dit-il, du désir d'aller en Amérique et de ne plus rester dans cet *infernal pays*, car je vois bien que l'objet du gouvernement est de faire mourir de faim les classes ouvrières. — Si vous veniez ici un dimanche, vous entendriez tous les métiers marcher; ils y sont obligés, sous peine de mourir de faim. — Il n'y a pas de repos pour nous maintenant. Autrefois, je vivais dans une maison, et maintenant je suis forcé de m'accommoder de cet exécrable taudis. Chaque année est pire, dans notre métier et dans tous les autres aussi. Qu'est-ce que la vie pour moi? — Travail! travail! travail! et pourquoi? pour toujours moins et moins de nourriture chaque mois. — *Ah! mais le peuple ne peut endurer cela davantage, — la chair, et le sang, et les os s'insurgeront, avant qu'il soit long temps!* »

« Après avoir recueilli, dit l'auteur de l'Enquête, les opinions de plusieurs autres ouvriers, j'allai, le soir, dans une taverne où avaient coutume de se réunir quelques-uns des tisseurs qui professaient les principes chartistes. Je trouvai la chambre à moitié pleine. Je leur expliquai de suite l'objet de ma visite.

« Ils eurent une courte conférence entre eux, et ils me répondirent que, dans leur pensée, la cause première de la diminution des salaires était la concurrence des maîtres, et le remède, le suffrage universel.

« — Nous considérons que le travail n'est pas représenté dans la chambre des communes, et que, le travail n'étant pas représenté, le capitaliste et le propriétaire vont toujours leur chemin. — Les prix ont diminué, parmi les tisseurs, de plus de moitié depuis 1824, et les heures de travail ont augmenté. Les tisseurs travaillent, maintenant, généralement un tiers de plus qu'autrefois et pour beaucoup moins. La moyenne du temps de travail, avant 1824, était de dix heures, maintenant elle est de quatorze heures. — En 1824, il y avait environ quatorze mille mains employées, gagnant en moyenne 14 shillings 6 deniers (18 fr. 12 c. 1/2) par semaine, maintenant, il n'y a que neuf mille mains employées, gagnant en moyenne 4 shillings 6 deniers (5 fr. 62 c. 1/2) pour un tiers de travail en plus. C'est notre ferme conviction que si les affaires continuent comme à présent, la destinée de l'ouvrier doit être *paupérisme, crime* ou *mort*. —

« Il se faisait tard, ajoute l'auteur de l'Enquête; avant de quitter le district, je priai mon guide de me faire connaître quelque cas de misère qui pût être pris comme type de l'état de l'ouvrier de second ou de troisième ordre. Il me conduisit vers Shorditch, et en arrivant à une étroite rue de derrière, il s'arrêta en face d'une maison à trois étages, pour voir si quelque lumière brillait en-

core à travers la longue fenêtre de l'attique. Des ombres vacillantes nous indiquèrent que la lampe était près de s'éteindre. Mon compagnon pensa cependant, que nous pourrions nous aventurer à frapper.

« Arrivés aux combles, une traînée de lumière qui s'échappait à travers les fentes, nous désigna la porte.

« — Oh! William, est-ce vous, dit un vieillard regardant à travers les rideaux de son lit. — Tilly, continua-t-il en adressant à une jeune fille qui était encore habillée, prends un lampe, accroche-la au métier et donne une chaise au gentleman. — Lorsque la lampe fut allumée, il s'offrit à moi une scène étrange, telle que je n'en avais jamais vue. Dans la chambre, il y avait trois grands métiers. Derrière moi, sur le plancher, était un lit sur lequel couchaient quatre garçons, deux la tête dans une direction, deux la tête dans une autre. Ils étaient couverts de vieux sacs et de vieux habits. — Oh! William, que je suis aise de vous voir, dit le vieux tisseur à mon compagnon, — j'ai été horriblement mal, — bien près de mourir du choléra. Quelle agonie j'ai soufferte! — Je prie Dieu que vous n'ayez jamais rien de semblable. — J'ai appris que quatre cents meurent par ici, depuis une quinzaine de jours. — Dieu sait comment je m'en suis tiré... Je n'avais pas d'argent pour acheter quoi que ce fût. Nous sommes sept ici, oui sept, et tous n'ayant pour vivre que le tissage, rien autre chose. Ce qui était payé quatre shillings (5 fr.) par yard est payé 1 sh. et 9 deniers (2 fr. 18 c. 3/4) maintenant; ainsi, je vous laisse à juger, monsieur; — N'est-ce pas, William? — Mon ouvrage s'est arrêté pendant sept jours; j'apprenais le métier au garçon, le sien aussi s'est arrêté, et nous n'avions rien pour vivre. J'ai mis en gage les affaires qui me restaient, — et je ne les aurai plus jamais, — pour acheter un peu de pain, de thé et de sucre pour mes

plus jeunes qui sont là. — Oh! c'est maintenant comme une famine, par ici, parmi le peuple. — Ça ne sert à rien de parler de la paroisse; vous pourriez aussi bien parler à une muraille. — Quelle misère! — Le peuple est arrivé à un tel état de dénûment, que bon nombre disent que ce serait une bénédiction du Tout-Puissant de les enlever de ce monde. Ils perdent tout amour du pays, — — oui, et tout espoir, et ils prient de n'être pas torturés plus longtemps. Demain matin, des centaines de familles, près d'ici, crieront la faim, et cela pour que les maîtres vendent les étoffes de soie à meilleur marché. — Comme je vois que vous êtes un écrivain, Monsieur, je voudrais vous faire une question: — Quand le peuple d'Angleterre verra-t-il ce morceau de pain qui lui a été promis? — C'est que le peuple a besoin de savoir quand il l'aura. Je suis sûr que si les dames qui portent les étoffes que nous faisons voyaient notre état, elles ne laisseraient pas de pauvres créatures souffrir tant de privations dans un pays qui regorge de richesses. — Oui, j'étais à mon aise en 1824. J'avais une bonne petite maison et je pensais, en voyant grandir mes chers enfants, combien je serais heureux dans ma vieillesse, et au lieu de cela, moins de pain en échange de plus de travail. — J'avais alors un joli petit jardin et quelques jolies tulipes, pour me délasser quand mon ouvrage était fini. Elles sont là maintenant, flétries, dans mon vieux chapeau...

« Nous sommes ordinairement quatre dans ce lit; une tête au pied, une autre derrière nous, le long du chevet, et moi et ma femme côté à côté. Et ils sont quatre aussi là, à côté. — C'est un joli état dans un pays chrétien! Combien pensez-vous qu'il y avait de gens, dans ce trou de maison? Eh bien, 23 ames vivantes! hein, n'est-ce pas trop affreux? Mais les gens n'osent pas dire cela dehors, de peur de leurs maîtres et de peur de perdre

leur ouvrage; aussi ils gardent cela pour eux, — pauvres créatures! — Mais il y en a beaucoup qui sont encore pis que moi. Ils vont aux docks et courent les rues. Toutefois, *aucun ne devient voleur que j'aie appris.* — Ils sortent pour avoir un morceau de pain, — quelle situation! Les gens en sont venus à avoir honte de dire ce qu'ils pensent de leurs enfants! quoi! on perd toute affection naturelle pour eux.

— Oui Monsieur, si le gouvernement n'interpose pas son bras puissant, pour arrêter de telles infamies; s'il ne le fait pas, la Société, avec nous, est à sa fin; tout le monde devient cruel, dénaturé!

« Puis après un moment: — Tiens, William, tourne maintenant cette pièce, et laisse voir au gentleman quelles belles étoffes nous fabriquons, et alors il saura quel luxe produit notre misère, et si nous devons être dans l'état où nous sommes. Approche la lumière, Tilly. Çà, c'est pour les dames, pour qu'elles se parent; pour qu'elles se fassent belles. — (C'était une superbe pièce de velours couleur marron, qui, parmi les saletés de ce taudis, semblait merveilleusement belle). — Maintenant, William, retourne-la, et montre l'envers au gentleman. — C'est en partie en coton; vous voyez, monsieur, juste ce qu'il faut pour que les manufacturiers puissent voler le public, avoir un article bon marché, et tirer tout l'or possible du travail des pauvres créatures dont ils n'ont garde de se soucier. — *Mais la mort, William, la mort leur arrachera tout cet or. Ils jouent gros jeu, mais la mort finit toujours par gagner.* — Si ce n'est pas pour nous, grâce, au moins, pour nos enfants, car les enfants ne peuvent pas, pourtant, mourir de faim tout à fait! Oh! non, non! »

CHAPITRE CINQUIÈME.

Slopworkers (ouvriers tailleurs).

Passons maintenant aux ouvriers confectionneurs de Londres:

« Depuis le commencement de cette pénible exploration, dit l'auteur de l'Enquête, j'avais vu tant de souffrances, que j'en étais arrivé à rester presque insensible devant la misère ordinaire. — Mais que j'étais loin de m'attendre à la somme de douleurs dont je viens d'être témoin! Comment aurais-je jamais pu imaginer qu'il y eût des êtres humains, travaillant si longtemps, gagnant si peu, mourant ainsi de faim, héroïquement et silencieusement autour de nos propres demeures? — Les incroyables privations de ces pauvres travailleurs s'étaient fait jour, il est vrai, dans les rapports de la police, et avaient fourni matière à quelques chansons et à quelques drames, mais il était impossible de croire que la fiction du poëte et la fable du dramaturge n'étaient que la traduction simple et fidèle de la réalité. — Ou, si l'on admet-

tait leurs histoires comme vraies, on les considérait comme des faits heureusement isolés. Il n'est plus permis de penser ainsi. — Le lecteur va juger par lui-même. — Je m'efforcerai de reproduire, trait pour trait, les scènes que j'ai vues. Il est difficile, je le sens pour les personnes qui ne connaissent pas l'affreuse détresse qui se cache dans les ruelles et les allées de la métropole, d'ajouter une foi entière à mes récits; mais qu'elles vérifient après moi, et elles reconnaîtront, hélas! que je suis resté au-dessous de la vérité.

« Le martyrologe des pauvres confectionneuses nous dévoilera, plus tard, l'infernale machination ourdie par les industriels anglais pour l'introduction et le maintien sur le marché d'un travail à si vil prix, qu'il doit invinciblement dégrader l'ouvrier et le plonger dans tous les abîmes de la misère et de l'infamie. — Mais l'histoire des ouvriers tailleurs de la métropole que j'aborde maintenant mettra à nu une partie des horribles effets de ce système inouï et sans pareil dans l'histoire des nations.

« Le corps des tailleurs forme une très-large portion de la population de Londres. En disposant les métiers de la métropole suivant le nombre d'individus qui les composent, les tailleurs, qui sont vingt-trois mille cinq cent dix-sept, viennent les quatrièmes sur la liste. — Selon le *Post Office Directory*, sur ces vingt-trois mille cinq cent dix-sept tailleurs, deux mille sept cent quarante-huit travaillent pour leur propre compte; ce qui laisse un total de vingt-mille sept cent soixante neuf ouvriers. Mais quelques-uns de ceux dont les noms sont enregistrés dans le *Directory* travaillent aussi à la journée. Nous pouvons donc, sans crainte, porter le nombre des ouvriers tailleurs de la métropole à vingt et un mille au moins.

« Parmi les tailleurs de Londres, l'ouvrier distingue les *honorables* et les *déshonorables* (*dishonourable.*) La

partie honorable comprend ceux qui font exécuter les vêtements, dans leur propre atelier, au prix supposé de 6 pence par heure. La partie *déshonorable* comprend ceux qui donnent l'ouvrage aux marchandeurs (*sweaters*) pour être confectionné en ville et au rabais.

« Des vingt et un mille ouvriers tailleurs de la métropole, trois mille seulement appartiennent à la partie *honorable* du métier. Ces trois mille ouvriers ont formé une *Union* comprenant six sociétés distinctes, régies par des règlements, dont un des principaux articles est, qu'aucun membre de l'union ne consentira à travailler pour moins de 6 pence par heure.

« Les dix-huit mille autres ouvriers sont attachés à la partie *déshonorable*, c'est-à-dire au travail de confection, au travail au rabais. En 1821, les ouvriers honorables étaient de cinq à six mille. On suppose que deux ou trois mille d'entre eux se sont livrés au marchandage — (on appelle ainsi l'intervention d'intermédiaires qui, pouvant fournir caution, prennent au rabais la besogne des magasins, pour la faire exécuter à vil prix par les ouvriers), — source de cette concurrence effrénée et impitoyable qui réduit l'ouvrier à un état désespéré. Les ouvriers *honorables* sont réellement intelligents, tandis que la plupart des confectionneurs sont presque abrutis par leur labeur incessant, leur misérable salaire, leur exécrable nourriture et l'insalubrité de leurs demeures.

« Ce commerce, comme tous les autres, s'est transformé; ce sont des capitaux réunis, d'un côté, et des bouches affamées, de l'autre, constamment à merci. Ainsi, le paisible et modeste comptoir du tailleur honnête est remplacé par le palais étincelant de l'avide trafiquant. — Un seul des magasins de confection de l'East-end occupe actuellement le terrain de plusieurs maisons. Les

fenêtres sont formées de glaces d'un prix énorme. Chacune de ces places a près de trente pieds de hauteur. Les salles de vente sont éclairées par d'immenses candélabres à trente-six branches, dorés à l'or moulu. Six chevaux et six voitures sont constamment employés à transporter les objets confectionnés, et les propriétaires payent, chaque année, plus de 25,000 fr. pour le gaz seulement.

« — Maintenant pour savoir au prix de quelles privations et de quelles souffrances, les vingt et un mille ouvriers tailleurs de Londres défrayent le luxe des maîtres, nous allons rapporter quelques-unes de leurs déclarations recueillies, soit dans leurs propres demeures, soit dans les deux meetings de Shadwell et de Hannover-Square. Elles nous apprendront, en même temps, le taux de leur salaire et les causes de sa diminution constante.

« Le meeting de Shadwell exprima d'abord la conviction que la première baisse du salaire était due à l'abandon du travail à la journée, pour le travail à la pièce. Cet abandon, fut-il ajouté, excita une vive concurrence entre les ouvriers et occasionna l'introduction des femmes dans le métier. — Avant cela, un ouvrier tailleur pouvait nourrir sa famille par son propre travail, car son salaire était alors *de 25 pour 100 plus élevé* que les salaires *de l'homme et de la femme réunis aujourd'hui*. La dépression ne vient pas du nombre excessif de tailleurs, mais de l'introduction des femmes et des enfants et de l'intervention des marchandeurs. En outre, elle a été entretenue par la concurrence des prisons et des workhouses.

« Lorsque ces principes eurent été nettement posés par le meeting, les dépositions sur les faits commencèrent.

« Le système actuel, dit un ouvrier, épuise notre énergie physique et morale. Nos plaintes ne sont pas imagi-

naires. La cause du pauvre a été négligée jusqu'à présent. Je viens de faire un par-dessus à la Wellington qui m'a pris vingt-six heures de rude travail. On m'a donné 5 shillings (7 fr. 25 c.), sur lesquels j'ai eu à payer 1 shilling 6 pence (1 fr. 87 c. 1/2) pour les fournitures, fil, chandelle et feu, de sorte qu'il m'est resté juste 3 shillings 6 pence (4 fr. 38 c. 1/2). Ma femme est phthisique. Le médecin m'a dit que, si je ne demandais pas assistance à la paroisse, je me rendrais coupable de meurtre. *Mais je ne veux pas me dégrader à ce point.* Notre misère est causée par le marchandage. Dans un grand magasin, le marchandeur reçoit 7 shillings 6 pence pour la façon d'un habit, mais il ne donne que 5 shillings au pauvre ouvrier, qui doit là-dessus fournir les garnitures, le fil et d'autres matériaux. Comment est-il possible, pour un homme avec sa famille, de vivre sur un semblable salaire? »

Autre ouvrier. — « J'attribue une notable partie de la misère des ouvriers tailleurs de Londres aux grands établissements qui se servent de marchandeurs. Ces maisons travaillent, non pour le pauvre, mais pour l'aristocratie. Je suis moi-même employé à faire des habits cotés de 5 à 20 guinées. L'aristocratie, et non le pauvre, achète ces habits, quoique la façon ne soit pas payée moitié de sa valeur. Ces personnes, honteuses d'être vues dans les établissements de l'East-end, envoient par écrit leurs commandes au patron. Le grand financier de l'époque.... est une de nos pratiques, de même que les principaux habitants de.... et bon nombre de clergymen de l'Église d'Angleterre. Je connais un ouvrier qui, en moins de trois mois, s'est vu retenir, par son patron, 30 shillings (45 fr.) d'amende sur son misérable salaire. — Un autre ouvrier, que presque tout le monde connaît ici, chargé d'une femme, de son vieux père et de cinq en-

fants, dont plusieurs sont malades de la fièvre, ayant rapporté au magasin, une demi-heure trop tard, un habit dont la façon était de 8 shillings, ne reçut pas un penny, quoiqu'il eût fournit le fil, la chandelle et le feu.

— On peut en citer bien d'autres comme ça, s'écria une voix.

— Voulez-vous dire qu'il n'a rien reçu pour le prix de façon, demanda un assistant?

— Pas un farthing, répondit le narrateur. »

Autre ouvrier. — « J'ai fait, pour 8 shillings, un habit qui m'a demandé quatre journées de travail de 18 heures chacune, et pour 7 shillings, en fournissant les garnitures, des habits de chasse avec huit poches à recouvrement. Si la livraison du travail n'avait pas lieu à l'heure fixée, il y avait une amende de 3 pence pour la première heure, et de 6 pence pour les autres heures. Ce règlement était affiché dans le magasin. En outre, si le travail n'était pas rendu avant quatre heures le vendredi, on ne le recevait pas et vous étiez obligé d'attendre, jusqu'à la semaine suivante, pour votre argent. Que je travaille, sans relâche, 18 heures par jour, je ne gagne jamais par semaine plus de 12 shillings, et comme les fournitures me coûtent 2 shillings, la lumière 6 pence et le charbon 1 shilling 6 pence, il me reste seulement 8 shillings pour vivre. »

Autre ouvrier. — « Pour faire un paletot, on me donne 4 shillings sur lesquels j'ai à prendre la soie, le fil et le coton. Un bon ouvrier ne peut finir un paletot en moins de 24 heures. — On me retient 4 pence, par heure de retard apportée à la livraison de l'ouvrage. Et, au profit de qui travaille-t-on ainsi? Ce n'est certes pas pour le pauvre, car la semaine dernière on a fait, dans mon magasin, un habit pour lord...., et la semaine précédente, des livrées furent commandées par un autre noble lord

dont j'ai oublié le nom. La façon de ces livrées qui vaut 18 shillings, fut taxée à 12 shillings seulement. C'est ainsi que les pauvres gens sont ruinés. »

Autre ouvrier. — « J'ai fait mon apprentissage chez un tailleur d'Ipswich à qui on avait payé, pour moi, 100 livres. La première année, je reçus 8 shillings, et la seconde année 10 shillings par semaine, pour un travail qui commençait à sept heures du matin et finissait à dix heures du soir. A la fin de mon apprentissage, n'ayant ni ami, ni domicile, ni ouvrage à Ipswich, je vins à Londres, où la première personne que je rencontrai était un marchandeur, qui me promit de me faire gagner plus de 16 shillings par semaine. Je travaillai depuis sept heures du matin jusqu'à minuit. Eh bien, le samedi soir, au lieu de me trouver avec 2 ou 3 shillings dans ma poche, je restai devoir 6 pence au marchandeur. Et quelle nourriture! c'était simplement pour vous empêcher de mourir de faim. Sorti de là, je fus obligé de battre le pavé. Je me suis présenté à trois maisons de charité; aucune d'elles n'a voulu me recevoir. Maintenant, je suis sans une chemise sur le corps. Hier, après avoir erré dans les rues jusqu'à deux heures du matin, j'ai vendu ma dernière, afin d'avoir un asile. »

Autre ouvrier. — « Nous chômons à peu près *la moitié de notre temps.* La raison de ce long chômage est, qu'il y a dans chaque atelier, plus de mains qu'il n'en faut; cela, afin qu'en cas de presse, nos maîtres puissent avoir l'ouvrage fait sur-le-champ. Sous le système du travail à la journée, le maître ne gardait à l'atelier que le nombre de mains qu'il pouvait occuper. Depuis que le système du travail à la pièce est en vigueur, le maître engage deux fois plus d'ouvriers qu'il n'en a besoin. Et si un homme quitte l'atelier, quand il n'a pas d'ouvrage, il perd sa chance d'être employé. Je suis resté souvent

quatre jours, sans avoir un point à faire. Je suis sûr que douze mains suffiraient pour la besogne de notre magasin, et nous sommes cependant quarante. Si robuste et si bien portant que soit un homme quand il arrive à l'atelier, au bout d'un mois il n'est plus qu'une ombre, et presque tous ses habits sont en gage. — Nous travaillons pour M...., *l'ami du pauvre*, dit-il satiriquement, pour sir ...., l'alderman...., le docteur ...., et différents membres de l'aristocratie, lord .... le marquis .... Il n'y a pas à s'y tromper, car les couronnes sont sur les boutons des livrées. — La semaine dernière, j'ai travaillé, avec un autre homme, à un habit pour un des ministres de sa Majesté. Mon camarade ne prit absolument qu'un peu de thé, pendant la journée et demie qu'il lui fallait, pour faire sa moitié de l'habit. Au nombre d'habits de cour, de livrées, de surplis, d'uniformes et d'amazones que nous faisons continuellement, il nous est facile de voir que la maison est largement patronée par l'aristocratie, le clergé et la gentry. Ces pratiques ont généralement honte d'acheter à notre magasin; leurs domestiques, en venant prendre leurs habits, ont ordre de faire arrêter leurs voitures au coin de la rue. — Jadis, l'ouvrier tailleur n'avait jamais besoin de se faire aider par sa femme. Il travaillait à la boutique, apportait chez lui, pour salaire de la semaine, 30 à 36 shillings, et sa femme pouvait vivre à l'aise et s'occuper de son ménage. C'était ainsi, il y a vingt ans. Mais, depuis ce temps, les prix sont tombés si bas que, maintenant, toute la famille de l'ouvrier, femme et filles, doit tirer l'aiguille, et avec tout l'ouvrage de la famille, le salaire de la semaine n'arrive pas *à la moitié* de celui que l'ouvrier *gagnait jadis à lui seul*. La baisse de notre salaire, selon nous, vient de ce que nos femmes et nos filles sont obligées de nous faire concurrence à nous-mêmes; sans compter

qu'il y a un autre moyen, pour mettre notre salaire encore plus bas. Il n'est pas rare qu'un homme fasse un habit et ne reçoive rien du tout. Je me souviens d'un camarade qui, ayant fait un gilet dont la façon était de 2 shillings, s'entendit dire, quand il le rapporta au magasin, qu'il devait 6 pence à l'établissement. — Ça se passe ainsi à l'aide d'un système d'amendes. J'ai vu retenir jusqu'à 7 shillings 6 pence sur la façon d'un habit, sous prétexte d'inexactitude. Très-souvent, le salaire tout entier est confisqué. Nos maîtres même semblent s'arranger de façon à nous empêcher d'être ponctuels, en nous indiquant un délai matériellement trop court pour la restitution de l'ouvrage. »

Autre ouvrier. — « Je ne suis pas mis autant à l'amende que la plupart des ouvriers que je connais, par la raison que je suis une des mains les plus habiles, et qu'ils n'aimeraient pas que je les quittasse. Mais je connais toute l'iniquité de ce système, et je peux dire que la moyenne des amendes, pour chaque ouvrier mâle dans notre magasin, est de 1 shilling 6 pence par semaine. Moi-même, j'ai eu jusqu'à 2 shillings d'amende sur un habillement rendu trop tard. La semaine de Noël, j'étais dans la cage (c'est le nom de l'endroit où l'ouvrage se distribue), je vis infliger vingt amendes, au moins, en deux heures, et je suis sûr qu'elles montaient ensemble à plus de 3 livres (75 fr.) Je suis certain que cet expédient réduit le salaire d'au moins 15 *pour cent.*

« Le système de la confection s'étend rapidement sur toute l'Angleterre, particulièrement dans les districts manufacturiers. La conséquence de cela est que l'on arrive au marchandage, et que les ouvriers tailleurs des provinces doivent être bientôt réduits au même état de misère, que les confectionneurs de la métropole. »

Autre ouvrier. — « Tout compte fait du bon et du mauvais ouvrage que l'on me donne, je gagne en moyenne de 5 à 6 shillings environ par semaine. Je gagne quelquefois davantage, mais alors il faut que je travaille depuis six heures du matin jusqu'à onze heures du soir. Du temps où je travaillais directement pour les maîtres *honorables*, mon salaire de la semaine montait à près d'une livre (25 francs.) Ma femme ne travaillait pas alors. Actuellement, elle travaille en esclave (*slave*), nuit et jour, tout comme moi, et bien souvent elle a encore moins de repos que moi, car elle est obligée de s'occuper du ménage, quand je suis au lit. A nous deux, en travaillant nuit et jour, et tout le long du dimanche, nous parvenons à peine à gagner les trois quarts de ce que *moi seul je gagnais, il y a sept ans au plus*, dans les six jours de la semaine, à douze heures par jour. Ma condition et mon salaire peuvent être regardés comme communs à tous les ouvriers mâles employés à la confection. *Notre bien-être n'a nullement augmenté avec la baisse des denrées.* Le pain, le thé, la viande, le sucre, sont bien meilleur marché qu'il y a cinq ans; — *ils ont diminué de plus de moitié*, et cependant, je puis dire *que nous sommes tous deux fois plus malheureux qu'auparavant, car notre salaire a baissé plus que les denrées; nous et nos femmes, nous travaillons deux fois plus durement, et notre travail nous vaut moins de nourriture et moins de comfort.* Il y a quinze ou vingt ans, c'était chose inconnue qu'un ouvrier tailleur fût obligé de donner caution pour obtenir de l'ouvrage. Maintenant, moi et les autres, nous ne pourrions avoir un point à faire de première main, si nous ne commencions par fournir la caution d'un homme établi, ou par déposer 5 livres (125 fr.) entre les mains du patron. Je connais un patron qui a plus de cent cinquante cautions de 5 livres entre les mains, de sorte que

le pauvre peuple se trouve lui avoir fourni 750 livres (18,750 fr.), pour accroître, sans intérêts aucuns, le capital de son exploitation. — Il y a deux ou trois ans, un des maîtres confectionneurs de l'East-end fit banqueroute, et les malheureux perdirent l'argent qu'ils avaient déposé comme gage entre ses mains. — Par suite d'un nouveau système généralement en vigueur dans l'East-end, des boulangers, des publicains, des épiciers, des marchands de charbons font métier de servir de caution aux ouvriers de la confection. Les marchands qui deviennent cautions, non contents d'accroître ainsi leur débit, fournissent un article de seconde qualité au prix de la première qualité. Et il est inutile de se plaindre, car les marchands savent qu'il est impossible à l'ouvrier de les quitter, sans perdre son ouvrage. Je n'ai jamais entendu dire qu'un boucher eût fait métier de cautionner, car l'ouvrier confectionneur *ne peut manger de viande.* — Quant aux amendes, je sais que, la semaine dernière, on s'est mis, dans mon magasin, à retenir un penny sur la façon de chaque vêtement apporté le samedi après onze heures. Plus d'une livre (25 fr.) a été encaissée de cette façon. Ils imposent tout, jusqu'à la vermine. — Il y a une amende de 4 ou 6 pence (40 et 60 cent.) pour un insecte trouvé sur les vêtements, et cependant, les pauvres gens sont obligés de vivre dans de tels taudis, et au milieu d'une telle misère d'enfants, qu'avec de la propreté même, il est difficile de s'en préserver. »

Autre ouvrier. — « Le gouvernement du pays a réellement été cause que les prix sont tombés si bas, qu'un être humain, quelle que soit son industrie, ne peut vivre et être heureux de son lot. Le gouvernement est véritablement coupable de l'introduction du travail des femmes. Pour prouver ce que j'avance, il suffit de se reporter au taux des prix dérisoires, scandaleux, donnés pour les ha-

billements de l'armée et des autres administrations publiques: la poste, la police, la douane. L'homme qui, dans un chômage, a été forcé de tomber sur ces sortes d'ouvrages, en devient si ruiné, si brisé, malgré l'assistance de sa femme et de sa famille, qu'il n'est plus capable d'autre chose. Il est obligé de s'y accrocher, mois sur mois, jusqu'à ce qu'il y perde et le courage et la santé. Peu importe ses souffrances, pourvu que les patrons roulent dans de belles voitures. Ce système, ainsi universalisé, est-il un système équitable, propre à augmenter la force et la prospérité du pays? »

Autre ouvrier. — « Pendant les vingt derniers mois, il y a eu à Londres différents meetings de délégués d'ouvriers, où notre corps a été représenté. Les délégués ont rassemblé des documents établissant qu'il y a au moins deux cent quatre-vingt mille ouvriers à Londres, dont un tiers, seulement, est complètement employé; l'autre tiers n'a qu'un peu de travail, et le dernier tiers est tout à fait sans ouvrage: c'est-à-dire, près de quatre-vingt quinze mille. Ces faits ont été prouvés au gouvernement, prouvés à plusieurs membres influents des deux chambres du parlement, et l'invariable réponse a été que le gouvernement serait disposé à tout faire pour les classes ouvrières, *s'il savait comment améliorer leur condition.*

« Eh bien, je vais indiquer un point auquel le gouvernement pourrait au moins porter remède. Le système des adjudications est le véritable instrument qui a ruiné le salaire de l'ouvrier. Or, c'est le gouvernement seul qui a engendré ce système d'où est sorti le marchandage. Il y a quarante ans, on ne connaissait d'adjudications que celles du gouvernement, et, à cette époque, elles ne s'étendaient qu'à la confection des habillements de la marine, de l'armée et des esclaves des Indes occidentales. On était loin de songer qu'un tel système pût envahir

le haut commerce, au point d'entraîner la ruine du maître et de l'ouvrier. Le gouvernement ayant été la cause du système d'adjudication et, par suite, de celui du marchandage, c'est à lui de les abandonner. Le marchandage a produit la confection et le *ticket-system*, tous deux protégés par le gouvernement, si bien que la mode elle-même, leur est venue en aide. La cour les a favorisés. Les armoiries royales, les brevets royaux, ornent la plupart des magasins *de confection*. Ne serait-il pas plus digne de la cour et du gouvernement de n'accorder ces faveurs qu'à des maîtres payant de justes salaires? — Si l'on pose au gouvernement cette question capitale : — « l'ouvrier après avoir déployé toute son industrie et son activité, doit-il exister sur un salaire inférieur à celui des esclaves et doit-il être soumis à un traitement *pire que celui des esclaves?* » — Le gouvernement répond que son devoir est de faire justice. — Mais payer 2 shillings 6 pence pour la façon des vestes de la marine, que tout tailleur honorable payerait 10 shillings, est-ce justice? — Payer pour les habits et les épaulettes de la marine royale 1 shilling 9 pence, est-ce justice? — Payer pour une façon de pantalon 2 pence et demi (25 centimes), est-ce justice? — Et cependant, quand un adjudicataire connu pour donner un juste salaire à ses ouvriers, soumit ces observations à l'Amirauté, on lui déclara que l'on n'avait rien à faire à cela. Voici la réponse des lords :

« Amirauté, 19 mars 1847.

« Monsieur, ayant présenté aux lords commissaires de l'Amirauté votre lettre du 8 courant, qui appelait leur attention sur les prix extrêmement bas payés pour la façon des articles d'habillements du service naval de sa majesté, leurs seigneuries m'ont ordonné de vous apprendre qu'elles n'ont point à s'occuper des salaires. Leur devoir,

est de veiller à ce que les articles soient de bonne qualité et bien confectionnés. H. G. Ward. »

« Après cela, il n'y a plus qu'à en appeler à la force de l'opinion publique.

Autre ouvrier. — « Je suis un esclave plutôt qu'un ouvrier, car je fais pour une demi-couronne (3 fr.), des habits qui sont vendus plusieurs livres, et je travaille seize heures par jour. Voilà cinq semaines que je n'avais mis le pied dehors, parce que je n'avais pas de vêtements, mais j'étais déterminé à venir au meeting, et j'ai trouvé à emprunter les habits que j'ai sur le dos.

Autre ouvrier. — « Le nombre ordinaire d'ouvriers travaillant sous un marchandeur est de six, et le profit du marchandeur est en moyenne de 2 livres 10 shillings par semaine, sans qu'il ait rien à faire. Très souvent, l'ouvrier est obligé de mettre en gage son habit pour avoir un peu d'argent. Très souvent encore, le marchandeur s'arrange de façon qu'à la fin de la semaine, l'ouvrier lui doive un ou deux shillings. Lorsque l'ouvrier a engagé son habit, il est obligé de rester emprisonné dans le logement du marchandeur, pendant des mois entiers. Dans quelques ateliers, il y a un vieil habit appelé *reliever* dont se servent, tour à tour, pour sortir, les ouvriers qui n'en ont pas. A prendre une douzaine d'ouvriers des ateliers de Fulwood, du côté de Holborn, je ne donnerais pas 6 pence de tous leurs vêtements. La raison pour laquelle tant d'Irlandais recourent aux marchandeurs, c'est qu'on les attire ici, en leur promettant un salaire élevé et une besogne constante. Les bateaux de Cork les amènent pour 10 shillings, et une fois ici, les prix qu'ils reçoivent sont si bas, qu'ils ne peuvent gagner de quoi repartir. Une semaine au plus après leur arrivée, tous leurs habits sont en gage, et ils se trouvent obligés de continuer à travailler pour le marchandeur.

Autre ouvrier. — « J'ai travaillé pour un marchandeur qui me faisait presque mourir de faim. Le plus petit mangeur n'aurait pas eu assez du triple de ce qu'il donnait. Nous avions seulement trois minces tartines de pain et de beurre, insuffisantes pour un enfant, et le thé était à la fois mauvais et faible. *La faim nous rongeait jusqu'à la moelle des os.* — J'ai travaillé pour un marchandeur qui, dans deux chambres, dont la plus grande avait environ huit pieds sur dix, logeait avec sa femme, sa belle-sœur, ses quatre enfants et six ouvriers. Je manquai y mourir. L'air vicié que respiraient tant de gens rassemblés, nuit et jour, était suffocant. Presque tous les hommes étaient poitrinaires; moi-même je fus obligé d'aller au dispensaire pour une maladie de poumons. »

Ici, l'auteur de l'Enquête ajoute: « il est étonnant que travaillant et vivant tous ensemble en si grand nombre, et dans de si petites chambres, sur des arrière-cours étroites et sans air, ils ne soient pas emportés par quelque peste. J'ai vu de mes propres yeux une demi-douzaine d'hommes à l'ouvrage, dans une chambre à peine un peu plus grande qu'un lit. Tout ce qu'on pouvait faire, c'était de se mouvoir, entre la muraille et le lit, quand celui-ci était par terre. Le plafond était si bas, que je ne pouvais me tenir debout. Il n'y avait pas de ventilation, pas de cheminée; — seulement une petite fenêtre. Et lorsque celle-ci était ouverte, on pouvait presque toucher le mur placé en face. Aussi, aurait-il été impossible de voir clair dans la chambre si elle n'eût pas été au sommet de la maison.

On lisait déjà, dans un rapport officiel de 1844, sur le système du marchandage:

« Quantité de familles de tailleurs, composées pour la plupart de six à sept personnes, sont, à cause de leur misérable salaire, forcées de vivre dans une seule chambre

de petite dimension. Lorsqu'une maladie, quelle que soit sa nature, contagieuse ou non, attaque un de ces malheureux, il reste au milieu de la famille, qui, dans cette atmosphère viciée, est exposée à l'influence de la contagion, rendue plus redoutable encore par une nourriture insuffisante, et un travail sédentaire d'une durée de seize heures, sur vingt-quatre.

« Il est certain que les vêtements de laine restent, pendant des journées entières dans ces logements, et parfois en contact avec le corps d'un ouvrier attaqué de la petite vérole, de la fièvre scarlatine ou de toute autre maladie profondément contagieuse. Ces vêtements portent probablement le *virus* chez les personnes auxquelles ils sont destinés. M. French, un des médecins signataires du présent rapport, a vu un habillement qui, peu d'heures avant d'être livré à un personnage de haut rang, servait de couverture à un individu malade de la petite vérole.

Autre ouvrier. — « En 1844, je travaillais pour les tailleurs honorables. Dans mon magasin, la façon des paletots et des habits de chasse était de 12 shillings. A la fin de la saison, on voulut la réduire à 9 shillings. Les ouvriers refusèrent ce prix, attendu que d'autres maîtres donnaient jusqu'à 18 shillings pour le même ouvrage. La conséquence de cela fut que la maison renvoya tous les ouvriers, et trouva un Juif des environs de Petticoat-Lane, qui s'engagea à faire faire tous les paletots, à raison de 7 shillings 6 pence la pièce. Le Juif embaucha tous le pauvres ouvriers confectionneurs d'Houndsditch et du voisinage. Il fait en moyenne cinq cents paletots par semaine, sur chacun desquels il bénéficie de 2 shillings 6 pence, et comme on ne lui accorde pas les fournitures, il force les ouvriers à les payer. La seule économie des fournitures constitue une fortune. En comptant les hommes, les femmes et les enfants, la maison de con-

fection du West-end emploie mille mains. Les fournitures de chaque ouvrier, calculées à 6 pence par semaine, donnent, par an, une somme de 1,300 livres (32,500 fr.), prise dans la poche du pauvre. Le Juif qui a fait ce marché n'a jamais été tailleur. Il y a quelques années, il vendait des éponges dans la rue, et maintenant il a équipage. Les profits du Juif sont, par semaine, de 500 demi-couronnes ou 60 livres environ, soit par an plus de 3,000 livres (75,000 francs).

« Un des maîtres pour lesquels je travaille, a déclaré publiquement qu'il employait constamment mille mains; aujourd'hui, dans le commerce honorable, chacune de ces mille mains gagnerait, en moyenne, 15 shillings par semaine: soit par an 39,000 livres (975,000 francs); mais, depuis que les ouvriers ont été renvoyés, le salaire a été diminué *juste de moitié*, quoique le prix de vente *soit resté exactement le même pour le public.* Ainsi la réduction seule du salaire donne, par an, un bénéfice de 19,500 livres (487,500 francs). — A chaque quartier de l'année, on nous a coupé quelque chose de notre salaire, si bien qu'il est presque impossible à un homme de vivre par son travail avec sa famille. Littéralement, on mange, non pour vivre, mais pour respirer. Maintenant, pour la première fois, les maîtres prétendent qu'ils s'occupent de l'ouvrier, Ils parlent même de bâtir une école pour les enfants de leurs ouvriers; mais à quoi bon bâtir des écoles, quand ils savent, aussi bien que nous, qu'au taux de leurs salaires, il faut que les enfants travaillent à la maison avec leurs pères. Ils feraient bien mieux de bâtir des ateliers, et d'employer les hommes sur place avec des gages honnêtes, alors l'ouvrier pourrait élever ses enfants sans rien devoir à leur *charité.* Il demande du travail, et non l'aumône. »

CHAPITRE SIXIÈME.

Slopworkers. — Habillements de l'armée, de la marine, de la police, etc.

« Si misérable, dit l'auteur de l'Enquête, que soit le gain des confectionneurs qui travaillent pour les magasins en gros des Minories et des endroits voisins, plus insuffisants encore sont les salaires des ouvriers qui fabriquent des vêtements des soldats, des marins, des douaniers et des autres employés du gouvernement. — Nous avons vu parmi eux des gens si écrasés par la souffrance et si rompus aux privations les plus cruelles, qu'ils avaient presque oublié de s'en plaindre.

« Tout préambule serait superflu; commençons seulement par expliquer, de la manière la plus rapide, comment est administré l'habillement de l'armée, qu'il est permis de prendre comme type de tous les travaux du gouvernement ou d'adjudication, dont la rétribution est considérablement au-dessous de leur valeur. Nous ne pouvons mieux faire que de citer les extraits suivants des rapports officiels du gouvernement.

« Sir Robert Donkin devant le comité de l'armée et de la marine, s'exprima ainsi :

« Nous avons cent cinq bataillons d'infanterie. Leur habillement coûte annuellement 255,000 livres (3,375,000 fr.). Sur cette somme, 63,000 livres (1,575,000 fr.) par an restent entre les mains des colonels à titre d'émoluments ; c'est-à-dire que le public paye, chaque année, à ces cent cinq colonels 63,000 livres de plus que ne coûte en réalité l'habillement, et cela dans un but qui est parfaitement compris et admis, à savoir d'ajouter aux appointements de chaque colonel une somme de 600 livres (15,000 fr.) par an. »

Après cela, personne ne sera étonné des réponses de sir Robert Donkin au même comité qui lui demandait :

« Pensez-vous que les colonels, à raison de l'exonération des risques et de la responsabilité qu'ils encourent pour l'habillement, consentiraient à recevoir 400 livres (10,000 fr.) par an, comme compensation de leurs bénéfices ?

— Non, certainement non.

— Accepteraient-ils 500 livres (12,500 fr.) par an ?

— Ni 500 livres, ni 600 livres. »

Dans le même rapport, il est établi que les sommes allouées par l'État aux colonels n'ont pas varié depuis plus de cent ans, et que cependant les salaires étaient déjà, en 1832, de 17 pour 100 plus bas qu'en 1815. Ce fatal résultat, tout le monde le comprendra, est dû à la concurrence excitée parmi les fournisseurs par la cupidité des colonels. Pour avoir une idée de l'effroyable misère enfantée par un tel système et du nombre de gens qui en souffrent, il suffit de lire la réponse faite par M. Pearce, l'un des fournisseurs de l'armée, au comité qui désirait connaître combien il employait de bras dans son établissement.

« Il m'est impossible de le savoir, répondit M. Pearce, mais je pense que j'en occupe plusieurs milliers. Nous ne pouvons en connaître le nombre, parceque les marchandeurs nous prennent les matériaux d'une certaine quantité d'habillements à un prix déterminé. *Puis ils les font confectionner à St.-Giles, et dans les plus bas quartiers de Londres, à si bon marché que l'on en serait surpris.* Je crois qu'il n'y a pas moins de *huit mille* personnes employées à ce travail. »

Un autre fournisseur de l'armée, M. Shaw, ému de la détresse de ces infortunés, essaya, dès 1848, de déterminer plusieurs de ses confrères à élever le taux des salaires. On remarque dans une lettre qu'il leur écrivait, à ce sujet, les passages suivants :

« En vous envoyant l'état des prix que j'ai résolu d'adopter pour l'avenir, j'espère que votre maison et les autres fournisseurs de l'armée se joindront à moi pour donner ce qui est justement dû à ceux par le travail desquels nous vivons. — Il semble qu'il faudrait que le pauvre peuple fût dégradé par le vice ou la plus poignante misère, avant de se décider à travailler au prix qu'on lui donne pour faire les habillements de notre armée. »

En 1848, le même M. Shaw, de plus en plus frappé de l'état déplorable dans lequel l'ouvrier était plongé par l'abaissement des salaires, écrivait au président du comité de l'armée et de la marine :

— « Mylord, je voudrais respectueusement demander aux membres du comité si, comme hommes, comme gentlemen, comme chrétiens, ils trouvent que le prix de 5 pence (50 cent.), maintenant donné aux pauvres femmes pour faire un habit, soit une honnête et équitable rétribution de six, sept et huit heures de travail. — Mylord, la misère de l'ouvrier est affreuse. Une foule de gens veulent travailler, et ne peuvent obtenir d'ouvrage. — Une foule de

femmes, rétribuées de la manière la plus inique, sont dans un état d'oppression ignominieux pour le pouvoir législatif, le gouvernement et l'Église. — Je supplie donc très-humblement votre seigneurie et les autres membres du comité, de vouloir bien mettre immédiatement fin au système d'adjudication, maintenant adopté par les divers départements du gouvernement, comme à un système de fausse économie, le plus oppressif pour le pauvre, et le plus nuisible, de toutes façons, aux vrais intérêts du pays. »

Dans un autre endroit, M. Shaw s'exprime ainsi :

« Je pourrais m'appesantir sur bien d'autres choses encore ; cela est suffisant pour vous montrer combien cruellement l'ouvrier est opprimé. Quelques-uns des hommes vous diront qu'ils sont dégoûtés de la vie. » —

Mais écoutons les ouvriers eux-mêmes, et suivons, de nouveau, l'auteur de l'Enquête dans ses investigations.

« En réponse à mes questions, dit-il, le premier ouvrier que je visitai me répondit :

« Je fais les pantalons de soldats, principalement des gardes à pied. — En moyenne, le prix d'une façon de pantalon est 5 pence (50 centimes), mais il faut du feu pour le presser, et cette dépense doit être déduite du salaire. — Je peux faire un pantalon en 5 heures, mais il n'y a pas un ouvrier sur cent qui puisse en faire autant ; il faut à un ouvrier ordinaire huit heures. — Pendant des semaines et des semaines, je ne gagne rien. Impossible d'avoir de l'ouvrage. Il y a deux ans, j'ai été vingt semaines pleines sans travailler. L'année dernière, j'ai eu huit semaines pleines à ne rien faire du tout, et cette année, j'ai déjà été inemployé pendant cinq semaines au moins. — Tout compte fait, je suis sûr qu'en prenant une semaine avec l'autre durant toute l'année, mon gain ne va pas, en moyenne, à plus de 2 shillings 6 pence (3 fr. 10 c. et 1/2) par semaine. — Je n'ai jamais vu les prix

monter depuis sept ans que je travaille. Je tiens mon ouvrage d'une personne qui le prend au magasin. Ces intermédiaires sont appelés *piece-masters*. Ils ont un penny de bénéfice sur chaque objet d'habillement, pantalons, habits ou redingotes. — Ils fournissent une caution de 50 livres. — Les prix dont je vous ai parlé sont ceux que le *piece-master* me donne. Ils sont si mauvais, que payer une chandelle pour travailler la nuit, c'est perdre à la fois son temps et son argent. Il vaut mieux nous coucher et mourir de faim, et c'est ce que font presque tous ceux qui sont à cet ouvrage.

— « Si vous ne gagnez, comme vous dites, que 2 shillings 6 pence en moyenne par semaine, comment faites-vous pour vivre avec cela?

— « Je ne pourrais pas — oh! non, je n'aurais pas pu tenir avec cela jusqu'ici, ni même pendant un seul mois. Mais voilà le fait : Je loue 2 shillings par semaine, partie de mon logis, garni de meubles qui m'ont été laissés en dépôt par un jeune homme. Mais cela ne pourra pas durer; — voilà près de trois mois que les draps des locataires n'ont pas été changés, et je suis sûr qu'ils ne peuvent rester ainsi plus longtemps. Dans mon lit à moi, je n'en ai pas du tout. Et pour moi-même, je n'ai pas eu une chemise propre de tout le mois. Je ne puis réellement rien payer pour le blanchissage. Je n'ai jamais pu acheter un habit neuf depuis que je suis dans le métier. J'ai acheté 4 pence cet habit-là à un domestique; les autres affaires m'ont été données en demandant, ce qui est vraiment bien dûr. — Cette chatte que vous voyez-là, vous direz que je n'ai pas besoin de l'avoir, étant si pauvre. Elle me coûte 3 pence 1/2 par semaine, autant qu'un demi pain de quatre livres, et je le regrette; mais une pauvre demoiselle, qui meurt de faim, me l'a apportée et m'a demandé, avec les larmes dans les yeux, d'en prendre soin,

parce qu'elle ne pouvait pas lui donner un morceau à manger. — Elle n'en avait pas un pour elle-même. C'est une maîtresse de musique, et je suis sûr qu'elle est mourante, faute de nourriture. Elle vient de sortir de l'hôpital. Pauvre chère créature! Elle est bien trop fière pour aller au workhouse. Je ne voudrais même pas lui dire une telle chose à elle, cela lui briserait le cœur. — Je sais qu'elle n'a jamais eu autre chose que du thé — du thé, — du thé — pendant des mois. Elle est parente de la *famille des Pitt,* et elle a composé quelques morceaux de musique sacrée, mais les planches sont en gage pour 4 shillings. Je pense que les pauvres ne sont pas si malheureux qu'une personne de sa condition. Si elle a honte de s'adresser à la paroisse, vous devez penser combien elle rougirait de laisser voir à quelqu'un sa misère.

« La seule extravagance que je me permette, c'est celle de mon oiseau ; il me coûte un farthing par semaine. Pauvre Dickey! Je n'aimerais pas à me séparer de lui. C'est ma seule compagnie en ce monde. »

« Je pris des renseignements sur cet ouvrier. Son propriétaire me dit qu'il était un des plus dignes et des meilleurs hommes qu'il eût connus, ponctuel dans le *paiement de son loyer,* sobre, industrieux, et d'une conduite exemplaire.

« J'allai ensuite chez une ouvrière qui habitait une mansarde dans Saffron-Hill.

— « Je fais ordinairement, me dit-elle, les vestes et les pantalons des marins. Dans une veste, il y a quatorze boutonnières, les parements, le collet et les épaulettes, tout cela piqué et pressé. Je peux en faire une en sept heures et ça m'est payé 9 sous (4 pence et demi), mais je suis obligée de fournir le fil, et il en faut un quart d'once par veste. Les capotes de soldats, avec de grands collets, les parements et onze boutonnières, ne me sont

payées que 10 sous (5 pence); je ne pense pas que je pourrais en finir une en neuf heures, elles sont si grandes ! Les hommes ont presque tous cinq pieds six pouces, ainsi je vous laisse à juger, Monsieur. La semaine dernière, j'ai gagné 1 shilling 8 pence et la semaine d'auparavant 1 shilling 4 pence. Je ne peux me souvenir de l'autre semaine avant celle-ci, mais je sais que c'était très peu, un shilling (25 sous) je crois. En moyenne, je pourrais faire 3 shillings nets par semaine, mais l'ouvrage manque. Je ne pourrais pas vivre avec ce que je gagne si, de temps en temps, on ne me donnait un morceau de pain. Je passe l'hiver comme je peux. Le médecin dit que je devrais manger plus que je ne mange — mais à quoi bon dire cela quand on n'a rien à manger ?... ah ! j'ai terriblement souffert !

Autre ouvrière. — « Elle n'avait pas de domicile. Je la rencontrai chez l'ouvrier dont j'ai parlé tout à l'heure; sa figure était pâle, sa voix chevrotante, ses yeux caves et cerclés de noir. Voici ses paroles :

« Ah ! c'est étonnant, comment les pauvres gens vivent — mais non, ils ne vivent pas. — Mon salaire est d'environ 1 shilling 6 pence par semaine. Dans l'été, c'est meilleur, parce que je n'ai pas besoin de chandelle. Je bâtis les habits de sapeurs, à raison de 3 pence la pièce avec les épaulières et les poches complètement faites, ainsi que deux boutonnières à la ceinture. — Je n'ose pas dire comment je vis. Je n'ai rien qu'une tasse de thé et un morceau de pain sec deux fois par jour, tout le long de la semaine. Je n'ai pas de domicile à présent. On m'a dit de m'en aller, parce que je n'avais pas d'ouvrage et que je ne pouvais pas payer. Je vis maintenant avec une voisine, dans la maison où j'avais ma chambre. Elle m'a permis de rester avec elle, jusqu'à ce que j'aie de l'ouvrage, car je ne peux pas payer de loyer. Elle me donne

un peu à manger — une partie de ce qu'elle gagne, la pauvre femme... elle est quelquefois aussi affamée que moi.

— « Une autre malheureuse me fit le récit suivant : « Je couds des pantalons à 1 penny (2 sous) la pièce. Le plus que j'aie jamais gagné, c'est 2 shillings dans une semaine, et encore, il fallait que ma fille m'aidât un bon bout. Des semaines, je gagne 1 shilling, d'autres, 9 pence ; cette semaine, je gagnerai 3 pence. — Ma fille ne gagne rien, et nous serions mortes de faim, si je n'avais eu quelques-unes de ses hardes à mettre en gage. Je ne me souviens pas d'avoir vu d'aussi mauvais temps. Je ne sais ce que nous deviendrons, si ma fille ne trouve pas une place. Elle n'a pas d'habits à mettre pour en chercher ? Et quoi faire, grand Dieu ! — Mourir ! »

« On m'avait dit que les habillements des condamnés étaient le travail le plus mal payé ; je me fis conduire chez une femme dont c'était le gagne-pain.

« Elle demeurait dans une petite chambre de derrière. Je frappai à la porte une fois, deux fois, trois fois. — Enfin, la porte fut ouverte et une espèce de spectre, une vieille femme, d'une maigreur extrême, agitée d'un tremblement nerveux, me dit en soupirant : « Ah pardon, Monsieur, mais je pensais que c'était la femme qui venait pour le shilling que je lui dois. » — Dans la chambre, le dénûment le plus complet ; sur une mauvaise chaise, sans dos, étaient posées quelques petites pommes de terre. C'était le diner de la pauvre vieille. Elle avait ramassé des feuilles de thé qu'elle avait fait bouillir de nouveau, afin d'obtenir quelque chose ressemblant à un repas. Elle n'avait pas même un morceau de pain. Dans un coin de la chambre, était roulé un matelas de foin qu'elle étendait sur le plancher pour dormir.

« Elle me dit : — « Je fais les habillements des condamnés. Pour un habillement *complet*, je gagne 7 pen-

ce 3/4 (78 cent. environ). La jaquette 3 pence, les pantalons 3 pence, et le gilet 1 penny 3/4 : sur quoi j'ai à fournir mon fil. — Il m'en faut environ une once et demie pour l'habillement, et l'once coûte de 2 à 3 pence. Et puis, il faut que je presse bien les habits, ce qui me prend un bon morceau pour le feu. Oh oui, en vérité! Je suis aussi obligée d'avoir une chandelle d'un penny. — Il y a un long jour et demi de travail dans un habillement. Je travaille depuis neuf heures du matin jusqu'à onze heures du soir. En un jour et demi, continua-t-elle, en poussant un profond soupir, si je déduis le coût du fil et de la chandelle, sans rien dire du feu, je gagne 3 pence 3/4, — pas 2 pence (4 sous) par jour. Quelquefois, pendant des semaines entières, je n'ai rien du tout à faire. — J'ai chômé jusqu'à trois mois de suite, sans gagner un demi-penny, — il n'y avait pas d'ouvrage du tout; nous mourions tous de faim, l'un contre l'autre. Je puis vous l'assurer, je chôme au moins le quart de l'année. — Je travaille, depuis quatorze à quinze ans, aux habillements des condamnés, depuis la mort de mon mari. — Il y a des gens plus malheureux que moi, mais ils sont assistés par la paroisse. — On m'a dit à la paroisse que j'étais encore assez jeune pour travailler, et cependant voilà que j'ai plus de soixante-dix ans. — Je trouve que c'est bien dur! — bien dur, en vérité, — oh oui, je vous assure! je souffre la faim bien souvent. Je l'ai soufferte tout le dimanche dernier, car je n'avais rien, *rien du tout*. Je suis restée couchée jusqu'à midi, — couchée parce que je n'avais rien, rien à manger. — Les affaires sont bien mauvaises maintenant. — Beaucoup de nous meurent de faim, — oh! oui, beaucoup!

CHAPITRE SEPTIÈME.

Slopworkers (ouvrières à l'aiguille).

« Les faits qui vont se dérouler ici, dit l'auteur de l'Enquête, sont d'une telle nature, que la plume est impuissante à peindre les terribles émotions qu'ils ont fait naître en moi.

« Partout c'est la faim et la prostitution, résultats inévitables de l'extrême avilissement du salaire. C'est une épouvantable lutte entre la vie et la mort. Il faudrait des volumes pour raconter les détails de cette agonie, dont je ne pourrai donner qu'une idée bien incomplète.

« En passant rapidement en revue ces différents métiers du domaine de l'aiguille, nous acquerrons la preuve que les prix vont toujours en diminuant, et qu'un travail opiniâtre, épuisant, de quinze à seize heures, ne produit jamais plus de 2 shillings et demi à 3 shillings par semaine. Qu'on juge ensuite quelles doivent être les souffrances des mois fréquents de chômage !

— *Chemises.* « Une ouvrière des plus rangées, des plus laborieuses, d'une excellente réputation, a fait la dépo-

sition suivante : — « Je travaille dans de meilleures conditions que beaucoup d'autres, une parente ayant pu fournir caution pour moi. Le plus bas de la façon des chemises est de 1 shilling la douzaine, ou 1 penny (2 sous) la chemise. Je trouve, moi, à faire de plus belles chemises à 2 shillings. Je travaille sans discontinuer, de 8 heures du matin à 10 heures du soir. Je fais ordinairement dix-huit chemises dans la semaine. Toute déduction faite des fournitures, du fil, du coton, du charbon pour presser l'ouvrage, mon salaire net varie de 2 shillings à 2 shillings 3 pence, ou 6 pence (55 sous à 3 fr. 2 sous) par semaine. Les prix étaient bien meilleurs quand je commençai à travailler, il y a quelque dix-neuf ans. On payait, alors, 1 shilling ce que l'on paie aujourd'hui 6 pence, et 8 pence ce qu'on paie 2. Je ne sais quelle peut être la cause de cela. Je pense qu'il y a tant de mains qui attendent de l'ouvrage, que l'un veut supplanter l'autre. — L'ouvrier est bien mécontent et bien malheureux aussi, oh ! oui, bien malheureux ! Il y a une terrible misère et de terribles souffrances parmi nous, allez. C'est ce dénûment qui propage la prostitution dans notre métier. La plupart des ouvrières sont des jeunes filles qui n'ont absolument rien. Il y en a une à peine qui soit veruteuse. »

Autre ouvrière. — « Un seul regard sur la chambre et sur celle qui l'habitait suffisait pour témoigner que la pauvre créature était ensevelie dans la misère jusqu'aux lèvres. En réponse à mes questions, elle me dit :

— « Je ne fais que des chemises; — elles me sont payées 2 pence la pièce. Il faut que je fournisse le fil et le coton. A travailler de cinq heures du matin à neuf heures du soir, je ne peux en faire plus de trois. Souvent, je me lève à deux ou trois heures du matin et je vais jusqu'au lendemain soir, en me couchant tout habillée, pour prendre un somme de cinq ou dix minutes. L'agi-

tation d'esprit ne vous laisse jamais dormir plus longtemps! » Elle ajouta, en me montrant son livre: par là vous pouvez voir que la moyenne de mon salaire est de 2 shillings nets (2 francs 50 c.) par semaine. C'est là ce que gagne une ouvrière de première main. Oh! les temps sont durs, bien durs! — Avant d'avoir trouvé une caution, je ne gagnais qu'un penny et demi pour les mêmes chemises qui, maintenant, me sont payées 2 pence, car alors j'étais obligée de travailler pour un marchandeur. Quel que soit le salaire des pauvres gens, les marchandeurs en prennent le quart environ. *Les prix baissent de jour en jour; où s'arrêteront-ils?* Jamais de viande, et je ne goûte pas à une tasse de thé une fois par mois, quoique je sois debout de bonne heure et bien tard. Ce que je gagne avec tant de travail est si peu, si peu, qu'il m'est impossible de me mettre un haillon sur le dos, et cependant personne ne peut faire plus que moi. Oh! non. »

Gilets. — « J'allai visiter une giletière qu'à première vue on aurait cru être à son aise, tant sa petite chambre était brillante d'ordre et de propreté. Mais bientôt, sous cette propreté, on reconnaissait une extrême misère, malgré les efforts de la pauvre femme pour la cacher. — « Depuis vingt-six ans, me dit-elle, je travaille pour la même maison. Il m'est arrivé de gagner un peu plus de 2 shillings 6 pence par semaine et même jusqu'à 3 shillings (3 fr. 75 c.) Pour gagner cela, il faut que je travaille sans relâche depuis neuf heures du matin jusqu'à onze heures du soir. — *Les prix vont toujours en baissant. Chaque semaine, on nous réduit quelque chose.* — Il m'est bien difficile de me nourrir avec mon ouvrage. A mon âge, il n'y a plus que le workhouse. — Après vingt-six ans de rude travail, je n'ai pas un penny devant moi, — rien pour me reposer pendant une heure. Beaucoup de gens du métier sont encore plus malheureux que moi! »

Autre ouvrière. — « C'est une jeune femme de tournure et de manières distinguées.

— « Je suis giletière. Chaque gilet m'est payé 10 pence, quelquefois 8 pence, quelquefois 6 pence. Les gilets de 10 pence sont en satin noir piqués tout autour. Sur ces 10 pence, il faut payer les fournitures. Elles me coûtent, par gilet, d'un penny à 2 pence. Je ne puis guère faire que quatre gilets par semaine. Quand j'étais apprentie, nous avions 5 shillings (6 fr. 25 c.) pour ce qui m'est payé 10 pence (20 sous) aujourd'hui. A 2 shillings la pièce, on pourrait vivre; mais au taux actuel, *je souffre de la faim.* Si mes amis ne me secouraient pas un peu, je ne sais ce que je deviendrais. — *Les prix ont toujours été en diminuant, surtout depuis deux ou trois ans.* Je ne pense pas qu'ils puissent aller plus bas; autrement, il faudra mourir tout à fait d'inanition. Je suis jeune, hélas, et le travail a déjà tué ma santé. Je sens la vie se retirer chaque jour de moi. »

Corsets. — « On me donne 5 pence (50 centimes) par corset. — Je ne peux en faire plus de neuf par semaine, en travaillant quatorze heures par jour; mais je n'ai pas toujours d'ouvrage. En prenant toute l'année, la moyenne de mon salaire ne va pas plus haut que 2 shillings 6 pence. Tout juste de quoi avoir une tasse de thé. Depuis vingt-cinq ans, *les prix baissent sans cesse.* Mon mari est plâtrier, mais voilà deux ans qu'il ne peut trouver d'ouvrage. Nous avons deux enfants. L'aîné gagne 5 shillings. Après le loyer de la semaine payé, il nous reste 5 shillings 3 pence pour vivre quatre, si l'on peut appeler cela vivre. — Oui, pas 2 pence par jour chacun pour la nourriture, le feu et les habits! Oh! *souvent je m'évanouis quand je me lève, tant j'ai besoin,* tant je manque de tout! »

Autre ouvrière. — « Mon histoire est semblable à celle de cette pauvre femme. — Je travaille aux corsets, de-

puis plus de vingt ans. — Dans toute l'année, 2 shillings par semaine, c'est tout ce que je peux gagner. — En juin, j'ai fait des gilets de flanelle pour homme, à 4 sous la pièce. Tout ce que je pouvais faire, c'était 8 sous par jour, en travaillant nuit et jour sans relâche et de toutes mes forces. — Si ce n'était cette bonne femme qui a bien voulu me loger chez elle, je ne sais ce que je serais devenue. Ah! monsieur, le pauvre est généralement bon pour le pauvre. Si nous ne nous aidions pas entre nous autres, que deviendrions-nous? Jamais les riches ne pensent et ne viennent à nous. Ils en savent bien plus long sur les esclaves de la Jamaïque que sur nous. Nous dormons tous dans cette chambre, l'une sur le lit, les autres par terre. Ce brave cœur de femme me donne une tasse de thé quand elle en a, mais souvent elle n'en a pas pour elle-même. Mon mari est mort, il y a deux ans. J'avais des enfants, mais ils sont tous morts aussi. Dieu merci! oui, c'est un bonheur qu'ils soient morts. »

Bordeuse de souliers. — « Ah! il est grandement temps que l'on fasse quelque chose pour le peuple, car l'ouvrage est cruel maintenant. — Je gagne clair environ 1 shilling 6 pence par semaine. Je me mets à l'ouvrage à six heures du matin, et je ne le quitte qu'à minuit ou à une heure. — Je travaille ordinairement dix-huit heures par jour. — J'oubliais que je brûle une chandelle de 2 sous chaque nuit, ce qui laisse net mon salaire à 25 sous par semaine. — Quand mon mari a payé le loyer, j'ai de lui 4 ou 5 shillings peut-être pour nous entretenir, moi, lui et l'enfant. — Il y a douze ou treize ans, *les prix étaient meilleurs.* — C'est une dure chose que la vie, *si c'est là vivre.* Nous n'avons rien *que du pain* d'un bout de la semaine à l'autre. »

Autre bordeuse de souliers. — « Je travaille pour la même personne et au même prix, de sorte que mon sa-

laire est aussi de 25 sous par semaine, en déduisant la chandelle. — J'ai trois enfants. — La semaine dernière, mon mari, après avoir payé le loyer, m'a apporté 1 shilling, — rien de plus pour nous nourrir, lui, moi et deux enfants; le troisième est chez sa grand'mère. Je puis vous assurer que nous avons été obligés de vivre sur ces deux shillings, — mais ce n'est pas vivre, *c'est juste assez pour dire que l'on n'est pas mort.* — Quel temps! Bien souvent j'ai envie d'en finir. Ah! si ce n'était pour mes pauvres enfants! »

Nouveautés, cravates, etc. — « J'emploie avec moi une ouvrière et une petite fille. Je paye l'ouvrière 3 shillings par semaine, et je ne donne rien à la petite fille qui vient pour apprendre.... Avec leur aide, je gagne environ 5 shillings nets par semaine. — Il m'est arrivé de gagner jusqu'à 7 shillings, mais pour cela, il m'a fallu veiller trois nuits sur six. Il y a des semaines où je gagne 30 sous seulement, et d'autres rien du tout. C'est quand il y a chômage. L'ouvrage chôme à Noël et au milieu de l'été, *trois mois chaque fois.* — *Les prix ont considérablement baissé depuis dix-huit mois.* Une des causes de la baisse est que les maîtres mettent des affiches à leurs carreaux pour demander des ouvrières, qu'ils en aient besoin ou non. Alors, par la concurrence, ils voient *jusqu'où ils peuvent oser baisser les prix.* Ils emploient celles qui s'offrent à meilleur compte, et les autres sont forcées de mourir de faim ou de faire encore pis. Dans le magasin qui m'occupe, il y a environ cinquante ouvrières; plus de trente, j'en suis sûre, gagnent de l'argent autrement qu'en travaillant. Il en est de même dans toutes les autres maisons. »

Autre ouvrière. — « J'aurai dix-neuf ans le 28 février. — Mon père et ma mère sont à ma charge. Ma mère m'aide quelquefois, mais elle a plus de cinquante

ans et ne peut ni voir le soir, ni travailler sur des étoffes noires. Elle s'est brisé un vaisseau, il y a sept ans, ce qui la rend incapable de faire une besogne fatigante. Mon père, qui était charretier, s'est enfoncé les côtes, il y a deux mois, en tombant de sa voiture. Son maître ne veut plus l'employer. Je lutte tant que je peux pour empêcher lui et ma mère d'aller au workhouse. Pendant trois semaines, je ne me suis ni déshabillée ni couchée, afin de pouvoir les soutenir et de payer le médecin. Pendant tout ce temps, je n'ai dormi que la tête sur la table. J'étais à l'ouvrage nuit et jour. »

Manteaux de femmes, d'enfants, bonnets, etc. — « Je travaille ordinairement de neuf heures du matin à onze heures du soir, souvent plus, rarement moins. Quatorze heures, c'est le temps ordinaire de mon travail. — Je n'ai souvent *que du pain* tout le long de la semaine. »

Tapisserie. — « Les prix *ont baissé de plus de moitié depuis cinq ans.* Ainsi, nous n'avons plus que 2 shillings pour les rideaux qui nous étaient payés 5 shillings. — Les ouvrières chôment un tiers de l'année. »

Couture. — « Je suis sûre que je ne gagne pas plus de 2 shillings à 2 shillings 6 pence par semaine. Il y a plus de mains que d'ouvrage. — J'ai souvent été quatre ou cinq jours de suite *sans autre chose qu'un morceau de pain sec et de l'eau.* »

Fourrures. — « Ce genre de travail est moins mauvais que les autres. Cependant, les prix *ont beaucoup diminué depuis cinq ans.* Chaque année, cela va de pis en pis. Nous chômons ordinairement pendant trois mois au moins. »

Broderie en passementerie. — « Mon salaire hebdomadaire ne va pas en moyenne, pour toute l'année, au delà de 2 shillings, tandis qu'il y a trois ans, je gagnais facilement de 15 à 16 shillings. — Je ne sais vraiment ce qu'est devenu l'ouvrage. Toutes les brodeuses ne gagnent

qu'une misère de 2 ou 3 shillings par semaine. Beaucoup sont venues m'en demander la cause, parce qu'on sait que généralement on ne me laisse pas chômer. Eh bien, trois fois j'ai envoyé ce petit garçon chercher de l'ouvrage au magasin, et trois fois on lui a dit de repasser la semaine suivante. Maintenant, même pour moi, le chômage devient la règle. Il nous faut donc mourir de faim. »

Jarretières. — « Je travaille de huit heures du matin à neuf heures du soir. Je travaillerais plus longtemps, mais souvent l'ouvrage manque. Depuis plus de vingt ans, je suis employée par la même maison. Mon maître a toujours été bon pour moi et ne m'a pas encore baissé les prix, mais, dernièrement, il a commencé à en parler. Quelle que soit la réduction, elle me sera dure à supporter. Je me verrai forcée de finir mes jours dans un workhouse. Il m'est impossible d'économiser 1 farthing. C'est à peine si je peux vivre avec ce que je gagne, car j'ai travaillé dur toute ma vie, et 12 sous par jour, c'est tout ce que j'ai eu, depuis dix ans, pour me vêtir et me nourrir. »

Bretelles. — « Ma journée de travail a toujours douze heures au moins et souvent davantage. Le plus que j'aie gagné, en une semaine, ç'a été 32 sous, et pour cela j'ai été obligée de travailler trois fois jusqu'à onze heures du soir. Ordinairement, quand l'ouvrage va, je gagne 24 sous par semaine, mais j'ai à fournir 2 sous de coton, et 3 sous de chandelles. — Je chôme trois mois de l'année. Pendant le chômage, je gagne environ 9 sous par semaine, mais j'ai à fournir 1 sou de coton. — Je ne peux pas vous dire comment nous vivons. Mes enfants ne sont pas vêtus, aussi ai-je honte de les laisser sortir. »

Chapeaux de femme. — « Deux sœurs travaillant fréquemment vingt heures par jour, dans l'été, souvent toute

la nuit, et jamais moins de dix-huit heures par jour, produisent le compte de leurs salaires pendant quatre années. D'après ce compte, on voit que, leur loyer payé, il leur est resté chaque jour, pour se nourrir et se vêtir, en 1846, 8 sous et demi, en 1847, 7 sous, en 1848 et en 1849, 5 sous. Elles habitent une petite mansarde de sept pieds carrés, sans cheminée. Une d'elles est obligée de s'asseoir sur le lit; elles ne possèdent qu'une seule chaise. — L'hiver dernier, *elles sont restées trois mois sans manger une miette de pain.* Elles vivent ordinairement de gruau; souvent, à elles deux, elles n'en consomment que pour 2 sous par jour. — Elles n'achètent jamais rien à crédit. Parfois, si elles ont quelque chose à mettre en gage, elles ont recours à ce moyen pour manger, et si elles n'ont rien à engager — « Eh bien alors nous mourons de faim, — dit en souriant une de ces pauvres créatures. Nous aimons mieux cela que de devoir. *Plusieurs fois nous sommes restées, toutes deux, trente heures sans rien prendre.* L'hiver, nous sommes toujours bien mal. Nous sommes convaincues qu'il y a des milliers d'ouvrières à Londres qui, comme nous, meurent de faim. C'est la vie habituelle de l'ouvrière. Nous pouvons le dire, parce que nous le savons. Cet été, pour payer notre loyer arriéré, nous avons, toutes deux, régulièrement travaillé, six mois durant, dix-huit et vingt heures par jour, dimanche compris; souvent depuis deux heures du matin, au point du jour, jusqu'à onze heures du soir, *en ne prenant, pour toute nourriture, qu'une seule tasse de thé.* »

Couturière. — « Sur sa table était le quart d'une once de thé. Observant que mes regards s'arrêtaient là-dessus, elle me dit que c'était tout ce qu'elle prenait. « Jamais de sucre, ajouta-t-elle, je n'en ai pas le moyen. — Une tasse de thé, un morceau de pain et un ognon, c'est ordinairement tout ce que j'ai pour mon dîner, et quelque-

fois je n'ai pas même un ognon: alors je mouille mon pain. — Je m'assieds entre huit et neuf heures du matin, et je travaille jusqu'à minuit; je n'entre jamais dans mon lit plus tôt. Quelquefois, je chôme pendant quinze jours. Demain il y aura une semaine que je n'ai tiré l'aiguille. — Je ne fais pas 3 shillings par semaine. — Voilà douze ans que je travaille. J'ai travaillé dix ans pour la même maison. Nous avions autrefois 7 pence pour ce qui nous en vaut 5 maintenant. C'est un temps horriblement dur. Beaucoup, beaucoup sont plus malheureuses que moi encore. Pourquoi resterais-je sur terre, si ce n'était pour ces deux enfants? — Lorsque nous n'avons pas d'ouvrage, nous mourrons de faim, ou nous nous endettons; — puis, il faut lutter pendant des mois pour s'acquitter. Ah Monsieur! *c'est un combat qui n'est connu que du pauvre.* Aucune ouvrière du métier n'est mieux, car je suis une des mains les plus habiles. »

Autre-couturière. — Je fais des pantalons à 14 sous la paire. — Je travaille de six heures du matin à dix heures du soir. — Mais il y a des semaines où je suis complètement sans ouvrage. — C'est ce qui a lieu chaque hiver pour nous autres confectionneuses, et c'est l'époque où nous avons le plus besoin d'argent. La semaine dernière, je n'ai gagné que 25 sous, et je suis sûre que tout le long du mois, je n'ai pas eu plus que cela, chaque semaine. A prendre toute l'année ensemble, je ne gagne pas 3 shillings par semaine. Ma mère est veuve, âgée de soixante-six ans; à nous deux, nous gagnons de 4 shillings 5 pence, à 5 shillings par semaine. — Notre loyer est d'un shilling. Il nous reste de 3 shillings 6 pence à 4 shillings pour nous nourrir et nous vêtir toutes deux.

« Il est tout à fait impossible pour nous de vivre avec cela, et la conséquence est que j'ai été obligée de pren-

dre un mauvais chemin. J'ai travaillé trois ans dans la confection. J'étais vertueuse quand j'ai commencé à travailler, et je le suis restée jusqu'à l'année derrière. Je luttai bien énergiquement pour me garder chaste, mais je ne pouvais trouver à manger pour ma mère et pour moi; alors je me mis à vivre avec un jeune homme. Il m'a promis de m'épouser. Je ne l'ai pas vu depuis six mois, et je ne sais s'il tiendra sa promesse. Je suis enceinte de lui. Beaucoup de jeunes filles me donnent de mauvais conseils. — Elles me disent qu'elles ont de quoi manger leur faim, boire leur soif et de beaux habits. Il n'y a pas une seule jeune fille qui puisse gagner sa vie dans la confection. Les maîtres savent tous cela, mais ils ne vaudraient pas l'avouer. Je suis sûre qu'il n'y a pas, dans la confection, une seule fille vertueuse, et elles sont des milliers dans la partie. J'en connais des quantités qui se prostituent pour gagner leur vie, et je serai obligée de faire la même chose, si ça ne tourne pas mieux pour moi. — Si j'avais pu gagner honnêtement de quoi vivre, de quoi me nourrir et me vêtir, je ne me serais jamais écartée du droit chemin, non jamais. Ah! j'ai lutté aussi longtemps que j'ai pu. A la fin, à la fin, j'ai succombé. — Mon enfant augmentera mes charges, et si le père ne veut pas m'aider à le nourrir, nous serons obligés d'aller dans la rue. Je sais combien cela est horrible. Il aurait mieux valu pour moi vivre d'une croûte dure et d'eau que d'être comme je suis maintenant. *Mais personne ne connaît les tentations de nous autres pauvres filles dans le besoin.* Les riches ne peuvent pas comprendre cela. Si j'étais née dame, il ne m'aurait pas été bien difficile de me conduire come il faut. Être pauvre, et être honnête pour une jeune fille c'est le plus dur combat de tous. Je suis prête à le répéter, c'est le besoin, et non autre chose, qui m'a fait tomber en faute. Si j'avais été

mieux payée, je me serais mieux conduite. *Jeune comme je suis, ma vie est désormais une malédiction.* S'il plaisait au Tout-Puissant de me prendre avant que mon enfant vînt au monde, je mourrais heureuse! »

Confectionneuses. — « Les meilleurs renseignements me furent donnés sur deux ouvrières que je vis ensuite. Elles travaillaient ensemble pour la même maîtresse. L'une d'elles me fit ce triste récit:

« Je travaille de seconde main pour les marchandeurs. On nous donne 4 pence par pantalon. Il faut que nous travaillions de douze à quatorze heures par jour pour en faire deux. Je gagne net environ 3 shillings par semaine. C'est bien dur, en vérité, de vivre là-dessus. Nous dépensons, chaque jour nos 6 ou 8 pence, et souvent, le dimanche, nous n'avons rien du tout. Si nous tombons malades, nous sommes remerciées. La marchandeuse ne nous garderait pas le second jour. — J'ai été mariée. — Mon mari est mort, il y a sept ans. Je n'ai plus d'enfants vivants. — J'en ai enterré trois. — Il m'en restait deux, quand mon mari est mort; — deux enfants, et pas un sou. La seule ressource que j'avais pour nous nourrir, moi et mes pauvres petits, c'était la confection. Cela me donnait, de première main, 5 shillings 6 pence. — C'était tout pour moi et mes deux garçons, quand mon aîné mourut, deux ans après son père. Je fus bien reconnaissante au bon Dieu de me l'avoir enlevé, car je n'avais pas de quoi le nourrir. Mon second garçon est mort, il y a cinq mois seulement. Je l'aimais comme je voudrais aimer la vie, mais j'ai été heureuse qu'il m'ait été pris, car je sais qu'il est mieux maintenant qu'il n'aurait été avec moi. Je n'aurais pu lui donner que la plus atroce misère, et Dieu seul sait ce qui serait arrivé de lui, s'il eût vécu. — Ma caution mourut, il y a cinq ans. Ç'a été un rude coup pour moi. Je

gagnais environ 5 shillings 6 pence avant cela. Les pantalons étaient mieux payés alors, et quand je fus obligée de travailler de seconde main, je ne gagnai plus que quatre shillings. — Un de mes enfants était encore vivant, et nous ne pouvions réellement pas exister avec si peu d'argent. — Je m'adressai à la paroisse; — ils me dirent d'aller au workhouse, mais je savais que si je faisais cela, ils me prendraient mon enfant. Ah! j'aurais tout souffert auparavant. Bientôt, nous fûmes si misérables, moi et mon enfant, que je fus forcée de recourir à la prostitution pour nous empêcher de mourir de faim. Jusqu'à la mort de ma caution, je peux le jurer devant Dieu, j'étais une honnête femme, et si le prix de mon travail m'eut permis de vivre, je n'aurais jamais eu recours à la rue. Je suis fâchée de dire qu'il y a bien des personnes comme moi dans notre partie, — des centaines de femmes mariées et de jeunes filles faisant ce que je fais pour la même raison! — C'est la ruine de nous autres, — corps et ame, et tout cela est dû à la pauvreté du salaire. J'en connais de bien jeunes qui mènent cette vie. Elles en deviendront folles. Ce sont de rudes et habiles ouvrières, mais elles ne gagnent pas assez pour manger, non, pas même les plus mauvais aliments. Ah! si elles gagnaient davantage, elles ne songeraient pas à vivre ainsi! Elles travaillent le jour et courent la nuit. Je n'en connais pas qui fassent pratique d'aller dans la rue régulièrement la nuit. Elles sortent seulement quand elles sont chassées par la faim. Voilà ce qui est la vérité, et je puis, sans crainte, le jurer dans ma conscience et devant Dieu. »

« Lorsque cette infortunée eut cessé de parler, sa compagne ajouta:

« Je gagne, comme elle, environ 3 shillings par semaine, j'ai été mariée, mon mari est mort, il y a onze ans. Mes

enfants sont morts. — J'ai été une honnête femme jusqu'à la mort de mon mari. Je peux mettre ma main sur mon cœur et le jurer. Mais depuis, la pauvreté, la misère, m'ont forcée à faire ce que je n'avais jamais fait. — Je ne pouvais gagner de quoi manger. — Je ne peux avoir une guenille à porter sans recourir à la prostitution. A cet égard, notre sort est à toutes le même. Les bas prix de la confection font les prostituées, je peux le dire pour moi et pour beaucoup d'autres. Si j'avais été mieux payée, si j'avais pu gagner ma vie par mon travail, je serais encore une femme honnête et vertueuse. Pendant trois ou quatre ans après la mort de mon mari, j'ai lutté *pour me garder fidèle à sa mémoire*, puis enfin je n'avais plus d'habits, et j'ai été forcée de tomber. Ah! quelquefois, j'ai tout-à-fait horreur de la vie. »

Confectionneuses. — « L'histoire suivante est peut-être une des plus touchantes que l'on puisse lire. Je l'avoue, en l'écoutant, je partageais la double agonie de corps et d'esprit à laquelle était en proie la pauvre Magdeleine qui me la racontait. C'était une belle jeune fille, à la taille fine et élancée, aux traits remarquablement réguliers. Elle me fit ce récit, la figure cachée dans ses mains, et en poussant de tels sanglots que je ne saisissais qu'avec difficulté ses paroles. Les larmes coulaient entre ses doigts. Jamais je n'avais vu une si profonde douleur. — Les maîtres au service desquels elle était alors, me firent les plus grands éloges de son honnêteté, de sa sobriété, de son activité, et particulièrement de sa vertu.

« Voici ses propres paroles:

« Je travaillais à la confection, — aux chemises, — aux chemises blanches à plis. Je gagnais 2 pence 1/4 par chemise. Il y a six boutonnières, quatre rangs de piqûres par devant, le collet et les poignets piqués aussi. En travaillant depuis cinq heures du matin jusqu'à minuit, je

pouvais en faire sept dans la semaine. Cela me donnait 17 pence 1/2 (35 sous) pour le travail de toute ma semaine. Sur cela, il fallait prendre le coton et il me revenait à 2 pence par semaine, ce qui me laissait 15 pence 1/2 (31 sous) pour payer mon loyer, ma nourriture et acheter des chandelles. J'étais seule et je recevais quelques petits secours de mes amis, mais il m'était impossible de vivre. Je fus obligée de sortir la nuit pour pouvoir manger. J'eus un enfant, et il avait coutume de crier pour la nourriture. Alors, comme je ne pouvais gagner sa vie avec mon aiguille, j'allais dans les rues. Quelquefois il n'y avait pas d'ouvrage pour moi, et alors j'étais forcée de dépendre tout à fait de la rue pour ma nourriture. Sur mon ame, j'allai dans la rue seulement pour nourrir mon enfant et moi. Si j'avais pu gagner ma vie autrement, je n'aurais pas fait ainsi. Je suis fille d'un ministre de l'Évangile. Mon père était un prédicateur indépendant, et je jure sur ma parole, solennellement et religieusement, que c'est le bas prix de mon travail qui m'a poussée à la prostitution. J'ai bien souvent lutté, — bien des fois, j'ai mené mon enfant dans la rue pour mendier, afin de ne pas jeter la honte plus long-temps sur lui et sur moi. Je fis des pelotes à épingler et les articles de fantaisie, en rassemblant tout ce que je pouvais. Je les portai dans la rue pour les vendre, afin de gagner une vie honnête, mais je ne pouvais pas. Quelquefois, j'étais dehors toute la nuit, à la pluie, mon enfant avec moi, et je ne vendais rien du tout. Et quand nous n'avions rien gagné ainsi, nous avions coutume de nous asseoir sous un hangar, car j'étais trop fatiguée avec mon petit enfant pour rester debout. J'étais si pauvre que je ne pouvais pas même avoir un logement d'une nuit à crédit. — Une fois, au cœur de l'hiver, ses pauvres petites jambes s'étaient gelées à mes côtés. Nous étions assis sur les marches

d'une porte. J'essayai de marcher pour aller au workhouse, mais j'étais si faible que je ne pouvais faire un pas. — La neige couvrait mes souliers. — Il avait neigé toute la journée, et moi et mon enfant nous étions dehors. Nous n'avions pas goûté une bouchée de pain depuis la veille au matin, et le dernier morceau que nous avions mangé, je l'avais eu en me servant du nom d'une autre personne. Je fus forcée positivement par *la mort de faim* de dire que l'on m'envoyait, lorsqu'il n'en était rien. Quelle souffrance que ces mensonges pour une ame digne! Pendant tout ce temps, je luttai pour échapper à la prostitution. J'eus plusieurs offres, je les refusai toutes. Je m'étais juré à moi-même que je me garderais de ce genre de vie *pour l'amour de mon enfant.* Une dame me vit assise sur les marches de la porte, elle me fit entrer dans sa maison, et frictionna les jambes de mon enfant avec du brandy. Elle nous donna quelque nourriture, mais j'étais si bas que je ne pus manger. J'allai au workhouse cette nuit là. Je leur dis que nous étions mourants de faim. Ils refusèrent de nous admettre sans un ordre. Alors je retournai de nouveau à la prostitution pendant un autre mois. Je ne pouvais pas avoir d'ouvrage. Je n'avais pas de caution. Je ne pouvais même pas faire donner sur moi de renseignements pour obtenir de l'ouvrage de seconde main. Ma réputation était tout à fait perdue. Enfin, j'étais si dégoûtée de ma manière de vivre, que je me procurai un ordre pour le workhouse, et j'y restai deux ans. A la minute même où nous passâmes la porte, on m'arracha mon enfant, et on ne me permit de le voir qu'une fois par mois. A la fin, moi et une autre, nous quittâmes le workhouse pour travailler à couvrir des parapluies, afin d'avoir nos enfans avec nous. A cet ouvrage nous gagnions 1 shilling par douzaine de parapluies, et, ordi-

nairement à nous deux, nous en faisions de six à huit douzaines par semaine. Nous aurions fait plus, mais nous ne pouvions avoir d'ouvrage. Je gagnais alors de 3 à 4 shillings par semaine, et, depuis ce temps, j'abandonnai la prostitution. Pour l'amour de mon enfant, je ne voudrais pas que mon nom fût connu; mais, pour le salut d'autres jeunes filles, je peux solennellement jurer que c'est le bas prix du travail qui m'a fait demander à la prostitution le moyen de vivre. Personne ne comprendra jamais les tortures que j'ai endurées. — Je la hais de toutes les forces de mon cœur. — Toute ma nature se révoltait contre elle. — Personne autre que Dieu ne sait combien j'ai lutté pour y échapper. Je ne l'aurais pu qu'en ayant de l'ouvrage mieux payé. Si j'étais restée à faire des chemises, j'aurais été une prostituée jusqu'à ce jour. J'ai ôté ma robe de mon dos pour la mettre en gage, et je m'en suis allée en jupon — je n'en avais qu'un — plutôt que de prendre la rue de nouveau. Mais tout cela fut en vain. Nous étions encore mourants de faim. Je volai, comprenez-vous, Monsieur, je volai à la jeune femme qui logeait dans la chambre à côté de moi, une robe, afin d'aller dans la rue une fois encore, et de gagner un morceau de pain. Je laissai mon enfant à la maison, enveloppé dans un morceau de vieille couverture. Je rapportai à la maison, par ma honte, une demi-couronne, et pendant deux jours j'arrêtai les cris que lui arrachait la faim. Mes souffrances avaient été telles que, trois jours avant d'essayer d'entrer dans le workhouse, je résolus de me suicider. J'écrivis le nom de mon enfant et l'adresse de ses tantes sur un papier que j'attachai à sa petite chemise. — Je le laissai au lit; — je l'embrassai — pour la dernière fois, pensai-je, — et j'allai à Régent's Park pour me jeter à l'eau, près de la route qui conduit à Saint-John's-wood. J'allai là, parce

que je pensai que la mort y était plus sûre. Un policeman m'observa et me demanda ce que je faisais. Il conçut des soupçons et il me mena hors du parc. Cela me sauva la vie. Mon père mourut, béni soit Dieu! quand je n'avais que huit ans. Mes sœurs sont giletières et meurent de faim. Je ne sais même pas si l'une n'est pas morte, maintenant, d'un cancer que lui a donné la misère. — Aujourd'hui, je suis en service. Voilà dix-huit mois que j'y suis. J'ai obtenu un certificat d'un gentleman chrétien à qui je dois mon salut. Je puis jurer solennellement que, depuis que je peux gagner ma vie, je n'ai pas eu une seule fois recours à la prostitution. Mon enfant est encore dans le workhouse. Je travaille nuit et jour pour l'en tirer. Ah! croyez-moi bien, monsieur, il n'y a pas une fille qui puisse vivre de la confection, sans se prostituer. Je dis cela, après des années d'une bien cruelle expérience! »

Après les récits de ces infortunées, dont les privations, les souffrances et l'inimaginable labeur ont pour récompense cinq sous par jour, il me reste à donner une relation succincte du meeting d'ouvrières, convoqué à Londres par l'auteur de l'Enquête. Cette réunion eut lieu le soir, dans une salle éclairée aussi faiblement que possible, afin que les femmes qui consentiraient à répondre ne fussent point intimidées. Deux sténographes recueillirent les confessions dont je vais citer quelques extraits, pour compléter cette série de documents, sur la diminution constante et progressive du salaire, et sur son insuffisance absolue.

Première ouvrière. — « Je suis ouvrière confectionneuse. — J'ai été poussée à la prostitution par l'insuffisance du salaire. — Je ne peux vivre par ce que je gagne en travaillant; je ne peux avoir une tasse de thé et un morceau de pain. J'ai été mariée, je suis restée veuve,

et voilà quatre ans que je suis obligée de vivre de cette affreuse façon. J'ai demandé de l'ouvrage à différentes personnes, mais elle sont toutes de même pour profiter de notre misère.

Deuxième ouvrière. — « Le plus que je peux gagner c'est 3 shillings 6 pence par semaine, et pour cela il faut que je travaille jusqu'à minuit. J'ai été obligée souvent de recourir à la prostitution. Depuis douze ans, je n'ai pas toujours couru la rue, mais ça n'en était guère mieux. Bien des gens ont honte d'avouer la vérité, mais je ne crains pas de dire où m'a jetée la faim. Le mauvais salaire nous force à mal faire. C'est contre notre volonté que nous agissons ainsi. Pour moi, je le déclare, c'est plus que je ne peux porter. »

Troisième ouvrière. — « Je suis confectionneuse. J'ai un petit enfant de dix-huit mois. Je gagne de 12 à 14 sous par pantalon. Je suis souvent sans ouvrage, et voilà quinze jours ou trois semaines que je n'ai rien à faire. Je n'ai pas de mari, mais je suis forcée de vivre avec un homme pour nourrir mon enfant. Le père de l'enfant est un ouvrier des docks. Il m'aide quand il peut, mais des fois il n'est employé que deux ou trois jours par semaine, et d'autres fois, pas du tout. Je peux jurer religieusement, en présence de mon Créateur, que je suis avec lui seulement pour vivre et me sauver de faire pis. Il est quelquefois quinze jours, trois semaines, et même un mois sans ouvrage. La semaine dernière, nous avons été forcés d'aller à la maison de refuge. »

Quatrième ouvrière. — « Je suis bordeuse de souliers. Le salaire est si bas que je n'ai pu payer 1 shilling par semaine pour mon logement. C'est ce qui m'a jetée dans la rue. Il y avait trois semaines que je ne m'étais couchée dans un lit; une fois avant Noël, j'ai passé quinze jours sur le pont de Londres. — Je gagne tantôt 1 shilling 6 pence, tantôt 2 shillings par semaine. »

Cinquième ouvrière. — « Voilà trois ans que j'ai recours à la prostitution. Je borde des souliers, mais je ne puis gagner ma vie à cela. — Si mon travail me donne du pain, il ne me donne pas d'habits, je n'ai pas d'autre ressources que la rue. Plusieurs fois, j'ai été obligée d'aller au workhouse de Saint-Georges. Si je pouvais trouver un travail qui me fit vivre, je quitterais la rue de grand cœur. »

Sixième ouvrière. — « Je suis ouvrière en chemises; j'en fais environ trois par jour à 2 pence 1/2 pièce; chacune d'elles ayant sept boutonnières. Pour cela, je me lève à six heures du matin, et je travaille jusqu'à minuit. Il faut que je fournisse le fil, de sorte que je n'ai pas plus de 2 shillings 6 pence à 2 shillings par semaine, et même 1 shilling 6 pence. Je suis obligée de vivre avec un jeune homme, parce que je ne pouvais me suffire, mais depuis trois semaines, il n'a plus d'ouvrage; il ne trouve pas un liard à gagner, pas un morceau à manger. Nous avons été quelquefois *deux jours avec un morceau de pain sec et de l'eau.* Je peux dire que personne ne cherche d'ouvrage avec plus d'ardeur que nous. »

Septième ouvrière. — « Je ne suis pas allée dans la rue depuis cinq mois que j'ai de l'ouvrage; mais j'y étais forcée auparavant. »

Huitième ouvrière. — « Depuis quatre ans, je fais des pantalons pour un magasin. Je vis avec un jeune homme qui voudrait m'épouser, mais nous n'avons pas le moyen de payer les bans du mariage; tous mes habits sont en gage. »

Neuvième ouvrière. — « Je restai veuve avec deux enfants et sans ouvrage. Je fus obligée de me mettre avec le père d'un troisième enfant. Je pensais qu'avec le petit secours qu'il pourrait me donner, j'arriverais à nourrir mes enfants. Mais, après tout, je fus forcée, par le besoin

et la détresse, de vendre tout ce que j'avais. Je fus obligée d'aller faire mes couches dans la maison de Wapping. — Le père vint à moi, me donna 8 shillings, et me dit que, si je voulais prendre une chambre, il ferait tout ce qu'il pourrait pour moi. Je pris une chambre à 1 shilling 6 pence par semaine, et j'achetai une botte de paille. Tout ce que j'ai dessus et dessous moi ne vaut pas plus de 6 pence; souvent je n'ai pas une bouchée à manger. Je songeais plus à mon petit garçon qu'à moi-même. Il est maintenant en prison pour avoir volé trois livres de charbon de terre. Il ne les a prises que pour donner un morceau de pain et un peu de feu à sa mère. »

Dixième ouvrière. — « Je fus laissée orpheline, il y a dix ans. Je me mis à faire des chemises, mais je ne pouvais y gagner ma vie. Alors, j'essayais de faire des pantalons, mais cela ne valait pas mieux. Je ne pus payer mon loyer, mon propriétaire me renvoya. Je ne savais où aller, quand je fus rencontrée par une personne qui me conduisit dans une mauvaise maison. Je menai cette vie jusqu'à ce que je devinsse enceinte d'un jeune homme qui, ensuite, m'abandonna sans ressources. Je restai quatorze jours et quatorze nuits sans voir un lit. Il gelait fort, et il tombait beaucoup de neige. J'étais dans cet état, quand il plut au Dieu tout-puissant d'envoyer à mon secours la personne avec qui je vis maintenant. Nous nous marierions si nous pouvions, mais je ne gagne que 4 pence par jour, et lui ne gagne pas plus d'un shilling. — J'ai été obligée de recourir à la prostitution, mais je l'ai en horreur. La misère m'y a jetée. Si je pouvais vivre autrement, je serais bien heureuse d'abandonner cette abominable vie. »

Onzième ouvrière. — « Il y a dix ou onze ans, je restai veuve avec deux jeunes enfants et enceinte d'un troisième. Je faisais par jour trois à quatre chemises à 3 pence

chacune, en travaillant sans relâche depuis cinq ou six heures du matin jusqu'à neuf ou dix heures du soir. Dès que je fus accouchée, je recommençai à travailler, mais mon enfant était malade, je ne pus gagner autant qu'avant. Bientôt, on me rabattit le prix des chemises à 2 pence 1/2, puis à 1 penny 1/2 (6 liards), et avec mon enfant malade, je ne gagnai que 4 pence ou 6 pence au plus. *Pendant neuf semaines* de suite, je vécus de pommes de terre et de sel, *sans voir un morceau de pain*, — car le pain était à 9 pence alors. — Ma santé et celle de mon enfant déclinèrent. — Je fus obligée de mettre en gage les draps de mon lit et les couvertures, pour avoir 1 shilling. Enfin, il me fut impossible de payer mon loyer. Je devins si misérable que je fus contrainte d'aller chercher un ordre pour entrer au workhouse. — Je ne désirais pas y aller, mais j'avais besoin d'assistance, et je savais que je ne pourrais pas en obtenir sans faire cela. — Ah! je pensais que c'était une cruelle affliction que d'avoir mes enfants enlevés de mon sein; nous ne nous étions jamais séparés auparavant. Je ne peux m'empêcher de me souvenir de ce que je sentais alors, comme une mère qui a toujours aimé ses enfants. Je pensais que, plutôt que de me séparer d'eux, je préférerais mourir. Je voulus d'abord m'adresser à la paroisse, — je n'oublierai jamais le jour où je fis cela. — On me dit d'y aller et que j'aurais un pain, en demandant. J'y allai, mon cœur était plein de la pensée de rapporter un pain à mes enfants affamés. — Mais je fus rebutée. — Quand je vis donner le pain aux autres, j'aurais été si heureuse de pouvoir en porter les miettes à mes pauvres enfants. Je n'oublierai jamais, non plus, ce samedi soir où, cheminant le long de *Graven-lane* vers le workhouse, je réunissais toutes mes forces pour avoir le courage de frapper à la porte. — Oh! c'est impossible de dire ce que je

ressentis en la franchissant. Les enfants pensaient peu que nous allions être si tôt séparés; — l'aîné avait sept ans, le second trois, et le petit était dans mes bras. Les enfants furent pris et enlevés. — Ah! Dieu du ciel! ce que je sentis, la langue ne peut le dire. » — Ici, les émotions de la femme l'accablèrent, et les sanglots l'empêchèrent de continuer. — Enfin, elle se calma et recommença ainsi :

— « J'espérais pouvoir sortir du workhouse et reprendre mes enfants au bout d'une semaine ou deux, mais mon affaire ne s'arrangeait pas si vite. Mon petit attrapa la rougeole. Elle rentra en dedans et marcha vite. J'appris qu'il était très-mal. Je demandai permission de le voir. La maîtresse, qui était bonne, me l'accorda. Je trouvai l'enfant très-mal, et le petit, qui était dans mes bras, déclinait aussi chaque jour. Je ne peux vous exprimer ce que j'éprouvais. Je pensais: oh! si je pouvais seulement sortir et avoir mes enfants avec moi, combien je serais moins malheureuse! Mais mon enfant mourut, tandis que l'autre, le plus jeune, était mourant. — Je brûlais tellement de sortir, que je ne voulus pas attendre que mon enfant fût enterré. Je demandai que l'assistance me fût donnée hors du workhouse. Ils y consentirent. On m'accorda un shilling, par semaine, et deux pains. J'allai, avec le cœur déchiré, voir le corps de mon enfant mort: « Chère créature, lui dis-je, je ne puis rester avec toi jusqu'au moment où tu seras emporté, parce que j'en ai un autre qui est près de mourir, mais je reviendrai mercredi pour te voir mettre en terre. » Eh bien, je trouvai mon pauvre garçon comme un vrai squelette, comme une ombre, de ce qu'il avait été. J'étais écrasée et je pensais: en voilà un de mort, et l'autre près de mourir! — Avant d'aller à ma chambre dans Whitechapel, j'entrai chez un médecin, mais il me dit que l'enfant était

déjà trop bas, qu'il avait besoin, non de médecine, mais de nourriture, et qu'il était en consomption. Je l'emportai dans ma chambre, et je me dis: 1 shilling par semaine et deux pains ne nous soutiendront pas. — Je travaillais nuit et jour sans dormir; — à la fin, je trouvais impossible d'aller davantage, quand un homme logeant dans la maison et désirant avoir une compagne, me fit des offres. Je pensai qu'il valait mieux les accepter que de faire pis. Bientôt après, il plut à Dieu de me prendre mon autre enfant — mais j'étais encore enceinte. Je dis à l'homme qu'il fallait nous séparer, car je n'avais vu que la famine avec lui. Mon temps arrivait, et il plut au Seigneur de me délivrer de deux jumeaux. Alors mes mains furent pleines de nouveau. Je les regardai, je sentis que je ne pouvais les nourrir tous deux, et je tombai en délire pendant des heures. Le docteur, un brave cœur d'homme, dit que bien des dames seraient heureuses d'avoir deux enfants comme ça. — Dieu les bénisse, dis-je, mais je vendrai des allumettes avec eux, pour leur avoir un morceau de pain. Avant d'être en état, je fus obligée de retomber. C'était l'hiver: j'essayai encore de la confection des chemises. Je ne pouvais gagner 6 pence par jour. J'étais arriérée de 10 shillings pour mon loyer. — Mon logeur me menaçait de prendre mes hardes, si je ne payais pas. — Enfin, j'allai dans les rues avec des allumettes. C'était un samedi soir. J'allai à Shoreditch, pensant que je n'y serais pas connue. Je me plaçai en face de l'église, devant un grand magasin de porcelaine. Je recueillis quelques shillings. Je me dis que c'était assez pour fermer la gueule du lion. Le samedi suivant, j'allai de nouveau le soir à Shoreditch, avec l'espoir d'être aussi heureuse que la première fois, mais en baissant la tête, de peur que quelque passant ne me reconnût. Je n'étais pas là depuis longtemps, lorsque survint une amie de ma jeunesse, qui me

regarda attentivement. — Bonté du ciel, s'écria-t-elle, est-ce vous, Suzann? Qui vous a conduite là? — Oh! Mary-Ann, lui dis-je, ne m'interrogez pas, car je ne puis vous répondre. C'est la faim qui m'a conduite là. — Elle m'offrit 1 shilling, que je refusai d'abord de prendre, car c'était une pauvre femme, elle aussi, mais elle me força d'accepter, et me dit qu'elle aurait désiré pouvoir faire davantage. — Enfin, les cris de mes pauvres enfants me faisaient mendiante: un samedi soir, bien froid, où il avait neigé, je reçus seulement 9 pence. Alors, je résolus de ne plus sortir. Je consentis donc, comme l'homme me désirait, à vivre de nouveau avec lui. — Mais il gagnait très-peu: et moi j'avais seulement 2 pence pour ce qui m'était payé 2 pence 1/2 auparavant, et 5 farthings pour ce qui était payé 1 penny 1/2.

Poussée par la plus horrible détresse, je résolus de me tuer avec mes enfants. Je fermai la porte dans l'intention de prendre leur vie d'abord et puis la mienne, mais Dieu toucha ma conscience, et je n'en eus pas la force. Je tombai à genoux près de mon lit, et je priai Dieu de retenir ma main. Je me relevai avec un cœur reconnaissant, déterminée à avoir confiance en la Providence. Mais je devais 12 shillings à mon logeur, et il me menaçait de saisir mes effets. Il devait lui-même 12 livres de loyer. Aussi, lorsque le commissaire-priseur prit ses effets, il prit les miens. Je fus mise dans la rue la veille du jour de l'an. — il y a cinq ans de cela. — J'étais enceinte, avec mon petit garçon et ma petite fille à côté de moi. — Vous dire combien j'ai traversé d'atroces épreuves jusqu'à présent, ce serait trop long. — Ce que je puis vous affirmer devant Dieu, c'est que j'ai toujours eu horreur du péché dans lequel je vivais. Les trois quarts des jeunes femmes de Londres qui travaillent à la confection sont obligées de recourir à la prostitution particulière ou publique, pour

pouvoir vivre. Dieu bénisse les gentlemen qui ont entrepris cette Enquête pour venir au secours des infortunés; *malheureusement les bons ne sont pas toujours les puissants, et les puissants ne sont pas toujours les bons.* »

Douzième ouvrière. — « Je vivais avec le père de cet enfant. Il m'abandonna, deux mois avant mes couches. Je n'avais pas de maison où aller, quand une vieille dame me prit chez elle et me donna à manger jusqu'au moment où il fallut prendre le lit. Je la laissai pour entrer au workhouse. — Lorsque je fus mise dans la rue, c'était un jour de grande tempête, avec le tonnerre et les éclairs, la pluie et la grêle. La vieille dame ne voulut pas me laisser accoucher dans sa maison, de peur de contrarier la paroisse. J'accouchai dans la rue. Une vieille femme apporta une couverture, et l'étendit sur moi et l'enfant. On me porta au workhouse de Saint-Georges. — Je ne fais rien maintenant pour gagner ma vie, parce que je n'ai pas d'endroit où aller, ni d'amis à qui demander un certificat. — Cet enfant est né, il y a deux mois environ. Je vivais avec un homme alors, mais nous n'étions pas mariés. J'allai avec lui, parce que je ne pouvais pas avoir d'emploi, et je pensais qu'il valait mieux faire cela que de faire pis encore. »

Treizième ouvrière. — « J'ai cet enfant à la mamelle, et cette petite fille. J'ai vécu avec un jeune homme, huit ou neuf ans. Il n'est pas en son pouvoir de me faire sa femme, parce que il n'en a pas les moyens. Je l'ai laissé à différentes fois, par maladie et détresse, pour aller au workhouse. La dernière fois que j'y allai, ils voulurent me prendre ma fille et l'envoyer à Tooting ainsi qu'une autre que j'avais encore au sein et que j'ai enterrée depuis. La pensée de me voir enlever mes enfants était plus que je pouvais porter. Je pensais que j'aimerais mieux mourir de faim. Je devins encore enceinte, et je perdis

mon second enfant. Nous étions si pauvres, que nous fûmes forcés de vendre tout ce que nous avions pour acheter à manger. Plusieurs fois, j'allai au workhouse, mais ils ne voulurent pas me donner un morceau de pain pour les enfants. Je ne voulais pas y rentrer. Je préférais faire tout auparavant. Je travaille à la confection. Je fais des habits pour lesquels je gagne 6 pence par pièce, et il me faut deux jours et demi pour en faire une. Les pantalons, 3 pence la pièce, et il faut qu'ils soient cousus avec double fil et garnis. J'en ai fait quelques uns, à 1 penny la pièce. J'ai à peine un lit pour nous coucher, et quelque chose pour nous couvrir. Nous avons été *deux jours et demi toute la famille, enfants et tous, pleurant pour une bouchée de pain.* Je sais que c'est un crime de vivre comme je vis, mais j'y ai été forcée. Je ne croyais pas pouvoir venir ici. Je m'attendais à être arrêtée par la marchandeuse, je crois qu'elle me fera arrêter demain pour avoir mis mon ouvrage en gage. (Ici, elle fondit en larmes, puis elle continua ainsi): Je ne sais que faire, mes pauvres enfants chéris me seront enlevés, et je suis presque paralysée. Je n'avais rien pris de toute la journée; on m'a donné en bas une tasse de thé. » — Ici, la pauvre femme s'assit en fondant, de nouveau, en larmes.

Quatorzième ouvrière. — « Je suis restée, *pendant six semaines, sans coucher dans un lit. Mon enfant et moi, nous passâmes tout ce temps dans la rue.* Ma mère mourut. — Le jury d'enquête rendit un verdict, déclarant qu'elle était morte de besoin. J'étais sans asile et enceinte. Je travaillai pendant deux mois, après mes couches; puis je courus les rues, pendant six semaines, avec mon enfant dans les bras. Enfin, j'allai à Wapping-Union. Mon enfant me fut enlevé et alors (fondant en larmes) il fut tué. Je veux dire qu'on me l'enleva, et quand je le re-

vis ce n'était plus qu'une ombre. Je préférai sortir et l'emmener mourant comme il était, avec mon autre enfant. Nous errâmes dans les rues, pendant trois jours et trois nuits. Alors, je retournai au workhouse. Mon pauvre enfant mourut, onze jours après notre entrée. Je voulus sortir de nouveau pour essayer encore de gagner ma vie, mais c'était impossible, car je n'avais ni asile, ni amis, ni moyens d'obtenir de l'ouvrage. Je rentrai encore au workhouse, et le bon Dieu me fit la grâce d'appeler à lui mon second enfant. »

— Après ces diverses dépositions, l'assemblée, tout entière, reconnut qu'il fallait travailler, sans relâche, jusqu'à minuit ou une heure du matin, pour gagner de 12 à 18 sous par jour, quand l'ouvrage donnait, — qu'en prenant toute l'année, la moyenne du salaire était d'un shilling 6 pence (37 sous) par semaine.

Elle déclara unanimement qu'il y a, chaque année, plusieurs mois sans travail, mais les avis se trouvèrent partagés sur la durée du chômage; — selon les unes, il était de *quatre* mois, selon les autres, de *six* mois.

— A cette question: combien d'ouvrières ont de la viande à leur dîner? l'assemblée entière répondit par un immense éclat de rire.

Même réponse à cette question: combien d'ouvrières ont été obligées de mettre leurs effets en gage? — Cette triste ressource était familière à toutes ces pauvres femmes.

Les unes avaient été forcées d'aller au workhouse; d'autres, de rester sans manger pendant *un jour, un jour et demi* et même *deux jours*.

Enfin, l'assemblée déclara à l'unanimité que, pour ne pas mourir de faim, les ouvrières étaient fatalement condamnées à recourir à la prostitution.

— Rien, du reste, ne peint mieux l'existence maudite de ces infortunées, que cette complainte, pleine de dou-

leurs et de poésie, dont j'ai entendu, parfois, le lamentable refrain :

Couverte de haillons sordides,
Une femme aux doigts rompus, usés,
Aux paupières alourdies, rougies,
Tire son aiguille et son fil.
Elle coud ! Elle coud ! Elle coud !
En proie à la misère, à la faim,
D'une voix brisée par la souffrance,
De la chemise elle chante la complainte.

Travailler ! Travailler ! Travailler !
Dès que le coq commence à chanter
Travailler ! Travailler ! Travailler !
Jusqu'à ce que les étoiles commencent à briller !
Oh ! si des enfants du Christ ce labeur est le lot,
N'est-ce pas être esclave
Sur la terre musulmane
Où la femme n'a pas d'ame à sauver ?

Travailler ! Travailler ! Travailler !
Jusqu'à ce que les yeux deviennent brûlants et troubles,
Travailler ! Travailler ! Travailler !
Jusqu'à ce que le vertige s'empare du cerveau !
Tailler, coudre et piquer,
Piquer, coudre et tailler
Jusqu'à ce que le sommeil m'abatte sur l'aiguille,
Que toujours, toujours je tire, même en rêvant.

Hommes entourés de sœurs chéries,
Hommes caressés par des mères, par des femmes aimées,
Ce n'est pas de lin que vous êtes vêtus,
Mais bien de la vie d'humaines créatures,
En proie à la misère, à la faim,
Qui, d'un double fil,
Cousent, cousent, cousent
A la fois, une chemise et leur linceul.

Mais pourquoi parler de la mort?
De ce fantôme, aux ossements hideux,
Craindrais-je la terrible figure?
Oh! non! elle me ressemble tant!
Je lui ressemble tant
Depuis que j'ai faim.
Mon Dieu! le pain devrait-il être si cher
Quand à si vil prix sont le sang et la chair?

Travailler! Travailler! Travailler!
Mon labeur est sans relâche.
Et quel est mon salaire?... Une poignée de paille,
Une croûte de pain et des haillons,
Ce toit effondré, ce nu pavé,
Une table, — une chaise brisée, —
Et cette muraille si triste, que je bénis mon ombre
De s'y dessiner quelquefois.

Travailler! Travailler! Travailler!
De la cloche du matin à la cloche de la nuit,
Travailler! Travailler! Travailler!
Comme les criminels travaillent pour le crime.
Tailler, coudre et piquer,
Piquer, coudre et tailler
Jusqu'à ce que le cœur défaille, que le cerveau s'engourdisse
Que les doigts se raidissent.

Travailler! Travailler! Travailler!
Aux mornes lueurs de décembre,
Travailler! Travailler! Travailler!
Quand du printemps le soleil brille,
Quand sous les toits
L'hirondelle suspend son nid,
Et me montre ses ailes inondées de lumière,
Comme pour me narguer, en prenant son essor.

Oh! seulement respirer l'haleine
Des primevères et des violettes,

Avec le ciel sur ma tête
Et l'herbe sous mes pieds
Oh ! seulement pendant une heure
Sentir comme je sentais,
Avant de connaître les tortures de la faim,
Avant qu'une promenade ne me coûtât mon pain !

Oh ! rien qu'une heure !
Rien qu'un répit, si court qu'il soit :
Non un doux loisir pour l'amour ou l'espérance,
Non ; seulement le temps de pleurer mes douleurs.
Quelques larmes soulageraient mon cœur ;
Mais, dans leur cellule brûlante,
Mes larmes doivent se sécher ;
Par chaque pleur mon aiguille serait arrêtée !

Digitized by Google

CHAPITRE HUITIÈME.

Les bottiers et les cordonniers.

« Le commerce de la botterie et de la cordonnerie, dit l'auteur de l'Enquête, est plongé dans une détresse profonde. Il commande l'attention, à plusieurs titres; d'abord, parmi tous les métiers proprement dits, il est en Angleterre, celui qui occupe le plus de bras; il peut être pris, conséquemment, comme le type de beaucoup d'autres industries; ensuite, les faits ont été précisés, avec une rare intelligence, par les ouvriers de cette profession, et certaines questions ont été posées si nettement, qu'elles s'élèvent à la hauteur d'un intérêt général et des problèmes sociaux les plus importants.

« L'Angleterre ne compte pas moins de deux cent quatorze mille sept cent quarante-vingts individus occupés à la botterie et à la cordonnerie. La métropole, à elle seule, en renferme vingt-huit mille sept cent cinquante-quatre.

« Le salaire, au rapport du secrétaire de l'Union des cordonniers du West-end, resta stationnaire depuis 1812

Digitized by Google

jusqu'en 1830, époque à laquelle, après des contestations qui durèrent six mois, une réduction frappa la façon des bottes et des souliers. En 1838, une sorte *d'égalisation* des salaires, payés par les fabricants de chaussures de qualité inférieure, fut tentée avec succès. Depuis ce temps, les choses sont restées, en général, dans le même état pour les magasins de premier et de second ordre, mais ceux de dernier ordre ont toujours été en diminuant le salaire de plus en plus, et le nombre de ces établissements n'a cessé de s'accroître chaque jour. »

La majorité des ouvriers cordonniers attribue, en grande partie, l'abaissement de leurs salaires à la diminution des droits sur les chaussures étrangères. — Aussi ne sont-ils rien moins que partisans du libre échange. Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'extrait suivant d'un mémoire rédigé par l'association centrale des métiers métropolitains.

« Le seul but visible de ceux qui proposent le nouveau tarif, si aucun but peut être discerné au milieu du nuage d'obscurité qui l'enveloppe, est d'augmenter le revenu de la douane sur ces articles, en encourageant leur importation, par une réduction considérable de droits. La conséquence de cette mesure sera incontestablement un grand accroissement de revenu pour l'État, c'est-à-dire pour les riches, car lorsqu'une semblable réduction fut opérée en 1826, le revenu, dans le court espace de deux ans, s'éleva de 645 livres à 12,835 livres. Mais quelles ont été les conséquences de cet accroissement de revenu, en 1828, pour les ouvriers cordonniers? Des centaines et des milliers d'entre eux *furent privés de leurs moyens de subsistance* et furent réduits à un tel état de misère, que cent vingt allèrent dans le seul workhouse de la paroisse de Westminster, où, avant la réduction, il ne s'en trouvait que trois. Quelles seront maintenant les conséquen-

ces de la nouvelle réduction de droits que l'on propose? Le retour du dénûment et de la misère de 1828. »

Ces craintes se sont réalisées. Les *men's men*, — ouvriers qui font les chaussures d'hommes, — en souffrent autant que les *women's men*, — ouvriers qui font les chaussures de femmes, — qu'ils travaillent, les uns et les autres, soit pour les bons magasins, soit pour les magasins de confection. Mais on verra que cette misère et ce dénûment sont loin d'avoir pour unique cause la réduction des droits de douane.

« Afin que l'on puisse comparer, dit l'auteur de l'Enquête, la condition actuelle du bottier avec celle qu'il avait dans les beaux jours du métier, nous allons consigner les paroles d'un ouvrier jadis employé par M. Hoby, et maintenant travaillant pour son propre compte.

— « J'entrai chez M. Hoby en 1815 : mes camarades me dirent que je n'étais pas né assez tôt pour voir les bons temps : ce qu'il y a de sûr, c'est que j'ai assez vécu pour voir les mauvais ; toujours est-il que je pouvais gagner et que je gagnais 150 livres (3,750 fr.) par an, c'est-à-dire à peu près 3 livres (75 fr.) par semaine. Et cela dura huit ans, après quoi le métier, commença à se gâter. M. Hoby envoyait en Amérique les bottes de rebut, et, dans les temps de chômage, il nous faisait travailler à 7 shillings 2 pence la paire, pour les marchés américains. Jamais, je n'ai chômé faute d'ouvrage, *tant qu'a duré le commerce d'exportation*. Alors, j'avais 100 livres (2,500 fr.) dans les 4 pour 100, et de 40 à 50 livres (1,000 à 1,250 fr.) dans les banques d'épargne. Quelques ouvriers gagnaient encore plus que moi. C'était facile de mettre de côté de l'argent, dans ces jours-là. Hélas ! nous ne reverrons plus jamais cette époque! »

Maintenant, laissons parler les ouvriers employés dans les meilleurs magasins ; je mentionnerai plus tard les tris-

tes récits des malheureux exploités par les maisons de confection.

« En 1837, dit un des hommes les plus intelligents du métier, délégué de la société du West-End, 17 shillings. par semaine, étaient la moyenne du salaire que gagnaient les ouvriers employés au meilleur travail, par les maisons de premier ordre. Depuis cette époque, les salaires sont tombés de 15 pour cent. En outre, l'ouvrage est plus rare, maintenant, qu'en 1838, à cause du grand nombre de bras. J'oserai dire qu'en prenant tous les ouvriers ensemble, le travail a diminué de 5 pour cent pour chacun de nous, de sorte que la moyenne du salaire, aujourd'hui, n'est pas de plus de 13 shillings 6 pence par semaine. — 1812, c'est l'époque à laquelle les bottiers recevaient le plus haut salaire. Alors, la moyenne était de 35 shillings par semaine. Cette grande baisse de 35 shillings à 13 shillings 6 pence, qui s'est opérée depuis, est due moins à la diminution des prix de main-d'œuvre, qu'à l'augmentation du nombre d'ouvriers qui a rendu le travail plus rare pour chaque homme. — Jadis mon ancien maître gagnait, en moyenne, 2 livres par semaine; — depuis des années, je suis sûr qu'il ne fait pas de plus de 15 shillings. J'ai souvent entendu dire qu'autrefois trois hommes, chacun assisté de deux garçons, recevaient de leur maître 22 livres par semaine, ce qui leur donnait, par tête, 2 livres 8 shillings par semaine, ou 8 shillings par jour. Maintenant, non-seulement le salaire est moindre, mais encore l'ouvrage est plus rare. Il y a plusieurs causes à cette grande réduction. Je mettrai, en première ligne, l'importation des chaussures étrangères, l'accroissement des chaussures fabriquées à Northampton, et enfin la concurrence des maîtres et celle des ouvriers eux-mêmes. Voici comment l'importation des marchandises françaises a influé sur notre salaire.

« Les bottes et les souliers fabriqués en France et introduits ici, coûtent moins cher que les nôtres. Nous ne pouvons produire les chaussures à aussi bon marché que les Français, *à cause de la différence des loyers et de la manière de vivre en France et en Angleterre.* Je le sais, car j'ai moi-même habité quelque temps Boulogne. Là, mon loyer était *moitié moins cher qu'ici; et la vie me coûtait infiniment moins.* Mon salaire n'*était que moitié* de celui que j'ai maintenant, et cependant, *je vivais en France plus heureusement et plus comfortablement.* Une autre raison encore qui permet aux Français de produire à meilleur marché, c'est qu'ils n'ont pas l'immense dette nationale qui nous écrase. Tout cela considéré, *je maintiens qu'il est impossible à l'ouvrier anglais de lutter contre l'ouvrier français.* En outre, il y a une vraie rage pour tout ce qui est français, de sorte qu'il n'y a plus le même travail pour nous. Les marchandises françaises, voilà la mode du jour. Pour démontrer le tort que l'introduction des chaussures françaises a causé à l'ouvrier anglais, il suffit de mentionner ce fait que la réduction des droits a été *immédiatement suivie de celle de nos salaires.* En 1842, le tarif de sir Robert Peel fit tomber nos salaires de 15 pour cent. Depuis, *ils ne se sont jamais relevés,* et le travail est toujours allé en diminuant. D'un autre côté, les fabricants de Northampton nous ont nui autant, pour ne pas dire plus. Ils produisent encore à meilleur marché que les Français, en opérant *suivant le système manufacturier.* La plus grande partie de leurs marchandises est fabriquée par de jeunes garçons, travaillant sous un maître. Aussi, dit-on communément entre nous, qu'à Northampton, chaque enfant nait avec un tablier de cuir. Les bottiers de Northampton ont presque chassé les Français du marché. La plupart des prétendues bottes françaises, qui se vendent à Londres, sont

faites à Northampton, car là on produit à meilleur compte, en employant un plus grand nombre d'enfants qu'en France. De plus, les loyers de Northampton coûtent bien moins cher qu'ici. En fait, ce sont les loyers de Londres qui rongent le peuple. Mais le plus grand mal, c'est la concurrence entre les maîtres. A quelques respectables exceptions près, chacun essaie de vendre meilleur marché que son voisin. Pour arriver à ce but, les maîtres ont deux moyens: diminuer leurs propres profits, et réduire le salaire de l'ouvrier, Or, vous pouvez bien penser que *notre salaire est toujours la première corde qu'ils attaquent.*

« La concurrence des maîtres est une des principales causes de la concurrence entre les ouvriers. Le travail étant moins rétribué, l'ouvrier est obligé de *produire davantage* pour pouvoir vivre. S'il produit *moitié plus qu'autrefois,* n'en ressort-il pas qu'il y a moins d'ouvrage pour les autres? — De là, réduction de salaire, et plus grand nombre de bras sans emploi. Puis, afin de gagner le nécessaire, l'ouvrier *se fait aider par sa femme,* et souvent par deux ou trois garçons. Alors, il trouve qu'il peut produire davantage et à moindre prix que les autres. Là-dessus, pour occuper tous ses enfants, il offre aux maîtres de travailler au-dessous du cours. Voilà comment procède la concurrence, comment le métier court tous les jours à sa ruine, aussi vite que possible. Il finira par y arriver, soyez-en sûr. Souvent, je reste éveillé dans mon lit, et je pense à nos maux, mais je ne puis trouver le remède. Je vous le dis, Monsieur, bientôt on verra régner à Londres le système qui règne à Northampton. *Bientôt l'ouvrier sera chassé du marché par ses propres enfants ou forcé de tomber au taux de leur salaire.* Si nous sommes obligés de faire travailler nos enfants *prématurément, ils ne peuvent recevoir aucune éducation, et leur*

esprit et leur corps s'étiolent et se rabougrissent. A coup sûr, *cela démoralisera la nouvelle génération.* Pour ma part, comme chaque jour le métier tombe de plus en plus, je ne puis songer à y mettre mes enfants, et cependant, ce que je ferai d'eux, je ne le sais vraiment pas. Mon salaire est si maigre maintenant, mon revenu est si réduit, que je n'aurais pas le moyen de les mettre en apprentissage dans un autre métier. En 1845, 46 et 47, j'étais en bien meilleure situation qu'aujourd'hui. Alors, je pouvais lire les journaux. Cela ne m'est plus possible. En 1845 et 1846 je vivais mieux. Depuis que les vivres sont devenus bon marché, notre bien-être a plutôt diminué qu'augmenté, à cause de la baisse du salaire et de la rareté de l'ouvrage. Si les choses continuent à aller ainsi, nous n'avons d'autre perspective que le workhouse. Mais notre intention est d'aller dans un club cet hiver, et de rassembler des fonds pour émigrer en Amérique, à moins que le commerce ne s'améliore grandement, ce qui n'est guère probable. »

Un bottier de première classe s'exprima ainsi:

« Les meilleurs ouvriers sont souvent forcés de chômer. Je crains que le salaire ne tombe encore plus bas. Beaucoup de membres de l'aristocratie font venir leurs chaussures de Paris ou se fournissent à Londres chez un bottier français. Or, chaque paire de bottes venant de Paris *enlève deux ou trois jours de travail* à un ouvrier de Londres. C'est ainsi que se produit la surabondance de bras. Alors, les maîtres peuvent dicter leurs conditions, et il faut que les ouvriers les acceptent ou *restent sans ouvrage.* Tous les maîtres nous disent que le *rappel de la loi sur les céréales nous permet de vivre à meilleur marché, et là dessus de réduire notre salaire.* Ainsi, soit *à cause du bon marché des vivres,* soit à cause de la concurrence à soutenir contre les produits français, soit pour

toute autre cause, tôt ou tard, ils trouvent toujours à *baisser leurs prix. Les salaires tombent aussi vite que le prix des vivres;* où s'arrêtera cette fatale tendance? C'est ce que je ne saurais imaginer. »

« J'ai soixante-neuf ans, dit un autre bottier, et je suis dans le métier, depuis l'âge de quatorze ans. — La moyenne de mon salaire est de 14 à 15 shillings par semaine. Je gagne les meilleurs prix payés à Londres. Il n'y a pas une maison qui donne plus que mon maître. A ce travail-là, pour gagner sa vie et celle de sa famille, il faut passer de rudes heures pendant six jours. Oh ciel! oui! Je me souviens d'un temps où le métier était bien meilleur. Alors, j'étais employé neuf mois, *neuf mois pleins et avec un plus haut salaire.* Le grand nombre de boutiques françaises qu'il y a à Londres a été cause de la baisse. C'est mon avis et celui des autres ouvriers et des maîtres. Tout ce qui est français *est à la mode, obtient la vogue.* Il y a quarante ans, je pouvais gagner 2 livres (50 fr.) par semaine, pendant neuf mois de l'année. Mais presque immédiatement *après la paix, le métier commença à décliner.* Avant cela, cependant, nous avions déjà perdu *la plus grande partie des commandes des Indes Orientales et Occidentales.* Des spéculateurs ayant *établi de larges fabriques à Madras et dans d'autres endroits de l'Inde, tout le commerce d'exportation fut perdu pour l'ouvrier.* Un grand nombre d'entre nous restèrent, alors, sans travail. Les français ne nous nuisent plus autant qu'autrefois. Le mal est fait maintenant. Je pense que la réduction de notre salaire est due principalement à la surabondance de bras: c'est là réellement la cause de la baisse; car, lorsque les bras sont rares, la commande abondante, le salaire est toujours élevé. En 1798, le salaire monta, partie à cause de la diminution de bras occasionnée par la guerre, partie à cause des commandes

de l'étranger, qui étaient bien plus nombreuses qu'à présent. Le salaire continua à s'élever jusqu'en 1812. Un homme pouvait gagner 30 shillings par semaine en 1798, et 2 livres, en 1812. Malgré la cherté des denrées, un homme pouvait vivre alors bien mieux que maintenant. Si les vivres *devaient redevenir cher*, je suis certain que *notre salaire n'augmenterait pas de 6 pence.* La concurrence des maitres a bien aussi contribué à la baisse. La surabondance de bras est due à l'accroissement de la population. Chaque paire de pieds qui vient au monde a certainement besoin d'une paire de souliers; mais, par malheur, à la manière dont la société est actuellement constituée, tous les pieds ne peuvent avoir de chaussures. Les pauvres, vous le savez, multiplient bien plus que les riches. »

« Voilà quatorze ou quinze ans, ajoute un autre bottier, que je prends mon pain chez le même boulanger, et jamais je n'ai pu arriver à ne lui rien devoir. L'hiver est si long et la saison si courte! Quant à mes habits, Dieu me bénisse! voilà six ou sept ans que je n'ai pu en acheter un; pendant le même temps, ma femme n'a pu s'acheter une robe. Avec notre salaire actuel, c'est impossible. Si ce n'était un de mes cousins qui est en place, nous n'aurions rien à nous mettre sur le dos, tout en travaillant au prix le plus élevé, et pour un des meilleurs magasins. Notre salaire a toujours été en baissant depuis 1830. Avant cette époque, ma femme pouvait s'occuper de son ménage. Il m'était facile, avec mon propre travail, de la faire vivre à l'aise, elle et la famille. Je pouvais alors payer les dettes de l'hiver avec le travail de l'été. Mais, à partir de la réduction, je n'ai jamais pu m'en tirer. Depuis cette époque, ma femme et ma fille ont été obligées de travailler à border des souliers. *Eh bien, avec leur aide, avec leurs salaires réunis au mien,*

je gagne moins qu'autrefois avec mon seul travail. Je connais au moins cinquante ouvriers dont les familles ont été forcées de se mettre au métier pour ne pas mourir de faim, tandis qu'avant la réduction, l'homme seul suffisait pour soutenir honorablement sa famille. En 1811, mon oncle, et moi, nous gagnions ordinairement ensemble, de 6 à 7 livres par semaine, en travaillant seulement des heures raisonnables; maintenant, dans le fort de la saison, tout ce que je peux faire, c'est de gagner 27 shillings par semaine en travaillant de façon à me tuer. La moyenne de mon salaire n'arrive pas à 14 shillings, et vers 1815 elle était de 2 livres (50 francs), au moins par semaine, tout le long de l'année. *Certes, mon bien-être ne s'est point accru à mesure que le prix des vivres a diminué.* De 1811 à 1815, *le pain était très cher,* 1 shilling 10 pence 1/2 les quatre livres, *et cependant je puis dire que j'étais alors bien plus heureux qu'à présent.* Alors, j'avais tous les jours de la viande à mon dîner, et maintenant bien des jours se passent sans que j'en aperçoive une bouchée. *Si les vivres n'étaient pas aujourd'hui à aussi bon marché, nous serions absolument réduits à mourir de faim, quoique les maîtres s'appuient sur ce bon marché pour diminuer encore notre salaire.* Ce que nous deviendrons avant peu, je ne le sais. Souvent, je me fais cette question à moi-même, et la seule réponse que je puisse trouver, c'est: *le workhouse.* Telle est l'unique perspective pour nous, si les choses continuent à aller comme elles ont été pendant ces vingt dernières années. Depuis cinq ans, surtout, elles vont pis que jamais. »

Les ouvriers qui font les chaussures de femmes ont vu tomber leur salaire comme les bottiers, mais ils attribuent la baisse qui les a frappés, principalement à la surabondance de bras, produite par l'emploi des enfants.

Les nombreux témoignages recueillis, sur ce point, par l'auteur de l'Enquête métropolitaine, s'accordent tous avec la déclaration suivante qui les résume de la manière la plus complète :

« Le plus grand de tous les maux qui affligent le métier, dit un ouvrier, c'est le système des maîtres en chambre, qui consiste à employer *des enfants et des femmes pour nous faire concurrence.* C'est là, la principale cause de la surabondance de bras et par conséquent de la baisse du salaire. Voici comment les choses se passent : l'ouvrier gagne un si maigre salaire qu'il ne peut vivre par son propre travail. Alors, il a recours à des apprentis qu'il va chercher dans les workhouses de l'East-End de Londres. Quand il en a un ou deux, il commence généralement à couper pour lui-même, c'est-à-dire à travailler comme petit fabricant et à vendre aux magasins, aux marchands en détail et même aux particuliers. A mesure que son ouvrage augmente, il prend un plus grand nombre d'apprentis et emploie des filles et des femmes, et n'importe quels bras, au meilleur marché possible. S'il prend un homme, celui-ci est bientôt forcé de s'adjoindre un enfant, et ainsi, peu à peu, le nombre de bras s'accroît indéfiniment, car ces enfants, aussitôt qu'ils ont fini leur apprentissage, adoptent le système qu'ils ont vu pratiquer, et s'adjoignent d'autres enfants. »

Des diverses dépositions que l'on vient de lire, il ressort que les ouvriers bottiers et cordonniers, employés par les maisons de premier ordre, attribuent la diminution du travail et du salaire à quatre causes distinctes, savoir : 1° la surabondance de bras et par conséquent la concurrence entre les ouvriers ; 2° la concurrence entre les maîtres sous la pression du capital ; 3° comme résultat de cette double concurrence, l'introduction sur le marché des femmes et des enfants, qui travaillent autant

que les hommes et coûtent moins; 4° la concurrence de la France qui peut produire à meilleur compte.

Quant aux ouvriers qui travaillent pour les marchandeurs, toutes leurs dépositions prouvent que l'abaissement de leur salaire est maintenu par les mêmes moyens d'iniquité qui rendent les tailleurs si misérables. J'épargnerai au lecteur le récit de douleurs aussi poignantes que celles des *Slop-workers*, qu'il connaît déjà. Il faut noter, toutefois, que la détresse des bottiers-confectionneurs n'est pas due à l'importation de marchandises françaises. Elle n'a point d'autre cause que l'insatiable rapacité du boutiquier capitaliste qui les exploite.

Le marchandage déguisé sous un autre nom, l'emploi des enfants, des pauvres travaillant dans les maisons de charité, et même des condamnés, tout est mis en œuvre pour obtenir la marchandise à un prix inférieur à celui qu'il faudrait payer à l'ouvrier habile, honnête et indépendant.

— « Que nous importe, disait un maître à l'un des ouvriers interrogés par l'auteur de l'Enquête, que nous importe que le travail soit fait *par des enfants, par des femmes, et par des voleurs? Qu'ils soit bon marché, voilà la grande affaire!* »

Faut-il s'étonner, maintenant, de trouver à cette partie de l'Enquête, cette exclamation d'un ouvrier: « *Périsse ce pays d'Angleterre qui nous refuse la seule chose que nous lui demandions: du travail!* »

CHAPITRE NEUVIÈME.

La marine marchande.

De tous les ports marchands d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, aucun ne peut disputer à Londres le premier rang. Liverpool, Bristol, Hull, Newcastle, Plymouth, Leith, Glasgow, Greenock, Cork, Belfast, Dublin, sont loin d'égaler son importance. — Sur 39,000 navires qui, en 1847, entrèrent dans les différents ports des îles Britanniques, 9,403 vinrent payer tribut à la Tamise. En un mot, le quart du commerce maritime du royaume appartient à Londres. — Ceci soit dit pour que l'on ne s'étonne pas de rencontrer la marine au nombre des sujets traités par l'Enquête métropolitaine.

Les hommes d'État, les historiens, les économistes s'accordent pour reconnaitre que les éléments les plus essentiels d'une puissance maritime, résident dans l'étendue et la qualité du service marchand. N'est-ce pas lui, en effet, qui fournit les équipages de guerre et répare les pertes causées par les combats et les tempêtes?

— L'étude de la condition des hommes de la marine marchande offre donc un double et puissant intérêt. Mais, pour que l'on puisse saisir l'immense portée des faits révélés par l'Enquête, disons d'abord en quoi consistent aujourd'hui les forces navales de l'Angleterre, et ensuite quelle est la situation actuelle des propriétaires et des constructeurs de navires.

Le 1er janvier 1848, l'Angleterre possédait 252 bâtiments de guerre, vaisseaux de ligne, sloops, bricks, cutters, schooners, yacths, garde-côtes, paquebots-poste, etc., montés par 25,000 marins.

A la même époque, la marine marchande comptait 33,672 navires manœuvrés par 236,069 hommes.

Telles sont, d'après les rapports officiels, les forces et les ressources, sur le maintien et l'accroissement des quelles reposent la puissance et la richesse de l'Angleterre.

Quant à la situation présente des propriétaires et des constructeurs de navires, les extraits suivants d'une enquête publiée par l'*Edimburg magazine*, suffiront pour en donner une idée exacte et fidèle:

Aberdeen, 2 *février* 1850. C'est en vain que l'on essaierait de cacher le misérable état des affaires maritimes dans notre port; autour de nous, tout présente l'aspect le plus morne et le plus décourageant. Nos docks sont pleins de navires de toute classe et de toute dimension, et pour eux, rien à faire. Les frets offerts (et ils sont très rares), sont loin d'atteindre un taux rémunérateur. — Nos constructeurs, malgré leur juste et grande réputation, ne reçoivent point de commandes. — En l'absence d'ordres, ils ont construit par spéculation quelques navires, superbes spécimens d'architecture navale, mais aucun acheteur ne se montre; nous avons quarante-cinq navires désarmés, chiffre, jusqu'à ce jour, inconnu dans notre port.

Boston, 26 *janvier* 1850. Notre maître de port, qui a plus de quarante ans de service, dit qu'il n'a jamais vu les affaires maritimes aussi tristes qu'à présent. Il croit fermement que notre avenir est désespérant.

Carnarvon, 29 *janvier* 1850. Les navires de ce port sont dans la condition la plus déplorable. Les frets sont très difficiles à obtenir, et quand on en trouve, c'est à un taux ruineusement bas. Les patrons de nos caboteiers sont payés sur les bénéfices réalisés par les navires qu'ils commandent; or, leurs émoluments ont tellement diminué, que plusieurs d'entre eux ont abandonné le commandement et se sont faits matelots, afin d'avoir un meilleur salaire! — La construction des navires est presque morte ici; personne ne veut plus aventurer d'argent dans les caboteiers, tant les frets sont bas, tant l'avenir est sombre.

Cork, 29 *janvier* 1850. Le salaire de nos patrons de navires a été réduit d'un tiers. Autrefois, nous avions généralement six ou huit navires sur le chantier; aujourd'hui nous n'en avons qu'un seul. Les patrons ont été obligés d'accepter la réduction pour ne point laisser leurs familles sans pain. Ceux qui avaient eu le bonheur d'économiser quelque argent se sont mis marchands tailleurs, cordiers, pilotes-côtiers, etc.

Drogheda, 1er *février* 1850. Ici, il n'y a point de navires en construction, — et cependant nous avons un bon chantier. Il n'y en a point en réparation, et cependant nous avons une excellente cale, et cependant nous avons quatre ou cinq navires désarmés, mais leurs propriétaires ne veulent pas les réparer. Ils les vendraient volontiers, mais impossible de trouver un acheteur. Du reste, si ce n'était pour donner de l'emploi aux patrons et aux équipages, tous nos navires désarmeraient, je crois, car ils ne gagnent pas 1 shilling. C'est ma profonde com-

viction que, dans sept ans, la moitié de nos navires disparaîtra. Ce qui était autrefois une pépinière pour notre marine de guerre n'existera plus, avant peu de temps; en effet, le cabotage aura presque entièrement cessé.

Quant à nos marins, tous les jours ils se promènent sur nos quais, cherchant de l'emploi sans pouvoir en trouver, par suite de la complète annihilation de notre commerce. Aussi, eux et leurs familles sont-ils dans la plus misérable condition.

Liverpool, 29 *janvier* 1850. Le commerce maritime est excessivement malade ici. Les frets ne sont rien moins que rémunérateurs: *ils sont, en moyenne, au moins de 15 pour cent plus bas que l'année dernière.*

Maryport, 29 *janvier* 1850. Le Cumberland est renommé, depuis long-temps, pour ses navires qui sont connus et appréciés des marchands de tous les pays du globe: mais je suis désolé d'être obligé de dire qu'à présent, *les constructeurs de Maryport, de Workington et de Withehaven n'ont absolument aucune commande.*

Plymouth, 2 *février* 1850. Les affaires maritimes de ce port sont dans l'état le plus déplorable. Beaucoup de navires sont désarmés, et par conséquent, leurs équipages se trouvent sans emploi, et nos quais sont entièrement désertés par la marine.

Des *neuf* chantiers de notre port, *un seul* a *un* navire en construction. Beaucoup de patrons et de marins sans emploi errent sur nos quais. Il est vrai qu'on nous dit qu'aujourd'hui on peut avoir *pour* 10 *pence* ce qui coûtait le *double* autrefois; *mais de quoi sert ce bon marché à l'ouvrier qui ne trouve pas un penny à gagner?*

Runcorn, 1er *février* 1850. Les frets sont au moins de 25 pour 100 plus bas que dans les années 1845, 1846 et 1847. La construction des navires est à peu près aban-

donnée. Personne n'ose y aventurer ses capitaux, car il n'y a pas à compter sur le plus léger retour [1].

« Nous nous abstenons, dit l'auteur de la Revue, de relater ici une foule d'autres documents, constatant les mêmes faits à Aldborough, à Bude, à Dundalkw, à Kinsall, à Maldo, à Padstow, à Pwllheli, à Strangford, à Sunderland, à Torquay, à Westport, à Woodbridge. *De tous les ports qui environnent les îles britanniques, s'élève le même cri de détresse et de désespoir.* »

Maintenant, voyons si les marins sont dans un état plus prospère que les navires, et si l'Angleterre a plus à attendre de ses matelots que de ses armateurs.

La marine marchande anglaise se divise en marine des côtes et marine commerçant avec l'étranger. Cette dernière, à son tour, forme diverses branches distinctes et comprend des navires dont la construction, le tonnage et la dénomination varient, suivant les pays avec lesquels ils trafiquent.

Les principaux navires qui sortent du port de Londres sont ceux de l'Australie, des Indes orientales et de

[1] Une table, publiée par MM. Lindsay et Cie, montre que, depuis quatre ans, les frets ont subi une baisse de 35 à 50 pour cent. Nous citerons les exemples suivants :

		sh.	d.		sh.	d.
Les frets de	Singapore sont tombés de	105	0	à	60	0
	Calcutta.	117	6		77	6
	Hong-Kong.	105	0		55	0
	Bombay.	95	0		60	0
	Ceylan.	95	0		70	0
	Maurice.	84	0		60	0
	Callao.	95	0		63	0
	Havanne.	85	0		47	6
	Odessa.	95	0		42	6
	Alexandrie.	12	0		5	6
	Cronstadt.	32	6		19	0
	Quebec.	47	6		32	0

la Chine, des Indes Occidentales, de la baie de Honduras, de la Baltique et de l'Amérique du nord, de l'Amérique du sud, du Brésil, de la baie de Hudson, des États-Unis, de la Méditerranée, du Portugal et de l'Espagne, de l'Afrique, du Cap de Bonne-Espérance, de la baie d'Algoa, de la mer du Sud et du Groenland.

Les dépositions de marins ayant appartenu à ces différents services ont été recueillies par l'auteur de l'Enquête, avec un soin tout particulier. Je ne mêlerai aucune réflexion aux extraits que je vais en donner. Les faits concluront d'eux-mêmes.

Portugal. — « Je navigue depuis treize ans. Je reviens d'Oporto. J'avais 2 livres 10 shillings comme matelot de première classe. Je ne trouve pas cela suffisant, mais le salaire est maintenant très-bas à Douvres. Il devrait être de 2 livres 15 shillings au moins, sur les navires qui trafiquent avec le Portugal. Dans les petits voyages, le matelot n'est pas toujours employé; on peut compter qu'il a, chaque année, quatre mois de chômage. De plus, nous devons payer 1 shilling par mois pour le *Seamen's fund*, d'où nous ne voyons jamais rien nous revenir. Je ne sais où cela va. — Mon dernier capitaine était bon marin, mais j'en connais beaucoup à qui on ne devrait pas vraiment confier la vie des hommes. Les mauvais traitements, la mauvaise nourriture et le mauvais salaire sont les causes de la désertion. En vérité, la marine marchande va de *pis en pis*. Je crains que le salaire ne tombe encore plus bas, et alors personne ne peut dire quelles seront les conséquences. Quand les matelots se trouvent ensemble, ils causent de leurs griefs; j'ai entendu des masses d'entre eux dire *qu'ils ne se battraient jamais pour un tel pays*. Je me suis battu, en Chine, pour le pays: peut-être me battrais-je encore pour lui, *mais je ne l'assurerais pas*. »

Méditerranée. — « J'ai navigué trente ans, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de quarante-cinq. En dernier lieu, je suis allé par la Méditerranée à Constantinople, de là dans la mer Noire, puis dans la mer d'Azof, à Kertch. On a peu fait pour mieux accommoder les hommes à bord. On les entasse à l'avant d'une manière indigne, et souvent la pluie y pénètre si bien, que l'on peut dire que les hommes dorment réellement dans l'eau. Ils descendent mouillés et ils remontent plus mouillés encore. Je les ai vus, oui, et bien souvent, sortir du gaillard d'avant avec leurs habits fumant comme un appareil à vapeur. Ils souffrent constamment du froid et fréquemment de la fièvre. Les draps ne sont pas changés une seule fois ni les couchers mis à l'air, durant tout un voyage.

« A mon avis, ce serait un grand bienfait, si les officiers de la marine marchande étaient soumis à des examens et obligés d'avoir des certificats de capacité et de sobriété. Quantité de brillants navires ont été perdus ainsi par l'ignorance et l'ivrognerie de leurs commandants. Quand un patron est ignorant, l'équipage le voit bientôt et en prend avantage. Il n'y a plus de bonne discipline, et, en cas de péril, les hommes n'ayant aucune confiance dans le patron, le danger s'en accroit grandement.

« A mon dernier voyage, les matelots de première classe avaient 2 livres par mois. Ce n'est pas assez. Il n'est pas étonnant *qu'il y ait tant d'Anglais dans la marine américaine.* La paye y est meilleure, la nourriture y est meilleure, l'aménagement y est meilleur. — Un salaire plus élevé empêcherait bien des hommes de déserter à New-York et dans les autres villes d'Amérique, où un bon état de choses est naturellement une grande tentation. Que l'on fasse ce qu'on voudra *le seul vrai moyen de di-*

minuer la désertion, c'est de mieux payer et de mieux traiter les hommes. Là est le nœud de la question.

Indes Occidentales. — « J'ai navigué près de onze ans. La dernière fois que j'ai pris la mer, je suis allé dans les Indes Occidentales, à Kingston (Jamaïque). Les matelots de première classe avaient 2 livres 5 shillings par mois. C'est le taux général pour un voyage aux Indes Occidentales, mais je puis affirmer que ce n'est pas suffisant. J'ai eu 2 livres 10 shillings et 2 livres 15 shillings pour la même destination en partant de la Clyde. Dans les ports écossais et à Liverpool, on n'a jamais moins de 2 livres 10 shillings. Je regarde Londres comme le port où l'on est le plus mal payé; ce n'est pas étonnant, il y a là tant d'hommes prêts à offrir leurs bras, et tant de marins étrangers, qui, désirant s'en aller, s'engagent à tout prix. — Mon dernier capitaine était bon marin, mais l'ignorance que j'ai rencontrée chez une foule d'officiers, m'a montré combien on a tort de confier le commandement d'un navire à un individu, sans lui avoir fait préalablement subir un examen. Souvent des jeunes gens obtiennent un commandement par faveur; ils sont parents d'un armateur ou d'un intéressé, et là-dessus on leur confie, on met entre leurs mains l'existence d'un équipage. Notre second contre-maître avait été nommé par les armateurs; à peine savait-il nouer un fil de caret. — A bord, un matelot n'ose pas dire un mot pour soutenir ses droits, tous les officiers tomberaient sur lui, sa paye diminuerait, et les mauvais traitements augmenteraient. Pour vous montrer quelles choses peuvent se passer sur le navires marchands, je vais vous dire ce que je sais. — Il n'y a pas longtemps, nous étions près des îles Chinqua, dans les environs du cap Horn, pour prendre un chargement de guano. Nous étions juste à l'arrière d'un navire de Bristol. Un samedi, comme c'est l'usage entre

vaisseaux marchands, nous envoyâmes demander une bouteille pour boire à la santé des femmes. Le capitaine du *Bristolien* dit qu'il voulait être damné s'il donnait la bouteille. — Ses hommes ayant insisté pour l'obtenir, il descendit dans sa cabine et remonta avec une paire de pistolets. Il commença par tirer sur un homme, auquel la balle effleura le front et enleva le haut de l'oreille. Puis, avec son second pistolet, il étendit raide mort un matelot d'une balle dans la poitrine. Ce capitaine n'était pas ivre.

« Le plus sûr et le seul moyen d'arrêter la désertion, c'est de mieux traiter les hommes et de leur donner une forte paye, et davantage à manger. Alors ils ne se plaindront plus.

« Sur mon dernier navire, je n'avais pas de lit, il n'y avait place à l'avant que pour quatre hamacs. Le cuisinier en avait un, il ne fallait pas le troubler. Chacun couchait à son tour dans les trois autres hamacs, mais mon tour ne venait jamais. Tout le long du voyage, je dormis sur une barrique à eau. Sur les navires des Indes, j'ai travaillé jusqu'à treize, quatorze et seize heures par jour, quoique de six à six soit la loi d'Angleterre. Il n'y avait pas nécessité pour travailler plus longtemps; seulement c'était la fantaisie du capitaine, voilà tout. On voulait que le voyage se fît promptement; — avec un capitaine habile et bon pour son équipage, rien de plus facile sans éreinter les hommes. Ils ne sont ni assez bien payés, ni assez bien traités, ni assez bien nourris pour s'inquiéter des intérêts de l'armateur. Comment est l'armateur pour moi? il ne s'inquiète pas de moi. — Pourquoi alors m'inquiéterais-je de lui? »

Indes Orientales. — « J'ai vingt deux années de mer. A mon dernier voyage, je suis allé à Aden et de là à Colombo, capitale de l'île de Ceylan, puis à Cochin, sur

la côte de Malabar. Mon salaire, comme matelot de première classe, était de deux livres par mois, ce qui est insuffisant pour un bon marin, si l'on considère la nature de son travail et si l'on pense qu'il doit être voilier et savoir faire toute chose dont on a besoin à bord. Et puis, voyez quelles fatigues nous endurons en mer: il nous est arrivé de rester, tout le monde sur le pont, quarante-huit heures de suite, sans une minute de repos et presque sans prendre le temps de manger. Quand le mauvais temps nous a ainsi forcés de passer les nuits, les patrons ne nous font pas meilleure part. Tous les marins avec qui j'en ai causé pensent, comme moi, que le salaire devrait être plus élevé. — Sur mon dernier navire, les vivres n'étaient nullement bons. Le biscuit, la farine, le bœuf et le porc étaient le reste des provisions du précédent voyage à Ceylan. Le biscuit était plein de charançons et nous étions obligés de le mettre au four, afin de pouvoir le manger. Il se mange mieux ainsi; de visqueux qu'il est en sortant du baril, le four le rend croquant et tue les charançons, mais nous étions forcés de manger ces insectes. Nous nous en plaignîmes vivement; on nous répondit qu'on n'y pouvait rien, et que, pour manger le bon, nous devions avaler le mauvais. Le porc et le bœuf étaient également détestables, aussi rances que possible. Une pièce de porc de cinq livres perdait ordinairement deux livres en cuisant. »

Quebec. — « Pour aller à Quebec et à la rivière du Loup, j'avais 2 livres 10 shillings par mois. Ce n'est pas assez, car aucuns marins n'ont autant de fatigues que ceux qui vont dans l'Amérique du Nord. Les vivres étaient bons, mais le logement des hommes dans le gaillard d'avant était très-mauvais. L'eau y coulait de toutes parts, si bien qu'en arrivant, je jetai mon lit par dessus le bord; il ne valait pas la peine d'être porté à terre, tant l'humidité l'avait pourri.

« Les désertions sont très-communes à Quebec. Les hommes peuvent s'y cacher aisément, et gagner ensuite les États, où ils trouvent une bien meilleure paye et une bien meilleure nourriture. Il est certain que les désertions continueront, tant qu'on ne donnera pas de meilleurs gages et de meilleurs vivres.

« Lors de notre départ, notre capitaine but à en perdre la tête, et, à tel point, que nous rebroussâmes de sept cents milles pour regagner l'Angleterre; à vingt-quatre heures de Plymouth, il revint à la raison et nous fit reprendre le chemin de l'Amérique du Nord. Il resta onze jours en bas, malade. Quand il montait sur le pont, il faisait des yeux féroces; mais il n'était pas méchant; il but rudement en Amérique. La vie des hommes n'était pas en sûreté avec lui; heureusement, le second était un habile marin. C'est une bénédiction que nous ayons pu revenir sains et saufs. Le capitaine avait une telle rage pour la liqueur, qu'à la hauteur de Dangeness, il donna une livre pour un gallon d'esprit à un *pilot-cutter*. Quand nous quittâmes l'Amérique, il y avait à bord trois gallons et demi de brandy. Le capitaine but presque tout à lui seul, et il n'y avait plus une goutte de liqueur à bord, neuf jours avant d'arriver à Dangeness. Le cuisinier me dit, qu'à défaut de brandy, le capitaine était homme à boire du vitriol. J'en fus fâché pour le capitaine, car, avec toute son ivrognerie, ce n'était pas un tyran. »

Brésil. — « J'ai été neuf ans et demi sur mer. Je reviens d'un voyage à Bahia et au Brésil. Je me suis trouvé sur des navires qui étaient tellement à court de bras, que notre salut dépendait entièrement de la bonne chance et du beau temps. Dans mon voyage au Brésil, les vivres étaient très-mauvais; le capitaine le reconnut lui-même, et blâma l'agent tout doucement, je suppose. — Du reste, notre capitaine était bon marin; mais j'ai navigué avec

des officiers qui n'entendaient absolument rien à la navigation. Ainsi, j'ai eu un capitaine qui se croyait sur la côte nord-ouest de l'Irlande, lorsqu'il était à la hauteur des Lizards, sur la côte de Cornouailles.

« Dans le voyage dont je vous parle, la viande n'était pas mangeable; elle ressemblait à un morceau d'acajou qu'on aurait roulé dans de la poussière de charbon. Il n'y a pas de navires où l'on donne plus de quatorze onces à la livre. En allant à Bahia, j'avais 2 livres 8 shillings par mois, comme matelot de première classe. Selon moi, ce n'est pas une bonne paye; raisonnablement, elle devrait être de 3 livres, ou de 2 livres 15 shillings au moins; alors, les marins comme moi ne seraient pas mécontents et ne quitteraient pas le pays. A mon avis, la désertion n'est due *qu'aux mauvais salaires et aux mauvais traitements.* Ce n'est pas que les matelots préfèrent le service américain au service anglais: mais, voyez-vous, nous préférons la bonne paye à la mauvaise paye, et la bonne nourriture à la mauvaise; qui n'en ferait autant? J'ai entendu bien des marins dire qu'ils ne se battraient pas contre le pays, mais aussi *qu'ils ne se battraient jamais pour lui, surtout contre l'Amérique.* J'en ai même entendu dire *qu'ils se battraient volontiers contre lui* pour les Américains. Moi-même, je ne me battrais pas pour le pays, à moins que la condition du marin ne fût améliorée. A bord, on cause souvent du côté où l'on se rangerait, en cas de guerre. J'ai entendu des *vingtaines et des vingtaines, dire qu'ils abandonneraient le pays, à la première occasion.* — Ils sont si maltraités! »

Baltique. — « J'ai navigué pendant trente-deux ans. J'ai fait mon dernier voyage à Memel en qualité de second. Un grave sujet de plaintes pour les marins, c'est que les patrons quittent souvent Londres, sans prendre

à bord le nombre d'hommes suffisant. Souvent, même les patrons se vantent de cela, tout en sachant qu'ils violent la loi. Qu'y pouvons-nous faire? Après un voyage, un mot d'un mauvais capitaine contre un bon matelot suffit pour ruiner celui-ci, et l'empêcher de trouver un autre navire. Je connais quantité de patrons complètement incapables de conduire un navire. Ils ne pourraient jamais dire où ils sont. Avec eux, le matelot et le bâtiment sont constamment en danger. Et les ignorants sont ceux qui traitent les hommes le plus dûrement. Malheureusement, il y a toujours quelques petits armateurs qui les trouvent assez bons pour malmener le matelot, et jurer après lui jusqu'à ce que leur langue soit fatiguée.

« Dans la Baltique, les marins sont mal payés, et par conséquent ils sont généralement mécontents, surtout quand ils pensent à la solde des navires américains. *Si nous avions la guerre avec les États-Unis, ma ferme conviction est que les matelots de la marine marchande anglaise refuseraient de se battre contre l'Amérique.* Et pourquoi se battraient-ils? Le marin anglais sait qu'il n'a pas ce qui lui est justement dû; donnez-le lui, il se battra pour l'île comme un bull-dog. C'est là mon sentiment et celui de bien des hommes que je connais. Aussi n'avons-nous nul souci du pays, et pourquoi en serait-il autrement? Pourquoi nous en soucier? Nous sommes des esclaves sur l'eau salée, et le capitaine est un Dieu. La chanson dit: « Les Bretons ne seront jamais esclaves. » — Blague, vraie blague, que je suis dégoûté d'entendre. Un Russe est plus heureux dans son esclavage et son ignorance, que l'Anglais avec ses beaux sentiments et sa pauvreté. »

Afrique. — « Je compte quinze années de navigation. A mon dernier voyage, je servais sur un brick qui trafiquait avec la Côte d'Or en Afrique. La grande désaffec-

tion, que manifestent les marins contre le pays, est généralement causée par la vileté de leur salaire. On sait comment les Américains sont payés; comparez avec nous. — Dans les voyages en Afrique, et ailleurs, un homme est employé neuf mois sur douze, et s'il gagne, en moyenne, 2 livres 2 shillings par mois, il se trouve, en fin de compte au bout de l'année avec 18 livres 18 shillings, et peut-être a-t-il une femme et des enfants à nourrir! Aussi, la plupart des matelots sont-ils mécontents, et disent-ils *qu'ils ne se battront jamais pour un pays comme celui-ci*, spécialement contre l'Amérique. »

Amérique du Sud. — « J'ai été marin pendant dix-huit ans; à mon dernier voyage, je suis allé à Port-Philippe et à Callao. Je servais à bord d'un navire de six cent quarante-deux tonneaux. Il nous manquait deux matelots de première classe; cependant, la manœuvre alla mieux que sur la plupart des autres navires qui sortent du port de Londres, en étant si à court de bras que beaucoup d'accidents s'ensuivent, avec de nombreuses pertes d'hommes. Les patrons embarquent souvent des matelots étrangers, à bon marché, dans le premier port venu; c'est nous autres bons marins qui avons à en pâtir. Cela, je puis vous l'affirmer, à bon escient, va de pis en pis. On nous traite de telle façon que nous sommes tous mécontents. Nous en causons à bord. Beaucoup disent que si la guerre éclatait, *ils ne se battraient pas pour un semblable pays;* bien plus encore disent qu'ils aimeraient mieux se battre sur un vaisseau américain contre l'Angleterre, que sur un vaisseau anglais contre l'Amérique. Je me suis battu pour le pays à Saint-Jean-d'Acre, et je me battrai encore pour lui, si mauvais qu'il soit, mais *dix matelots contre un agiraient différemment.* Cela m'a valu à bord plus d'une dispute, et souvent *j'ai été maltraité par mes camarades, parce que je disais que je me battrais pour le pays.* »

Mers du Sud. — « Je reviens d'une expédition dans les mers du Sud. Dans ces vastes solitudes de l'Océan Pacifique, l'esprit est souvent comme écrasé, anéanti. Parfois je suis resté quatre mois, sans apercevoir même une voile. Rien, rien autre chose que les poissons et l'eau, encore les poissons ne se montraient-ils que rarement. Ces immenses solitudes agissent d'une manière terrible sur les marins ordinaires. — A bord des baleiniers, les vivres ne sont point ce qu'ils devraient être; en général, ils sont de mauvaise qualité. Quelques barils de bonnes provisions sont montrés à l'inspecteur, les autres restent à l'ombre. Une fois en mer, ce qui est bon va à la cabine. Les pois, la farine, le pain, parfois conservés pendant quatre ans, terme d'un voyage baleinier, sont mauvais parce qu'on n'en prend aucun soin. En quittant l'Angleterre, le capitaine emporte pour 300, 400 ou 500 livres d'habillements confectionnés, vraies guenilles achetées au meilleur marché possible dans les Minories ou ailleurs, et qu'il cède ensuite à l'équipage, comme par faveur, moyennant un bénéfice de 150 pour cent. J'ai vu payer 3 livres pour une mauvaise jaquette à travers laquelle passait le jour. J'en aurais une meilleure à Londres pour 12 shillings. — Le voyage dont je parle dura quatre ans. Nous avions recueilli cinquante tonnes d'huile. En Angleterre, les propriétaires du navire, vrais princes marchands, me dirent que le navire n'avait rapporté que peu ou point d'huile, qu'ainsi je n'avais pas un penny à recevoir. Je savais le contraire. J'interrogeai, comme si j'étais étranger, le garde-quai du London-Dock, où le navire avait été déchargé. Il me dit qu'il y avait 51 tonnes d'huiles à 80 livres la tonne, total 4,080 livres (101,000 fr.). J'avais droit à 30 livres, en sus des avances. On ne permet pas aux hommes d'employer leurs propres jaugeurs; aussi, sont-ils souvent volés par les propriétaires de navires.

« En vérité, les matelots sont si malheureux que je m'étonne qu'ils ne sautent pas par-dessus le bord. Qu'un homme se hasarde seulement à dire un mot, on le met aux fers, et, au premier port que l'on touche, le capitaine porte un jambon ou un fromage au consul ou à quelque autre autorité, et le matelot est condamné, avant qu'il ait mis pied à terre. Aussi, la désertion ne fera-t-elle que s'accroître jusqu'à ce que les marins soient moins volés et mieux traités. Tous sont mécontents. Ils n'aiment pas leur pays. Se battraient-ils contre l'Amérique, si la guerre éclatait? *Non, ils ne se battraient pas.* — Et moi, me battrais-je? *Non, non!* On ne vole pas les marins en Amérique! »

Australie. — « A mon dernier voyage, j'étais contre-maître sur un navire qui transportait des émigrants du Gouvernement.

« Je suis resté absent pendant treize mois et demi; que pensez-vous que j'aie reçu pour tout ce service, après avoir risqué ma vie et travaillé à toute heure et par tous les temps? 10 livres 2 shillings. Voilà ce que m'ont valu treize mois et demi de la plus rude fatigue. J'aurais dû recevoir environ 32 livres. Mes appointements, comme contre-maître, étaient de 2 livres 10 shillings par mois. Jadis, la même besogne était payée 3 livres 10 shillings et même 4 livres; mais les petits armateurs nous coupent le salaire tant qu'ils peuvent, jusqu'à ce qu'ils nous réduisent presque à mourir de faim, nous et nos familles. — Le reste de l'argent, qui m'était dû, fut confisqué parce que j'avais parlé pour soutenir mes droits. Cinq de mes camarades furent traités de la même façon.

« Notre navire jaugeait près de quatre cents tonneaux : il devait donc porter, selon les règlements, seize matelots de première classe et quatre mousses; or, nous n'étions que huit matelots au lieu de seize. Ainsi, nous avions

double ouvrage nuit et jour. Nous nous plaignîmes au capitaine de ce que le navire était à court de bras. Il nous promit d'en prendre à Sidney. Arrivé là, il refusa de tenir sa promesse, parce que les salaires y étaient plus élevés qu'à Londres. Alors, nous lui dîmes que nous ne voulions plus travailler. Il appela cela une mutinerie, et notre salaire fut rogné de près de 20 livres par homme. Les armateurs ont gagné ainsi plus de 100 livres, et le plus beau de l'affaire, c'est qu'ils ne se contentèrent pas de cela. Ils prélevèrent encore, je vous le jure, une livre de plus sur le peu qui nous revenait, en prétendant que c'était pour une institution charitable, comme ils disent. Qu'était-ce? Je n'en sais rien. Mais ce que je peux vous affirmer, c'est que ces hommes seront la ruine du pays, car le matelot, qui jadis défendait *la petite île*, est maintenant mécontent plus que je ne saurais l'exprimer. C'est une honte de voir la façon dont nous sommes traités. Aussi, n'y a-t-il *pas à compter* le moins du monde *sur nous* maintenant. Si la guerre devait avoir lieu avec l'Amérique, *des milliers d'entre nous se mettraient du côté de ce dernier pays.* Nous sommes pis que les esclaves nègres; on a soin d'eux, et l'on n'a nul souci de nous. A bord, les officiers agissent avec nous, suivant leur bon plaisir. Si vous avez du cœur, et que vous répondiez un mot à un officier qui vous tyrannise, il vous met aux fers et confisque votre argent; — pour chaque jour de fers, il arrête six jours de paye, et il peut ainsi saisir vos appointements tout entiers. Nos parents nous ont donné à tous un peu d'éducation, et nous sommes, à présent, en état de voir et de sentir le mal et les injustices dont nous sommes victimes. Si l'on n'agit pas mieux avec nous qu'on ne le fait actuellement, on nous forcera à *devenir pirates. La marine royale est tout autant désaffectionnée que la marine marchande.* Si la guerre avait lieu avec

la France, nous pourrions nous battre contre elle, car nous lui gardons une vieille rancune. Pour ma part, je ne puis voir un cheveu de la tête d'un Français. Ce serait par trop mal de ne pas défendre la petite île contre les *Mounseers;* mais contre l'Amérique, *jamais je ne tirerais un coup de fusil.* Là, le marin est traité comme il faut. Aussi, je le répète, n'y a-t-il pas à compter sur nous maintenant. »

Navires américains. — « Je suis Écossais, mais j'ai quitté le service anglais pour le service américain. Auparavant, j'étais à bord d'un de vos navires anglais qui allait à Callao, bien qu'il fût hors d'état de tenir la mer. A la hauteur du cap Horn, il fallut faire jouer les pompes sans relâche. A l'avant, nous ne pouvions dormir tant nous étions mouillés. Nous étions continuellement en danger, et sur mer il n'y a pas moyen de reculer. Arrivés à Callao, nous nous plaignîmes de l'état du navire, auprès du consul. — Il nous répondit qu'il ne ferait rien pour nous, qu'il n'avait pas à s'occuper de cela, et que nous pourrions mourir dans les rues, si bon nous semblait. Entre Londres, Callao et les Clinches, c'est-à-dire la montagne de Guano, le capitaine eut à changer trois fois d'équipage. Tous les anciens matelots, à l'exception de deux ou trois, restèrent à Callao. Eh bien, quand ce navire revint enfin à Londres dans le West-India-Dock, on le rapetassa, et on le déclara encore assez bon pour transporter des émigrants en Australie, où on l'envoya. — Voilà maintenant cinq ans que je suis au service américain. Il est bien autrement meilleur que le service anglais: meilleurs gages, meilleure nourriture, meilleurs bâtiments. Là, on ne vous rogne pas la moitié de votre ration; tant que vous avez faim vous mangez, et ce qu'il y a de mieux encore. Ce qui, dans un navire anglais, ne va qu'à la cabine du capitaine, chez les américains va au

gaillard d'avant des matelots. J'ai maintenant 18 dollars par mois, autrement dit 3 livres 2 shillings 6 pence, et pas le moindre ennui avec les douanes. Vous prenez votre tabac avec vous, à un port américain où il coûte 3 ou 4 pence la livre. On vous fournit le café, le sucre et le rhum. Le tabac à chiquer, de première qualité, ne coûte que 20 cents, c'est à dire 10 pence. Le tabac à 6 cents ou à 3 pence la livre, est aussi bon que celui que vous payez ici 3 pence l'once; ainsi, là-bas, pour le même prix, vous avez une livre au lieu d'une once. Sur un navire anglais, pour le même genre de service, je gagnerais tout au plus 2 livres ou 2 livres 5 shillings, et, pardessus le marché, je mourrais de faim tout le temps. Les couchers des navires américains sont encore bien supérieurs à ceux des navires anglais. Aussi, *l'Amérique ne tardera-t-elle pas à avoir toute l'élite de la marine anglaise.* Il n'y a guère que des marins anglais sur les navires américains. Notre équipage se compose de *dix-neuf* hommes, *quatre* seulement sont nés *américains*, le reste est anglais. J'ai déserté à Québec. La désertion des marins anglais ne diminuera pas, tant qu'ils n'auront pas un meilleur salaire, de meilleurs traitements et une meilleure nourriture. La discipline à bord est exactement la même chez les Américains que chez les Anglais. Mais un matelot ne compte pour rien en Angleterre, tandis qu'en Amérique on en fait le cas qu'il mérite. Là c'est un homme. Si la guerre éclatait, je puis bien répondre pour moi et pour des *centaines d'autres*, que nous nous battrions, *non pour l'Angleterre* contre l'Amérique, mais pour l'Amérique contre l'Angleterre. Je ne me battrais pas pour un pays qui nous fait mourir de faim et qui nous filoute. Non, non, je ne me battrai jamais pour des rogneurs de rations. »

Cabotage. — Navires charbonniers. — « J'ai navigué près de vingt ans, et à l'exception de trois voyages dans

l'Amérique du nord, j'ai passé tout ce temps sur les navires charbonniers. Lorsque je débutai, un marin de première classe avait 3 livres par voyage de Sunderland à Londres, pendant l'été, et de 4 livres à 4 livres 10 shillings, pendant l'hiver; on faisait, l'un dans l'autre, douze voyages par an. Prenez la moyenne du salaire, il y a vingt ans, à 3 livres 15 shillings par voyage, vous trouverez 45 livres pour l'année. Maintenant, le salaire d'un marin de première classe est (de Sunderland à Londres) de 3 livres en été, et de 3 livres 7 shillings 6 pence à 4 livres en hiver; mais il est bien rare qu'on ait 4 livres. Calculez douze voyages par an à 3 livres 5 shillings, vous verrez que nous n'avons plus, au bout de l'année, que 39 livres au lieu de 45. — Nous sommes souvent, trop souvent, très à court de bras sur nos navires, et alors nous sommes de vrais esclaves. — Nous payons au *merchant seamen's Fund* 1 shilling par mois, mais je n'ai jamais vu un homme à qui il en soit revenu quelque chose. J'ai bien connu des veuves de marins à Sunderland, qui recevaient 2 shillings par mois. C'etait seulement, lorsque leurs maris avaient payé leur cotisation au *Fund*, pendant vingt ans. Les marins sur les charbonniers se plaignent tous de l'insuffisance du salaire. *Je ne puis vraiment dire s'ils se battraient pour le pays, en cas de guerre.* »

Cabotage Irlandais. — « Je suis marin depuis seize ans environ. Dernièrement, j'ai fait le cabotage sur les côtes d'Irlande, à bord d'un schooner de Cork, jaugeant 133 tonneaux, et n'ayant que cinq hommes au lieu de sept qu'il aurait dû avoir. Comme marin de première classe, j'avais 2 livres 5 shillings par mois; ce n'est pas assez. Les vivres ne sont pas bons sur les navires irlandais. J'ai vu souvent les hommes se plaindre et même déserter le navire, à Newport (Monmouthshire), à cause de la

mauvaise nourriture. Le pain est très noir et souvent plein de charançons. Il n'est donc pas étonnant que tous les marins soient mécontents. — Les patrons, qui naviguent le long des côtes d'Irlande, ou qui vont dans le pays de Galles, sont souvent très ignorants, et leur ignorance a perdu bien des navires. Jamais ils n'ont un chronomètre à bord, — c'est tout juste, s'ils ont un quart de cercle, un almanach et un epitome; on devrait remédier à cela. — J'ai été quatre ans au service américain. Là, sous le rapport du salaire, de la nourriture et de l'aménagement, j'étais traité comme un marin doit l'être. *Je ne me battrai pas contre le pays, tant que mon père et ma mère seront vivants, mais jamais je ne me battrai contre l'Amérique.* »

Cabotage Gallois. — « Je suis né à Aberystwith, dans le pays de Galles. J'ai de seize à dix-sept ans de mer, et j'ai d'abord été, un bon bout de temps, dans le service des côtes. Après cela, je suis allé à l'étranger, puis avec les Américains, comme nous aimons tous à le faire; enfin, depuis quelque temps, je suis revenu au cabotage. La première fois que je pris la mer, le salaire, pour un marin de premier ordre, était de 2 livres 10 shillings par mois, d'Aberystwith à Londres, aller et retour. Maintenant, c'est généralement 2 livres 6 shillings et, parfois, pas plus de 2 livres. Or, 2 livres 5 shillings ne sont déjà pas un salaire suffisant pour un bon marin. D'Aberystwith à Londres, un homme peut faire, en moyenne, trois voyages par an; ainsi, nous recevons 27 livres par an, tandis que nous devrions avoir au moins 3 livres par mois, car nous travaillons nuit et jour. Pourquoi l'Angleterre ne peut-elle payer comme l'Amérique? Au service américain, j'avais 15 dollars par mois, ce qui vaut mieux que 3 livres. De plus, j'étais mieux nourri et mieux aménagé. *Si une guerre éclatait entre ce pays-ci et l'A-*

mérique, jamais, je ne me battrais contre l'Amérique. Non, jamais! — Chaque jour nous perdons nos meilleurs marins. Il y a des déserteurs, même dans la marine royale, qui entrent au service de l'Amérique. On peut dire que l'on forme, en Angleterre, les marins pour le service américain. »

Navires a vapeur. — « Je sers, depuis vingt ans, sur les navires à vapeur et comme chauffeur, et comme mécanicien. J'ai été employé sur des steamers du gouvernement et sur des bâtiments de commerce, dans toutes les parties de la Méditerranée, de Gibraltar à Odessa, dans les Indes occidentales, sur les côtes françaises, belges et hollandaises, à Hambourg, dans la Baltique, en Espagne et en Portugal. J'ai fait partie de l'expédition de Don Pedro, sous les ordres du capitaine Mac Dougal. Enfin, j'ai fait le cabotage sur les côtes d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande et dans le Channel d'Irlande.

« Il y a vingt ans, je servais sur un steamer qui allait de Londres à Boulogne. J'avais par semaine 30 shillings, sans les vivres. Maintenant, si je reprenais la même place, avec vingt années d'expérience de plus sur la tête, je n'aurais que 24 shillings au lieu de 30. Autrefois, le mécanicien avait par semaine 3 livres, sans les vivres; aujourd'hui, il a de 38 à 44 shillings, au plus haut. Mon dernier voyage fut à Marseille, et j'avais, comme chauffeur, 20 shillings par semaine; à la vérité, les vivres nous étaient fournis: mais je préfère grandement me nourrir moi-même, car les vivres que nous donnent les maîtres sont très mauvais.

« Les couchers et l'aménagement des hommes, en général, sont pis qu'il y a vingt ans. On ne s'inquiète nullement de la manière dont nous sommes entassés dans les plus horribles trous. Les bateaux en fer sont ceux où l'on est le plus mal logé. Le fer est toujours froid et

mouillé, et l'humidité gagne nos lits qui nous glacent, au sortir de la chaleur des fourneaux. Pour supporter cette vie, il faudrait avoir la constitution d'un nègre pendant le jour, et celle d'un esquimaux pendant la nuit.

« J'ai servi à bord d'un steamer américain et je sais quelles bonnes raisons nous avons d'être mécontents. *Aucun de nous, si la guerre venait à éclater, ne voudrait combattre contre l'Amérique.* Sur le steamer américain où j'ai servi, *sauf trois hommes,* tout l'équipage, capitaine compris, était anglais. Et nous n'étions pas moins de *cent trente six!* »

Que de gravité, pour la Grande-Bretagne, dans ce cri d'accusation et de haine poussé unanimement par ses matelots!

Et ce n'est rien encore, car ces résultats désastreux se sont produits sous des lois de prohibition ou de réciprocité qui protégeaient sa puissance navale.

Mais, quel sort lui est réservé, sous la loi de liberté absolue qu'elle vient de décréter? Comment soutiendra-t-elle, désormais, la concurrence contre toutes les marines du monde qu'elle appelle dans ses ports?

Un de ses vieux marins l'a prédit: avant sept ans, elle aura rendu inutile la moitié de ses vaisseaux.

Du reste, cet état de déclin n'est pas particulier à sa marine marchande; sa marine militaire à vapeur, elle-même n'est pas dans des conditions plus satisfaisantes, malgré les sommes énormes dépensées, chaque année, par l'amirauté.

On ne lira pas, sans intérêt, la lettre adressée à lord John Russell par l'amiral Napier, dans le courant de juin 1849.

Ce document, qui a fait grand bruit en Angleterre, mérite toute considération, car il émane de l'homme qui connaît le mieux le matériel de la marine britannique,

Digitized by Google

de l'officier général qui commandait l'escadre anglaise à Lisbonne, lors de la restauration de Don Pedro, et à Saint-Jean-d'Acre, dans l'affaire d'Orient.

«... Mylord, dit-il, j'ai été obligé d'entrer dans tous ces détails, pour être à même de montrer qu'avec une marine à vapeur aussi insuffisante, le pays n'est pas sauf. *Les Français ont une marine à vapeur bien plus puissante que la nôtre.* — Nous avons une plus grande force de chevaux, et, je crois, un tonnage plus considérable; mais, Mylord, la France a vingt frégates à vapeur capables de recevoir chacune trente-deux canons, et de transporter aisément deux mille soldats. — Ces navires ont été ostensiblement construits pour remplir l'office de paquebots, mais ensuite ils ont été transformés en bâtiments de guerre; et, bien que différentes amirautés en aient été informées à maintes reprises, elles n'y ont jamais cru, ou bien ont toujours prétendu ne pas y croire. *J'ai vu ces navires, j'ai monté sur leur bord, j'en ai rendu compte.* Je présume que cela est maintenant hors de doute, car on sait qu'en moins de trente heures, quelques uns de ces navires ont transporté deux mille hommes de Toulon à Civita-Vecchia, et l'un d'eux, avec un navire en remorque, y a conduit un régiment de cavalerie. — Je ne demanderai pas à votre seigneurie ce que les Français font, en ce moment, à Rome. — Pour mon argumentation, il suffit qu'ils s'y trouvent et qu'ils y soient allés, *sans avoir prévenu* les Romains de leur arrivée.

... — « Je conseille à votre seigneurie d'examiner sur la carte, non la distance qui sépare Toulon de Civita-Vecchia, mais la distance qui existe entre Cherbourg et Portland. Les expéditions, Mylord, ne sont plus ce qu'elles étaient avant l'invention de la vapeur et des chemins de fer. Il fallait des mois pour rassembler les moyens

de transport et les troupes, et ensuite, il fallait encore des mois pour les conduire à leur destination.

« Maintenant, les Français assiégent Rome: — très-probablement, ils s'en empareront, et nous, très-probablement, nous ferons des remontrances, — si nous osons. Votre seigneurie a-t-elle oublié l'affaire de Syrie, lorsque la guerre était sur le point d'être déclarée, lorsque nos navires attendaient des hommes pendant des mois à Spithead, lorsque les Français *nous étaient si supérieurs que nous aurions pu être battus en détail?* — Si votre seigneurie a oublié cela, moi je ne l'ai pas oublié! — Votre seigneurie a-t-elle oublié l'affaire de Taïti, où nous nous trouvâmes impuissants à ce point d'être forcés de la bâcler, tant bien que mal?

« Votre seigneurie a-t-elle oublié que nous avons envoyé une flotte à Copenhague, et volé la flotte Danoise, *au milieu d'une paix profonde, sans déclaration de guerre?* — Votre seigneurie a-t-elle oublié que nous avons envoyé une escadre, pour intercepter les galions espagnols, *sans déclaration de guerre?* Votre seigneurie a-t-elle oublié que ce pays a été joué par dessous jambe par la France, à l'endroit des mariages espagnols, et cela par un gouvernement régulier, en dépit de l'entente cordiale.

« Enfin, Votre Seigneurie, a-t-elle oublié la lettre dans laquelle le duc de Wellington a exposé l'état sans défense du pays?

— « Je n'ai oublié aucun de ces faits, et c'est avec la plus grande appréhension, que j'envisage notre situation présente. Lord Landsdowne dit que nous n'avons pas encore fait de remontrances à la France et à l'Autriche. Je demande à Votre Seigneurie si nous sommes en position de faire des remontrances. Lorsque Rome sera prise — ce qui aura lieu, je le crains — si nous proférons une me-

nace, si nous prononçons une seule parole hostile, qui empêchera les Français de rassembler ces mêmes navires à vapeur qui ont conduit l'armée française dans la capitale du monde catholique, *qui les empêchera de transporter une armée dans la capitale du monde protestant?* — On répondra peut-être qu'ils ont déjà les mains pleines et qu'ils sont occupés à se quereller entre eux? Mais, Mylord, quelle chose pourrait les réunir aussi promptement qu'un cri de guerre? Dans son discours, le président dit à la France qu'elle a une armée de quatre cent cinquante mille hommes; elle a une marine à voiles presque égale à la nôtre, *et une marine à vapeur infiniment supérieure.*

« L'armée semble attachée à ses couleurs, et si nous osions faire des remontrances, — si nous osions murmurer une parole agressive, — que le gouvernement ouvrit la main et prononçât le nom de l'Angleterre; en vérité, l'armée entière, les républicains rouges, tous en un mot, lanceraient leurs chapeaux en l'air, courraient au rivage de la mer, juste comme les chercheurs d'or courent en Californie. Et ils trouveraient ici une plus opulente et plus facile moisson qu'en fouillant la terre!

« Et qu'avons-nous, Mylord, pour les en empêcher? — Mylord, s'il y avait un pont entre Douvres et Calais, et que la France fût tranquille, retireriez-vous vos sentinelles? — Encore bien moins devez-vous le faire, quand Louis-Philippe est renversé de son trône et le pays en révolution. — Il y a des ponts, — Mylord, — des ponts qui se meuvent. — Sur un de ces ponts, trente mille hommes ont déjà passé de Toulon à Rome. Sur un autre, une plus grande force encore peut passer de Cherbourg à Portland.

« On dira, peut-être, que je dévoile la nudité du pays. La lettre du duc de Wellington a déjà fait cela; mais, la

lettre de Sa Grâce n'était pas nécessaire. Le gouvernement français connait tout aussi bien que nous la force de chaque navire de guerre en service, la condition de chaque régiment, le nombre de nos canons, et, j'oserais le dire, le nombre de fusils renfermés dans tous nos arsenaux. On m'appellera peut-être alarmiste. Je le confesse : je suis alarmé de notre état sans défense, et j'espère en Dieu que j'alarmerai le gouvernement, le parlement et la nation..... »

Digitized by Google

CHAPITRE DIXIÈME.

Lodging-houses. — Meeting de petits voleurs. Arches du Black-wall-railway.

J'ai dit que les rues de Londres présentaient, la nuit, un aspect solennel et presque funèbre, lorsque des milliers de créatures y erraient, sans pain.

Mais une impression également ineffaçable, c'est celle qu'on éprouve, en visitant, à cette heure, les *Lodging-houses* et les arches du Black-wall railway.

Les *Lodging-houses* sont considérés comme la source la plus abondante de tous les genres de corruptions et de tous les crimes. Suivant un rapport des commissaires de la force constabulaire, il existait à Londres, en 1839, vingt-deux de ces maisons, dont le nombre est augmenté de beaucoup aujourd'hui ; — chacune d'elles abrite, la nuit, de soixante à soixante-dix individus.

« Presque tous ces repaires se ressemblent, dit l'auteur de l'Enquête. Tous sont composés de deux pièces, une cuisine et un dortoir. Dans un de ceux que j'ai visités, la cuisine

était garnie tout autour d'un banc de bois fixé à la muraille et bordé de tables, sur lesquelles des hommes étaient accoudés ou dormaient étendus. Plusieurs étaient groupés autour de la cheminée; les uns, sans chemise et assis sur le sol, ne songeaient qu'à se réchauffer; les autres, agenouillés, faisaient cuire quelques mauvais aliments. Impossible de voir un assemblage d'êtres plus déguenillés. Les têtes de ces hommes présentaient une variété infinie et des contrastes frappants. Ainsi, il se trouvait là un garçon d'une beauté vraiment remarquable; son visage exprimait une telle candeur et son regard une telle franchise, que je conçus une vive idée de son honnêteté, bien qu'il fût, m'assura-t-on, *pickpocket* (filou) consommé. Puis, un peu plus loin, au fond de la salle, il y avait un homme dont l'aspect causait un sentiment qui approchait de l'effroi. Ses yeux étaient profondément enfoncés dans leurs orbites, ses joues creuses, ses narines serrées, crispées par le besoin. Sa barbe hérissée donnait à sa physionomie quelque chose de démoniaque, et cependant son regard exprimait une patience, une résignation, qui inspiraient une douloureuse pitié. Ses vêtements n'avaient plus de forme. Il portait aux pieds une paire de bottines de femme à lacets, dont le bout avait été coupé, afin que ses doigts pussent passer. Je n'ai jamais rencontré un portrait plus décharné de la famine. Jusqu'à ce jour, cette figure n'a cessé de me poursuivre.

« Dans cette maison, chaque lit se loue 2 pence (4 sous), par nuit. La cuisine s'ouvre à cinq heures du matin et se ferme à onze heures du soir environ. Après cette heure, aucun nouveau locataire n'est admis, et on jette dehors tous ceux qui ont passé la nuit précédente et n'ont plus assez d'argent pour payer de nouveau.

« Le dortoir a quarante-cinq pieds de long sur trente-six de large. Les lits ont à peu près six pieds et demi

de long sur vingt pouces de large. Ils se composent d'une simple paillasse posée sur des barres élevées d'un pied au-dessus du sol.

« Les classes existent jusque dans cet antre de la misère et du crime. Les *Burglars* ou *Smashers* (voleurs avec effraction) se placent bien au-dessus des *Gonoffs* (jeunes voleurs, mot hébreu introduit dans l'argot par les recéleurs juifs). Un *burglar* ne condescend pas à se mêler aux *pickpockets*. Un de ces chevaliers *effractionnaires* ayant été prié de s'asseoir parmi les *gonoffs*, s'écria avec un air de souverain mépris: — « Non, non! Je puis être un voleur, mais, Dieu merci, je suis un homme respectable. »

« Je vis là un charmant enfant doué de facultés extraordinaires. Malheureusement, un jour n'ayant ni pain, ni travail, ni asile, il vint au lodging-house. Après un séjour de cinq ou six semaines, pendant lesquelles les hôtes du lieu le façonnèrent, il devint un *gonoff* consommé.

« Dans les *lodging-houses*, la conversation roule principalement sur les vols, et la meilleure manière de voler. Dès qu'un jeune voleur arrive avec quelque butin, on se précipite vers lui pour voir le produit de son larcin et le féliciter de son adresse et de son succès. Il est certain, du reste, que le gain des *pickpockets* et des mendiants, est bien au-dessous de ce que l'on pense généralement. La paresse et le vagabondage sont les seules et véritables compensations des rudes et fréquentes privations qu'ils endurent.

« Cinquante-cinq individus que j'interrogeai dans ce lieu, répondirent à mes questions. Presque tous avaient exercé des professions, et la plus grande partie avait été amenée là, par suite de chômage. Sur cinquante-cinq, quarante savaient lire et écrire; quatre pouvaient lire; onze seulement ne savaient ni lire ni écrire.

« Un maçon me dit qu'il avait travaillé huit étés, et chômé huit hivers. Un ouvrier m'assura que, depuis onze ans qu'il travaillait aux docks, il avait été les trois quarts de ce temps, sans pouvoir obtenir d'ouvrage.

« Quant aux vêtements, quatorze d'entre eux étaient sans chemise, cinq sans souliers, et quarante-deux avaient des souliers qui leur tenaient à peine aux pieds.

« Sur cinquante-cinq, on n'en comptait pas moins de trente-quatre qui avaient été emprisonnés une ou plusieurs fois: onze, 1 fois; cinq, 2 fois; cinq, 3 fois; trois, 4 fois; quatre, 6 fois; un, 7 fois; un, 8 fois; un, 9 fois; un, 10 fois; un, 14 fois; un autre, enfin, confessa qu'il avait été en prison, au moins 20 fois. — Ainsi, ces trentequatre individus réunis avaient été emprisonnés 140 fois.

« Sur 140 incarcérations, 63 avaient été motivées par le vagabondage, et 77 par le vol, entre trente-quatre individus pris dans un assemblage de cinquante-cinq.

« Mais ces dortoirs à 2 pence (4 sous) sont loin d'être les plus misérables. Il y a des taudis où le prix d'une nuit est encore plus bas, où le logement est encore plus nu, où les hôtes sont encore plus dégradés. — Dans maints endroits, on ne demande que 1 penny (2 sous), pour une nuit. Là se rassemblent les plus horribles types de la misère et de la démoralisation. Les filles perdues, les voleurs, les mendiants, les vagabonds sont reçus dans ces cavernes d'iniquité, où il leur est permis de dormir pêle-mêle dans une petite chambre. La maison ne renferme que peu ou point de meubles. Les lits y sont inconnus. — Les hôtes, — mâles et femelles, hommes, femmes, garçons et filles, — couchent, en tas, sur le plancher; — chaque bande se compose, en moyenne, d'une trentaine des êtres les plus infortunés et les plus infâmes de la terre: — masse de pauvreté, de fange, de vice

et de crime, — assemblage de tout ce qui est physiquement nauséabond, et moralement odieux, — chaos de dénûment, d'intempérance, d'ignorance, de maladies, de libidinisme, de saleté, de dépravation, qui ne se rencontre *dans aucune autre partie du globe que celle-ci* — le foyer de l'opulence et du commerce, — le pinacle de la civilisation, et de la charité! »

La plupart des maisons à 1, 2 ou 3 pence sont tenues par des individus qui encouragent les larcins continuellement tramés sous leurs toits. Beaucoup d'entre eux sont connus comme recéleurs, et engagent les produits des vols moyennant 2 pence et l'abandon de la reconnaissance de l'objet engagé. Cette pratique est si générale chez les logeurs de l'*East-end* à Londres, qu'on peut la regarder comme une règle parfaitement établie.

J'ai dit que les *Lodging-houses* étaient une école de démoralisation et de crime, pour des milliers de pauvres enfants. La relation suivante permettra d'en juger.

Un meeting, d'un caractère sans exemple, fut tenu au British-Union School-room, dans la soirée du 28 janvier dernier. L'auteur de l'Enquête avait voulu rassembler quelques-uns des jeunes voleurs et vagabonds qui infestent le pays. Bien que convoqués, seulement deux jours à l'avance, par des billets d'admission distribués dans les repaires et les cavernes d'infamie fréquentés par ces malheureux, il n'y en eut pas moins de cent cinquante qui répondirent à l'appel. La seule condition exigée pour leur admission était qu'ils fussent *vagabonds* et *au-dessous de vingt ans.*

« Le plus jeune avait six ans; sept étaient âgés de dix ans; trois, de douze ans; trois, de treize ans; dix, de quatorze ans; dix, de quinze ans; onze, de seize ans; vingt, de dix-sept ans; vingt-six, de dix-huit ans et quarante-cinq, de dix-neuf ans.

« Dix-neuf avaient leur père et leur mère encore vivants; — trente-neuf n'avaient plus que leur père ou leur mère; — quatre-vingts étaient orphelins dans toute l'étendue du mot.

« Quelques uns étaient mendiants de profession. Soixante-six avouèrent qu'ils étaient voleurs habituels. — La certitude, que la plus grande partie des assistants était composée de voleurs, causa un excessif plaisir à la réunion, et fut accueillie par trois salves d'applaudissements.

« Douze avaient été en prison une fois; — cinq, deux fois; — trois, trois fois; — quatre, quatre fois; — sept, cinq fois; — huit, six fois; — cinq, sept fois; — quatre, huit fois; — deux, neuf fois (un de ceux-ci n'était âgé que de treize ans); — cinq, dix fois; — cinq, douze fois; — deux, treize fois; — trois, quatorze fois; — deux, seize fois; — trois, dix-sept fois; — deux, dix-huit fois; — cinq, vingt fois; — six, vingt-quatre fois; — un, vingt-cinq fois; — un, vingt-six fois — et un, vingt-neuf fois.

« La proclamation du nombre d'emprisonnements, subi par chacun de ces enfants, était reçue par des hourras dont la violence augmentait selon que s'élevait le chiffre des incarcérations. — Lorsqu'il fut annoncé que l'un d'eux, âgé de dix-neuf ans seulement, avait été en prison vingt-neuf fois, les battements de mains, les trépignements, les bravos durèrent pendant plusieurs minutes, et tous les enfants se levèrent pour contempler ce personnage distingué. Quelques-uns marquaient sur leurs chapeaux le nombre de fois qu'ils avaient été en prison.

« Quant aux motifs de vagabondage, il fut trouvé que vingt-deux s'étaient enfuis de la maison paternelle, à cause des mauvais traitements qu'ils y avaient essuyés. — Quantité reconnurent qu'ils avaient reçu les premières leçons de vol dans un *lodging-house*.

« A l'égard de l'éducation, prise dans l'acception populaire du mot, soixante-trois sur cent-cinquante savaient lire et écrire et pour la plupart étaient voleurs. Cinquante d'entre eux avaient lu Jack Sheppard, les vies de Dick Turpin, de Claude du Val, tous les autres romans de voleurs célèbres; de même que le calendrier de Newgate et les biographies des brigands et des pirates. — Ceux qui ne savaient pas lire dirent qu'on leur avait lu Jack Sheppard dans les *lodging-houses*.

« Ils en étaient là de leurs déclarations, lorsque leurs yeux exercés reconnurent, malgré son déguisement, un policeman qui s'était glissé dans l'assemblée. Son expulsion fut aussitôt requise. En conséquence, on signifia à l'officier que le meeting n'était pas public, et on le somma de se retirer. Après s'être excusé, il se disposa à quitter la place. Les enfants ne l'eurent pas plutôt vu se diriger vers la porte, qu'ils firent éclater des applaudissements frénétiques, accompagnés de sifflets, de grognements, et du cri mille fois répété; à la porte! à la porte! »

Après les interrogatoires sur les généralités, ils furent appelés à raconter individuellement, dans leur style et leur phraséologie particulière, leurs aventures et les causes qui les avaient conduits à cette vie de désordre.

Un des garçons présents au meeting voulut parler contre les *lodging-houses*. — On le menaça et on l'obligea de se taire. L'auteur de l'Enquête prit alors la parole:

« Cela fera-t-il du tort à quelqu'un de vous, s'il parle contre les *lodging-houses?*

— Oui, oui!

— Comment?

Une voix. Ils ne permettraient plus d'apporter chez eux les objets volés.

L'auteur de l'Enquête. Mais ne quitteriez-vous pas tous avec joie votre présente manière de vivre? — (Oui! oui!)

— Eh bien! Alors pourquoi ne voulez-vous pas faire connaître le système des *lodging-houses*, principale cause de toute votre misère?

Une voix. Si l'on ferme les *lodging-houses où irons-nous?* Si un pauvre enfant va au workhouse, il y attrape la fièvre et on l'y fait mourir de faim.

L'auteur de l'Enquête. N'êtes-vous pas tous fatigués de la vie que vous menez maintenant?

Tous. Oui, oui. — Nous ne demanderions pas mieux que de nous amender.

L'auteur de l'Enquête. Cependant vous craignez de faire connaître les *lodging-houses*. — Vous savez pourtant aussi bien que moi, mes enfants, que c'est là que vous rencontrez une funeste assistance. Si votre ruine ne commence pas là, elle s'y complète au moins. Si un enfant s'évade de la maison paternelle, c'est là qu'il trouve des encouragements, c'est là qu'on le cache à ses parents. Les gens qui tiennent ces maisons ne s'enrichissent-ils pas de votre dégradation et de vos périls? — (Cris bruyants, oui! oui!) — Alors donc pourquoi ne voulez-vous pas tous renverser ces cavernes, en dévoilant au public les iniquités et les infamies qui s'y pratiquent? — La misère de vous tous, ou de presque vous tous, provient des *lodging-houses*. — (Oui, oui! c'est vrai!) — Je suis décidé, avec votre aide, à poursuivre leur complète destruction. — (Bravo! Tant mieux! — Vous avez raison. — Que Dieu vous assiste!) —

Les enfants les plus âgés furent ensuite interrogés sur les meilleurs moyens à prendre pour effectuer leur délivrance, et les tirer de leur dégradation. Quelques-uns se prononcèrent en faveur de l'émigration.

L'auteur de l'Enquête: « Dans le cours de mes investigations, j'ai vu bien de voleurs émérites. J'ai reçu chez moi, à toute heure, des hommes et des femmes du ca-

ractère le plus abject, et cependant jamais je n'ai perdu avec eux un objet de 6 pence. Une fois j'ai chargé un de ces voleurs d'aller me changer un souverain; il m'en a rapporté exactement la valeur en argent. Si je donnais, pour le changer, un souverain à l'un de vous, ici présents, ferait-il de même? — Quelques-uns répondirent: oui; ceux-ci: non, et ceux-là: qu'ils le feraient pour l'Auteur de l'Enquête, mais non pour tout autre.

« Là-dessus, un enfant qui avait été vingt-six fois en prison, type de la pire espèce, fut appelé, et on lui remit un souverain, en lui disait que s'il disparaissait sans en rapporter la monnaie, aucune poursuite ne serait dirigée contre lui. — Il quitta la salle au milieu des applaudissements de ses compagnons. — Quelques instants après sa sortie, tous les regards étaient fixés sur la porte, chaque fois qu'elle s'ouvrait. Jamais assemblée ne fut en proie à plus vive anxiété. Les enfants, dans leur inquiétude, escaladaient les bancs. Leur honneur était évidemment en jeu. Plusieurs d'entre eux s'écrièrent qu'ils tueraient le garçon s'il ne revenait pas. Bon nombre de minutes s'écoulèrent cependant dans la plus cruelle incertitude. Quelques uns commençaient à craindre qu'une si forte somme d'argent n'eût été une trop grande tentation, lorsque tout à coup une effrayante explosion d'applaudissements annonça le retour de leur camarade. Leur joie se manifesta à plusieurs reprises par de longs et bruyants trépignements et par des cris de triomphe, au milieu desquels l'enfant s'avança jusqu'à la plate-forme, où il déposa intégralement la monnaie de la pièce d'or qui lui avait été confiée.

Après cela, l'assemblée fut interrogée sur les résultats produits par la fustigation comme châtiment. L'avis général fut que cette punition exaspère le criminel au lieu de l'amender, et qu'elle excite en lui une haine mortelle contre la personne qui la lui inflige.

Interrogés sur la question de savoir s'ils avaient assisté à une exécution publique, presque tous répondirent qu'ils avaient vu pendre Manning et sa femme, et d'autres, Rush et Sarah Thomas. Ils déclarèrent qu'après avoir vu une ou deux exécutions, ils aimaient aller *à la chasse à la mort.* — « Ce spectacle, ajoutèrent-ils, nous endurcit, et nous nous amusons à voler, jusque sous le gibet. La première fois qu'on voit exécuter, cela produit de l'impression, mais après quelques répétitions, on y est bientôt fait. » —

Un petit garçon, habillé en mousse, s'avança en pleurant amèrement, et demanda la permission de dire un mot.

— « Je suis mourant de faim, tout le temps, dit-il. J'ai passé la nuit dernière dehors, et il gelait à en mourir. Mes jambes étaient si engourdies, si raides, que je pouvais à peine marcher, après avoir dormi à Whitechapel sous un banc. — J'étais apprenti à bord d'un bateau pêcheur, et j'ai déserté parce que j'étais maltraité. Après cela, comme je mourais de faim, je m'introduisis et je volai dans la maison de mon maître. Il me fit donner douze mois de workhouse, et maintenant il est lui-même en prison. Voilà trois mois que j'en suis sorti et que je meurs de faim. J'aimerais bien mieux travailler que de voler. — Je vole, parce que je ne trouve rien à gagner pour manger. »

Ici l'enfant, toujours pleurant à chaudes larmes, découvrit sa poitrine et montra ses os qui perçaient à travers sa peau. — « Ah! faites-moi quitter le pays, ajouta-t-il, pour que je puisse changer de conduite! »

Un jeune homme de dix-huit ans, couvert de haillons et dont les traits respiraient la misère, parla en ces termes:

« J'ai fui la maison de mon père, parce que j'y étais maltraité. Ma sœur l'a abandonnée aussi, il y a neuf

mois environ. Je pouvais alors gagner ma vie en travaillant. Avec l'argent que j'avais, j'achetai des meubles pour ma sœur, afin de la sauver de la prostitution. Mes ressources s'épuisèrent; — plus de travail: je fus forcé de voler pour manger. Ah! de l'ouvrage, de grâce, pour que je ne sois plus voleur! »

Quelle leçon ressort des faits constatés dans ce meeting? Au début, vous voyez une foule déguenillée faire parade de ses vices; il suffit d'une parole bienveillante — la première peut-être qui se soit adressée à leur cœur — pour imposer silence à cette effronterie de commande. — Tout à l'heure, cent cinquante voix acclamaient aux prouesses vantardes des plus coupables, et bientôt ces mêmes enfants, soudainement transformés, couvrent de leurs applaudissements l'acte de probité du plus incorrigible d'entre eux. Ce changement subit n'indique-t-il pas que ces natures déclassées, conservent encore, sous l'enveloppe du crime, le sentiment du bien, et que leur dépravation précoce accuse tout à la fois la négligence, la misère ou l'abrutissement des familles, et surtout la criminelle indifférence de l'État?

« Après le tableau hideux des *lodging-houses*, qui pourrait croire, dit l'auteur de l'Enquête, qu'il y a quelque chose de pire encore, et des lieux plus funestes que ceux que je viens de décrire? Cela est cependant. — Oui, il existe à Londres un parc à bêtes humaines: ce sont les places hantées par ceux qui manquent même du penny nécessaire pour se procurer le luxe des murailles nues et du toit qui abrite contre le vent et la pluie. — Si donc il est possible d'imaginer une classe d'êtres plus misérable que celle qui habite les plus ignobles refuges de Londres, on la trouvera tapie sous les arches du Blackwall-railway. Là on peut voir des familles entières entassées, pêle-mêle à l'injure du temps, — des enfants

bercés par le vice et le crime, côte à côte avec les plus viles prostituées et les plus infâmes voleurs. On peut voir se dessiner le long du mur d'une sucrerie voisine, des espèces de spectres essayant de réchauffer leurs membres glacés, leurs pieds nus sur le pavé d'une rigole où coule de l'eau bouillante.

« L'aspect de cette foule en guenilles, dénuée de tout, lorsqu'elle est engourdie par le sommeil, vers les trois heures du matin inspire les pensées les plus désolantes. »

On demeure accablé de son impuissance, on se sent le cœur défaillir, et ce serait à blasphémer Dieu, si l'on n'avait conscience que le mal est moins dans la nature que dans le vice des institutions humaines.

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

297

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS . . . . . Pag. 5

EXPOSITION . . . . . » 9

LIVRE PREMIER.

CHAP. Ier Opinion du XVIIIe siècle sur l'Angleterre. . . . » 25
CHAP. II. Aristocratie foncière. . . . . » 29
CHAP. III. Aristocratie commerciale. . . . . » 36
CHAP. IV. Aristocratie politique. . . . . » 43
CHAP. V. Aristocratie cléricale. . . . . » 54
CHAP. VI. Aristocratie universitaire. . . . . » 63
CHAP. VII. Aristocratie judiciaire. . . . . » 69
CHAP. VIII. Du rôle de l'Angleterre dans l'ordre des idées. . » 81

LIVRE DEUXIÈME.

CHAP. Ier L'Irlande. . . . . » 89
CHAP. II. L'Amérique. . . . . » 102
CHAP. III. L'Inde. . . . . » 110
CHAP. IV. Coalition. . . . . » 132
CHAP. V. Politique extérieure du gouvernement anglais. . . » 150

LIVRE TROISIÈME.

PREMIÈRE PARTIE. — LA MÉTROPOLE.

CHAP. Ier Londres, la nuit. . . . . Pag. 157
CHAP. II. Les ouvriers des docks. . . . . » 160
CHAP. III. Charbonniers. — Débardeurs de charpente. — Lesteurs. » 168
CHAP. IV. Tisseurs de Spitalfields. . . . . » 178
CHAP. V. Slopworkers (ouvriers tailleurs). . . . . » 188
CHAP. VI. Slopworkers. — Habillements de l'armée, de la marine, de la police, etc. . . . . » 205
CHAP. VII. Slopworkers (ouvriers à l'aiguille). . . . . » 214
CHAP. VIII. Les bottiers et les cordonniers. . . . . » 245
CHAP. IX. La marine marchande. . . . . » 257
CHAP. X. Lodging-houses. — Meeting de petits voleurs. — Arches du Blackwall-railway. . . . . » 284

Digitized by Google

Digitized by Google

301

DE LA

DÉCADENCE

DE

L'ANGLETERRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

303

DE LA

DÉCADENCE

DE

L'ANGLETERRE

PAR

LEDRU-ROLLIN.

—

TOME II.

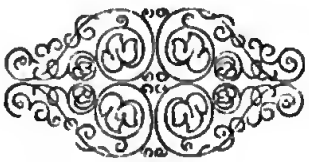

BRUXELLES
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE

—

M DCCC L

Digitized by Google

LIVRE TROISIÈME.

DEUXIÈME PARTIE. — AGRICULTURE.

CHAPITRE PREMIER.

Salaires.

Il en est de l'agriculture comme des autres branches de l'activité sociale en Angleterre; à s'arrêter à la surface, à ne voir que ces champs si bien cultivés, ces fermes qui ressemblent à des décorations, ces cottages toujours ombragés d'une verdure luxuriante, à ne compter abstraitement que le produit comparé d'un hectare, ou la multiplication des têtes de bétail, on pourrait, sans contredit, donner à l'agriculture anglaise la prééminence sur celle de la plupart des États continentaux. Mais, si on envisage la prospérité finale du pays, cette supériorité même n'est qu'une des faces de la question: il y en a deux autres qui n'ont pas moins de gravité:

A quelles conditions, ce luxe de production est-il obtenu?

Si perfectionnées que soient ses méthodes de culture, l'Angleterre peut-elle nourrir sa population, toujours croissante, avec les ressources de son territoire?

Tout le monde est d'accord sur ce point, que la Grande-Bretagne est impuissante à se nourrir elle-même, et qu'il lui faut annuellement acheter au dehors le quart de ses subsistances. Nous verrons plus tard comment les libre-échangistes essaient de pourvoir à cette disette naturelle.

Quant à présent, je me bornerai à constater les conditions du travail agricole. On verra que la ruine et la misère y règnent dans tous les rangs et que les fermes opulentes, semblables en cela aux palais de l'industrie, sont bâties avec les douleurs des prolétaires anglais.

Jamais opinion n'aura reposé sur des preuves moins contestables, et néanmoins, on croit tellement en Europe, au bonheur de l'agriculteur anglais, qu'il me faudra accumuler les chiffres et les citations pour pénétrer le lecteur de cette vérité constatée par l'Enquête, que: « le paysan, en Angleterre, retourne à l'état sauvage. »

On est surpris de cette assertion, en apparence paradoxale; mais qu'on n'oublie pas que l'Angleterre s'est formé, autour d'elle, une atmosphère artificielle où la triste réalité perd ses sombres couleurs et qu'en ce point, comme en beaucoup d'autres, elle vit sur une réputation usurpée.

Depuis deux siècles, en effet, l'histoire est fatiguée d'enregistrer les doléances des fermiers et des travailleurs des campagnes. Dans le cours des quinze dernières années, le parlement n'a pas ouvert moins de six enquêtes sur la détresse agricole, et, de 1837 à 1844, cinq discours de la couronne ont établi la situation désastreuse, je pourrais dire désespérée, de l'agriculture.

Cet état se comprend, du reste, si l'on parcourt la série des nombreuses lois rendues, sur les céréales en Angle-

7.6.176
BK.2

terre. A toutes les époques, elles ne furent qu'un pacte de famine organisé contre le peuple au profit des seigneurs de la terre; et, pour ne parler que d'une date rapprochée, examinons ce qui se passa, lors de la dernière guerre contre la France.

L'aristocratie foncière fit payer à la nation les frais de la lutte à mort qu'elle avait engagée contre nous. De 1792 à 1813, le prix du blé fut successivement élevé au taux exorbitant de 66 shillings le quarter. En 1813, ce chiffre ne satisfaisait plus les appétits de la noblesse; il fut augmenté de 9 shillings 7 deniers. En 1815, l'aristocratie fit entendre de nouvelles plaintes; elle soutint qu'elle ne pouvait cultiver, à moins de vendre son blé à 80 shillings. Le parlement, docile à ces réclamations, décréta que les blés étrangers ne seraient point admis, tant que le marché intérieur n'arriverait pas à ce cours.

La paix ne mit pas un terme à la cupidité des propriétaires de la Grande-Bretagne. La noblesse avait grevé ses propriétés au delà de leur valeur; il lui fallait, tout en payant les intérêts de sa dette hypothécaire, conserver des revenus, et ce fut encore à une augmentation sur le prix des céréales, qu'elle demanda la conservation d'une opulence factice. Que lui importaient les souffrances auxquelles elle allait condamner le peuple, pourvu qu'elle retrouvât, dans l'exagération du monopole, une large compensation à ses sacrifices? Il fut donc décidé, en 1822, que la libre entrée des grains étrangers ne serait permise, que lorsque le taux du blé aurait atteint 85 shillings.

Cependant, depuis la pacification du continent, une carrière toute nouvelle s'était ouverte à la bourgeoisie commerçante et manufacturière. Le prix excessif des matières alimentaires lui causait un notable préjudice, en augmentant le prix de la main d'œuvre, et en la met-

tant hors d'état de dominer la concurrence des autres nations. On dut compter avec ce puissant intérêt, et, en 1828, la protection fut réduite à se déguiser sous une apparence plus modeste. C'est de cette époque que date la mise en pratique de l'échelle mobile. On prit le chiffre de 73 shillings comme type du prix moyen du blé, n'imposant, à ce taux, qu'un droit de 1 shilling, et l'élevant progressivement jusqu'à ce que le prix du blé tombât à 53 shillings, cours auquel l'importation ne pouvait plus avoir lieu.

En 1842, sir Robert Peel adoucit ce tarif, mais de manière à maintenir le cours au chiffre primitif de 73 shillings. Il faut, du reste, constater que, si grâce à l'échelle mobile, le blé a presque toujours été de 20 à 30 p. 0/0 plus cher en Angleterre que dans le reste de l'Europe, il n'est pas moins certain que cette différence a peu profité aux fermiers; car de 1815 à 1842, le cours du blé n'a atteint que très-accidentellement le prix rémunérateur exigé par les propriétaires.

Quoi qu'il en soit, la charge imposée à cet égard, au peuple d'Angleterre, n'en a pas moins été écrasante. Les officiers du bureau du commerce ont fait, en 1839, la déclaration suivante devant le parlement: « On estime, ont-ils dit, que chaque personne consomme un quarter de blé par an. On peut porter à 10 shillings ce que la protection ajoute au prix naturel, et vous ne pouvez porter à moins du double ce qu'elle ajoute au prix de la viande, de l'orge, etc. Cela monte à 900,000,000, de francs par année. » C'est donc pour 31 années, de 1815 à 1846, vingt sept milliards que le peuple anglais a payés en prime à l'aristocratie territoriale.

On sait qu'à partir de 1846, la liberté illimitée du commerce des grains fut mise en pratique dans le Royaume-uni.

Je n'ai point à prendre parti dans le débat élevé entre les protectionnistes et les libre-échangistes. Je me borne simplement à exposer les faits desquels sortira la preuve que, sous la protection, comme depuis le rappel des lois céréales, la position de l'agriculture n'a pas cessé d'empirer; qu'en dépit de toutes les modifications, l'ouvrier des champs n'est toujours qu'un malheureux esclave attaché à la glèbe, et condamné à une détresse dont les termes augmentent chaque jour.

L'étendue du sol cultivé pour l'Angleterre, le pays de Galles et l'Écosse, comprend trente-sept millions d'acres, dont le produit est évalué par les statistiques les plus récentes à 6,250,000,000 de francs. M. Porter dans son *Progress of the nation*, a fait, d'après le recensement de 1841, un calcul duquel il résulte qu'en Angleterre et en Écosse, trois millions trois cent quarante-trois mille neuf cent soixante-quatorze tenanciers, fermiers, herbagers et journaliers sont engagés dans l'agriculture, et qu'ils ont dans leur dépendance treize millions six cent quatre mille neuf cent quinze personnes, ce qui élève à seize millions neuf cent quarante-huit mille huit cent quatre-vingt-neuf, le nombre total des individus vivant du travail agricole. Si maintenant on tient compte de l'augmentation de population qui a eu lieu depuis 1841, et doit être calculée au taux de 5, 4 pour cent, on admettra que, dans son numéro de mars, *le Blackwood's magazine* a pu, sans exagération, porter à dix-huit millions le chiffre actuel de la population vivant directement de l'agriculture.

On le voit, l'intérêt agricole, et par la valeur de ses produits, et par le nombre de ses travailleurs, a une importance qui dépasse celle de tous les autres intérêts. Jusque dans ces derniers temps, on avait admis avec une légèreté dont on a droit de s'étonner, que la population

agricole ne formait que le tiers de la population totale, mais le recensement de 1841 a démontré l'inexactitude de cette évaluation, et il est prouvé maintenant qu'en Angleterre comme en France, la population agricole représente les deux tiers de la population générale.

Un examen rapide du taux du salaire va nous apprendre dans quel dénûment se trouve plongée cette portion si capitale de la nation, cette force vitale du pays.

Dans cet exposé, une distinction toute naturelle m'est commandée par le changement survenu, en 1846, dans la législation sur les céréales; je dirai quelle a été la condition de l'ouvrier agricole, avant 1846, quelle elle a été depuis 1846 jusqu'à ce jour.

« La population rurale, écrivait Eugène Buret, en 1840, *sera peu à peu amenée à la situation de l'Irlande*, » et tous les économistes d'Angleterre l'avaient reconnu avant lui.

« Il n'y a dans les campagnes anglaises, dit l'auteur dont j'invoque le témoignage que des fermiers entrepreneurs de cultures en grand et des journaliers qui ne possèdent rien, et ne peuvent obtenir un seul coin de terre à cultiver. Ils n'ont aucun droit sur le sol, ni à titre de propriétaire, ni même à titre de bail; il n'y a plus en Angleterre, un seul pâturage communal où les pauvres villageois puissent envoyer paître une vache, cette richesse du paysan. Les journaliers sont simplement des salariés qui s'offrent à vil prix aux fermiers, pour obtenir un travail précaire, qui n'exigeant pas constamment la même quantité de bras, en laisse, chaque jour, bon nombre sans emploi. La population des campagnes n'est pleinement occupée qu'à l'époque de la moisson, et, ainsi que nous allons le voir, le gain le plus élevé qu'elle obtienne pendant ce moment, ne dépasse jamais le niveau des besoins indispensables.

« Tous les économistes anglais avouent que la condition des ouvriers agricoles empire tous les jours; nous avons vu la commission des pauvres conseiller et favoriser l'émigration, comme le seul remède à la misère toujours croissante des paysans anglais. La commission a consenti à dépenser 1 liv. sterl. 16 shillings 8 deniers et demi par tête de pauvre, pour changer de place la misère, pour la transporter des comtés agricoles, où elle est extrême et sans remède, dans les comtés industriels où il y avait quelque espoir de trouver du travail et du pain. »

Quel pouvait être le résultat de ce procédé? Arrachée à ses habitudes sédentaires, la classe agricole est devenue nomade; elle encombre les cités manufacturières, jette la perturbation dans les salaires et fournit les cadres de cette armée de vagabonds et de mendiants qui sillonne les grandes routes et assiége les workhouses.

Je citerai, après E. Buret, une autorité que les plus fanatiques défenseurs de la propriété foncière ne désavoueront pas.

« Autrefois, — écrivait, en 1830, Walter Scott dans la *Quarterly Review*, — en Angleterre, chaque villageois avait sa vache et son porc, et un enclos autour de sa maison. — Là où un seul fermier laboure aujourd'hui, trente petits fermiers vivaient autrefois; de sorte que, pour un individu plus riche, il est vrai, à lui seul que les trente fermiers d'autrefois, il y a maintenant vingt-neuf journaliers misérables, sans emploi pour leur intelligence et pour leurs bras, *dont plus de moitié est de trop*. La seule fonction utile qu'ils remplissent, c'est de payer, quand ils le peuvent, une rente de 60 shillings environ par an, pour les cabanes qu'ils habitent. »

La Revue de Westminster disait, deux ans plus tard et d'une manière générale: « Nous vantons nos lumières,

nos progrès, et le cultivateur, le paysan, descendent par degrés vers une situation que bientôt ils ne pourront plus supporter. »

Les rapports de la *commission des pauvres*, en 1835, établissent, de la manière la plus précise, qu'au point de vue matériel, *les journaliers anglais sont plus malheureux que les esclaves des colonies. Ce sont les douleurs, les humiliations de la servitude, sans le pain de la servitude.*

Trente-et-un chefs de famille de Bedlow, comté de Bukingham, adressèrent alors au commissaire-adjoint une lettre contenant les détails suivants:

« La paroisse paye, *à chaque chef de famille*, 7 *shillings par semaine.* Pendant le temps de la moisson, qui dure quatre à 5 semaines, ils peuvent gagner 15 shillings la semaine; mais c'est là, pour toute l'année, le seul salaire dont ils soient rassurés. Il leur faut donc, pour vivre, la subvention de la taxe, et il ne reste absolument rien pour l'habillement, le logement et le combustible. Bienheureux! si les gains de la moisson leur permettent de payer leur loyer, qui monte à 60 shillings. »

Voici un échantillon du langage de ces malheureux: « Beaucoup de nous, quand ils se présentèrent, devant les magistrats, à deux heures n'avaient pas mangé depuis la veille. Nous ne demandons pas mieux que de louer bien cher un petit champ pour y planter des pommes de terre, mais personne ne peut nous en procurer.

En 1830, à l'ouverture de la session, alors que l'Angleterre se félicitait *officiellement de l'augmentation de son commerce d'exportation*, la couronne était obligée de faire au Parlement les aveux les plus significatifs sur les progrès de la misère, et de confesser l'impuissance du Gouvernement.

« Sa Majesté vous fait savoir, disait au nom du Roi le chancelier, que pendant l'année dernière l'exportation des

produits des manufactures anglaises a excédé celle de toutes les années précédentes.

« Sa Majesté est affligée de voir que, malgré ces signes de l'activité du commerce, la détresse se montre dans quelques parties du royaume, parmi les classes des agriculteurs et des manufacturiers.

« Il serait consolant pour les sentiments paternels de sa Majesté, de voir proposer des mesures propres à éloigner l'état de gêne de toutes les classes de ses sujets, et qui seraient en même temps compatibles avec l'intérêt général et permanent de la nation. »

En 1833, une enquête eut lieu afin de préparer la loi d'amendement sur la taxe des pauvres: — il faudrait la copier tout entière pour mettre le lecteur à même d'apprécier l'état de misère de l'Angleterre, à cette époque. J'en tirerai seulement ce fait: dans l'Oxfordshire, les fermiers disaient qu'ils pourraient employer un beaucoup plus grand nombre de bras, mais que la taxe ne leur laissait rien pour les payer. Et, en effet, je trouve que dans la paroisse de Ramsden, — et ce n'était certainement pas la seule, — la taxe des pauvres montait à 28 shillings par acre de terre cultivée, et qu'une propriété louée 648 livres, franche de taxe, payait 427 livres pour la liste civile du paupérisme, en 1833.

La loi de 1834 a eu pour objet de supprimer toute distribution à domicile; son but était de forcer les pauvres à ne plus compter que sur eux-mêmes, en ne leur accordant de secours qu'au prix de leur liberté et d'un travail purement mécanique qui épuise rapidement les forces.

Les espérances qu'on avait fondées sur le bill de 1834, ont-elles été réalisées? — Non; — ainsi que je le démontrerai plus tard, en traitant spécialement de la loi des pauvres. — L'encombrement des workhouses força

de revenir successivement à l'ancien système, soit par les distributions en nature, soit en accordant un supplément de salaire aux ouvriers valides.

Quant à la période qui s'est écoulée entre l'année 1840 et le rappel des lois sur les céréales, c'est-à-dire jusqu'en 1846, je continuerai à invoquer des témoignages non moins incontestables.

En 1845, le salaire était encore de 7 à 8 shillings (8 fr. 75 c. à 10 fr.) par semaine, dans les comtés agricoles les moins favorisés. Dans les comtés du centre ou du nord il allait jusqu'à 10 et 12 shillings (12 fr. 50 c. et 15 fr.); mais tous les auteurs s'accordent à reconnaître qu'à moins de 15 shillings par semaine, l'ouvrier des champs ne peut nourrir sa famille. Et peut-être devrait-on se demander si cette rétribution est suffisante pour les besoins indispensables d'un ménage composé en moyenne, d'au moins cinq personnes? En effet, il est admis généralement par les économistes qu'en Angleterre, l'ouvrier des champs n'a pas huit mois de travail chaque année, ce qui réduirait, à ce compte, ses ressources à 520 fr. par an; de cette somme il faut rabattre 75 fr. de loyer et 281 fr. 25 c. de blé, à raison d'un quarter par tête valant 45 sh. (56 fr. 25 c.) (le quarter représente deux hectolitres quatre-vingt dix litres). Les dépenses absolument nécessaires de logement et de pain prélevées ne lui laissent donc que 163 fr. 75 c. par an, pour vêtements, chauffage, éclairage, supplément de nourriture et besoins de ménage, soit 9 centimes par tête et par jour.

Encore une fois, peut-on considérer comme suffisante une pareille rémunération?

Les commissaires spéciaux de la loi des pauvres ont publié, en 1843, un rapport sur l'emploi des femmes et des enfants dans l'agriculture, et n'ont pas hésité à constater combien le salaire et les conditions de travail et

de moralité ont été affectés par cette révolution économique.

Destruction des liens de famille, avilissement des gages, telle a été la première conséquence de ce nouvel état de choses. Pour subvenir à l'exiguïté de son salaire, le journalier des campagnes a dû envoyer aux champs sa femme et ses enfants, et le malheureux, en agissant ainsi, a rivé plus étroitement la chaîne qui l'attachait à la misère.

Dans les comtés du sud, quand un chef de famille reçoit des secours de la charité publique, la paroisse a le droit de lui enlever ses enfants à l'âge de 9 ans, et de les mettre en apprentissage dans les fermes, pourvu que l'endroit où ils sont envoyés ne soit pas à plus de quarante milles de distance. Cet abus constitue un véritable esclavage, et on a pu l'appeler la traite des enfants pauvres, sans aller au-delà de la vérité.

Le régime des apprentis, dans les fermes, est déplorable; les enfants sont en butte aux plus mauvais traitements et complètement privés d'instruction. Il dépend du maître de leur défendre toute communication avec leur familles, de sorte que, dégoûtés du travail, sevrés de relations extérieures, ils n'aspirent qu'à briser le joug de la discipline, et forment des recrues pour le vagabondage ou le crime. L'Enquête ne laisse aucun doute à cet égard.

Ces quelques mots prouvent surabondamment que la position des ouvriers agricoles n'a fait que s'aggraver. Ce qui était vrai en 1830, en 1840, l'était encore en 1846, quand est intervenu le changement de législation sur les céréales.

Depuis 1846 que s'est-il passé?

Nécessairement le prix de la journée devait subir une réduction motivée sur la diminution du prix des céréales, et l'Enquête démontre que, dans cette règle de pro-

portion, le salaire, impuissant comme toujours à se défendre, a été sacrifié.

Les comtés agricoles, dont l'Enquête s'est occupée jusqu'à ce jour, sont au nombre de quinze; ce sont les comtés de Buckingham, Berks, Wilts, Oxford, Devon, Somerset, Cornouailles, Dorset, Suffolk, Durham, Northumberland, Cumberland, Hampshire, Norfolk et Essex. Est-ce assez pour donner une mesure exacte de la situation moyenne de l'agriculture en Angleterre? Il n'est pas permis d'en douter, car les conditions sont partout les mêmes, et la détresse ne varie que du plus au moins. On remarquera, d'ailleurs, que s'il en était autrement, s'il s'agissait d'une différence considérable, l'équilibre ne tarderait pas à se faire entre tous les comtés.

« Dans les comtés de Buckingham et d'Oxford, dit l'auteur de l'Enquête, les journaliers recevaient, il y a peu de temps, 10 shillings 6 deniers, et même 11 shillings, par semaine (13 fr. 12 c. et 13 fr. 80 c.), mais depuis, ils ont été réduits à 10 shillings (12 fr. 50 c.) et même à 9 shillings 6 deniers (11 fr. 88). Et si l'on juge d'après le niveau qui tend à s'établir, on sera conduit à prendre 9 shillings (11 fr. 25 c.) comme la moyenne du salaire dans ces deux comtés.

« Dans les comtés de Berks et de Wilts, compte fait de l'élévation des salaires pendant la moisson, la moyenne pour l'année ne dépassera pas 7 shillings 6 deniers (8 francs 75 centimes) par semaine.

« Ordinairement, les femmes n'ont que 6 deniers (60 c.) par jour, et pendant la dernière moisson, elles n'ont pas obtenu dans le Wiltshire plus de 3 shillings 6 deniers 4 francs 12 centimes) par semaine. »

Voici un exemple, cité par l'Enquête, qui montre la position normale d'un journalier dans le Wiltshire: il s'agit d'un père de famille ayant sept enfants, dont l'aîné

était une fille de huit ans; son salaire avait été de 8 shillings (10 francs) par semaine, pendant plusieurs mois, mais au moment où il se rencontra avec le correspondant du *Morning Chronicle*, il ne gagnait plus que 7 shillings (8 francs 75 centimes), et c'était sur cette somme qu'il devait subvenir aux besoins de neuf personnes.

Le correspondant du *Morning Chronicle* ayant voulu connaître les budget de cette famille, telles furent les réponses qu'il obtint:

— « Quand vous paie-t-on? — Le samedi soir, quelquefois seulement tous les quinze jours.

— « Quel est l'emploi de votre argent? — Je commence par mettre de côté 1 shilling pour le loyer. Je vais ensuite chez l'épicier faire les provisions de la semaine et prendre quelque chose pour notre dimanche. J'achète deux onces de thé pour 6 deniers (60 cent.), mais bien que le sucre soit bon marché, je suis trop pauvre pour faire cette dépense. Parfois, nous avons un peu de mélasse, mais rarement, et nous prenons le thé pur.

— « Achetez-vous de la viande? Quelquefois le dimanche, nous avons un morceau de lard, d'une demi-livre qui coûte à peu près 5 deniers (50 cent.).

— « Une demi-livre pour neuf personnes? Oui: c'est à peine pour nous en donner le goût; mais nous ne pouvons même nous permettre cette dépense, les autres jours de la semaine.

— « Achetez-vous votre pain ou le faites-vous vous-mêmes? — Nous l'achetons, au fur et à mesure de nos besoins. Nous ne faisons pas assez de feu pour le faire nous-mêmes et je le regrette, car il y aurait une grande économie.

— « Combien mangez-vous de pain, vous, votre femme et vos enfants? — Sept gallons de pain au moins.

— « Qu'est-ce qu'un gallon de pain? — C'est un pain qui pesait autrefois 8 livres et 11 onces, mais aujourd'hui,

il est rare qu'il dépasse 8 livres. Les fournisseurs de la maison des pauvres se trompent, quand ils lui donnent un poids de plus de 8 livres.

— « Quel est le prix du gallon? — 10 deniers (1 fr.). Le pain n'est pas cher, aujourd'hui, mais le boulanger se rattrape souvent sur le poids.

— « Sept gallons de pain à 10 deniers chaque, ne font-ils pas 5 shillings 10 deniers (7 fr. 40 c.)? — Cela doit être, puisque vous le dites.

— « Mangez-vous toujours sept gallons de pain par semaine? — Non, rarement plus de six.

— « Alors vous dépensez 5 shillings (6 francs 25 cent.) chez le boulanger, et vous remplacez la différence par des pommes de terre et des choux? — Oui.

— « Que faites-vous de l'argent qui vous reste? — Nous achetons, parfois, un cent de charbon qui nous coûte 1 shilling ou 1 shilling et 1 denier 1/2, argent comptant, et que nous payons 1 shilling 4 deniers, en demandant crédit. Pour un qui paye comptant, il y a quarante ouvriers qui ne le peuvent pas.

— « Combien de temps vous dure un cent de charbon? — A peu près quinze jours.

— « Le combustible vous revient donc à 8 deniers (80 cent.) par semaine? — Oui.

— « Achetez-vous encore autre chose? — Un peu de beurre salé, valant de 6 deniers 1/2 à 10 deniers (de 65 cent. à 1 fr.) la livre. Nous allons, comme de raison, au meilleur marché, et certainement, monsieur, c'est tout au plus quelquefois, si ce beurre serait bon à graisser une voiture.

— « Mais il me semble que votre argent doit être bien près de sa fin. Comment pouvez-vous acheter du beurre? — Nous n'en avons pas toujours; il faut pour cela se priver d'un autre côté.

— « Avec quoi achetez vous vos vêtements? — Sans l'excédant de salaires que nous donne la moisson, il nous serait impossible de nous en procurer. »

Et, en effet, dit le *Morning Chronicle*, on est obligé de se demander comment ces pauvres gens peuvent vivre avec un budget calculé pour neuf personnes, — beaucoup de familles sont plus nombreuses en Angleterre, — sur une recette de 8 shillings par semaine, et dont voici le détail :

Loyer.	1 shill.	» den.
Thé.	»	6
Lard.	»	8
Pain.	5	»
Potasse et savon. .	»	5
Combustible. . . .	»	8
	8 shill.	»

« Ce n'est pas une exception, dit l'auteur de l'Enquête; l'ouvrier dont il s'agit avait touché ce que les journaliers du Wiltshire ont gagné, en moyenne, pendant les derniers neuf mois. » Dira-t-on qu'il n'a pas été tenu compte des quelques petits avantages que le journalier trouve auprès du fermier et qui sont de nature à rendre sa position plus supportable; que, par exemple, il peut élever un porc? L'auteur de l'Enquête répond que cela est magnifique sur le papier, mais que dans les comtés de Buckingham, de Berks, de Wilts et d'Oxford, sur douze journaliers, on en compte un seul qui élève un porc, et encore est-il bien rare qu'il puisse en manger sa part.

Pour les domestiques de ferme, le salaire est également en baisse; à la foire de Thame, dans le Wiltshire, la réduction a été d'un shilling par semaine; le salaire n'est plus que de 7 shillings, et, selon toute apparence, il

descendra, avant peu, à 6 shillings (7 fr. 50 cent.) Les fermiers des comtés de Wilts et de Berks sont convenus, dans leurs assemblées, d'adopter cette base.

— « Mon maître, disait un journalier, ne diminue pas encore les salaires, mais il sait bien rattraper ce qu'il paye en plus. — Combien donne-t-il? 8 shillings (10 fr.) — Et comment fait-il pour regagner la différence entre 8 et 6 shillings? — Comment? Il renvoie une partie de ceux qu'ordinairement il conservait pendant l'hiver. Indépendamment de l'économie qu'il réalise de cette façon, il trouve le moyen de faire faire aux ouvriers une journée plus longue qu'autrefois. — Quel motif donnent les fermiers pour réduire les salaires? — Ils disent que la vie est à meilleur marché. — Est-ce vrai? — Oui, le pain se vend moins cher, ainsi que le sucre et le thé, pour ceux qui peuvent en acheter. La viande aussi a baissé de prix, mais cette diminution est presque insignifiante. — Comment font pour vivre les ouvriers qui ne gagnent que 6 shillings (7 fr. 50 c.)? — Je ne sais pas; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est étonnant qu'ils puissent vivre. Si le bon Dieu ne s'en mêlait pas, ils ne vivraient pas. »

Et cet ouvrier répétait avec indignation: — « Non, non, ils ne peuvent pas vivre! »

Les fermiers ne se contentent pas de réduire les salaires; dans quelques endroits, et notamment à Mere ils s'entendent pour ne payer leurs ouvriers que par quinzaine, et les forcer à recevoir un boisseau de blé tarifé par eux à 6 shillings. Or, c'est du blé avarié, du blé de rebut qu'ils leur donnent à ce prix, tandis que, sur tous les marchés du Wiltshire, le meilleur blé se vend à raison de 8 shillings le boisseau. Ainsi, ce n'est pas assez de leur faire payer 6 shillings ce qui n'en vaut que 8; ils les volent sur la qualité et les mettent, de plus, dans la nécessité de payer environ un shilling au meunier, par ce moyen,

leur salaire est reduit à 10 shillings par quinzaine, c'est-à-dire à 6 fr. 25 cent. par semaine.

En quittant les comtés de Buckingham, de Berks, de Wilts et d'Oxford, le correspondant du *Morning Chronicle* parcourut les comtés de Devon et de Somerset, et se rencontra, dans le voisinage d'Exmouth, au milieu d'une nombreuse réunion d'agriculteurs. Il put se faire renseigner sur le taux des salaires dans un rayon considérable, et il en résulta pour lui la preuve que partout, depuis deux ans, le salaire diminuait sensiblement.

Dans le Devonshire et dans le Somerset, la moyenne des salaires se tient, en général, entre 7 shillings 6 deniers et 8 shillings (9 fr. 40 c. et 10 fr.).

Les femmes sont plus généralement employées dans le Somerset que dans le Devonshire, non-seulement parce que l'importance des fermes-laitières y est beaucoup plus grande, mais aussi parce que le salaire dont elles se contentent les fait préférer aux hommes, pour certains travaux. Ainsi, elles préparent la terre pour les navets, plantent des pommes de terre, sarclent les champs, ramassent les pierres, vannent le blé, remplissent et quelquefois conduisent les charrettes de fumier, et cela moyennant 7 ou 8 deniers par jour, pour moins encore, dans quelques contrées. Pendant la récolte, leur salaire s'élève jusqu'à 6 shillings (7 fr. 50 cent.) par semaine. C'est une mortelle concurrence pour les hommes.

« En somme, et à part de bien rares exceptions, il faut reconnaître, dit l'Enquête, que, dans les comtés de Somerset et de Devon, il y a un nombre considérable d'individus réduits à une telle misère, qu'il est impossible d'imaginer qu'ils puissent tomber plus bas. Si le sort des célibataires est tolérable, et cela ne peut s'appliquer qu'aux domestiques de ferme, il y a des centaines, des milliers de familles, avec quatre ou cinq enfants, dont

l'existence dépend uniquement du salaire du mari, parce que les enfants sont trop jeunes et la mère trop occupée pour travailler, et ce salaire ne dépasse pas 7 shillings (8 fr. 75 cent.) par semaine, somme de laquelle il faut déduire les temps de chômage.

Le salaire du journalier varie considérablement dans les différentes parties du comté de Suffolk. Avant la récolte, le maximum pour l'ouvrier des champs était de 9 shillings (11 francs 25 centimes) par semaine; dans quelques endroits, principalement dans la division occidentale, le salaire ne s'élevait pas au-dessus de 8 shillings (10 francs). Depuis la moisson, il y a eu une réduction générale de 1 shilling par semaine, et, dans le voisinage de Clare et de Cavendisch, les fermiers ont pris la résolution de mettre le salaire à 6 shillings (7 fr. 50 cent.) pour les hommes mariés, et de le réduire proportionnellement pour les femmes et les célibataires.

Pendant la fenaison et la moisson, les salaires sont plus élevés, mais la majorité des journaliers n'a rien à faire durant l'hiver, et ils sont forcés de s'endetter, heureux quand le salaire extraordinaire de la moisson leur permet de s'acquitter.

Si vous demandez à un journalier comment il s'arrange pour se loger, se nourrir, s'habiller avec un si maigre salaire, sa réponse invariable est celle-ci: — « Ah! pour sûr, je n'en sais rien. » C'est, en effet, un mystère inexplicable.

Les hommes non mariés ne gagnent ordinairement que 5 shillings; — ceux qui reçoivent 6 shillings sont en très petit nombre. En agissant ainsi, les fermiers croient diminuer les charges de la paroisse, mais jamais calcul n'a été plus faux; car, afin d'obtenir un salaire plus élevé, le journalier se marie prématurément, et, pour peu que la maladie suspende son travail, il tombe bientôt avec femme et enfants, à la charge de la paroisse.

« — Une somme de 8 à 9 sh. par semaine, ajoute l'Enquête, suffirait à peine à l'ouvrier, mais avec les réductions qui résultent du chômage, quelle qu'en soit la cause, il est impossible de comprendre comment il peut subsister. — « Il y a des semaines, disait un pauvre diable au correspondant du *Morning Chronicle*, où je gagne 4 shillings (5 fr.) seulement, d'autres où je gagne moins encore, et quand il pleut, nous ne gagnons rien du tout. »

« D'après les fermiers, la condition des journaliers serait aujourd'hui meilleure que jamais, et voici comment ils le démontrent;

« Avec 8 shillings par semaine et le blé à 42 shillings le quarter, les ouvriers sont plus heureux que s'ils gagnaient 9 shillings et payaient le blé 56 shillings. » — Mais, en réalité, le salaire n'est pas de 8 shillings, et, la plupart du temps, il ne va pas au-delà de 7 shillings; dans la dernière quinzaine, il a été généralement réduit à 6 shillings (7 fr. 50 cent.) » —

A ce sujet, l'Enquête produit le témoignage d'un ouvrier dont le salaire, avant la moisson, était de 1 shilling 4 deniers par jour, et qui, depuis, l'avait vu réduire successivement à 1 shilling 2 deniers et à 1 shilling.

« Nous pouvons, dit cet ouvrier, avoir plus de pain avec la même quantité d'argent, et c'est avantageux sans contredit, mais, en diminuant le salaire, les fermiers ne diminuent pas le taux des loyers. Lorsque je gagnais 9 shillings (11 fr. 25 c.) par semaine, je payais, pendant le même espace de temps, 18 deniers (1 fr. 87 cent.) de loyer, et il faut que je paye tout autant maintenant, bien que je ne gagne plus que 6 shillings (7 fr. 50 c.) par semaine. Les semailles sont presque finies, et nous allons nous trouver sans travail.

« *Quand nous n'avons pas d'argent pour acheter du pain, que nous importe qu'il soit cher ou à bon marché?* »

Dans la partie Nord du comté de Norfolk, l'ouvrier gagne, en moyenne, 9 ou 10 shillings (11 fr. 25 ou 12 fr. 50 cent.); dans la partie Est, le salaire est beaucoup plus bas. Dans les cantons du Sud et de l'Ouest, il varie entre 8 et 9 shillings (10 fr. et 11 fr. 25 cent.), (toujours non compromis le chômage). Il est encore moindre dans un grand nombre de paroisses, et la plupart du temps, il n'excède pas 7, souvent même 6 shillings (8 fr. 75 et 7 fr. 50 cent.). A Wymondham, un journalier, employé sur la ferme d'un des plus grands tenanciers du district, déclarait que, de 8 shillings (10 fr.), son salaire avait été réduit à 5 shillings 6 deniers (6 fr. 87 cent.) par semaine.

Dans la partie du comté d'Essex avoisinant la métropole, le salaire est de 10 shillings (12 fr. 50 c.) par semaine, chez les fermiers qui approvisionnent le marché de Londres.

Les parties Nord et Ouest du comté ont des salaires bien inférieurs; les prix sont invariablement de 2 à 3 shillings (2 fr. 50 à 3 fr. 75 cent.) par semaine plus bas que dans les autres localités. C'est dans le district qui touche au Sugolk, au Cambridge et au Hertfordshire et qui renferme notamment Saffron, Valden, Clavering, que se trouvent la plus grande détresse et le plus grand mécontentement.

A entendre les fermiers, la condition du journalier n'est pas aussi mauvaise qu'elle le parait. Le loyer de son cottage, suivant eux, est de 1 shilling (1 fr. 25 cent.), meilleur marché que partout ailleurs; mais cela n'est pas exact et l'auteur de l'Enquête s'est assuré que le loyer y est aussi cher que dans les districts où le salaire est le plus élevé. A Clavering, le loyer varie de 2 livres 10 shillings (62 fr. 50 cent.) à 3 livres 10 shillings (87 fr. 50 c.) et quelques cottages sont payés jusqu'à 4 livres (100 fr. par an.

Voici ce que disait, sur ce point, un gros fermier de Clavering au correspondant du *Morning Chronicle* : « Un journalier, avec une famille de cinq enfants, peut *presque* avec 6 shillings (7 fr. 50 cent.) par semaine, acheter assez de pain, *s'il le prend de la plus grossière qualité;* il paye généralement son loyer avec l'argent qu'il gagne à la moisson ; il obtient ses habits de façon ou d'autre, on les lui donne quelquefois : et quand il est sans travail, eh bien! alors nous le mettons au *workhouse.* Ainsi, vous voyez, Monsieur, que même avec un salaire de 6 shillings par semaine, il est *amplement* pourvu. »

Ces cruelles paroles donnent la mesure des sentiments froidement égoïstes qui animent la classe des fermiers. Des calculs sont faits avec la plus grande rigueur, pour préciser, non pas tant ce qu'il faut à l'ouvrier pour vivre, que ce dont il peut se passer sans mourir de faim, et lorsqu'il ne peut pas travailler, on se contente de lui donner asile dans une maison de force, où il est séparé de sa femme et de ses enfants.

Dans le comté de Durham, le salaire tend continuellement à baisser, et, pour excuse, le fermier prétend que le bas prix du blé lui fait une nécessité de cette réduction.

Le Northumberland est dans les mêmes conditions ; dans le Cumberland, le salaire était, il y a trois ou quatre ans, de 9 à 10 guinées (234 à 260 fr.) par an ; il est tombé à 7 ou 8 guinées (182 et 204 fr.)

Dans le Hampshire, le maximum du salaire est de 7 shillings (8 fr. 75 c.) par semaine.

Dès à présent, il est permis de tirer une conclusion des faits que je viens d'exposer. Cette conclusion est, de tout point, conforme à celle qui ressortira de l'examen des autres branches de la production anglaise : Dépression des salaires, accroissement de la détresse, impossibilité pour l'ouvrier de vivre en travaillant et de nourrir

sa famille. Voilà la position que l'Angleterre, si orgueilleuse des progrès de son agriculture, offre aux ouvriers des champs!

« En regard d'une situation si peu tolérable pour l'ouvrier, il n'est pas sans intérêt, dit l'auteur de l'Enquête, d'interroger les comptes fournis pour l'année 1847, par l'inspecteur des prisons. On y trouve que la dépense en moyenne, est pour chaque prisonnier, de 27 livres 9 shillings 9 deniers (687 fr. 15 c.); or, à 8 shillings (10 fr.) par semaine, un ouvrier fût-il occupé toute l'année, sans interruption ni chômage d'aucune sorte ne pourrait gagner que 20 livres 16 shillings (520 fr.), et jamais on doit le dire, il ne parvient à atteindre ce chiffre. Si la maladie l'épargne, les variations de l'atmosphère ou les vicissitudes des saisons le condamneront à perdre plus ou moins de journées ou de semaines, sinon de mois; mais, en supposant que par un privilége tout spécial, il échappe à ces accidents, et qu'il n'ait à penser qu'à lui-même, il se trouvera encore dans une moins bonne position que le voleur condamné à la prison. Que s'il a une femme et cinq enfants, comme cela existe communément, la moyenne de la dépense annuelle, pour chaque membre de la famille sera réduite environ à 3 livres (75 fr.) par tête, à peu près le neuvième de ce que coûte le prisonnier. »

Si toute la famille était en prison, au lieu de 20 livres 16 shillings, l'État lui payerait près de 200 livres (5,000 fr.).

La part de dépense afférente à chaque membre d'une famille composée de sept personnes, est de 1 shilling 1 denier 1/2 (1 fr. 40 c.); et dans le workhouse de Liskeard, l'un des mieux administrés qu'il y ait en Angleterre, la dépense de chaque pauvre, par semaine, est d'environ 2 shillings (2 fr. 50 c.), sans compter ce qu'il faut lui attribuer dans les frais généraux de l'établissement.

Quelles tristes réflexions ne surgissent pas de cette comparaison! Une nation qui se vante de marcher à la tête de la civilisation, qui se flatte de prendre l'initiative de toutes les mesures philanthropiques, condamne l'ouvrier honnête à envier le sort des coupables que la justice a frappés! — A ceux qui acceptent humblement la vie avec son cortége de misères et de douleurs, elle accorde pour récompense la liberté de mourir de faim, ou de végéter entre les étroites murailles des workhouses!

Digitized by Google

CHAPITRE DEUXIÈME.

Aspect général de la misère dans les comtés agricoles.

A ceux qui n'auraient pas été éclairés par les chiffres contenus dans le chapitre précédent, il est facile de montrer que l'insuffisance et l'incertitude des salaires ont jeté les ouvriers des champs dans la plus effroyable misère. Les tableaux se pressent, hélas! sous la plume, car deux volumes de l'Enquête peuvent à peine les contenir.

Au carrefour des routes qui sillonnent les comtés agricoles, il n'est pas rare de rencontrer des groupes d'ouvriers, demandant aux passants l'aumône du travail. « Nous voilà forts et bien portants, disent-ils d'une voix suppliante : ne voulez-vous pas nous donner à travailler. » Il était réservé à l'Angleterre de faire descendre le droit sacré du travail jusqu'à la mendicité, et ce fait, emprunté à une source authentique, explique les tristes effets de la concurrence, qui livre les journaliers au bon plaisir des fermiers, en même temps qu'il fait pressentir les souffrances de la population rurale.

Après avoir décrit les misérables habitations dans lesquelles s'entassent les ouvriers des campagnes, l'Enquête, à laquelle j'emprunte les renseignements qui vont suivre, déclare que *la position des sauvages de l'Amérique est cent fois préférable, que leurs wigwams sont des palais comparés aux masures habitées par les ouvriers, que leurs vêtements sont plus comfortables et leur alimentation plus substantielle.* Ainsi, après avoir parcouru l'échelle de la civilisation moderne, le peuple anglais est tombé, de l'aveu des journalistes de Londres, au dessous des peaux-rouges d'Amérique, et ce n'est pas seulement pour le bien-être matériel que la comparaison entre le sauvage et le paysan anglais est à la honte du second: pour l'ignorance et l'abrutissement, il ne le cède en rien aux Indiens. Ce jugement de l'Angleterre sur elle-même est si grave, que nous relaterons plus loin les propres paroles dans lesquelles il est porté.

Je ne suivrai pas l'Enquête dans la description générale qu'elle donne des logements où croupit la population rurale. A quoi bon dire, en effet, que les masures occupées par les ouvriers des champs sont des monceaux de ruines, qu'il est impossible d'y arriver sans marcher dans la fange, que la porte et les fenêtres laissent passer la pluie et le vent, que le sol des chambres est boueux et humide, que les habitants de ces tristes demeures sont couverts de haillons et de vermine, exténués par la fièvre et la faim; qu'une seule chambre réunit pêle-mêle, sur des amas de paille putréfiée, la mère, le père et les enfants de tout age et de tout sexe? Ce n'est pas chose nouvelle dans l'heureuse Angleterre, et déjà la métropole a habitué le lecteur à ces images navrantes.

Tous les comtés visités par le correspondant du *Morning Chronicle* offrent invariablement le même spectacle, et c'est à peine si je mentionnerai, après lui, le village

de Towersey, à environ un mille de Thame dans l'Oxfordshire, comme offrant le spécimen le plus complet de la misère dans les campagnes.

La population agricole qui se groupe autour des grandes communes rurales n'est pas dans de meilleures conditions d'aisance et de salubrité, que celle qui réside dans les villages exclusivement agricoles. Salisbury, Aylesbury et Windsor n'ont rien à envier aux habitations désolées des comtés d'Oxford et de Buckingham. Le quartier de Duck End à Aylesbury défie toute description et Windsor n'a pas changé depuis 1832, alors que le Parlement le classait comme une des plus sales villes du royaume.

Quels ravages le choléra ne fit-il pas dans ces villages où la fièvre de la faim lui préparait depuis si longtemps des victimes? A cinq milles d'Aylesbury, est un hameau du nom de Gibraltar, dans lequel le choléra sévit avec une si épouvantable rigueur, qu'un seul jour suffit pour décimer la population!

Veut-on connaître à quel taux s'élève le loyer de ces misérables cottages? Il varie, d'après l'Enquête, entre 6 et 2 shillings (7 fr. 50 et 2 fr. 50 c.) par semaine, et n'a d'autre règle que le caprice ou l'avidité du propriétaire.

Il y a un instant, l'auteur de l'Enquête, en décrivant l'horrible détresse qui règne parmi la population rurale des comtés de Buckingham, d'Oxford, de Berks et de Wilts, déclarait qu'il ne pouvait avoir à faire de plus tristes révélations sur les autres contrées. Cependant, avant d'aborder le Devonshire et le Somerset, il est obligé de convenir que ces comtés ont, de temps immémorial, le triste renom de contenir la population la plus malheureuse des districts agricoles, et qu'ils sont au dernier degré de l'échelle dont le Lincolnshire occupe le sommet. Partout, des ruines habitées, quoique inhabitables. Ici, c'est une maison composée de quatre chambres,

contenant chacune une famille entière. Là, c'est une masure dont le toit s'est écroulé sur le premier étage et dont le rez-de-chaussée sert de cuisine, de salle à manger, de chambre à coucher, de tout enfin, à une famille de sept personnes. Et ces échantillons de la misère ne vont pas se cacher au milieu de terres; on les voit s'étaler au bord des grands chemins, comme pour rendre plus manifeste le dénûment des ouvriers et la dureté des propriétaires.

« S'il en est ainsi sur la route, dit l'Enquête, quel aspect doivent offrir les constructions de l'intérieur! Non seulement, on n'y bâtit point de maisons neuves pour les besoins d'une population qui ne cesse de s'accroître; mais, loin de réparer les vieux cottages, on les laisse tomber en ruines, si même on n'active pas leur chute. Dans une paroisse située entre Houlton et la côte, et qui appartient, pour la plus grande partie à sir Edward Elton, *la diminution du nombre des habitations* paraît être érigée en système. Sur les terres de sir E. Elton, six cottages tombent d'eux-mêmes ou sont démolis chaque année. Comme chaque cottage est habité, en moyenne, par sept personnes, le propriétaire débarrasse, grâce à ce moyen, ses terres d'environ quarante personnes chaque année, et diminue d'autant la taxe qu'il supporte pour l'entretien des pauvres. Il est vrai que, souvent, les locataires expulsés trouvent un asile chez leurs voisins et restent ainsi à la charge de la paroisse; mais, avec le temps, les maisons disparaîtront, les unes après les autres, et sir E. Elton, ainsi que ses pareils, seront délivrés d'une population qui n'a, pour ainsi dire, d'autres ressources que la taxe des pauvres. C'est ce qu'on appelle *éclaircir* un domaine *(clear an estate)*, car la langue anglaise sait trouver des formules hypocrites pour tous les crimes de l'aristocratie. Puis à mesure que tombent les bâtiments, que le vide se fait sur un domaine,

dans une paroisse, toutes les terres sont converties en pâturages, l'élève du bétail remplace les céréales, l'animal exproprie l'homme. Voilà le but que se proposent tous les grands propriétaires fonciers! *Solitudinem faciunt*, ils créent la solitude autour d'eux pour produire à meilleur marché, et payer moins d'impôts.

« Les cottages sont généralement construits en boue mêlée de petites pierres; ils se composent de deux chambres. Les fenêtres sont des espèces de trous pratiqués dans la muraille et fermés par un treillis de plomb dans lequel s'enchâssent des tessons de bouteilles, en guise de vitres! Quand les tessons font défaut, on les remplace par des lambeaux de papiers, des haillons ou quelque débris de tôle rouillée, de sorte que la fenêtre, loin d'éclairer, n'est bonne qu'à intercepter la circulation de l'air. »

Lorsque les familles sont nombreuses, et il en est trop souvent ainsi, qu'on pense ce que doivent souffrir ces malheureux, dans un logis aussi exigu. L'auteur de l'Enquête, voulant voir l'étage supérieur d'une des plus misérables maisons de la paroisse de Southleigh, ne trouva pour escalier qu'une échelle perpendiculaire qui donnait accès par un trou dans le grenier. C'était par là, que des enfants de deux ou trois ans étaient obligés de monter et de descendre, et peu de jours se passaient sans chute. Heureusement que le sol sur lequel ils tombaient était humide et détrempé.

« La maison adossée à ce cottage n'avait ni une meilleure apparence, ni une plus convenable distribution. Les parois avaient dû jadis être couvertes de lierre, car des racines s'en voyaient encore dans le mur, d'où l'on n'osait les arracher, de peur de faire écrouler tout l'édifice. Ce triste logis était désert, et il allait bientôt disparaître. La pauvre femme qui l'habitait était morte depuis six semaines, après une longue et cruelle maladie;

la mort de cette infortunée créature avait été avancée par l'insalubrité de son logement. Les fenêtres n'avaient point de vitres, et la température était la même au-dedans qu'au dehors. Le vent s'engouffrait dans cette triste cabane, la pluie y entrait, inondait le plancher, quelquefois le lit; et dans les tourmentes de l'hiver, la chambre se remplissait de neige. »

Et veut-on savoir quelle était la malheureuse qui subit cette douloureuse agonie et ne dut une consolation dernière et stérile qu'à des voisins aussi pauvres qu'elle? Une femme qui, pendant vingt-cinq ans, avait été au service du propriétaire! A ce propos, l'auteur de l'Enquête cite l'exemple d'un cheval du même comté, auquel son maître était si attaché que, lorsqu'il en arriva à ne plus pouvoir manger de fourrage, on le nourrissait de cordiaux et de sucre pour prolonger son existence. « Hélas! la pauvre Betty n'a pas été si heureuse! s'écrie le correspondant du *Morning Chronicle!* »

L'humidité qui règne dans tous ces cottages a déterminé de cruelles maladies chez le plus grand nombre de leurs habitants. Partout, pour ainsi dire, le plancher, qui est de terre, semble avoir été récemment inondé, et c'est, en effet, ce qui arrive après les grandes pluies. Il faut alors pomper l'humidité avec des paquets de guenilles, en guise d'éponges, et aller exprimer l'eau au dehors sous peine de voir l'habitation changée en mare bourbeuse.

Ce qu'il y a d'infâme, c'est que ces habitations misérables sont louées à des prix relativement élevés. La moyenne du loyer de ces cottages est de 50 shillings (62 fr. 50 cent.) par année.

En présence de cette profonde détresse, le correspondant du *Morning-Chronicle* n'a pu se défendre de craintes sérieuses, sur l'avenir des classes qu'il appelle supérieures. Partout, il a vu germer la désaffection, la colère

et la haine contre les propriétaires, *sans exception*, et il pense que, même en laissant de côté toute considération de devoir et de charité, la prudence fait une loi aux propriétaires d'adopter une ligne de conduite plus sage et plus humaine. Les ouvriers commencent à comprendre, en effet, qu'ils ont le droit de vivre, et ils disent qu'ils n'y parviendront pas, aussi longtemps que la terre sera concentrée dans un petit nombre de mains, au lieu d'être attribuée « *viagèrement à qui la cultive.* » En retrouvant ces idées à peu près chez tous les ouvriers des champs, l'auteur de l'Enquête se demande « où s'arrêtera cette tendance socialiste, dont le succès paraît d'autant plus assuré, qu'elle s'accomplit librement et fatalement dans les intelligences, sans foyer de propagande politique et sans autre école que celle de la misère. »

L'auteur de l'Enquête mentionne, d'une manière spéciale, l'aspect repoussant et les scènes de désolation que présentent les maisons appartenant aux paroisses dans les comtés de l'ouest et du sud. « J'ai visité, dit-il, l'un de ces bâtiments, situé sur les limites du Devonshire et du Cornouailles, à peu de distance de Launceston. Il comprenait deux maisons composées chacune de deux chambres. Chaque chambre renfermait une famille; dans la première, logeait un ménage, mari, femme et cinq enfants; dans la seconde, une famille de dix personnes. Cette dernière chambre n'avait que deux lits, occupés l'un par le père, la mère et deux enfants; l'autre, par six enfants couchés tête-bêche. L'aînée des filles avait quinze ou seize ans; l'aîné des garçons quatorze ou quinze. Il semblait que l'on ne pût demeurer dans cette pièce, sans être asphyxié. Les lits étaient grands et remplissaient presque toute la chambre; aussi, quand les membres de la famille étaient au complet, fallait-il mettre les plus jeunes sur les lits pour que le reste trouvât place.

« C'est l'état normal de tous les pays que j'ai parcourus ; il existe malheureusement de bien rares exceptions, et encore, quand on les rencontre, est-on obligé de reconnaître qu'entre l'extrême misère et le plus étroit bien-être, il y a place pour d'horribles souffrances. — Oui, dans tous les comtés, la misère est générale, et je ne puis trouver de couleurs assez variées ni assez sombres pour reproduire ces tableaux désolants. Qu'on reste pénétré de cette vérité, que la pauvreté est partout, et qu'il n'y a, à tout prendre, de différence que dans l'intensité de ce fléau universel. »

J'ai déjà placé au chapitre précédent l'interrogatoire d'un journalier du Wiltshire ; pour édifier plus complètement le lecteur, je ferai passer sous ses yeux les réponses d'un ouvrier de Southleigh, dont la position semble meilleure que celle de la plupart de ses voisins. On jugera sur cet échantillon, jusqu'où va la détresse qui pèse sur cette classe nombreuse de travailleurs.

La famille dont parle l'Enquête se composait de cinq personnes, le père, la mère, un fils et deux filles ; le père et le fils gagnaient 7 shillings (8 fr. 75 c.) par semaine, quand ils avaient de l'ouvrage ; la fille aînée, qui faisait de la dentelle au tambour, gagnait aussi quelque chose, mais ni les uns ni les autres n'étaient continuellement occupés. Il y avait vingt ans qu'ils habitaient la même maison, au loyer de 1 shilling par semaine ; mais, depuis un an, ils n'avaient pu payer le propriétaire qui les poursuivait pour les faire déguerpir.

« Le cottage avait deux chambres, les murs étaient de boue et de pierres, le toit de chaume ; chaque chambre n'avait qu'une fenêtre ; trois des murs extérieurs présentaient de larges crevasses, dont l'une qui s'étendait du haut en bas sur toute la façade, attaquait un des angles et menaçait très-sérieusement la stabilité de ce frêle abri.

« Toute la famille couchait dans la chambre du haut; c'était une pièce mal éclairée par une étroite fenêtre et prête à tomber en débris. Le plancher cédait et craquait sous les pas; l'atmosphère y était empestée.

— « Eh bien, demanda l'hôtesse de ce triste réduit à l'auteur de l'Enquête, croyez-vous qu'on mettrait des cochons dans cette masure?

« Elle venait d'allumer quelques branches de fagots.

— « Que faites-vous? lui demanda le correspondant du *Morning-Chronicle:*

— « Le diner.

— « De quoi se compose-t-il?

— De *broths.*

— « Des *broths*? qu'est-ce que cela?

— « Attendez, vous allez voir. »

« Elle posa sur le feu une marmite à moitié pleine d'eau. Quand l'eau commença à bouillir, elle y mit un peu de sel, puis un petit morceau de gras qui lui avait été donné le matin par la femme du curé, et enfin des morceaux de pain de la dimension d'une bouchée. Au bout de quelques minutes, elle enleva la marmite, en versa le contenu dans un plat, et le diner de la famille, se trouva servi. C'était, en réalité, du pain et de l'eau chaude.

— « Ne mangez-vous jamais de viande de boucherie?

— Nous ne pourrions jamais!

— « Je croyais que vous exploitiez un carré de terrain?

— « Oui, monsieur, mais nous ne semons plus de pommes de terre.

— « Pourquoi?

— « Nous avons peur de la maladie.

— « Est-ce une perte pour vous?

— « Oui, monsieur, une très-grande.

— « Le pain est-il meilleur marché qu'autrefois?

— « Oui, monsieur.

— « Alors vous êtes plus heureux?

— « Nous le serions, *si le salaire n'avait pas baissé*, et si nous avions des pommes de terre. Mais, *si bon marché que soit le pain, il faut gagner pour le payer, et l'ouvrage ne va pas.* »

Dans cette douloureuse investigation, rencontrera-t-on du moins une contrée où le sort des ouvriers ruraux soit plus satisfaisant? Hélas! non. A chaque pas, la misère présente de nouvelles perspectives.

Dans le Cornouailles, il y a un, deux, trois, et même quatre locataires et sous-locataires, par chaque maison qui se compose, au maximum, de deux chambres. Le principal locataire entasse sa famille dans l'une de ces chambres et abandonne l'autre aux sous-locataires. Dans une maison visitée par l'auteur de l'Enquête, trois hommes occupaient un lit; mais, en général, il y a deux lits dans la chambre des sous-locataires, et chaque lit est partagé par deux individus. Sur la question qui lui fut faite, la maîtresse d'un de ces logis répondit qu'elle payait 4 livres (100 fr.) de loyer par an, sans compter la taxe des pauvres, qui monte à plusieurs shillings dans le courant de l'année. « Les pauvres du workhouse, ajouta-t-elle, sont bien mieux que nous, et cependant c'est nous qui payons pour les nourrir. »

« Je venais justement, poursuit le correspondant du *Morning-Chronicle*, de visiter le workhouse, et je ne pouvais contester l'exactitude de cette assertion. Il n'y avait pas un des hôtes de ces maisons de charité, qui ne fût plus convenablement logé et nourri que l'ouvrier.

« Les quarante-cinq mille individus qui s'adonnent aux travaux de l'agriculture dans le comté de Cornouailles, ne sont pas dans une position préférable à celle qui

vient d'être décrite. Écoutons ce paysan: « Notre chambre à coucher, dit-il, était occupée par moi, ma femme, mes cinq enfants et deux femmes qui étaient sur le point d'accoucher. Après leur délivrance, qui eut lieu dans la même chambre, nous nous y trouvions onze personnes. Lorsque les femmes partirent avec leurs enfants, deux hommes les remplacèrent. »

A ce récit l'auteur de l'Enquête oppose un de ces contrastes si fréquents dans l'aristocratie d'Angleterre. — « Le voyageur qui parcourt les Highlands rencontre, entre Loch-Lomond et Glencoe, un joli petit lac près duquel, sur un coteau boisé, le marquis de Breadalbane a fait construire un somptueux rendez-vous de chasse. Derrière, à mi-côte, est la ravissante résidence de la meute de sa Seigneurie. C'est un charmant petit édifice, dans le style du temps d'Élisabeth, couvert en tuile et soigneusement protégé contre l'humidité par des calorifères. C'est là que se prélassent les chiens du noble marquis; — ses tenanciers de Saint-Martin ne se reconnaîtraient pas eux-mêmes, s'ils étaient assez heureux pour obtenir le plus petit coin dans ce chenil princier.

« Aussi, qu'arrive-t-il? Les meilleurs ouvriers de la paroisse de Saint-Martin émigrent en Amérique, et si la guerre survenait entre les États-unis et l'Angleterre, « *ils seraient des premiers à marcher contre leur ingrate patrie.* » Cette menace est écrite en toutes lettres dans l'Enquête et ce n'est pas la seule que l'excès de la misère ait arraché aux enfants désespérés de la Grande-Bretagne, — témoin les imprécations de la marine marchande.

« A Corfe, dans le Dorsetshire, on comptait, dans une maison partagée en deux chambres, quatorze individus, et cette maison était si délabrée qu'au dire de ceux qui l'habitaient — et ils n'exagéraient pas — le propriétaire

l'eût, à coup sûr, fait rebâtir s'il eût voulu y loger du bétail. »

Dans le même endroit, l'auteur de l'Enquête a trouvé, dans une horrible chambre, deux lits pour le père, la mère et cinq enfants; puis, dans un trou de six pieds de long sur cinq de large et autant de haut, couchait la grand-mère, agée de 76 ans, avec une petite fille de 11 ans. Le logement se louait à raison de 2 livres (50 fr.) par an.

Voici la description d'un cottage de Wortham, paroisse qui confine au Norfolkshire et au Suffolkshire:

« A l'extérieur, ce bâtiment offrait l'aspect de la misère et de la ruine. La chambre située au rez-de-chaussée ne renfermait que quelques débris de meubles. A l'étage supérieur, se trouvait un vieux fragment de lit, sur lequel couchaient le mari et la femme. Aux deux coins de la chambre, étaient deux monceaux de haillons indescriptibles, qui marquaient la place où sept enfants, dont l'aîné avait quatorze ans, reposaient la nuit. Il n'y avait pas de feu dans la chambre basse et la femme était en proie aux plus vives douleurs. La malheureuse s'attendait, d'heure en heure, à accoucher de son douzième enfant. Il ne lui en restait plus que sept, quatre étaient morts. Son mari n'avait pas d'ouvrage, et le loyer de son taudis n'était pas au-dessous de 4 livres (100 fr.).

A Coombs, près de Stowmarket, il y a un grand nombre de logements aussi misérables. Dans le cours des trois dernières années, cette localité, dont la population n'excède pas un millier d'habitants, compta soixante-dix individus condamnés à la transportation pour différents crimes, et principalement pour celui d'incendie. Entrons dans un de ces cottages de Coombs:

« La chambre du rez-de-chaussée est si basse, qu'on ne peut s'y tenir debout, même sans chapeau. Le plan-

cher est en briques et de quelques pouces moins élevé que le sol de la route. Lorsque le temps est pluvieux ou même humide, les habitants sont constamment obligés de balayer au dehors l'eau qui filtre au travers des briques du plancher ou qui entre par la porte de la rue, pour aller former une petite mare devant la cheminée qui est la partie la plus basse de la chambre. Partout, on voit l'humidité amener la moisissure. Quoique le temps fût sec, les briques suintaient. La femme souffrait d'un asthme et grelottait de froid, les pieds posés devant un maigre feu, dont la chaleur mourante était impuissante à sécher les jambages de la cheminée. A cette misérable hutte était attaché un petit bout de jardin. — « Mais il n'est pas assez grand pour nous payer de notre travail, me dit le mari. J'ai été obligé de vendre les pommes de terre de l'année dernière, et je n'en ai pas retiré ce que m'a coûté la semaille. — »

« Il était sans ouvrage depuis quelque temps; sa femme gagnait 1 shilling 6 deniers (1 fr. 38 c.) par semaine à laver du linge. Ils ne recevaient rien de la paroisse. — « On ne veut rien nous donner, dit cet homme, à moins que nous n'entrions au workhouse; mais, tant que j'aurai l'espoir de gagner une pièce de 6 pence, *ils ne me sépareront pas de ma femme.* — Non, non, s'écria celle-ci, *je me ferais arracher la chair de mes os, plutôt que de nous laisser séparer et renfermer comme des criminels.* Je n'ai rien fait pour mériter cela; j'ai travaillé de toutes mes forces toute ma vie durant, et voilà, maintenant, la récompense qu'on nous offre! Cependant, il y en a beaucoup qui sont encore plus malheureux que nous. Il y a, sur la route, un pauvre homme, père de neuf enfants, qui n'a rien à faire pour les nourrir. — Dieu merci, nous n'avons pas d'enfants, nous! » —

« Le révérend M. Baddeley, recteur de Halesworth, me fit connaître un autre cas de misère poussée au comble. Il me dit qu'il avait été appelé auprès d'une pauvre femme qui souffrait cruellement d'un cancer. Sur une espèce de fumier gisait sa fille non mariée, agée de dix-huit ans, en proie aux douleurs de l'enfantement. — Le lendemain, la mère avait rendu le dernier soupir, la fille avait mis un enfant au monde, et, dans la même chambre se trouvaient entassés le cadavre, la jeune mère et le nouveau-né, sept autres enfants et le père qui était sans ouvrage! »

Après ces lamentables détails qui, l'Enquête le constate, sont loin d'être des exceptions, est-il nécessaire de disserter longtemps pour prouver que la détresse la plus effroyable a jeté son hideux manteau sur tous les points de l'Angleterre? On m'accuserait peut-être de demander à l'artifice d'un langage passionné le succès d'émotion que rencontreront assurément les terribles révélations de l'Enquête. Mieux vaut laisser parler un Anglais.

« J'ai visité, ajoute le journaliste anglais, la maison d'un homme qui n'avait pas d'ouvrage depuis quinze jours. Il était veuf et chargé de six enfants. L'aîné, agé de douze ans, avait moins l'apparence d'un être humain, que celle d'un paquet de haillons ambulants. Comment ces guenilles pouvaient lui tenir au corps, c'est ce qu'il était impossible de deviner; mais, s'il s'en fût dépouillé, il n'aurait bien certainement jamais pu parvenir à les réendosser. Aussi ne les quittait-il ni le jour ni la nuit. Il dormait dans cette pourriture, ainsi que faisaient ses frères et ses sœurs. Point de lit, point de draps, point de couvertures. Quelques tas de chiffons, grouillants de vermine, et plus sordides encore que ceux dont la famille était couverte, indiquaient l'endroit où ces malheu-

reux demandaient au sommeil l'oubli momentané de leurs souffrances. »

« A Thame, dans l'Oxfordshire, dit l'auteur de l'Enquête, je rencontrai sur la route un vieillard qui venait droit à moi. Il était infirme et soutenait, avec un grand bâton, sa marche chancelante. Après l'avoir salué, je liai conversation avec lui, et j'appris qu'il résidait, depuis longues années, sur la paroisse, et qu'il était un *out-door pauper*, un pauvre secouru à domicile. — « Je suis sans ouvrage depuis deux ans, dit-il, et maintenant je reçois 2 shillings (2 fr. 50 cent,) par semaine, et un demi-gallon de pain. — Payez-vous un loyer? — Oui, 10 pence (62 cent. 1/2) par semaine. Ah! ah! j'ai été, dans mon temps, au service du roi, et j'ai travaillé, dans ce pays, pendant plus de trente ans, et tout cela pour en arriver là, » — ce disant il désignait les murs détestés du workhouse qui dépassaient les arbres du chemin. — Quand avez-vous quitté le service? Je ne me le rappelle pas, il y a si longtemps! Tout ce que je peux dire, c'est que ce fut après la bataille de Waterloo. J'avais des fils; Dieu me les a enlevés. Je les ai bien regrettés, mais bénie soit leur mort, puisque je n'aurais eu à leur laisser, pour héritage, que ma misère et mes chagrins. » —

« La nourriture du journalier et de sa famille consiste principalement en pain et en pommes de terre, ou en navets. Dans aucun des cottages que j'ai visités, il ne m'est arrivé, une seule fois, de voir un morceau de viande fraiche. Il se peut qu'on en rencontre, par hasard, mais ce ne sera qu'à de rares et longs intervalles. »

Un sujet de plaintes fréquentes pour l'ouvrier des champs, c'est la nécessité où il est de faire, chaque jour, dix à douze milles pour aller à son travail et revenir chez lui. Pourquoi ce long chemin? En voici la cause:

d'après la loi du *settlement*, qui détermine les conditions du domicile, il faut un séjour de trois ans dans une paroisse, pour avoir droit au produit de la taxe des pauvres. Qu'en résulte-t-il? que dans le voisinage de quelques grandes villes, les paroisses et les grands propriétaires détruisent les cottages ou en expulsent les locataires, juste avant l'expiration du terme qui leur donnerait un droit incommutable aux secours de la paroisse. On compte par centaines les familles qui sont expulsées ainsi, tous les ans, dans chaque commune rurale. Il est facile de le penser, ces malheureux, chassés de leur dernière résidence, ne peuvent trouver asile dans les villages voisins, les propriétaires ne désirant point courir le risque d'imposer de nouvelles charges à la paroisse. Ils sont donc obligés d'aller se réfugier dans les ruelles et les allées les plus malsaines des villes, et, par suite, de faire un long parcours pour se rendre à leurs travaux.

Le système *d'allotments*, qui consiste à donner en loyer des petits lots de terrain aux journaliers, a pris quelque extension dans les comtés de Norfolk, de Suffolk et d'Essex. On attendait de cette mesure quelques bons effets; le journalier pourrait récolter des légumes pour sa consommation, et parfois un ou deux *coombs* de froment. De plus, cela contribuerait à l'éloigner de la taverne, et à lui donner un certain sentiment d'indépendance. Mais, en général, cette mesure tourne contre les ouvriers, parce que les fermiers s'y montrent contraires. Dans beaucoup de cas, en effet, ils défendent expressément à l'ouvrier qu'ils emploient, de faire pousser du blé sur son *allotment*, sous le prétexte qu'il pourrait leur voler du grain et le vendre avec le sien. Ils vont même — c'est toujours l'Enquête qui parle — jusqu'à lui interdire d'avoir un cochon ou des poules, de peur qu'il ne les nourrisse à leur dépens.

Voici à quelles proportions est ramenée cette munificence si vantée, sur laquelle tous les philanthropes des Trois-Royaumes se sont attendris, et que les économistes du continent ont eu la naïveté de présenter comme une réforme importante! Ce système, disait-on, devait avoir pour résultat de restituer à la population rurale, sous forme de location, ce qu'elle a perdu sous forme de propriété; mais, qu'est-ce que cette réparation, avec les restrictions qu'on y apporte? Au demeurant, c'est le système irlandais appliqué à l'Angleterre et à l'Écosse, c'est une excitation insensée aux mariages prématurés; c'est, dans les circonstances qui l'accompagnent, une prime nouvelle accordée à la propriété, dont les revenus s'augmentent du prix excessif de locations fractionnées; c'est un retour au servage du onzième siècle; c'est la dernière étape que le prolétaire du royaume-uni aura à parcourir, à l'imitation du peuple d'Irlande.

Ce qui ne contribue pas moins puissamment à affecter le travail et le salaire, c'est l'usage introduit en Angleterre d'appliquer aux exploitations agricoles le système manufacturier. Grâce à la concentration de la terre entre un petit nombre de mains et à l'étendue des exploitations, l'ouvrier des champs ne tient au sol que par de faibles racines. Qui peut, en effet, alimenter l'amour du pays natal, dans une contrée où le culte du foyer et l'empire des affections domestiques s'effacent devant les terribles nécessités d'une pauvreté sans espoir comme sans exemple. La population rurale n'a qu'une préoccupation, celle de trouver du travail. L'adulte et même le père de famille se font nomades sans le moindre regret, car ils ne laissent derrière eux que des souvenirs de misère. Les fermiers ont exploité et développé cette tendance générale des journaliers agricoles, en confiant leurs travaux à des *entrepreneurs* (*gang-masters*) qui recrutent des bandes d'ouvriers.

Ce procédé ne s'emploie pas seulement pendant le temps de la récolte. Pour tous les travaux qui demandent un grand nombre de bras et une certaine rapidité d'exécution, le fermier traite avec le *gang-master;* celui-ci amène sur le terrain souvent même sur un convoi de charrettes, tout ce qu'il peut trouver d'hommes, de femmes et d'enfants, et il les fait travailler sous la direction d'un contre-maître. Une fois rendue à destination, cette troupe ne quitte plus le pays jusqu'à la fin de l'entreprise, et, pendant ce temps, couche pêle-mêle dans des granges, au grand détriment de la moralité la moins sévère.

Qu'importe au fermier, pourvu que sa besogne soit exécutée à bon marché et sans retard? Est-ce que les prolétaires d'Angleterre ont, à ses yeux, le sentiment de la décence et de la pudeur? L'entrepreneur, de son côté, ne choisit ses recrues qu'en raison de leur vigueur, et si, sur cent jeunes filles, habituellement occupées à ces travaux, on compte soixante-dix prostituées, comme l'affirmait un contre-maître en 1844, si celles qui n'ont pas encore payé tribut au vice, perdent leur innocence au contact impur de ce voisinage pernicieux, il n'a pas à s'en occuper davantage. Que l'affaire lui laisse de beaux bénéfices, c'est tout ce qu'il ambitionne; il n'a pas à garder l'honneur des filles des prolétaires.

Pour apprécier ce qu'il y a d'odieux dans ce système d'exploitation, il suffit de remarquer qu'il tend à arracher à l'ouvrier le plus de travail possible, contre le moindre salaire. Le travail à la journée se cumule avec le travail à la tâche, en ce sens que, pour un prix déterminé, l'ouvrier doit accomplir, dans sa journée, une quantité donnée d'ouvrage. Hommes, femmes, enfants, tous sont formés à cette discipline, au moyen de laquelle l'entrepreneur obtient des efforts surhumains de chacun de ceux qu'il a sous ses ordres. Est-il besoin d'ajouter que, pour

prix de ce travail excessif, les ouvriers reçoivent à peine de quoi se nourrir, si bien que, la tâche accomplie, ils se retrouvent à la discrétion de l'entrepreneur, qui les dirige aussitôt, partout où l'appellent d'autres commandes.

On conçoit quelle perturbation une semblable pratique a jetée dans la condition de la population rurale. Les habitants d'une paroisse qui voient accaparer, par ces bandes nomades, les travaux sur lesquels ils fondaient un légitime espoir, s'engagent, à leur tour, avec leurs femmes et leurs enfants, sous les ordres d'un *gang-master*. De cette manière, d'ici à peu de temps, toute la population rurale sera enrégimentée, pour le travail errant, par compagnies; le vagabondage passera à l'état d'institution sociale, et ces bagnes flottants deviendront le chancre moral et le tombeau de la race des campagnes.

Ce n'était pas assez d'avoir changé les conditions du travail agricole, en le faisant manufacturier, d'avoir organisé systématiquement la dépopulation des campagnes par la destruction des cottages et l'expulsion violente des habitants, le capital foncier ne devait pas s'arrêter dans cette œuvre non moins impie qu'insensée.

A l'exemple du capital manufacturier, qui a remplacé l'homme par la vapeur, les propriétaires de quelques comtés ont renoncé à la culture des céréales, pour se consacrer à l'élève du bétail. Aux fermes de labour, ont succédé, dans les comtés de Wilts et de Dorset, les fermes laitières, ce qui cause une notable diminution dans le travail. Selon toute probabilité, le rappel des lois sur les céréales donnera une nouvelle activité à ce système si conforme aux intérêts de l'aristocratie, écrasée, dans sa propriété foncière, sous les charges de l'hypothèque.

En effet, une ferme laitière d'une étendue considérable, peut être facilement exploitée par un seul homme, aidé de sa famille, sans qu'il lui soit nécessaire de pren-

dre des auxiliaires au dehors. Sur une ferme de labour, au contraire, fût-elle d'une médiocre étendue, il faut presque toujours avoir recours à des bras étrangers. L'expérience a donné raison aux espérances homicides des landlords ; plus il y a de fermes laitières dans un district, moins grande est la population, moins lourde est la taxe des pauvres.

Dans les districts où les fermes laitières existent depuis longtemps, comme dans certaines parties du Buckinghamshire, du Berkshire, de l'Oxfordshire, du Somersetshire et du Devonshire, la proportion des indigents, relativement à la population, n'est pas plus forte qu'ailleurs, mais la population n'a pas augmenté. Quant aux comtés où la conversion des fermes arables en fermes laitières s'est opérée plus récemment, la proportion des pauvres s'est notablement accrue, parce que le système n'a pas encore eu le temps de diminuer la population, la ruine des cottages y mettra ordre. Tel est le cas, dans certaines parties des comtés déjà nommés et de beaucoup d'endroits du Wiltshire, du Dorsetshire et du Hampshire.

A l'égard de ce dernier comté, l'Enquête constate les faits suivants : — « Çà et là des terres arables ont été converties en prairies, pour nourrir le bétail, dans le but d'obtenir des quantités considérables de lait. Partout où ce procédé a été suivi, nombre d'ouvriers ont perdu leur emploi, et les gages de ceux que l'on a conservés ont subi une grande réduction. Dans d'autres endroits où le mode d'exploitation n'a pas encore été changé, on parle de le faire prochainement, et par anticipation, on baisse le salaire.

« Un fermier du Dorset imposa dernièrement à ses ouvriers une réduction de 1 shilling (1 fr. 25 c.) par semaine. Je lui demandai si cela suffirait pour obvier aux exigences de la position. — Que puis-je faire? me répon-

dit-il, je ne puis obtenir de diminution sur mon fermage. Mais, je vais m'arranger, continua-t-il, pour mettre ma ferme en prairies ; cela coûte moins et c'est plus profitable. Comment cela coûte-t-il moins, lui demandai-je? — Cela emploie moins de bras, me répondit-il. — Et que deviendront les ouvriers ? — *Ils émigreront.*

« Oui, ajoute l'auteur de l'Enquête, les fermiers désirent une réduction de 20 à 25 p. 0/0 sur le prix de leurs fermages. Lorsqu'ils reconnaissent qu'ils sont dans l'impossibilité de l'obtenir, ils se rabattent sur l'ouvrier ; mais comme, de ce côté, la marge, pour la réduction, n'est pas grande, ils ont recours au nouveau mode d'exploitation qu'on vient d'indiquer. »

Ainsi qu'on le voit, ce système ne manque pas de zélés partisans ; déjà, il se pratique sur une grande échelle dans le Wiltshire, le Dorsetshire et le Hampshire : bientôt, il aura envahi les quarante comtés de l'Angleterre.

Malthus connaissait bien le caractère du peuple pour lequel il écrivait ses leçons homicides, et il n'aura manqué à son triomphe que de vivre assez, pour voir appliquer ses principes dans toutes les branches de l'économie sociale. Avant lui, on mesurait la prospérité d'un peuple à l'accroissement de sa population ; aujourd'hui, l'Angleterre pense qu'elle ne trouvera le bonheur et la tranquillité, que dans l'extinction progressive de sa population. Encore un progrès, s'il est permis de qualifier ainsi la tendance anti-sociale qui caractérise le mouvement de concentration capitaliste, dans lequel l'Angleterre est emportée, et l'hypothèse posée par M. de Sismondi deviendra une réalité.

Supposons, avec ce judicieux observateur, qu'en faisant mouvoir un piston, le roi d'Angleterre accomplisse tout le travail nécessaire à la nation : industrie et agriculture,

tout se ferait sans le secours de l'homme. Alors, l'aristocratie, heureuse et tranquille au sein de ses richesses, n'ayant plus à entendre les clameurs importunes du prolétariat, vivrait dans un isolement digne de son égoïsme. Eh bien, cette hypothèse posée, comme l'exagération extrême d'un système attentatoire à la dignité ainsi qu'à la liberté humaine, c'est l'idéal vers lequel l'Angleterre marche en ce moment.

Un dernier mot sur l'ignorance profonde dans laquelle on a tenu la population des champs. Suivant le *Morning Chronicle*, il est presque impossible de tomber dans l'hyperbole, en parlant de ce triste sujet. — « Ces pauvres travailleurs, dit-il, sont étrangers à tout ce qui demande une intelligence un peu réfléchie. Vous ne pouvez les examiner sans être péniblement frappé des ténèbres qui enveloppent leur esprit. Jamais, un rayon d'intelligence, un éclair de sentiment n'illuminent leurs yeux ni leur figure. Le caractère de leur visage accuse moins l'homme que la brute. Rien qui rappelle la majesté et l'indépendance de la créature de Dieu. Accostez l'un d'entre eux; s'il n'est pas brutalement insolent, — et il est rare qu'il le soit, — vous le trouverez timide et presque tremblant. Sa manière d'être, ses moindres gestes témoigneront de l'infériorité dans laquelle il croit être vis à vis de vous. Il est gêné quand vous lui parlez, soupçonneux quand vous le questionnez. Il est manifestement mal à son aise, tant que dure l'entretien et singulièrement soulagé, lorsqu'il a cessé.

« Les fermiers eux-mêmes font tout ce qu'ils peuvent pour maintenir l'ouvrier dans cet état d'abrutissement. Le clergé et l'aristocratie s'y prêtent volontiers, mais c'est principalement de la part des fermiers que vient le plus grand obstacle au développement de l'instruction dans les campagnes.

« Et voilà les hommes qui, trop souvent, comme administrateurs (*guardians*) des unions, sont chargés de veiller à l'éducation des pauvres. Si, malgré leur répugnance ouvertement manifestée, ils sont obligés d'obéir à la lettre de la loi, ils ont bien soin de choisir des maîtres incapables, pour conserver précieusement l'ignorance parmi les travailleurs.

« Qui peut s'étonner que, soumis à un pareil régime, le journalier des campagnes soit, de tous points, inférieur à l'ouvrier des fabriques. Le costume de celui-ci est en harmonie avec son travail et son époque, tandis que l'ouvrier des champs, gauche, maladroit, automatique dans chacun de ses mouvements, porte encore, avec embarras, la longue robe des siècles passés.

« Son éducation n'est guère plus avancée que ne l'était celle de ses pères, au temps de Guillaume-le-Normand. Depuis le onzième siècle, il n'a pas changé; tel il était alors, tel il est aujourd'hui, *un scandale physique, une énigme morale, une momie humaine.*

« Aussi, continue l'auteur de l'Enquête, qu'est-ce-que sa vie? Elle flotte constamment entre le travail et l'aumône. Le docteur de la paroisse préside à sa naissance, souvent illégitime; son corps débile est emmaillotté dans des langes fournis par quelque personne charitable, ou par une association de bienfaisance. Pendant les intervalles irréguliers du travail de son enfance, une école de charité lui mesure une grossière éducation. Lorsque l'ouvrage manque, lorsque l'âge ou la maladie l'empêche de travailler, le workhouse est son refuge.

« Dans ses maladies, il est visité par le docteur de la paroisse et secouru par son club; à sa mort, les frais de son enterrement sont payés sur le salaire de ses compagnons, si le club dont il est membre n'a pas fait banqueroute. — Le club est-il fermé, — comme cela n'arrive

que trop souvent, — la paroisse trouvera quatre planches pour son cercueil; quatre de ses voisins, plus pauvres que lui peut-être, sacrifieront le salaire d'une demi-journée pour le porter gratuitement à l'endroit du cimetière réservé aux indigents. C'est ainsi qu'il est rendu à cette terre, que pendant un demi-siècle, au temps des semailles de la moisson, il a humectée de ses sueurs et enrichie de son travail!

« Telle est, sans aucune exagération, la manière dont vivent et meurent les journaliers agricoles... »

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIEME.

Vols. — Le club de la mort. — L'émeute de Bougton. Les rébeccaïtes. — Les sociétés incendiaires.

En présence des faits qui viennent de se dérouler sous les yeux du lecteur, on s'étonne peut-être que les vides causés par la faim dans la population rurale ne soient pas plus considérables; on se demande comment, en dépit d'une pénurie si complète et si générale, les ouvriers des champs peuvent prolonger leur misérable existence. Faut-il en faire honneur aux habitudes de bienfaisance de la société anglaise? mais la charité individuelle est impuissante à combattre un fléau dont l'immensité défie tous les remèdes. Quant à la charité officielle, elle n'a que ses workhouses, et toutes les mesures ont été prises pour en faire un objet d'horreur et d'effroi. Encore une fois, comment le journalier des campagnes peut-il suppléer à l'insuffisance du salaire et à la fréquence des chômages?

Digitized by Google

Le problème s'explique tout naturellement, par les aveux multipliés que renferme l'Enquête. Le supplément qui leur est indispensable, et sans lequel ils seraient réduits à mourir de faim, eux, leurs femmes et leurs enfants, les ouvriers des campagnes sont fatalement obligés de le demander à des moyens désavoués par la loi. Des nombreux fermiers interrogés par le correspondant du *Morning Chronicle*, il n'en est pas, pour ainsi dire, un seul qui ne se plaigne des vols dont il est victime. Ses champs et ses jardins, ses basses-cours et son étable payent, ainsi que ses greniers, cette dîme de la misère. D'ordinaire, ce sont les plus jeunes enfants que les ouvriers envoient à la maraude. Si l'excitation des parents leur fait défaut, ils s'inspirent des conseils du besoin, assurés de la complicité et des éloges de leurs familles quand ils rapportent le fruit de leurs expéditions. Les archives de la justice criminelle qui enregistrent, chaque année, une *progression considérable dans les délits commis par des enfants au-dessous de dix ans*, ne confirment que trop les déclarations de l'Enquête. De plus, les ouvriers eux-mêmes, chaque fois qu'on les interroge sur les expédients à l'aide desquels ils réussissent à se soustraire, tant bien que mal, aux étreintes de la faim, accusent un embarras qui prouve assez clairement que leurs ressources supplémentaires ne sont pas toujours, sinon légitimes, du moins légales. Quand après avoir fait le décompte de leurs salaires et de leurs dépenses, ils se voient pressés de questions, ils ne manquent par de répondre: — *qu'assurément il n'y pas moyen de vivre*, même en se condamnant aux plus rudes privations, — mais ils refusent uniformément d'entrer dans d'autres explications.

Si décisive que soit cette réticence, l'auteur de l'Enquête ne s'est pas résolu, sans une vive répugnance, à

porter un témoignage aussi accablant contre son pays; il sentait que le coup ne frappe pas seulement sur les dix-huit millions de prolétaires qu'une affreuse nécessité pousse au crime, mais que la société privilégiée en est directement responsable. Quand une classe d'hommes, qui comprend les deux tiers de la nation, est réduite à choisir entre l'agonie de la faim et le vol, ce n'est pas dans ses rangs que se trouvent les vrais coupables. Vivre en travaillant est pour l'homme un droit et un devoir, et malheur au pays qui condamne ses membres les plus utiles à tenir une école de vol au foyer domestique!

Ce sujet était difficile à traiter pour un écrivain anglais; aussi l'auteur de l'Enquête n'a-t-il rien négligé pour se faire pardonner sa franchise accusatrice, qui dément si victorieusement les illusions que nourrit, ou plutôt qu'affecte de nourrir l'Angleterre, sur la condition matérielle et morale des serfs de l'agriculture et de l'industrie. — « Aux personnes qui croiraient, dit-il, que j'ai réveillé une vieille calomnie contre les journaliers agricoles, je répondrai que je n'ai point procédé à la légère, et que toutes mes assertions s'appuient sur les déclarations des propriétaires, des fermiers, des gardiens des pauvres, des gouverneurs des workhouses, des ministres des paroisses et des magistrats des comtés. »

Il faut donc que le privilége en prenne son parti et qu'il se résigne à mesurer l'œuvre de démoralisation qui s'est accomplie, sous sa pernicieuse influence, dans les rangs de la population rurale.

Si le maraudage et le vol servent, en général, d'appoint à l'insuffisance du salaire dans les campagnes, l'Enquête rend compte d'un genre de spéculation beaucoup plus criminel encore, puisqu'il ne s'arrête pas toujours devant le meurtre et l'assassinat.

Dans les comtés agricoles, il n'est guère de paroisse ou d'union qui n'ait une société portant le nom sinistre de Club de la mort. Presque toujours, ces clubs sont formés par un entrepreneur de pompes funèbres et par le tavernier chez lequel se réunissent les sociétaires. On peut voir souvent aux fenêtres des *public-houses*, des placards portant ces inscriptions: *All flesh is grass*, toute chair est du gazon; *In the middle of life we are in death*, au milieu de la vie, nous sommes dans la mort, et autres sentences du même genre. Au bas de ces affiches, sont peints une tête de mort et des os en croix.

Ces clubs ont leur raison d'être dans l'extrême désir éprouvé par le pauvre, d'avoir un enterrement décent.

La crainte d'être inhumé comme indigent, aux frais de la paroisse, est, pour l'ouvrier des campagnes, la préoccupation de sa vie.

On comprendra peut-être difficilement, en France, ce sentiment qui prend sa source dans les idées de religiosité particulières au peuple anglais. J'ajouterai, qu'en Angleterre, il est aussi coûteux de mourir que de vivre. En effet, rien n'a autant contribué à l'établissement de ces sociétés, que l'énorme dépense à laquelle le pauvre est invariablement condamné, s'il veut obtenir une sépulture. L'enterrement le plus ordinaire ne coûte pas moins de 4 livres (100 fr.), et souvent il est payé 6 livres (150 fr.).

Il y a quelque chose de si étrange, pour les mœurs françaises, dans ce souci constant des ouvriers agricoles de la Grande-Bretagne, que je ne puis me dispenser d'entrer dans quelques détails qui ne seront pas d'ailleurs inutiles pour faire comprendre l'horrible spéculation dont cette loterie, tirée par la mort, est trop souvent l'occasion.

La plupart de ces clubs n'admettent point de membres âgés de moins de quatorze ans et de plus de soixante; mais, chaque membre a le droit de désigner, moyennant

cotisation, un nominataire (*nominee*), dont l'âge et l'état sanitaire échappent à tout contrôle. A la mort du nominataire le membre qu'il a désigné reçoit le prix de l'assurance, lequel est, au contraire, remis au nominataire s'il est le survivant. La somme payée dans les deux cas est au plus bas de 2 livres 14 shillings (67 fr. 50 cent.) et au plus haut de 9 à 10 livres (225 à 250 fr.).

L'auteur de l'Enquête, après avoir exposé la constitution de ces sociétés, se demande si la mortalité est plus grande parmi les membres qui en font partie que parmi les autres personnes, et il répond que, d'après les renseignements dont il s'est entouré, il faut reconnaître qu'il en est ainsi; il ajoute que les statistiques font naître de graves et terribles soupçons à ce sujet.

— « Au surplus, poursuit-il, ces soupçons sont confirmés, non-seulement par la comparaison des différents chiffres de la mortalité, mais encore par les faits révélés lors du procès de Mary May.

« Le révérend M. Wilkins, vicaire de Wickes, me dit que, dès l'arrivée de Mary May dans sa paroisse, il avait résolu de surveiller attentivement sa conduite, parce qu'il avait appris que quatorze enfants de cette femme étaient morts d'une manière subite. Après avoir séjourné quelques semaines dans la paroisse de Wickes, Mary May alla requérir le vicaire d'enterrer un de ses enfants, la jeune Éliza, âgée de dix ans, jolie et de bonne mine la veille encore. Le vicaire exprima la surprise que lui causait une mort si soudaine. — « Oh! s'écria Mary May, elle s'est éteinte comme une chandelle, ainsi que tous mes autres enfants. »

« A peu de temps de là, Mary May revint chercher le vicaire et le pria d'enterrer son frère aussi vite que possible. Les soupçons de M. Wilkins s'éveillèrent et il essaya, mais vainement, de retarder les funérailles de quel-

ques jours, pour faire une enquête. Une semaine plus tard environ, Mary May lui demanda de signer un certificat constatant que son frère était en parfaite santé quinze jours avant son décès, — cette époque étant, comme on l'apprit ensuite, celle où elle avait fait entrer son frère, en qualité de nominataire, dans le club de la mort de Harwich. Sans cette pièce, disait-elle, le club ne voudrait pas la payer. Le corps exhumé, on retrouva, dans les entrailles, une dose considérable d'arsenic, et Mary May fut arrêtée, jugée et condamnée. Avant son exécution, elle refusa de faire aucune révélation, mais elle laissa échapper ces mots: « *Si je disais tout ce que je sais, le bourreau aurait de la besogne pendant un an.* »

« Il y aurait peut-être quelque imprudence à attacher trop d'importance à la déclaration d'une aussi misérable créature, mais, si l'on rapproche ces paroles de toutes les circonstances que le procès révéla sur les voisins et les complices de Mary May, si l'on observe *à quel chiffre extraordinaire s'élève la mortalité dans les clubs de la mort*, on trouvera certainement que l'opinion qui existe généralement sur les funestes effets de ces sociétés, n'est pas sans fondement....

« Que de fois n'a-t-on pas entendu des femmes de la basse classe dire, en parlant de l'enfant d'un voisin; — « Oh! soyez-en sûr, l'enfant ne vivra pas, il est du club de la mort. » — Dans les districts qui possèdent des clubs de la mort où les enfants sont admis, on voit se présenter si fréquemment des exemples d'une telle négligence, qu'on est forcé de croire qu'elle est volontaire et calculée. »

« Lors même que l'institution des clubs de la mort ne pousserait pas aux crimes les plus abominables, elle ne serait pas moins regrettable, à raison de la dangereuse influence qu'elle exerce sur la moralité publique. Un

nombre considérable de personnes n'entrent dans ces sociétés que par spéculation, pour choisir un nominataire à leur gré, quels que soient son âge ou sa santé; car, bien que certains règlements n'admettent que des personnes bien portantes, aucun soin n'est pris pour en assurer l'exécution. Un petit boutiquier de village auquel je parlais de ces clubs, me dit: « je n'en ai jamais fait partie qu'une fois, pour y faire entrer une de mes vieilles tantes âgée de quatre-vingt-deux ans. Elle était au workhouse, et je pensais qu'elle serait d'un bon rapport; mais quand, après avoir payé trois ans pour elle, je vis qu'elle ne se décidait pas à mourir, je n'ai pas voulu continuer plus longtemps. Eh bien, croiriez-vous que trois mois après que j'eus cessé de payer, elle s'est imaginé de mourir. Que je sois pendu si je n'y ai pas perdu 10 livres, car le club était alors très-solvable! »

« On me cita d'autres exemples de personnes qui, après avoir payé quelque temps pour des femmes âgées ou des vieillards, se retiraient du club, parce que la mort du nominataire se faisait trop attendre. »

J'ai laissé la parole à l'auteur de l'Enquête sur ce sujet qui prête à tant de douloureuses réflexions, car il montre jusqu'à quelle profondeur la population rurale a été démoralisée par l'excès de la pauvreté. Tous les commentaires n'ajouteraient rien à la signification de cet effrayant récit.

Que la cupidité enfante le crime dans tous les pays du monde, cela n'est malheureusement pas douteux; mais où trouvera-t-on, ailleurs qu'en Angleterre, des sociétés nées d'une idée religieuse, et transformées en école publique d'assassinat, sous le pressant aiguillon de la faim!

La détresse qui, depuis des siècles, pèse sur l'ouvrier des champs, l'a réduit à un tel état de dégradation, qu'il a presque perdu le sentiment de ses souffrances, et que

si, parfois, l'excès du mal le pousse à l'agitation, il n'a pour stimulant que la plus grossière superstition; pour arme, que l'incendie.

Au mois de mai 1838, par exemple, l'Angleterre apprit avec effroi, qu'elle venait d'échapper à une révolte de paysans et que le sang avait coulé. — Dans un pays où la présence d'un constable suffit, d'ordinaire, pour dissiper des milliers d'hommes, une vive inquiétude devait agiter les esprits. Que s'était-il passé? un inconnu avait causé tout ce tumulte.

Doué d'une haute et noble stature, d'une force herculéenne, la mâle beauté de ses traits, la merveilleuse facilité de son langage inspiré, l'avaient bientôt mis en crédit parmi les paysans du comté de Kent. Il venait, au nom de Dieu et la Bible à la main, offrir à tous ces déshérités, les perspectives d'un meilleur avenir; pour enflammer leur imagination, il leur promettait de vastes domaines, il tonnait contre l'injustice dont ils étaient victimes et les conviait à une félicité sans bornes. Ses paroles, appuyées de force citations bibliques, rencontrèrent un écho au sein de cette population courbée, depuis si longtemps, sous le niveau de l'infortune.

Bientôt, il fut Jésus-Christ en personne, et pour inspirer la confiance, il laissait voir, sur ses mains, les stigmates sacrés qui témoignaient de sa divinité. L'effet de ces impostures fut prodigieux; l'enthousiasme une fois au comble, le prétendu messie crut que le moment d'agir était arrivé: résolu à frapper un grand coup, il leva l'étendard de la révolte.

A son appel, un grand nombre de paysans se rassemblèrent, sous ses ordres, au village de Boughton. Il se faisait remarquer à leur tête par sa haute taille et son air inspiré. Un drapeau bleu et blanc surmonté d'*une miche de pain*, symbole des besoins du peuple, précédait cette

troupe armée de bâtons et dans laquelle on comptait à peine quelques armes à feu.

Une colonne d'infanterie fut dirigée sur le point du rassemblement, sous le commandement de plusieurs officiers et d'un major. Courtenay, tel était le nom pris par le chef de la croisade, brûla la cervelle au lieutenant qui se préparait à l'arrêter. Les rebelles n'attendaient que ce signal; ils s'élancèrent au pas de course sur le détachement qui, enveloppé de toutes parts, répondit par une effroyable décharge à cette attaque. Courtenay tomba pour ne plus se relever, avec sept de ses partisans; sept autres reçurent des blessures sérieuses, et vingt-sept prisonniers restèrent entre les mains des soldats.

Le gouvernement fit publier que le chef des révoltés n'était qu'un insensé récemment échappé d'un hôpital de fous, et tout fut dit; le rideau tomba sur ce drame qui semble emprunté aux légendes du moyen-âge.

Lorsque Courtenay eut été frappé sur le lieu du combat, les paysans qui marchaient avec lui voulurent partager son sort. — « Les femmes, écrit un auteur, allèrent relever son cadavre; elles se disputaient les boucles de sa chevelure et les lambeaux de ses vêtements ensanglantés; on en surprit une qui s'efforçait d'introduire un peu d'eau dans la bouche de Courtenay parce qu'il avait dit qu'avec ce secours, il ressusciterait au bout d'un mois. » — Les paysans lui demeurèrent fidèles jusqu'à la tombe, et son cercueil ne manqua ni de larmes ni de prières, en dépit de la force armée, impuissante à comprimer ce muet désespoir.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet épisode, c'est que les sectaires, qui s'étaient groupés autour du faux messie, avaient tous une vie irréprochable, à l'exception peut-être d'un seul. Ce n'étaient ni des enfants turbulents ni des hommes sans aveu; quatre seulement étaient inscrits

au bureau de la charité paroissiale, et tout le reste vivait honorablement de son travail.

Une société philanthropique se substitua au gouvernement pour rechercher les causes de cette levée de boucliers. L'enquête entreprise à ce sujet rejeta la responsabilité de cette espèce d'insurrection sur l'ignorance héréditaire des populations agricoles, et sur l'isolement dans lequel elles se succèdent sous le poids de l'oppression morale.

Il demeure évident que Courtenay n'avait pu réussir qu'auprès d'une population livrée à la plus complète ignorance; mais, vers quel avenir se précipitaient ces paysans, à la voix de leur chef? N'était-ce pas vers la terre promise de l'affranchissement? Que signifiait l'emblème autour duquel ils marchaient si résolument, sinon la revendication du sol fécondé par eux et possédé par l'aristocratie?

Personne n'a oublié l'histoire toute récente des hauts faits de Rebecca et de ses enfants. C'était en 1843, dans la principauté de Galles: l'établissement d'un nouveau péage sur la route de Carmarthen à Saint-Clar, souleva l'indignation des villages des environs, et peu de temps après, une trentaine d'hommes, barbouillés de noir, commandés par un chef déguisé en femme et prenant le nom de Rebecca, vinrent en plein jour, détruire la barrière qui imposait un nouveau tribut aux populations d'alentour. Plusieurs fois, la barrière fut replacée, mais elle fut aussi souvent démolie. Cette protestation contre un des abus qui pèsent le plus sur les campagnes, rencontra de nombreux partisans dans les comtés voisins, et toutes les barrières tombèrent, presque instantanément sous les coups vengeurs des Rebeccaïtes qui semblaient se multiplier sur ce territoire.

Un vif intérêt s'attacha, dès le début, à cette guerre entreprise contre les barrières; indépendamment de l'at-

trait qui accompagnait ces expéditions mystérieuses, quoique exécutées à la face du soleil, on ne pouvait s'empêcher de reconnaître une véritable grandeur dans la manière dont s'accomplissait cette œuvre de destruction et de vengeance. Jamais on n'eut à signaler un vol commis par un Rebeccaïte, pendant toute la durée de cette campagne. Jamais une barrière ne fut attaquée, sans que préalablement, le garde eût été sommé de déguerpir. On lui laissait tout le temps nécessaire pour enlever son mobilier et mettre sa famille à l'abri. A l'expiration du délai, l'exécution commençait; si le garde avait cru devoir rester à son poste, il était battu, voyait brûler ses meubles et bientôt la barrière tombait sous les efforts de la bande. Cependant, des sentinelles placées sur tous les points protégeaient les travailleurs et éloignaient les curieux à coups de fusil. Au bout de quelques minutes, Rebecca disparaissait avec ses enfants, et la police, en arrivant, ne trouvait plus que des débris.

Après les barrières, ce fut le tour des workhouses, ces maisons de force où la pauvreté est punie, à l'égal du crime, par la réclusion. Les Rebeccaïtes ne craignirent pas de s'aventurer dans la ville de Carmarthen pour détruire le workhouse. Les fermes furent bientôt attaquées, les propriétaires menacés; Rebecca avait juré une guerre à mort aux abus, et voulait venger à la fois tous les griefs du peuple.

Partout où un certain nombre d'hommes se levaient pour s'associer à cette manifestation armée du peuple des campagnes, celui qui les commandait prenait le nom et le costume de Rebecca; le second s'appelait Miss Cromwell. Il existait une organisation redoutable entre toutes ces bandes. Quand une expédition était décidée, des feux s'allumaient sur les montagnes pour rallier et diriger les détachements; des instructeurs formaient les conjurés au

maniement des armes et à la discipline militaire. Pour un moment, on put croire qu'une révolution sociale allait se répandre du pays de Galles dans les quarante comtés de l'Angleterre. Le gouvernement mit en marche des régiments de dragons; mais que pouvaient des troupes régulières contre des ennemis invisibles, qui trouvaient partout un asile et des complices?

Alors, il fallut abandonner les mesures de répression pour quelques concessions plus apparentes que réelles, mais habilement ménagées. Ce fut assez pour désarmer Rebecca et ses enfants; à l'insurrection militante succéda le pétitionnement pacifique, cette admirable moqueric inventée par les oppositions constitutionnelles.

Et cependant, des paroles hardies avaient parfois retenti dans les réunions des Rebeccaïtes, s'il faut en croire le *Times* qui tenait les procès-verbaux: « *Rebecca*, disait un fermier, *c'est la pauvreté, et ce qui entretient Rebecca, ce sont les abus.* »

Les habitants du pays de Galles n'ont pas osé tirer de la situation la conclusion que leurs pères, dans leur fière rudesse, eussent poussée jusqu'au bout. Avec la détresse croissante, Rebecca se relèvera-t-elle?

En attendant, ce n'est plus par la guerre au grand jour que les habitans des campagnes font éclater leurs ressentiments, c'est par le feu. — Oui, à défaut de ces résolutions énergiques que l'intelligence et la pratique de la liberté peuvent seules commander, l'ouvrier des champs recourt à l'arme des esclaves, il se fait incendiaire: — c'est ici le cas de montrer quelle différence existe entre les ouvriers des villes et ceux de l'agriculture.

Dans les centres manufacturiers, les ouvriers négocient avec les maitres; ils débattent les tarifs, se mettent en grève et s'efforcent d'organiser une résistance collective contre le despotisme du capital. Ce n'est jamais que par

exception que la violence accompagne ces coalitions, fragiles sauvegardes du droit qui appartient à tous les hommes de vivre en travaillant.

Dans les campagnes, les mêmes circonstances amènent des résultats d'un caractère plus agressif, et il ne faut pas s'en étonner. L'ouvrier agricole ignore la pratique et les ressources de la solidarité. Il est seul pour mesurer ses douleurs, il est encore seul pour combiner et exécuter sa vengeance. L'incendie est son arme favorite.

« Depuis deux années, dit l'Enquête, le nombre des incendies a augmenté d'une manière vraiment effrayante, dans les comtés de Suffolk, d'Essex et de Cambridge. C'est principalement dans le Suffolk, que ces crimes se reproduisent le plus fréquemment. Il y a eu des époques où, comme à présent, les populations étaient effrayées, la nuit, par le spectacle des flammes qui dévoraient les fermes ainsi que les meules de blé et de foin. Les enquêtes ont démontré que, durant chacune de ces sinistres périodes, les salaires, comparés au prix du blé, étaient remarquablement bas. C'est en 1816 et en 1817, que les incendies se multiplièrent. Le prix du blé, en 1816, était de 85 shillings 9 deniers (107 fr. 15 c.), et, en 1817, à 89 shillings 1 denier (111 fr. 35 c.). Le salaire, dans la première de ces années, était de 10 shillings (12 fr. 50 c.), et dans la seconde, de 11 shillings (13 fr. 75 c.) par semaine.

« En 1825, les incendies ne diminuèrent pas, le blé valait 68 shillings 7 deniers (85 fr. 70), et le salaire était à 8 shillings 6 deniers (10 fr. 60 c.).

En 1843 et en 1844, le fléau reparut; le blé était, en 1843, à 54 shillings (67 fr. 50 c.), et le salaire à 8 shillings (10 fr.). En 1844, le blé se payait 51 shillings 3 deniers (64 fr. 05 c.), et le salaire était tombé à 7 shillings (8 fr. 75 c.).

« Pendant le cours de ces deux années, il n'y eut pas moins de quatre-vingt-neuf incendies dans le comté de Suffolk, et la majorité de ces incendies eut lieu dans les endroits où le salaire était le plus bas.

« Pendant le trimestre finissant le 29 septembre 1849, la moyenne du blé était de 48 shillings 9 deniers; le salaire, dans les parties du comté où les incendies ont récemment éclaté, n'était plus que de 6 shillings par semaine.

« Depuis le mois d'août dernier, il n'y a pas eu moins de dix-sept incendies dans une portion du comté de Suffolk, d'environ quinze ou vingt milles de long sur douze ou quinze milles de large. Dans les comtés d'Essex et de Cambridge les incendies ont été presque aussi nombreux que dans le Suffolk, et il n'y a pas le moindre doute que leur origine ne soit due à la même cause. La valeur des propriétés ainsi détruites s'élève à des sommes considérables. Ce fléau semble si bien être le résultat d'un système, que certains districts des comtés de Suffolk, de Cambridge et d'Essex *ont été mis au ban par les compagnies d'assurance,* qui refusent de contracter à quelque prix que ce soit!

« J'ai poussé, aussi loin que possible, mes investigations sur les causes de ces incendies multipliés, dit le correspondant du *Morning-Chronicle*, et je n'ai pu arriver à une autre conclusion que celle-ci: *Les incendies proviennent de la misère et du mécontentement des classes ouvrières.*

« Un gentleman, occupant une position élevée dans une paroisse qui a payé son tribut à l'incendie, me dit qu'en 1844, il avait étudié ce sujet avec la plus grande attention, qu'il avait assisté à beaucoup d'incendies et que, dans sa conviction, ils devaient presque tous être attribués *à l'insuffisance du salaire.* Il ajouta que les incen-

dies de cette présente année *provenaient de la même cause*, et tous les gens habitués à réfléchir partageaient cet avis.

« Rien ne semble annoncer, continue le *Morning-Chronicle*, qu'il y ait parmi les paysans des sociétés secrètes pour organiser les incendies. Cependant, de l'avis même de la police et des habitants les mieux informés, il se rencontre à peine un cas d'incendie où le coupable ne soit connu dans le village voisin. A Dalham, à Gazeley et dans quelques autres petits villages de Risbridge-Union, le peuple est évidemment porté à cacher les délinquants. — Les habitants de Dalham, non seulement *refusent d'aider à éteindre les incendies, mais encore ils sont allés jusqu'à couper les tuyaux des pompes et à faire feu sur les pompiers.* »

Du reste, qu'il y ait ou non des sociétés secrètes pour la mise à exécution de ces crimes, toujours est-il qu'il existe, dans les populations agricoles une mutualité de haine contre ceux qui les exploitent. « C'est ce que prouve, dit l'Enquête, la réponse de ouvriers. Leur parlez-vous des maîtres, dont les propriétés ont été brûlées, ils s'écrient: — « Oh! il n'a que ce qu'il mérite; il écrasait le pauvre monde. » —

« Les fermiers, qui passent pour de braves gens, sont épargnés, pour la plupart, quoique des incendies éclatent partout autour d'eux. Un gros fermier, résidant à cinq ou six milles De Burg et cultivant plus de mille acres, peut servir d'exemple à ce sujet.

— « Oh! mais c'est que c'est un brave homme, me disait un ouvrier à qui j'en parlais; c'est un des meilleurs cœurs qu'il y ait aux environs; aussi, n'a-t-il jamais eu une gerbe de brûlée. Oui, oui, jamais meilleur homme n'a chaussé un soulier de cuir. Tous les pauvres gens l'aiment, il n'a pas honte de leur parler quand il

les rencontre, et il est toujours heureux de rendre service à un pauvre diable dans le besoin. »

Emu, devant cet affligeant spectacle, l'auteur de l'Enquête, après avoir constaté de nouveau que les incendies augmentent en proportion de l'abaissement du salaire, déclare qu'il n'ose pas conclure. Son silence a quelque chose de plus formidable que toutes les paroles. Ce n'est pas, en effet, depuis deux ans seulement, ni dans quelques comtés isolés, que l'incendie promène ses ravages sur les campagnes de l'Angleterre. Le mal ne peut qu'empirer, puisque l'appauvrissement constaté des fermiers les forcera de se montrer plus durs que jamais envers leurs misérables ouvriers.

En présence de cette menace suspendue sur l'Angleterre, admire qui voudra les procédés sans cesse améliorés de son agriculture, les merveilles de sa production!

Ce n'est là, je le répète, qu'une des faces de la question dont voici le côté principal: — l'Angleterre, chaque année, dépend de l'étranger pour le quart de sa subsistance. — Par le libre commerce des céréales, mesure nécessaire, fatale dans ce pays, ses propriétaires sont ruinés; — ses fermiers sont ruinés, — et les ouvriers des champs en sont réduits à chercher dans le crime satisfaction à leurs besoins ou à leurs vengeances.

Maintenant, dans quelle proportion, cette ruine, — qui est celle de dix-huit millions d'hommes sur vingt-six millions, — influe-t-elle sur la consommation intérieure du pays, et quel est l'état des manufactures?

C'est ce que vont apprendre les chapitres suivants.

TROISIÈME PARTIE. — MANUFACTURES.

CHAPITRE PREMIER.

Salaires.

Lorsqu'après avoir posé les fondements de la science économique qui régit le monde encore aujourd'hui, Adam Smith jeta un regard sur l'avenir, il ne put se défendre, ainsi que je l'ai dit plus haut, d'une douloureuse inquiétude. S'il avait su mesurer, comme levier de production, toute la puissance du capital et du principe du *laisser-faire*, sa haute raison ne lui avait pas moins fait entrevoir, au bout de ce progrès éphémère, une diminution incessante dans le salaire, puis l'épuisement et le déclin de sa patrie.

A soixante ans de distance, ses prévisions se sont-elles déjà réalisées? Sous la tyrannie sans bornes du capital, sous la concurrence sauvage du *laisser-faire*, le salaire a-t-il baissé constamment et l'épuisement se fait-il sentir?

Comment en douter? depuis la paix surtout, depuis plus de trente ans, la décroissance ne s'est point arrêtée un seul instant; la loi protectrice des céréales lui était un obstacle; l'obstacle a été brisé, malgré les résistances désespérées de l'aristocratie. Et devant les formidables rivalités de la concurrence extérieure, où s'arrêtera cette dépression du salaire, déjà descendu jusqu'au-dessous des limites de la faim? Comme le disait, il y a peu de jours, un membre du parlement: — « ce n'est plus aujourd'hui une lutte ruineuse entre notre agriculture et nos manufactures, c'est la guerre au couteau entre *les gages anglais et les gages étrangers;* c'est la guerre au couteau entre l'Angleterre, qui a une taxe des pauvres, et le monde entier, qui n'en a pas; c'est une guerre au couteau entre la logique d'un principe insensé et la ressource suprême de l'allumette chimique. Heureux serons-nous, ajoutait-il, si dans notre acharnement à *rendre le riche plus riche et le pauvre plus pauvre,* l'enceinte même de la chambre des communes n'en est point ébranlée jusque dans ses fondements. »

« Nous sommes, avait dit quelques jours auparavant l'auteur de l'Enquête, la plus riche et la plus pauvre nation de la terre. Le capital et le travail se regardent l'un l'autre avec défiance et colère. Aux yeux du capitaliste, les travailleurs constituent une classe dangereuse; aux yeux du travailleur, les capitalistes sont les tyrans. Si la première de ces appréciations est juste, la seconde ne l'est pas moins. Parmi les hommes que, pour flatter notre vanité, nous appelons sauvages, on ne trouve ni les privations continuelles, ni cette brutale ignorance dont le sceau dégradant se lit sur le visage de nos travailleurs. »

Le mal doit être bien profond, bien universel pour arracher de pareils aveux à l'orgueil de l'aristocratie anglaise.

Un rapide examen de l'incertitude du travail et de la réduction progressive du salaire dans les manufactures, prouvera qu'ils n'ont rien d'exagéré.

Les grandes et principales divisions du système manufacturier de l'Angleterre sont les mines, les forges, le filage et le tissage du coton et de la laine, mais en première ligne, marche, sans contredit, l'industrie du coton.

« Il nous faut, à tout prix, dit l'auteur de l'Enquête, filer et tisser pour plus de la moitié du monde civilisé et une bonne partie du monde barbare. Le bonheur et même l'existence du nord de l'Angleterre dépendent de l'accroissement continuel du nombre d'aunes d'étoffes de coton ou de laine, achetées par l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique.

« Il est inutile de rappeler que Manchester est la métropole de l'industrie cotonnière, et que son marché commande souverainement à tous les districts cotonniers de l'Angleterre. On l'a dit bien souvent, la prospérité de cette ville immense tient *à un fil de coton*. Aussi, l'apparence d'un tarif hostile sur les marchés du Levant, la menace d'une mauvaise récolte dans les plantations de l'Alabama ou de la Louisiane, en arrêtant, d'une part, les commandes, et de l'autre, en élevant le prix de la matière première, suffisent-elles pour produire, en une semaine, diminution de travail et baisse de salaire. Qu'une panique se déclare, que les magasins restent encombrés, aussitôt les vastes ateliers remplis de machines deviennent silencieux et déserts, et, au coin des cours et des allées, des groupes d'ouvriers sans ressources, maudissent le sort qui les tient oisifs et condamne leurs enfants au supplice de la faim. »

Personne ne peut contester que l'incertitude du travail et la baisse du salaire à Manchester, et dans tous les districts cotonniers, n'aient, depuis longues années

déjà, donné lieu à bien des grèves, à bien des réclamations. Une crise se prépare aujourd'hui, dit *l'Edinburg Magazine* du 1er avril, plus redoutable, plus terrible qu'aucune de celles qui aient jamais désolé l'Angleterre. Pourquoi? — De l'aveu des libres-échangistes eux-mêmes, la fortune générale, en Angleterre, a reçu de rudes coups depuis 1845, les marchés de l'intérieur sont démesurément encombrés, et la concurrence n'est soutenue, au dehors, que par des sacrifices qui ne peuvent se continuer.

Voici les paroles d'un des plus grands et des plus opulents manufacturiers du Lancashire, rapportées, le 4 mars 1850, par M. Richard Oastler, dans un meeting nombreux des délégués du commerce:

« Depuis quinze jours, nous avons réfléchi, avec grande maturité, à nos affaires, et nous sommes convaincus que si nous arrêtions complètement nos métiers, et que nous payassions trois jours de gage, par semaine, à nos ouvriers pour ne rien faire, nous perdrions moins d'argent que nous n'en perdons aujourd'hui, en les employant. En fait, nous sommes sûrs que chaque *farthing* que nous dépensons, pour la main-d'œuvre, *est une perte pour nous*, le coton, aujourd'hui, *n'ayant pas plus de valeur après avoir été manufacturé, que lorsqu'il entre brut dans nos magasins*. Oui, nous nous consultons, très sérieusement, en ce moment, pour savoir si nous payerons trois jours de gages par semaine aux ouvriers, en les faisant travailler ou en les en dispensant. Et c'est là ce que le gouvernement appelle *prospérité!*

« Aucune maison ne peut acheter, travailler ou vendre à de meilleures conditions que nous, et quand nous en sommes arrivés à cette situation, combien pire n'est pas la position de tous nos collègues qui sont plus à court de capital!

« Le commerce de notre maison est la fabrication pour l'intérieur; cette branche forme au moins les deux tiers de toute la fabrique de coton en Angleterre. Eh bien! il n'y a aucune demande. Le marché intérieur est mort; et, si je suis bien informé, *les marchés étrangers regorgent.* J'affirme que, si les fabricants qui se sont jetés avec le plus de résolution et de foi dans les idées du libre échange et des exportations, vous répondaient sincèrement, ils seraient obligés d'avouer que *leur capital a énormément perdu depuis trois ans,* et qu'ils n'apaisent qu'avec peine les grèves de leurs ouvriers, dont la rémunération est descendue à la limite la plus extrême. »

Cette situation effroyable pour les fabricants et pour les ouvriers, se peint merveilleusement dans une pétition adressée récemment aux chefs de manufactures:

— « Messieurs, nous sollicitons de vous très-respectueusement une augmentation de salaire de dix pour cent; nous avons supporté patiemment les réductions jusqu'ici opérées, mais elles sont allées au-delà du possible. En faisant cette demande, nous n'oublions pas que les intérêts du maître et ceux de l'ouvrier sont liés de telle façon, que l'un ne peut souffrir sans que l'autre souffre également. Nous espérons que notre demande recevra une prompte réponse. » —

Après de longues conférences, les maîtres produisirent les prix courants donnés par le *Manchester's Guardian* et leurs calculs démontrèrent qu'*au taux où ils sont obligés de vendre pour soutenir la concurrence,* toute augmentation de salaire porterait non pas *sur leurs gains,* mais *exclusivement sur leur capital.* — La députation des ouvriers fut forcée de reconnaître qu'il en était fatalement ainsi.

« Un autre manufacturier, travaillant également pour le marché intérieur, libre-échangiste sincère, disait: —

« Notre consommation du dedans étant presque anéantie, j'ai fait exporter, et les nouvelles que j'ai reçues *sur le trop plein des marchés,* sont bien tristes. Ce genre de commerce en est arrivé à être non plus du commerce, mais *de l'escroquerie.* Et quel avenir nous est réservé! Nous payons aujourd'hui le coton américain le double qu'autrefois, et avec ce bénéfice, les Américains bâtissent à l'envi des manufactures, pour fabriquer leur propre calicot. Cette augmentation de prix dans la matière brute, provient, non pas d'une plus grande valeur réelle, mais de la rivalité que se font les capitaux oisifs qui se sont jetés de ce côté. C'est poussé à un tel point aujourd'hui, qu'un de nos honorables collègues a pu dire: qu'après avoir passé par les dépenses de la manufacture, le coton ne se vend pas plus cher que le coton non travaillé. »

« Le gouvernement parle prospérité, disait encore un fileur du Lancashire, mais qu'il ne se fasse pas illusion: nos correspondances sont désolantes, notre commerce n'a jamais été plus bas, et, si cela continue, avant quelques mois, tous les manufacturiers de coton verront leurs noms dans la *Gazette des Faillites.* »

Du reste, il est de notoriété qu'en ce moment même, à Manchester et dans le Lancashire, nombre de métiers, déjà sont arrêtés, que beaucoup marchent seulement une partie de la journée et que la plupart des manufacturiers sont disposés à réduire les 72 heures de travail de la semaine à 40 heures.

Ce désastre prochain, résultat inévitable de la pléthore du marché intérieur et extérieur, se manifeste par des signes non équivoques: il y a dans toutes les branches du commerce de coton, depuis les deux premiers mois de cette année, diminution de trois à deux pour cent. Les entrepôts seuls se garnissent outre mesure, témoin

cette lettre, du 4 mars 1850, adressée à MM. Littledale et compagnie de Liverpool, qui sont peut-être les plus grands commerçants du monde.

IMPORTATION DE COTON.

	De janvier à mars 1849.	De janvier à mars 1850.
Balles.	328,523	267,666
Vente.	464,070	368,950
Consommation intérieure.	305,040	207,960
Objets restés en magasin à cette date.	384,230	518,170

Ces citations, empruntées au *Blackwood's magazine*, font comprendre dans quelle voie fatale est engagée l'industrie cotonnière, dont les produits figurent à l'exportation, pour près de la moitié du résultat général (27 millions de livres sterling sur 58). Les fabricants ne gagnent presque rien, ils ne travaillent que dans l'espérance, toujours déçue, d'un meilleur avenir, et sont forcés, en attendant, de maintenir la réduction des salaires, sous peine d'entamer leur capital, c'est-à-dire de marcher à la banqueroute. Telle est la désespérante réalité qui se trouve sous ces chiffres pompeux d'exportation avec lesquels, chaque année, l'Angleterre étonne le monde. De la part des maîtres, combien de temps ces sacrifices pourront-ils encore durer?

Combien de temps pourront-ils durer, de la part des ouvriers, dont ils usent chaque jour la vie, car on va voir, dans le chapitre suivant, au prix de quelles souffrances et de quelle résignation héroïque, les travailleurs de Manchester ont permis jusqu'ici à l'exportation des cotons tissés et filés de se faire sur une aussi grande échelle.

La ville de Leeds est avec Bradford le centre de la fabrication des fils de laine et de lin, mais elle compte peu de métiers à tisser, le tissage se faisant dans les villages voisins, sous la direction de différents maitres qui vendent ou font vendre leurs marchandises à la halle de Leeds, les mardi et samedi de chaque semaine. Les affaires se traitent à ce marché, avec une taciturnité qui ressemble à une sorte de discipline industrielle, et caractérise spécialement les acheteurs et les vendeurs du nord. Aux sons de la cloche annonçant l'ouverture du marché, les portes s'ouvrent aux acheteurs, tandis que, tout autour d'un long bazar, les vendeurs se tiennent debout et immobiles derrière le comptoir où sont empilées leurs marchandises. Pas un vendeur ne sollicite ni ne cherche à tenter l'acheteur qui se promène lentement dans les corridors. Si l'œil de ce dernier s'arrête sur un lot de marchandises, le vendeur le déplie silencieusement. L'acheteur n'est-il pas satisfait? aucune parole n'est prononcée. Dans le cas contraire, deux mots sont échangés à voix basse, et la transaction est conclue. Le marché dure une heure seulement, et parfois son résultat plonge dans le dénûment des milliers de familles.

Si tous les ouvriers de Leeds ne sont pas enrégimentés dans les ateliers, cela tient à une spéculation des manufacturiers qui emploient souvent des ouvriers à domicile, dans le seul but de leur louer chèrement des maisons. Puis, les manufacturiers, qui n'ont pas de capital engagé dans des ateliers et des machines dont la valeur s'élève ordinairement à un million, sont toujours maitres de suspendre le travail, ce qu'ils ne manquent pas de faire au moindre signe de danger.

Beaucoup de pauvres tisserands sont ainsi occupés à domicile; en conséquence, ils ont ressenti, plus vivement que les autres, les souffrances produites par la dernière

crise. Presque toujours leur loyer absorbait entièrement leur salaire, et, de plus, la paroisse refusait de leur venir en aide, sous le très-plausible prétexte, qu'un homme, payant 3 shillings de rente par semaine, ne devait pas être à la charge de la charité publique.

« Il est constant, dit l'auteur de l'Enquête, qu'au moment de la création des ateliers de tissage (*hand-loom factories*), les ouvriers-tisseurs gagnaient 11 shillings 9 deniers (13 fr. 75 c.) par semaine, c'est-à-dire environ 2 fr. 50 c. de plus que le maître tisserand, et 5 fr. de plus que le journalier; mais cette prospérité relative des ouvriers tisseurs (*factory weavers*) dura peu de temps. En 1844, un nouveau progrès permit aux manufacturiers de Leeds, d'étendre le tissage mécanique aux draps de la plus grande largeur. Les *hand-looms* disparurent, à leur tour, pour faire place aux *powerlooms* qui font double ouvrage et donnent de meilleurs produits. »

Qu'adviendra-t-il? les femmes et les enfants vont achever de chasser les hommes faits des manufactures de draps, et ce changement amènera une plus grande dépression dans les salaires.

A Saddleworth dans le Yorkshire, c'est-à-dire dans le ressort industriel de Leeds, les tisserands se plaignent de la nature incertaine du travail, et parlent amèrement de l'introduction du *powerloom;* ils accusent l'énorme diminution des salaires, vivent de pommes de terre, *de gâteaux d'avoine* et ne goûtent de viande que très-rarement.

A Huddersfield, à Halifax et à Bradford, toutes villes du Yorkshire, les salaires vont en diminuant; là, aussi, le travail est soumis à la plus désolante irrégularité. Les liens de famille disparaissent devant les nécessités de la faim.

« Il y a sept ans, dit un ouvrier de Bradfort, ce drap, qui nous était payé 10 pence l'aune, ne nous donne plus

que 4 pence et demi. » — La diminution est de 55 pour cent.

J'ai dit qu'après la filature et le tissage, les deux plus grandes branches d'industrie de l'Angleterre étaient l'exploitation des mines de charbon et la production métallurgique. Eh bien! les mineurs, les ouvriers des forges dans le Northumberland, dans le Durham, dans le Staffordshire viennent grossir, chaque jour, les rangs des victimes du travail. Pour un labeur plein de périls et de fatigues, ils trouvent à peine les moyens de vivre misérablement. Un tiers des ouvriers est toujours en disponibilité et pèse d'une manière déplorable sur le salaire qui baisse sans cesse, sans cesse.

Les ouvriers des mines et des forges du Staffordshire ont un autre grief contre les chefs d'industrie qui ont conservé le régime du *troc*, en dépit de plusieurs actes du parlement. On sait que, par ce système, le maitre louant des maisons aux ouvriers et les obligeant de recevoir leur payement en nature, reprend, sous forme de location et de vente de denrées, le salaire qu'il leur compte.

Même incertitude de travail, même concurrence entre les bras, même diminution de gages dans les districts manufacturiers du midi du pays de Galles.

L'Enquête établit que, dans les immenses forges de Merthyr Tydfil, l'inconstance de l'ouvrage et sa trop faible rémunération sont l'objet de plaintes universelles. Entre vingt autres, il rapporte la déposition d'un ouvrier (*puddler*) qui s'exprime ainsi:

« Je suis marié et j'ai quatre enfants; je travaille aux forges, depuis trente ans. Ma journée de jour ou de nuit est de douze heures. Je gagne 20 shillings par semaine. Les autres ouvriers ne gagnent que 16, 14 et 12 shillings. Je pourrais travailler davantage, mais le commerce

est tombé si bas! Dans les bons temps, à mon dur métier, j'ai gagné jusqu'à 50 shillings; il y a deux ans et demi, je gagnais encore 32 shillings 6 pence par semaine. Mais, depuis cette époque, les gages ont été réduits deux fois. La première réduction fut de 4 shillings la livre, la deuxième de 2 shillings 6 pence, et, de toutes parts, on nous menace d'une nouvelle réduction: j'ai entendu dire que ce serait d'un shilling 8 pence la livre. Nous mourrons tout à fait. »

Dans le Galles encore, à Aberdore, une grève des plus sérieuses a été déclarée, parmi les ouvriers des mines à charbon. L'auteur de l'Enquête est allé sur les lieux en étudier les causes. Après un examen attentif, il se prononce nettement contre les maitres.

La déposition fort courte d'un des ouvriers charbonniers, fera connaître l'objet du débat:

« Je suis charbonnier-mineur depuis vingt ans. Autrefois, j'ai gagné 30 shillings par semaine; depuis bien long-temps, je ne gagne plus que 7 shillings 6 pence. Il y a tant de bras qui attendent pour travailler, que nous ne pouvons gagner davantage. L'énorme concurrence de puits ouverts, fait baisser le prix du charbon.

« La grève a deux motifs: d'abord, les maitres veulent encore réduire notre salaire de deux pence par tonne, et nous nous y opposons. Ensuite, ils veulent nous faire prendre l'engagement par écrit, de travailler pendant un an au salaire réduit de 1 shilling 4 pence la tonne. Mais à ce prix même, ils ne veulent pas, eux, s'obliger à nous occuper une moyenne de temps. Il faut bien, à peine de mourir, en passer par cette nouvelle réduction. Mais quant à nous engager, sans réciprocité, nous ne le pouvons vraiment pas. Ils comptent pour rien les accidents causés par le feu, les chutes, ou les inondations, dont nous sommes chaque jour victimes; c'est

un bien rude métier, nous travaillons toujours plus près de la mort que de la vie. »

« L'aspect de détresse de cet homme, dit l'auteur de l'Enquête, était des plus pénibles et cependant, tous ses voisins m'ont donné sur sa sobriété et sur sa conduite, les meilleurs renseignements. »

Qu'on retienne bien ceci: l'auteur de l'Enquête, résumant son travail sur deux des plus notables industries de l'Angleterre: *les mines* et *les forges*, déclare que: *jamais de mémoire d'homme, et sans aucune exception, les salaires ne sont tombés aussi bas qu'aujourd'hui.* »

« Les témoignages des maitres et des ouvriers, ajoute-t-il, sont parfaitement d'accord en ce point, que, dans beaucoup d'endroits, la diminution est de 40 pour cent, depuis trois ans, et que, dans toutes les usines du pays de Galles, elle est au moins de 20 pour cent. »

Les industries secondaires offrent-elles de meilleures conditions de travail?

Les marchés industriels des trois comtés centraux d'Angleterre, le Nottinghamshire, le Derbyshire, et le Leicestershire, comprennent la manufacture de la dentelle, de la soie, et de la bonneterie dans tous les genres.

Je ne parlerai pas de la prodigieuse perturbation apportée dans ces sortes d'industries, par l'introduction des métiers nouveaux; — Ainsi l'Enquête constate qu'une aune carrée d'une espèce de dentelle fabriquée à Nottingham coûtait 5 livres (125 fr.) il y a quelques années; qu'en 1824, cette même dentelle valait 15 shillings (18 fr. 75 c.), qu'en 1847, on pouvait l'acheter pour 5 pence (55 cent.)

Je ne rapporterai que la déposition d'une ouvrière interrogée par l'auteur de l'Enquête et déclarant qu'elle recevait, naguère encore, 6 shillings (7 fr. 50 cent.) pour ce qui maintenant ne lui rapporte pas plus de 1 shilling 6 pence (1 fr. 85 c.). Elle travaille depuis 8 heures du ma-

tin jusqu'à 10 et 11 heures du soir, et ne parvient qu'à gagner en moyenne 5 shillings (6 fr. 25 cent.) par semaine.

Les *Runners* — ce sont les ouvriers qui piquent les fils sur les dessins — estiment que la moyenne des salaires est de 1 shilling (1 fr. 25 cent.) par jour pour 14 et parfois 16 heures de travail. Les plus habiles, employés au meilleur ouvrage, ne peuvent gagner plus de 1 shilling 3 pence (1 f. 50 c.) par jour, et beaucoup d'entre eux, particulièrement à la campagne, ne gagnent pas plus de 6 pence (60 c.).

La bonneterie n'est guère mieux partagée.

L'auteur de l'Enquête a plus d'une fois entendu dire qu'un ouvrier, propriétaire d'un métier, ne pouvait presque jamais obtenir d'ouvrage, sans payer au marchandeur une somme égale au prix de location d'un métier, bien que ce métier ne lui fût pas nécessaire.

« Souvent, ajoute-t-il, les ouvriers sont hors d'état d'acheter un habit neuf, pendant des périodes de 10 à 20 années, heureux quand ils peuvent s'en procurer d'occasion. Leurs familles sont ordinairement couvertes de misérables haillons.

« Quelles qu'en soient les causes, on ne saurait conserver le moindre doute sur l'état de dénûment des ouvriers bonnetiers. Ils travaillent sans énergie, sans espoir, sans cœur. Les ouvriers du Derby, qui fabriquent des gants de soie, sont les moins misérables et les plus intelligents de la corporation. Ceux du Nottingham, qui travaillent le coton, occupent l'autre bout de l'échelle. Ils sont d'une saleté hideuse, et, sous le rapport de l'apparence personnelle et de la décence des habits, ils se trouvent au dernier rang de tous les membres de l'industrie textile. »

La fabrique de soie à Macclesfield et à Middleton, n'offre pas de moins affligeants tableaux.

Des manufacturiers de la première de ces villes ont déclaré à l'auteur de l'Enquête, qu'après avoir enlevé les affaires à Spitalfields, ils s'en voyaient dépouillés au profit de la manufacture des campagnes; ils ajoutaient que les salaires diminuent à mesure que la fabrication s'étend.

« Il y a trente ans, dit un ouvrier de la même ville, on gagnait autant en huit jours, que maintenant en trois semaines. »

« Le travail devient de plus en plus difficile et de moins en moins certain, les maîtres n'osant point faire de grandes commandes, à cause des vicissitudes du commerce, et le salaire tendant continuellement à baisser. »

A Middleton, les plaintes sont les mêmes. Il y a vingt ans, les ouvriers gagnaient deux fois autant qu'aujourd'hui, et la dureté des maîtres, ainsi que l'insuffisance du salaire, sont accusées à chaque instant par les travailleurs. Un ouvrier déclare qu'on lui paie aujourd'hui 9 pence (90 cent.) l'aune qui lui était payée autrefois 2 shillings (2 fr. 50 cent.). Pour une autre sorte d'ouvrage, il reçoit 4 pence (40 cent.), au lieu de 1 shilling 3 pence (1 fr. 50 cent.), et cela s'explique tout naturellement par ce fait: qu'il y a maintenant deux fois autant de bras qu'auparavant. Dans cette position, les ouvriers sont à la discrétion absolue des maîtres, et, chaque semaine, ils subissent des retenues énormes, sous prétexte de malfaçon, et cela fait, dit une de ces victimes du travail, que le pauvre peuple ne peut plus vivre.

Mais il serait inutile de se traîner plus long-temps sur des détails; il y a quelque chose qui parlera, d'une façon plus saisissante, à l'esprit et au cœur, c'est l'ensemble misérable que présentent toutes les villes manufacturières.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Misère des ouvriers des manufactures.

La France s'est émue récemment, et à juste titre, au récit des souffrances qui pèsent sur les populations des villes manufacturières de Lille, de Rouen et de Mulhouse. J'y reviendrai plus loin, mais on va voir, dès à présent, que la plupart des ouvriers anglais envieraient le sort de nos travailleurs les plus infortunés.

A Liverpool, dans la seconde ville maritime de l'Angleterre, plus de vingt mille individus sont réduits à demeurer dans des caves dont l'insalubrité va au delà de tout ce qu'on peut imaginer. D'autres, au nombre de soixante mille, logent dans des cours intérieures mal aérées et remplies d'immondices, au milieu de la plus épouvantable pourriture. Des animaux et des êtres humains sont les hôtes de ces abominables repaires, où la contagion renouvelle incessamment ses victimes.

Je renonce à dire à quelle dégradation physique et morale est descendue la population qui se presse dans

les bas quartiers de Liverpool. De même que dans les docks de Londres, l'existence des uns est soumise au caprice des vents qui retardent ou précipitent les arrivages; les autres vivent de larcins et d'aumônes. Les femmes n'ont d'autre ressource que la prostitution, et les enfants sont apprentis voleurs, car, à Liverpool, le travail du port n'emploie que des hommes faits. La mortalité, ce remède suprême contre la misère, d'après Malthus, sévit avec une effroyable rigueur sur ces agglomérations d'individus, et, comme l'a dit un journal tory, « *c'est par le nombre des morts et non par celui des vivants,* qu'on peut calculer le chiffre de la population, dans les villes maritimes ou manufacturières de la Grande-Bretagne. »

La vie moyenne à Liverpool est de dix-sept ans, et ce n'est pas un fait exceptionnel, puisque les autres grands centres offrent, à peu de chose près, des résultats analogues.

Que maintenant le lecteur se transporte à Manchester, et il verra que les villes d'industrie ne le cèdent en rien aux villes maritimes. Là, aussi, des tanières creusées dans la terre servent d'asile à des milliers de créatures humaines qui se partagent, à deux et trois, un horrible grabat. Là aussi, une grande partie de la population manque d'air et s'éteint de consomption. Sur mille enfants qui naissent à Manchester dans les familles pauvres, cinq cent soixante-dix succombent avant d'atteindre leur cinquième année. Il y est mort, en sept années, treize mille trois cent soixante-deux enfants, au-dessus de la moyenne. « Oui, dit l'Enquête, treize mille trois cent soixante-deux petits enfants, élevés dans des logements fétides et dans des rues impures, — abandonnés toute la journée par leurs mères, — aspirant des vapeurs délétères — assoupis par l'opium, — assaillis par la maladie, et enfin livrés à la mort sans qu'un mé-

decin soit appelé à leur secours, sans qu'un médecin vienne même vérifier les causes de leur trépas, et sanctionner leurs funérailles. »

A Manchester, la durée moyenne de la vie est de dix-huit ans, un an de plus qu'à Liverpool, et les enfants ne sont pas les seuls à payer leur tribut à la contagion de la misère; ceux qui parviennent à l'âge d'homme, tombent, pour ainsi dire, dans la vieillesse, sans passer par la virilité, tant le travail et les conditions de leur existence entravent et contrarient leur développement naturel.

« L'appauvrissement de l'espèce dans cette ville, n'est plus à démontrer; quand on voit passer les ouvriers des fabriques, on est frappé de leur apparence débile, de leur physionomie inerte. Les femmes de leur côté, n'ont plus rien de ces formes gracieuses qui sont les attributs de leur sexe. Sur leurs figures plombées, se devine le mal secret qui mine les générations de cette immense cité. Quant aux enfants, privés de soins et d'aliments, nourris d'un lait empoisonné par la maladie ou la privation, ils accusent une race en pleine dégénérescence, » ainsi parle l'Enquête.

Et il n'a pas fallu cinquante ans, pour produire un pareil état de choses! Trois générations en se succédant à dix-sept ans de distance, ont suffi pour détruire cette forte population de travailleurs, qui faisait la gloire de l'Angleterre, et pour la remplacer par une race abâtardie, dénuée de toute vigueur, au moral comme au physique. On cite, en France, les cantons manufacturiers qui ne peuvent fournir à l'armée d'hommes aptes au service militaire, et l'orgueil national s'est effrayé, avec raison, de ce symptôme d'appauvrissement. Mais il n'y a rien de comparable en France, à ce qui se voit en Angleterre dans les centres de production; — « bientôt, dit l'Enquête,

il n'y aura plus d'*hommes*, si d'énergiques mesures n'arrêtent promptement cet effroyable gaspillage de la vie humaine. »

Je n'ai pas de choix à faire entre les autres cités industrielles. A Bolton comme à Leeds, à Rochdale, à Ahston, à Nottingham et à Newcastle, à Sheffield, à Stockport, partout enfin, d'un bout du territoire à l'autre, la situation est la même, c'est-à-dire, désespérée. Partout, l'insuffisance du salaire et les fluctuations du travail conduisent l'ouvrier au dénûment, à l'ivrognerie; partout, les délits croissent d'année en année: partout, la moralité s'abaisse à mesure que s'élève ce que l'on appelle le progrès de l'industrie manufacturière.

Dirai-je qu'à Manchester, quatre mille trois cents enfants, dans une seule année, reçoivent le jour à l'hôpital, et que le chiffre de ces infortunés ne descend jamais au-dessous de trois mille quatre cents? Conduirai-je le lecteur dans les logements déserts et dénudés, où s'entassent les familles des travailleurs sous des amas de paille hachée et putréfiée? Citerai-je ce père de famille, obligé de garder dans un coin de sa demeure, le corps de son enfant mort depuis une semaine, parce qu'il n'avait pas le moyen de le faire enterrer? Dix volumes ne suffiraient pas pour raconter ces sombres épisodes qui se renouvellent chaque jour, et que bientôt on ne daignera même plus mentionner. Ici, c'est un malheureux ouvrier de vingt-six ans, qui, malade et exténué d'inanition, s'attache à son métier pour gagner le pain de ses enfants, et tombe frappé de mort. Là, c'est une jeune fille qui s'empoisonne pour échapper aux lentes tortures de la faim, dont elle fait un terrible récit, et qui demande saintement pardon à Dieu d'avoir été contrainte de disposer de sa vie. Plus loin, des femmes voient mourir leurs enfants sur leur sein desséché; ail-

leurs, des hommes perdent la raison sous l'étreinte du besoin.

Écoutons au surplus l'auteur de l'Enquête:

— « A Manchester, dit-il, vingt-deux mille neuf cent cinquante-six maisons n'ont ni pompes, ni citernes, ni puits, ni conduits, et ne peuvent se fournir d'eau aux fontaines des rues. — Le plus bas, le plus sale, le plus insalubre et le plus misérable quartier de Manchester s'appelle, par une singulière bizarrerie, *Angel-Meadow* (la Prairie des Anges). Il est rempli de caves et habité par des prostituées, par des voleurs, des mendiants, des vagabonds, et par les bas Irlandais (*Low-Irish*); ces êtres infortunés fourmillent dans les bouges les plus horribles de saleté et de ténèbres. —

« Nous descendîmes, poursuit-il, dans une cave de dix à onze pieds de long sur six à sept de large. Elle n'était éclairée que par la faible lueur que jetaient quelques charbons allumés. Le plafond était si bas que l'on ne pouvait se tenir debout sans le toucher. Une douzaine, au moins, d'hommes, de femmes et d'enfants, les uns assis sur des escabeaux, les autres, accroupis ou étendus sur le pavé, entouraient le feu. La chaleur et l'odeur étaient affreuses. Cette cave n'étant pas publique, la police n'avait aucun contrôle à exercer sur ses hôtes qui dormaient, pêle-mêle, sur le pavé ou sur des monceaux de haillons, de copeaux et de paille. Rien qui ressemblât à un lit. Au fond de cet antre, s'ouvrait une seconde cave parsemée de morceaux de carbon et d'éclats de bois destinés à faire des allumettes. Dans les encoignures, sur des copeaux entremêlés de quelques poignées de fougère, étaient couchées deux filles endormies.

« Nous visitâmes une autre cave. La pièce du devant était semblable à celle dont le tableau précède, derrière, s'ouvraient trois autres caves donnant l'une dans l'autre.

Ces caveaux, véritables trous funéraires, étaient complètement privés de clarté. A la lueur de la chandelle on voyait suinter, le long des murailles noircies, une eau fétide ; sur une litière, dans une des encoignures, un homme était couché ; auprès de lui dormait un veau. Sur un autre grabat gisait un vieillard ignoblement ivre. Le caveau suivant était occupé par deux enfants et un homme, tous trois endormis. — Qu'est-ce que vous avez là? dit mon guide à la *Landlady*, en se baissant pour examiner l'assise d'une des murailles. — Je m'approchai et je vis un trou d'environ six pieds de long sur deux de large, qui avait été creusé dans la terre, contre les fondations du mur de la cour voisine. Ce cercueil de terre contenait un vieillard couché sur une maigre litière de paille pourrie et puante. C'est un pauvre vieux, dit la *Landlady* d'un ton de commisération; si nous ne l'avions laissé se fourrer là, il serait mort dans la rue. »

L'aspect de Leeds est encore plus repoussant, et l'on aurait le droit de s'en étonner, en pensant qu'on peut citer l'opulence de cette ville, même après avoir parlé de Manchester. Je ne raconterai pas la pérégrination courageusement accomplie par l'auteur de l'Enquête, dans le dédale de rues étroites et d'allées obscures où languit une population de cent soixante-dix mille ames. Qu'il me suffise de dire que, pour se représenter l'état sanitaire de cette ville, l'imagination n'ira jamais assez loin, en fait de tableaux hideux.

A Bradford, à Halifax, on trouve des quartiers aussi désolés, mais à Leeds, c'est la ville tout entière qui est un immense cloaque, et l'auteur de l'Enquête a pu dire que « les cochons semblent être les habitants naturels de Leeds, qu'ils y sont plus nombreux que les chiens et les chats ne le sont ailleurs, et que la population de cette ville est la plus repoussante et la plus misérablement logée de toute l'Angleterre. »

Pour savoir combien on peut entasser d'hommes dans un espace resserré, il faut aller à Nottingham. Dans un quartier dont la superficie n'offre pas plus de 220 yards carrés, on compte 4,200 habitants; et cette concentration est tellement extraordinaire et tellement funeste, que les commissaires du *Poor law* en ont consigné les dangers dans un rapport officiel. A Nottingham, suivant l'énergique langage d'un ouvrier, « le pauvre vit sur le dos du pauvre. » De 11,000 maisons dont la ville est composée, plus de 7,000 sont tellement rapprochées, que la plupart s'ouvrent sur des impasses où l'on arrive par des sortes de tunnels qui, souvent, n'ont pas plus de 3 pieds anglais (2 pieds 9 pouces métriques) de large. La commission sanitaire a déclaré qu'à Nottingham des centaines de maisons étaient tout à fait impropres à être habitées par des êtres humains.

« Quelles peuvent être les mœurs dans une aussi déplorable condition? La prostitution est devenue la règle, l'inceste n'est pas une rareté dans ces familles condamnées à n'avoir qu'une chambre, souvent qu'une litière commune pour le père et la mère, les fils et les filles. »

A Birmingham, la salubrité du site est impuissante à combattre les germes délétères que l'agglomération des habitations et la misère répandent dans la population. Si les travailleurs de cette ville conservent encore une certaine apparence de vigueur, la mortalité n'y est guère moindre pour l'enfance qu'à Manchester. Condamnées elles-mêmes au labeur, les femmes de Birmingham ne peuvent donner à leurs enfants les soins que réclame leur faiblesse, et ces petits malheureux, race d'éphémères, ne naissent en quelque sorte que pour mourir.

La mort plane également sur les grands centres industriels des forges et des mines qui sont situés, cependant au milieu de contrées agrestes et salubres, mais, l'entas-

sement est tel, les lois de l'hygiène publique sont si peu observées, que le choléra y a fait, l'an dernier, d'innombrables victimes.

A Merthyr et à Dowlai, il a sévi avec une si violente intensité, que le souvenir de son passage est resté, dans l'esprit terrifié des habitants, comme celui d'un fléau de la colère céleste.

Le nombre des maisons, dans ces deux endroits, est de 7,500; — 3,260 personnes ont été atteintes de l'épidémie et la moitié a succombé.

« Les rues, dit l'Enquête, étaient noires de funérailles, et, le jour et la nuit, on n'entendait résonner que l'hymne de la mort, chanté par les Gallois, depuis les vieux âges, lorsqu'ils conduisent leurs parents ou leurs amis à la dernière demeure. » 644 veuves ou enfants tombèrent, d'un coup, à la charge de la paroisse.

A Wolverhampton, la classe ouvrière habite dans des huttes, qu'un économiste anglais compare à une garenne ou à une colonie de castors, moins la propreté. Les fièvres pernicieuses et le typhus y règnent toute l'année; joignez à l'air empesté qui s'épaissit dans ces terriers, les mille privations qu'impose la misère, et nul ne s'étonnera d'apprendre qu'à Wolverhampton, comme dans toutes les villes importantes que je viens de citer, la dégradation physique et morale de l'ouvrier est à son dernier terme. Ce spectacle rappelle la description de ces cités bibliques marquées du doigt par le Dieu des Juifs, dans ses implacables colères.

Mais rien n'approche de Sedgeley et de Willenhall; deux petits bourgs industriels, dont le premier fabrique exclusivement des clous et des chaînes en fer, et dont le second ne se compose que de serruriers. A Sedgeley ce sont des femmes qui battent le fer, pendant 12 et 14 heures par jour.

« A Willenhall, dit un auteur, s'il n'y avait pas de cabarets ni d'ateliers, on ne se croirait pas dans un pays civilisé: le travail et l'ivrognerie, tel est le cercle invariable dans lequel s'écoule la vie de ses habitants. A voir leurs corps déformés pas la continuité d'un travail toujours le même, leurs yeux hagards, leurs membres rachitiques ou développés contre nature, leur face hébétée et comme soufflée par les liqueurs spiritueuses, on s'effraie de cette réunion d'hommes, tous frappés des mêmes stigmates, et tous condamnés à transmettre à leurs enfants une difformité héréditaire. » Et parmi leurs compagnes, pauvres créatures qui semblent ne conserver rien d'humain, pourrait-on reconnaître les blanches filles d'Albion, dont les poëtes vantent si complaisamment l'orgueilleuse beauté ?

Que les moralistes, effrayés de ce hideux tableau de la prostitution régnant, en souveraine, dans les comtés manufacturiers, se rassurent, cependant; *l'industrialisme* a presque trouvé le remède: « à Wolverhampton, dit un rapport officiel, — et il en est de même à Willenhall, — *la pauvreté du sang*, la maigre chair et *l'épuisement* qui suit le travail ne laissent aux jeunes filles, ni temps, *ni force, ni désir* pour le mal. Elles sont protégées *contre la débauche par l'excès de leurs souffrances*, et si la prostitution ne perd pas ses droits dans la succursale de Birmingham, c'est qu'il s'y fait, chaque année, une importation considérable de prostituées venant des comtés voisins. »

Hélas! il est vrai que si la force manque aux femmes de Wolverhampton et de Willenhall pour la débauche, leur esprit n'échappe pas aux atteintes de la corruption; les propos d'ateliers n'y sont pas moins impurs, ni moins obscènes que partout ailleurs. Leur chasteté n'est que matérielle, ce n'est pas l'ame qui est préservée, c'est le corps qui est devenu impuissant à obéir.

Quelle civilisation que celle, où le renoncement à la prostitution est, non pas le symptôme d'un progrès moral, mais la preuve que la vie se retire et que la race s'éteint.

Longtemps, l'Angleterre a pu cacher à l'Europe le secret de ses douleurs, en les voilant sous l'éclat trompeur d'une prospérité officielle. Les tableaux de la statistique n'arrivaient pas au dehors avec leur signification véritable; les faits seront-ils plus heureux? Je l'espère.

La France connaîtra, enfin, sur quels fondements s'étaie la puissance industrielle et commerciale de la Grande-Bretagne, et, j'en ai la confiance, son admirable instinct réagira de toute son énergie contre les pernicieuses doctrines de la liberté illimitée.

Cette pensée seule m'a soutenu dans le cours de cette pénible tâche. Pouvais-je oublier, en effet, à la vue des immenses douleurs qui accablent le peuple de l'Angleterre, pouvais-je oublier que quelques villes de France commencent à sentir l'influence du fléau industriel qui décime la population britannique!

Qu'ai-je donc voulu? Ouvrir les yeux à mon pays, le retenir sur la pente de l'abîme, car chez nous, heureusement, le mal n'est encore qu'à son début.

Et, à ce propos, je ne puis m'empêcher d'aller au-devant de la critique que mes paroles soulèveront, sans aucun doute, de ce côté du détroit. Si les avocats du système anglais ne peuvent démentir des faits dont l'authenticité ne saurait être contestée, ils ne manqueront pas d'opposer les lugubres récits publiés sur la situation des contrées industrielles en France, par les voyageurs officiels de la science économique. Ils diront, après MM. Villermé et Blanqui, que, chez nous, la misère a bien aussi ses victimes dans les centres manufacturiers. Pour absoudre devant leur amour propre national l'indicible dé-

tresse de Londres et de Manchester, ils me renverront aux masures du quartier Martinville à Rouen, aux caves du quartier Saint-Sauveur à Lille.

Ai-je besoin de répondre qu'en France ces maladies d'importation anglaise peuvent demain disparaître, car, Dieu merci, elles ne sont qu'exceptionnelles. On les trouve sur deux ou trois points isolés, et d'ailleurs peut-on les comparer aux souffrances de la population de Londres, de Manchester, de Liverpool et de vingt autres villes, je puis même dire, de toute l'Angleterre? On parle de demeures souterraines dans lesquelles sont entassés les ouvriers de Lille, mais M. Léon Faucher, lui-même, déclare que *ces caves sont des habitations de luxe, auprès de celles de Liverpool ou de Manchester.*

On le voit: les plus fanatiques champions du système anglais sont obligés de l'avouer; il n'y a pas de comparaison à établir entre l'Angleterre et la France. En Angleterre, la misère est générale, universelle; elle a affecté, épuisé depuis longtemps toutes les sources du travail; en France, elle est locale, exceptionnelle et cédera en quelque temps, — sous un gouvernement vraiment Républicain, — devant la pratique des réformes, mûres aujourd'hui.

La France, en possession d'elle-même, maîtresse de ses destinées, pouvant se suffire, ne dépend de personne.

L'Angleterre, au dehors, pour la conservation de ses débouchés, dépend de tout le monde; au dedans, avec sa population courbée depuis des siècles, sous la misère et l'abrutissement, son sort est plus précaire encore.

« En cas d'une jacquerie d'ouvriers, dit l'Enquête, toutes les forces militaires de l'Angleterre ne pourraient défendre ces millions restés à la merci de l'étincelle qui peut jaillir d'une pipe de tabac. »

CHAPITRE TROISIÈME.

De la population.

Il est une école d'économistes qui enseigne que la prospérité d'un peuple est proportionnelle à sa population, et, à ce titre, l'Angleterre mériterait de marcher au premier rang parmi les nations les plus favorisées. Mais le souvenir des tableaux désolants qui viennent de passer sous les yeux du lecteur, ne permettrait pas d'accepter cette théorie, n'eût-elle jamais été contestée jusqu'ici. Ce qui est plus vrai, c'est que l'accroissement de la population dans les Trois-Royaumes, est tout à la fois l'effet et la cause de la progression de la misère.

Il y a peu de règles absolues en économie politique, et le plus souvent, les phénomènes qui frappent les regards ne tiennent qu'à des circonstances accidentelles ou relatives. C'est ainsi que l'accroissement de la population, aux États-Unis, peut servir à démontrer victorieusement les progrès qu'accomplit la race anglo-américaine, tandis que le même résultat, constaté en Angleterre et

Digitized by Google

en Irlande, est le symptôme d'une détresse destinée à s'étendre indéfiniment. En retrouvant, aux deux extrémités de l'échelle le même fait produit par des causes tout opposées, il n'est plus permis d'adopter les solutions faciles et tranchantes de l'école anglaise, et l'on est obligé de demander, aux conditions particulières de tel ou tel peuple, le secret de sa puissance ou de sa faiblesse numérique.

A la fin du siècle dernier, alors que l'Europe n'avait pas encore commencé les terribles luttes que souleva la Révolution française, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, comptaient quatorze millions d'habitants.

Voici quel a été, depuis cette époque, le mouvement décennal de la population, d'après les documents officiels :

	Angleterre et Ecosse.	Irlande.	Total.
1801 —	10,932,646	5,395,456	16,338,102
1811 —	12,609,861	5,937,859	18,547,720
1821 —	14,391,631	6,801,827	21,193,458
1831 —	16,537,398	7,734,365	24,271,763
1841 —	18,844,434	8,175,124	27,019,558

L'accroissement de la population, pour les Trois-Royaumes, a été, pour quarante années, de dix millions six cent quatre-vingt-un mille quatre cent cinquante-six, soit de soixante-cinq pour cent. S'il s'était effectué également, en raison de la population existant en 1801, dans l'Angleterre et dans l'Irlande, il se serait partagé de la manière suivante : à l'Irlande, trois millions cinq cent soixante mille quatre cent quatre-vingt cinq, et sept millions cent vingt mille neuf cent soixante-dix à l'Angleterre.

Au lieu de cela, le progrès n'a été que de deux millions sept cent soixante neuf mille cent soixante-cinq pour l'Irlande, et, pour l'Angleterre, il s'est élevé à sept

millions neuf cent douze mille deux cent quatre-vingt-onze, ce qui donne une supériorité marquée à la métropole.

La répartition ne s'est pas opérée d'une manière moins inégale, quant aux années. Pendant que l'Irlande subissait, en 1841, une notable diminution dans son mouvement ascensionnel, et ne gagnait plus sur la période de dix années révolues, à cette époque, que quarante-trois mille ames par an, l'Angleterre voyait accélérer sa marche et s'augmentait annuellement, pendant le même laps de temps, de deux cent trente et un mille habitants.

Que conclure de ces chiffres pris abstraitement? Dira-t-on que la prospérité du royaume-uni est prouvée par cela seul que sa population s'accroit plus promptement que dans tous les autres états d'Europe? Tout ce qui précède montre que cette induction manquerait complètement de justesse.

Adoptera-t-on la conclusion contraire, en affirmant que la population croit fatalement en raison de la misère? Ce serait tomber d'une erreur dans une autre; il suffit, pour s'en convaincre, de comparer l'Irlande et l'Angleterre. Certes, l'Irlande conserve sur sa souveraine la suprématie de la misère, et cependant, d'après cette donnée, elle devrait moins souffrir que l'Angleterre, puisque son accroissement est moins rapide. La seule conséquence que l'on puisse raisonnablement tirer, c'est que la population obéit, dans ses variations croissantes et décroissantes, à la nature du travail, et que ses progrès sont plus rapides dans les pays manufacturiers que dans les pays agricoles. Je vais le prouver.

L'Irlande est essentiellement agricole; c'est donc dans la constitution économique du travail des champs agricole qu'il faut chercher, à la fois, la cause de sa misère et de l'accroissement de sa population. La propriété foncière, en Irlande, appartient, on le sait, à un petit nom-

bre de seigneurs anglais, qui, pour se débarrasser de tout souci, louent leurs vastes possessions à un capitaliste. Ce dernier en fait un certain nombre de lots qu'il met aux enchères et ce n'est qu'après plus ou moins d'opérations de ce genre, que le cultivateur irlandais peut affermer, de troisième ou de quatrième main, quelques acres de terre à des prix excessifs, puisqu'ils doivent assurer la rémunération de tous les intermédiaires, sans parler du possesseur du sol. Il sème du blé pour payer son fermage, et réserve une parcelle de terre dans laquelle il cultive des pommes de terre de la plus mauvaise espèce, pour la nourriture de sa famille. Il n'a pas de choix et s'il ne veut pas mourir de faim, il faut qu'il renchérisse sur son voisin, dût-il, à la fin de l'année, se voir expulser faute de paiement. Dès que ses enfants sont arrivés à l'âge de virilité, ils se séparent de lui, l'exploitation du père ne suffisant pas à les nourrir. Ils n'ont donc d'autre ressource que d'obtenir à leur tour un lot de terre, se marient, et augmentent ainsi continuellement le nombre des misérables.

Toutefois, le travail qui demande le concours de la terre a des limites nécessaires, et conséquemment la population a dû s'arrêter, sans que la misère en fût diminuée. Ce qui l'atteste, c'est qu'à partir de 1831, époque à laquelle il était impossible de morceler davantage le sol, l'accroissement de la population a subi un temps d'arrêt. Aujourd'hui, l'œuvre de dépopulation va commencer sur une grande échelle, car les propriétaires d'Irlande ont pris le parti, soit d'établir de vastes exploitations, soit de remplacer les autres modes de culture par les prairies destinées à l'élève du bétail. Il faut donc s'attendre à une diminution croissante dans la population irlandaise; mais la condition du paysan irlandais n'en sera pas améliorée.

Quant aux districts manufacturiers, la situation n'est pas la même. L'industrie, servie par la vapeur, peut se développer indéfiniment, pourvu que le bas prix de ses productions puisse leur ouvrir les marchés du monde. Grâce à l'abondance de ses capitaux, à l'étendue de son commerce, à ses colonies, grâce à la perfection de son appareil manufacturier, la Grande-Bretagne a pu longtemps alimenter ses usines. Cependant, l'Europe et l'Amérique sont entrées à leur tour dans la voie où les avait précédées l'Angleterre; elles ont élevé des manufactures, et bientôt la Grande-Bretagne a dû chercher, dans la réduction successive des salaires, les moyens de soutenir cette lutte acharnée. Elle a dû tendre à multiplier sa production sans dépenser davantage; elle a chassé de ses manufactures les hommes dont le travail se montrait trop exigeant et les a meublées de femmes et d'enfants, devenus les esclaves des machines.

Le travail prématuré des enfants a déterminé une augmentation anormale dans la population, et, sur ce point, je citerai le témoignage de l'Enquête, car l'observation approfondie de ce phénomène a son importance.

« Dans les districts manufacturiers, y est-il dit, tout semble se mouvoir avec plus de rapidité que partout ailleurs. L'enfant travaille plus tôt, il atteint plus tôt son développement physique et se marie plus tôt, il a plus tôt des enfants et meurt plus tôt.

« En dehors de cette précocité actuelle, dont les causes ressortiront plus bas, il est à remarquer que le travail sans relâche et la fréquence des privations tendent généralement à diminuer le temps pendant lequel les liens de famille subsistent dans toute leur force. Les membres d'une famille vivant à leur aise demeurent liés ensemble plus longtemps que les membres d'une famille obligée de demander sa vie aux luttes incertaines du tra-

vail. Cette règle est universelle. Dans le dernier cas, chaque enfant, à mesure qu'il grandit, doit nécessairement travailler pour lui-même, la force de l'habitude et de l'affection s'affaiblit à proportion que celle de l'intérêt individuel augmente. Aussi, dès que les différents membres de cette association temporaire commencent à s'apercevoir qu'ils apportent à la famille plus qu'ils n'en reçoivent, ils ne manquent jamais de se mettre à l'écart pour travailler à leur profit exclusif, et former de nouvelles sociétés plus profitables à eux-mêmes.

« C'est à l'âge de seize ans que, dans les districts manufacturiers, suivant les administrateurs du *Poor-law* les individus isolés demandent des secours. Rien n'est plus rare, à Manchester, que, passé cet âge, un enfant continue à soutenir ses parents, ou que ceux-ci lui viennent en aide. Aux yeux des parents et à ceux des enfants, cette séparation prématurée n'a rien que de naturel. Le père et la mère n'ont-ils pas eux-mêmes quitté de bonne heure la maison paternelle ?

« Si, pour conquérir son indépendance, l'enfant quitte la famille, avant même de pouvoir se suffire, puisqu'il tombe ordinairement à la charge de la paroisse, un autre besoin le sollicite bientôt, c'est celui de s'allier à une compagne pour échapper à l'isolement, et le plus souvent il est père à dix-sept ans.

« Il est donc démontré que le régime du travail manufacturier tend à dissoudre et à reconstituer les familles avec une promptitude toute exceptionnelle. Sans doute, il en est de même pour toute espèce de travail continu et pénible, car la misère extrême éloigne toute prévoyance; mais le régime manufacturier facilite cette tendance, en fournissant aux adolescents, plus tôt que dans les autres classes de travailleurs, une occasion de salaire.

« Ces unions prématurées, quel qu'en soit le caractère, ont de regrettables résultats. Le refroidissement précoce des affections domestiques, même lorsqu'elles font place au mariage, atteste les maux d'une société dont les membres sont engagés dans une lutte éternelle contre la faim. A cet inconvénient moral il convient d'ajouter les maux qui résultent d'une population croissant avec une rapidité impolitique et pesant sur les moyens de subsistance et la demande du travail. D'un autre côté, les enfants issus de parents qui n'ont point atteint tout leur développement physique, constituent une race débile et rabougrie, qui produit à son tour des êtres de plus en plus débiles et de plus en plus rabougris. »

L'auteur de l'Enquête affirme d'une manière trop absolue, peut-être, que c'est à cette cause plutôt qu'à la nature pernicieuse du travail des fabriques, qu'il faut attribuer l'apparence chétive des populations manufacturières. « Ce n'est pas, suivant lui, le régime des fabriques, mais tout ce qui se passe en dehors des fabriques, qui donne à l'ouvrier cette face blême et maladive, et cette charpente caduque qui le distinguent généralement. Fruit d'une virilité hâtive, il est destiné à végéter dans une longue enfance. »

Je répondrai que tout se tient dans la vie, et que si l'insalubre atmosphère de l'atelier et la gêne d'un travail excessif et purement machinal, jointes à une alimentation malsaine ou insuffisante, ébranlent les constitutions les plus robustes, il n'est pas douteux que les vices originaires que l'enfant apporte en naissant ne se développent démesurément sous cette triple influence.

L'auteur de l'Enquête aurait pu trouver, dans une des grandes lois naturelles, l'explication du phénomène qui a éveillé son attention. En parcourant la série des êtres, on remarque que la précocité et la fécondité sont en rai-

son inverse de la durée de la vie moyenne. On peut, on doit en conclure que, lorsque la vie moyenne est en décroissance chez telle ou telle agglomération d'hommes, la précocité et la fécondité des populations croissent avec la mortalité. L'homme, pas plus que les animaux, n'échappe à cette loi providentielle.

Est-il besoin de le prouver désormais? plus les nécessités du travail à bon marché se feront sentir dans l'industrie anglaise, plus le salaire décroîtra, et plus hâtives et nombreuses se succéderont ces générations d'enfants, plus courte aussi sera la durée de la vie moyenne, jusqu'à ce qu'enfin le sang épuisé se refuse à cette création contre nature.

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME

Apprentissage. — Marché des enfants. — Bill de dix heures. — Travail des femmes et des enfants dans les manufactures. — Éducation.

S'il est pénible pour l'homme, dont le cœur ne s'est pas desséché aux pratiques de la vie mercantile, de contempler les immenses douleurs au milieu desquelles se débattent les artisans de la richesse sociale, plus triste encore est le sentiment qu'on éprouve en voyant le sort réservé aux femmes et aux enfants par l'impitoyable législation du capital. L'homme est fait pour les luttes du travail, et sa vigueur se plait aux rudes labeurs, mais la femme est la gardienne du foyer domestique; à elle, les soins du ménage, l'éducation des enfants, la direction des modestes joies de la famille. Eh bien, l'industrie est allée arracher la femme à ses enfants, l'épouse à son mari, pour en faire l'instrument à bon marché de la machine industrielle. Qu'importe si la faiblesse de sa complexion, si la mobilité de sa nature, la rendent impropre

à cette activité passive? Il faut au capital des travailleurs au rabais, et la femme coûte moins à nourrir que l'homme. Les liens naturels se briseront à cette usurpation contre nature, l'union de l'homme et de la femme ne sera plus qu'une société de gain, la maternité perdra ses droits peut-être, mais les produits de la fabrique anglaise pourront envahir, au plus bas prix possible, les marchés des deux mondes, et l'oligarchie britannique n'a rien de plus à demander.

Ce n'était pas assez de soumettre les femmes à la discipline de l'atelier; il fallait encore descendre un degré de plus dans l'échelle du bon marché, et trouver des bras moins coûteux à entretenir. Les générations naissantes, filles et garçons, ont été mises en réquisition pour donner aux manufactures de la Grande Bretagne une supériorité plus écrasante sur celles des deux continents. Privée de toute éducation morale et intellectuelle, de cette liberté de mouvements qui fait sa force et assure son développement intégral, l'enfance payera son tribut au minotaure de la civilisation. Attaquée à sa source, arrêtée dans son perfectionnement naturel, la vie humaine tombera dans un tel état de dégénérescence, qu'il n'y aura plus ni hommes faits, ni enfants capables d'arriver à la virilité. Qu'importe encore si le calicot, tissé à Manchester, s'impose sur tous les points du globe, et périssent, s'il le faut, ouvriers, femmes et enfants, pourvu que les magasins du Lancashire se vident incessamment, pourvu que les milliers de vaisseaux du Royaume-Uni aillent partout alimenter les tributaires de l'industrie britannique.

On le croira à peine, il existe, dans la métropole, un marché aux enfants.

Deux fois par semaine, des enfants de deux sexes sont exposés à Betnhal-Green. On en compte ordinairement

une cinquantaine, et quelquefois jusqu'à trois cents de l'âge de sept ans et au-dessus. Cette marchandise humaine vient s'offrir en location, les garçons, comme apprentis; les filles, comme servantes. Le père ou la mère est là pour discuter le prix de cet odieux trafic. Les chalands examinent ces jeunes victimes comme on fait d'une pièce de bétail, la somme est débattue, arrêtée, et les parents voient partir leurs enfants sans le moindre regret. Ils oublient que ces faibles créatures perdront leurs corps et leurs ames au sein de la servitude qui les attend; heureux qu'ils sont de s'être débarrassés d'une bouche inutile, et de s'être assuré un revenu de 2 shillings, ou même moins, par semaine.

L'enfant suit son nouveau maître sans savoir à quel genre d'occupation il est destiné. Il travaillera douze ou quinze heures par jour, sans que ses goûts ou ses forces soient pris en considération. Mal nourri, accablé de mauvais traitements, condamné à un travail forcé, sans merci, il n'a aucune protection à attendre. La puissance paternelle a disposé de lui comme d'une chose, il n'a plus qu'à souffrir. Aux colonies, les esclaves ont, du moins, l'avantage de représenter un capital, l'avarice du planteur les sauvagarde, dans une certaine mesure, contre les brutalités et les maladies. L'enfant vendu à Bethnal-Green ne jouit pas de ce privilége, son maître peut le faire mourir de fatigue sans essuyer une perte d'argent; il en est quitte pour retourner au marché, et choisir un nouveau martyr de ses caprices ou de sa misère.

La philanthropie britannique ne s'émeut pas de ces indignités; elle les tolère et les encourage par son silence, et quand des voix généreuses ont signalé ces transactions doublement coupables, les voix sont restées sans écho. Que penser de la moralité d'un peuple qui laisse ainsi moissonner l'enfance dans sa fleur?

On a dit que l'industrie manufacturière dévorait les générations à mesure qu'elles se succédaient, et rien n'est plus vrai, mais ce n'est pas pour elle que s'ouvre le bazar des enfants. C'est pour l'industrie domestique. L'ouvrier qui n'est pas en position d'avoir un apprenti, ou de payer une servante, va s'approvisionner à Bethnal-Green, et se donne le plaisir d'avoir un souffre-douleur à ses ordres.

D'un bout de l'Angleterre à l'autre, dans les villes, dans les campagnes, comme dans les manufactures, le sexe et l'enfance sont donc impitoyablement exploités, car, tandis que les hommes demandent en vain du travail, les femmes, les enfants vont usurper leurs places à l'atelier.

On sait qu'en Angleterre le nombre des femmes est supérieur à celui des hommes, et cette circonstance qui pourrait s'expliquer, peut-être, par l'appauvrissement de l'espèce, change, de fond en comble, les conditions normales de la moralité publique.

Dès que la population des deux sexes ne se fait pas équilibre, les règles de la vie sociale sont renversées et la débauche devient, en quelque sorte, une nécessité.

« Dans les villes manufacturières, d'après l'Enquête, les femmes du peuple ne connaissent rien de la vie intérieure; dès l'âge le plus tendre, elles entrent dans les ateliers, et la vie commune, le mélange de tous les âges, contribuent à développer prématurément, chez elles, des mœurs d'une facilité révoltante. Lorsqu'elles se marient, elles ne savent rien en dehors du travail de la manufacture. Sont-elles mères? elles se lèvent, quelques jours après leurs couches, pour reprendre l'occupation, abandonnant leurs nouveau-nés à la vigilance douteuse de quelque voisine que son âge empêche de sortir. Ainsi se perpétuent et s'aggravent, dans les familles d'ouvriers, les vices provenant d'une existence contre-nature. »

Les lois les plus saintes y sont violées. L'avortement, par exemple, s'opère sur une si grande échelle, que la justice impuissante est réduite à fermer les yeux sur ces attentats.

C'est surtout dans les manufactures de coton, que les femmes et les enfants dominent. On cite même des ateliers pour le tissage, qui ne comptent pas un ouvrier mâle; dans quelques autres, consacrés à l'épluchage et au cardage, il n'y a que de jeunes enfants de l'un et l'autre sexe. Quelle pernicieuse école pour de jeunes garçons et de jeunes filles, que cette promiscuité au sein d'une occupation purement mécanique qui laisse le champ libre aux conversations obscènes et à la contagion du mauvais exemple.

Si l'éducation n'existe pas du tout pour les jeunes filles, l'instruction la plus élémentaire leur fait également défaut; en général, la plupart ne savent ni lire ni écrire, et sans attacher trop d'importance aux résultats de l'enseignement, quand il n'est pas accompagné de leçons morales, il est permis de dire qu'aucun frein ne peut retenir ces malheureuses créatures; jeunes filles, elles ne suivent que l'instinct de leurs passions; épouses et mères, elles ne retrouvent le sentiment du devoir que devant les dures épreuves de la misère. Quand la mère se révèle, c'est qu'elle voit ses enfants pleurer en lui demandant du pain.

Au milieu de la guerre soutenue par l'Angleterre contre la Révolution française, l'augmentation des impôts provoqua de vives réclamations de la part des fabricants anglais. Il leur était impossible, disaient-ils, de supporter les taxes, sans grever proportionnellement les frais de production, et se fermer, par conséquent, les marchés étrangers. A ces plaintes, Pitt répondit qu'en substituant le travail des femmes et des enfants à celui des

hommes, il serait facile de trouver, dans l'économie qui en résulterait, les moyens de supporter les sacrifices que l'honneur national imposait à l'industrie. Ainsi, l'homme qui, dans un intérêt de haine et d'ambition, légua une dette de 22 milliards à l'Angleterre, fut aussi celui qui, par ses conseils machiavéliques, basa la prospérité commerciale de sa patrie sur la misère et la démoralisation des classes ouvrières. Ce fut lui qui donna le signal de cette effroyable conscription qui dévora plus de millions de femmes et d'enfants, que n'en aurait demandé une guerre désastreuse prolongée pendant cinquante ans.

Tout était à créer au commencement du siècle. Il n'y avait pas alors, comme aujourd'hui, de population expressément agglomérée pour l'industrie. Les fabriques s'élevaient là où se trouvaient des cours d'eau, qu'ils fussent ou non voisins d'habitations. Il fallut donc transplanter dans ces manufactures des colonies d'enfants, et demander aux grandes villes les orphelins que les paroisses mettaient en apprentissage. L'industrie poussa si loin l'abus, qu'un bill du parlement défendit de prolonger le travail de ces enfants au-delà de douze heures. L'emploi de la vapeur ayant ramené les manufactures dans les villes, les chefs d'industrie engagèrent les enfants qui, placés sous l'autorité paternelle, échappaient au patronage d'une législation spéciale. Les abus signalés reprirent donc leur cours; de pauvres enfants, âgés de cinq à huit ans, faisaient des journées de treize à quatorze heures par jour, trottant sans cesse autour d'un métier, et parcourant ainsi huit lieues par jour.

Cet état de choses fixa de nouveau l'attention publique. Robert Owen, un des hommes dont s'honore l'Angleterre, donna le signal d'une réforme salutaire. Ayant reconnu que sur les cinq cents enfants, agés de moins

de dix ans, qui travaillaient à sa fabrique, la plupart perdaient, à la fois, leur intelligence et leurs forces; qu'ils se déformaient au moral comme au physique, il se résolut à ne plus employer que des enfants âgés de dix ans au moins, et il limita la durée de leur travail à dix heures et demie. Ses efforts, pour intéresser le parlement à cette philanthropique entreprise, n'obtinrent qu'un demi-succès. Grâce à ses pressantes sollicitations, il intervint, en 1819, une loi qui fixa à neuf ans l'admission des enfants, et réduisit à douze heures la journée du travail. En 1828, en 1831, de nouveaux bills attestèrent l'insuffisance et l'inexécution du premier, mais la traite des enfants continua de plus belle, la plupart des fabricants se mettant en révolte avec les lois, et trouvant chez les parents une coupable complaisance.

Après une enquête parlementaire, un acte de 1833 fixa de nouveau la durée du travail à huit heures par jour pour les enfants de neuf à treize ans, et à douze heures par jour pour ceux de treize à quatorze ans. Les économistes s'indignèrent et protestèrent contre cette atteinte portée à la liberté industrielle, se fondant principalement sur ce que cette limitation s'étendait forcément aux adultes qui ne pouvaient travailler qu'avec le concours des enfants.

Ces plaintes étaient peu sincères et n'avaient pour but que de donner le change à l'opinion, car cet acte autorisait, pour des cas exceptionnels, la prolongation illimitée du travail, et, dès le début, l'exception était devenue la règle.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que la loi ne concernait que les fabriques de coton, de lin, de laine et de soie, comme si dans les autres branches de la fabrication, le travail forcé des enfants ne devait pas amener les mêmes conséquences.

Bien qu'en France les enfants, dans les manufactures, soient indignement exploités par le capital, on n'y comprendra pas comment l'école des *libre-échangistes*, pour avoir le droit d'exténuer en germe la vie de l'enfance, ose invoquer les principes de liberté.

Afin de se soustraire aux prescriptions de la loi, les manufacturiers inventèrent le système des relais, au moyen duquel les enfants travaillent le matin dans une fabrique et le soir dans une autre. Je ne parlerais pas de ces indignes manœuvres, si elles ne donnaient la preuve que la pauvreté excessive des parents les rend complices de l'avidité des maîtres, si elles ne fournissaient la mesure des nécessités homicides qui pèsent sur la fabrication anglaise.

Il en fut ainsi jusqu'en 1844; les rapports des inspecteurs établissent que, pendant cette période, le nombre des enfants employés dans les manufactures a notablement diminué. Il est vrai que l'accroissement de la population, en multipliant l'offre du travail, a permis aux manufacturiers de payer des adultes et même des hommes faits *au taux des enfants*.

Le travail des mines n'était pas compris dans les prohibitions légales, et souvent des enfants descendaient dans les fosses à charbon, en attendant que leur âge leur permit d'entrer dans les manufactures; les filles elle-mêmes n'échappaient pas à cette occupation mortelle.

Pendant que le parlement s'intéressait aux souffrances des enfants dans les manufactures, il fermait les yeux sur le sort de ceux qui passaient chaque jour 12, 13 et 14 heures dans les entrailles de la terre. Pourquoi s'inquiéter des douleurs que n'éclairait pas la lumière du jour, et cependant que devenaient les mœurs, au milieu de ce pêle-mêle d'hommes, de femmes et d'enfants des deux sexes qui, presque nus, au sein d'une demi-obscurité,

échangeaient entre eux les leçons d'une obscénité sauvage? La débauche, le vol, les rixes, tel était l'apprentissage auquel l'enfance était soumise.

Pour les fabriques restées en dehors de la loi, il en était qui recevaient des enfants de trois et quatre ans, souvent de cinq à six, en général de sept à huit. Dans quelques-unes, on comptait plus d'enfants de sept à treize ans que de treize à dix-huit. Communément, les filles étaient plus nombreuses que les garçons; dans quelques ateliers même, les femmes et les filles étaient seules admises; dans un seul atelier, on a vu jusqu'à deux mille filles et femmes.

Ce qui rend la position des enfants extrêmement pénible, c'est qu'ils sont en dehors de la discipline de la manufacture, et ne dépendent que de l'ouvrier au métier duquel ils sont attachés et qui parfois les achète directement à leur famille. Il les fait travailler avec excès, les accable de coups et de mauvais traitements, les nourrit le plus mal qu'il peut, et les habille de haillons.

Souvent ces malheureuses créatures n'obtiennent de nourriture qu'en raison de la tâche qu'elles ont accomplie; aussi quelle récolte la mort ne fait-elle pas parmi ces enfants!

Il n'y a pas à distinguer, filles et garçons sont soumis au même sort, contractent les mêmes difformités: les scrofules, les ophthalmies, les consomptions sont les conséquences ordinaires de ce régime, auxquelles viennent s'ajouter, pour les filles, les difficultés de l'enfantement.

Dans certaines professions où le travail est irrégulier, où une activité excessive succède au chômage, les enfants sont obligés de suivre le travail et de rester debout quelquefois trente heures sans désemparer. Pour les tenir éveillés, on leur fait prendre du tabac, on les frappe, et, au besoin, on leur plonge, de temps en temps, la tête dans un baquet d'eau froide.

Tous ces faits sont empruntés à l'Enquête dressée en 1843. Le résultat, on le devine, c'est l'abrutissement de la génération, car l'Enquête de 1849 constate que la situation n'a fait que s'aggraver.

Les femmes ne sont venues que les dernières prendre place dans l'enfer industriel, et cela se conçoit. Pour que la mère de famille abandonnât son foyer, il fallait qu'auparavant tous les liens qui la rattachent à son mari, à ses enfants, fussent affaiblis par le régime de séparation et d'égoïsme qui résulte du travail manufacturier. L'acte du 10 août 1842, qui défendait d'employer les enfants mâles âgés de moins de dix ans aux travaux du fond dans les mines, défendit d'une manière absolue d'y admettre les femmes et les filles.

En 1844, un nouvel acte du parlement assimilant les femmes aux jeunes gens de treize à dix-huit ans, fixa, pour elles, la durée du travail dans les manufactures à douze heures par jour.

Enfin, en 1847, intervint un dernier bill, qui rectifia et compléta les dispositions des précédents statuts. Désormais, les enfants de huit à treize ans ne peuvent être reçus dans une manufacture, que sur un certificat de médecin constatant leur bon état de santé. Les garçons de treize à dix-huit ans ainsi que les filles et femmes de tout âge, ne sont admis à travailler que dix heures par jour.

Le bill de dix heures, en restreignant proportionnellement le salaire, parait avoir fait diminuer sensiblement la consommation de la viande, quoique le prix en ait été réduit de 2 ou 3 sous par livre. « Ce bill, dit un boucher de Manchester, à coupé le luxe du pauvre, et son luxe, c'est la viande. Des familles, qui naguère achetaient quatre livres de viande, par semaine, n'en consomment plus maintenant que deux livres.

Pour satisfaire au bill, les manufacturiers ont été obligés d'adjondre des écoles à leurs ateliers, mais l'auteur de l'Enquête constate qu'ils l'exécutent imparfaitement, à regret, et que les enfants croupissent dans l'ignorance la plus grossière. Les réponses que font ces petits infortunés à l'auteur de l'Enquête sont si étranges qu'on peut à peine y croire. Non seulement ils sont dénués des notions les plus élémentaires, mais la plupart d'entre eux ignorent même jusqu'au nom du comté où ils vivent, de la ville qu'ils habitent, *jusqu'au nom de cette Angleterre* qui épuise leur vie et leur intelligence, pour aller porter sa renommée aux extrémités de la terre.

La condition physique des enfants est-elle au moins meilleure que leur condition morale? Une des causes principales de la grande mortalité qui les frappe, vient de la négligence des mères qui sont forcées de les laisser au logis, pendant qu'elles travaillent à la fabrique. « C'est, dit l'Enquête, *la tache la plus noire* du système manufacturier. »

En effet, on verra, tout à l'heure, à quelle ressource désespérée les malheureuses mères ont été obligées de recourir, pour prévenir les accidents durant leur absence. Je rappellerai, seulement ici, qu'en 1847, dans la seule ville de Manchester, la police a ramassé deux mille soixante-quatre enfants perdus, que, d'un autre côté, deux mille deux cent quatre-vingt-quatre ont été retrouvés par leurs parents à son de trompe; en tout, quatre mille trois cent quarante-huit enfants, soit dix-huit par jour, tombés aux hasards de la rue.

Dans la même ville, en une seule année, on a compté cent dix enfants brûlés par l'eau chaude ou par le feu.

J'ai déjà parlé de la misère qui régnait à Wolverhampton, à Willenhall et dans d'autres villes dépendant du ressort industriel de Birmingham. Je compléterai cet

aperçu, en analysant quelques extraits d'un rapport rédigé par une commission officielle.

Chaque ligne de ce rapport atteste la dégénérescence de l'espèce; on y voit que les enfants sont ou contrefaits ou réduits à un tel état de maigreur et de dessiccation qu'ils paraissent toujours, à la taille et à la voix beaucoup moins âgés qu'ils ne le sont réellement. Les filles sont encore plus maltraitées, leur organisation les rendant moins aptes à un labeur sans fin. Au dire de la Commission: « Ces infortunées créatures ne goûtent aucune des joies de leur âge; jamais elles n'ont vu de fleurs, et *elles ne connaissent la verdure que pour avoir été piquées par des orties.* Lorsqu'elles sont parvenues à l'âge de seize et dix-sept ans et qu'elles ont eu le bonheur de ne pas être déformées, elles ressemblent à des planches de sapin sciées en deux. »

« Le sort des apprentis dans ces districts, dit l'auteur de l'Enquête, est le plus horrible qu'on puisse imaginer. Le maître dispose de l'apprenti comme d'un esclave, et le traite suivant le caprice de sa brutalité et de son avarice. Pour la plus légère faute, l'enfant est privé de nourriture ou reçoit une tâche excédant ses forces. Comme récompense, on lui accorde la grâce de se livrer à un travail extraordinaire, mais dans ce cas, le maître prélève à son profit, une forte partie du salaire. Et ce qu'il y a de plus infâme, après avoir passé sept années chez un maître, après avoir, pendant ce temps, supporté toutes les conséquences de cet esclavage, l'enfant ne sait rien du métier auquel il se destine, car le maître a eu soin de lui faire exécuter incessamment le même genre de travail mécanique, sans l'initier à toutes les branches de la fabrication. Souvent même, la personne de l'apprenti devient un objet de commerce pour le patron qui le loue ou le vend, comme il ferait d'un cheval ou d'un âne.

On cite des cas où la dureté des maîtres est allée jusqu'au meurtre. »

L'humanité se révolte contre une organisation sociale qui ne peut subsister qu'à l'aide de pareilles énormités. Mais laissez se développer encore la tyrannie du capital, et après avoir vu l'homme éloigné de la manufacture pour fabriquer à meilleur marché, vous verrez sa femme et ses enfants, qui ont été réduits à lui faire concurrence, passer à leur tour par l'engrenage de la machine à production.

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUIÈME.

Les empoisonnements.

Il y a quelques années, lorsque le gouvernement anglais employa la force des armes pour conquérir à ses marchands de Calcutta le droit d'empoisonner les habitants du Céleste Empire, un cri d'horreur s'éleva en Europe. C'est qu'en effet, dans cette guerre entreprise contre un peuple dont le seul crime était de protéger sa vie, l'abus de la force révêtait une telle audace et affichait tant de mépris pour la justice universelle, que jamais aussi scandaleux attentat n'avait affligé l'histoire. Hélas, ce n'est pas seulement en Chine que la mercantile Angleterre a répandu l'usage de son poison; sur son propre territoire, elle réduit ses enfants à puiser dans l'ivresse homicide de l'opium l'oubli des maux, l'exaltation qui pousse à la folie, la mort enfin, la mort lente de l'empoisonnement à petites doses. Ce n'est pas par la violence qu'elle a procédé; il faut même le reconnaître, ce n'est pas non plus pour augmenter les opulents revenus de

ses nababs, qu'elle a conduit une partie de sa population à la pratique du suicide; c'est en dehors de toute spéculation préconçue, c'est par une conséquence fatale de son effroyable organisation industrielle, que s'accomplit cette œuvre de destruction dans les centres manufacturiers.

Qu'importe, répondrai-je au nom de l'humanité, si ces épouvantables résultats sont les fruits de son ambition dévorante, *si pour alimenter et pour ruiner plus sûrement* le travail chez les peuples des deux continents, elle a mis ses enfants dans la terrible alternative de mourir de faim ou de se tuer en détail par le poison? Le crime n'est-il pas le même?

Un philanthrope, un médecin sentit un jour saigner son cœur aux innombrables dangers qui menaçaient les enfants abandonnés par leurs mères, pendant les longues heures de l'atelier, et il s'ingénia à trouver un remède. En France, en Italie, en Allemagne, partout enfin où le sens moral n'a pas été perverti par l'influence de l'égoïsme industriel, on se fût avisé de supprimer le mal en faisant disparaître la cause qui l'avait produit, mais en Angleterre, c'est d'une autre façon que procède la philanthropie. Le docteur imagina une potion qui, donnée chaque matin à l'enfant, le maintenait dans un demi-sommeil, et ne lui permettait ni de marcher, ni de s'agiter. La formule était calculée de manière à ne pas affecter trop brusquement la vie du patient, et les mères s'émerveillaient de trouver, au retour, leurs enfants dans la position où elles les avaient laissés. Mais si l'empoisonnement ne se révélait pas par ces symptômes rapides et foudroyants qui l'accompagnent dans les cas ordinaires, il n'en détruisait pas moins et peu à peu les ressorts de l'organisation physique et intellectuelle. Cette admirable découverte eut un succès prodigieux dans les

villes manufacturières, et les mères que la faim condamnait au travail lontain, s'empressèrent d'en faire usage. Elles ne savaient pas que ce remède, qui préserve de la mort accidentelle, conduit lentement à une mort assurée.

Dieu me garde d'accuser ces infortunées! Elles n'ont point à choisir, il faut demander au travail extérieur le pain de chaque jour.

Et cet abominable expédient prend d'énormes proportions, car l'Enquête constate que l'organisation du système manufacturier a pour inévitable résultat l'emploi pernicieux et presque universel des narcotiques; l'auteur ajoute que d'abord l'enfant est drogué jusqu'à ce qu'il dorme, et, ensuite trop souvent, jusqu'à ce qu'il meure.

A Manchester et dans les autres grands centres, l'usage des narcotiques a pris de tels développements, au dire des écrivains les plus graves, qu'il serait difficile de donner le chiffre de la consommation qui s'en fait dans les classes ouvrières. A Asthon, il a été reconnu que la vente hebdomadaire de ces drogues opérée par quinze vendeurs, tant pharmaciens que publicains (cabaretiers), montait en moyenne à six gallons deux quarts et une pinte et demie, environ trente-trois litres.

A Preston, suivant le rapport du révérend J. Clay, vingt et un apothicaires ont vendu dans une semaine,

	Livres	Onces	Deniers.	
Cordial de Godfrey.	23	5	5	
Préservatif de l'enfant.	18	4	»	
Sirop de pavot.	16	9	»	
Opium.	1	1	6	1/2
Laudanum.	7	8	2	
Parégorique.	»	9	»	
	68	1	5	1/2

Voici les observations dont ce pasteur accompagne cette statistique:

« Le système de droguer les enfants est excessivement commun; c'est *une des principales causes de la mortalité qui les frappe.* Les conséquences de cette habitude meurtrière sont l'imbécillité causée par suffusion au cerveau et une série de maladies mésentériques et glanduleuses. L'enfant tombe dans un état torpide; son corps prend l'aspect *d'un squelette,* à l'exception de l'estomac, qui se gonfle comme un ballon. Ceux qui survivent à ce traitement restent souvent chétifs et étiolés toute leur vie. Cette habitude ne contribue pas moins *que l'insuffisance ou la mauvaise qualité de la nourriture* à augmenter le nombre des décès parmi les enfants des villes manufacturières. »

Il est des maîtres qui ne recourent pas au pharmacien pour préparer ces dangereux spécifiques qu'ils vendent aux pauvres femmes de leurs ateliers; un ouvrier, entendu dans l'Enquête, raconte qu'étant apprenti, il voyait souvent son patron faire du cordial de *Godfrey* par vingt et trente gallons à la fois, cent à cent cinquante litres!

Des enfants, l'usage de l'opium a passé aux adultes désireux d'échapper aux tortures de la faim et de remplacer, à prix réduit, l'excitation qu'ils demandaient d'abord aux boissons alcooliques.

« L'emploi de ce stimulant, en Angleterre, dit l'Enquête, est un vice anti-social, pratiqué en secret et avec une sorte de honte. L'homme qui s'enivre avec des pilules d'opium se cache pour assouvir sa passion. — De même que les buveurs de gin et de rhum à Londres aiment à baptiser leur breuvage favori de noms empruntés à l'argot, tels que *la crème de la vallée, l'éclair éblouissant,* ou *le vieux Tom,* les apothicaires des districts manufacturiers déguisent l'opium sous des appellations trompeuses: c'est la *mixture du bambin, le repos de la mère, le*

cordial des enfants, le sirop adoucissant, comme si, pour voiler le crime, il suffisait d'en altérer le nom.

Et cette terrible habitude prend tous les jours une extension effrayante; un pharmacien le déclare dans l'Enquête. Il raconte même avoir vu une fille boire une once et demie de laudanum sur le comptoir, comme s'il se fût agi d'une potion inoffensive ou agréable.

« Quand les salaires sont bas, les buveurs d'opium en achètent qui a déjà servi et le mâchent, pour en extraire un reste de saveur. Que si le chômage leur enlève toutes ressources, on les voit tomber dans une espèce de *delirium tremens,* tant ce stimulant leur est devenu nécessaire. »

Je n'ai pas assombri le tableau; les faits que je cite viennent, on l'a vu, de l'Enquête ou de sources authentiques. On ne parle, en Angleterre, de l'invasion de cette nouvelle plaie qu'avec un certain sentiment de terreur. Il semblerait que, par un arrêt de la justice éternelle, l'industrie manufacturière fût destinée à périr du poison qu'elle est elle-même allée porter dans le Céleste Empire, pour s'ouvrir des débouchés nouveaux.

Cette passion de l'opium, je l'ai dit, se satisfait en secret; mais selon la remarque d'un auteur, il y a vingt ans, il en était de même pour les buveurs de gin; ils se glissaient furtivement dans les obscurs taudis où se vendait alors cette pernicieuse boisson. Maintenant, cette honte a disparu: les boutiques des publicains sont devenues des palais étincelants des feux du gaz; — aujourd'hui, hommes, femmes et enfants vont, le front levé, dans ces repaires où ils perdent, avec l'intelligence et la santé, le sentiment de tous les devoirs.

En sera-t-il de même pour l'opium, et le commerce et l'usage de ce poison s'éleveront-ils à l'impudeur de la notoriété? Cela est à redouter, car passion ou besoin, l'usage s'en est rapidement étendu, et dans l'enfer, où s'agite la population des Iles Britanniques, ce mal ne peut que s'accroître.

CHAPITRE SIXIÈME.

Conséquences anti-sociales du principe aristocratique.

Dans l'exposé qui précède, vivant tableau de ces douleurs sans nom, qui s'appellent la société britannique, je n'ai point cherché l'art des phrases, je n'ai fait qu'enregistrer scrupuleusement les cris de la faim, et, ce procès-verbal d'agonie ne contient pas un chiffre, pas une plainte, pas un gémissement, qui ne soient sortis de l'Enquête anglaise elle-même.

Qu'avais-je besoin, en effet, de recourir aux artifices du langage, quand la misère, éloquente comme la nature, éclatait en sanglots, sous ses guenilles, et racontait elle-même tous ses tourments, tous ses désespoirs?

Est-ce qu'il y a des hardiesses de poëte ou de romancier qui puissent aller plus loin dans les mystères de la douleur, que ces statistiques lugubres? Est-ce que les tortures les plus raffinées des anciens supplices valaient, en larmes et en souffrances, ces lentes étreintes de la faim qui durent toute une vie?

Non, certes, il n'y a pas de génie dramatique, d'éloquence tribunitienne capable de lutter avec ces révélations du prolétariat, à-la-fois sinistres et touchantes, avec ces terribles secrets tombés des lèvres crispées du travail, et recueillis au chevet des victimes; les nuances de la douleur humaine sont infinies, tandis que la langue, pour les exprimer, a bientôt épuisé son vocabulaire. Je devais donc, autant par impuissance que par respect pour la vérité, je devais, selon la magnifique expression de Bossuet, « en présence du néant, laisser parler la mort. »

Maintenant, la voilà étendue sous le scalpel, cette grande nation, si fière, au dehors, de ses richesses, de sa gloire, et que les autres peuples de la terre, en voyant passer ses vaisseaux et ses lords, saluent encore comme une Sémiramis!

Elle ne peut pas nier, cette opulente Angleterre, qu'elle n'ait, dans sa metropole, 150 mille ouvriers, hommes, enfants ou femmes, dont la vie de chaque jour est un problème, une bataille, dont la condition normale est la faim, ou la peur de la faim. Et pourquoi cela? parce que les prix de main-d'œuvre sont tombés si bas, que nul salaire ne peut suffire, sans supplément étranger, et ce supplément s'appelle le workhouse, le vol, la prostitution.

Vous les avez entendus ces prolétaires, gens de tout labeur et de toute peine, s'écrier tour à tour: le salaire tombe et la tâche augmente d'heure en heure: la concurrence des maîtres nous tue, *les travailleurs ne peuvent plus vivre en travaillant.*

Voici trente mille ouvriers dans vos docks, qui, de par la faim, se disputent le triste privilége de la bête de somme, et ces trente mille esclaves qui gagnent à peine le pain du jour, sont soumis, par la nature, à tous les caprices des vents; par l'exploiteur, à tous les vices qu'enfante l'ivrognerie.

Voici vos tisseurs, vos tailleurs à la pièce, vos ouvriers de l'alène et de la confection, innombrable armée qui cache ses haillons dans vos quartiers maudits, réduits à envier le bonheur des déportés pour crime.

Et les femmes? Vous souvient-il de ce meeting de l'aiguille, où les salaires courants ont été cotés de six à huit sous, pour seize heures de travail? Il a fallu voiler le jour pour cacher sur leurs visages les traces de la faim, et pour ne pas les faire rougir de leurs guenilles, pour la plupart empruntées: « pas une seule parmi nous, se sont-elles écriées, qui puisse vivre de son travail; — celle qui ne se prostitue pas, *doit voler ou mourir.* »

Que sont alors, comme je vous le disais au début, que sont les richesses de vos docks, les merveilles de vos magasins, les splendeurs de votre métropole, quand, derrière ces opulents bazars, on a vu la coulisse des damnés; quand on sait qu'il y a, dans Londres seulement, près d'un demi-million d'êtres humains vivant dans des réduits infects, sur la planche ou la paille, entre l'inanition et le froid, dont les existences abrégées payent le luxe de vos boutiques et les frais de vos guerres commerciales.

On ne l'ignore plus, ce n'est pas à Londres seulement, que la vie du prolétaire est ainsi réglée. Dans les centres industriels, dans les villes manufacturières, partout et toujours la solution fatale, le même arrêt de mort. — Concurrence de la machine contre l'ouvrier, concurrence des travailleurs entre eux, concurrence de la femme et de l'enfant contre le mari ou le père. Ainsi, l'homme est chassé de l'atelier par la science et par la faiblesse, comme par les luttes de la faim; s'il ne va pas au dernier rabais, il faut qu'il chôme, et pour lui, chômer, c'est mourir!

Quand il est chef de famille, il peut exploiter ses petits et faire suer son ménage par toutes ses veines: mais ces tristes esclaves échappent bientôt à sa tutelle, et se

marient, à peine nubiles, pour exploiter des petits à leur tour.

Ce n'est déjà plus l'homme, c'est l'animal; de là, ces générations chétives, hâves et rabougries, que l'Enquête peint comme des moucherons pullulant sur le fumier, et s'endormant dans les ivresses des narcotiques empoisonnés, pour chercher à tromper la pensée et la douleur.

Maigre et pâle troupeau d'hommes-enfants, ils traversent la vie, loin du soleil et des idées, sans qu'un rayon vienne les caresser, une brise les rafraichir dans cet antre des tourments.

Et la terre, qu'il féconde, est-elle plus douce au travailleur que les bagnes industriels des villes?

L'Enquête nous l'a dit: dans les contrées *les plus fertiles* de l'Angleterre, l'agriculture ne paie pas au prolétaire ses rudes labeurs, le prix du pain, et puis, elle s'en va tombant, se transformant, du labour en pacage, de la culture du froment en prairies pour les troupeaux; ainsi, la chaumière et le cottage, chaque jour, disparaissent: on *éclaircit* les domaines pour chasser l'homme qui ne rend plus la rente du bœuf, et la terre se fait partout solitaire.

Autre phénomène de décadence: sur les points où l'on creuse encore le sillon, où la semence est jetée, les marchandeurs des villages arrivent et poussent des bandes de travailleurs embrigadés au rabais: les récoltes s'y font, à forfait, par ces légions mouvantes qui ne tiennent plus au sol, et les servants naturels, les ouvriers du domaine sont, de toutes parts, expropriés par ces colonnes massées de la concurrence. Aussi, l'homme à qui l'on prend son travail après lui avoir volé la terre, le prolétaire des champs, se venge-t-il par l'incendie, comme le nègre des plantations américaines, et quand le maitre a fait enlever le toit pour le chasser de sa hutte, il va, lui, la torche à la main, visiter les récoltes et les fermes du maitre.

Ce n'est là, d'ailleurs, qu'un des côtés de cette universelle détresse, et non, certes, le plus hideux, quoique l'expédient soit sauvage. Vous souvient-il, entr'autres, de ces clubs de la mort, et de la spéculation pratiquée sur les vieillards, sur les enfants, dans cette assurance mutuelle pour les funérailles?

Et la société, comment se défend-elle dans ce duel à mort? N'a-t-on pas vu dernièrement un garde qui, pour se préparer une preuve contre un malheureux coupable du vol de quelques aliments, lui coupa l'oreille et l'apporta tout naturellement à l'audience, afin de mieux constater son identité.

Quant aux mœurs, c'est le scandale cynique absolu, c'est la promiscuité, au milieu de ces clans mobiles où, comme dans les grands ateliers, grouillent tous les vices.

La mer, la mer elle-même dont l'immensité ne suffit point à l'ambition de l'Angleterre, est aujourd'hui mauvaise au prolétaire anglais; le matelot marchand n'y peut vivre, tant a baissé le salaire, sous l'énergique pression des concurrences, et le matelot-soldat déserte pour le pavillon américain.

« Vous battriez-vous pour l'Angleterre, a demandé l'En-« quête à ces rudes enfants de la mer? — Non, cent fois « non, a répondu le chœur des matelots, — on ne vit plus « sur les ponts de l'Angleterre. »

Et l'homme des champs a proféré aussi cette parole désespérée!

Ainsi, de même que le monopole de la terre avait tout épuisé, le capital, à son tour, a tout souillé, tout éteint dans l'ame anglaise. Implacable dans ses appétits et dans ses fièvres, en forçant la misère, il a tout tué, jusqu'au saint amour de la patrie! Il a semé l'intérêt et l'égoïsme, l'intérêt et l'égoïsme calculent et lui répondent.

O France, conserve bien, au plus profond de ton cœur, le culte de *l'idée!* Là est ta force, là est ton indestructi-

ble grandeur. C'est elle, elle seule qui put, en 92, te défendre contre l'Europe coalisée, et précipiter sur le monde, pour battre le rappel de la délivrance, tes enfants pieds nus, sans pain, aux mâles accents d'un hymne guerrier! —

L'Angleterre des lords et des marchands est donc, aujourd'hui, reniée par tous ses fils, ceux des champs, comme ceux des villes, comme ceux des mers.

D'une autre part, la famille est impossible au prolétaire, impuissant à nourrir son père et ses enfants. Malheur au jeune ouvrier qui n'abandonne pas les vieillards de son sang ou qui prend compagne! Chaque fils que Dieu lui donne est un impôt nouveau qui l'écrase, et dont il bénit le ciel de l'exonérer; il a dans son vieux père un ennemi de sa faim, et fût-il, entre tous, habile, actif et fort, de par la tyrannie de la terre ou du capital, il faut qu'il succombe.

La prostitution est la nécessité de la femme, elle fait partie de son travail régulier, elle est dans les conditions *fatales* de sa subsistance. Triste ressource bientôt, car l'épuisement, remplissant ici le rôle de la vertu, est devenu le *frein salutaire.*

Voilà la grande société britannique, telle que l'a faite l'âpre curée des marchands, après l'exploitation des seigneurs. — Plus de pudeur, plus de famille, plus de patrie, plus de devoirs aimés: — Le sang appauvri dans les veines, les générations abruties, les mœurs perdues, les cœurs fermés, et partout la haine qui germe pour l'avenir.

Voilà l'histoire d'une aristocratie!

Et, sans contredit, de l'aristocratie la plus intelligente, la plus éclairée, la plus religieuse qui fût jamais.

Était-ce bien la peine à l'oligarchie britannique de souiller les annales humaines de ses crimes et de piller le monde, pour faire à son pays de pareilles destinées!

A des maux si cruels y a-t-il des remèdes?

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Du crédit public et du crédit privé.

Les économistes, aussi bien que les financiers de nos jours, confondent souvent le mécanisme de la circulation avec le crédit en lui-même, et cependant rien n'est plus distinct. Entre les banques et le crédit, il y a la même différence qu'entre le moyen et la cause. Indépendamment de toute forme, le crédit n'a que deux sources : l'agriculture, que Sully appelait les mamelles de l'État, la production manufacturière, dont Colbert avait senti toute l'importance. Le commerce et la marine, si considérables qu'on les suppose, ne sont eux-mêmes que les instruments servant à mettre à la disposition des consommateurs les produits agricoles et manufacturiers du dedans et du dehors. Ce sont donc, en thèse générale, des éléments d'organisation secondaire.

Digitized by Google

Quelques peuples, il est vrai, ont fait du commerce maritime le principal objet de leur activité. Dans l'antiquité, Tyr et Carthage, Venise et la Hollande dans l'ère moderne, ont atteint et conservé, pendant plus ou moins de temps, une haute prospérité. La Grande-Bretagne a succédé à la Hollande comme celle-ci avait succédé à Venise, et cependant, malgré l'avantage particulier qu'elle devait à son agriculture et à son industrie, sa fortune maritime, comme on l'a vu, est à son déclin.

On ne saurait donc trop se garder de mesurer la richesse véritable d'un peuple sur le nombre de ses vaisseaux ou de ses maisons de banque. Si perfectionnés que puissent être l'organisation du crédit et l'appareil de la circulation en Angleterre, cela ne prouve pas que son crédit repose sur des bases fortes et durables. C'est ce que je vais examiner.

On sait en quel état de délabrement est tombée l'agriculture, on connaît les causes de cette situation. Quoi que fasse l'Angleterre, elle ne pourra jamais tirer de son sol les aliments nécessaires à sa population qui multiplie sans cesse. On sait également comment, l'épuisement de l'agriculture réagissant sur les manufactures, celles-ci sont à la veille d'une inévitable catastrophe. Est-il besoin de répéter que les manufactures, en se mettant à la merci d'une concurrence effrénée, n'ont pu se soutenir, dans ces derniers temps, qu'au prix des plus ruineux sacrifices, et que ces sacrifices touchent à leur dernière limite?

Or, quand les seuls éléments essentiels de la richesse viennent à manquer à l'Angleterre, — et cela ne saurait plus être douteux, — ne peut-on pas affirmer que son crédit est dénué de solidité?

Des faits nombreux, irrécusables, viennent d'ailleurs confirmer cette opinion. Le retour périodique et la fré-

quence croissante des crises commerciales dont l'Angleterre est le théâtre depuis la paix de 1815, ne laissent aucune incertitude à cet égard. On a voulu, pourquoi le nierais-je? élever à l'état de système la nécessité des interruptions subies par les affaires commerciales. C'était, disait-on, un moyen de liquidation qui n'était pas sans avantage, puisqu'il permettait de dresser en quelque sorte l'inventaire des principales maisons de commerce. Étranges remèdes, en vérité, qui doivent finir par tuer le malade, sous le prétexte de tuer la maladie!

Qu'au retour de la paix, ayant à liquider l'énorme passif d'une guerre de vingt-cinq années, l'Angleterre ait subi une crise, cela se conçoit. La cessation des hostilités, en changeant les conditions économiques de la production et du commerce, devait déterminer un moment d'arrêt dans les affaires. Mais qu'on ne l'oublie pas, l'Angleterre a vu augmenter ses embarras, à mesure qu'elle s'éloignait de la période de guerre qu'elle venait de parcourir, bien que le développement de ses instruments de crédit reçut chaque jour de nouvelles améliorations. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'à cette époque, son agriculture n'était pas moins florissante que son industrie. La première était protégée par des tarifs qui lui garantissaient des prix élevés, et la manufacture, de son côté, n'ayant pas encore de rivales, dominait les marchés des deux mondes. Cependant, depuis trente ans, le commerce et l'industrie de la Grande-Bretagne n'ont fait que marcher de catastrophes en catastrophes. Il y a donc quelque chose de plus important pour un pays que l'accroissement de la richesse commerciale et manufacturière, c'est le mode de distribution du revenu général.

Quoi qu'il en soit, et pour rester dans l'ordre d'idées que je veux parcourir, je dirai que les crises financières de 1825, 1836, 1839 et 1847, ont suivi ou précédé les

crises qui se déclarèrent en 1819, 1829 et 1841 dans l'industrie cotonnière. Sans en chercher les causes spéciales, en faut-il davantage pour prouver que nulle part le crédit n'est soumis à de pareilles fluctuations?

Quant à la France, au contraire, où les moyens de crédit sont cependant si inférieurs à ceux dont dispose la Grande-Bretagne, ni les révolutions de 1830 et de 1848, ni la disette de 1846-47, ni les folles entreprises, ni le contre-coup des crises extérieures, n'ont enfanté des désastres comparables à ceux que l'Angleterre a subis à tant de reprises. Que doit-on en conclure? Que si le mécanisme du crédit est moins perfectionné en France qu'en Angleterre, il y est du moins plus solidement établi.

Certes, je ne me dissimule pas combien est vicieuse et insuffisante l'organisation financière de la France. Je sais tout ce que l'esprit de concurrence et de monopole a répandu de maux sur mon pays depuis vingt-cinq ans, mais je constate avec bonheur que les deux sources vives de la production agricole et manufacturière n'étant point taries chez nous, comme elles le sont en Angleterre, le champ de l'avenir n'est pas fermé pour la France comme il l'est pour la Grande-Bretagne. Chez nous le fond reste, l'instrument seul est à perfectionner.

En Angleterre, la propriété est grevée au-delà de sa valeur, les deux tiers du capital anglais sont engagés dans les emprunts hypothécaires, la dette est de 22 milliards, et l'impôt plus lourd que chez nous, après avoir dévoré les crédits ordinaires, ne s'alimente plus que par les expédients extraordinaires, comme l'*income-tax*, moyen réservé jusqu'à ce jour *pour les nécessités de la guerre*. Cette taxe, temporaire et patriotique, décrétée en sus de toutes les taxes habituelles, pour trois années seulement, qui devaient expirer d'abord en 1848, puis en 1849, quand

cessera-t-elle? Quelques personnes, je le sais, ont été frappées d'une légère économie opérée sur le budget de 1850, mais ont-elles réfléchi que la réduction portait en partie *sur les moyens de défense* du pays, et que l'équilibre était dû seulement aussi au maintien de l'*income-tax*, qui, de l'aveu de tous les hommes d'état, achève d'épuiser le pays, et mange, par anticipation, les ressources *de salut public?*

Si la France n'a que trop marché dans cette voie funeste, elle est encore, Dieu merci! bien loin d'être arrivée au même point que sa rivale, et la démocratie pourra cicatriser ses plaies, avant qu'elles soient devenues incurables.

Ce n'est pas une impression toute personnelle que je formule ici; je ne fais que traduire les paroles de l'*Edimburg-Magazine* lequel dit, dans son numéro du 1er avril 1850, que « si jamais capitalistes ont dû être préoccupés d'une interruption ou même d'une cessation complète dans le payement de leurs rentes, ce sont, à coup sûr, les capitalistes anglais. » « Ils pensent, dit l'auteur « de l'article, que tout intérêt peut être impunément « ruiné dans le pays, sans qu'ils soient eux-mêmes en- « gouffrés dans le naufrage; trompés par la parfaite ré- « gularité avec laquelle leurs rentes ont été servies de- « puis cent cinquante ans, ils ne peuvent concevoir qu'il « en soit autrement. Ils s'attendraient plutôt à ne pas « voir le soleil se lever le matin, qu'à ne pas recevoir « exactement leur dividende en janvier et en juillet. « Leur confiance pourrait s'évanouir bientôt cependant, « car c'est sur le revenu national que leur créance est « servie, et le revenu national a reçu de mortelles at- « teintes. »

Il faut bien, en effet, que le revenu national soit gravement menacé, pour que l'opposition parlementaire

prenne sur elle la responsabilité de demander la réduction de l'armée de terre et de mer, au milieu de l'Europe en armes, et qu'elle aille même jusqu'à tenir en réserve, dans son programme, l'abandon des colonies.

Comprend-on l'Angleterre sans colonies?

On me permettra donc de poser en fait que, indépendamment de sa constitution organique et si parfait que puisse en être le mécanisme, le crédit en Angleterre ne repose que sur un mensonge.

Est-il besoin maintenant de jeter un coup d'œil sur ses établissements de crédit? Je le ferai en quelques mots, moins pour ajouter à un argument sans réplique, que pour en finir avec un préjugé trop répandu sur le continent.

La banque d'Angleterre est la clé de voûte de l'organisation financière de la Grande-Bretagne. Tous les intérêts commerciaux et industriels viennent se rattacher à ce grand centre. Sa charte a été renouvelée, en 1844, pour neuf années. Elle peut émettre des billets sur garantie jusqu'à concurrence de 14,000,000 livres (350,000,000 francs) sauf à obtenir du gouvernement l'autorisation de reculer cette limite. Quant au papier que le département des émissions de la banque (*Issuing department*) peut mettre en circulation, en dehors de ce maximum, il doit être représenté, dans ses coffres, par une égale quantité d'espèces métalliques qui lui auraient été remises en dépôt.

Les garanties qui doivent répondre de l'émission des 14,000,000 livres ne se composent que pour une faible partie d'effets de commerce, la banque ayant à peu près abandonné l'escompte des valeurs commerciales. Ces garanties consistent, soit en bons de l'échiquier qu'elle reçoit pour gages d'avances faites au trésor, soit de rentes consolidées qu'elle achète pour tenir lieu de numéraire improductif.

Quant à sa réserve métallique, elle provient exclusivement des dépôts qui lui sont confiés, tant par les établissements publics que par les particuliers, et pour lesquels elle ne paye aucun intérêt. Son capital était primitivement de 14,553,000 livres (363,825,000 francs); mais, depuis long-temps, il a été absorbé par le gouvernement, qui lui en paye l'intérêt à 3 pour 100. En 1823, elle fit une nouvelle avance au gouvernement de 13,080,000 livres (327,000,000 francs); de sorte qu'aujourd'hui, et malgré les remboursements opérés dix ans plus tard, elle est intéressée pour près de 700 millions dans la dette flottante ou consolidée.

Deux choses sont à considérer sur ce point: la première, que la banque d'Angleterre n'a plus un centime pour répondre du payement de ses effets, situation anormale pour un établissement de crédit qui ne doit emprunter son influence qu'à sa solvabilité personnelle. En effet, par l'immobilisation de son capital, elle n'a plus à offrir que des garanties purement morales au public, et n'est, en réalité, qu'une fabrique de papier-monnaie, pour la juger avec les doctrines de l'école de Smith.

La seconde, c'est qu'après avoir disposé de la totalité de son capital, on s'étonne qu'elle ait pû prêter au gouvernement une somme de plus de 300 millions. D'où venait cet argent? Comment a-t-elle prêté ce qu'elle n'avait pas? la réponse est facile. La banque d'Angleterre tient dans ses mains la planche aux assignats, et elle a battu monnaie. Mais c'est le public qui a été, dans cette circonstance, le véritable prêteur, en recevant comme espèces les billets de banque mis à la disposition du gouvernement, billets à cours légal et forcé, ce qui n'empêche pas la banque de se faire payer un intérêt annuel de 2 et demi pour cent par le trésor.

Pour ce qui est du gouvernement, sa position n'est pas plus honorable. Tuteur légal d'une nation de vingt-huit millions d'hommes, il fait avec la banque un commerce que l'opinion flétrit, avec raison, comme frauduleux. Au lieu d'emprunter de l'argent pour ses besoins, il se fait donner des billets par la banque, en échange de coupons de rente, ou de certificats de la dette flottante. En d'autres termes, le gouvernement et la banque échangent entre eux du papier de circulation, comme ces commerçants gênés qui ne reculent leur faillite qu'en courant à la banqueroute.

Si la banque n'a de garantie que dans les engagements du trésor, sur quelle garantie reposent, à leur tour, les engagements du trésor, sinon sur l'impôt qui a atteint ses dernières limites?

A quoi bon poursuivre l'examen approfondi de la situation financière de la banque d'Angleterre et des banques publiques et privées dont elle est le suprême régulateur? Tout est dans le fait que je viens de signaler.

J'ai dit que la banque d'Angleterre négligeait de plus en plus l'escompte des valeurs commerciales, pour reporter toute son activité sur les fonds publics. C'est aussi à ce genre d'opérations qu'elle demande ses revenus. Indépendamment des intérêts qu'elle touche pour les prêts qu'elle a faits à l'État, elle reçoit à titre d'abonnement une somme de 168,000 livres (4,200,000 fr.) pour le service du trésor et les transferts, sans compter la jouissance de vingt jours qui lui est accordée pour prix du mouvement des fonds.

Ce n'est pas tout, afin que la suprématie de l'argent soit mieux constatée, c'est la banque qui règle le taux des intérêts de la dette flottante, comme elle fixe le taux de l'escompte commercial. En un mot, c'est la banque d'Angleterre qui tient dans ses mains le crédit public et privé.

Et ce n'est pas seulement en Angleterre que la banque exerce cette direction suprême; elle pèse sur le crédit du globe entier, de sorte qu'en définitive. la sécurité commerciale des deux mondes est à la merci d'un pays, où l'état désespéré de l'agriculture et de l'industrie tarit les sources du crédit, et va stériliser l'impôt.

On fait grand bruit des trésors enfouis dans les caves de la banque d'Angleterre, mais on oublie que cette réserve provient de dépôts qui peuvent être retirés demain, et qui placeraient cet établissement en face d'une circulation considérable sans aucune garantie monétaire.

Il se peut que la banque soit indépendante du gouvernement, bien qu'en effet, elle suive sa fortune; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le trésor n'est pas indépendant de la banque. Les deux intérêts sont d'ailleurs tellement enchevêtrés qu'il serait superflu de rechercher auquel d'entre eux revient la puissance. Ce que j'ai à constater, c'est qu'ils sont soumis aux mêmes chances, et qu'ils ne vivent qu'à l'aide d'une association illicite, chacun n'osant nier ses plaies et se contentant de faire croire à la solvabilité de son complice.

Combien de temps encore se prolongera cette comédie? c'est à la misère du peuple à répondre. Quand l'agriculture et l'industrie auront épuisé leurs dernières ressources, quand le commerce et la marine seront entièrement paralysés, et ce résultat ne se fera pas attendre, la banque et le trésor s'abîmeront du même coup, emportant les suprêmes espérances de l'aristocratie.

Faut-il demander à la banque elle-même la preuve que la confiance décroît visiblement? Les hommes d'argent ne récuseront pas sans doute un pareil témoignage. Eh bien, tandis que les coffres de la banque regorgent d'espèces, la circulation en billets est au-dessous du maximum fixé par l'acte de 1844 sur le renouvellement de sa

charte. Or, si elle n'use pas de la latitude qui lui est accordée, ne doit-on pas en conclure qu'elle éprouve elle-même des craintes sérieuses sur la situation du pays? Quand la confiance enfle les voiles du crédit, la banque sait bien se dépouiller de cette réserve. Elle s'inquiète peu de tenir dans ses coffres des millions par centaines; un encaisse dix fois moindre suffit pour la rassurer et subvenir aux nécessités d'une circulation qui se renouvelle à chaque instant. Aujourd'hui, au contraire, toutes ses précautions ne font qu'attester l'étendue de ses méfiances; les prêts hypothécaires deviennent de plus en plus difficiles, l'industrie est en perte, le commerce d'exportation et la marine en décroissance. Il n'y a qu'une chose qui soit en voie de progrès, c'est la réserve de la banque.

Elle doit du moins, dit-on, à la puissance de son encaisse le bénéfice du change. Cette assertion est parfaitement contestable. Si l'Angleterre a conservé cet avantage, cela tient simplement à ce que l'or est la monnaie légale en Angleterre.

Veut-on savoir, au surplus, d'où viennent les millions qui sont renfermés dans les caves de la banque? Il faut songer, — et c'est là un fait officiel, — que depuis la révolution de Février, il s'est fait une importation considérable de numéraire dans la Grande-Bretagne. Les touristes anglais ont déserté le continent pour rentrer dans leur île, et cette circonstance a ramené à Londres une somme qu'on évalue à 500 millions au moins. D'un autre côté, les aristocrates d'Italie, de France, d'Allemagne ont fait passer en Angleterre une partie de leurs capitaux, et c'est rester au-dessous de la vérité que d'évaluer cette importation d'or et de lingots à une autre somme de 500 millions. Sans ce milliard, peut-on dire comment l'Angleterre aurait vécu depuis deux ans?

Il est difficile de séparer le crédit privé du crédit public, puisque l'un et l'autre pivotent sur la banque d'Angleterre. D'un bout du territoire à l'autre, toutes les pulsations du corps social viennent répondre à ce grand centre qui naguère renvoyait partout la vie et l'activité. Les banques d'Écosse, la banque d'Irlande n'existent, à proprement parler, que sous le bon plaisir de la banque d'Angleterre, dont elles sont aujourd'hui les très-humbles esclaves. Dès-lors il n'est pas nécessaire de leur consacrer une mention plus explicite. Quant au crédit privé, il est réparti par un certain nombre de maisons de banque qui sont directement en rapport avec les négociants. Ces maisons n'ont généralement qu'un capital restreint ou compromis, soit dans les fonds publics, soit dans les affaires industrielles et coloniales. Leur caisse s'alimente exclusivement par les dépôts qu'elles reçoivent de leurs clients, l'usage général, en Angleterre, étant de ne conserver que ce qu'il faut d'argent pour les besoins courants et de payer en mandats sur son banquier.

Ainsi, là encore se retrouve le caractère qui a été constaté plus haut dans les opérations de la banque. Les banquiers sont des intermédiaires commandités par leurs clients et recevant le crédit au lieu de le donner.

A côté et même au-dessus des banquiers, on compte d'immenses fortunes cachées sous le modeste comptoir des marchands de la cité. Eh bien, ces fortunes colossales ont l'énorme inconvénient de ne pouvoir se réaliser; pas une seule ne supporterait l'épreuve d'une liquidation. En Angleterre, les commerçants ne se retirent pas des affaires, comme cela se pratique en France. Ils meurent en transmettant à leurs enfants, non pas un héritage net et solide, mais un grand courant d'affaires basé sur un crédit souvent imaginaire. Sans doute, il est d'opulentes exceptions; mais, en thèse générale, le crédit privé n'est

pas moins fictif que le crédit public. Aussi, quand une maison vient à manquer sous le coup d'une crise commerciale, vous voyez le mal se propager à l'infini. Une faillite en entraîne vingt autres, dont chacune se répercute à l'instant même en autant de sinistres.

Existe-t-il rien de pareil en France? La crise financière de 1847 elle-même prouve que, dans ce dernier pays, le crédit a des racines bien autrement résistantes. Grâce à l'incurie coupable du gouvernement de cette époque, la disette a causé une énorme perturbation dans la richesse publique, si fortement ébranlée déjà par le jeu exagéré des actions de chemins de fer. Malgré cette double influence, toutes les banques particulières n'ont pas été réduites à liquider, comme dans les Trois-Royaumes, au moyen de la banqueroute, et la banque de France, loin d'avoir été ruinée, a pu venir en aide à la banque d'Angleterre, en lui prêtant 50 millions, sans lesquels elle sombrait. L'Europe n'a pas encore perdu la mémoire de la calamité financière qui a affligé la Grande-Bretagne pendant cette même année 1847, et je n'ai pas à insister sur ce point. Je me bornerai à faire remarquer que, même à l'état normal, chaque année amène un débordement de sinistres dont aucun peuple d'Europe n'offre l'équivalent. Sans parler des faillites qui se règlent judiciairement, et dont le nombre et l'importance sont considérables, celles qui se terminent par des arrangements amiables sont dix fois plus nombreuses. Dans un pays où le temps vaut de l'argent (*time is money*), le commerce n'aime pas à supporter la lenteur des procédures. A chaque instant, des arrangements se signent à 10 ou 15 pour 100, et le lendemain, réhabilité par une transaction souvent frauduleuse, le failli de la veille recommence ses opérations sur une plus grande échelle, sans avoir même à rencontrer la moindre apparence de méfiance. Tant il

est vrai que le commerce, en Angleterre, est un jeu où la probité n'est pas de mise, où la modestie n'accompagne que rarement la défaite!

Que peut être le crédit dans un pays où, de l'aveu de tous, le produit et l'outillage agricoles ont perdu plus d'un milliard 250 millions en un an, par suite de la nécessaire introduction des céréales; dans un pays où, d'après leurs propres déclarations, les manufacturiers fabriquent pour fabriquer, afin de ne pas laisser périr les capitaux qu'ils ont engagés, mais en supportant 50 pour 100 de perte sur les dernières années, dans un pays où, la plus gigantesque des compagnies, la compagnie des Indes est elle-même au-dessous de ses affaires de plus d'un milliard, et ne devra la continuation de son privilége homicide qu'à l'impossibilité où est l'État de payer cette dette qu'il a endossée pour prix de la souveraineté des Indes; dans un pays où le capital, consacré aux chemins de fer, est en perte du tiers à la moitié, sur toutes les lignes sans exception; dans un pays où la plupart des compagnies se trouvent dans un inextricable embarras, obligées qu'elles sont déjà de renouveler leurs rails et tout leur matériel?

Je n'ai rien exagéré; les faits que je cite, les arguments que j'ai développés défient la controverse. Ce n'est pas un ouvrage théorique que je soumets à mes concitoyens; je n'ai donc pas dû, pour apprécier les faits, me placer à un point de vue contraire aux doctrines de l'école anglaise. L'organisation du crédit, en Angleterre, est basée sur le principe de la concurrence et du laisser-faire; il fallait donc accepter cette donnée pour en juger impartialement les effets. Qu'il y ait peu de sincérité sous ce drapeau, que cette doctrine conduise fatalement au monopole, qu'elle soit condamnable à tous égards, c'est ce que je n'ai pas besoin de démontrer.

La conclusion qu'il me reste à tirer est celle-ci : de quelque côté que l'on porte les yeux, on voit les efforts les plus persévérants aboutir uniformément aux plus déplorables résultats. La banqueroute est partout imminente, car partout le crédit est fictif, l'opulence mensongère. Dans la Grande-Bretagne, il n'y a de réel au fond des choses que la misère, la misère universelle. Le gouvernement et les banques d'État, aussi bien que les banques privées et les maisons de commerce de tout rang, les armateurs comme les agriculteurs et les manufacturiers, enfin tous les auteurs de ce sombre drame qui se joue depuis si longtemps en Angleterre, sont frappés au cœur.

Il faut le dire bien haut, il n'y aura désormais de crédit possible que chez les peuples où le travail sera libre et honoré, où le monopole du capital disparaîtra devant l'association des bras et des intelligences, où les lois de la fraternité internationale présideront à l'organisation économique. Les peuples, éclairés par le désolant et salutaire exemple de l'Angleterre, comprendront peut-être enfin que la science du mal a ses limites, et qu'au delà, c'est la mort.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Loi des pauvres. — Workhouses. — Ragged-schools. Emigration.

En jetant un regard sur le tableau des populations de l'Europe, on est frappé de ce phénomène, que le paupérisme s'accroît en raison du développement de l'industrie. Plus une nation devient manufacturière, plus, chez elle, augmente la misère. Ainsi, l'Angleterre et la Russie sont aux deux extrémités de l'échelle, l'Angleterre au sommet du paupérisme, la Russie au premier degré seulement, et cette loi s'accomplit, chez toutes les autres nations, dans les termes que je viens de poser.

Il est donc bien vrai que, sous le rapport physique, l'ouvrier de nos jours est plus malheureux que ne le fut l'esclave antique, que ne le fut le serf du moyen âge; il est donc bien vrai que, de toutes les servitudes, le salariat est la pire comme il doit être la dernière ; il est donc bien vrai que jamais armée vaincue et en déroute n'a présenté un plus lamentable spectacle que l'armée industrielle triomphante.

Comment en serait-il autrement, quand l'industrie n'est qu'un combat où *prend qui peut, garde qui peut!* selon la devise des conquérants? Comment, soumise elle-même aux dures exigences du capital, aux soubresauts perpétuels du commerce, à ses fluctuations, à ses alternatives, pourrait-elle offrir, aux masses d'hommes qu'elle agglomère dans les grands centres manufacturiers, cette sécurité de salaire qu'amenait aux champs le retour périodique et toujours uniforme des saisons?

Vous concluez donc contre l'industrie, va-t-on dire? — Non, — je conclus simplement contre les principes qui président, aujourd'hui, à son organisation.

L'économie politique, telle qu'elle est constituée, n'embrasse que la partie métaphysique de la loi sociale; elle a fait l'ontologie de la richesse, elle en a méprisé la *morale*. Elle est devenue une science aussi abstraite que celle des nombres, sans plus de rapports que la géométrie avec la politique et l'humanité. A ses yeux, les nations ne sont que d'immenses ateliers, — l'homme, une marchandise à consommer et à produire, — la vie humaine un capital. — Tout se pèse et se calcule, rien ne se sent. — Où y a-t-il place, dans tout cela, pour les pulsations du cœur dont chacune, cependant, peut être une souffrance.

Elle n'a vu, étroitement, sèchement, que la création brute de la richesse, quand elle devait assigner, comme but légitime à ses travaux le bien-être du plus grand nombre.

Quelle a été sa méthode? Pour briser les entraves et les lourdes servitudes du moyen-âge, elle a invoqué les principes de liberté et posé la règle du *laisser-faire*.

De cette règle qui ne pouvait être qu'une arme de guerre, qu'un expédient de transition, elle a fait un principe durable, absolu. Elle a pris un accident pour la condition

permanente de la vie, la confusion qui précède l'ordre pour l'ordre lui-même.

Là est son tort, là est son crime.

Le *laisser-faire*, en accordant à tous les intérêts qui divisent la société la permission d'agir, ne favorise pas seulement le travail, il favorise aussi des intérêts opposés au véritable bonheur des nations; il ressuscite indirectement, contre le travail, les privilèges iniques qu'il avait détruits; au bout de l'extrême liberté des riches et des forts, se trouve la servitude des pauvres et des faibles.

Non, le *laisser-faire* absolu ne vaut pas mieux dans le régime industriel que dans le régime politique; son véritable nom, on l'a dit, est l'anarchie. Il n'est pas vrai que les intérêts des individus et des classes d'individus s'équilibrent d'eux-mêmes, de façon à former une harmonie universelle qui serait l'intérêt de la société tout entière; entre toutes les prétentions individuelles, il faut qu'une volonté souveraine, la volonté collective, intervienne et prononce. La liberté, sans doute, est de tous les droits le plus précieux; mais tous les droits ne sont-ils pas réglés et limités par des devoirs?

Eugène Buret, dans son patriotique ouvrage, a merveilleusement fait ressortir cette nuance délicate: « Laisser « chacun faire ce qu'il a droit de faire, c'est le principe « fondamental de la justice sociale, et les fonctions de « l'industrie en profitent comme toutes les autres. Si le « *laisser-faire* est principe de richesse et de production, « ce n'est qu'indirectement, comme la garantie de la sé- « curité des biens et des personnes qui est une des pre- « mières conditions de la création des richesses. Mais ce « n'est pas ainsi que l'a entendu l'économie politique. « Elle a vu, dans le *laisser-faire* un principe direct, un

« agent immédiat de production, car son axiôme fon-
« damental proclame que tout va pour le mieux, quand
« tout est abandonné à sa propre tendance, que les
« intérêts se faisant tout seuls contrepoids, il n'y a qu'à
« les laisser à eux-mêmes pour obtenir l'harmonie so-
« ciale. »

La guerre perpétuelle, les hommes s'entre-dévorant, voilà donc, selon elle, le seul moyen d'obtenir la paix!

Aussi l'on sait quels effets désastreux a produits ce principe, opérant sous la pression toujours croissante du capital. La nouvelle industrie s'est approprié la richesse, comme les vainqueurs se sont approprié le sol: elle a procédé par les vigoureux efforts de l'individualisme; elle s'est jetée, avec toutes ses forces, sur le terrain de la production, comme dans une mêlée, sans autre souci que de vaincre au plus vite; elle a prodigué la vie des hommes qui composaient son armée, avec autant d'indifférence que les grands conquérants. Son but était la possession de la richesse et non le bonheur de l'humanité.

Voilà, je le répète, ce que j'attaque, et non pas l'industrie; voilà ce qui doit disparaître, car l'industrie, ainsi organisée, marche fatalement vers un terme opposé à celui que poursuivent la philosophie et la politique modernes. Il n'est pas possible, quand la philosophie et la politique concourent si activement à l'affranchissement de tous les hommes, que les plus mauvais effets de la servitude, comme le vice et l'ignorance, soient fatalement maintenus et même introduits de nouveau, dans le monde, par l'industrie.

M. Droz a dit: « Il faut s'occuper autant des hommes que des produits, par la raison que les produits sont faits pour l'homme et non l'homme pour les produits. »

Le cœur, la justice, la raison vont plus loin: il faut s'occuper de l'homme, avant les produits, car, sous le travail, valeur d'échange, réside une valeur morale, une créature humaine, avec toutes les délicatesses de ses sensations, une chose sainte!

Eh bien! c'est pour avoir poussé les principes de l'école économique aux conséquences les plus sauvages, c'est pour avoir oublié — en étudiant les variations de l'offre et de la demande — la vie, la santé, la moralité de plusieurs millions d'hommes engagés dans la question, que l'Angleterre a réduit à l'indigence plus des deux tiers de sa population, et que, depuis dix ans, elle a vu augmenter, dans d'effroyables proportions, la misère *officielle* elle-même, c'est-à-dire la détresse à son dernier terme et dans toute son horreur.

Qu'a-t-elle pour neutraliser ce fléau? le budget des pauvres, l'aumône publique et privée.

Ah! sans doute, il est bien de donner à ceux qui ont faim, à ceux qui ont soif, de vêtir ceux qui sont nus; mais, quand la misère s'est développée dans toute son énergie, la traiter autrement que dans ses causes, autrement que par une transformation sociale, c'est tenter follement d'épuiser l'Océan, comme ce candide enfant qui s'y efforce, une coquille à la main, ainsi que nous le représente un des maîtres de la peinture.

A quoi bon insister sur l'immoralité d'un pareil moyen qui dégrade l'homme en le nourrissant, non de travail, mais de charité, non de son droit, mais d'aumône? A quoi bon parler de son insuffisance, trop hautement attestée par l'état désespéré dans lequel gémissent, ici, les travailleurs des villes et des campagnes?

L'Angleterre, par son opiniâtreté même, est de toutes les nations, celle qui a fait la plus cruelle et la plus décisive expérience de l'inefficacité des palliatifs.

Ainsi, sa taxe des pauvres, toujours grossissant depuis 1790, était devenue, après 1830, une charge si lourde pour le pays que l'agriculture et le commerce en étaient profondément affectés. On le croirait à peine: dans quelques localités, le revenu tout entier de la propriété foncière était absorbé par cette taxe. Le rapport de 1833 constate des abus de toutes sortes, des malversations révoltantes dans l'administration, et, souvent chez les individus assistés, la débauche et l'ivrognerie.

Cela devait être: la subvention des paroisses agissait sur les populations pauvres de la même façon que la charité calculée des couvents agissait, autrefois, sur les peuples d'Espagne et d'Italie. Habituant les hommes à compter sur d'autres moyens d'existence que le travail, elle brisait, en eux, le ressort de dignité et de courage, qui seul, pouvait les soutenir et les faire progresser. La charité publique, quoi qu'en ait dit récemment un illustre insensé qui la posait comme une réforme et une amélioration sociale, la charité, marche entre deux écueils qu'elle ne peut éviter: ou elle est insuffisante pour soulager efficacement celui qui réclame ses secours, ou elle ne le relève de la détresse qu'aux dépens de la moralité. Elle lui communique, en échange de ses dons, les vices du *lazzarone* et du mendiant.

Que fit donc l'Angleterre en 1834? Elle eut recours, il faut le dire, à une loi de salut public, presque de désespoir.

Pour alléger cet impôt écrasant, elle a inexorablement appliqué au paupérisme le remède indiqué par Malthus: « que chacun, en ce monde, réponde de soi! Tant pis pour ceux qui sont de trop ici bas: on aurait trop à faire, si on voulait donner du pain à tous ceux qui crient la faim; qui sait même s'il en resterait assez pour les ri-

ches? Comme la population tend sans cesse à dépasser les moyens de subsistance, la charité est une folie, un encouragement public donné à la misère. » — « Fai-« sons, s'est écriée l'Angleterre, faisons une franche ap-« plication *du laisser faire, du laisser passer.* Jusqu'à « ce jour, nos secours qui nous ruinent n'ont pas di-« minué d'un seul le nombre des misérables, eh bien! « laissons faire la misère, laissons passer la mort. »

Dès lors, en principe plus de distribution d'argent aux familles indigentes, pour suppléer au défaut ou à l'insuffisance des salaires, plus d'assistance à domicile, mais une maison de travail, un *workhouse,* où l'on achète le pain de la charité légale au prix de la liberté, au prix de la séparation de la famille.

On doit comprendre la réduction qui s'est opérée immédiatement, sinon dans le chiffre de la misère du moins dans le chiffre de l'impôt paroissial destiné à lui venir en aide. En effet, une administration plus régulière et plus concentrée, l'union de plusieurs paroisses s'entendant, entre elles, pour économiser sur les frais généraux de régie, ont apporté une notable modification à cette taxe dans les premières années qui ont suivi la loi de 1834.

Cela n'a pas été de longue durée; la misère qui n'était que refoulée, de rechef s'est fait jour de toutes parts. Il a fallu se relâcher de l'inflexibilité des principes, donner de nouveaux secours à domicile, car les murailles mêmes des workhouses étaient devenues trop étroites, et de 1840 à 1848, la taxe ne cessa d'augmenter.

Si, cependant, elle ne dépassa pas le niveau fatal posé en 1834, au-delà duquel c'en était fini de la production du pays, on ne peut s'en féliciter, car, en supposant que le chiffre soit presque demeuré le même, il est certain que le personnel du paupérisme s'est accru de 7 à 10

pour cent, c'est-à-dire de huit cent mille individus [1]; d'où la conséquence que, de 1840 à 1848 l'Angleterre a économisé sur la faim, et qu'elle a créé une pauvreté dans la pauvreté même.

Je sais que, pour 1849, on est venu apporter résolument cette assertion devant les chambres, que la dépense du paupérisme officiel ayant été de 155 millions en 1848, et de 145 millions seulement en 1849, il y avait économie de 8 à 10 millions, sur la première année.

A cela, deux réponses: d'abord, le rapport d'où cette approximation a été extraite est un peu prématuré, car les commissaires des pauvres y déclarent eux-mêmes qu'ils n'ont pas reçu encore les comptes de toutes les unions. Ils ajoutent, ce qui peut inspirer quelque défiance, que les moyens de contrôle employés semestriellement *depuis quinze ans* pour constater le chiffre du paupérisme, ne sont point exacts, puisqu'il en résulte que, dans

[1] Pauvres de toutes classes recevant assistance.

Années.	Population.	Pauvres des workhouses (*in-door*).	Proportion centésimale.	Pauvres secourus à domicile. (*out-door*).	Proportion centésimale.	Total des pauvres des workhouses et des pauvres secourus à domicile.	Proportion centésimale du nombre total des pauvres secourus relativement à la population.
1840	15,562,000	169,232	14	1,030,297	86	1,199,529	7,7
1841	15,770,000	192,106	15	1,106,942	85	1,299,048	8,2
1842	15,981,000	222,642	16	1,204,545	84	1,407,187	8,9
1843	16,194,000	238,560	15	1,300,930	85	1,539,490	9,5
1844	16,410,000	230,818	16	1,246,743	84	1,477,561	9,0
1845	16,629,000	215,325	15	1,255,645	85	1,476,970	8,8
1846	16,851,000	200,270	15	1,131,819	85	1,332,089	7,9
1847	17,076,000	265,037	15	1,456,313	85	1,721,350	10,1
1848	17,304,000	305,956	16	1,570,585	84	1,876,541	10,8

l'Angleterre et le pays des Galles, il y aurait un pauvre officiel sur huit habitants, tandis qu'il est évident qu'il n'y en a qu'un sur seize.

« Ce sont là des subterfuges parlementaires, dit *l'E-* « *dinburgh magazine*, qui constatent, au contraire, un « accroissement dans le chiffre des pauvres, pour peu « qu'on considère que le prix des vivres est tombé de 50 « pour cent depuis deux ans, et qu'en supposant même « un nombre de pauvres égal seulement à celui de 1847, « la diminution dans la dépense devrait être, non de « huit à dix millions, mais de *cinquante* millions. »

« Dix millions, ajoute-t-il, ne font donc point en réalité, une diminution, mais une augmentation dans le nombre des pauvres; et la preuve, c'est que la taxe des pauvres, en Écosse, a été, malgré la diminution de prix dans les vivres, plus considérable en 1849 qu'en 1848; et qu'en Irlande, elle a dépassé, pendant la dernière année, le chiffre des temps les plus calamiteux de la famine.

J'ai dit que le bill de 1834 avait été une loi de désespoir indigne d'un grand peuple, ayant pour objet de tuer la misère et non de la soulager. L'horreur que les workhouses inspirent aux malheureux n'en est-il pas un témoignage irrécusable? L'enquête en a fourni cent fois la preuve; entre le workhouse qui doit les séparer les uns des autres — et la mort, ils préfèrent souvent la mort.

Et cependant, si l'on ne s'arrêtait qu'aux apparences, qu'aux semblants extérieurs, on comprendrait à peine cette invincible répugnance.

Le workhouse, en effet, est presque toujours un vaste établissement d'un bel aspect, qui ne manque pas même d'une certaine élégance architecturale. Souvent, il est situé au milieu d'un riche et gracieux paysage, et n'était

l'inscription qui se lit au-dessus de la porte, on ne croirait pas que derrière ces pavillons coquets et ces bordures de gazon, se trouvent cachées tant de misères humaines.

Cette maison est un hospice ouvert aux vieillards, aux incurables et aux infirmes, un refuge pour les orphelins, pour les femmes enceintes, un asile pour les idiots et les fous, un dépôt de mendicité pour les vagabonds et les ouvriers sans travail honnêtes et valides.

Il faut reconnaître que l'acte amendé de 1834 a beaucoup amélioré la condition des vieillards et des enfants; en général, ils paraissent satisfaits du régime auxquels ils sont soumis.

Quant au pauvre valide, la loi lui offre tout ce qu'il faut pour ne pas mourir littéralement de faim; elle va briser pour lui tout lien de famille, car il sera cruellement isolé de sa femme, de ses enfants, et, en outre, il achetera ce secours avare plus cher qu'il n'a jamais payé le droit d'exister, c'est-à-dire au prix d'un travail mécanique, espèce de supplice, le supplice du moulin à bras. Dans la plupart des workhouses, j'ai vu ces machines au repos, parce qu'elles avaient mis en fuite les malheureux condamnés à les faire mouvoir.

Voilà donc une nation renommée par son génie industriel, par l'application des prodiges de la mécanique à la production, qui retourne pour occuper ses indigents valides, aux grossiers instruments de la barbarie et condamne ses pauvres au supplice des anciens esclaves: *ad molam!*

Du reste, ce n'est pas le seul point de rapprochement qui existe entre la société anglaise et la vieille société romaine à son déclin. Lorsqu'on voit, par exemple, la loi des pauvres mesurer à l'ouvrier adulte sa nourriture, d'une main plus parcimonieuse qu'au vieillard et à l'en-

fant, on se rappelle, involontairement, les vers de Plaute qui résumaient la charité romaine:

De mendico malè meretur qui ei dat quod edat aut quod bibat;
Nam et illud quod dat, perdit et illi producit vitam ad miseriam.

« C'est rendre un mauvais service au mendiant que de lui donner à boire et à manger; on perd ce qu'on lui donne, et, en prolongeant sa vie, on ne fait que prolonger son malheur. »

Il est vrai que, pour rassurer sa conscience contre cette abominable doctrine, la société antique avait inventé le stoïcisme; il est également vrai que la religion catholique, plus hardie, avait érigé le mal même en dogme, et n'avait cherché d'autres remèdes aux douleurs de cette vie, que les félicités d'une vie future. Quant à la démocratie moderne, au contraire, elle a pensé que faire souffrir l'homme ici-bas, pour le sanctifier d'ailleurs, c'était offenser Dieu dans sa créature; elle s'est donc donné pour mission d'abolir, par la pratique de l'association et de la solidarité humaine, toute tyrannie de l'homme, de la terre ou du capital. Là est son but, là est sa foi, là sera sa gloire!

En dehors de cette religion nouvelle, tout effort échouera, et la charité elle-même, ce vestige des vieux âges, tournera contre les plus fervents qui voudront l'exercer.

C'est encore l'Angleterre qui va nous en offrir la preuve. Désespérée de l'effrayante progression des crimes, la charité privée a essayé, chez elle, d'étouffer dans l'enfance de funestes germes, par un enseignement en quelque sorte évangélique.

Chaque soir, des femmes, des hommes du monde, soutenus par un sentiment religieux, viennent s'asseoir au milieu des enfants les plus dépravés, des prostituées les plus avilies, des criminels les plus connus, rassemblés là fortuitement, pour leur donner quelques notions élémentaires, et leur inculquer des maximes de morale.

En visitant ces écoles de haillons (*ragged schools*), en voyant ces pénibles fonctions, si humblement, si fraternellement remplies, j'étais vraiment ému.

J'étais ému, surtout, en apprenant que cette noble pensée avait pris, en quatre ans, d'énormes proportions; que de vingt *ragged schools*, qu'on comptait à Londres en 1845, on était arrivé en 1849 au chiffre de mille cinquante-trois, et que dix-sept mille deux cent quarante neuf enfants y recevaient l'instruction.

Eh bien! le croirait-on, l'auteur de l'Enquête constate, avec un accent de découragement, que le nombre des personnes arrêtées dans la métropole augmente sans cesse, et que l'accroissement est surtout très sensible pour les enfants *au-dessous de dix ans*, et pour les enfants de *dix à quinze ans*.

A-t-on le droit de s'en étonner? Non, — car après avoir passé deux ou trois heures dans les *ragged schools*, hommes, femmes, enfants retombent dans la rue avec tous les besoins de la vie, sans savoir où s'abriter. La société, en développant leur intelligence, vient donc de les armer contre elle-même, car il n'y a un aiguillon plus pressant que celui de la science, que celui de la morale, c'est l'aiguillon de la faim!

Je ne saurais trop le redire, c'est là le sort de toutes les demi-mesures. Le mal qui marche à pas de géans, les dépasse sans cesse et leur barre le chemin.

En fait de tentatives partielles, que reste-t-il donc à l'Angleterre? Il lui reste la ressource suprême de l'émigration. — Émigration même n'est plus, déjà, le mot véritable. On appelait ainsi, jadis, l'expatriation de quelques aventuriers résolus, de quelques religionnaires persécutés, on appelait ainsi, surtout, l'expatriation de l'Irlandais, race maudite, nouvelle Bohême, allant porter, sous des cieux moins funestes, ses misères, ses tribus et ses bras exténués;

mais l'émigration de vingt mille jeunes ouvrières de Londres, imposée comme mesure de salut public, quand elles n'ont commis d'autre crime que celui de mourir de faim, qu'est-ce autre chose que la transportation?

Et cette émigration, composée des classes moyennes (*middle class*), comme disent les rapports, c'est-à-dire d'agriculteurs, de petits capitalistes, de fermiers habiles, d'ouvriers expérimentés, qui sont le nerf même du pays et le quittent, non pour lui créer des auxiliaires nouveaux, mais en le maudissant de n'avoir pas su les nourrir; cette émigration qui ne s'élève pas à moins de *trois cent mille ames par an*, n'est-ce pas dépopulation qu'il faudrait l'appeler?

Un mot récent a justement qualifié cette situation extrême:

« Vous n'en êtes plus, disait un auteur, à la saignée des « veines qui fortifie le corps en le rendant plus léger; « vous en êtes à la saignée des artères, blessure inguérissable d'où s'échappe la vie avec le sang. »

Il en fut ainsi, au reste, de l'Italie épuisée: ses habitants s'écoulèrent lentement, silencieusement dans le reste du monde, et derrière eux se fit le désert.

CHAPITRE TROISIÈME.

Les libre-échangistes.

La doctrine du libre-échange est sortie, comme toutes les propagandes, de la révolution philosophique du dernier siècle, et, Turgot, en passant au pouvoir, la fit même entrer avec lui dans le gouvernement. Mais cette expérience modeste et limitée ne dura qu'un jour. Un demi-siècle de combats acharnés mit bientôt en séquetre toutes les *idéologies*, et durant ces longues batailles, en Angleterre comme en France, la doctrine du libre-commerce se réfugia dans les sphères de la spéculation pure, dans les livres, dans les académies.

Il n'y a guère que douze ans qu'elle a reparu sur la scène, et qu'elle est venue disputer, au grand jour, le gouvernement des intérêts et l'empire de l'opinion aux fortes disciplines des vieux régimes. Il y a même cela d'étrange, en son réveil, qu'elle a choisi pour l'escalader, avec sa bannière cosmopolite, la plus haute tour de la plus féodale des forteresses, et que ses champions étaient d'obscurs et humbles commerçants.

Digitized by Google

« Au millieu de la détresse des classes laborieuses, dit « M. Bastiat, l'historien-disciple de la ligue anglaise, sept « hommes se réunirent à Manchester, au mois d'octo- « bre 1838, et avec cette virile détermination qui carac- « térise la race anglo-saxonne, ils résolurent de renverser « tous les monopoles, par les voies légales, et d'accomplir, « sans troubles, sans effusion de sang, par la seule puissance « de l'opinion, une révolution aussi profonde, *plus pro-* « *fonde peut-être* que celle qu'ont opérée nos pères, en 89.

« Certes, il fallait un courage peu ordinaire pour af- « fronter une telle entreprise: les adversaires, qu'il s'a- « gissait de combattre, avaient, pour eux, la richesse, « l'influence, la législature, l'église, l'état, le trésor pu- « blic, les terres, les places, les monopoles, et ils étaient, « en outre entourés d'un respect et d'une vénération tra- « ditionnels. L'aspect de ces difficultés n'effraya pas les « fondateurs de *la ligue;* après les avoir regardées en « face et mesurées, ils se crurent de force à les vaincre, « et l'agitation fut décidée. »

Je suis loin, bien loin de partager l'admiration fanatique et le fougueux enthousiasme de M. Bastiat pour cette ligue de Manchester, qu'il met, sans trop de façons, au-dessus de la Révolution française; mais je n'ai pas de peine à reconnaître que l'œuvre entreprise contre l'aristocratie foncière était légitime, sainte même, et qu'il est « grand et beau ce spectacle d'un petit nombre d'hom- « mes essayant, à force de travaux, de persévérance et « d'énergie, de détruire le régime le plus oppressif et le « plus fortement organisé, après l'esclavage, qui ait ja- « mais pesé sur un grand peuple et sur l'humanité. »

Tel était bien, en effet, le régime féodal protectionniste de la vieille Angleterre, et le lecteur, qui m'a suivi dans mes études successives sur l'organisation sociale de ce pays, sur sa constitution politique, ses aristocraties,

ses priviléges, ses lois et son gouvernement, celui-là ne contredira pas M. Bastiat s'écriant :

« Rien de plus fortement conçu, de plus énergique-
« ment exécuté que l'exploitation méthodique des clas-
« ses laborieuses en Angleterre : la possession du sol met
« aux mains de l'oligarchie la puissance législative ; par
« la législation, elle ravit systématiquement la richesse
« à l'industrie ; cette richesse, elle l'emploie à poursui-
« vre, au dehors, ce système d'empiètement qui a soumis
« quarante-cinq colonies à la Grande-Bretagne, et les
« colonies lui servent, à leur tour, de prétexte pour le-
« ver, aux frais de l'industrie et au profit des branches
« cadettes, de lourds impôts, de grandes armées, une
« puissante marine militaire.

« L'oligarchie anglaise, il faut lui rendre cette justice,
« a déployé, dans sa double spoliation intérieure et exté-
« rieure, une habileté merveilleuse : deux mots qui im-
« pliquent deux préjugés lui ont suffi pour y associer
« les classes mêmes qui en supportent tout le fardeau ;
« elle a donné au monopole le nom de *protection*, et aux
« colonies le nom de *débouchés*. »

Ce fut pour détruire, disait-on, cette *spoliation systématique des travailleurs par les oisifs*, qu'à l'appel des Cobden, des Bright, des Thompson, des Moore, des Williers, des Wilson et des Fox, la ligue commerciale s'organisa, marquant ainsi son but dans une résolution solennellement arrêtée :

« Nous poursuivons l'abolition *totale*, immédiate et
« sans conditions, de tous les monopoles, de tous les droits
« protecteurs quelconques en faveur de l'agriculture, du
« commerce, des manufactures et de la navigation, en un
« mot, la liberté absolue des échanges. »

Ce programme était entier, absolu, *sans condition* ni réserve, comme s'exprime la ligue, mais le principe de

la réforme posé, l'exécution était à suivre, et, selon elle, c'eût été folie que de chercher à faire fléchir, que de vouloir forcer, sur tous les points à la fois, une société fondée sur les siècles, et souveraine maîtresse par les institutions, par les mœurs, par les richesses et le gouvernement. Les ligueurs cherchèrent donc un point favorable pour ouvrir la première tranchée, et ce fut non pas le vieux bastion de Guillaume le Conquérant, non pas le principe, le privilége féodal de la propriété terrienne, mais son monopole de vente à l'intérieur qu'ils attaquèrent. Leur société de propagande s'appela « anti-corn-law-league » — association contre la loi céréale.

On connaît déjà l'esprit et les effets de cette loi des céréales, contre laquelle on levait l'étendard, au nom du peuple et de l'industrie dépouillés? On se rappelle que cette loi des provisions et subsistances excluait tous les blés de provenance étrangère, ou, du moins, les frappait de droits exorbitants; qu'elle avait pour but, au dire des landlords et du gouvernement, de protéger la culture nationale contre les similaires du dehors, et de l'encourager à l'éternel perfectionnement, pour que la patrie pût vivre indépendante des peuples ennemis et rivaux.

En fait, on n'a point oublié, non plus, que la loi des céréales avait pour résultat d'affamer le peuple, en haussant le prix du blé au profit des seigneurs de la terre, et, bien qu'on connaisse dans quelles énormes proportions, — il n'est pas inutile de reproduire textuellement la question posée par les commissaires du parlement, et la réponse de M. Deacon-Hume.

« Avez-vous jamais calculé, lui demande-t-on, quel est « le montant de la taxe que paye la communauté (lisez « le peuple), par suite de l'élévation du prix que le mo- « nopole fait éprouver au froment et à la viande de « boucherie?

« Je crois, répond-il, qu'on peut connaître très ap-
« proximativement le montant de cette charge addition-
« nelle. On estime que chaque personne consomme an-
« nuellement un quarter de blé. Or, on peut porter à
« 10 shillings ce que la protection ajoute au prix natu-
« rel. Quant au reste, vous ne pouvez porter à moins du
« double ce qu'elle ajoute, en masse, au prix de la viande,
« de l'orge, de l'avoine, du foin, du beurre, etc. Cela
« monte à 36 millions de livres par an (900 millions de
« francs), et, en fait, le peuple paye cette somme de sa
« poche, tout aussi infailliblement que si elle allait au
« trésor, sous la forme de taxes. »

M. Deacon-Hume dit, de plus, qu'en tenant compte des effets directs et indirects du système protecteur, il excède, à ses yeux, le poids même des contributions du pays.

Un autre officier du *bureau du commerce*, M. Mac-Grégor, faisait la même déclaration : « Je considère que
« les taxes prélevées, dans ce pays, sur la production de
« la richesse due au travail et au génie des habitants,
« par les droits restrictifs et prohibitifs, dépassent de
« beaucoup et probablement de plus du double, le mon-
« tant des taxes payées au trésor. »

C'est donc bien, comme je l'ai dit plus haut, près d'un milliard de liste civile que le peuple anglais payait annuellement à ses *landlords*, et cette prime abominable, prélevée sur la faim par ces opulents oisifs, se multipliait, pour la ruine des travailleurs, par les droits de protection qui favorisaient le sucre, le café, le thé, le bois de Canada, toutes les marchandises coloniales, de sorte que le peuple en avait, chaque année, pour près de 2 milliards, sans compter les taxes du gouvernement.

Cette législation monstrueuse, une fois dénoncée, poursuivie, commentée publiquement devait, à coup sûr, sou-

lever l'opinion contre elle, et les ligueurs de Manchester firent preuve d'habileté stratégique, en attaquant, de ce côté, le vieil édifice des monopoles. La loi des céréales, n'était-ce pas, vraiment, la clef de voûte du système aristocratique tout entier? Et, comme le dit M. Bastiat, dans son panégyrique, n'était-ce pas là le monopole le plus lourd au peuple, celui dont l'iniquité était la plus facile à démontrer? Dans un pays où tout est à la matière, impôt sur le pain, sur la nourriture, sur la vie: voilà, certes, un mot de ralliement merveilleusement propre à éveiller la sympathie des masses!

Le cri de ralliement fut en effet entendu; l'on répondit, de toutes parts, à l'ardent appel des ligueurs contre *le grand pacte de famine.* Des villes manufacturières qui l'avaient abritée dans ses modestes commencements, l'agitation se répandit à travers les campagnes, déroulant ses meetings dans le camp des ennemis, et jetant la parole de liberté jusqu'au milieu des fermes, aux pieds même des manoirs.

Or, tandis que ses adversaires préparaient ainsi l'opinion par une ardente propagande, que faisait le grand parti protectionniste? que faisaient les lords? Ils regardaient passer, au-dessous d'eux, l'agitation et ses meetings, comme une vague impuissante qui ne saurait monter jusqu'à leurs priviléges et submerger leurs créneaux.

Tranquilles, dans leur monopole, derrière leurs deux sentinelles: la justice et la loi, gardant, sous leur chevet, les clefs du parlement, ils ne daignaient pas même lancer leurs écrivains dans la mêlée des polémiques, tant ils méprisaient la plèbe des affamés et ses obscurs tribuns.

Mais lorsque la ligue, gagnant toujours, vint battre les portes de la chambre des communes; lorsque la pro-

pagande, riche à millions, par les contributions volontaires, eut envahi jusqu'au dernier village des trois royaumes, et que cette chétive agitation de Manchester fut devenue presque un gouvernement, il fallut bien enfin descendre dans l'arène et commettre son orgueil avec les manans.

La première campagne du monopole contre la ligue du *free trade* (libre-commerce) s'ouvrit, comme d'ordinaire, par un feu terrible de calomnies, et l'éternel refrain qui revient, dans les grandes luttes, sous des noms différents: « *voici les gueux, voici les anarchistes, voici les barbares.* » Ce verbe, sans foi, de toutes les aristocraties, retentit, à grand fracas, contre les *factieux*, contre les *révolutionnaires* de Manchester. Etranges révolutionnaires, en vérité, que ces hommes qui se déclaraient *neutres* entre tous les partis, qui respectaient le principe terrien-féodal, dans tous ses priviléges sociaux et politiques, jusqu'à se démentir eux-mêmes, et dont la fatalité est de se trouver placés entre l'aristocratie foncière et la révolution, sans pouvoir conclure jamais logiquement!

Le haut clergé, pourtant, se fit dans tous ses temples, dans tous ses prêches, l'écho passionné de ces accusations mensongères et la conspiration contre l'idée nouvelle, contre l'*infâme* s'organisa partout.

Mais l'opinion publique était déjà lancée; plus de mille prêtres des cultes dissidents s'étaient enrôlés sous les bannières de la liberté commerciale, et la ferme où l'on redoutait surtout la résistance, était elle-même envahie. — La lutte était fatale.

Le débat s'engagea donc dans la presse, dans le parlement, dans les meetings: il y eut de toutes parts, assaut de chiffres, de statistiques, de sarcasmes, de syllogismes, et les brochures des deux partis, inondant jusqu'aux campagnes les plus reculées, la cause put

s'instruire à fond devant le tribunal souverain de l'opinion publique.

Les protectionnistes disaient : « Vous allez ruiner l'a-
« griculture, rendre l'Angleterre tributaire et vassale de
« l'étranger, enlever le travail, c'est-à-dire son pain au
« peuple des campagnes, et le trainer forcément dans les
« industries, ce qui ne peut qu'amener la surproduction,
« la pléthore, l'engorgement et par suite une souffrance
« universelle, une banqueroute générale. »

A ces griefs capitaux, que répondaient les libre-échangistes ?

« Qu'est-ce que les lois céréales ? disait M. Cobden.
« Vous pûtes le comprendre à Londres, le jour où elles
« furent votées. Il n'y eut pas alors (1815) un ouvrier
« qui ne pressentit les maux horribles qui en sont sortis.
« Il en est beaucoup, parmi vous, à qui je n'ai pas be-
« soin de rappeler cette funèbre histoire : la chambre
« des communes sous la garde de soldats armés, la foule
« se pressant aux avenues du parlement, ces députés ne
« pouvant pénétrer dans l'enceinte législative, qu'au pé-
« ril de leur vie. »

« Mais, sous quel prétexte maintient-on ces lois ? On
« nous dit : Pour que *le sol soit cultivé* et que le peu-
« ple trouve ainsi de l'emploi ; mais, si c'est là le but,
« il y a un autre moyen de l'atteindre : abrogez les lois
« céréales, et, s'il vous plait ensuite de faire vivre le
« peuple par le moyen des taxes, ayez recours à l'impôt
« et non à la disette des choses mêmes qui alimentent
« la vie. Imposez plutôt les revenus, et même, si vous
« voulez, les machines à vapeur ; mais ne gênez pas les
« échanges, n'enchaînez pas l'industrie, ne nous plongez
« pas dans la détresse où nous succombons, sous prétexte
« d'occuper, dans le Dorsetshire, quelques manouvriers
« à 7 shillings par semaine. Le fermier de ce pays est,

« à son seigneur, ce qu'est à Méhémet-Ali le fermier d'É-
« gypte. Ce qui fait la misère, ou, du moins, la souffrance
« des fermiers, ce n'est pas la concurrence des importa-
« tions, c'est la ruine de leur clientèle. »

Et plus loin M. Wilson :

« On a beaucoup parlé de la dépendance où les im-
« portations nous placeraient à l'égard des nations étran-
« gères; mais l'Angleterre devrait être la dernière des
« nations à recourir à un tel argument; car, même aujour-
« d'hui, il est bien peu de choses que nous ne tirions
« pas du dehors, et le commerce extérieur est, certai-
« nement, la base de notre grandeur et de notre pros-
« périté.

« Qu'est-ce à dire, d'ailleurs, s'écrie à son tour M. Fox,
« l'un des plus éloquents apôtres de la ligue? L'indé-
« pendance et la dépendance sont toujours réciproques,
« et rendre la Grande-Bretagne indépendante du monde,
« c'est rendre le monde indépendant de la Grande-Bre-
« tagne. Le monopole isole le pays de la grande famille
« humaine : il détruit ces liens et ces avantages mutuels
« que la providence avait en vue, le jour où il lui plut
« de répandre tant de diversité parmi toutes les régions
« du globe. Quant à cet autre argument, que nous pro-
« duisons trop, j'ose dire que, grâce à nos machines, les
« manufacturiers de ce pays disposent d'une puissance
« de production capable de répondre, par les bas prix,
« à tous les besoins des contrées qui pourraient nous
« fournir du blé. »

Donc, d'après cet axiome de l'école économiste : que *les produits s'échangent contre des produits*, ce serait ouvrir à l'industrie de nouveaux débouchés que de permettre la libre importation des pays à céréales; ce serait réaliser ce mot d'un *ligueur* : « Nous aurons pour colonies, l'Univers. »

Ainsi, traqués de meeting en meeting, d'arguments en arguments, et dénoncés par cent mille voix à l'opinion comme les assassins du peuple, les politiques du monopole furent amenés à concession, et proposèrent deux mesures qu'ils appelaient de conciliation : le droit fixe sur les céréales étrangères, et l'émigration organisée; ce fut un instant de défaillance dont ils se relevèrent bientôt avec fureur. *Pas de concession!* s'écrièrent les extrêmes du parti; *pas de transaction!* répondirent les *ligueurs*, et la guerre recommença plus terrible, avec ses propagandes orageuses.

Avant de résumer, en quelques propositions concises, le programme des libre-échangistes, je citerai ici, pour faire comprendre les grandes passions de la lutte, un dernier discours de M. Fox.

« Ils racontent (les protectionnistes) qu'un homme a « été vu dans les cimetières, inscrivant, pour grossir le « volume de nos pétitions, des noms relevés sur la pierre « des tombeaux. Il ne manquait pas d'intelligence, le mal- « heureux, s'il en a agi ainsi, et, il faut que le sens mo- « ral de nos adversaires soit bien émoussé, pour qu'ils « osent citer un tel fait à l'appui de leur accusation; car « combien d'êtres inanimés peuplent les cimetières de « nos villes et de nos campagnes, qui y ont été poussés « par les effets de cette loi maudite! Ah! si les morts « pouvaient se mêler à notre œuvre, des myriades d'en- « tre eux auraient le droit de signer des pétitions sur « cette matière; ils ont été victimes de ce système qui « pèse encore sur les vivants, et s'il existait une puis- « sance qui pût souffler sur cette poussière aride, si ces « pensées et ces sentiments d'autrefois pouvaient repren- « dre possession de la vie, si la tombe pouvait nous ren- « dre ceux qu'elle a reçus sans cortége et sans prières, « s'ils accouraient du champ de repos vers ce palais où

« l'on codifie sur la mort et sur la vie, oh ! la foule se-
« rait si pressée, que les avenues du parlement seraient
« inaccessibles. Il faudrait une armée, Wellington en tête,
« pour frayer aux sénateurs un passage à travers cette
« multitude, et, peut-être, ils ne parviendraient à l'or-
« gueilleuse enceinte que pour entendre le chapelain de
« Westminster leur dire, avec les Saintes Écritures : Le
« sang de ton frère crie, vers moi, des entrailles de la
« terre. »

L'éloquence, comme on le voit, ne faisait pas plus défaut à la ligue que la logique, et toute la partie critique de sa propagande fut admirable.

Voici maintenant les promesses de la doctrine libre-échangiste; nous verrons bientôt ce qu'il en faut penser :

1° Abroger tous les monopoles, disaient les *free-traders*, c'est, nécessairement, accroître les échanges : — accroître les échanges, c'est assurer au peuple, par l'importation des blés, du *pain;* par l'exportation des produits, du *travail;* c'est, enfin, augmenter la consommation au dedans, et, par conséquent, enrichir le trésor que les contributions directes alimentent. Ainsi, l'industrie, le commerce, le peuple et l'État n'ont qu'à gagner au libre-échange *universel, immédiat, illimité.*

2° Fonder la liberté commerciale, disait M. Cobden, c'est fonder, en même temps, la paix universelle, c'est rendre la guerre aussi impossible entre deux nations, qu'elle l'est entre deux comtés de la Grande-Bretagne; c'est relier entre eux, par le ciment réciproque des échanges, tous les peuples de la terre.

3° Renverser la loi des céréales, disait un troisième, c'est non-seulement affranchir le peuple de la famine, c'est ruiner, dans sa source, l'oligarchie féodale qui nous écrase, c'est délivrer, à la fois, de la commune servitude, le pays, la couronne et le parlement.

Ainsi, la prospérité partout et toujours, dans l'industrie, dans le commerce, comme dans l'agriculture, l'affranchissement du peuple anglais, la fin des guerres, tels devaient être les résultats de cette doctrine de liberté que M. Bastiat définit en ces termes :

« La libre et fraternelle communication des hommes » de toutes les régions, de tous les climats et de toutes « les races. »

CHAPITRE QUATRIÈME.

Les protectionnistes.

Ces magnifiques promesses se sont-elles réalisées? Les peintures saisissantes et nombreuses, faites par l'Enquête de la ruine des campagnes, de la détresse des ouvriers des manufactures, des progrès de la misère, gagnant de proche en proche, ont déjà répondu.

Toutefois, ce n'est que par le détail, et dans l'ordre de certain phénomène particulier, que peut être appréciée la doctrine libre-échangiste, et je ne saurais mieux faire pour pousser à fond le débat, que de donner aux protectionnistes la parole contre leurs adversaires. Aussi bien, les noms, qui distinguent encore les différents partis en Angleterre, ne sont plus guère que des souvenirs historiques; toutes les nuances, désormais, se confondent sous l'une ou l'outre de ces deux bannières: Protection, — libre-échange. C'est dans ce champ-clos qu'une lutte à mort est engagée.

Pour poser nettement la question, il faut reprendre l'ordre des dates. Ce n'est, on le sait, qu'en 1846, après

huit années d'agitation et d'efforts suprêmes, que les lois des céréales, qui dataient de 1815, furent abrogées par un nouveau parlement.

Mais, déjà, dès 1842, sir Robert Peel avait commencé la série de ses réformes partielles qui, détruisant d'abord toute prohibition, amenèrent par degrés successifs, en 1845, — la libre entrée et la libre sortie pour toutes les matières premières de quelque importance, et pour, au moins, les deux tiers des objets d'échange. Ces modifications profondes à l'ancienne économie avaient pour but de favoriser le commerce et le travail, de relever les industries déjà languissantes. — Afin que les finances de l'État ne souffrissent pas trop des diminutions forcées qu'elles subiraient, soit par l'abaissement, soit par l'abolition des tarifs, sir Robert Peel n'entra, dans la voie nouvelle, qu'après avoir comblé les vides du lendemain par un impôt sur le revenu, par cette *income-tax* qui, on s'en souvient, devait être abolie en 1845, puis en 1849, et semble maintenant avoir pris droit d'incommutable bourgeoisie, parmi les charges permanentes.

Or, quels furent les résultats matériels de cette première période de quatre années, de 1842 à 1846? Grâce à *l'income-tax*, il y eut sur les dépenses excédant de recettes, et, en réalité, les exportations s'accrurent: d'où cette conclusion, pour les défenseurs du commerce libre, que les faits, comme la théorie, condamnaient le système protecteur, et que le monopole des céréales ayant disparu, la prospérité publique ne connaîtrait plus de limites.

A cela, les protectionnistes répondaient que la prospérité relative de ces quatre années avait pour cause l'heureuse issue des guerres de la Chine et de l'Affghanistan, les traités de commerce qui les avaient suivies, la confiance et l'activité nationale que raniment toujours les solutions heureuses; et par-dessus tout les récoltes ex-

ceptionnelles de l'intérieur qu'on ne devait qu'à la clémence des saisons, à la faveur des cieux. Ils disaient que le système ne pouvait être jugé sur une pareille expérience, faite en des conditions si favorables, et qu'on ne devait point lui faire honneur des bienfaits de la victoire et de la Providence.

Il y avait moins d'exagération que de vérité dans cette analyse de la prospérité commerciale et de ses causes. Quoi qu'il en soit, les faits ont marché depuis, la loi céréale a dû succomber sous l'iniquité de ses monstrueux effets, et son abolition a désormais complété l'épreuve. Quatre années se sont écoulées; on peut donc porter un jugement. Or, voici celui des protectionnistes: ils disent à leurs adversaires du libre échange:

Vos prophéties annonçaient qu'après le rappel de la loi sur les céréales et de tout droit protecteur, l'Angleterre trouverait, dans l'échelle toujours ascendante des exportations, une source inépuisable de revenus pour son commerce, ses industries et ses manufactures; eh bien, voici ce que les chiffres accusent:

En 1845, dernière année de prohibition des céréales étrangères, la valeur réelle et déclarée des exportations était, d'après les documents authentiques de M. Porter, de 60,111,081 livres sterling, et les tableaux officiels, arrêtés par les hommes mêmes du libre-échange, ne donnent pour 1849, que 58,848,042 livres. Les deux exercices comparés témoignent ainsi d'une différence de 1,263,039 livres contre le régime du libre-échange, en faveur de *l'infâme* protection.

Sans doute, les libre-échangistes et le gouvernement font sonner bien haut l'accroissement d'exportation des quatre dernières années, mais ce que l'Europe, ce que le monde ne sait pas, c'est que le chiffre le plus élevé de ces mêmes quatre années n'a jamais atteint celui de 1845.

Que devient alors le mot de M. Mac Gregor, l'un de vos chefs, mot répété par toute l'école, que, sous des lois de libre importation, nos exportations croîtraient de *deux millions de livres par semaine?*

Il est donc faux que la pratique de la liberté commerciale ait pour conséquence nécessaire, fatale, l'augmentation des exportations, et le premier article de votre programme était un mensonge.

Dans votre charte des prospérités futures, vous disiez encore *que, les produits s'échangeant toujours contre des produits,* toute importation de l'étranger en Angleterre se solderait sur les marchés de l'intérieur, en valeur d'échange, c'est-à-dire en travail national représentant revenus et salaires; — eh bien, voici les tableaux d'importation pendant les deux années déjà comparées:

Pour les bestiaux, viandes sèches et salées, grains, graines, farines, etc., par tête, quintaux ou quarters	1845	78,188,239
Pour les mêmes denrées, selon les mêmes poids ou mesures. . .	1848	114,447,327
Différence en plus. .		36,259,188

Et l'importation de l'année 1849 est bien plus considérable encore; elle dépasse, en grains et en farines, sept fois celle de 1845. Or, comme d'un autre côté, nos exportations, c'est-à-dire nos ventes, au lieu de s'accroître, ont diminué, en 1849, année de liberté commerciale, relativement à 1845, année de monopole, il en résulte mathématiquement que ce n'est pas le travail *national* qui a soldé cette différence; — d'où la conséquence que cet aphorisme: « *les produits s'échangent toujours contre des produits* » n'est qu'un mensonge, comme cette autre règle infaillible de l'école: « *l'exportation et la*

prospérité d'un pays sont en raison directe de la liberté des échanges. »

Autre face de la question:

Vous affirmiez que la protection n'était favorable qu'aux propriétaires terriens, qu'elle affamait le peuple, les travailleurs, que les fermiers en souffraient eux-mêmes. Examinons sur ce point, ajoutent les protectionnistes, les calculs de M. Villiers, apportés, en votre nom, au sein du parlement.

En 1847, dit-il, la moyenne du blé sur les marchés était de 69 shillings 8 deniers, — le 31 octobre 1849, elle était de 34 shillings 4 deniers; des réductions analogues ont eu lieu sur l'orge, l'avoine, les pois, etc.

Or, on évalue à 20 millions de quarters, au moins, la consommation de ces diverses denrées pour une population de 28 à 30 millions d'habitants; donc, sans diminuer sa consommation, le peuple d'Angleterre aurait réalisé l'économie de 61 millions de livres, en 1849. Comme il a trouvé la même réduction sur le prix de la viande, des pommes de terre, etc., cette nouvelle économie s'élevant à 30 millions de livres, — il en résulte que le peuple anglais s'est enrichi de 91 millions de livres, qu'il aurait déboursées, en 1847, pour ne pas vivre mieux.

S'emparant de cet aveu, les protectionnistes répondent: si, d'un côté, le peuple a fait une économie de 91 millions de livres dans la première année de la liberté commerciale, n'a-t-il rien perdu de l'autre?

La rente, pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, s'élevant à 58,753,618 livres, les fermiers ont éprouvé une perte ou une diminution de bénéfices de la plus grande partie de la différence qui est, pour arriver à 91 millions, de 22,246,388 livres. Pour amortir, autant que possible, ce terrible coup, qu'ont-ils fait? Ils ont, ainsi que l'a établi l'Enquête, diminué le salaire des malheureux ouvriers

agricoles; ils ont transformé les terres arables en prairies, pour se passer du travail de l'homme, et, croyez-le bien, ce retour vers l'état sauvage ne s'arrêtera plus; des milliers et des milliers d'agriculteurs, privés de pain, descendront dans nos villes, — comme, aux derniers temps de l'empire romain, descendaient dans les grandes cités les habitants des campagnes, — espérant arracher de l'emploi à l'opulence des villes, ou demandant à leur charité l'aumône de la vie. La protection n'était donc pas le seul intérêt de la rente, ce n'était donc pas une simple *question de propriétaires*, c'était la question de la communauté tout entière, du prolétaire des champs, du fermier et du land-lord.

Quant aux industriels et aux commerçants, continuent les protectionnistes, s'ils ont gagné, comme consommateurs sur les vivres, n'ont-ils pas perdu, comme vendeurs et producteurs, ces mêmes 91 millions de livres qui, retirées au revenu national agricole, pour aller en presque totalité à la concurrence étrangère, ont disparu des marchés de l'intérieur? Sous l'ancien système, elles se fussent écoulées en consommations nationales. Qu'on y réfléchisse; la production pour la consommation nationale est, de plus des deux tiers, supérieure à la production pour l'étranger, et c'est là tout le bénéfice des marchands en détail et des petits manufacturiers qui, ne pouvant fabriquer ou fréter pour le long cours, n'avaient pour domaines que les marchés britanniques.

Et, en présence de la concurrence étrangère qui, chaque jour, grandit et se développe, à quel taux infime les puissants manufacturiers, eux-mêmes, les chefs de ces maisons colossales qui, de leurs produits, inondent l'univers, n'ont-ils pas été forcés de baisser le prix du travail industriel? Ne leur a-t-il pas fallu, pour soutenir la lutte dans les ports lointains, vendre sur l'ancien prix

à 50 pour cent de rabais? N'a-t-on pas présente à la pensée cette réponse si triste et si juste, tant de fois répétée par l'ouvrier des manufactures: « qu'importe que le pain soit à meilleur marché, si le prix du travail est tombé si bas qu'il permette à peine d'en acheter! »

De plus, n'est-il pas avéré, dans le commerce, que le chiffre des exportations pour 1849, chiffre réduit pourtant, ainsi qu'on l'a vu, en comparaison de 1845, n'est qu'une déclaration officielle du *transport* et non de la *vente?* Beaucoup de ces marchandises sont en consignation, et loin d'être *valeurs faites,* il est arrivé plus d'une fois déjà que, détériorés ou ne pouvant s'échanger, elles retombaient, en double passif de production et de frets, à la charge des expéditeurs.

Enfin, le commerce maritime qui devait s'étendre si loin et monter si haut, sous la voile libre, est-il aujourd'hui plus florissant qu'autrefois sous le système des douanes et des ports fermés? — Non-seulement la construction des navires a diminué, mais tous les correspondants accrédités dans les villes maritimes accusent une baisse considérable dans les transports, et la table de fret, publiée par Lindsey, ne l'établit pas à moins de 35 à 50 pour cent.

Ce sont là, disent les protectionnistes, des faits qu'on ne saurait récuser; ils déposent contre cette grande expérience, contre cette ressource suprême du libre-échange qui devait faire du monde, en peu d'années, *une colonie de l'Angleterre.*

Le pouvoir d'achat des nationaux a diminué des deux tiers, les deux productions nationales ont perdu ce qu'a perdu chacune d'elles; industriels, fabricants, fermiers, salariés de toutes les cultures, de tous les travaux, ont donc également souffert, et voilà pourquoi la plainte s'élève, unanime, des usines, des ateliers, des champs; le

même cri sort de toutes les poitrines, la même voix de toutes les enquêtes: *nous sommes ruinés!*

En pouvait-il être autrement? Dans la question des céréales, n'était-il pas évident que les concurrences étrangères qui nous inondent d'approvisionnements, de par la nature des choses, ne sauraient être vaincues? Est-ce que le sol de l'Angleterre est aussi riche, aussi favorable à la culture du blé que celui de l'Égypte, de l'Amérique, de la Pologne ou de l'Ukraine? Est-ce que son climat est aussi constant? Est-ce que la main-d'œuvre ne coûte pas plus cher au fermier anglais que ne coûte celle des serfs, des esclaves et des felhas au producteur étranger? Est-ce que les impôts indirects et directs ne sont pas plus lourds ici que partout ailleurs. Toute concurrence était donc impossible, et les ports ouverts, l'agriculture nationale était ruinée fatalement.

Quant à l'exportation *rémunératrice*, à l'échange *des produits contre des produits*, est-ce que les pays à blé, qui sont esclaves ou pauvres, peuvent être en position d'échanger avec nous? Est-ce que ces peuples, enfants ou caduques, ont le goût assez développé pour ne pas préférer l'or, dont ils manquent, aux merveilles de nos manufactures, qui ne sont, pour leurs habitudes grossières, que des superfluités?

Et cette grande panacée elle-même, cette source sans cesse fluente de nos exportations, n'est-elle point aussi de toutes les chimères, la plus imaginaire et la plus vaine? Notre puissance n'est-elle point bornée, naturellement, par le progrès, par l'activité des autres peuples? Ne vont-ils pas, n'iront-ils pas, de plus en plus, nous traquant partout et nous forçant à réduire les salaires et nos bénéfices? Qu'arriverait-il seulement si l'Amérique, au lieu d'envoyer sa matière première, en coton, à Manchester, étendait, multipliait sa propre fabrication,

comme déjà elle s'efforce de le faire? Sur quel marché pourrions-nous lutter contre sa concurrence placée dans les conditions les plus heureuses de production, de travail et de fret?

Ah! les libre-échangistes ont bien raison, pour combler l'abîme sans fond qu'ils ont creusé, de demander, comme réduction du budget, la suppression de nos forces de terre et de mer. A quoi pourraient-elles désormais servir? Nation subalternisée, nous n'en sommes plus à nous défendre par les armes. La Russie ou l'Amérique n'ont pas même besoin de nous attaquer; qu'elles ferment seulement leurs ports, quand nous allons mendier notre pain, et c'en sera fini de l'Angleterre, comme c'en a été fini de Rome, réduite, ainsi que nous, à s'alimenter au dehors; ou bien, ce qui nous attend encore, c'est le triste destin d'Athènes après la catastrophe d'Aigos-Potamos. Bloqués par les flottes ennemies, nous aurions à subir les lois qu'elles voudraient nous imposer.

Avions-nous donc raison de dire: « Libre-échangistes, « vous allez ruiner l'agriculture, rendre l'Angleterre tri- « butaire et vassale de l'étranger, enlever le travail, c'est- « à-dire son pain, au peuple des campagnes, détruire « par là même le marché intérieur de l'industrie, ame- « ner une souffrance universelle et la banqueroute gé- « nérale! »

CHAPITRE CINQUIÈME.

Conclusion.

Ruine universelle, Banqueroute générale: tel était le cri d'alarme que, de 1839 à 1846, les libre-échangistes poussaient dans leurs meetings contre le système de la protection, et contre les monopoles.

Banqueroute générale, Ruine universelle; telle est, depuis 1846, l'ardente accusation que répètent contre le libre-échange tous les échos protectionnistes, à la tribune, dans la presse et dans les assemblées.

En mettant de côté les exagérations de la haine dans laquelle tombent les partis qui se disputent le pouvoir, en jugeant la situation avec le calme d'un esprit désintéressé, qu'y a-t-il de vrai dans ces accents de détresse arrachés à l'orgueil des deux aristocraties?

Ce qu'il y a de vrai, c'est l'état désespéré de l'Angleterre.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que chaque parti a raison contre son adversaire, et que chacun d'eux est en même temps impuissant à guérir les plaies de son pays. Ce

Digitized by Google

qu'il y a de vrai, c'est que l'Angleterre ne peut retourner au système de *protection*, sans provoquer une Jacquerie, de même que, sans provoquer une Jacquerie, elle ne peut continuer le système impitoyable des concurrences et du libre-échange. Ce qu'il y a de vrai, c'est que protectionnistes ou libre-échangistes n'ayant en vue que leur intérêt particulier, n'ont envisagé qu'un des côtés de la question économique! — *la production* — et qu'ils se sont ainsi placés sur un terrain sans issue, autour duquel tout est abîme et chaos.

Une juste répartition du bien-être aurait facilité la consommation intérieure. Mais, comme la question de répartition touche à des intérêts trop fortement constitués, et qu'elle est avant tout la question du peuple, lui seul pourra la régler, l'organiser, après la plus épouvantable des catastrophes.

Il ne faut pas se le dissimuler, telle est la position réelle de l'Angleterre, dont une commotion seule pourra la faire sortir, en brisant à la fois la tyrannie de la terre et la tyrannie du capital.

Sous le régime de la protection, quel était, en effet, l'obstacle? « Le sol, disait M. Fox, appartient aux seigneurs, d'un rivage à l'autre de l'Angleterre, ainsi que l'air que sillonnent les oiseaux du ciel. Il n'est pas un coin de terre où nous puissions enfoncer la charrue sans leur permission, bâtir une chaumière sans leur consentement; ils foulent le sol anglais, comme s'ils étaient les dieux qui l'eussent tiré du néant, et ils élèvent encore artificiellement le prix de leurs produits. »

En d'autres termes, l'appropriation féodale, fortifiée par le monopole de la vente à l'intérieur, imposait *deux fois*, au profit du lord, le pain du peuple. — Eh bien, si le monopole de vente a été aboli, ce droit exorbitant de l'appropriation féodale a-t-il disparu? l'institution du fief a-t-elle été détruite?

Les hommes de la ligue ne l'ont pas même effleurée dans leurs plus farouches harangues; ils ont respecté, comme la grande assise sociale, cette institution du vol permanent, et les landlords ayant ainsi maintenu, selon leur droit souverain, leurs anciens baux, — entre l'avilissement des produits par la concurrence étrangère et les exigences du manoir, les fermiers traqués n'ont trouvé que leur peuple à vendre; ils ont donc réduit le salaire pour payer la rente, ils ont tué l'ouvrier pour engraisser le maître.

Quel est le fait que le libre-échange a trouvé à son tour, sur sa route, fait dominant, fait absolu? Dans toutes les transactions du commerce et des industries, c'est le monopole des capitaux. — Qu'est-il arrivé, par exemple, quand toutes les écluses de la concurrence se sont précipitées, comme des vagues libres, vers les marchés lointains? Il est arrivé que les industriels et les marchands forcés, pour tenir la lutte, de baisser au plus bas les prix de vente, ont, au plus bas, baissé les prix de main-d'œuvre, et que, dans la fabrique et l'industrie, les salaires sont tombés comme dans l'agriculture!

Dès lors les deux grandes fractions du peuple, celle de l'atelier et celle des champs, frappées dans leur puissance d'achat, ont été perdues pour la consommation. Elles n'ont plus les moyens de vivre, par là même de payer; — voilà ce qu'elles doivent successivement: — à la protection, — au libre-échange.

Toutefois, est-ce le principe, est-ce la théorie de liberté qu'il faut accuser? — Non, c'est l'égoïsme ou la complicité aristocratique des chefs de l'école, qui n'ont voulu ni comprendre les nécessités antérieures à toute révolution, ni conclure jusqu'au radicalisme, jusqu'au peuple.

Est-ce qu'une tentative de réforme sociale peut aboutir, quand elle va tomber, rayon de lumière perdu, dans

un milieu d'intérêts hostiles, se tenant par la main, de priviléges anciens et d'habitudes séculaires ?

Est-ce que, sous la pression du capital, resté sans contrepoids, l'accumulation des valeurs industrielles dans un petit nombre de mains ne devait pas se restreindre de jour en jour, et former, de fait, un privilége aussi dur que celui de la terre? Est-ce que la liberté illimitée des uns ne devait pas amener la servitude des autres, par la raison que la force, abandonnée à elle-même, conseille toujours l'injustice?

Est-ce qu'il ne faut pas d'abord extirper l'ivraie, abattre le chardon et creuser le sillon profondément, pour que le blé nouveau germe et monte? — Est-ce que la France, lorsqu'elle voulut s'affranchir, ne préluda pas à son œuvre d'émancipation civile, politique et religieuse, par une révolution hardie qui rasa toutes les tours, et transforma tous les principes qui lui étaient contraires? Est-ce que cette révolution, pour faire passer les idées nouvelles, ne se constitua pas en gouvernement au milieu des tempêtes, gouvernement énergique jusqu'au fanatisme, et qui déblaya le sol de tous ses ennemis; sachant bien qu'un principe qui s'incline devant les faits ne poussera jamais de racines, et que la loi des intérêts est implacable?

Or, c'est là ce qu'a toujours méconnu l'école du libre-échange; elle disait: Je ne suis d'aucun parti, je repousse toutes les traditions révolutionnaires; je ne veux pas plus toucher aux institutions politiques de mon pays, qu'à son organisation sociale, qu'à ses lois civiles, comme si ces lois civiles qui immobilisent la terre et les capitaux, c'est-à-dire toute la valeur sociale en quelques mains, n'asservissaient pas forcément le travail et ne lui rendaient pas impossibles le débat et l'échange, le marché n'étant jamais libre entre l'homme qui a faim et le capital qui peut attendre. — Comme si l'on pouvait espérer que les droits

féodaux s'effaceraient d'eux-mêmes, sans une métamorphose complète dans la politique, dans les lois, dans le gouvernement!

Oh! que l'ardente foi de nos pères avait mieux compris toute la sainteté de leur mission! S'ils s'étaient arrêtés à Turgot, au lieu de s'élever, de jour en jour, dans les hautes sphères de la justice et de l'égalité, la France aujourd'hui serait encore parquée dans ses vieilles hiérarchies, ses classes et ses priviléges.

De cet exemple illustre, comme de la logique des choses, il résulte que nulle évolution, nul progrès, même économique, ne peut venir à bien, si la politique révolutionnaire n'a d'abord émancipé les intérêts et préparé les voies à la jeune liberté. Voilà pourquoi les économistes du libre-échange, qui ont répudié cette première tâche et trahi ce grand devoir, se sont trouvés impuissants à l'épreuve, et voient aujourd'hui toutes leurs espérances perdues ou compromises.

Mais, ce n'était même pas seulement en Angleterre qu'il fallait poursuivre *politiquement* l'abolition des priviléges et des monopoles qui tarissent la consommation, si l'on voulait que la pratique du libre-échange fût possible, sérieuse et féconde; c'était, sur tous les points du monde, au foyer de toutes les nations qu'on devait avant tout, provoquer et réaliser l'universel affranchissement.

Il fallait tendre la main à tous les peuples esclaves qui voulaient briser leurs fers; autrement, le libre-échange, loin d'arracher le travailleur à la domination de l'oisif et de sceller le pacte de fraternité entre les nations, n'était plus qu'une arme perfide au profit des marchands anglais contre le peuple anglais lui-même, et contre tous les peuples de la terre.

Comment les libre-échangistes n'ont-ils pas compris que la puissance d'achat n'existe pas chez les nations en

servitude? Tous les fruits de leur travail passent aux mains des maîtres — aristocraties ou gouvernement — qui les nourrissent comme un bétail, comme des machines à production; elles n'ont pas de valeur personnelle, argent ou denrées, à donner en échange, et leurs appétits, à peu près réduits à ceux de la brute, ne dépassent jamais, dans la consommation, les grossières nécessités de la vie.

L'athéisme politique des libre-échangistes, à l'endroit des principes sociaux et de la forme des gouvernements est donc non-seulement un crime, une impiété contre le droit éternel, mais une faute, une faute capitale au point de vue du système, car si le marché de la consommation ne s'étend pas, que deviendra la production surexcitée par toutes les concurrences?

Grand exemple, soit dit en passant, de l'unité du drame humain, de son génie, de ses lois: toutes les libertés y sont solidaires comme toutes les tyrannies. Toute combinaison échoue, qui n'est pas radicale, absolue, qui cherche à vivre avec les contraires, et l'on ne saurait impunément méconnaître, écarter un droit, un principe, une vérité dans le monde, sans qu'il y ait souffrance.

Ainsi, voilà des hommes d'un talent remarquable, d'un caractère aventureux, qui, se vouant au rude apostolat de la propagande, luttent huit ans contre l'oligarchie la plus tenace de la terre et parviennent à faire entrer leur idée dans le gouvernement. — Qu'advient-il pourtant de cette réforme qui, d'après leur panégyriste, M. Bastiat, devait amener et constituer la sainte-alliance des peuples? Il advient que, par le jeu des concurrences effrénées, tous les salaires sont en baisse constante, et que le peuple anglais meurt de faim, tandis que ses maîtres font, à ses dépens, la chasse aux industries rivales, sur tous les marchés de l'univers.

Affamer ses travailleurs et ruiner les nations étrangères, tel est donc et tel sera toujours le résultat fatal du libre-échange tant que les conditions sociales seront mauvaises, soit au-dedans soit au dehors, tant qu'une révolution de justice et d'égalité n'aura pas organisé, partout, le droit des citoyens et la relation des peuples.

Que si cet idéal du droit universel était réalisé dans le monde, si l'hypothèse extrême de la justice absolue nous était acquise, le peuple anglais, sans doute, y trouverait son compte, comme tous les peuples de la terre. Il cesserait d'être une machine dont on a le droit d'exiger, chaque jour, plus de précision, plus de travail et plus de produit, et à qui on donne, en guise d'huile un peu de pommes de terre pour l'entretenir. Il y gagnerait le bien-être matériel et la grandeur morale qui sortent de l'affranchissement.

Mais cette puissance relative de l'Angleterre politique dominant les mers, et cette richesse monstrueuse de l'Angleterre marchande exploitant les deux tiers du globe, ce double empire, en un mot, qui tient à la fois de Rome et de Carthage pourrait-il durer?

Dans les conditions de justice et d'égalité, l'Angleterre ne saurait garder en servage aucune des possessions que la violence et la ruse lui ont données; elle perdrait donc tous ses beaux domaines lointains que maintiennent déjà si difficilement ses administrations et ses flottes.

Dans ces mêmes conditions de justice et d'égalité, l'Angleterre trouvant partout le travail affranchi, trouverait partout la concurrence à chances égales, sinon meilleures; elle perdrait donc l'exploitation des marchés qu'elle n'a conservés jusqu'ici que par l'exploitation des salaires, et sa richesse industrielle serait réduite à ses forces naturelles, équilibrées et limitées par les aptitudes et les rivalités extérieures.

Digitized by Google

L'Angleterre enfin délivrée de sa lèpre originelle, le privilége féodal, n'en aurait pas un soleil plus chaud, une terre plus fertile ni plus spacieuse. Elle ne saurait donc suffire à sa consommation intérieure, et resterait toujours, à cet égard, tributaire de l'étranger.

Délivrée également de l'oppression du capital, lui faudra-t-il moins aller chercher, dans des contrées lointaines, les matières premières de sa fabrication, lorsque déjà les nations qui les lui fournissent travaillent avec autant d'habileté qu'elle même?

« Et dans cette lutte, disait récemment — non plus l'a-
« miral, mais le major-général Napier, — dans cette lutte,
« telle nation sera peut être un peu moins avancée, un
« peu moins énergique que les autres, mais généralement,
« partout, la somme de civilisation et la science seront,
« ou égales dès le principe ou égalisées bientôt par le
« libre échange même. D'où la conséquence que cha-
« que nation prendra rang dans le monde suivant l'éten-
« due de ses ressources naturelles et artificielles; d'où
« la conséquence que l'Angleterre tombera du premier
« rang au cinquième ou sixième rang, car on ne saurait
« prétendre que ses ressources, si développées qu'elles
« soient aujourd'hui, égalent réellement celles de l'Amé-
« rique du Nord, de la Russie, de la France, de l'Alle-
« magne ou même de l'Espagne et de l'Italie. Bien plus,
« on peut prédire qu'elles sont destinées à être un jour
« inférieures à celles des royaumes de l'Amérique du Sud,
« du Canada indépendant et de l'Australie. Car le monde
« n'est plus aujourd'hui ce qu'il était, il y a deux cents
« ans. Il n'y a plus de contrées à découvrir, il n'y a plus
« de nouvelles sources de richesses à monopoliser ou à
« trouver au-delà du monde civilisé. Voyez la Californie,
« les Américains peuvent-ils la garder pour eux-mêmes?
« Tous les peuples ne sont-ils pas là? »

La condition fatale de l'Angleterre, c'est qu'elle n'a point à échanger, dans l'univers, des produits spontanés de son sol; elle ne peut offrir que les seuls produits de sa main-d'œuvre, de son travail, et le travail n'appartient en privilége à personne, il est le domaine commun du genre humain tout entier.

Ainsi, dans les conditions du droit qui, seules, pourtant sont celles de l'avenir, l'Angleterre perdra sa grandeur obèse, et d'un autre côté sous le règne actuel du fait, — liberté des concurrences ou monopole absolu, — l'Angleterre est dès aujourd'hui inexorablement condamnée.

Venise, l'Espagne et la Hollande qui n'étaient point reléguées à l'extrémité des mers, et qui semblaient, au contraire, posées sur le chemin du monde, n'ont-elles pas passé tour à tour? Leur couronne ne s'est-elle pas effeuillée sous le souffle hardi, sous le jeune effort des rivalités étrangères? — Comment la Grande-Bretagne pourrait-elle échapper au destin des empires maritimes, quand elle n'est plus qu'un empire maritime elle-même — son bilan, — fixé invariablement par les lois de la nature se réglant ainsi:

Produits naturels, insuffisants; — produits du travail, à partager proportionnellement avec le reste de l'univers.

Voilà maintenant toutes les données économiques mises à jour, toutes les hypothèses parcourues.

J'ai traîné l'Angleterre féodale, que ses crimes avaient faite si grande, au tribunal de son peuple, et son peuple a répondu: Je meurs de faim sous ses lois; — ses monopoles, ses priviléges me ruinent! —

J'ai traduit l'Angleterre industrielle et marchande qui faisait les deux tiers du commerce du monde, aux assises de ses travailleurs, et ses travailleurs ont répondu: Nous mourons de faim sous ses lois, — ses concurrences nous

écrasent, sa liberté nous tue, c'est le vol de nos salaires.

D'autre part, j'ai pris à témoin les deux grands partis qui se partagent l'empire; — l'un contre l'autre, les deux partis ont répondu : Banqueroute universelle, — Ruine générale. —

Les statistiques, les enquêtes, les assemblées ont parlé dans le même sens : la tombe elle-même, au dire de M. Fox, a protesté par ses cadavres, squelettes de la faim tombés avant l'heure, et la misère a protesté par l'effrayante progression des crimes.

Or, que résulte-t-il de cette terrible accusation collective, de cet universel témoignage?

Que l'Angleterre est en décadence, que l'Angleterre est menacée de mort.

Et comment ne pas conclure ainsi, quand aucun système, — libre-échange ou protection, — ne peut donner au peuple son pain quotidien, quand l'hypothèque dépasse la valeur de la terre, quand le chancelier de l'échiquier lui-même, avoue que l'emprunt a seul équilibré les budgets, et qu'en vingt ans de paix profonde, malgré les amortissements, la dette publique s'est accrue de plus de 700 millions; quand l'état et la banque ne vivent que de papier de complaisance, quand l'impôt exhorbitant de la guerre est devenu l'impôt de la paix, quand toutes les cloches des gares sonnent la ruine des chemins de fer, quand la compagnie des Indes elle-même, ce magnifique gouvernement, en est à la banqueroute?

Comment ne pas conclure ainsi, lorsque depuis quinze ans, toutes les commissions parlementaires s'épuisent à fermer les voies d'eau qui s'ouvrent aux flancs du navire, passant de l'enquête agricole à l'enquête manufacturière, et de ces enquêtes éternelles à ces non moins éternels projets d'économie dans l'administration, dans

les forces de terre et de mer, dans les finances, dans les colonies?

Comment ne pas conclure ainsi, quand le seul remède qu'apportent les hommes nouveaux, c'est l'abandon de toutes les possessions extérieures, la dissolution de l'armée, la réduction des flottes, c'est-à-dire le désarmement de l'Angleterre et son impuissance au milieu des peuples, — quand les débouchés ne s'entretiennent que par des sacrifices ruineux, — quand la marine dépérit, — quand l'homme des champs déclare qu'il ne se battrait pas pour le pays, et l'homme de la mer qu'il ne défendrait plus l'île?

Ah! lorsque j'ai entendu ces fiers matelots répudier ainsi le pavillon des marchands, lorsque j'ai vu passer, dans l'Enquête, ces profondes phalanges de travailleurs qui tremblaient la fièvre sous le haillon, et qui tous jetaient l'anathème à la patrie, j'ai compris que l'Angleterre, malgré ses apparentes grandeurs, était sur son déclin, et ce n'est pas ma voix impuissante et perdue dans l'exil, c'est son peuple de l'atelier, son peuple des champs, son peuple de la mer, c'est son peuple affamé qui déclare solennellement sa décadence.

— « *Despair and die,* » désespère et meurs, lui a dit, pendant des siècles, l'aristocratie britannique; désespère et meurs, répond le peuple à son tour.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA FRANCE.

Il est difficile au proscrit de s'abstraire du souvenir; ussi, pendant que j'écrivais cette étude sur l'Angleterre, a France était-elle toujours présente à ma pensée. Chaque plaie qui s'ouvrait et qui saignait ici, je la cherchais de l'autre côté du détroit, sous la blouse de nos prolétaires des champs, des ateliers ou des ports, et je me demandais, avec anxiété, si celui-là qui, dans sa haine de la République, avait pompeusement annoncé la dégénérescence de ma patrie, n'était coupable que d'un acte d'impiété.

J'ai fait, ainsi, comme une espèce d'enquête comparée, et de cette vérification, que je rendrai quelque jour publique, si le cours trop rapide des événements n'y met obstacle, il est resté, dans mon esprit, cette conviction profonde, inébranlable, qu'il n'y a pas, en Europe, une contrée plus richement favorisée du ciel, une nation plus heureusement développée, plus dégagée des servitudes

Digitized by Google

du passé, plus vivace dans son génie, et plus fortement constituée que la France moderne.

Baignée par deux mers qui lui ouvrent, l'une l'Orient et l'autre le Nouveau-Monde, elle a deux cents lieues de côtes semées d'excellents ports d'où sa marine marchande peut s'élancer à tous les vents, et porter chez tous les peuples les fruits de son sol, de ses travaux, de ses arts, de son génie.

Puissance agricole au premier degré, son climat comme sa terre se prête à toutes les cultures nourricières et fécondes, sans lesquelles il n'y a pas de sérieuse indépendance pour un grand pays; et quand on le voudra, ce capital social, cette première mise de la Providence, pourra s'accroître d'un tiers au moins, sans qu'il soit besoin d'étendre ses frontières, d'augmenter d'un arpent son splendide domaine.

Ses flancs géologiques, mal fouillés jusqu'ici, sont assez riches pour alimenter, des siècles durant, ses jeunes industries, et l'Angleterre, à qui le bois manque, plus d'une fois a jeté des regards de convoitise sur ces belles forêts des Pyrénées et du Jura, qui rappellent encore l'opulente chevelure de la vieille Gaule.

Quant à ses moyens de parcours, si la France est au-dessous de certains pays, en lignes artificielles, en est-il que la nature ait plus richement dotés en voies artérielles, en rivières et en fleuves? en est-il un seul qui soit plus ouvert, plus facile aux rayonnements, et dans lequel on puisse mieux organiser la circulation, si l'on y voulait donner une énergique impulsion aux travaux publics, au lieu de pactiser avec l'agiotage, et de perdre son temps à faire faction comme en pays ennemi?

Ainsi, par la douceur de son climat tempéré, par la riche variété de ses aptitudes, par ses énergies natives que fortifient et développent les plus heureuses conditions

d'air et de soleil, la terre française est un pays de production par excellence; elle a les sources de sa vie, les racines de son indépendance en elle-même, dans son propre sein, et mieux partagée que sa voisine, dont l'opulence, habilement vantée sur toutes les mers, est soumise aux chances des tempêtes, des marchés et des guerres, la France, pour son travail et son pain, n'est tributaire que de son sol et de son courage.

La France est le plus beau domaine de l'univers, disait le vieux Sully; son sillon roule de l'or comme les fleuves de l'Amérique; il faut savoir l'ouvrir et vouloir.

C'est ce qu'a fait la Révolution française, en détruisant la glèbe et la main-morte, pour livrer à l'infatigable labeur des libres charrues, à l'énergique activité du paysan affranchi cette terre pleine de trésors.

La double émancipation de l'homme et du sol qu'étouffaient, depuis des siècles, les institutions féodales et les fantaisies parasites, n'a-t-elle pas doublé, en valeur de produits, la puissance du domaine? n'a-t-elle pas fait germer, chaque année, deux moissons qui grandissent toujours, celle des épis et celle des citoyens? — Serait-ce là par hasard un signe de décadence?

Elle ne donne point autant de produits artificiels que l'Angleterre, ses forces de crédit et de vapeur sont moindres, et son expansion commerciale est inférieure. Il faut bien noter, cependant, que, de l'aveu des Anglais eux-mêmes, si l'on prend une moyenne de 1816 à 1820 et de 1840 à 1844, les exportations de l'Angleterre n'ont augmenté que de 30 pour 100, celles de l'Amérique de 62 1/2 pour 100, tandis que les exportations de la France se sont accrues de 143 pour 100. Est-ce là encore un signe de décadence?

Et, dans son chantier à peine ouvert, tous les matériaux abondent; dans ses carrières et ses mines, comme

en des réservoirs profonds, s'étagent des richesses longtemps inconnues, à peine entamées. Elle a le bois, le marbre, le fer, la pierre, tous les éléments, tous les matériaux sous la main; vienne une organisation intelligente, ralliant, sans les détruire, sans les absorber, toutes les forces qui végètent impuissantes dans l'isolement, ou qui se déchirent à la dent de fer des concurrences, et l'on verra le chantier et l'atelier prospérer comme le domaine.

Est-ce, en effet, la main-d'œuvre qui fait défaut? est-ce la science? Dans l'exécution des ouvrages d'art et de goût, des industries raffinées, le travailleur français n'a pas de rival, et toutes chances égales pour l'apprentissage ou le salaire, il peut lutter, en toute opération, avec les plus habiles.

Quant à la science, quel est le pays où elle a jeté plus d'éclat, soit comme application, soit comme théorie? Quelle est, entre toutes, la patrie des inventeurs, depuis Salomon de Caux jusqu'à Jacquart? Quel est le laboratoire mystérieux dont le creuset ait plus expérimenté, plus rendu depuis un siècle, en découvertes, que celui des Lavoisier, que celui de l'Institut de France?

Digitized by Google

§ Ier.

Homogénéité de territoire et d'habitants. — Population. Forces de terre et de mer.

Il n'est point également de contrée destinée à être plus homogène? En effet, la nature n'a point oublié, en formant cet admirable bassin dans lequel se marient les productions des climats les plus divers, de pourvoir à sa défense. Elle a élevé les forteresses gigantesques qui protégent la France contre l'invasion et ne lui permettent pas de se faire raisonnablement conquérante. Les Alpes et les Pyrénées suppléent à la mer, complètent sa sécurité, en sauvegardant celle des peuples qui l'avoisinent. Au nord et à l'est, sa frontière est ouverte, mais, qu'a-t-elle à redouter? Une population guerrière est là pour boucher les trouées faites dans ses anciennes limites par les traités de 1815, et c'est par cette large échappée que passent les idées françaises, qui font de l'Allemagne notre sœur et notre alliée naturelle.

On a dit des nations insulaires qu'elles ont le bonheur de trouver, dans la mer qui les environne, un inexpu-

Digitized by Google

gnable rempart, mais cet avantage, — si diminué depuis que la vapeur surmonte tous les obstacles, — n'en a pas moins toujours eu un inconvénient immense. Ainsi, il est impossible que les habitants d'une île, considérés dans leur ensemble, s'associent, aussi promptement que les peuples continentaux, au mouvement général qui emporte l'humanité vers le progrès. Le fluide électrique, qui franchit les bornes posées par le caprice de la politique et de l'ambition, s'évapore avant d'arriver aux rivages défendus par l'Océan. L'isolement conduit à l'égoïsme, inspire les pratiques brutales ou cauteleuses, et fait voir, dans les hommes des autres nations, des étrangers, *hostes*, et non des frères.

Dans les veines de cette France si robustement assise, coule, comme pour la rajeunir sans cesse, le sang de deux races distinctes, celle du nord et celle du midi qui se croisent et se complètent l'une l'autre. Son génie est ainsi sorti de l'alliance vivace des deux grands éléments de la civilisation moderne. La spontanéité, l'activité pétillante de l'imagination méridionale, la fermeté, la profondeur, la persévérance de l'esprit du nord sont venues se combiner pour former ce que, dans l'Europe, on est convenu d'appeler l'esprit français, et ce qui, dans l'histoire, s'appellera la raison par excellence: *le bon sens.*

Et c'est cette population, douée de toutes les qualités de la vie, qui s'alimente incessamment à deux courants toujours nouveaux, qu'on accuserait de dégénérer et de s'abâtardir! Où les détracteurs systématiques de la France puisent-ils donc cette preuve de déclin? Ils la puisent dans la lenteur avec laquelle s'accroît, chez nous, le nombre des habitants.

En effet, de tous les États qui entourent la France, aucun, depuis trente-cinq ans, n'a vu moins promptement qu'elle multiplier sa population.

Mais faut-il en conclure que la France épuisée soit sur le chemin de l'abîme? La statistique ne voit que les chiffres, on le sait, et n'en recherche point la moralité. Que n'a-t-elle consulté, cependant, les registres de la mendicité? Elle eût vu que la population des misérables croît avec leur misère, et que c'est à la limite extrême du dénûment, que les êtres humains se pressent en plus grand nombre, pour se disputer le droit de souffrir. Que n'a-t-elle ouvert les tables où la mort inscrit sa proie? Elle eût vu que, partout où l'accroissement de la population a pris de considérables proportions, la durée de la vie moyenne a baissé. Doit-on alors envier à l'Angleterre ses légions de pauvres et de vagabonds? Non, non. Le nombre des naissances ne constitue de véritable richesse pour les pays, que lorsque l'enfant ne naît pas pour la mendicité ou les intolérables épreuves d'un travail abrutissant.

La statistique ajoute encore que la race française perd, chaque jour, de sa vigueur, et que, dans certains cantons, malgré la réduction successive des conditions de taille, l'armée ne peut plus recruter d'hommes propres au service militaire. Mais, en France, c'est un accident; dans la Grande-Bretagne, c'est la règle. Dans tous les lieux où l'industrie anglaise étend ses ateliers, c'est-à-dire sur tout son territoire, puisque l'agriculture elle-même devient manufacturière dans ce pays, l'appauvrissement du sang est un fait incontestable. C'est par millions qu'en Angleterre il faut compter les victimes de ce régime meurtrier qui, en France, commence à décimer la population de quatre ou cinq départements. Mais il est réservé à l'action réparatrice de la démocratie, à l'intervention de l'état entre le capital et le travail, de faire disparaître ces affligeants symptômes et de conserver à la race gallo-franque sa force et sa beauté natives.

Quelle nation, après tout, peut mettre en ligne une armée comparable à celle qui se lèverait, en France, au premier rappel? Ce n'est pas l'Angleterre qui, en cas d'agression, ne rallierait pas cent mille hommes *sachant manier les armes.* — Sans parler de notre armée régulière qui, demain, réunirait cinq cent mille baïonnettes, sans parler de ces deux cent mille hommes, formidable réserve, qui, après avoir fait la rude guerre d'Afrique, sont rentrés dans leurs foyers, et reprendraient le mousquet; quel peuple que celui qui peut compter, sous les drapeaux de la garde nationale, un million cinq cent mille hommes de dix-huit à quarante-cinq ans, prêts à entrer en campagne, pour repousser une invasion! Oui, quel peuple que celui où tout homme naît soldat, comme en Angleterre il naît marchand; où tout ouvrier, tout laboureur se redresse et se met au pas militaire, en voyant briller au soleil les éclairs d'une épée! Demandez à l'Europe, si c'est là un signe de décadence?

Ah! sans doute, la France ne possède point autant de navires que la Grande-Bretagne; mais qui s'attendait à cette révélation tragique de *l'enquête* démasquant tout-à-coup la position de l'Angleterre, et prouvant que sa marine marchande tombe, que sa marine à vapeur est inférieure à la nôtre, comme moyen de transport et comme armement? [1]

La marine de la France, au contraire, augmente lentement, mais elle augmente. — Pourquoi diminuerait-elle! Que faut-il pour une puissance navale que la France ne possède? N'a-t-elle point un immense et magnifique littoral? Ses marins du Nord et du Pas-de-Calais, de la Normandie, de la Bretagne, de la Provence le cèdent-ils en rien aux meilleurs matelots de l'Amérique et de l'Angleterre? Ne se rappelle-t-on pas cet aveu de l'amiral

[1] Voyez tome Ier, livre III, chap. 9.

Napier: « Dans les parages de l'Orient, nous aurions été battus en détail par la flotte française. »

Ses constructeurs ne sont-ils pas renommés, entre tous, par leur habileté?

Est-ce que le fer, le bois, le chanvre et le charbon n'abondent pas sur notre sol? Est-ce que nos officiers sont moins instruits, nos équipages moins disciplinés? A-t-on jamais vu nos patriotiques matelots de l'Armorique, de la Flandre ou du midi ériger la désertion en système, ou proférer cette parole impie: « Nous combattrons avec l'ennemi. » Ah! cette communion de tous les cœurs dans le sentiment de l'honneur national, voilà la grande force de la France! Les partis peuvent se disputer l'empire, mais le peuple n'a qu'une pensée: c'est l'honneur du drapeau, l'inviolabilité du territoire.

§ II.

Agriculture. — Industrie. — Commerce. — Crédit.

On reproche à la France l'état arriéré de ses méthodes agricoles, la lenteur de sa marche dans l'art de la culture. C'est un parti pris de dénigrement, car il est certain que beaucoup de nos provinces peuvent avantageusement entrer en parallèle avec les comtés les plus avancés de l'Angleterre. Les terres les mieux cultivées des trois royaumes ne sauraient l'emporter apparemment sur le nord de la France, sur la Beauce, la Brie, la Bresse, la Normandie; nos vignes si enviées, nos plantations de mûriers et d'oliviers montrent à quel point la culture délicate et savante est poussée dans notre France.

Un pays ne peut que décheoir, qui est arrivé, comme l'Angleterre, au dernier terme de la perfection, en surexcitant toutes ses énergies natives, tandis que la France est riche des perfectionnements qu'elle peut encore réaliser. Donnez, en effet, à l'agriculture française le fer à bon marché, et quoi de plus facile, en brisant le monopole des maitres de forges? tirez-la des mains de l'usure,

en amenant le crédit jusqu'à elle, facilitez-lui les moyens de transport, faites que l'eau, ce don de la nature, profite à tous et, en peu d'années, l'agriculture française aura doublé ses richesses.

Sur quoi repose la fortune agricole d'un peuple? Sur l'étendue de son sol cultivable, comparativement à sa population. Or, la France a quarante millions d'hectares en culture; demain, elle en aura cinquante si, demain, la République sait organiser un vaste système de défrichement et d'irrigation. Dans l'opinion des hommes les plus compétents, la terre de France peut subvenir à l'alimentation de soixante millions d'hommes. Et qu'on le remarque, en parlant de nourrir soixante millions d'hommes, il ne s'agit pas de les condamner à une existence de privations comme celle que mènent, aujourd'hui, nos travailleurs qui jeûnent au milieu de l'abondance, qui mangent du maïs ou des châtaignes, qui boivent de l'eau, quand les greniers et les caves regorgent de récoltes.

L'Angleterre a-t-elle en réserve une aussi magnifique perspective? Peut-elle appeler de ses vœux un accroissement de population? Je l'ai prouvé, son unique espérance, le seul but que poursuivent ses hommes d'État, c'est de se délivrer, soit par l'émigration en masse, soit par l'application de l'impitoyable loi de Malthus, de millions d'hommes qui n'ont pas le droit de vivre en travaillant.

Quoiqu'elle fasse, il lui manquera toujours ce que l'art est impuissant à donner: l'espace et le soleil; et toujours elle se retrouvera devant ce redoutable problème: nourrir une population de trente millions d'habitants avec une production égale aux besoins de vingt-un millions.

Le jour où la terre cessera d'appartenir, en Angleterre, à un petit nombre de familles aristocratiques, la division du sol amènera une réduction dans la production générale, et lors même qu'il en serait autrement, en quoi la

transformation des ouvriers des champs en propriétaires, améliorerait-elle la situation des ouvriers de la manufacture? Le blé ne serait ni plus abondant, ni moins cher.

Le morcellement, dit-on, est une des plaies de la France. — Ah! sans doute, sous le régime de l'individualisme, le morcellement est une difficulté. Mais le remède est trouvé: il existe dans l'association. D'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, il y aurait imprudence à proscrire systématiquement la petite culture, pour étendre démesurément les exploitations. La nature des terrains, les habitudes locales doivent être mûrement pesées, car il y a, dans le travail de l'homme cultivant son propre champ, une puissance qu'il serait dangereux de méconnaître.

Soutiendra-t-on que l'Angleterre peut, aussi bien que la France, demander à l'association son merveilleux secours? Pour atteindre ce but, l'Angleterre a une double évolution à accomplir: il faut que la propriété cesse d'être féodale, qu'elle se divise, et que, par un progrès nouveau, elle passe de la division à l'association.

La Grande-Bretagne est-elle en état de subir ces progressions successives?

Quand je pense, au prix de quels efforts, la France a acheté la destruction du monopole féodal, de quels sacrifices elle a payé la conquête des principes qui la conduisent à l'association, j'ai le droit de dire que la France est plus riche que l'Angleterre de la rançon incalculable de deux révolutions.

Et cependant, si elles sont fatales pour l'Angleterre, ces deux révolutions, épuisée comme elle est, aura-t-elle la force de les traverser?

Si, en agriculture, les détracteurs systématiques de la France donnent la prééminence à la Grande-Bretagne, c'est en industrie surtout, qu'ils la posent comme éclipsant toute gloire, comme étant sans rivales.

J'ai déjà répondu que, toutes proportions gardées, les progrès de la France sont plus rapides que ceux de l'Angleterre, mais comme cette opinion s'attaque à un des préjugés les plus répandus, même chez nous, on me permettra de la justifier par quelques chiffres.

M. Spackman, dans un travail des plus consciencieux et des plus estimés en Angleterre, donne le résultat suivant:

IMPORTATIONS.

Angleterre, moyenne de 5 années;

1816 à 1820. — 31,273,309 Liv. sterl.
1840 à 1844. — 70,510,112 »
Augmentation de 120 pour cent.

France, moyenne de 5 années;

1816 à 1820. — 13,045,168 Liv. sterl.
1840 à 1844. — 45,564,747 »
Augmentation 250 pour cent.

Amérique, moyenne de 5 années;

1816 à 1820. — 22,391,982 Liv. sterl.
1840 à 1844. — 22,206,071 »
Augmentation nulle.

EXPORTATIONS.

Angleterre, moyenne de 5 années;

1816 à 1820. — 40,211,045 Liv. sterl.
1840 à 1844. — 52,256,963 »
Augmentation 30 pour cent.

France, moyenne de 5 années;

1816 à 1820. — 17,420,900 Liv. sterl.
1840 à 1844. — 41,242,251 »
Augmentation 143 pour cent.

Amérique, moyenne de 5 années;

1816 à 1820. — 12,900,429 Liv. sterl.
1840 à 1844. — 20,448,221 „
Augmentation 62 1/2 pour cent.

Ce tableau, je l'espère, servira à rassurer la France contre elle-même, et elle en a besoin, trompée qu'elle a été par les exagérations de l'anglomanie, dans les trente-cinq dernières années de monarchie qui viennent de s'écouler. Ces chiffres auront une grande signification, si l'on se souvient que, depuis cinq ans, les efforts les plus désespérés du capital et du libre commerce n'ont pu permettre à l'Angleterre de revenir au niveau des exportations qu'elle avait atteint en 1845. — A partir de cette époque, la France n'a cessé de grandir, tandis que l'Angleterre a réellement décliné. —

Question de quantités à part, la suprématie industrielle de la Grande Bretagne est-elle vraiment incontestable? Retirez-lui sa fabrication de coton, uniforme, toute mécanique, stéréotypée en quelque sorte; où sera sa prééminence? Manchester et ses succursales peuvent-elles lutter avec l'est et le nord de la France pour les cotons imprimés, pour les articles de fantaisie? Produire des myriamètres de coton uni, c'est-à-dire utiliser des machines, voilà tout ce que sait l'industrie cotonnière de l'Angleterre. N'exigez rien de plus; ses dessinateurs ne connaissent que la ligne droite et le compas; ils n'ont pas le sentiment des nuances, de l'harmonie, du trait; ce sont des géomètres, mais ce ne sont pas des artistes.

C'est à la puissance aveugle et formidable de la matière que l'Angleterre doit principalement ses succès, tandis que, dans les procédés mécaniques que l'industrie française appelle à son secours, il y a toujours une large part réservée à l'intelligence, à la personnalité de l'ouvrier.

En Angleterre, que le peuple des centres manufacturiers se lasse d'alimenter de sa chair et de son sang les engrenages de la fabrique, et l'industrie cotonnière aura cessé d'exister. Que l'Amérique mette un droit plus élevé à la sortie de ses cotons, ou finisse, — ce qui est dans un avenir prochain, — par les employer elle-même, et la manufacture anglaise aura encore cessé d'exister. Quoi qu'il arrive, au contraire, la fabrique française se maintiendra aussi longtemps que le goût subsistera en Europe.

La France dans l'industrie, comme dans les arts, comme dans la politique, est un foyer d'initiative. Le berceau de son industrie se perd dans la nuit des temps. Souvent elle crée, et quand elle prend à l'étranger un procédé nouveau, elle le fait sien, en lui donnant, avec le cachet de son génie, ce caractère d'élégance et de grâce, qui le fait accepter du monde entier.

On se trompe donc, quand on suppose que la science manufacturière est le privilége de la race anglo-saxonne. Et, en effet, presque tous les États européens avaient déjà d'importantes fabrications, que l'Angleterre était encore dans l'enfance de la civilisation. Qui lui a fourni ses premiers tisserands pour la toile et pour le drap? Les communes florissantes des Pays Bas. Qui lui a donné ses tisseurs en soie? Louis XIV décimant la France sous l'inspiration farouche des jésuites, et détruisant, en un jour, le merveilleux édifice élevé à la gloire de l'industrie française par le grand Colbert.

C'est à dater de cette époque seulement, que l'industrie anglaise commença à compter dans le monde, tant il est vrai que l'Angleterre n'a vécu surtout que d'emprunts. Et la vapeur, et le gaz va-t-on dire? Oh! sans doute, elle a appliqué ces deux admirables découvertes, appelées à rendre de si grands services à l'industrie; mais qui ne sait que c'est en France, que les lois en furent posées par deux génies méconnus!

Indépendamment du coton, l'Angleterre fabrique aussi des draps, des soieries, des toiles de lin, des tulles, enfin elle a ses charbons et ses fers, ses ateliers de construction. Mais je retrouve toutes ces industries en France, et j'ose dire, sans crainte d'être démenti, que sur beaucoup de ces points, la France l'emporte sur l'Angleterre.

Nos draps, nos tissus de laine, nos batistes, nos toiles, sont-ils repoussés, par hasard, pour les produits similaires, anglais? La nature de nos exportations ne nous laisse point de doute à cet égard, et ce n'est pas seulement à l'empire du caprice que ces articles doivent le succès qu'ils obtiennent sur tous les marchés du monde, c'est à une préférence justifiée par leur merveilleuse perfection.

Où est donc, encore une fois, la supériorité si préconisée de l'Angleterre?

Il faut descendre dans ses mines, visiter ses hauts-fourneaux, ses laminoirs, ses usines métallurgiques pour reconnaître la véritable puissance de l'industrie anglaise. Mais la France n'a-t-elle point aussi ses mines inépuisables de charbon et de fer, et si jusqu'ici le prix du fer s'est maintenu à un taux exorbitant, si la fabrication ne s'est pas développée davantage, si le charbon lui-même est resté trop cher, ignore-t-on que le mal dépend de la coupable indulgence du pouvoir pour les monopoles, et qu'il suffit d'un jour, d'une heure, d'un décret, pour que l'obstacle disparaisse? Qui peut calculer jusqu'où s'étendront, chez nous, l'extraction de la houille et la fabrication du minerai, quand le crédit sera organisé, les voies de transport mises à la portée de tous, quand, enfin, la commandite intelligente et paternelle de l'état sera substituée aux concurrences de la féodalité industrielle?

Ces points résolus — et la démocratie les résoudra — la France n'aura point à redouter le parallèle. Je dis

plus, elle l'emportera infailliblement, car, elle a pour elle une éducation scientifique bien supérieure à celle de l'Angleterre. Ses savants occupent le premier rang en Europe, et comme théoriciens et surtout comme vulgarisateurs. Nulle part, les classes ouvrières ne renferment d'intelligences mieux préparées à profiter des enseignements de la science, à les féconder par la pratique.

L'Angleterre féodale et marchande estime l'ouvrier comme la monnaie d'un cheval de vapeur, elle va chercher au loin des acheteurs et les convertit, au besoin, à coups de canon. La France républicaine n'aura pas besoin de sortir de son sein, pour trouver le placement de ses produits. Que les travailleurs cessent de payer la prime exorbitante du monopole capitaliste, et ils deviendront tout à la fois producteurs et consommateurs. Alors, les découvertes du génie, les procédés *simplificateurs* profiteront à tous, en accroissant la richesse collective. Alors, s'ouvrira pour la France un large avenir de prospérité et ses progrès dans l'industrie répondront à ses progrès dans les réformes politiques et sociales.

Vers quelle fin tend l'industrie anglaise? Elle court en aveugle à la banqueroute et au suicide; l'industrie française plus heureuse, a mesuré la carrière qu'elle veut parcourir, et elle ne s'arrêtera qu'après avoir atteint son but: l'émancipation du travail et la solidarité.

Le commerce maritime de la France ne voit-il pas aussi s'ouvrir, devant lui, des perspectives assurées, qui se ferment dejà et qui se fermeront de plus en plus pour le commerce maritime de l'Angleterre?

Dans les premiers temps de la civilisation, alors que les transports offraient des risques considérables, alors que la navigation était pleine de périls, que les routes de terre étaient impraticables et peu sûres, on comprendra que le commerce ait joué un rôle des plus grands sur le

théâtre du monde, puisqu'il avait pour mission de mettre en contact les produits et les consommateurs, et que ses évolutions, selon qu'elles sont lentes ou faciles, se traduisent en perte ou en gain pour la société tout entière. Mais aujourd'hui, avec les canaux, les chemins de fer, les bateaux à vapeur et les progrès de la science maritime, le commerce, proprement dit, c'est-à-dire la fonction des intermédiaires doit perdre de son importance. Dans un temps rapproché, le niveau s'établira, pour ainsi dire, entre les peuples, et la régularisation des échanges internationaux ne permettera plus à la Grande Bretagne, par exemple, d'accaparer les transports maritimes et de confisquer la mer à son profit. On n'a point oublié, sans doute, dans quel degré d'infériorité, elle se trouve déjà placée vis-à-vis de la marine américaine.

Que doit être le commerce régulier d'un peuple? L'exportation de ses produits, l'importation des provenances étrangères, enfin le transit. Cependant, il faut tenir compte du droit égal appartenant à chaque nation, ce qui, nécessairement, réduirait le mouvement commercial de moitié, si toutes les nations étaient maritimes.

Admettons donc qu'en moyenne, chaque peuple maritime pourvoie directement au service de ses échanges lointains, la France n'est-elle pas dans une position au moins égale à celle de l'Angleterre?

N'a-t-elle pas des produits naturels que nul ne peut lui disputer, des merveilles d'art et de mode, connues dans le langage commercial sous le nom d'articles de Paris? Comme retour, n'a-t-elle pas le coton, le sucre, le café, le thé, les épices, et les matières premières nécessaires à son industrie?

Que la production prenne un grand développement, que la consommation monte à la hauteur des besoins, et la navigation commerciale se développera chez nous avec

rapidité, car la France est plus favorisée, en matériaux de construction, que l'Angleterre. Plus la richesse des autres peuples s'accroîtra, plus les produits français seront demandés sur les places du dehors. En sera-t-il de même pour la Grande-Bretagne? Évidemment non. Tout ce qui fait l'importance du commerce anglais se réduira nécessairement aux exigences du marché national, dès que l'Europe, démocratiquement organisée, aura cessé d'être la tributaire et la vassale de l'Angleterre.

Il est un autre point sur lequel la fortune à venir de la France ne saurait être douteuse, je veux parler des bénéfices du transit. Par sa position, la France est le chemin obligé que doivent traverser les échanges opérés entre le nord et le midi de l'Europe; l'importance nouvelle réservée à la Méditerranée et à l'Orient promet un immense accroissement au transit français. La Suisse, une partie de l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, l'Angleterre elle-même devront, de toute nécessité, recourir à l'intermédiaire de la France. La France a donc de riches horizons devant elle, l'Angleterre n'en saurait dire autant. Chaque jour, tombe une des perles de sa couronne; sa marine est en décroissance, parce que son industrie décheoit elle-même devant les concurrences étrangères. Pour que l'Angleterre continue d'être ce qu'elle est, il faut que l'Europe se replonge dans l'esclavage et l'ignorance. Pour que la France s'élève, il faut que l'Europe s'affranchisse et se moralise par le travail. Ainsi, à tous les points de vue, l'Angleterre représente, pour ainsi dire, le mauvais génie du monde, la France, au contraire, ne trouve son bonheur que dans le bonheur de tous les peuples.

Que le commerce intérieur, en France, manque de force et de persévérance, je le conçois et suis loin de m'en effrayer. Demain, une bonne organisation de crédit peut

Digitized by Google

lui donner une impulsion jusqu'ici inconnue, mais les efforts de la démocratie devront tendre inévitablement à simplifier les rouages de l'organisation commerciale, à rendre à la production un grand nombre des agens employés au service de la circulation. Toute intervention qui n'est pas absolument indispensable, entre le produit et l'acheteur, est un mal. Je n'ai donc point à rechercher si les conditions actuelles du commerce intérieur sont plus ou moins satisfaisantes en Angleterre qu'en France, car, en France même, elles devront être modifiées. Ce que je rappellerai, c'est que, tandis que nous avons brisé toute entrave, le commerce de l'Angleterre, dans plusieurs de ses branches principales, en est encore aux corporations.

Je me bornerai à constater que le commerce français, tel qu'il est constitué, offre bien plus de sécurité que le commerce anglais, qui ne repose que sur des échanges de valeur s'annulant mutuellement. Quoiqu'en France, la commandite ait eu ses excès et ses victimes, il est certain que le commerce français est dans des conditions préférables, qu'il a des racines dans le sol, qu'enfin son capital ne repose pas, principalement, sur du papier de complaisance.

En présence des colonies sans nombre de la Grande-Bretagne, oserai-je parler des nôtres? — J'ai essayé de tracer un tableau des possessions de l'Angleterre dans les deux mondes, et je ne sais même si je suis parvenu à en donner la liste bien complète. Comment à l'énorme chartrier de la féodalité britannique puis-je opposer le modeste répertoire des colonies françaises? — Si cependant — et l'Angleterre est là pour le prouver — les colonies ne valent pas ce qu'elles coûtent, je ne puis que féliciter la France de son indigence relative. Naguère, l'Angleterre soutenait, contre les colonies d'Amérique, une lutte malheureuse pour les faire rentrer dans l'obéissance; et

voilà qu'aujourd'hui — on ne saurait assez le répéter — elle se prépare à abandonner toutes celles qui lui sont restées, tous ces magnifiques royaumes qu'elle ne peut plus entretenir, et qui font encore sa prépondérance dans l'univers. Ce sacrifice consommé, — et de gré ou de force, il s'accomplira, — ne serons-nous pas plus avancés que la Grande-Bretagne? Car nous aurons à porter à ses anciennes possessions, émancipées sous la loi du libre-échange, plus de provenances qu'elle-même.

Lorsqu'après la découverte du nouveau monde, l'Europe s'en disputa les lambeaux, le code des vainqueurs n'avait qu'une règle: l'oppression sous toutes ses faces. L'esclavage des indigènes, l'attribution aux colons de toutes les propriétés, la subalternisation de la colonie aux intérêts ou aux passions de la métropole, voilà ce qui constituait le système de colonisation poursuivi par l'Europe, et c'est encore, aujourd'hui, la règle de l'Angleterre, pour un grand nombre de ses populations transatlantiques.

Qu'est-il arrivé? Il n'existe aucun lien d'affection et de reconnaissance, entre l'Angleterre et ses possessions lointaines. Après avoir été impitoyablement exploitées, elles sont tombées dans un tel épuisement, qu'elles sont devenues une charge improductive et ruineuse pour la mère-patrie. Une seule pensée les domine, c'est une séparation prochaine, définitive, et parmi les hommes d'état les plus influents d'Angleterre, quelques-uns en sont arrivés à réclamer eux-mêmes ce remède héroïque, tant l'union de l'Angleterre et de ses colonies a été pénible et inféconde.

Les colonies que les traités de 1815 ont laissées à la France sont-elles animées de pareils sentiments? La désaffection en est-elle venue à ce point, qu'un divorce soit fatal et prochain? Dieu merci! il n'en est rien, grâce à

la puissance de cohésion qui distingue l'esprit français; nos colonies n'ont qu'un vœu : c'est de rester françaises. Toutes les joies et toutes les douleurs de la patrie trouvent un écho chez ces filles de notre nationalité.

Aussi, n'est-ce pas une question de profits et pertes qui s'agite entre la France et ses dépendances, c'est une question de fraternité. Il n'est pas très prouvé, par exemple, que la position faite aux colonies leur soit lucrative, on peut également douter qu'au point de vue commercial, la métropole en retire des avantages sérieux, mais, encore un coup, là n'est pas la question. Par ce qu'elle en est séparée par l'immensité de l'Océan, la France n'en est pas moins la mère commune où viennent aboutir toutes les espérances. En France ou dans les colonies françaises, qui a jamais songé à proposer la rupture de cette union traditionelle? S'il y a des sacrifices à faire, qui songe à les marchander?

Si je cherchais parmi les îles ou les portions de continent qui, après avoir vecu sous l'administration paternelle de la France, sont passées, par le malheur des temps, dans les mains de l'Angleterre, je trouverais partout l'ineffaçable empreinte du génie français, le souvenir vivant du passé, et l'espoir d'un prochain rapatriement.

Peut-on en dire autant des colonies qui ont eu le bonheur d'échapper à l'exploitation britannique? Elles ne subissaient que bien péniblement son joug, et quoiqu'elles aient pu souffrir dans la transition, elles n'ont jamais reporté vers l'Angleterre un regard d'émotion ou de regret.

Un dernier mot relativement au crédit français : Oui, le crédit français est insuffisant, mais la démocratie n'est-elle point en mesure d'arracher la France aux pratiques infécondes du privilége monarchiste et de la féodalité financière?

Quand l'impôt se résumera en une taxe unique, générale, directe et progressive en raison des fortunes, lorsque l'état se réservera la plus importante fonction sociale — la répartition du crédit — l'agriculture et l'industrie recevront l'impulsion puissante qui leur a fait défaut jusqu'à ce jour.

Au lieu de subordonner l'agent essentiel de la richesse publique à un aréopage de banquiers, comme en Angleterre, et de demander aux individus le crédit qu'ils sont impuissants à donner, la république fondera le crédit collectif. Une banque centrale à Paris, agissant sous le contrôle de la représentation nationale, ayant des succursales dans tous les cantons pour répandre partout la vie et le travail, voilà ce que le peuple attend et que la démocratie seule peut réaliser. Le crédit n'a appartenu, depuis des siècles qu'à la terre et à l'argent, il deviendra désormais l'apanage du travail.

Ce n'est pas ici le moment d'entrer dans tous les développements que nécessite une combinaison de cette importance; je l'ai étudiée, approfondie, mais il me suffit de poser le but vers lequel est entraînée la société française. Après avoir réalisé l'unité politique sous toutes ses formes, elle doit arriver à la centralisation des forces sociales, par l'organisation du crédit unitaire.

La France est mûre pour cette réforme, qui, à elle seule, entraîne toutes les autres, en assurant l'émancipation complète du travail; je n'ai donc pas à rechercher si la banque de France et ses comptoirs sont ou non inférieurs à la banque d'Angleterre et à ses annexes. Des deux côtés, je vois des intérêts privilégiés, la source où vient s'alimenter l'usure, le point central où aboutissent toutes ces honteuses spéculations qui s'exercent sur le travail et la petite propriété.

Que l'Angleterre, en multipliant à l'infini ses capitaux fictifs, ait été amenée à réduire le taux de l'argent, tandis que la banque de France vend plus cher ses services, au fond la situation est la même et les résultats sont identiques. Néanmoins, j'ai déjà prouvé comment le crédit, en France, présentait plus de stabilité qu'en Angleterre. Dans ce dernier pays, il ne puise ses garanties que dans sa monstrueuse exagération, tout le monde étant intéressé à retarder la chute d'un édifice qui, pour affecter des proportions colossales, n'en repose pas moins sur les bases les plus fragiles.

§ III.

Unité historique et mission de la France.

Riche par son fonds naturel, merveilleusement défendue, alimentée par le sang du nord et par le sang du midi, forte de ses connaissances acquises qui dépassent le niveau des connaissances des autres peuples, merveilleusement douée comme génie, la France est donc placée dans les meilleures conditions, non-seulement pour ne pas décheoir, mais pour monter, monter encore et longtemps.

Ce n'est point la nature qui lui fait obstacle, comme à d'autres peuples; ce n'est point une maladie de son intelligence, — ignorance ou superstition, — qui l'arrête, ce sont les accidents d'une crise dans laquelle elle se débat depuis près d'un demi-siècle, pour que le règne de la justice arrive et que l'égalité *soit* parmi les hommes.

Si la France, il y a cinquante ans passés, quand ses yeux s'ouvrirent à la lumière, n'avait voulu, comme l'Angleterre autrefois, que faire un sort à sa bourgeoisie, lui donner place dans ses assemblées à côté des classes sou-

veraines, l'investir, comme on a investi les communes d'un mandat de contrôle sur les deniers publics, si, sans préoccupation de ses prolétaires et des peuples étrangers, elle n'avait voulu que livrer aux capitaux affranchis du tiers-état, à son activité redoutable, à l'exploitation de ses concurrences, le travail esclave de l'atelier et des champs, nul doute qu'elle n'eût *fait fortune* comme l'Angleterre. Elle n'aurait pas vu se lever contre elle les coalitions furieuses qui l'ont épuisée tant de fois.

Elle aurait pu librement mettre toutes voiles dehors, lutter sur tous les marchés par les bas prix de la main d'œuvre, et, grâce à la concentration du crédit, aux découvertes de la science, à la subalternisation des salaires, élever, constituer, comme sa rivale, une seconde aristocratie : celle des écus.

La France alors aurait non-seulement gardé ses lords de l'église et de la terre, mais elle aurait eu son olympe d'altesses industrielles ou marchandes, et les deux classes privilégiées — noblesse ou tiers-état-rayonnant au pied du trône, entre les évêques et les hautes courtisanes ; elle aurait paru grande, fastueuse, opulente, sauf à s'affaisser bientôt sur elle-même et sur ses prolétaires.

Mais la France a une autre mission dans l'humanité, et elle ne voulut point, au dix-huitième siècle, s'arrêter à cette évolution bâtarde, je dirai mieux : elle ne le pouvait pas, car telle est la logique de son génie qu'elle est forcée d'aller jusqu'au bout quand l'idée la saisit, et tant qu'elle voit clair à l'horizon.

C'est là sa qualité distinctive, essentielle, et cette loi de sa nature est, partout, écrite à grands traits, dans la longue série de ses développements, dans les belles épopées de son histoire.

Ainsi, dès la première jeunesse de l'Europe chrétienne, elle apparaît déjà constituée, vivante au milieu des autres

nations, qui se heurtent comme des vagues, et qui n'ont encore pour s'abriter que leur chariot d'invasion ou leur bouclier de bataille.

A peine les nouveaux maîtres venus du Rhin et les débris de la race vaincue se sont-ils touchés, qu'ils entrent en fusion, et que la patrie qui commence à poindre, aspire à l'unité. Clovis écrase les dernières phalanges de la vieille Rome, endormie sous les roses de Pœstum. Il asseoit son camp, il groupe ses Leudes, fait de la Gaule un royaume et prend la bannière du Dieu nouveau, du Dieu qui rallie, du Dieu des vaincus.

Ses fils se partagent son domaine; ils se déchirent comme des louveteaux, et l'unité, qui naissait, va se perdre en fiefs morcelés, en clans sauvages.

Aussitôt apparaît et monte sur le pavois une seconde race, grande par le conseil et forte par l'épée. Pepin relève le pouvoir, concentre les forces éparses en mille intrigues, en mille mains. Charlemagne qui résume, en son génie, toutes les facultés de l'action et de la pensée, fonde, d'une part, l'empire d'Occident, et, de l'autre, établit dans Rome, la nécropole des dieux, le grand arbitre du moyen-âge: la papauté.

La France a donc conquis son unité politique et son unité morale: elle a sa théologie que la foi défend, son armée, la terreur des barbares, et son gouvernement qui, sous le casque, est déjà inquiet de l'idée, quand les autres nations bégaient à peine.

Elle commence à parler la langue des arts qui, fuyant les hordes de l'invasion, se sont réfugiés dans Bysance, leur dernier sanctuaire; elle recherche, elle épèle les vieux manuscrits de la Grèce et de Rome qu'Omar voulait brûler: elle fonde même une espèce d'académie, rare primeur de civilisation qu'Alcuin savoure, et les Capitulaires lui donnent une législation fixe, comme aux sociétés que les siècles ont déjà mûries.

Malheureusement, ce premier essai ne pouvait aboutir; c'était la tentative prématurée de quelques intelligences d'élite; les masses vassales y restaient étrangères, et les lèvres farouches des chefs barbares, habituées à la coupe du sang, ne pouvaient goûter cette ambroisie.

Aussi, le jeune arbre d'Alcuin et de Charlemagne s'étiola-t-il bientôt sous le rude vent des guerres, et la féodalité, du haut de ses mille tours, étendit partout sa main de fer, abritant sous ses créneaux les familles et les terres de *la patrie*, que guettaient de nouveaux barbares attardés sur le chemin de l'invasion.

Mais, lorsque la conquête eût enfoncé profondément ses pieux dans le sol gaulois, lorsque la famille et le travail furent acclimatés, la chatelaine ouvrit la fenêtre du manoir et, du haut de son balcon, parut aux tournois comme une messagère de civilisation. Le gantelet s'assouplit, les mœurs se policèrent, et la France eut un premier parfum de printemps, au milieu de ce long hiver du moyen-âge qui l'abritait sous ses neiges.

Bientôt, d'ailleurs, le clairon des croisades retentit: les chevaliers se mirent en selle pour le pèlerinage armé. Les luttes intestines et parricides cessèrent à la voix des prêcheurs, et le travail, chargé de remplir l'escarcelle de ses maîtres qui partaient pour si long voyage, le travail prit ses chartes, en payant rançon, et commença son affranchissement.

La commune venait de naître, timide encore, clair-semée et bien pauvre; mais, laissez faire, laissez aller le travail et le temps: avec Philippe-Auguste et Louis-le-Gros, elle saura bien grandir, accroître son trésor, étendre et féconder son domaine, jusqu'à ce que Louis XI rasant les têtes et les tours, la confie à Richelieu qui lui dira: travaille en paix, sans crainte du baron ni du routier; la hache a fait son œuvre, tu n'as plus qu'une patrie: la France, tu n'as plus qu'un maître: le Roi!

Grande époque, après tout, avec ses violences et malgré ses crimes, que cette dernière partie du moyen-âge, où se cache au pied des forteresses l'humble berceau de cette bourgeoisie qui s'écriera si fièrement en 89: « Le Tiers-État c'est tout. »

Non-seulement, il y eut ce noble et saisissant spectacle de la commune et de la royauté se dégageant: celle-ci des servitudes féodales, celle-là des priviléges seigneuriaux qui pesaient sur la couronne; mais, à côté de ce drame politique intérieur et pour ainsi dire de famille, deux autres révolutions furent tentées et se développèrent au milieu des désastres. La première attaquait la société française dans sa nationalité, dans son indépendance, la seconde dans sa communion morale et religieuse.

L'Anglais-Normand commença d'abord. Inquiets dans leur île, qui ne suffisait pas à leur ambition, et n'ayant pas encore hissé la voile du long-cours, les héritiers de Guillaume se jetèrent sur nos côtes, sur nos villes, sur nos provinces; leurs entreprises, quoique mêlées de revers, marchèrent si vite et si bien, au gré de leur convoitise, qu'il y eut un moment, dans cette sombre histoire de nos hontes et de nos malheurs, où le roi de France, le successeur de Charlemagne et de Philippe-Auguste, s'appela le *Roi de Chinon*.

Le peuple n'avait point encore paru, et ces grandes levées qui devaient, quelques siècles plus tard, balayer l'étranger, ces grandes levées de la patrie, se courbaient, vassales ignorées, sur le sillon rougi par le sang des Jacques.

La France n'avait donc que son droit et l'épée de ses nobles, contre les lances de l'Anglo-Normand; or, l'épée de ses nobles était brisée: seule tutrice armée de la patrie, la féodalité se trouvait impuissante à la couvrir, et la monarchie, qui laissait le peuple au chenil, avait à

peine eu le temps d'ébaucher la commune des bourgeois; la monarchie nationale semblait fatalement condamnée.

D'où vint le salut? Du chenil. Le peuple et la foi s'incarnèrent dans une jeune fille, le peuple et la foi, ces deux forces qui changent et font les destinées.

Que signifie la Vierge de Vauxcouleurs, cette fille de l'ignorance et des champs, si ce n'est la France prolétaire, qui ne sait pas les habiles méthodes de la bataille, mais qui se sent vivre dans sa foi robuste, et s'affirme dans son fanatisme, au milieu des races illustres et des nobles épées défaillantes?

Le peuple esclave et mineur, n'ayant que le couteau, ne peut encore entrer dans l'arène des guerres, qui ne s'ouvre que pour les reitres et les barons; alors, il sort de ses rangs un porte-bannière qui le représente dans sa foi profonde, et la France est sauvée! Oui, le peuple et la foi dans une incarnation naïve et touchante, voilà Jeanne d'Arc! Tout le reste n'est que légende.

Mais, à peine la nationalité française échappait-elle au péril suprême, qu'elle était violemment atteinte dans son unité religieuse. L'esprit du libre examen venait de naître, au milieu des bûchers, et la révolte des idées courait déjà l'Europe comme une trombe. Un déchirement profond s'opérait ainsi dans la conscience humaine, révolution plus haute, plus redoutable mille fois que tous les jeux de la force, que toutes les invasions accomplies par les armes, schisme boiteux d'abord, mais qui grandira plus tard, à travers les supplices et les guerres, jusqu'à ce que ce vague rayon inonde le monde de ses clartés et qu'il s'appelle la philosophie.

A cette première aube de la civilisation moderne, que fera la France?

L'étranger ne souille plus ses provinces: Louis XI a brisé les grands vassaux, les orgueilleux feudataires, et

la Renaissance, fille des Médicis, s'épanouit dans toutes ses délicieuses fantaisies, sous François Ier. Mais l'unité n'est pas faite encore dans le pouvoir, et si la scission religieuse, — diversion fédéraliste, mère de toutes les anarchies, — l'emporte, la France, à peine constituée dans la personnification royale, et tiraillée de nouveau, la France peut y périr. Le dogme ancien, d'ailleurs, est toujours vivant dans les masses, dont l'esprit est asservi comme le corps; la science qui doit tirer les dernières conclusions n'est pas prête, et le peuple n'a réalisé, ni dans son intelligence ni dans les faits, cette double émancipation matérielle et morale, qui lui permettra, plus tard, de pousser si loin ses saintes audaces.

Il y a donc nécessité de résistance, au nom de la foi qui rallie, au nom de l'autorité qui sert d'égide, et qui s'en va incessamment, sous le nom de monarchie, réduisant et simplifiant à son profit, les servitudes intermédiaires, jusqu'à ce qu'elle se trouve seule, face à face, avec son esclave de dix siècles, avec le peuple souverain!

Aussi, le génie de la France ne s'y trompe pas. Il fait obstacle à toutes les hérésies religieuses, comme à toutes les invasions étrangères, et le schisme abdique enfin, dans Henri IV, qui rejette la bible de Luther pour la couronne des Valois.

Ce n'est pas que la terre des Albigeois, la terre des Cévennes n'ait eu ses martyrs, comme la Bohême ou l'Allemagne, et que plus d'un sacrifice héroïque n'ait consacré, dans la patrie future de toutes les révolutions, ces deux grandes choses: liberté de la conscience et souveraineté de l'esprit humain. Non, certes, et dans cette sauvage et longue tragédie des guerres protestantes, nous n'avons laissé que trop de regrettables hécatombes. Mais l'esprit de secte, le droit même légitime de dissidence religieuse, n'aurait pu prévaloir *dans l'État,* sans rui-

ner l'unité française dans sa formation douloureuse, et voilà pourquoi la terre des Francs devait rester et resta catholique, après avoir payé par ses confesseurs un tribut de sang et de vaillants efforts à la réforme du seizième siècle, mère de la philosophie.

Si, du reste, la France ne se livra point au protestantisme comme nation, comme gouvernement, elle n'en avait pas moins ses précurseurs dans les voies de la raison.

Ainsi le théologien-philosophe Abeylard, l'austère et malheureux Ramus, ceux-ci dans la scholastique, et tant d'autres dans les lettres, ouvrirent les digues de l'esprit nouveau; Rabelais, nature gauloise par excellence, jeta le sarcasme et les moqueries dans tous les tabernacles du moyen-âge. La tradition ne fut pas interrompue, car, plus tard, la Boétie, Montaigne et Charron élargirent la brèche du doute, et formèrent le premier groupe de ces libres penseurs qui, depuis, n'ont plus quitté la scène.

La France, enfin, s'associa ardemment aux grandes études scientifiques, ainsi qu'aux entreprises lointaines, qui seront l'éternel honneur de cette période illustrée par la découverte de la boussole, de l'imprimerie, du nouveau monde, et des premières lois de l'ordre physique.

En s'attachant à l'œuvre de son unité jusqu'au fanatisme, la France ne resta donc pas étrangère aux inspirations fécondes de cette époque de rajeunissement, et son génie se montra le complice actif de ces inventeurs sublimes, de ces révolutionnaires de la science et du droit qui, de si loin, préparaient la délivrance universelle, la souveraineté définitive.

Mais ce fut dans les lettres, surtout, que son concours marqua puissamment; elle s'était, plus que toute autre nation, trempée dans les eaux fécondes de la renaissan-

ce; elle avait passionnément étudié la Grèce et Rome, dont les monuments littéraires, gardés par ses moines, allaient désormais, comme la lumière, devenir universels, grâce à l'imprimerie. Remontant les siècles jusqu'aux poèmes d'Homère, elle avait rattaché l'antiquité, — si long-temps enfouie, perdue, avec ses chefs-d'œuvre et toutes ses gloires, — à la société moderne qui venait de saluer l'Amérique. — Deux mondes à la fois: l'un qui ressuscitait, l'autre qui venait de naître! C'en était fait des familles isolées de la barbarie, l'humanité avait conquis l'espace et le temps.

Le génie français, qui n'est pas marchand, fouilla beaucoup moins le berceau que la tombe, le Pérou que la Grèce, et il retira de Rome et d'Athènes des trésors plus riches que ceux des Vasco, des Albuquerque et des Pizarre. Sa langue, en effet, déjà forte et savante, s'épura dans les sources claires et vives de l'antiquité littéraire; son fonds d'idées s'accrut de toute la révélation païenne, si grande dans la poésie, dans l'éloquence, dans les arts, et ses écrivains, nourris à ces illustres écoles, donnèrent bientôt une rivale aux deux patries de Périclès et d'Auguste.

C'était le règne de Louis XIV:

La patrie intacte et respectée depuis Richelieu s'étendait des Pyrénées au Rhin. Les dernières intrigues des grands s'étaient évanouies avec la Fronde, et la domesticité royale avait remplacé, pour eux, la haute et basse justice des temps féodaux.

La France avait enfin conquis son unité, sa règle, sa loi, dans la religion, dans les arts, dans le gouvernement, et, comme un être organique qui sent sa force, elle allait se développer dans toutes ses magnificences.

C'est alors, en effet, dans cet épanouissement universel, que Corneille écrit *Horace* et *Cinna;* Molière, *Tar-*

tuffe et le *Misanthrope;* Racine, *Athalie* et *Phèdre;* Pascal, les *Provinciales;* Boileau, l'*Art poétique;* tandis que Lafontaine émiette dans ses fables la sagesse des siècles, et que Lenôtre crée un nouvel Alhambra: Versailles!

Turenne, Condé, Jean-Bart, Villars et Catinat gagnent les batailles; Lesueur et le Poussin illustrent la peinture; Bossuet immortalise la langue par ses oraisons sacrées, et trace à l'Église française sa constitution nationale-indépendante; Vauban fortifie les villes; Colbert, héritier de Sully, rédige les ordonnances de 1667, ces belles prémisses d'un code uniforme et régulier, et le fils de Louis XIII, *que sa grandeur attache au rivage*, se mire comme un Narcisse couronné de toutes les gloires qui l'environnent. Il n'est que la glace froide et polie qui reflète les rayons épars en les concentrant, et il se croit le soleil: *Nec pluribus impar!*

Esprit étroit, cœur sec, vraie nature de gentilhomme avec tous les instincts de la puérilité magnifique, il n'a que la grandeur de l'orgueil et la basse idolâtrie de lui-même. Ce n'est point sa conscience qui le trouble, c'est l'aspect lontain du funèbre clocher de Saint-Denis.

La France qui s'épuise pour toutes ces prodigalités, et qui voit le *Grand Roi* tomber, les mains pleines de pouvoir, dans la servitude des valets, prêtres ou courtisannes, la France ne reconnait pas longtemps sa fière image dans un monarque humilié; elle se demande si le but suprême de sa destinée est l'immolation incessante, éternelle de son génie, de ses forces, de ses labeurs douloureux à une idole insatiable, et la voix discrète, mais pénétrante, de Fénelon apprend aux princes, qu'ils sont faits pour les peuples.

Un autre révolutionnaire s'était levé, qui, soumettant toutes choses au doute absolu, prend pour lumière la raison pure, pour instrument l'analyse, et fonde la certitude

sur l'évidence. Or, quoiqu'il laisse inviolé, sous son triple voile, le sanctuaire des théologiens, Descartes, en léguant sa méthode à Voltaire, a donné la sonde qui doit tout fouiller, et la campagne décisive va s'ouvrir.

Qu'est-ce que le dix-huitième siècle, sinon une mise en discussion universelle, au nom de l'esprit humain s'affirmant dans sa souveraineté contre la foi, contre les dogmes, contre toute autorité qui s'impose, qu'elle s'appelle Aristote, le Pape, Grégoire ou Louis XIV?

Descartes avait fait jaillir la première étincelle, et l'incendie se propagea si rapidement qu'en moins d'un demi-siècle tout était en feu, depuis la cabane du douanier jusqu'au Vatican. Les pouvoirs et les dieux étaient encore debout, mais la flamme invisible les avait calcinés, et quand le peuple leva sur eux la main, ils croulèrent.

Ainsi la France qui n'avait pas voulu se jeter dans les aventures protestantes, dans les petites réformes religieuses du seizième siècle, la France, entrevoyant un idéal supérieur, celui du droit absolu, s'en fit l'apôtre, l'ardent missionnaire, et préluda, par une discussion passionnée et sans trève à ces terribles batailles qu'elle a soutenues depuis, de toutes ses intelligences et de tous ses glaives.

Dans cette croisade mémorable ouverte par les libres penseurs, ode, chanson, poëme, histoire, tragédie, épigramme et dictionnaire, on fit arme de tout, on entassa les fascines au pied des vieilles murailles, on y planta toutes les échelles, et jamais dans l'histoire, il n'y eut spectacle pareil à cette grande guerre de l'esprit humain, si ce n'est l'assaut lui-même donné, plus tard, par le droit armé, par le peuple en révolution.

Voltaire, Jean-Jacques et Diderot furent les trois plus puissants lutteurs dans ces mêlées orageuses, et le principal monument que la fin de ce siècle laissa, c'est une machine de guerre: l'Encyclopédie.

Vérification incomplète, sans doute, mais supérieure en ses critiques et ses aperçus à tous les dogmes antérieurs, l'Encyclopédie marque la borne du vieux temps, et si elle n'est pas le phare de l'avenir, elle restera du moins sur la route de l'humanité, comme une de ces pyramides élevées par la main d'un peuple entier.

Lorsque toutes ces clartés qu'elle répandait au loin, lorsque toutes ces idées, qu'elle lançait comme la mitraille, furent tombées dans la bourgeoisie, dans les masses, elles les échauffèrent et la révolution naquit: elle avait son droit, ses chefs et son armée.

La Révolution! c'est-à-dire le peuple, c'est-à-dire le droit qui va prendre la Sorbonne, la Bastille et Versailles, et qui se déclare souverain.

Les temps sont donc enfin venus: ce n'est plus l'humble commune du moyen âge qui s'organise derrière ses portes fortifiées, sous le bon plaisir du seigneur et les lettres-patentes du roi; ce n'est plus le vieux parlement qui s'épuise en remontrances, tour à tour menaçantes ou serviles, pour disputer un dernier lambeau de ses priviléges; ce ne sont plus les états-généraux, avec leurs barons insolents et leurs tiers-état agenouillé, c'est la démocratie, c'est la France, c'est l'unité vivante, le peuple! Et tout disparaît sous la main redoutable du Jacques ressuscité: clergé, noblesse et monarchie.

En vain les vieux tronçons épars de la féodalité se rejoignent et se coalisent, à l'étranger, avec les rois dont les armées courent à nos frontières; en vain, ils suscitent, au dedans, d'infâmes trahisons et des guerres civiles implacables, toutes ces parricides entreprises échouent comme les diversions tentées par la bourgeoisie, qui voulait retenir la souveraineté pour elle-même, et la Révolution, dans son indomptable énergie, fait face à toutes les ligues, à tous les périls.

C'est qu'elle est fille de Rousseau, l'apôtre de l'égalité; c'est qu'elle a conscience de sa mission dans l'univers, et que sa logique est une religion.

Elle aurait pu, comme je l'ai dit, s'arrêter aux prolégomènes de 89, à ces demi-principes de liberté civile, commerciale, politique et religieuse que nous voyons prédominer si bien en Angleterre, au milieu des plus monstrueux priviléges: sa gloire fut de comprendre que, le droit une fois découvert, c'était non-seulement dans les couches moyennes, mais dans toutes les profondeurs de la société qu'il devait pénétrer.

Tel est le caractère essentiel, le caractère sacré de la révolution, qui ne lutta pas uniquement pour la défense de la patrie, mais pour réaliser la justice sociale sur la terre, la justice des frères entre les citoyens, entre les peuples.

Elle succomba sous l'impuissance des moyens et sous la ligue des intérêts et des peurs, pour renaître plus tard, par un nouvel effort de son peuple, avec ses deux immortels principes qui sont tout l'évangile moderne: — Égalité des citoyens, — Solidarité des nations.

Avant de tomber, d'ailleurs, dans le sang de ses martyrs, elle avait tué son vieil ennemi, le principe *du droit divin et d'autorité*, car tout ce qu'on a vu depuis n'est que jeu de l'intrigue ou de la force, sans puissance morale, sans idéal, et, partant, sans durée.

De plus, elle laisse dans les lois civiles une si forte empreinte, que ses institutions, ses codes, ses souvenirs promenés, pendant quinze ans, dans toute l'Europe avec ses drapeaux par la dictature armée de l'empire, ont dissous le camp de ses ennemis et lui ont créé des alliés par toute la terre.

Ce n'est plus, en effet, comme jadis, par son goût dans les arts, par sa langue même qu'elle rayonne et domine

au milieu des nations: son influence est plus radicale, plus profonde, car elle repose sur sa propagande, sur ses idées, sur son double rôle si grand, mais si douloureux de prêtresse des initiations et de grand-juge armé.

Quel est le peuple qui ne l'aimerait pas, et pour son caractère et pour ses sacrifices?

A-t-elle, comme l'Angleterre, asservi des empires, dévasté des continents et pillé le monde pour entretenir les prodigalités de ses lords?

Quel est le crime commis par ses gouvernements, — aux heures de sa servitude, — contre les peuples, ses frères, qu'elle n'ait désavoué, flétri, racheté de son sang?

J'ai fait, dans ce livre, le résumé des vols, des guet-à-pens et des assassinats de peuples accumulés, par la Grande-Bretagne, dans sa longue histoire. Où sont les assassinats, les guet-à-pens, les vols de la révolution française au dehors?

Aussi, pas une nation ne viendrait lever la main contre elle, et c'est son génie, ce sont ses armes, qu'appellent, qu'invoquent, dans leurs martyres, toutes les patries opprimées.

On a pratiqué sur elle, après ses grands revers, deux dernières expériences; l'une, celle de la légitimité, du droit divin des races, sous la Restauration, — greffant, d'ailleurs, sur ce droit, les libertés constitutionnelles et les institutions bâtardes de l'Angleterre.

Qu'en est-il advenu?

Le vieux tronc était mort, il n'a pas pris racine, et le premier choc l'emporta.

L'autre régime tempéré, — qui faisait la bourgeoisie souveraine, — est tombé, quelques années plus tard, sur le fumier de ses hontes.

Aujourd'hui, tous les partis du passé, que la victoire de Février avait, un instant, frappés d'épouvante, se sont

rapprochés, sous les miséricordes du peuple, pour tenter, en commun, par l'hypocrisie légale, à défaut de la violence, un dernier et suprême effort contre la république naissante. Ils ont d'abord désarmé la révolution de ses droits, et ils cherchent ensuite à mutiler le suffrage universel lui-même, qui fut leur tente de ralliement, pour destituer le peuple de sa souveraineté.

Où le niveau de l'égalité avait passé, effaçant dans une fraternelle union les envies et les haines, ils essayent de reconstituer les distinctions de classes.

Troisième tentative. — Qu'en adviendra-t-il?

L'arrêt est écrit sur toutes les feuilles de l'histoire, la France ne recule pas; on ne refait pas les siècles.

Tandis qu'ils travaillent péniblement à poser au fleuve révolutionnaire une digue nouvelle, moi, j'ai remonté, à travers les âges, jusqu'à sa source, pour en mieux reconnaître l'intarissable puissance.

Et maintenant, du rivage où je suis jeté, je contemple, avec confiance, son cours irrésistible, calculant combien d'heures il mettra pour entraîner ensemble la digue et les pygmées.

FIN.

Digitized by Google

125

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

SOMMAIRE *des dépenses du souverain et de la famille royale d'Angleterre, depuis l'avènement au trône de Georges III jusqu'en* 1850.

	Livres st.	Livres st.	Francs.
Depuis l'avènement de Georges III jusqu'au 15 janvier 1815, liste civile et dons parlementaires pour liquider les dettes royales.	51,623,564		
Dons parlementaires faits à la famille royale et à la liste civile pour les exonérer de diverses charges.	9,561,390		
Secours accordés à la liste civile sur les revenus héréditaires.	1,653,717		
Dettes de la liste civile, janvier 1815.	421,355		
Dépense de la liste civile pour l'année finissant le 5 janvier 1816.	1,480,000		
Total de la dépense royale depuis l'avènement de Georges III jusqu'à l'année 1816.	. . . .	64,740,026	1,618,500,650
A reporter. . .	. . . .	64,740,026	1,618,500,650

	Livres st.	Livres st.	Francs.
Report. . . .	. . . .	64,740,026	1,618,500,650
Liste civile de 1816 à 1820. .	4,334,916		
Le château de Windsor pendant la même période, et appointements reçus par le duc d'York en qualité de gardien royal.	440,000		
Dons parlementaires pour pensions, salaires et services dont la liste civile fut déchargée.	1,358,072		
Pensions et salaires officiels des ducs et des princesses de la famille royale, compris le prince de Cobourg et la reine Caroline.	1,335,344		
Secours donnés au roi et à la famille royale sur les revenus héréditaires.	350,000		
Revenus des duchés de Cornouailles et de Lancastre. .	100,000		
Somme accordée à la reine Caroline en 1818.	116,400		
Total de la dépense royale, de 1816 à 1820.. . .	. . . .	8,034,332	200,858,300
Liste civile de 1820 à 1830. .	10,570,000		
Dons parlementaires pour décharger la liste civile de pensions, salaires et services divers.	3,397,680		
Pensions et salaires des ducs et princesses de la famille royale, compris le prince de Cobourg.	3,575,000		
Sommes accordées au roi et aux ducs royaux sur les droits dits d'Amiranté et de Gibraltar.	150,000		
Revenus des duchés de Cornouailles et de Lancastre versés dans le trésor privé. .	250,000		
Sommes payées aux serviteurs de Georges III, de la reine Charlotte et de la reine Caroline.	350,000		
Restauration et amélioration du palais de Buckingham. . .	496,269		
Dons pour la restauration du château de Windsor. . . .	527,500		
Total de la dépense royale de 1820 à 1830. . . .	. . . .	19,316,449	482,911,225
A reporter. . .	. . . .	92,090,807	2,302,270,175

	Livres st.	Livres st.	Francs.
Report.	. . . .	92,090,807	2,302,270,175
Liste civile de Guillaume IV de 1830 à 1837.	3,315,000		
Liste civile de la famille royale compris la duchesse de Kent.	612,000		
Total de la dépense royale sous Guillaume IV. . .	. . . .	3,927,000	98,175,000
Liste civile de la reine Victoria, 385,000 liv., par an pendant douze ans.	4,620,000		
Pensions de la famille royale pendant la même période. .	1,500,000		
Le prince Albert.	360,000		
Total de la dépense de la reine et de sa famille. .	. . . .	6,480,000	162,000,000
Total général de la dépense du souverain et de la famille royale depuis l'avènement de George III.	. . . .	102,497,807	2,562,445,175

Deux milliards cinq cent soixante-deux millions quatre cent quarante-cinq mille cent soixante-quinze francs pour l'entretien d'une seule famille!!!

LA FAMILLE ROYALE.

LISTE CIVILE. — PENSIONS. — TRAITEMENTS.

	Livres.	Francs.
La Reine: — Cassette privée, salaires de sa maison.	392,165	9,804,125
Le prince Albert: — Pension annuelle.	30,000	750,000
—*d°*— Appointements de feld-maréchal et colonel. . . .	8,000	200,000
Le duc de Cumberland (roi de Hanovre). . . .	21,000	525,000
Le duc de Cambridge.	27,000	675,000
La duchesse de Gloucester.	16,000	400,000
La princesse Sophia.	16,000	400,000
Adelaïde (morte dernièrement).	100,000	2,500,000
La duchesse de Kent.	30,000	750,000
Léopold (roi des Belges).	50,000	1,250,000
Le prince George de Cambridge.	6,000	150,000
La princesse Augusta-Carolina.	3,000	75,000
	699,165	17,479,125

PALAIS ET JARDINS ROYAUX.

	L.	s.	d.
St. James' Palace.	29,207	13	3
Royal Mews, Pimlico.	6,278	12	6
Kensington Palace.	14,728	19	5
Kensington Gardens.	3,013	3	8
Dito dito.	6,170	7	4
Carlton Stables.	466	16	5
Hampton Court Palace.	26,128	6	11
Hampton Court Gardens.	4,327	7	11
Hampton Court Studhouse.	1,271	2	3
Kew Palace.	7,438	0	9
Kew Gardens.	10,402	13	11
Dito dito.	13,189	18	4
Buckingham Palace.	33,749	7	8
Dito dito.	1,783	5	6
Buckingham Palace Gardens.	7,188	7	7
Royal Pavilion, Brighton.	8,785	3	11
Windsor Castle.	28,746	5	5
Dito Frogmore Mansion.	2,607	2	10
Dito New Riding-House and Stables.	70,000	»	»
Dito New Kitchen Garden, Frogmore.	22,968	7	2
Holyrood Palace.	1,161	12	10
Linlithgow Palace.	234	4	5
Hyde, St. James's, and Green Parks.	76,503	16	2
Regent's Park.	26,132	6	8
Greenwich Park.	5,210	10	9
Richmond Park.	34,750	8	2
Hampton Court and Bushy Park.	15,045	14	3
Windsor Great Park.	89,265	19	10
Ascot Royal Stand and Stables.	2,707	12	8
Ascot, chenil pour les meutes royales.	1,201	12	5
Phœnix Park, Dublin.	44,260	12	1
Old Deer Park à Kew.	1,156	3	9
Total des dépenses faites en cinq années pour les jardins, écuries et parcs royaux.	596,061	16	9
Si l'on déduit de ces dépenses les sommes consacrées aux cinq parcs de Londres, aux parcs de Greenwich, de Hampton, de Richmond et de Dublin, et à l'entretien des deux palais royaux d'Écosse, sommes montant à.	235,006	2	8
Il reste.	361,055	14	4

Soit en moyenne pour chaque année.	70,000 liv.	1,750,000	francs.
Qui, ajoutées au chiffre de la liste civile déjà mentionné.	699,165	17,479,125	
Donnent pour coût annuel de la royauté.	769,165	19,229,125	

Non compris les revenus des biens de la couronne dont nous allons dire quelques mots.

BIENS DE LA COURONNE.

Les revenus de la Couronne, provenant des biens qui lui appartiennent exclusivement et des droits d'Amirauté, de Gibraltars, des Iles-sous-le-Vent, des échéates, des amendes en cour de justice, des évêchés vacants, des surplus de la liste civile écossaise, des profits sur les épaves et les trésors trouvés, etc., etc., montent annuellement à une somme considérable.

Voici l'état approximatif des principaux de ces revenus dont plusieurs sont éventuels:

	Francs.
Le domaine est estimé.	13,750,000
Les droits dits d'Amirauté ont produit, de 1793 à 1818, deux cent-douze millions cinq cent mille francs. Depuis 1818, ils sont évalués chaque année à.	3,000,000
Les revenances des Iles-sous-le-Vent, produites par un droit de 4 1/2 pour 100 frappant certaines marchandises, sont évaluées à.	1,125,000
Les droits dits de Gibraltar (capitation de 10 dollars sur les catholiques et les juifs) sont estimés.	300,000
Les revenus héréditaires de l'Écosse, dont les deux tiers sont employés en pensions et le reste passe dans les mains du clergé, montent à.	2,500,000
Les échéates, ou droits sur les successions des individus morts sans héritiers, donnent environ.	500,000
Les duchés de Cornouailles et de Lancastre, considérés comme propriétés particulières de la couronne, produisent en moyenne un revenu annuel de.	875,000
	21,850,000
A ce chiffre, si l'on ajoute les	19,229,125
Mentionnés d'autre part, on aura pour total du revenu fixe et éventuel annuel de la couronne.	41,079,125

SALAIRES DES OFFICIERS DE LA COUR.

	Livres.	Francs.
Lord chambellan.	2,000	50,000
Le vice-chambellan.	924	23,000
Lord Steward (intendant).	2,000	50,000
Le trésorier.	500	12,500

	Livres.	Francs.
Le contrôleur	500	12,500
Le secrétaire de l'intendant	800	20,000
Le maître des écuries	2,500	62,500
Le trésorier privé de la reine	2,000	50,000
Le chef écuyer	750	18,750
Quatre écuyers ordinaires	2,400	60,000
Quatre pages d'honneur	480	12,000
Cinq pages des escaliers dérobés	2,000	50,000
Maîtresse de la garde-robe	500	12,500
Huit dames de la chambre à coucher	4,000	100,000
Huit filles d'honneur	2,400	60,000
Huit femmes de la chambre à coucher	2,400	60,000
Huit lords valets de chambre	5,616	140,400
Huit grooms valets de chambre	2,685	67,125
Le groom des robes	850	21,250
Les yeomen de la garde et le capitaine	7,100	177,500
Les gentlemen-at-arms et le capitaine	5,159	128,225
Le maître des meutes	1,700	42,500
Le grand fauconnier	1,200	30,000
Le poëte-lauréat	100	2,500
L'examiner of plays	400	10,000
Le gardien des cygnes	400	10,000
État-major ecclésiastique de la maison	1,236	30,900
État-major médical de la maison	2,700	67,500
Maître de musique et orchestre	2,961	74,025

Les cochers, postillons et valets de pied de la reine coûtent à eux seuls, par an, 12,563 livres (314,075 francs), à 4,000 livres près, autant que le gouvernement exécutif des États-Unis. Les huit lords valets de chambre reçoivent à eux seuls un salaire annuel plus élevé que la liste civile du président de la République Américaine!

DÉPENSES *du lord Steward ou intendant de la maison royale, pour une année seule.*

	Livres.	Francs.
Pain	2,050	51,250
Beurre, lard, fromage et œufs	4,976	124,400
Lait et crème	1,478	36,950
Viande de boucherie	9,472	236,800
Volailles	3,633	90,825
Poisson	1,979	49,475
Épiceries	4,644	116,100
Huile	1,793	44,825
Fruits et confiserie	1,741	43,525
Légumes	487	12,175

	Livres.	Francs.
Vin.	4,850	121,250
Liqueurs.	1,843	46,075
Ale et bière.	2,811	70,275
Bougies.	1,977	49,425
Chandelles.	679	16,975
Lampes.	4,660	116,500
Combustible.	6,846	171,150
Papeterie.	824	20,600
Boisselerie.	379	9,475
Chaudronnerie.	890	22,250
Porcelaine, verrerie, etc.	1,328	33,200
Linge.	1,085	27,125
Blanchissage de linge de table.	3,130	78,250
Vaisselle.	355	8,875

« Cette carte d'une année est curieuse, à coup sûr, dit l'éditeur du *Mirror of Corruption*; 51,250 francs de pain représentent *cinq cent vingt-six mille deux cent cinquante livres* de pain à 4 sous la livre! — 124,400 francs pour beurre, lard, fromage et œufs, représentent *trente-neuf mille cinq cent vingt livres* de beurre à 25 sous la livre (1 fr. 25 c.); *trente mille livres de lard* à 16 sous la livre; *vingt mille livres* de fromage à 25 sous la livre, et *deux cent quarante mille œufs* à 25 sous la douzaine. — 36,950 francs de lait et de crême représentent *trente-six mille neuf cent cinquante litres* à 20 *sous* le litre! — 236,800 francs de viande de boucherie représentent *cent bœufs* à 750 fr. la tête; *sept cent cinquante veaux* à 100 fr.; *quinze cents moutons* à 50 francs, et *trois cent quatorze agneaux* à 37 francs 50 cent. — 90,825 francs de volailles représentent *quarante-cinq mille quatre cent douze poulets*, à 2 francs; — un tel bataillon volant suffirait pour cacher la lumière du soleil. — 49,475 francs de poisson représentent *trente neuf mille cinq cent quatre-vingts livres* à 25 sous la livre. — 121,250 francs de vin représentent *vingt-quatre mille deux cent cinquante bouteilles* à 5 francs. — 70,275 francs de bière représentent *cent quarante mille cinq cent cinquante bouteilles* à 50 cent. — 78,250 francs pour blanchissage de linge de table représentent *sept cent quatre-vingt-deux mille cinq cents serviettes* ayant passé par les mains de la blanchisseuse dans le cours d'une seule année. »

PENSIONNAIRES ROYAUX.

La liste des pensionnaires royaux de toute sorte, que renferme le *Black-Book*, est trop longue pour pouvoir être consignée ici tout entière. Voici seulement quelques noms dont plusieurs montrent que la pudique Angleterre n'a pas honte de rétribuer, par de riches pensions, des services qui auraient parfaitement figuré sur les registres du Parc-aux-Cerfs ou du Palays-Royal.

	Livres.	Francs
Augusta E. d'Este.	1,000	25,000
Lady Mary Fitzclarence.	500	12,500
Lady Elisabeth.	500	12,500
Lady Augusta.	500	12,500
Lady Amelia.	500	12,500
(filles de Mistress Jordan, l'actrice).		
Comtesse de Munster.	500	12,500
Augusta Artbuthnot (pour services rendus à Georges III).	100	2,500
Arabella Bouverie.	300	7,500
Augusta Brudenell.	200	5,000
Baronne Catheart.	389	9,725
David Davies (pour services rendus à Guillaume IV).	938	23,450
W. J. et John Dundas.	233	5,825
Charlotte Ernst.	113	2,825
Anne Hayman.	266	6,650
Elisabeth et Sophia Hayton, nièce et fille d'un évêque.	100	2,500
La landgravine de Hesse Hombourg.	1,000	25,000
Lady Robert Ker.	276	6,900
W. Kuper.	400	10,000
Auguste Nicolay.	100	2,500
Myles O' Reilly (pension mystérieuse).	222	5,550
Catherine Pelham.	233	5,825
Anne Scott.	250	6,250
Amelia Sherkin.	100	2,500
A. Starkey.	400	10,000
Enfants de Sophia Fitzclarence.	500	12,500
Marquise de Westmeath.	386	9,650
Prince de Mecklenbourg Strelitz.	2,000	50,000
Etc., etc., etc.		

REPRÉSENTATION NATIONALE.

CHAMBRE DES COMMUNES.

La majorité des membres de la Chambre des Communes est élue par un cinquième des électeurs inscrits de la Grande-Bretagne. Ce cinquième comprend, environ, deux cent mille indi-

vidus, placés tellement sous le doigt de l'aristocratie foncière ou commerciale, qu'on ne saurait attendre d'eux le moindre acte d'indépendance; — esclaves ils sont, et comme des esclaves ils agissent; s'ils échappent à l'intimidation, ce n'est que pour succomber à la corruption.

Suivant les promoteurs du Reform-Bill, aucun bourg ne devait posséder moins de trois cents électeurs, mais M. Hume (Chambre des Communes 23 février 1847) a montré qu'actuellement encore les électeurs de trente-cinq bourgs sont au-dessous de ce chiffre.

Le tableau suivant prouve combien la représentation des grandes villes industrielles et indépendantes est peu en harmonie avec celle des bourgs pourris de l'aristocratie.

Grandes Villes.	Membres.	Electeurs en 1842-3.	Population en 1841.	Bourgs pourris.	Membres.	Electeurs en 1842-3.	Population en 1841.
London (City)	4	20,000	120,702	Andover. . . .	2	240	4,997
Finsbury . . .	2	14,038	265,043	Bodmin	2	435	5,901
Marylebone. .	2	13,361	287,465	Bridport . . .	2	571	7,166
Towerhamlets	2	16,246	419,730	Buckingham .	2	393	7,078
Westminster .	2	14,801	219,930	Chippenham .	2	278	6,606
Southwark . .	2	5,353	142,620	Cirencester . .	2	490	5,804
Lambeth . . .	2	9,083	197,413	Cockermouth .	2	322	6,420
Liverpool. . .	2	13,559	282,656	Dorchester . .	2	396	5,402
Manchester . .	2	10,423	240,367	Evesham . . .	2	420	4,245
Leeds	2	6,298	151,063	Guildford . . .	2	475	5,925
Sheffield . . .	2	4,199	109,597	Harwich. . . .	2	235	3,730
Birmingham .	2	6,129	181,116	Honiton	2	414	3,773
Bristol.	2	10,416	123,188	Huntington . .	2	374	5,500
Edinburgh . .	2	6,201	132,977	Knaresbrough	2	293	4,926
Glascow. . . .	2	8,516	255,650	Malton.	2	537	6,875
				Marlbrough. .	2	256	4,139
				Marlow	2	357	6,237
				Peterborourgh	2	553	6,991
				Richmond. . .	2	262	4,300
				Tavistock . . .	2	264	6,075
				Thetford . . .	2	192	3,844
				Totness	2	424	4,240
				Wells	2	342	4,607
				Worcester. . .	2	553	4,846
Total. . .	32	149,955	3,018,109		50	9,111	132,633

Ainsi trois millions d'habitants des villes les plus riches et les plus actives sont représentés, seulement, par trente-deux membres, tandis que cent trente-deux mille habitants des villes mortes, assujetties à toutes les influences de l'aristocratie, n'ont pas moins de cinquante représentants. — Ces vingt-cinq petites villes ont une population totale qui n'arrive qu'à la moitié de celle de Manchester, et Manchester n'a que deux représentants ! — En un mot, ces vingt-cinq petits nids de corruption et de monopole ont plus de pouvoir dans la chambre des communes que les vastes cités de Londres, de Glascow, de Bristol, de Manchester, de Leeds, d'Edimbourg, de Sheffield et de Birmingham.

Si l'espace nous le permettait nous pourrions multiplier les exemples de ces moustrueuses inégalités. Nous pourrions énumérer soixante-dix petits bourgs anglais dont les électeurs réunis montant, seulement, au chiffre de vingt-six mille cinq cents, envoient au parlement un nombre de membres égal à celui des représentants de l'Irlande entière !

On ne s'étonnera donc pas si la majorité de la chambre des communes se compose de rejetons de nobles familles ou d'individus que l'intérêt de leur profession tient sous la dépendance de l'aristocratie. C'est ce que montre l'analyse suivante du parlement actuel :

COMPOSITION *de la Chambre des Communes* (658 *membres*).

Fonctionnaires civils	49
Officiers de la marine et de l'armée	88
Patrons de bénéfices ecclésiastiques	76
Propriétaires des Indes orientales et occidentales	22
Directeurs de chemins de fer	78
Barristers	75
Fils aînés de pairs	53
Fils cadets de pairs	30
Frères de pairs	47
Petits-fils de pairs	7
Oncles de pairs	3
Gendres de pairs	45
Total	573

LE GOUVERNEMENT.

COUT *des gouvernements exécutifs de l'Angleterre et de l'Amérique.*

SALAIRES DU GOUVERNEMENT EXÉCUTIF ANGLAIS.

	Livres.	Francs.
La reine et la famille royale. . . .	699,165	17,479,125
Le Cabinet.		
Premier lord de la trésorerie. . . .	5,000	125,000
Chancelier de l'échiquier.	5,000	125,000
Secrétaire de l'intérieur.	5,000	125,000
Secrétaire des affaires étrangères. . .	5,000	125,000
Secrétaire des colonies.	5,000	125,000
Secrétaire de la guerre.	2,480	62,000
Premier lord de l'amirauté.	4,500	112,500
Lord chancelier (compris son traitement de speaker de la chambre des lords).	14,000	350,000
Lord président du conseil.	2,000	50,000
Lord du sceau privé.	2,000	50,000
Chancelier du duché de Lancastre. .	4,000	100,000
Commissaire en chef des bois et forêts.	2,000	50,000
Président du conseil de commerce. .	2,000	50,000
Maître général des postes.	2,500	62,500
Président du bureau de contrôle. .	3,500	87,500
A reporter. . . .	763,145	19,078,625

SALAIRES DU GOUVERNEMENT EXÉCUTIF AMÉRICAIN.

	Livres.	Francs.
Président des États-Unis.	5,266	131,650
Vice-président.	1,052	26,300
Secrétaire d'État.	1,825	45,625
Secrétaire de la guerre.	1,825	45,625
Secrétaire de la marine.	1,825	45,625
Maître général des postes.	1,825	45,625
Attorney général.	911	22,775
Secrétaire du sénat.	918	22,950
Commission des patentes.	918	22,950
Payeur général.	526	13,150
A reporter. . . .	16,891	422,275

	Livres.	Francs.
Report . .	763,145	19,078,625
Fonctions Ministérielles.		
Trois junior lords de la trésorerie à 1,200 livres chacun.	3,600	90,000
Deux secrétaires-adjoints à la trésorerie à 2,500 livres chacun. . . .	5,000	125,000
Premier sous-secrétaire de l'intérieur.	2,000	50,000
Second Id. Id.	1,500	37,500
Deux sous-secrétaires aux affaires étrangères 1,500 livres chacun. . . .	3,000	75,000
Premier sous-secrétaire au département des colonies.	2,000	50,000
Second sous secrétaire Id. . .	1,500	37,500
Premier junior commissaire des bois et forêts.	1,450	36,250
Second Id. Id.	1,200	30,000
Quatre junior lords de l'amirauté à 1,000 livres chacun.	4,000	100,000
Premier secrétaire, Id. . . .	2,000	50,000
Second Id. Id. . . .	1,500	37,500
Deux secrétaires du bureau de contrôle, à 1,500 livres chacun. . . .	3,000	75,000
Sous-secrétaire, Id. Id. .	1,200	30,000
Vice président du bureau du commerce et maître de la monnaie.	2,000	50,000
A reporter . .	798,095	19,952,375

	Livres.	Francs.
Report . .	16,891	422,275
A reporter . .	16,891	422,275

	Livres.	Francs.
Report . .	798,095	19,952,375
Payeur général.	2,400	60,000
Commandant en chef.	3,458	86,450
Subdélégué du secrétaire de la guerre.	2,000	50,000
Juge avocat général, ...	2,000	50,000
Maître général de l'artillerie. . . .	3,000	75,000
Inspecteur général de l'artillerie. . .	1,200	30,000
Secrétaire du conseil.	1,400	35,000
Commis de l'artillerie.	1,200	30,000
Garde magasin, Id.	1,200	30,000
IRLANDE.		
Lord lieutenant.	20,000	500,000
Lord chancelier.	8,000	200,000
Secrétaire en chef.	5,500	137,500
TOTAL. . . .	849,453	21,236,325

	Livres.	Francs.
Report . .	16,891	422,275
TOTAL. . . .	16,891	422,275

GOUVERNEMENT DES COLONIES.

COLONIES	EMPLOIS	NOMS DES OFFICIERS	APPOINTEMENTS	
Possessions de l'Amérique du Nord.			Liv. st.	Francs.
Canada.	Gouverneur-général.	Le comte d'Elgin.	7,000	175,000
Nouvelle-Écosse.	Lieutenant-gouverneur.	Sir J. Harvey.	3,000	75,000
New-Brunswick.	Lieutenant-gouverneur.	Sir E. Walker Head.	3,000	75,000
Ile du prince Edward. .	Lieutenant-gouverneur.	Sir Donald Campbell. . . .	1,000	25,000
Terre-Neuve.	Gouverneur et commandant en chef.	Sir J. C. Le Marchant. . . .	3,000	75,000
Bermudes.	Gouverneur et commandant en chef.	Capitaine Elliot.	2,746	68,650
Possessions des Indes occidentales.				
Jamaïque.	Capitaine-général et com. en chef. .	Sir C. E. Grey.	6,000	150,000
Iles Turques.	Président du conseil de gouvern. . .	F. H. A. Forth.	800	20,000
Honduras.	Surintendant.	St. J. Fancourt.	1,800	45,000
Bahama.	Gouverneur et commandant en chef.	John Gregory.	2,000	50,000
Barbades et Iles du Vent.	Gouverneur et commandant en chef.	Sir W. Cobebrook.	4,000	100,000
Saint-Vincent.	Lieutenant-gouverneur.	Sir John Campbell.	1,300	32,500
Grenade.	Lieutenant-gouverneur.	Hamilton.	1,300	32,500
Tobago.	Lieutenant-gouvernenr.	Major Grœme.	1,300	32,500
Sainte-Lucie.	Lieutenant-gouverneur.	H. Darling.	1,200	30,000
Antigua et les Iles sous le Vent.	Gouverneur et commandant en chef.	M. Higginson.	3,000	75,000
Montserra.	Administrateur du gouvernement. . .	E. D. Baynes.	500	12,500

Saint-Christophe. . . .	Lieutenant-gouverneur.	S. Mackintosh.	1,300	32,500
Nevis.	Administrateur du gouvernement. .	W. Shortland.	500	12,500
Les Iles Vierges. . . .	Administrateur du gouvernement. .	E. D. Hay.	800	20,000
La Dominique.	Lieutenant-gouverneur.	Lieutenant-colonel Mac-Donald.	1,000	32,500
Guyanne anglaise. . . .	Gouverneur et commandant en chef.	Henry Barkly.	5,000	125,000
La Trinité.	Gouverneur et commandant en chef.	Lord Harris.	3,500	87,000
Gibraltar.	Gouverneur et commandant en chef.	Sir Robert Gardiner.	5,000	125,000
Malte.	Gouverneur et commandant en chef.	More O'Ferral.	4,500	112,000
Iles Ioniennes.	Lieutenant, haut commissaire. . . .	Lord Seaton.	5,000	125,000
Cap de Bonne-Espérance.	Gouverneur et commandant en chef.	Sir Henry Smith.	5,000	125,000
Natal.	Lieutenant-gouverneur.	Martin West.	800	20,000
Sainte-Hélène.	Gouverneur.	Sir Patrick Ross.	2,000	50,000
Sierra-Leone.	Capitaine-général et gouverneur. . .	Mac-Donald.	2,000	50,000
Côte d'Or.	Lieutenant-gouverneur.	Capitaine Winniett.	800	20,000
Gambie.	Gouverneur et commandant en chef.	Mac Donnell.	1,000	25,000
Possessions orientales, etc.				
Nouvelle Galles du Sud. .	Gouverneur et commandant en chef.	Sir C. Fitzroy.	5,000	125,000
Terre de Van Diemen. .	Lieutenant-gouverneur.	Sir Denison.	4,000	100,000
Australie du Sud. . . .	Lieutenant-gouverneur.	Sir H Fox Young.	1,500	37,500
Australie occidentale. . .	Gouverneur et commandant en chef.	Capitaine Fitzgerald.	800	20,000
Nouvelle-Zélande. . . .	Gouverneur en chef.	Sir George Grey.	2,500	62,000
id.	Lieutenant-gouv. de New-Munster. .	John Eyre.	800	20,000
id.	Lieutenant-gouv. de New-Ulster. . .	John Pitt.	400	10,000
Maurice.	Gouverneur et commandant en chef.	Sir W. Gomm.	7,000	175,000
Ceylan.	Gouverneur et commandant en chef.	Vicomte Torrington.	7,000	175,000
Hong-Kong.	Gouverneur et commandant en chef.	S. G. Bonham.	6,000	150,000
Labuan.	Gouverneur et commandant en chef.	Sir James Brooke.	2,000	50,000
Iles Falkland.	Gouverneur et commandant en chef.	George Rennie.	800	20,000
Heligoland.	Lieutenant-gouverneur.	Capitaine Hindmarsh.	500	12,500

AMBASSADEURS, MINISTRES, CONSULS.

	Livres.	Francs.
Ambassadeurs à Paris.	9,836	235,900
Secrétaire d'ambassade à Paris.	1,024	25,400
Ambassadeur à Madrid.	6,500	162,500
Secrétaire d'ambassade à Madrid.	. . . .	. . . .
Ambassadeur à St. Pétersbourg.	9,102	227,550
Secrétaire d'ambassade à St-Pétersbourg.	1,864	46,600
Ambassadeur à Vienne.	9,900	247,500
Secrétaire d'ambassade à Vienne.	. . . .	. . . .
Ministre en Hanovre.	2,872	71,590
Secrétaire d°.	1,131	28,275
Ministre à Munich.	3,689	92,225
Ministre à Bruxelles.	3,850	96,250
Ministre au Brésil.	3,300	82,500
Ministre à Copenhague.	3,426	85,650
Secrétaire d°.	1,095	27,375
Ministre à Francfort.	2,010	50,250
Attaché d°.	1,053	26,325
Ministre à Athènes.	2,800	70,000
Chargé d'affaires à Hambourg.	1,952	48,800
Ministre au Mexique.	4,000	100,000
Ministre à la Haye.	4,000	100,000
Secrétaire d°.	. . . .	. . . .
Consul à Bogota.	1,965	49,125
Ministre à Lisbonne.	4,400	110,000
Ministre à Berlin.	5,500	137,500
Secrétaire d°.	1,464	36,600
Ministre à Buenos-Ayres.	3,300	82,500
Ministre à Turin.	4,100	102,500
Secrétaire d°.	. . . .	. . . .
Ministre à Dresde.	2,300	67,500
Ministre à Naples.	4,400	110,000
Secrétaire d°.	. . . .	. . . .
Ministre à Stockolm.	3,400	85,000
Ministre à Berne.	2,250	56,250
Secrétaire d°.	. . . .	. . . .
Ministre à Constantinople.	7,000	175,000
Secrétaire d°.	. . . .	. . . .
Consul général d°.	2,257	56,325
Ministre à Florence.	1,859	46,475
Secrétaire d°.	. . . .	. . . .
Envoyé extraordinaire à Stutgard.	2,262	56,550
Envoyé extraordinaire à Washington.	5,000	125,000
Consul à Smyrne.	1,117	27,925
Consul en Égypte.	1,600	40,000
Consul à New-York.	1,478	36,950
Consul à la Havanne.	1,221	30,525
Commissaire-juge d°.	1,600	40,000
Commissaire-arbitre à la Havanne.	1,200	30,000
Consul au Texas.	1,336	33,400
Consul à Trieste.	1,231	30,775

	Livres.	Francs.
Commissaire-juge à Sierra-Leone	2,250	56,250
Consul à Tunis	1,630	40,750
Consul à Valparaiso	1,151	28,775
Consul à Alger	1,698	42,450
Commissaire-juge à Surinam	1,200	30,000
Consul à Marseille	1,192	29,800
Consul à Tripoli	1,629	40,725
Consul à Odessa	1,183	29,575
Consul au Pérou	1,072	26,800
Consul au Chili	1,965	49,125

PENSIONS DIPLOMATIQUES.

	Livres.	Francs.
Lord Heytesbury	2,107	52,675
Sir Robert Adair	2,056	51,400
Right Hon. Charles Arbuthnot	2,056	51,400
Vicomte Strangford	2,056	51,400
Comte Cowley	2,056	51,400
Sir Edward Thornton	1,786	44,650
Comte Cathcart	1,786	44,650
Sir G. Ouseley	1,786	44,650
Lord Beauvale	1,700	42,500
Vicomte Ponsonby	1,700	42,500
Alexander Cockburn	1,516	37,900
John P. Morier	1,516	37,900
Right Hon. J. H. Frere	1,516	37,900
Sir R. Gordon	1,494	37,250
Right. Hon. sir Brook Taylor	1,336	33,400
G. W. Chad	1,300	32,500
Sir C. Vaughan	1,300	32,500
Sir A. J. Foster	1,300	32,500
Lord Erskine	1,276	31,900
Sir James Gambier	1,200	30,000
Bartholomew Frere	1,066	26,650
George Hammond	1,066	26,650
Henry Pierrepoint	1,066	26,650
J. S. Smith	1,066	26,650
L. Hervey	1,066	26,650
James Morier	976	24,400
William Turnor	900	22,500
H. Mandeville	900	22,500
Colin Mackenzie	886	22,150
H. Hamilton	848	21,200
E. J. Dawkins	786	19,650
A. S. Douglas	706	17,650
Terrick Hamilton	706	17,650
Comte d'Orford	706	17,650
Sir Arthur Aston	700	17,500
Sir George Jackson	616	15,400
James Talbot	526	13,150

Etc., etc., etc.

PLACES ET EMPLOIS DIVERS.

Spécimens des places, emplois et sinécures dans le service civil, inventés pour le maintien de l'aristocratie et de ses créatures.

		Livres.	Francs.
Greville.	Clerc du conseil et secrétaire des rôles de la Jamaïque. . . .	4,220	105,500
R. Hon. W. Dundas.	Garde du registre des Saisines.	3,850	96,500
Lord Fitzgerald. . .	Président de l'India-Board. . .	3,500	87,500
Sayner.	Maître général des Postes, subdélégué au Canada.	3,188	79,700
Steward.	Solicitor du bureau des travaux, Irlande.	3,253	81,325
Maule.	Solicitor de la Trésorerie. . .	2,850	71,250
Backhouse.	Receveur général de l'Accise et pension.	2,500	62,500
Dehany.	Solicitor de l'Accise, Angleterre.	2,500	62,500
Peacock.	Solicitor du Post-Office. . . .	2,500	62,500
Walford.	Solicitor des douanes.	2,500	62,500
Brooksbank. . . .	Chief-clerc de la Trésorerie et auditeur.	2,250	56,250
Arnaud.	Collecteur des douanes. . . .	2,200	55,000
Lucas.	Sous-secrétaire, Irlande. . . .	2,042	51,050
Dean.	Chairman du bureau des douanes.	2,040	51,000
Thornton.	Deputy-chairman du bureau des timbres et taxes.	2,012	50,300
Blamire.	Commissaire des commutations des dîmes.	2,000	50,000
Buller.	id. . . .	2,000	50,000
Jones.	id. . . .	2,000	50,000
Richmond.	Commissaire des douanes et compensations.	2,000	50,000
Head.	Commissaire des Poor-Laws. .	2,000	50,000
Lewis.	id. . . .	2,000	50,000
Nichols.	id. . . .	2,000	50,000
Borrowes.	Solicitor des timbres, Irlande. .	2,000	50,000
Jeffreys.	Collecteur des douanes, Halifax, N. S.	2,000	50,000
Maberley.	Secrétaire du Post-Office. . .	2,000	50,000
Mayow.	Assistant-Solicitor de l'Accise. .	2,000	50,000
Robinson.	Collecteur des douanes, Demerara.	2,000	50,000
Trevellyan.	Secrétaire-adjoint de la Trésorerie.	2,000	50,000
Bouchier.	Assistant-solicitor de la Trésorerie.	1,900	47,500
Sir W. Herries. . .	Commissaire d'Audit.	1,800	45,000
Higham.	Secrétaire et contrôleur de la dette nationale.	1,800	45,000
Watts.	Président de l'Inland-office. . .	1,775	44,375

		Livres.	Francs.
Staniforth.	Distributeur de timbres. . . .	1,773	44,325
Filder.	Commissaire général, Canada. .	1,732	43,200
Sir F. Burgoyne. . .	Chairman du bureau des travaux, Irlande.	1,710	42,750
Hon. R. Stewart. . .	Deputy-chairman du bureau des douanes.	1,700	42,500
Mac-Gregor. . . .	Inspecteur de Constabulary. .	1,695	42,375
R. Hon. W. Hobhause.	Gardien des papiers d'Etat. .	1,613	40,325
Wickham.	Chairman du bureau des timbres et taxes.	1,612	40,300
Jones.	Solicitor de l'Amirauté. . . .	1,600	40,000
Wilson..	Maître-général des postes, Jamaïque.	1,582	39,550
Banning..	Maître des postes, Liverpool. .	1,557	38,925
Hart Davis.	Deputy-chairman du bureau de l'Accise..	1,500	37,750
Hon. W. Baring. . .	Secrétaire, India-Board. . . .	1,500	37,750
Bethune.	Département de l'Intérieur. . .	1,500	37,750
. . . . .	Receveur général des douanes.	1,500	37,750
Brickwood.	Secrétaire des commissaires des prêts, travaux publics. . . .	1,500	37,750
Carr.	Solicitor de l'Accise, Écosse. .	1,500	37,750
Freeling.	Secrétaire du bureau de l'Accise.	1,500	37,750
Huskisson.	Collecteur des douanes, Saint-Vincent..	1,500	37,750
Home.	Collecteur des douanes, Saint-Grenade.	1,500	37,750
Lefèvre.	Secrétaire du bureau du commerce.	1,500	37,750
J. Mac. Gregor. . .	Secrétaire du bureau du commerce.	1,500	37,750
Moor..	Registraire des contrats, Irlande.	1,500	37,750
Pressly.	Secrétaire des commissaires des timbres et taxes.	1,500	37,750
Sargent.	Payeur des services civils. . .	1,500	37,750
Saurin.	Solicitor de l'Accise, Irlande. .	1,500	37,750
Scovell.	Secrétaire des douanes. . . .	1,500	37,750
Emmerson Tenant. .	Secrétaire du bureau des Indes.	1,500	37,750
Timm.	Solicitor du bureau des timbres et taxes.	1,500	37,750
Larpent..	Chairman du bureau d'Audit. .	1,500	37,750
Bidwell.	Senior clerk et secrétaire du State's office.	1,494	37,500
Finlaison.	dette nationale.	1,450	36,250
Plasket.	Chief-clerk de l'Intérieur. . .	1,434	35,850
Willock..	Maître des Postes, à Manchester.	1,431	35,775
Reade.	Clerk des douanes.	1,417	35,425
Noble.	Senior clerk de l'Intérieur. . .	1,404	35,100
Tytler.	Agent criminel pour la couronne, Écosse.	1,400	35,000
Miller.	Inspecteur constabulaire. . .	1,378	34,450
Capitaine Saurin..	Commissaire des timbres et taxes.	1,370	34,250

		Livres.	Francs.
Braysher.	Collecteur des douanes. . . .	1,350	34,050
Capitaine Beaufort. .	Hydrographe de l'Amirauté. .	1,314	32,850
Baillie.	Agent général de la couronne, colonies.	1,300	32,500
Smith.	Senior clerk, département des colonies.	1,300	32,500
Briggs.	Accountant général de la marine.	1,300	32,500
Renny.	Directeur des hôpitaux, Irlande.	1,296	32,400
Monteath.	Distributeur de timbres, Glascow.	1,285	32,125
Murray.	Secrétaire de la commission ecclésiastique.	1,278	31,950
Hornby.	Compt. des gardes-côtes. . .	1,265	31,625
Baudiuell.	Senior clerk des affaires étrangères.	1,265	31,625
Hertelet.	Bibliothécaire du Foreign-Office.	1,250	31,250
O'Connor.	Distributeur de timbres, Antrim.	1,250	31,250
Van Spiegel. . . .	Chief clerk et auditeur de la Trésorerie.	1,232	30,800
Wilder.	Chief clerk du Colonial-Office. .	1,225	30,625
Knowles.	Deputy commissaire, Indes occidentales.	1,213	30,325
Arbuthnot.	Commissaire d'Audit.	1,200	30,000
Sir W. L. Herries. .	id.	1,200	30,000
Romilly.	id.	1,200	30,000
Lutrell.	id.	1,200	30,000
Hon. W. Cust. . . .	Commissaire des douanes. . .	1,200	30,000
Hon. R. Dawson. . .	id.	1,200	30,000
Hon. W. Legge. . .	id.	1,200	30,000
Lushington.	id.	1,200	30,000
Hon. E. Rice.	id.	1,200	30,000
Smith.	id.	1,200	30,000
Harrisson.	Commissaire de l'Accise. . . .	1,200	30,000
J. Herries.	id.	1,200	30,000
Sir J. Morlock. . .	id.	1,200	30,000
Hon. B. Paget. . .	id.	1,200	30,000
Hon. W. Percy. . .	id.	1,200	30,000
Stephenson. . . .	id.	1,200	30,000
Hon. W. Bathurst. .	Clerk de conseil en ordinaire. .	1,200	30,000
Brande.	Clerk en trésorerie.	1,200	30,000
Chadwick.	Secrétaire des commissaires des Poor-Laws.	1,200	30,000
Davis.	Contrôleur de l'Accise. . . .	1,200	30,000
Everett.	Receveur géaéral des timbres et taxes.	1,200	30,000
Godby.	Secrétaire du Post-Office. . .	1,200	30,000
Mayne.	Commissaire de la Police. . .	1,200	30,000
Rowan.	id. . . .	1,200	30,000
Marshall.	Inspecteur des comptes de l'armée.	1,200	30,000
Pennington.	Auditeur de la liste civile. . .	1,200	30,000
Stark.	Secrétaire adjoint du bureau des Indes.	1,200	30,000

		Livres.	Francs
Swainton.	Collecteur des douanes, Jamaïque.	1,200	30,000
Kay Shuttleworth. .	Secrétaire du conseil privé. .	1,200	30,000
Walpole.	Senior clerk de la Trésorerie. .	1,200	30,000
Irving.	Inspecteur des importations et exportations.	1,180	29,500
Cuningham. . . .	Chief clerk du Foreign-Office. .	1,153	28,825
Murray.	Auditeur de l'Échiquier, Écosse.	1,100	27,750
Leake.	Clerk adjoint au secréteire de la Trésorerie.	1,100	27,750
Arndroz.	Chief clerk, Amirauté.	1,100	27,750
Thackeray.	Solicitor adjoint, douanes. . .	1,100	27,750
Wilkin.	Receveur des rentes de la couronne, dans le pays de Galles.	1,100	27,750
Browne.	Commissaire de la police, Dublin.	1,083	27,075
Capper.	Chief clerk du département criminel, Intérieur.	1,070	26,750
Cornwall.	Collecteur de l'Accise, Édimbourg.	1,066	26,650
Pemberton.	Clerk adjoint, Trésorerie. . .	1,050	26,250
Waterfield.	Senior clerk, Bureau de l'Inde. .	1,050	26,250
J. Shuttleworth. . .	Distributeor de timbres, Lancashire.	1,042	26,000
Montagu.	Commissaire des timbres et taxes.	1,012	25,300
Ruthworth.	id.	1,012	25,300
Dodson.	Inspecteur des douanes. . . .	1,008	25,200

— Nous n'avons cité que les officiers dont les traitements s'élèvent au-dessus de 1,000 livres. Inutile de dire qu'il y a encore une immense armée de sinécuristes dont les salaires sont de 600 livres (12,500 fr.) à 1,000 livres (25,000 fr.)

La liste que nous venons de donner renferme un grand nombre de commissaires, et cependant nous n'avons rien dit du Railway Board coûtant, par an, 17,000 livres (595,000 fr.); de la commission nommée pour étudier la maladie des pommes de terre, ne coûtant pas moins de 19,000 livres (665,000 fr.); des commissions de salubrité; des commissions irlandaises et de tant d'autres commissions, ne produisant rien, mais gaspillant beaucoup d'argent.

(Extrait des papiers du Parlement, N° 413, Chambre des Communes, 1844: — depuis cette époque, les noms de quelques employés ont changé, mais les salaires sont restés les mêmes.)

PENSIONS POUR SERVICES CIVILS.

Cette liste de pensions, dit l'auteur du Black-Book, est la honte de l'Angleterre: « ce sont, ajoute-t-il, les sombres annales des intrigues, des friponneries, des fraudes et des vols les plus infâmes qu'ait jamais soufferts un peuple trop patient. Les hommes, les femmes et les enfants enregistrés sur cette liste appartiennent, pour la plupart, aux classes aristocratiques qui, non contentes de monopoliser la plus grande partie du sol, forcent les classes travailleuses à défrayer leur luxe scandaleux. Comme parmi les pensionnaires royaux, on rencontre ici des noms auxquels s'attache le souvenir de *services* dont devrait rougir l'Angleterre, si chaste et si prude, au moins en apparence. »

		Livres.	Francs.
Duc de Grafton. . .	pensionnaire héréditaire, perçoit annuellement 8,529 livres sur les revenus de l'excise, et 3,407 livres sur les revenus du Post-Office, ci.	11,946	298,650
	Ces pensions, qui ont pour origine les royales amours de Charles II, sont payées aux ducs de Grafton depuis 174 ans; de sorte que les suites d'une seule débauche d'un roi coûtent aujourd'hui à l'Angleterre 2,078,604 livres sterling; soit *cinquante et un millions neuf cent cinquante cinq mille cent francs.*		
Duc de Marlborough.	pensionnaire héréditaire sur les revenus du Post-Office.	4,000	100,000
	L'arrière grand-père de ce duc obtint *vingt-cinq millions* pour acquérir ses propriétés de Blenheim. La pension héréditaire de 4,000 livres, payée depuis 135 ans, a déjà produit 540,000 livres ou 13,500,000 fr., de sorte que la noble maison de Marlborough n'a pas reçu de la nation moins de *trente-huit millions cinq cent mille francs;* cependant on prétend que le duc actuellement vivant n'a pas encore payé le cercueil de son père.		

		Livres.	Francs.
Vicomte Canterbury.	pension héréditaire sur les fonds consolidés.	4,000	100,000
Granville Penn.	Idem.	4,000	100,000
Lord Abercromby.	pension héréditaire sur les fonds publics accordée pour l'aider à soutenir la dignité de la pairie.	3,000	75,000
Comte Amherst.	pension héréditaire accordée originairement à Sir Jeffrey Amherst, un des plus infames caractères de son époque.	3,000	75,000
Lord Bexley.	Pension sur les fonds consolidés. Ce lord ayant été obligé de donner sa démission de chancelier de l'Echiquier, pour cause d'*absolue incapacité*, reçut en récompense une pension de.	3,000	75,000
Lord Colchester.	Pension sur les fonds consolidés, en récompense de ce que son père était gardien du sceau privé.	3,000	75,000
Vicomte Saint-Vincent.	Pension sur les fonds consolidés.	3,000	75,000
Vicomte Canning.	Pension sur les fonds consolidés en mémoire de son père.	3,000	75,000
J.-C. Beresford.	L'un des nombreux pensionnaires légués à l'Angleterre par le comte de Clare, qui vendit l'Irlande à l'Union. Compensation pour la perte d'une sinécure à Dublin.	4,315	107,875
Comte de Camperdown.	Pension héréditaire.	2,997	74,925
Duc de Manchester.	Compensation pour la perte d'une sinécure.	2,928	73,200
L'héritier du duc de Schomberg.	Pension héréditaire servie sur le revenus du Post-Office depuis 160 ans, et aujourd'hui payée à un Hollandais.	2,880	72,200
Vicomte Melville.	Compensation pour la perte d'une sinécure.	2,852	71,300
Spencer Perceval.	Descendant de Perceval, assassiné par Bellingham.	2,700	67,500
Comte de Roden.	Petite partie du prix payé à la famille de ce lord pour avoir vendu l'Irlande, sa patrie, à l'Angleterre.	2,698	67,450
Lord Rodney.		2,692	63,500
J. M'Clintock.	Pensionné comme dernier sergent d'armes de la Chambre des communes d'Irlande.	2,540	63,500
Comte d'Athlone.	Pensionnaire héréditaire.	2,000	50,000
Lord Aukland.	Pension sur les fonds consolidés.	2,000	50,000
Lord Exmouth.	Idem.	2,000	50,000
Lord Glenelg.	Idem.	2,000	50,000
Vicomte Lake.	Idem.	2,000	50,000
Comte Nelson.	Pour la gloire de l'amiral.	2,000	50,000
Elizabeth Nelson.	Idem.	2,000	50,000

		Livres.	Francs.
Comtesse douairière Nelson	Pour la gloire de l'amiral.	2,000	50,000
Lord Monteagle. . .	Sinécure.	2,000	50,000
Jane Carr.	Service mystérieux.	2,000	50,000
Sir Henri Pottinger. .	Négociations chinoises.	2,000	50,000
T. Willimot. . . .	Collecteur des douanes.	1,760	44,000
Comte Cowper. . .	Pension héréditaire sur les revenus de l'accise	1,600	40,000
Sir T. B. Martin. .	Contrôleur de la marine. . . .	1,600	40,000
N. Price.	Rédacteur de la *Gazette de Dublin*.	1,590	39,000
Comte d'Abergavenny.	Pension payée depuis plus de 40 ans, comme compensation d'une sinécure.	1,545	38,000
Lord G. Seymour. .	Comme dernier cherman de l'excise.	1,500	37,000
L'honorable Croker. .	L'ami de cœur (*bosom friend*) du défunt marquis de Hertford et de Georges IV.	1,500	37,000
	Sa femme, la belle Rosamonde Croker, est également pensionnée.		
R. Lushington. .	Pension sur les fonds consolidés.	1,500	37,500
Joseph Planta. . .	Idem.	1,500	37,500
Henry Goulburn. .	. . . . .	1,500	37,500
H. Ellis.	Compensation d'une sinécure. .	1,400	35,000
Thomas Ridwell. .	. . . . .	1,396	34,900
Edward Battes. .	. . . . .	1,370	34,250
R. Nutford. .	. . . . .	1,370	34,250
J. C. Herries. .	. . . . .	1,350	33,750
Spearman. . .	. . . . .	1,350	33,750
Famille Burke. . .	Pension héréditaire accordée en 1795.	1,340	33,500
Grady.	. . . . .	1,336	33,400
Comte de Mayo. . .	Vente de l'Irlande.	1,290	32,250
Lord H. Seymour. .	Compensation d'une sinécure. . .	1,251	31,275
J. Harrison. . . .	. . . . .	1,207	30,175
Comte de Bath. . .	Première moitié d'une pension héréditaire payée aux représentants de Charles Boone, le titre de comte de Bath étant aujourd'hui éteint.	1,200	30,000
Comte de Bath. . .	Deuxième moitié payée à J. et G. Pullarton.	1,200	30,000
Lord Gifford. . . .	Son père était attorney-général dans le procès de la reine Charlotte.	1,200	30,000
T. Haultain. . .	. . . . .	1,200	30,000
B. S. Jones. . .	. . . . .	1,200	30,000
G. Smith. . . .	. . . . .	1,200	30,000
Campbell. . . .	. . . . .	1,107	27,675
Rev. Burrard. . .	. . . . .	1,100	27,500
J. Buller. . . .	. . . . .	1,100	27,500
J. Chapman. . .	. . . . .	1,100	27,500

	Livres.	Francs.
Trotter	1,100	27,500
J. Corry	1,068	26,700
R. Dawkins	1,050	26,250
T. Hoblyn	1,050	26,250
G. Wilson	1,050	26,250
Comte de Tyrconnel	1,045	26,125
Baron Fagel	1,026	25,650
Comtesse de Mansfield	1,000	25,000
Lady Rodney	1,000	25,000
Sir John Newport	1,000	25,000
Henri Hobhouse	1,000	25,000
W. Hay	1,000	25,000
R. Hamilton	1,000	25,000
J. Backhouse	1,000	25,000
Sir John Barrow	1,000	25,000
Edward Earl	1,000	25,000

JUSTICE.

ANGLETERRE.

	Livres.	Francs.
Lord chief justice, banc de la reine	8,000	200,000
Lord chief justice, plaids communs	8,000	200,000
Lord chief baron, échiquier	7,000	175,000
Maître des rôles	7,000	175,000
Vice-chancelier d'Angleterre	6,000	150,000
2 vice-chanceliers, à 5,000 livres chacun	10,000	250,000
4 juges du banc de la reine, à 5,000 livres chacun	20,000	500,000
4 juges des plaids communs, à 5,000 livres chacun	20,000	500,000
4 barons de l'échiquier, à 5,000 livres chacun	20,000	500,000
Attorney général	3,000	75,000
Solicitor général	2,000	50,000
Juge de l'amirauté	4,000	100,000
Juge avocat-général	2,000	50,000
Juge de prorogation-court	3,000	75,000
Trésorier de la chancellerie	3,814	95,350
9 maîtres en chancellerie, dont cinq à 3,225 livres chacun et quatre à 2,500 livres chacun	26,125	653,125
10 registraires de chancellerie	18,150	453,750
5 maîtres de l'échiquier	7,724	193,100
5 maîtres, coté civil du banc de la reine	6,050	151,250
5 maîtres des plaids communs	7,960	199,000
1 maître, côté de la couronne du banc de la reine	1,602	40,050
18 commissaires, cour de Bankrupcy	33,800	845,000
3 commissaires, cour des débiteurs insolvables	5,000	125,000
Secrétaire de Bankrupcy	1,500	37,500
Procureur provisionnel des débiteurs insolvables	1,272	31,800
Secrétaire du lord chancelier	2,600	51,500

	Livres.	Francs.
Clerk, cour du banc de la reine.	2,000	50,000
Clerk des maîtres des plaids communs.	2,249	56,225
Secrétaire du maître des rôles.	1,371	34,275
Secrétaire de la reine, Échiquier.	1,200	30,000
IRLANDE.		
Lord chief justice, banc de la reine.	5,074	126,850
Lord chief justice, plaids communs.	4,612	115,300
Lord chief baron, cour de l'échiquier.	4,612	115,300
Maître des rôles.	3,964	99,100
3 juges, banc de la reine.	11,101	277,525
3 juges, plaids communs.	11,064	276,600
3 barons de l'échiquier.	11,064	276,600
Attorney général.	2,500	62,500
Solicitor général.	2,500	62,500
Chef trésorier de l'échiquier.	3,000	75,000
Second trésorier.	2,769	69,225
Protonotaire, banc de la reine.	1,411	35,275
Protonotaire, plaids communs.	1,384	34,600
Registraire, prorogation court.	2,417	60,425
4 maîtres en chancellerie.	11,616	290,400
2 commissaires des débiteurs insolvables.	3,692	92,300
2 officiers taxateurs, affaires de Common-Law. . .	2,214	55,350
Clerk des plaids, échiquier.	1,384	34,600
ÉCOSSE.		
Lord président.	4,800	120,000
Lord Justice clerk.	4,500	112,500
11 juges à 3,000 livres chacun.	33,000	825,000
Lord avocat.	2,387	59,675
Solicitor général.	1,800	45,000

Les trois divisions de la Grande-Bretagne comprennent encore une foule d'offices inférieurs que nous ne pouvons nous arrêter à énumérer. Qu'il nous suffise de dire pour exemple qu'il y a dans le Royaume-Uni trois cent soixante-trois juges dont les salaires annuels montent à 402,032 livres *(dix millions cinquante mille huit cents francs)*. L'Angleterre compte cent quarante-cinq juges; l'Irlande cent vingt-quatre, et l'Écosse quatre-vingt-quatorze. — Les salaires sont, pour l'Angleterre, de 208,976 livres (5,229,400 fr.); pour l'Irlande de 116,086 livres (2,902,150 fr.), et enfin pour l'Écosse de 70,076 livres (1,791,900 fr.).

Complétons ce tableau en citant quelques-uns des abus sanctionnés par la législature anglaise. — Un des plus monstrueux,

assurément, est le nouveau *Bankrupcy-Act* de lord Lyndhurst, qui impose au pays dix-huit commissaires au prix de 33,800 livres (845,000 fr.) par an, et une nuée de procureurs officiels tirant chacun de 1,500, à 3,000 livres (37,500 à 75,000 fr.) par an.

Comment passer aussi sous silence le bill de compensation des *six clerks?* Ce bill, dont le but était d'abolir, *moyennant indemnité*, les sinécures des six clerks, les remplaça par de nouveaux offices coûtant annuellement 37,700 livres (942,500 fr.), et accorda aux sinécuristes, comme compensation, une rente annuelle de 44,793 livres (*un million cent dix-neuf mille huit cent vingt-cinq* fr.). En 1846, M. Watson, membre du parlement, réclama en vain un comité d'enquête pour mettre fin à ces abus. A cette occasion il montra que les seuls officiers de la cour de chancellerie se partageaient annuellement, environ, 400,000 livres (*dix millions*)! Un seul individu de la cour de chancellerie tient une sinécure de 7,700 livres (172,500 fr.) par an. — Un autre touche également, par an, 5,496 livres (137,400 fr.); le reste se trouve entre cette dernière somme et 2,000 livres (50,000 fr.). — Un des *six clerks* indemnisés, jeune homme agé de 28 ans, recevait d'une part 5,204 livres, et d'autre part 2,000 livres: soit 7,204 livres (180,100. fr.).

PENSIONS DE RETRAITE DES HOMMES DE ROBE.

Voici quelques exemples des énormes retraites qu'obtiennent en Angleterre les hommes de robe, après avoir reçu des émoluments, à coup sûr, plus que suffisants pour économiser, sans peine, de splendides fortunes.

	Livres.	Francs.
Lord Ellenborough, d'une part 7,700, d'autre part, 1,044, ci.	8,744	218,600
Lord Brougham.	5,000	125,000
Lord Lyndhurst.	5,000	125,000
Hon. T. Kenyon.	4,496	112,400
Vicomte Avonmore.	4,199	104,975
Lord Wynford.	3,750	93,750
Lord Plunkett.	3,692	92,300
Hon. C. Hope.	3,600	90,000

	Livres.	Francs.
Hon. C. K. Bushe.	3,507	87,675
Sir Joseph Littledale.	2,625	65,625
William Johnson.	2,400	60,000
Arthur Moore.	2,400	60,000
David Moneypenny.	2,400	60,000
Henry Edgell.	2,338	58,450
Sir William Miller.	2,250	56,250
Thomas Hudson.	2,034	50,850
Lord Dunfermline	2,000	50,000
George Watlington.	2,000	50,000
Sir Archibald Campbell.	1,950	48,750
Samuel et Joshua Platt.	1,551	38,775
Francis Cross.	1,500	37,500
George Granstown.	1,500	37,500
Sir H. Jardine.	1,400	35,000
Thomas Adlington.	1,160	29,000
Thomas White.	1,114	27,850
Francis Dwyer.	1,088	27,200
Lord Kenyon.	1,044	26,100

LES TAXES.

NATURE DES TAXES		Sur le Commerce et l'Industrie.	Sur la Propriété.
	Livres.	Livres.	Livres.
Douanes et Excise.	37,290,000	37,290,000	. . . .
Contrats et autres actes.	1,962,000	654,000	1,308,000
Successions.	2,211,000	2,211,000	. . . .
Assurances maritimes.	150,000	150,000	. . . .
Assurances contre l'incendie.	1,056,000	1,056,000	. . . .
Papiers de banque.	671,000	671,000	. . . .
Journaux et annonces.	350,000	350,000	. . . .
Voitures.	441,000	441,000	. . . .
Reçcipts.	184,000	123,000	61,000
Autres droits de timbre.	651,000	217,000	434,000
Land-Taxes.	1,166,000		
Assessed-Taxes.	3,309,000	. . . .	4,475,000
Property et Income Tax.	5,544,000	2,271,000	3,273,000
Post-Office.	. . . .	1,964,000	. . . .
TOTAUX.	55,185,000	47,398,000	9,551,000

Ainsi sur 56 millions, la propriété contribue pour 9 millions seulement, tandis que l'industrie paye 47 millions.

DÉPENSES MILITAIRES ET MARITIMES.

RAPPORTS *officiels du parlement sur l'accroissement des dépenses militaires et maritimes depuis l'avénement au trône de la reine Victoria.*

ANNÉES	ARMÉE	MARINE	ARTILLERIE	Total en livres.	Total en francs.
	L.	L.	L.	L.	
1836	6,328,710	4,533,543	1,263,449	12,125,702	303,140,450
1837	6,401,102	4,788,761	1,302,014	12,491,827	312,295,675
1838	6,322,098	4,811,990	1,546,951	12,681,039	317,025,957
1839	6,638,267	5,197,511	1,732,240	13,568,018	339,200,450
1840	6,616,853	5,824,074	1,893,358	14,334,285	358,357,125
1841	6,587,837	6,805,351	2,143,547	15,536,732	388,418,300
1842	6,773,656	6,818,173	2,107,271	15,699,100	392,477,500
1843	6,619,788	6,382,990	1,849,142	14,851,920	371,295,400
1844	6,617,249	6,250,120	1,859,064	14,726,433	368,160,825
1845	6,534,699	6,943,720	2,142,122	15,620,541	390,513,525
1846	6,635,044	7,528,873	2,543,569	16,707,486	417,687,150
1847	6,913,816	7,747,156	2,679,124	17,340,096	433,502,200
1848					
1849					

CE QUE LE DUC DE WELLINGTON

COUTE A LA NATION ANGLAISE.

	Livres.	Francs.
Payé depuis son entrée au service jusqu'en 1818.	30,000	750,000
Payé comme commandant en chef en Europe.	. . . .	. . . .
Ambassade en France et à Vienne.	50,000	1,250,000
1811. Pension de 4,000 livres (100,000 fr.) par an, aujourd'hui payée depuis 38 ans. .	152,000	3,800,000
1812. Donation (53e s. de George III). . . .	100,000	2,500,000
37 ans d'intérêts.	185,000	4,625,000
1812. Donation (53e et 54e s. de George III). .	400,000	10,000,000
36 ans d'intérêts.	720,000	18,000,000
A reporter. . .	1,637,000	40,925,000

	Livres.	Francs.
Report. . .	1,657,000	40,925,000
1814. Donation (55e s. de George III). . . .	200,000	5,000,000
35 ans d'intérêts.	350,000	8,750,000
1815. Somme votée par le Parlement en 1815.	60,000	1,500,000
34 ans d'intérêts.	102,000	2,550,000
1818. Paye de feld-maréchal, 31 années à 2,000 livres (50,000 fr.).	62,000	1,550,000
1820 Paye de colonel de Rifle brigade. — 29 années à 285 livres 13 shillings. . . .	8,286	207,150
1826. Paye de constable de la Tour, 23 ans à 947 livres (23,675 fr.).	21,781	545,525
1826. Paye de garde des cinq ports. — 23 ans à 474 livres (11,850 fr.)	10,879	271,975
1827. Paye de colonel du 1er régiment des gardes. — 22 ans à 1,200 livres (30,000 fr.).	26,400	660,000
1827. Paye de commandant en chef jusqu'en 1830. — 3 ans à 3,438 livres (86,450 fr.).	10,374	259,350
1842. Réappointé commandant en chef. — 7 ans à 3,478 livres (86,450 fr.).	24,256	497,400
Total. . . .	2,512,976	62,716,400

Cette somme déjà monstrueuse doit se grossir encore, assure-t-on, 1° de vingt millions, pour part de prise en Espagne; 2° de vingt-cinq millions également pour part de prise en 1815; ce qui donne en total plus de cent sept millions et demi.

Est-il besoin d'ajouter que les fils, neveux, gendres et autres parentes et alliés du duc de Wellington tirent des sommes énormes de l'armée, de l'Église, etc., etc.?

EXTRAIT

DE LA

LISTE DES PENSIONNAIRES MILITAIRES

APPARTENANT A LA PAIRIE.

	Livres.	Francs.
Comte Elgin, gouverneur du Canada	7,000	175,200
Comte de Westmoreland, colonel et envoyé à Berlin.	5,963	149,075
Lord Hardinge, colonel.	4,520	113,000
Comte Catheart, colonel, gouverneur de Hull. . . .	4,203	105,075
Lord Combermere, colonel, gouverneur de Sheerness	4,116	102,900
Lord Beresford, colonel, gouverneur de Jersey. . .	3,982	99,550
Lord Fitzroy Somerset, colonel.	3,735	93,375

	Livres.	Francs.
Marquis de Tweddale, gouverneur de Madras.	3,614	90,350
Lord Keane, colonel.	3,539	88,475
Lord Seaton, colonel.	3,508	87,700
Lord Falkland, gouverneur de la Nouvelle-Écosse.	3,500	87,500
Lord Harris, gouverneur de la Trinité.	3,500	87,500
Lord Aylmer, colonel.	2,385	59,625
Lord Gough.	2,000	50,000
Lord Blomfield, colonel.	1,773	44,325
Marquis de Londonderry, colonel.	1,700	42,500
Lord Forbes, colonel.	1,273	31,825
Marquis d'Anglesey, colonel.	1,260	31,500
Comte Stair, colonel.	1,260	31,500
Lord Strafford, colonel.	1,241	31,025
Lord Harris, colonel.	1,188	29,700
Lord Amelius Beauclerk, amiral.	1,131	28,275
Comte Effingham, colonel.	1,098	27,450
Lord Greenock, colonel.	1,014	25,350

Nous nous bornons à nommer les lords dont les pensions militaires excèdent 1,000 livres (25,000 fr.) par an; mais il y a un très-grand nombre d'autres lords, colonels, généraux et capitaines recevant des pensions qui, pour être au-dessous du chiffre auquel nous nous arrêtons, n'arrivent pas moins à former un total effrayant.

Sur la même liste on trouve quantité de parents de nobles pairs; nous citerons par exemple:

	Livres.	Francs.
Sir C. Campbell, gouverneur de Ceylan.	9,436	235,900
Sir H. Bouverie, gouverneur de Malte.	5,570	129,250
Sir R. Stopford, gouverneur de l'hôpital de Greenwich.	2,608	65,200
Sir E. Paget, colonel.	2,414	60,350
Sir G. Murray, colonel.	1,862	46,550
Sir G. Cockburn, major-général.	1,803	45,075
Sir W. Lumley, colonel.	1,781	44,525
L'honorable J. Percy, contre-amiral.	1,312	32,800
Sir J. Bathurst, gouverneur de Brunswick.	1,120	28,000
Sir C. Egerton, colonel.	1,102	27,550
Sir A. Gordon, contre-amiral.	1,100	27,500
Sir H. Grey, colonel.	1,083	27,075
L'honorable Patrick Stuart, colonel.	1,070	26,750

Suivant les rapports imprimés en 1844, par ordre du Parlement, l'Angleterre compte 56 généraux, 29 majors-généraux, 79 lieutenants-généraux, 28 amiraux et 31 officiers de différents

grades dans l'armée et la marine, divisant, entre eux, annuellement, une somme de 397,297 livres (9,931,425 fr.).

Le même rapport montre qu'en Angleterre 841 fonctionnaires reçoivent annuellement 1,688,371 liv. (42,209,775 fr.); soit en moyenne 2,008 liv. (50,181 fr.) par individu. Voici ce curieux tableau :

NOMBRE D'OFFICIERS	DÉSIGNATION DES OFFICIERS	ÉMOLUMENTS (Livres)	ÉMOLUMENTS (Francs)	MOYENNE PAR TÊTE (Francs)
252	Officiers civils.	469,950	11,748,750	46,622
164	Officiers judiciaires.	419,837	10,495,925	64,853
74	Officiers diplomatiques et consulaires.	178,540	4,463,500	60,318
35	Officiers de marine.	44,166	1,104,150	31,575
158	Officiers militaires.	322,961	8,074,025	51,101
30	Officiers d'artillerie.	30,170	754,250	25,141
118	Officiers coloniaux.	201,340	5,033,500	42,674
10	Officiers de la chambre des communes.	21,407	535,175	53,175
841	Total. . .	1,688,371	42,209,275	

TARIF OFFICIEL

DU

PRIX DES COMMISSIONS D'OFFICIERS

DANS L'ARMÉE ANGLAISE.

—

CAVALERIE.

	Livres.	Francs.
Pour une place de lieutenant-colonel dans les 2 régiments de la garde.	7,250	181,250
Pour une place de major.	5,350	133,750
Pour une place de capitaine.	3,500	87,500
Pour une place de lieutenant.	1,785	44,625
Pour une place de cornet ou sous-lieutenant. . . .	1,260	31,500

Dragons dits de la garde.

	Livres.	Francs.
Pour une place de lieutenant-colonel.	6,175	154,375
Pour une place de major.	4,575	114,375
Pour une place de capitaine.	3,225	80,625
Pour une place de lieutenant.	1,190	29,750
Pour une place de cornet ou sous-lieutenant. . . .	840	21,000

INFANTERIE.

Pour une place de lieutenant-colonel de la garde. . .	9,000	225,000
Pour une place de major avec rang de lieutenant-colonel.	8,300	207,500
Pour une place de capitaine avec rang de lieutenant-colonel.	4,800	120,000
Pour une place de lieutenant avec rang de capitaine.	2,050	51,250
Pour une place d'enseigne avec rang de lieutenant. .	1,200	30,000

Régiments de ligne.

Pour une place de lieutenant-colonel.	4,500	112,500
Pour une place de major.	3,200	80,000
Pour une place de capitaine.	1,800	45,000
Pour une place de lieutenant.	700	17,500
Pour une place d'enseigne.	450	11,250

SOLDE ANNUELLE ET PARTICULIÈRE DES GÉNÉRAUX PROPRIÉTAIRES DE RÉGIMENTS.

—

Garde royale.

	Livres.	Francs.
Pour les deux colonels des régiments de la garde dits *Life guards et Horse guards*, qui n'ont pas de bénéfices sur l'habillement de leurs régiments, paye annuelle de chacun.	1,800	45,000
Pour le colonel du 1er régiment des dragons dit de la garde.	1,000	25,000
Pour les colonels des autres régiments de cavalerie. .	900	22,500
Pour le colonel des grenadiers de la garde.	1,200	30,000
Pour le colonel des fusiliers écossais de la garde (*coldstream*)..	1,000	25,000
Pour les colonels de l'infanterie régulière avec bénéfice d'habillement.	500	12,000

L'ÉGLISE.

TABLEAU *comparatif du nombre d'ouailles et des revenus de l'église d'Angleterre, avec ceux de toutes les autres églises chrétiennes.*

NATIONS.	NOMBRE d'Ouailles.	REVENU de chaque église.	IDEM en francs.
France.	32,000,000	2,000,000	50,000,000
États Unis.	9,600,000	576,000	14,400,000
Espagne.	11,000,000	1,100,000	27,500,000
Portugal.	3,000,000	300,000	7,500,000
Hongrie. — Catholiques. . .	4,000,000	320,000	8,000,000
— Calvinistes. . . .	1,050,000	63,000	1,575,000
— Luthériens. . . .	650,000	26,000	650,000
Italie.	19,398,000	776,000	19,400,000
Autriche.	18,918,000	950,000	23,750,000
Suisse.	1,720,000	87,000	2,175,000
Prusse.	10,536,000	527,000	13,175,000
Allemagne (Petits États). . . .	12,763,000	765,000	19,125,000
Hollande.	2,000,000	160,000	4,000,000
Pays-Bas.	6,000,000	252,000	6,300,000
Danemarck.	1,700,000	119,000	2,975,000
Suède.	3,400,000	238,000	5,950,000
Russie. — Église Grecque. . .	34,000,000	510,000	12,750,000
— — Catholiques et Luthériens. .	8,000,000	400,000	10,000,000
Amérique du Sud.	6,000,000	180,000	4,000,000
Chrétiens en Turquie. . . .	15,000,000	450,000	11,250,000
Chrétiens dispersés.	3,000,000	150,000	3,750,000
Les Clergés de toutes nations administrent.	203,728,000		
ouailles et reçoivent. . . .	. . . . .	9,949,000	248,725,000
Le Clergé d'Angleterre administ.	6,500,000		
ouailles et reçoit.	. . . . .	9,459,565	236,489,125

Ainsi l'administration de l'église d'Angleterre, composée de six millions cinq cent mille ouailles, coûte presque aussi cher que l'administration de toutes les autres églises de la chrétienté, lesquelles comptent deux cent trois millions sept cent vingt-huit mille ouailles.

PRINCIPAUX REVENUS DE L'ÉGLISE ÉTABLIE.

	Livres.	Francs.
Dimes.	6,480,000	162,000,000
Revenus des évêchés.	197,490	4,937,250
Églises cathédrales et collégiales.	360,095	9,002,375
Presbytères et dépendances.	250,000	6,250,000
Cures perpétuelles.	75,000	1,875,000
Bénéfices non paroissiaux.	32,450	811,250
Casuel pour baptêmes, mariages, etc.	500,000	12,500,000
Oblations et compositions.	80,000	2,000,000
Fondations, Universités, Écoles.	932,300	23,307,500
Vicaireries dans les grandes villes.	60,000	1,500,000
Chapellenies et Offices dans les institutions publiques.	10,000	250,000
Églises et chapelles nouvelles.	188,000	4,702,500
TOTAL.	9,165,435	229,135,875

REVENUS DES ARCHEVÊCHÉS ET ÉVÊCHÉS

D'ANGLETERRE.

		Livres.	Francs.
Archevêché de Canterbury.	revenu en 1843.	27,705	692,625
» York.	»	20,141	503,525
Évêchés de Londres.	»	13,519	337,975
» Durham.	»	22,416	560,400
» Winchester.	»	11,599	289,975
» St. Asaph.	»	8,084	202,100
» Bangor.	»	7,467	186,675
» Bath and Wells.	»	4,567	114,175
» Carlisle.	»	2,476	61,900
» Chester.	»	1,893	47,325
» Chichester.	»	6,519	162,975
» St. David's.	»	4,752	118,800
» Ely.	»	6,486	162,150
» Exeter.	»	1,092	27,300
» Gloucester and Bristol	»	5,226	130,650
» Hereford.	»	5,936	148,400
» Lichfield.	»	9,500	237,500
» Lincoln.	»	5,610	140,250
» Llandaff.	»	890	22,250
» Norwich.	»	8,765	219,125
» Oxford.	»	2,506	62,650
» Peterborough.	»	4,060	101,500
» Ripon.	»	4,563	114,075
» Rochester.	»	1,102	27,550
» Salisbury.	»	12,879	321,975
» Worcester.	»	7,294	182,350
TOTAL		207,047	5,176,175

Les revenus des évêques anglais sont loin de se borner à cette somme de cinq millions; ce n'est pour ainsi dire que la partie avouable de leurs émoluments, ceux-ci étant limités par la loi. Les Hauts-Révérends, à l'aide d'interprétations et de manœuvres jésuitiques, ont facilement trouvé moyen d'éluder les statuts. Ainsi il a été prouvé à la Chambre des Communes (4 avril 1849) que l'évêque de Durham, limité à 8,000 livres (200,000 fr.), a cependant reçu dans une seule année 26,000 livres (650.000 fr.), et une autre année 37,000 livres (925,000 fr.)! En 1845, l'évêque de Salisbury toucha 17,000 livres (425,000 fr.); le dernier archevêque d'York, pendant le temps qu'il occupa son siége, glana 2,000,000 de livres (*cinquante millions*) sur le champ de l'église; un seul relief lui valut 30,000 livres (750,000 fr.).

L'ÉGLISE ANGLAISE EN IRLANDE.

REVENUS DE L'ÉGLISE EN IRLANDE.

(Chambre des communes, 11 juin 1844.)

	Livres.	Francs.
Archevêchés et évêchés.	151,127	3,778,175
Doyennés et prébendes.	34,481	862,025
Petits canonicats et vicaires de chœur.	10,525	263,125
Dimes paroissiales.	486,785	12,169,625
Dimes épiscopales.	9,515	237,875
Dimes de dignitaires.	24,360	609,000
TOTAUX . .	716,793	17,919,825

L'Irlande est grevée de 1556 cures

Dont 10 ont un revenu annuel de		2,000 à 2,600 liv.	50,000 à 65,000 fr.
20	—	1,500 à 2,000 »	37,500 à 50,000 »
23	—	1,200 à 1,500 »	30,000 à 37,500 »
48	—	1,000 à 1,200 »	25,000 à 30,000 »
74	—	800 à 1,000 »	20,000 à 25,000 »
148	—	600 à 800 »	15,000 à 20,000 »
etc., etc., etc.			

Sur 2,834 paroisses, 155 n'ont ni église ni un seul habitant protestant. — 895 paroisses ont chacune moins de 50 ouailles, hommes, femmes et enfants compris; — il en est de même pour 1,385 bénéfices. — Sur 300 prélats et prébendiers 57 n'ont aucun devoir à remplir et 96 sont de purs sinécuristes; par exemple:

le doyen de Raphoe reçoit 1,491 livres (37,295 francs); le grand chantre de Lismore, 448 livres, (11,200 francs); l'archidiacre de Meath, 731 livres (18,275 francs), et ces heureux dignitaires n'ont absolument rien à faire, car ils n'ont pas une seule ouaille à soigner. Les tables suivantes donneront une idée du monstrueux état de choses qui règne en différents endroits de l'Irlande.

BÉNÉFICES	NOMBRE d'ouailles protestantes.	CLERGYMEN	ÉGLISE	DIMES	
				Livres.	Francs.
Modeligo (union).	4	0	0	440	11,000
Seckeinane. . .	3	0	0	335	8,375
Clerme. . . .	17	0	0	559	13,975
Elfin.	10	0	0	320	8,000
Gilberstown. . .	8	0	0	250	6,250
Mahoonagh. . .	8	0	0	500	12,500
Kileedy . . .	12	0	0	484	12,100
TOTAUX. .	62	0	0	2,888	72,200

Ainsi voilà 62 protestants qui n'ont ni église ni pasteur et cependant ils coûtent au peuple 1,164 francs par tête!

Dans d'autres paroisses, chaque protestant ne coûte pas moins de 700 francs.

PAROISSES	NOMBRE d'ouailles potestantes.	DIMES	DIMES
		Livres.	Francs.
Kilkalty.	13	400	10,000
Ballyhea.	15	400.	10,000
Templeracarigy.	27	498	12,450
Ballyvourney.	30	500	12,500
Ardagh.	14	600	15,000
Whitechurch.	20	784	19,600
Mogeesha.	19	809	20,225
Clonfriest.	35	869	21,725
TOTAUX. . . .	173	4,860	121,500

Terminons en extrayant des rapports du parlement la liste de quelques sommes laissées à leur mort par divers évêques d'Irlande.

	Livres.	Francs.
STOPFORD, évêque de Cork.	25,000	625,000
PERCY, évêque de Dromore.	40,000	1,000,000
CLEAVER, évêque de Ferns.	50,000	1,250,000
BERNARD, évêque de Limerick.	60,000	1,500,000
KNOX, évêque de Killaloe.	100,000	2,500,000
FOWLER, évêque de Dublin.	150,000	3,750,000
BERESFORD, évêque de Tuam.	250,000	6,250,000
HAWKINS, évêque de Raphoe.	250,000	6,250,000
PORTER, évêque de Clogher.	250,000	6,250,000
STUART, évêque d'Armagh.	300,000	7,500,000
AGAR, évêque de Cashel.	400,000	10,000,000
TOTAUX.	1,875,000	46,875,000

INDES ANGLAISES.

GOUVERNEMENT.

Dans l'Inde, le gouvernement est presque absolu. Tout individu qui n'est pas *serviteur* de la compagnie n'y est que toléré, et peut être renvoyé de la colonie.

Depuis son établissement jusqu'en 1834, la compagnie avait eu seule le monopole du commerce des Indes ; mais à dater de cette année, un bill du parlement a proclamé que tout Anglais pouvait y commercer librement.

Le gouvernement des Indes reçoit ses instructions de la cour des directeurs, et celle-ci a le pouvoir presque exclusif de nommer aux emplois de toutes les branches du gouvernement indien.

Le gourvernement du roi en Europe s'est réservé la nomination du gouverneur des Indes et du général en chef, ainsi que le droit de sanctionner ou de rejeter les nominations faites dans l'Inde par le gouverneur-général et les généraux en chef de l'armée indienne.

Les grandes présidences de Bengale, Bombay, Madras et les gouvernements d'Agra, de Pepang, Malacca et Syngapour sont

soumis à la fois à la toute puissance d'un *conseil suprême* composé de quatre membres et du gouverneur-général. Ce conseil est convoqué dans l'une des présidences à la volonté du gouverneur.

Le gouverneur-général, qui jouit d'un plus grand pouvoir que certains rois constitutionnels de l'Europe, peut être à la fois président du Bengale et général en chef des armées de l'Inde.

Le pouvoir actif qui préside à la mise en action de toutes les mesures adoptées par le gouvernement anglais, appartient à des commissions spéciales qui ont leurs chancelleries particulières.

Le département des affaires indiennes coûte un million de francs par an, et la totalité des appointements de tous les employés de la compagnie s'élève à l'énorme somme de 300 millions.

Le code anglais est applicable aux sujets de la Grande-Bretagne et aux Européens établis dans les Indes. Les autres habitants sont régis selon les usages locaux. (*Extrait de la statistique comparée de la France et de l'Angleterre*, par Tapiés.)

ÉTENDUE DU TERRITOIRE DE LA COMPAGNIE DES INDES EN 1840.

Le territoire anglais, *propriété* de la compagnie, est de.	500,000 milles carrés [1]
Le territoire, sous la protection de la compagnie.	600,000
Total.	1,100,000

POPULATION ET REVENU BRUT DES INDES ANGLAISES.

	Population.	Revenu.
Présidence du Bengale.	80,000,000	14,000,000 liv. st.
— de Madras.	15,510,000	5,000,000
— de Bombay.	6,250,000	2,800,000
	101,760,000	21,800,000

[1] *Nouvel Annuaire de Madras*, 1840.

REVENU NET D'APRÈS LES COMPTES DE LA COMPAGNIE SOUMIS AU PARLEMENT EN 1842.

En 1842.	1838 à 1839.	
	Recette.	*Dépenses.*
Présidence du Bengale.	266,000,000 f.	250,000,000 f.
— de Bombay.	36,000,000	50,000,000
— de Madras.	90,000,000	79,000,000
	392,000,000	334,000,000

	1839 à 1840.	
	Recette.	*Dépenses.*
Présidence du Bengale	245,000,000 f.	209,000,000 f.
— de Bombay.	37,000,000	53,000,000
— de Madras.	91,000,000	92,000,000
	373,000,000	354,000,000

Malgré l'excédant du revenu sur les dépenses, la dette de la Compagnie au 30 avril 1834 s'élevait à 35,463,483 livres sterling, ou environ 887 millions de francs, et les intérêts annuels à 1,754,545 livres sterling.

DES ÉTATS INDIENS.

Les états indiens ayant un traité subsidiaire avec la Compagnie, sont au nombre de *neuf*. Elle a le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures de ces divers états, et s'y fait représenter par un *résident*. Les princes de ces états sont dans l'obligation de solder un certain nombre de troupes commandées par des officiers européens, mais dont la compagnie dispose à sa volonté.

Les autres états indiens, sous la *protection anglaise*, sont au nombre de *onze*. Ils ne sont pas tenus d'entretenir à leurs frais des troupes comme les états subsidiaires pour le service de la Compagnie. Lorsqu'après une guerre heureuse la Compagnie a

fait une conquête, elle est dans l'usage de donner au souverain détrôné le *cinquième* du revenu de la conquête à prendre sur un des districts du royaume conquis. Voici le montant de quelques pensions connues: le nabab du Bengale reçoit une pension de 220,000 livres sterling; celui de Carnatik de 174,000 livres sterling; le rajah de Dangor, 125,000 livres sterling; la famille Mahratte de Pescheva Bardehi, 180,000 livres sterling; la famille de Tippoo-Saib, 65,000 livres sterling; le roi de Delhi, avec la possession de son palais, jouit aussi d'une pension de 134,000 livres sterling.

TRAITEMENTS DES PRINCIPAUX SERVITEURS CIVILS DE LA COMPAGNIE. D'APRÈS LE NEW-ALMANACH DE MADRAS EN 1840.

Le gouverneur a 10,666 rupies par mois (le rupie vaut 2 fr. 50 c.) lorsqu'il est en même temps général en chef, il a 240,000 rupies de traitement par an, égal à 600,000 fr.

Les membres du comité ont chacun 5,333 rupies par mois (160,000 fr.); le premier secrétaire, 4,166 rupies; le secrétaire du gouvernement, 3,300 rupies; le accountant (contrôleur), 4,014 rupies; les juges du Sudr-Court, 4,085 rupies; les juges des cours de province de 3,200 à 3,500 rupies. Le premier membre des revenus de la province de Madras, 4,000 rupies; le second membre, 3,408 rupies.

Le grand juge, 5,000 rupies par mois; l'avocat-général, 2,187 rupies; les présidents de Mysore et Travancore, 2,800 rupies. L'évêque de Madras, 2,148 rupies. Les receveurs principaux, au nombre de vingt, ont tous 3,000 rupies par mois.

ALLOCATIONS ACCORDÉES PAR LE GOUVERNEMENT DE L'INDE.

Aux cultes protestants et catholiques, ainsi qu'il a été constaté au Parlement le 6 août 1833.

Pour l'église épisc.	d'Angleterre,	environ	45,000	person.	811,430 rup
—	d'Écosse	—	25,600	—	53,077
—	Catholique	—	500,000	—	10,162

ARMÉE DES INDES ANGLAISES EN 1840 [1].

Troupes européennes de la reine, effectif environ. .	30,000	hommes.
Troupes européennes de la Compagnie.	6,000	
Artillerie de la Compagnie composée en grande partie d'Européens.	6,000	
Total.	42,000	
Troupes indiennes à la solde de la Compagnie, commandées par des officiers anglais ou des officiers indiens, mais qui ne peuvent avancer au-delà du grade de capitaine.	280,000	
Forces auxiliaires des rajas de Nizam et de Travancore, commandées également par des officiers anglais, mais aux frais de ces deux princes. . . .	20,000	
Total.	342,000	hommes.

Le budget de la guerre dans l'Inde anglaise en 1842, a dépassé 340 millions de francs. Les dépenses particulières à la guerre de la Chine ne sont point comprises dans ce chiffre; elles ont été payées en entier par l'Angleterre.

DETAILS SUR L'INDE ANGLAISE EN 1843, TIRÉS DE L'OUVRAGE DE M. ÉDOUARD DE WAREN, ANCIEN OFFICIER DE L'ARMÉE BRITANNIQUE DANS L'INDE EN 1841.

Par acte qui a reçu l'assentiment du parlement, en date du 28 août 1833, la Compagnie des Indes a renoncé au monopole du commerce avec la Chine, s'est interdit indéfiniment tout négoce et a été solennellement investie du gouvernement immédiat de l'empire Hindou-Britannique jusqu'au 30 avril 1854. Elle a renoncé à ses priviléges commerciaux qui l'avaient appauvrie loin de l'enrichir. Toutes les propriétés mobilières et immobilières et même les forteresses, le tout évalué, le 22 avril 1834, à 21,000,000 de livres sterling, ont été transférées à la couronne à la charge par celle-ci de prendre à son compte la dette et toutes les obligations de la Compagnie.

[1] *Army-List. de Madras*, en 1840.

La Compagnie des Indes avait été autorisée autrefois par le parlement à prélever sur les revenus de sa conquête un dividende annuel de 10 pour 100 équivalant à la rente du capital qui avait été originairement de 6,000,000 de livres sterling. L'état financier de l'Angleterre ne permettant pas de rembourser la Compagnie, et d'autre part le gouvernement ne voulant pas commettre une énorme injustice en ruinant une corporation qui, malgré ses fautes, avait placé sur le front de l'Angleterre sa plus belle couronne, il a été décidé que l'Inde asservie serait seule chargée de tout le fardeau.

L'exploitation des immenses ressources de l'Inde a été concédée à la Compagnie pour vingt ans au moins, et le dividende des actionnaires devra être payé sur les revenus de la colonie par privilége avant tout autre dépense et garanti sur un fond de deux millions de livres sterling mis à part sur le montant de la réalisation des valeurs commerciales livrées à l'état par la Compagnie.

Les terres, dans beaucoup d'endroits, écrivait Jacquemont en 1830, sont affermées plus haut que leur produit brut. Cet état de choses peut durer quelques années jusqu'à l'épuisement de tous les capitaux précédemment amassés par les natifs, après quoi le gouvernement perdra ses droits par nécessité et devra se résigner à une diminution considérable de ses revenus.

Les comptes officiels pour le revenu territorial de la totalité de l'Inde anglaise ont donné une moyenne, pendant les années 1831 à 1834, de 12,628,841 livres sterling et de 1839 à 1842, une moyenne de 13,451,222 livres sterling.

Quant aux tributs irréguliers levés sur le moindre prétexte comme emprunts extraordinaires, contributions de guerre, souscriptions pour des routes, canaux et établissements publics, le chiffre en est énorme, mais le comité et le bureau du contrôle en ont seuls le secret.

La compagnie tire aussi un grand avantage du monopole de l'opium: elle avait exporté en Chine, de 1839 à 1840, pour 4 millions de livres sterling ou 50 millions de francs.

TRIBUTS RÉGULIERS PRÉLEVÉS PAR LA COMPAGNIE DES INDES.

Ces tributs réguliers et annuels se divisent en trois classes: tributs, subsides et solde des contingents. Ils s'élèvent en totalité à 1,121,919, livres sterling.

Tributs réguliers payés par:	Liv. st.	*Subsides et contingents payés par:*	Liv. st.
Maïssore.	280,000	Nizam	300,000
Travancore.	90,000	Scindiah.	102,419
Cochin.	28,000	Aoude.	30,000
Joudhpour.	10,000	Berar.	80,000
		Baroda.	15,000
	408,000	Jeypour.	75,000
Subsides.	713,919	Divers petits états. . .	111,500
Total général.. . . .	1,121,919		713,919

REVENU GÉNÉRAL DANS L'INDE ET DÉPENSES CIVILES ET MILITAIRES PAYÉES EN ANGLETERRE.

D'après les derniers documents officiels publiés par ordre du parlement, la totalité du revenu de l'Inde sur les années 1832, 1833 et 1834 donne une moyenne de 20,837,774 livres sterling, et pour les trois années, 1840, 1841 et 1842, une moyenne de 21,239,417 livres sterling.

Les dépenses civiles s'élèvent, en général, à la somme de 1,643,980 livres sterling. Les dépenses de l'administration militaire à environ 2,000,000 livres sterling. Ce qui donne un total de dépenses défrayées annuellement en Angleterre sur les impôts de l'Inde, 3,643,390 livres sterling.

Avant les guerres de Chine et d'Affghanistan, pour l'année finissant le 1er mai 1837, les dépenses de l'Inde s'élevaient à 16,107,796 livres sterling. Au 1er mai 1842, pendant les grandes guerres, les dépenses se sont élevées à 23,739,417 livres sterling. Enfin, au 1er mai 1843, les guerres terminées, voici qu'elle était la position financière de la Compagnie.

Elle avait une réserve de 8,532,067 livres sterling pour venir en aide de son revenu, et d'autre part une dette de 35,703,776 livres sterling, sur laquelle elle payait un taux moyen d'intérêt de 4. 75.

DE LA POSITION DE L'INDE SOUS LE RAPPORT MATÉRIEL ET DE SON AVENIR PROBABLE.

Selon l'opinion de M. de Waren et celle exprimée dans un éloquent article de la *Revue des Deux-Mondes* en 1842, M. de Jancigny aurait avancé une assertion bien hasardée en assurant que les peuples de l'Indoustan, depuis plus d'un siècle qu'ils sont sous la domination de la Compagnie, ont joui de plus d'indépendance relative, de repos, d'aisance et de bonheur qu'ils n'avaient eu en partage pendant dix siècles.

Quelle est la position présente de l'artisan et du laboureur? Leur demeure est une hutte de boue; leur mobilier, un lit de cordes tressées avec des herbes, une natte de roseaux et quelques écuelles de bois, et des lambeaux pour vêtements. La nourriture consiste le plus souvent en un peu de farine délayée dans l'eau froide dont la fadeur n'est pas toujours corrigée avec du sel, car la Compagnie en fait le monopole et il se vend trop cher pour que l'Indien puisse s'en procurer toutes les fois qu'il le désire.

Autrefois lorsque le laboureur ou l'artisan étaient frappés par le malheur, ils trouvaient une ressource dans les immenses travaux publics exécutés par les rajas ou les conquérants Affghans et Mogols; malheureusement aujourd'hui cette ressource est perdue, car il se fait plus de travaux publics en six mois dans le moindre département de la France que dans toute la surface de l'Inde anglaise en un an.

L'Angleterre a trouvé moyen d'épuiser tous les trésors de l'Inde sans en employer la moindre fraction au profit et au bonheur des peuples qu'elle a conquis.

Le *Indian-news*, dans un article du 9 mai 1843, dit que sous ce ciel qui, pendant sept à huit mois de l'année ne se voile jamais d'un nuage et où la terre est six mois sans rosée, la seule

ressource de l'agriculture est dans les lacs artificiels où on puisait autrefois pour les besoins de l'irrigation.

Une note officielle porte que, dans la seule présidence de Madras en 1827, le nombre des étangs crevés ne se montait pas à moins de onze cents, et que, par suite, des districts entiers étaient dépeuplés et retournaient à l'état de nature.

Dans les villes où florissaient autrefois d'admirables fabriques, on n'y rencontre plus que quelques malheureux tisserands; l'introduction forcée des marchandises anglaises dans la colonie, et l'exclusion des produits indiens bruts ou manufacturés des ports de la metropole ont tari toutes les sources de prospérité.

Montgomery-Martin a calculé que le capital retiré de la circulation dans l'Inde depuis cinquante ans, se monte annuellement à environ 100 millions de livres sterl. ou 2,500,000,000 fr. Cette somme, qui sort des Indes pour n'y plus rentrer, épuise toutes ses forces vitales. Aussi ce grand économiste, comparant la situation de l'Inde anglaise à un individu qui serait privé de nourriture et auquel on retirerait journellement du sang par des saignées, demande ce qu'on peut attendre d'une pareille situation. *Atrophy*, *convulsions*, *death*. L'atrophie, les convulsions, la mort.

Mais l'Inde n'a-t-elle pas au moins quelque espoir d'amélioration dans l'avenir? Non. Sa position doit nécessairement et fatalement empirer. Toutes les carrières, tous les emplois honorables étant fermés aux indigènes, il s'ensuit que les fortunes aisées et les classes moyennes disparaissent successivement sans se remplacer, et que, dans un temps donné, il n'existera plus qu'une égalité de misère qui nivellera 150 millions d'individus. Enfin, c'est un immense peuple de serfs, jouissant d'une liberté nominale annulée par le besoin, et n'ayant d'autre alternative que de travailler pour le profit exclusif de ses maîtres.

Les Européens qui visitent l'Inde jugent de l'Indoustan d'après les villes maritimes de Madras, Bombay et Calcutta qui, ont à elles seules le monopole du commerce de toute la presqu'île avec la métropole, la Chine et l'Océanie; de là viennent les erreurs qu'ils propagent sur le bonheur des Indiens et sur les richesses de l'Inde anglaise.

TABLEAU *dressé sur les rapports fournis pendant dix-sept ans par l'Asylum des pauvres sans domicile donnant le chiffre proportionnel des membres des divers métiers et professions admis dans les Refuges.*

Ouvriers de fabrique	1	sur	3	indiv.
Marchands des rues	»		4	»
Journaliers agricoles	»		12	»
Marins	»		12	»
Femmes de journée et lavandières	»		13	»
Journaliers en général	»		17	»
Matelassiers	»		35	»
Forgerons et fondeurs de fer	»		36	»
Tisserands	»		38	»
Briquetiers	»		39	»
Cordiers	»		41	»
Chaudronniers	»		55	»
Papetiers et dominotiers	»		58	»
Peaussiers	»		58	»
Vanniers	»		62	»
Maçons, plâtriers et ardoisiers	»		62	»
Jardiniers	»		67	»
Ouvriers en limes	»		70	»
Scieurs de long	»		73	»
Tourneurs et boisseliers	»		74	»
Grillageurs	»		75	»
Couteliers	»		77	»
Selliers et harnacheurs	»		80	»
Tailleurs de pierres	»		88	»
Teinturiers	»		94	»
Ramoneurs	»		97	»
Commissionnaires	»		99	»
Portefaix	»		99	»
Peintres en bâtiment, plombiers et vitriers	»		119	»
Ebénistes et tapissiers	»		128	»
Cordonniers	»		130	»
Imprimeurs et compositeurs	»		142	»
Brossiers	»		145	»
Charpentiers, menuisiers et charrons	»		150	»
Boulangers	»		167	»
Fondeurs de bronze	»		177	»
Tailleurs	»		177	»
Fabricants de peignes	»		178	»
Tonneliers	»		178	»
Inspecteurs de travaux	»		198	»
Pelletiers	»		203	»
Tailleurs de verre	»		229	»
Fabricants de lits	»		235	»
Moyenne pour Londres entier	»		219	»

Bouchers.	1	sur	248	indiv.
Relieurs.	»		255	»
Mendiants.	»		256	»
Mécaniciens.	»		265	»
Mineurs.	»		267	»
Fabricants de dentelle.	»		273	»
Marchands de volaille.	»		273	»
Fourreurs.	»		274	»
Fabricants de chapeaux de paille.	»		277	»
Fabricants de boutons et de passementerie.	»		277	»
Palefreniers et grooms.	»		286	»
Bouviers.	»		297	»
Coiffeurs.	»		329	»
Fabricants de pipes.	»		340	»
Commis et garçons de boutique.	»		346	»
Chapeliers.	»		350	»
Ferblantiers.	»		354	»
Fabricants de chandelles.	»		364	»
Domestiques.	»		377	»
Bouchonniers.	»		380	»
Joailliers et horlogers.	»		411	»
Fabricants de parapluies.	»		415	»
Voiliers.	»		455	»
Sculpteurs et doreurs.	»		500	»
Arquebusiers.	»		554	»
Malletiers.	»		569	»
Fabricants de chaises.	»		586	»
Marchands de poissons.	»		643	»
Tanneurs.	»		643	»
Musiciens.	»		730	»
Mégissiers et corroyeurs	»		802	»
Carrossiers.	»		989	»
Graveurs.	»		1,133	»
Charpentiers de navires.	»		1,358	»
Artistes.	»		1,374	»
Drapiers.	»		2,047	»
Modistes et couturières.	»		10,390	»

AGE DES INDIVIDUS *qui, dans le cours de l'année* 1849, *ont demandé abri à l'Asile central.*

	Age.	Nombre d'indiv.	Age.	Nombre d'indiv.
Enfants au-dessous de. . .	1 mois	17	35 ans	180
Enfants âgés de. .	1 »	4	36 »	98
»	2 »	42	37 »	63
»	3 »	21	38 »	56
»	4 »	14	39 »	42
»	5 »	14	40 »	117
»	6 »	56	41 »	63
»	7 »	35	42 »	91
»	8 »	7	43 »	49
»	9 »	14	44 »	42
»	10 »	7	45 »	91
»	11 »	5	46 »	28
1 an		28	47 «	35
2 ans		21	48 »	56
3 »		28	49 »	184
4 »		30	50 »	80
5 »		35	51 »	28
6 »		39	52 »	49
7 »		56	53 »	44
8 »		38	54 »	21
9 »		92	55 »	49
10 »		108	56 »	35
11 »		104	57 »	27
12 »		107	58 »	35
13 »		177	59 »	27
14 »		152	60 »	35
15 »		268	61 »	7
16 »		259	62 »	14
17 »		368	63 »	7
18 »		380	64 »	14
19 »		336	65 »	12
20 »		206	66 »	6
21 »		335	67 »	10
22 »		385	68 »	7
23 »		295	69 »	4
24 »		399	70 »	7
25 »		122	71 »	4
26 »		238	72 »	6
27 »		219	73 »	7
28 »		238	74 »	0
29 »		84	75 »	7
30 »		294	76 »	6
31 »		56	77 »	2
32 »		91	78 »	4
33 »		105	79 »	0
34 »		98	80 »	2

Cette table montre que le plus grand nombre de vagabonds se trouve parmi les individus âgés de quinze à vingt-cinq ans.

Digitized by Google

RAPPORT, *pour* 1848-49, *sur les maladies des individus admis à l'Asyle central.*

Catarrhe et influenza.	149	Atrophie.	3
Fièvre incipiente.	52	Hydropisie.	3
Rhumatismes.	50	Blessures.	3
Diarrhée.	60	Maladies des articulations.	4
Choléra.	9	Erisipèle.	3
Bronchite.	13	Hernie.	3
Abcès.	15	Crampes et douleurs d'entrailles.	2
Ulcères.	11	Crachement de sang.	4
Affections de la tête.	12	Lumbago.	1
Fièvre.	13	Ophtalmie rhumatismale.	2
Inflammation des poumons.	2	Ecrouelles.	2
Excessive débilité causée par le besoin.	17	Foulure.	1
Athsme.	10	Fracture.	4
Epilepsie.	4	Grossesse.	30

En présence de ce tableau il n'est pas nécessaire de posséder de grandes connaissances pathologiques pour se rendre compte des causes des souffrances qui affligent les misérables hôtes des maisons de refuge. Les catarrhes et l'influenza, les rhumatismes, les bronchites, la fièvre, l'asthme, le lumbago révèlent les nombreuses nuits passées au froid et à la pluie.—Les abcès, les ulcères, la diarrhée et l'excessive débilité produite par la faim montrent assez clairement et long martyre des parias de l'Angleterre.

TABLEAU *des principales classes de la Grande-Bretagne.*

Domestiques.	1,143,009	Modistes et couturières.	106,801
Journaliers agricoles.	1,127,115	Ouvriers des manufactures de drap et de laine.	97,353
Journaliers en général.	386,157	Forgerons.	97,340
Fermiers et nourrisseurs.	300,123	Maçons, paveurs et sculpteurs.	82,653
Ouvriers des manufactures de coton, (toutes les branches).	280,889	Ouvriers des manufactures de lin et de toile.	61,754
Bottiers et cordonniers.	214,780	Ouvriers en soie.	58,245
Mineurs.	193,876	Clercs.	56,830
Pauvres des hospices, pensionnaires et mendiants.	164,905	Maîtres et maîtresses d'école, gouverneurs et gouvernantes.	54,788
Charpentiers et menuisiers.	162,977	Jardiniers.	52,027
Tailleurs et culottiers.	126,137	Blanchisseurs, lavandiers et calandreurs.	51,289
Tisserands (branche non spécifiée).	110,037		

Digitized by Google

TABLEAU *montrant le nombre d'individus (mâles au-dessus de vingt ans) appartenant aux principaux métiers de la métropole et de la Grande-Bretagne en* 1831 *et en* 1841. — *Leur accroissement et leur diminution pendant ces dix années.*

MÉTROPOLE.	1831.	1841.	Accroissem. par cent.
Bottiers et cordonniers.	16,502	22,400	37
Tailleurs.	14,552	18,513	27
Charpentiers.	13,208	16,965	28
Peintres en bâtiment, plombiers et vitriers.	7,349	10,531	43
Boulangers.	5,655	7,866	40
Fruitiers, épiciers et marchands de thé.	5,462	6,390	17
Maçons.	5,000	6,270	25
Aubergistes.	4,697	5,212	11
Bouchers.	4,332	5,710	32
Imprimeurs.	3,628	5,533	52
Forgerons.	3,391	5,923	77
Joailliers et orfèvres.	3,129	3,421	6
Relieurs, libraires et éditeurs.	2,692	3,534	32
Horlogiers.	2,633	3,700	41
Scieurs de long.	2,180	2,791	28
Carrossiers.	2,167	3,831	77
Tonneliers.	2,123	3,098	47
Plâtriers.	1,871	2,321	24
			Diminution par cent.
Ebénistes et tapissiers.	6,610	6,497	1
Lingers, merciers, chapeliers et bonnetiers.	5,555	4,726	17
Barbiers et marchands de cheveux.	2,019	1,997	1
GRANDE BRETAGNE.			Accroissem. par cent.
Bottiers et cordonniers.	135,248	175,769	32
Charpentiers.	103,247	141,750	38
Tailleurs.	74,054	100,080	35
Forgerons.	58,142	80,543	40
Maçons.	49,155	72,934	50
Bouchers.	35,218	42,686	21
Maçons-briquetiers.	29,593	36,049	22
Boulangers.	27,942	34,256	22
Peintres en bâtiment, plombiers et vitriers.	27,682	40,750	47
Fruitiers, épiciers et marchands de thé.	25,603	38,873	52
Ebénistes.	21,714	23,877	9
Meuniers.	19,796	23,019	16
Charrons.	19,550	22,257	15
Scieurs de long.	19,181	27,929	47
Voituriers.	18,859	30,972	66

	1831.	1841.	Accroissem. par cent.
Constructeurs de navires.	13,884	16,137	16
Tonneliers.	13,246	16,012	21
Regrattiers, colporteurs.	10,881	11,809	8
Horlogers.	8,892	12,464	41
Coiffeurs et barbiers.	8,449	8,666	2
Libraires, éditeurs et relieurs. . . .	6,926	9,286	34
			Diminution par cent.
Propriétaires de voitures.	10,514	1,488	1,000
Aubergistes.	61,231	50,495	21

TABLEAU *des Pauvres de toutes classes recevant assistance.*

Années.	Population.	Pauvres des workhouses (*in-door*).	Proportion centésimale.	Pauvres secourus à domicile. (*out-door*).	Proportion centésimale.	Total des pauvres des workhouses et des pauvres secourus à domicile.	Proportion centésimale du nombre total des pauvres secourus relativement à la population.
1840	15,562,000	169,232	14	1,030,297	66	1,199,527	7,7
1841	15,770,000	192,106	15	1,106,912	85	1,299,048	8,2
1842	15,981,000	222,642	16	1,204,515	81	1,427,187	8,9
1843	16,195,000	238,560	15	1,300,930	85	1,539,490	9,5
1844	16,410,000	230,818	16	1,249,743	84	1,477,561	9,0
1845	16,629,000	215,325	15	1,255,645	85	1,476,970	8,8
1846	16,851,000	200,270	15	1,131,819	85	1,332,989	7,9
1847	17,076,000	265,037	15	1,456,313	85	1,721,359	10,1
1848	17,304,000	305,956	16	1,570,585	84	1,876,541	10,8

TABLEAU *des principaux métiers de la métropole, en* 1849.

Domestiques.	168,701	Ebénistes et Tapissiers. .	7,957
Journaliers.	50,279	Ouvriers en soie. . . .	7,151
Bottiers et cordonniers. .	28,574	Maîtres d'école, Professeurs, etc.	7,138
Tailleurs.	23,517	Marins	7,002
Modistes et Couturières. .	20,780	Bouchers.	6,450
Commis Marchands. . . .	20,417	Maçons.	6,743
Charpentiers et Menuisiers.	18,321	Forgerons.	6,716
Blanchisseurs.	16,220	Imprimeurs.	6,618
Porteurs, Messagers, Commissionnaires.	13,103	Couturiers et Couturières.	6,269
Peintres, Plombiers, Vitriers.	11,517	Libraires., etc.	5,499
Boulangers.	9,110	Cochers, Gardes, etc. . .	5,428
Armée.	8,043	Tisserands.	5,065

TABLEAU *des cas d'ivrognerie enregistrés par la police métropolitaine dans les anneés* **1831-1832 et 1833.**

Noms des sections métropolitaines.	Nombre d'officiers employés dans chaque section.	Population de chaque section suivant les rapports parlementaires.	Nombre des cas d'ivrognerie pendant les annés 1831, 1832 et 1833									Public-houses et débits de bière dans chaque section.		
			1831.			1832.			1833.					
			Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Public-houses.	Débits de bière.	Total.
(A) Whitehall.	120	6,238	406	230	636	384	243	627	371	228	599	32	5	37
(B) Westminster.	168	53,147	1,596	800	2,396	1,829	831	2,660	1,864	1,193	3,057	186	58	244
(C) St. James.	188	105,862	2,290	1,127	3,417	2,119	1,055	3,174	2,208	1,256	3,464	302	20	322
(D) St. Marylebone.	166	122,206	1,375	727	2,102	1,300	650	1,950	1,019	605	1,624	148	54	202
(E) Holborn.	168	75,241	1,785	1,079	2,864	1,241	897	2,138	879	618	1,497	249	19	368
(F) Covent-Garden.	168	41,010	2,238	1,555	3,793	2,165	1,617	3,782	1,665	1,388	3,053	309	23	332
(G) Finsbury.	236	115,266	2,141	1,423	3,564	2,192	1,440	3,632	1,916	1,270	3,186	368	100	468
(H) Whitechapel	191	119,042	1,253	812	2,065	1,631	1,268	2,899	1,803	1,295	3,098	359	102	461
(K) Stepney.	296	143,137	899	574	1,473	1,387	732	2,119	1,125	762	1,887	437	131	568
(L) Lambeth.	191	101,561	1,732	1,271	3,003	1,581	1,234	2,815	1,291	944	2,235	183	70	153
(M) Southwark.	189	107,537	1,655	1,050	2,705	1,470	982	2,452	1,284	843	2,127	321	66	387
(N) Islington.	269	140,407	850	373	1,223	1,165	573	1,738	826	409	1,235	267	144	311
(P) Camberwell.	243	77,825	256	87	343	201	75	276	203	80	283	138	96	234
(R) Greenwich.	212	58,778	363	137	500	513	240	753	418	210	628	283	51	334
(S) Hampstead.	223	112,136	573	301	874	613	326	939	697	319	1,016	138	74	212
(T) Kensington.	184	70,296	124	24	148	303	109	412	464	137	601	220	93	313
(V) Wandsworth.	186	62,039	212	35	247	210	60	270	235	55	290	133	76	209
Totaux.	3,398	1,511,728	19,748	11,605	31,353	20,304	12,332	32,636	18,268	11,612	29,880	4,073	1,182	5,255

TABLEAU *comparatif de l'ivrognerie dans les différents métiers à Londres, dressé d'après les rapports officiels de la police métropolitaine pour* 1848.

—

AU-DESSUS DE LA MOYENNE.

Bontonniers, 1 *individu sur.*	7,2
Fabricants d'outils.	10,1
Inspecteurs de travaux.	11,8
Papetiers et dominotiers.	12,1
Fondeurs en cuivre.	12,4
Batteurs d'or.	14,5
Meuniers	16,6
Vernisseurs.	17,3
Musiciens.	22,0
Opticiens.	22,3
Maçons-briquetiers.	22,6
Journaliers.	22,8
Marchands de provisions maritimes.	23,2
Brossiers.	24,4
Marchands de poissons.	28,7
Cochers de voitures de place.	28,2
Gantiers.	29,4
Forgerons.	29,5
Ramoneurs.	32,2
Coiffeurs.	42,3
Taillenrs.	43,7
Chaudronniers et ferblantiers.	45,7
Selliers.	49,3
Maçons en pierre.	49,6
Verriers.	50,5
Corroyeurs	50,6
Imprimenrs.	52,4
Chapeliers	53,1
Charpentiers	53,8
Quincailliers	56,0
Teinturiers	56,7
Scienrs de long	58,4
Tourneurs.	59,5
Mécaniciens.	59,7
Bouchers.	63,7
Blanchisseuses.	63,8
Peintres.	66,1
Brocanteurs.	67,7
Médecins.	68,6
Brasseurs.	70,2
Clercs.	75,4
Boutiquiers.	77,1
Cordonniers.	78,8

Carrossiers	78,8
Modistes	81,4
Boulangers	82,0
Prêteurs sur gages	84,7
Jardiniers	97,6
Tisserands	99,3
Drapiers	102,3
Marchands de tabac	103,4
Joailliers	104,5
Artistes	106,3
Taverniers	108,0

Moyenne . . . 113,8

AU-DESSOUS DE LA MOYENNE.

Sculpteurs et doreurs	125,2
Fabricants de fleurs artificielles	128,1
Relieurs	148,6
Fruitiers	157,4
Fabricants de montres	204,2
Épiciers	226,6
Fabricants d'horloges	286,0
Officiers de paroisse	372,0
Clergymen	417,0
Domestiques	585,7

LE CHARBON.

En 1550, le transport du charbon consommé par Londres était effectué par un ou deux navires seulement.

Le même commerce exige:

En 1615	200 navires.			
En 1705	600	»		
En 1805	4,865	chargements renfermant	1,350,000	tonnes.
En 1820	5,884	—	1,692,992	»
En 1830	7,108	—	2,079,275	»
En 1840	9,132	—	2,566,899	»
En 1845	11,987	—	3,403,320	»
En 1848	12,267	—	3,418,340	»

LES LUMPERS.

Tableau *des navires employés à transporter des bois de charpente, dont le déchargement a eu lieu dans les différents docks de Londres en 1849.*

DOCKS	DÉCHARGEMENTS opérés par la Compagnie des Docks.		PAR LES LUMPERS		PAR LES ÉQUIPAGES		TOTAL	
	Navires.	Tonnage.	Navires.	Tonnage.	Navires.	Tonnage.	Navires.	Tonnage.
West-India Docks.	36	22,556	69	24,347	24	6,796	129	53,699
Commercial Docks.	2	1,186	154	63,213	259	75,096	415	139,495
Grand-Surrey Canal.. . . .	»	»	153	45,900	59	17,000	212	62,900
East Country Docks. . . .	»	»	11	3,409	64	19,091	75	22,500
Regent's Canal.	»	»	2	600	»	»	2	600
Total. . .	38	23,742	389	137,469	406	117,983	833	279,194

L'année dernière trois cent quatre-vingt-neuf navires de bois de charpente, jaugeant cent trente-sept mille quatre cent soixante-neuf tonnes, ont done été déchargés par les *lumpers* A 9 *pence* par tonne, prix généralement donné par les compagnies des docks, les entrepreneurs de déchargement ont reçu 5,155 livres 1 shilling 9 pence (128,877 fr. 20 c.). — De cette somme l'entrepreneur ne tire directement aucun profit. C'est ce que rend évident le tableau suivant, fourni par un employé des West-India docks.

Vingt hommes opèrent en sept jours le déchargement d'un navire de six cent tonneaux.

Vingt hommes à 3 shillings 6 pence par jour, pendant sept jours coûtent.	24 L.	10 sh.
Six cents tonneaux, payés à raison de 9 pence par tonne à l'entrepreneur, produisent. . .	22	10
Ainsi l'entrepreneur perd au moins. . . .	2 livres.	

Or, souvent le déchargement d'un navire est entrepris à 10 livres au dessous du prix payé par les compagnies. Comment donc l'entrepreneur peut-il combler cette perte? la réponse est facile. En général il est lui-même tavernier ou associé d'un tavernier. Les ouvriers qu'il emploie dépensent en boisson, suivant les témoignages de leurs femmes, les cinq sixièmes de leur salaire, soit 20 shillings sur 24 qu'ils gagnent.

TABLEAU *des prix actuellement payés pour les différents articles d'habillements de l'armée, de la marine royale, de la police et des condamnés.*

	Shill.	Den.	Fr.	Cent.
MARINE.				
Veste de marin, drap bleu. — 18 heures de travail.	2	6	3	10
Habit et épaulettes de soldat. — De 13 à 15 heures de travail.	1	9	2	5
Pantalon de soldat. — De 4 à 5 heures de travail.	»	4	»	40
Gilet.	»	4	»	40
Grande capote.	»	4	»	40
(Sur ces prix, l'ouvrier est obligé de fournir le fil.)				
Chemise.	»	3 1/4	»	32 1/2
ARMÉE.				
Chemise de coton. — 7 heures de travail.	»	4 1/2	»	45
Pantalon d'été.	»	7	»	70
Veste de corvée.	»	10	1	»
Grande capote ; le fil et le feu fournis par l'ouvrier. — 7 heures de travail.	»	5	»	50
SECOND ET TROISIÈME RÉGIMENTS DES GARDES.				
Habit de soldat. — De 15 à 16 heures de travail.	2	»	2	50
Pantalon de soldat. — 6 heures de travail.	»	7	»	70
Veste blanche. — De 5 à 6 heures de travail.	»	6	»	60
SOLDATS D'INFANTERIE.				
Habit. — De 10 heures à 12 heures de travail, sans les poches.	1	2	1	45
Pantalon. — De 4 heures 1/2 à 5 heures de travail.	»	6	»	60
Veste.	»	10	1	»

	Shill.	Den.	Fr.	Cent.
CARABINIERS.				
Habit.	1	9	2	5
Pantalon.	»	6 1/2	»	65
ARTILLERIE ROYALE.				
Habit de soldat. — 2 jours de travail.	1	7	1	95
Pantalon avec bandes écarlates. — 7 heures de travail.	»	6 1/2	»	65
PENSIONNAIRES MILITAIRES.				
Habit bleu. — 2 jours de travail. . .	2	2	2	70
CONDAMNÉS.				
Veste à doubles points. — 5 heures de travail.	»	3	»	30
Pantalon à doubles points. — 4 heures de travail.	»	3	»	30
Gilet à doubles points. — 2 heures. .	»	1 1/4	»	12 1/2
Pantalon de couleur, s'ouvrant sur les côtés. — Deux pantalons en 10 ou 11 heures.	»	5	»	50
Souliers.	1	2	1	45
Chemise.	»	1 1/2	»	15
POLICE.				
Habit bleu. — 2 jours de travail. . .	2	10	3	50
Grande capote. — 2 jours de travail.	2	10	3	50
Pantalon habillé. — De 9 à 10 heures de travail.	1	2	1	45
Pantalon non habillé. — De 8 à 9 heures de travail.	»	10	1	»
Garniture en cuir de la forme et des côtés du chapeau.	»	2 1/4	»	22 1/2

COMPTES *de deux ouvrières pendant une série de quatre années. (voir tome* Ier, *page* 221.*)*

PREMIERS TRIMESTRES.

	1846.			1847.			1848.			1849.		
	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.
1re semaine.	0	4	4		...		0	3	6	0	3	2
2e »	0	0	8	0	4	10	0	4	2½	0	5	10
3e »	0	1	6	0	3	8		...		0	7	6
4e »	0	1	5	0	1	6	0	3	6	0	5	6
5e »	0	6	6	0	3	8	0	4	0	0	5	0
6e »	0	11	10	0	10	0	0	0	3	0	1	0
7e »	0	9	4	0	4	6	0	1	0		...	
8e »	0	13	1	0	10	0	0	1	0	0	4	0
9e »	0	16	6	0	12	11	0	8	0	0	4	6
10e »	0	16	8½	0	13	4	0	2	6	0	5	6
11e »	0	14	8	0	8	7	0	5	0	0	7	6
12e »	0	10	0	0	10	3	0	2	10	0	9	0
13e »	0	2	0	0	10	9	0	3	4	0	12	0
Recettes des 1 trimestres.	5	8	6½	4	14	0	4	10	1½	3	10	6
	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.
Soit. . .	135		65	117		50	48		90	87		10

DEUXIÈMES TRIMESTRES.

	1846.			1847.			1848.			1849.		
	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.
14e semaine.		...		0	18	6	0	4	6	0	15	0
15e »	0	12	1	0	13	0	0	9	6	0	12	0
16e »	0	19	0	0	11	3	0	8	0	0	10	0
17e »	0	19	1	0	16	2	0	18	0	0	9	0
18e »	0	18	6	0	18	3	0	18	6	0	19	2
19e »	0	19	0	0	19	0	1	0	3	1	0	2
20e »	1	0	2	0	3	8	1	0	8	1	2	1
21e »	1	0	3	0	12	0	1	4	0	0	18	6
22e »	0	19	0	0	16	0	1	0	6	0	19	6
23e »	0	17	8	0	14	6	0	19	6	0	14	3
24e »	0	17	10	0	19	0	0	17	0	0	16	0
25e »	0	11	8	0	16	0	0	15	0	0	10	1
26e »	0	17	6	0	8	4	0	9	2	0	2	6
Recettes des 2 trimestres.	10	10	9	9	5	8				9	7	8
	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.
Soit. . .	263		40	232		05	255		70	234		05

TROISIÈMES TRIMESTRES.

	1846.			1847.			1848.			1849.		
	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.
27e semaine.	0	18	0		...		0	0	6	0	3	4
28e »	0	0	9	0	5	0	0	4	0	0	4	6
29e »	0	10	10	0	15	2	0	4	8	0	2	2
30e »	0	8	10	0	7	10	0	10	0		...	
31e »	0	4	0	0	14	0	0	5	8	0	12	6
32e »	0	8	11	0	11	0	0	6	4	0	4	6
33e »	0	7	8	0	3	2	0	4	4	0	1	0
34e »	0	10	5	0	0	2	0	2	6	0	4	6
35e »	0	4	6	0	3	4	0	2	6	0	2	6
36e »	0	2	0	0	1	6	0	2	0	0	3	6
37e »	0	2	2	0	5	1	0	4	0	0	4	6
38e »	0	1	10 ½	0	3	8	0	2	0	0	3	6
39e »	0	6	6	0	2	6	0	7	7	0	3	4
Recettes des 3 trimestre.	4	6	5 ½	3	12	5	2	1	1	2	9	10
	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.
Soit. . .	108		5	90		50	70		10	62		25

QUATRIÈMES TRIMESTRES.

	1846.			1847.			1848.			1849.		
	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.
40e semaine.	0	9	8	0	10	0	0	2	6	0	1	0
41e »	0	6	3	0	4	10 ½	0	1	6	0	12	0
42e »	0	5	0	0	4	0	0	3	11	0	3	6
43e »	0	3	8	0	5	6	0	8	4	0	1	4
44e »	0	2	1	0	5	3 ½	0	4	0	0	4	0
45e »	0	16	4	0	8	9	0	4	0		...	
46e »	0	3	0	0	7	6	0	3	0	0	1	9
47e »	0	3	5 ½	0	4	0	0	3	6	0	3	7 ½
48e »	0	2	4	0	4	0	0	1	0	0	2	5
49e »	0	0	4	0	2	6	0	4	8	0	2	6 ¼
50e »	0	1	0	0	2	6	0	4	0	0	2	6
51e »	0	2	0	0	2	0	0	4	0	0	2	8
52e »	0	4	6	0	4	6	0	5	0	0	4	8
Recettes des 4 trimestres.	2	19	7 ½	3	5	5	2	9	5	2	1	7 ½
	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.
Soit. . .	77		50	81		75	61		75	52		5

De ces diverses recettes, il faut déduire la sixième partie pour les diverses fournitures de fil, coton, lumière.

COMPTES *de deux ouvrières pendant une série de quatre années. (voir tome Ier, page 221.)*

PREMIERS TRIMESTRES.

	1846.			1847.			1848.			1849.		
	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.
1re semaine.	0	4	4		...		0	3	6	0	3	2
2e »	0	0	8	0	4	10	0	4	2 1/2	0	5	10
3e »	0	1	6	0	3	8		...		0	7	6
4e »	0	1	5	0	1	6	0	3	6	0	5	6
5e »	0	6	6	0	3	8	0	4	0	0	5	0
6e »	0	11	10	0	10	0	0	0	3	0	1	0
7e »	0	9	4	0	4	6	0	1	0		...	
8e »	0	13	1	0	10	0	0	1	0	0	4	0
9e »	0	16	6	0	12	11	0	8	0	0	4	6
10e »	0	16	8 1/2	0	13	4	0	2	6	0	5	6
11e »	0	14	8	0	8	7	0	5	0	0	7	6
12e »	0	10	0	0	10	3	0	2	10	0	9	0
13e »	0	2	0	0	10	9	0	3	4	0	12	0
Recettes des 1 trimestres.	5	8	6 1/2	4	14	0	4	10	1 1/2	3	10	6
	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.
Soit. . .	135		65	117		50	48		90	87		10

DEUXIÈMES TRIMESTRES.

	1846.			1847.			1848.			1849.		
	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.
14e semaine.		...		0	18	6	0	4	6	0	15	0
15e »	0	12	1	0	13	0	0	9	6	0	12	0
16e »	0	19	0	0	11	3	0	8	0	0	10	0
17e »	0	19	1	0	16	2	0	18	0	0	9	0
18e »	0	18	6	0	18	3	0	18	6	0	19	2
19e »	0	19	0	0	19	0	1	0	3	1	0	2
20e »	1	0	2	0	3	8	1	0	8	1	2	1
21e »	1	0	3	0	12	0	1	4	0	0	18	6
22e »	0	19	0	0	16	0	1	0	6	0	19	6
23e »	0	17	8	0	14	6	0	19	6	0	14	3
24e »	0	17	10	0	19	0	0	17	0	0	16	0
25e »	0	11	8	0	16	0	0	15	0	0	10	1
26e »	0	17	6	0	8	4	0	9	2	0	2	6
Recettes des 2 trimestres.	10	10	9	9	5	8				9	7	8
	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.
Soit. . .	263		40	232		05	235		70	234		05

TROISIÈMES TRIMESTRES.

	1846.			1847.			1848.			1849.		
	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.
27e semaine.	0	18	0		...		0	0	6	0	3	4
28e »	0	0	9	0	5	0	0	4	0	0	4	6
29e »	0	10	10	0	15	2	0	4	8	0	2	2
30e »	0	8	10	0	7	10	0	10	0		...	
31e »	0	4	0	0	14	0	0	5	8	0	12	6
32e »	0	8	11	0	11	0	0	6	4	0	4	6
33e »	0	7	8	0	3	2	0	4	4	0	1	0
34e »	0	10	5	0	0	2	0	2	6	0	4	6
35e »	0	4	6	0	3	4	0	2	6	0	2	6
36e »	0	2	0	0	1	6	0	2	0	0	3	6
37e »	0	2	2	0	5	1	0	4	0	0	4	6
38e »	0	1	10 ½	0	3	8	0	2	0	0	3	6
39e »	0	6	6	0	2	6	0	7	7	0	3	4
Recettes des 3 trimestre.	4	6	5 ½	3	12	5	2	1	1	2	9	10
	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.
Soit. . .	108		5	90		50	70		10	62		25

QUATRIÈMES TRIMESTRES.

	1846.			1847.			1848.			1849.		
	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.	L.	s.	d.
40e semaine.	0	9	8	0	10	0	0	2	6	0	1	0
41e »	0	6	3	0	4	10 ½	0	1	6	0	12	0
42e »	0	5	0	0	4	0	0	3	11	0	3	6
43e »	0	3	8	0	5	6	0	8	4	0	1	4
44e »	0	2	1	0	5	3 ½	0	4	0	0	4	0
45e »	0	16	4	0	8	9	0	4	0		...	
46e »	0	3	0	0	7	6	0	3	0	0	1	9
47e »	0	3	5 ½	0	4	0	0	3	6	0	5	7 ½
48e »	0	2	4	0	4	0	0	1	0	0	2	5
49e »	0	0	4	0	2	6	0	4	8	0	2	6 ¼
50e »	0	1	0	0	2	6	0	4	0	0	2	6
51e »	0	2	0	0	2	0	0	4	0	0	2	8
52e »	0	4	6	0	4	6	0	5	0	0	4	8
Recettes des 4 trimestres.	2	19	7 ½	3	5	5	2	9	5	2	1	7 ½
	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.	fr.		c.
Soit. . .	77		50	81		75	61		75	52		5

De ces diverses recettes, il faut déduire la sixième partie pour les diverses fournitures de fil, coton, lumière.

EXTRAIT *du livre de comptes d'une ouvrière chemisière travaillant de première main, c'est-à-dire sans l'intermédiaire d'une marchandeuse (voir tome* Ier, *page* 215).

			pence.	shill.	pence.
Juillet.	2.	Neuf chemises à	2	1	6
»	4.	Neuf —	2	1	6
»	7.	Trois —	2	0	6
»	10.	Neuf —	2	1	6
»	12.	Sept —	2 1/2	1	5 1/2
»	17.	Neuf —	2 1/2	1	10 1/2
»	19.	Neuf —	2 1/2	1	10 1/2
»	21.	Six —	2	1	0
»	24.	Douze —	2 1/4	2	3
»	26.	Six —	2 1/4	1	1 1/2
»	27.	Six —	2 1/2	1	3
»	28.	Six —	2 1/2	1	3
»	31.	Six —	2 1/2	1	3
Août.	2.	Trois —	3	0	9
»	4.	Neuf —	2 1/2	1	10 1/2
»	6.	Neuf —	2 1/2	1	10 1/2
»	11.	Six —	2 1/2	1	3
»	14.	Douze —	2 1/2	2	6
»	16.	Quatre —	2	0	8
»	17.	Six —	2 1/2	1	3
»	21.	Huit —	2 1/2	1	8
»	23	Huit —	2	1	4
»	25.	Dix-huit —	2	3	0
»	31.	Dix-sept —	2	2	10
Septem.	11.	Neuf —	2	1	6
»	13.	Neuf —	2	1	6
»	17.	Douze —	2	2	0
»	25.	Huit —	2 3/4	1	10
»	27.	Huit —	2 1/2	1	8
»	29	Douze —	2	2	0
Octob.	6.	Douze —	2	2	0
»	9.	Neuf —	2	1	6
»	16.	Douze. —	2	2	0
»	29.	Neuf —	2	1	6
				2 liv. 12 (63 fr. 40).	

La moyenne du salaire de cette ouvrière est donc de 2 shillings 10 pence un quart (3 fr. 55 c.) par semaine, somme de laquelle il faut déduire 10 pence un quart pour le coton, la chandelle, etc.; reste net 2 shillings (2 fr. 50 c.) par semaine, pour dix-sept semaines.

RAPPOTS CRIMINELS DE LA MÉTROPOLE.

Malgré le rapide accroissement des *Ragged-Schools* à Londres, le nombre des jeunes criminels est toujours allé en augmentant, comme le prouve le tableau suivant.

ANNÉES	DÉLINQUANTS au-dessous de 10 ans.	DÉLINQUANTS âgés de 10 ans et au-dessous de 15 ans.	DÉLINQUANTS âgés de 15 ans et au-dessous de 20 ans.	TOTAL des délinquants au-dessous de 20 ans.
1839	159	2,697	10,731	13,587
1840	148	2,202	11,681	14,031
1841	196	2,584	14,645	17,425
1842	146	2,591	14,250	16,987
1843	131	2,459	13,726	16,316
1844	273	3,639	12,688	13,600
1845	359	3,506	11,622	15,128
1846	310	3,310	11,932	15,552
1847	362	3,682	11,654	15,698
1848	384	4,239	12,294	16,917

RAPPORTS CRIMINELS DE LA MÉTROPOLE.

Le tableau suivant montre dans quelle proportion les criminels âgés de moins de vingt ans sont relativement à la population métropolitaine au dessous du même âge.

ANNÉES.	DÉLINQUANTS au-dessous de 20 ans.	POPULATION au-dessous de 20 ans.	NOMBRE proportionnel des délinquants au-dessous de 20 ans.
1839	13,587	733,487	un sur 53
1840	14,031	740,971	» 52
1841	17,425	748,455	» 42
1842	16,987	755,939	» 44
1843	16,316	763,423	» 46
1844	13,600	770,907	» 56
1845	15,128	778,391	» 51
1846	15,552	785,875	» 50
1847	15,698	793,359	» 50
1848	16,917	800,843	» 47

POLICE MÉTROPOLITAINE.

—

TABLEAU *montrant le nombre de personnes arrêtées dans la division B., depuis 1839 jusqu'à 1848 inclusivement.*

ANNÉES.	POPULATION.	DÉLINQUANTS au-dessous de 20 ans.	DÉLINQUANTS au-dessus de 20 ans.	NOMBRE total des délinquants.	NOMBRE proportionnel des délinquants relativem. à la population.
1839	85,917	1,079	2,531	3,610	un sur 23
1840	85,370	1,140	3,334	4,474	» 19
1841	86,823	1,151	3,676	4,827	» 17
1842	88,276	1,149	3,160	4,309	» 20
1843	89,729	1,141	2,797	3,938	» 22
1844	91,182	1,115	2,830	3,945	» 23
1845	92,635	1,105	2,727	3,832	» 24
1846	94,088	1,217	3,086	4,303	» 21
1847	95,541	1,060	2,759	3,819	» 25
1848	96,994	873	2,134	3,007	» 32

POLICE MÉTROPOLITAINE.

TABLEAU *montrant l'augmentation ou la diminution centésimale, de 1839 à 1848, sur le nombre total de délinquants dans la division B.*

(DIVISION B.)

ANNÉES.	AUGMENTATION sur le nombre total.	DIMINUTION sur le nombre total.	AUGMENTATION sur le nombre de délinquants au-dessous de 20 ans.	DIMINUTION sur le nombre de délinquants au-dessous de 20 ans.	AUGMENTATION sur le nombre de délinquants âgés de 20 ans ou plus.	DIMINUTION sur le nombre de délinquants âgés de 20 ans ou plus.
1839-40	23. 93	. . .	1. 69	. . .	22. 24	. . .
1840-41	7. 89	. . .	. 25	. . .	7. 64	. . .
1841-42	. . .	10. 73	. . .	. 04	. . .	10. 69
1842-43	. . .	8. 60	. . .	. 18	. . .	8. 42
1843-44	. 17	. . .	. . .	. 66	. 83	. . .
1844-45	. . .	2. 86	. . .	. 25	. . .	2. 61
1845-46	12. 29	. . .	2. 92	. . .	9. 37	. . .
1846-47	. . .	11. 24	. . .	3. 64	. . .	7. 60
1847-48	. . .	21. 26	. . .	4. 90	. . .	16. 36

MARINE ROYALE.

Vaisseaux et navires en commission le 1er janvier 1848.

5 vaisseaux de premier rang portant de 110 à 120 canons et 950 hommes ou plus.
11 vaisseaux de second rang portant de 80 à 110 canons et de 750 à 950 hommes.
1 vaisseau de troisième rang portant de 70 à 80 canons et de 620 à 750 hommes.
7 vaisseaux de quatrième rang portant de 50 à 70 canons et de 450 à 620 hommes.
10 vaisseaux de cinquième rang portant de 30 à 50 canons et de 300 à 450 hommes.
15 vaisseaux de sixième rang au-dessous de 30 canons, commandés par un capitaine.
49 sloops de guerre et bricks.
9 paquebots.
20 navires-surveillants, navires de transport et navires-hôpitaux.
24 cutters, schooners, yachts et alléges.
78 bateaux à vapeur.
22 paquebots-poste.
1 vapeur garde-navire.

Total: 252 navires en commission.

Officiers, sous-officiers, matelots et mousses de la marine royale en commission le 1er décembre 1849.

OFFICIERS EN COMMISSION.

Amiraux	2
Vice-amiraux	3
Contre-amiraux	4
Commodores de 1re classe	2
Commodores de 2e classe	3
Lieutenants	14
Commis	130
	158
A déduire trois commodores compris parmi les capitaines	3
	155

OFFICIERS INSPECTEURS DES DOCK-YARDS.

Contre-amiraux	3
Commodore de 2e classe	1
Lieutenants	3
Secrétaires	2
Commis et employés	18
	27
A déduire un commodore compris parmi les capitaines	1
	26

CAPITAINES, SOUS-OFFICIERS ET MATELOTS.

Capitaines 1re classe	12
Capitaines 2e classe	6
Capitaines 3e classe	17
Capitaines 4e classe	21
Commandants	81
Lieutenants	427
Inspecteurs des machines	2
Maîtres	124
Ingénieurs en chef 1re classe	9
Ingénieurs en chef 2e classe	18
Ingénieurs en chef 3e classe	40
Chapelains	50
Chirurgiens	127
Payeurs et trésoriers	106
Instructeurs	45
Mates	103
Aide-chirurgiens	204
Seconds maîtres	103
Aide-ingénieurs	274
Midshipmen	310
Maîtres-assistants	145
Commis	221
Cadets	140
Canonniers, Contre-maîtres, Charpentiers	822
Ingénieurs	79
	3,768
Sous-officiers	5,949
Matelots de 1re et 2e classe, mousses, etc.	14,619
Total de l'effectif du service maritime	24,528

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE III.

DEUXIÈME PARTIE. — AGRICULTURE.

CHAP. Ier. Salaires. . . . . Pag. 5
CHAP. II. Aspect général de la misère dans les comtés agricoles. » 28
CHAP. III. Vols. — Le club de la mort. — L'émeute de Boughton. — Les Rébeccaïtes. — Les sociétés incendiaires. . » 52

TROISIÈME PARTIE. — MANUFACTURES.

CHAP. Ier. Salaires. . . . . » 68
CHAP. II. Misère des ouvriers des manufactures. . . . . » 82
CHAP. III. De la population. . . . . » 93
CHAP. IV. Apprentissage. — Marché des enfants. — Bill de dix heures. — Travail des femmes et des enfants dans les manufactures. — Éducation. . . . . » 101
CHAP. V. Les empoisonnements. . . . . » 114
CHAP. VI. Conséquences anti-sociales du principe aristocratique. » 119

LIVRE IV.

CHAP. Ier. Du crédit public et du crédit privé. . . . . Pag. 125
CHAP. II. Loi des pauvres. — Workhouses. — Ragged-Schools. — Émigration. . . . . » 139
CHAP. III. Les libre-échangistes. . . . . » 152
CHAP. IV. Les protectionnistes. . . . . » 164
CHAP. V. Conclusion. . . . . » 173

LA FRANCE.

§ I. Homogénéité de territoire et d'habitants. — Population. — Forces de terre et de mer. . . . . » 189
§ II. Agriculture. — Industrie. — Commerce. — Crédit. . . . » 194
§ III. Unité historique et mission de la France. . . . . » 209

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Sommaire des dépenses du Souverain et de la famille royale d'Angleterre, depuis l'avénement au trône de Georges III jusqu'en 1850. » 227
La famille royale. — Liste civile. — Pensions. — Traitements. . » 229
Palais et jardins royaux. . . . . » 230
Biens de la Couronne. . . . . » 231
Salaire des officiers de la Cour. . . . . » 231
Dépenses du lord Steward ou intendant de la maison royale, pour une année seule. . . . . » 232
Pensionnaires royaux. . . . . » 234
Représentation nationale. — Chambre des Communes. . . . . » 234
Le Gouvernement. — Coût des Gouvernements exécutifs de l'Angleterre et de l'Amérique. . . . . » 237
Gouvernement des Colonies. — Appointements des Gouverneurs. » 240
Ambassadeurs, Ministres, Consuls. . . . . » 242
Pensions diplomatiques. . . . . » 243
Places et emplois divers. . . . . » 244
Pension pour services civils. . . . . » 248
Justice. — Angleterre. . . . . » 251
Id. Irlande. . . . . » 252
Id. Écosse. . . . . » 252
Pensions de retraite des hommes de robe. . . . . » 253

Les Taxes . . . . . Pag. 254
Dépenses militaires et maritimes. . . . . » 255
Ce que le duc de Wellington coûte à la nation anglaise. . . » 255
Extrait de la liste des pensionnaires militaires appartenant à la pairie. . . . . » 256
Tarif officiel du prix des commissions d'officiers dans l'armée anglaise. . . . . » 258
L'Église. — Tableau comparatif du nombre d'ouailles et des revenus de l'église d'Angleterre avec ceux de toutes les autres églises chrétiennes. . . . . » 260
Principaux revenus de l'église établie. . . . . » 261
Revenus des archevêchés et évêchés d'Angleterre. . . . . » 261
L'église anglaise en Irlande. — Revenus de l'église en Irlande. » 262
Indes anglaises. — Gouvernement. . . . . » 264
Étendue du Territoire de la Compagnie des Indes. . . . . » 265
Population et revenu brut des Indes anglaises. . . . . » 265
Revenu net d'après les comptes de la Compagnie soumis au Parlement. . . . . » 266
Des États Indiens. . . . . » 266
Traitements des principaux serviteurs civils de la Compagnie. » 267
Allocations accordées par le Gouvernement de l'Inde aux cultes protestant et catholique. . . . . » 267
Armée des Indes Anglaises. . . . . » 268
Détails sur l'Inde anglaise. . . . . » 268
Tributs réguliers prélevés par la Compagnie des Indes. . . . » 270
Revenu général dans l'Inde et dépenses civiles et militaires payées en Angleterre. . . . . » 270
De la position da l'Inde sous le rapport matériel et de son avenir probable. . . . . » 271
Tableau donnant le chiffre proportionnel des membres des divers métiers et professions admis dans les refuges. . . . . » 273
Age des individus qui, dans le cours de l'année 1849, ont demandé abri à l'Asile central. . . . . » 275
Rapport sur les maladies des individus admis à l'Asyle central. » 276
Tableau des principales classes de la Grande-Bretagne. . . » 276
Tableau montrant le nombre d'individus appartenant aux principaux métiers de la métropole et de la Grande-Bretagne en 1831 et en 1841. . . . . » 277
Tableau des pauvres de toutes classes recevant assistance. . » 278
Tableau des principaux métiers de la métropole en 1849. . » 278
Tableau des cas d'ivrognerie enregistrés par la police métropolitaine dans les années 1831, 1832 et 1833. . . . . » 279

Tableau comparatif de l'ivrognerie dans les differents métiers à Londres. . . . . Pag. 280
Le Charbon. . . . . » 281
Les Lumpers. . . . . » 282
Tableau des prix actuellement payés pour les différents articles d'habillement de l'armée, de la marine royale, de la police et des condamnés. . . . . » 284
Comptes de deux ouvrières pendant une série de quatre années. » 286
Rapports criminels de la métropole. . . . . » 289
Police métropolitaine. . . . . » 290
Marine royale. . . . . » 292

Z 7.6.176

Digitized by Google

299

5800727

Digitized by Google

Digitized by Google